

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux

et des Universités du Midi

QUATRIÈME SÉRIE

Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

REVUE

DES

ÉTUDES ANCIENNES

Tome 9

1907

SWETS & ZEITLINGER N.V.

AMSTERDAM - 1967

*Réimprimé avec le consentement des
propriétaires de la Revue*

TÊTES MISES A PRIX

DANS LES CITÉS GRECQUES

La mise hors la loi était en Grèce la punition des sacrilèges et des traîtres. Elle permettait au premier venu de tuer le proscrit, comme ennemi public. Le meurtrier ne faisait que se conformer à la formule de condamnation : πολέμος ἔστω καὶ νηποινεὶ τεθνάτω.

Longtemps on put s'en fier au zèle des bons citoyens : la chasse à l'homme des temps primitifs ne disparut pas de sitôt. Mais il vint un temps où l'on jugea bon, dans certaines circonstances, d'exciter les exécuteurs de bonne volonté par l'appât d'une prime. On faisait annoncer par la voix du héraut qu'une somme déterminée serait donnée à qui apporterait mort ou vif tel ou tel personnage. C'est ce qu'on appelait *χρήματά τινα ἐπικηρύττειν*¹ ou *ἐπαναγορεύειν*².

Voici, rangés par ordre chronologique, les cas où nous voyons pratiquer cette coutume. Je ne prétends pas, naturellement, que la liste soit complète.

1° Dans un récit où la légende se mêle étrangement à l'histoire, Nicolas de Damas raconte comment, au vi^e siècle, les Milésiens bannirent une première fois la famille des Néléides. Un membre de cette famille s'était emparé de la tyrannie. Après sa mort, un aisymnète nommé par le peuple confisqua les biens de ses enfants et fit promettre par le héraut une somme d'argent à qui les tuerait³.

2° D'après un lexicographe, dont la parole n'est pas une

1. Poll. IV, 93; Ammon. s. v. ἐπικηρύξαι; Lex. Seguer. p. 254, 21; Harpocr. s. v. ὅτι τὰ ἐπικηρυττόμενα, ἐπικεκηρυχέναι.

2. C'est le mot attique (Aristoph. *Oiseaux*, 1071, 1075, 1084; Thuc. VI, 60).

3. Nicol. Damasc. fragm. 54 (*Fragm. hist. gr.* III, p. 389) : τὰ δὲ ὄντα αὐτοῖς ἐδήμευσε καὶ ἀργύριον ἐκήρυξεν, εἴ τις αὐτοῦς κτείνειεν.

autorité suffisante, les Grecs se seraient engagés à payer cent talents à qui livrerait Xerxès mort ou vif¹.

3° Après la bataille de Salamine, on fit savoir aux triérarques que celui qui amènerait vivante la reine Artémise toucherait une prime de dix mille drachmes².

4° Éphialtès, ce citoyen de Malis qui indiqua aux Mèdes un sentier de montagne pour tourner les Thermopyles, se réfugia plus tard en Thessalie, par peur des Lacédémoniens. Les pythagores de l'Amphictyonie delphique mirent sa tête à prix. Il osa revenir dans sa patrie, à Antikyra; mais il y fut tué. L'assassin, Athènadès de Trachis, avait agi par haine personnelle; il n'en fut pas moins récompensé par les Lacédémoniens³.

5° Vers 449, les Milésiens lancèrent contre les Nèléides un second décret de proscription. Ce document vient d'être retrouvé. En voici les dispositions essentielles: «... Un tel, fils de Nympharètos, Alkimos et Cresphontès, fils de Stratônax, sont frappés du bannissement infligé à l'homicide, eux et leurs descendants. Quiconque tuera l'un d'eux recevra cent statères, pris sur les biens de Nympharètos. Les épimènes en charge auxquels se présenteront les meurtriers leur remettront l'argent; faute de quoi, ils le devront de leurs fonds...⁴. » Nulle part ailleurs nous ne trouvons de détails aussi précis.

6° En 415/4, Athènes fut prise d'une fureur sombre contre les Hermocopides et les profanateurs des mystères. Tous ceux des coupables qui lui tombèrent entre les mains furent mis à mort. Les fugitifs furent condamnés à la peine capitale, et leur tête mise à prix⁵. On voulut profiter de l'occasion pour frapper le philosophe athée Diagoras de Mélos; il prévint le

1. Harpocr. s. v. ἐπικεκηρυχέναι· καθάπερ Ξέρξης ἐπεκηρύξαν οἱ Ἕλληνας, εἴ τις ἦ ζῶντα ἢ νεκρὸν καταγάγῃ Ἀθηνάζει, δώσειν ἑκατὸν τάλαντα.

2. Hérod. VIII, 93: πρὸς δὲ καὶ ἄεθλον ἔχεστο μύρια ὄραγμαί.

3. Hérod. VII, 213: οἱ φυγόντι... ἀργύριον ἐπεκηρύχθη.

4. Sitzungsber. der Berl. Akad., 1906, p. 252 ss.... [τ] ὁ [ν ου ς] Νυμφαρῆτος καὶ Ἄλκιμον καὶ Κρεσφόντην [τό]ς Στρατιώνακτος φεύγεν τὴν ἐπ' αἰματι φυγὴν καὶ αὐτὸς καὶ ἐχθόνος, καὶ ὅς ἂν τινα τούτωι κατακτείνῃ, ἑκατὸν [στ]ατήρας αὐτοῖι γενέσθαι ἀπὸ τῶν [χρημά]των τῶν Νυμφαρῆτος. Τὸς δ' ἐπιμνήσιος, ἐπ' ὧν ἂν ἔλθωσιν [οἱ κατα]κτείναντες, ἀποδῶναι τὸ ἀργύριον· ἢν δὲ μή, αὐτὸς ὄφειλέεν. Voir notre commentaire dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, oct. 1906.

5. Thuc. VI, 60: ἐπανείπον ἀργύριον τῷ ἀποκτείναντι.

coup et se sauva. Il fut condamné par contumace pour impiété. Un décret fut rendu contre lui, contenant ces mots : « Si quelqu'un tue Diagoras le Mélien, il recevra un talent d'argent ; si quelqu'un l'amène vivant, il en recevra deux. » Au mois de mars de cette année 414, Aristophane faisait représenter les *Oiseaux*. Il ne manque pas de rappeler le décret, et il en explique le sens politique par une plaisanterie : « Qu'en ce jour même, dit-il, il soit proclamé que, si quelqu'un tue Diagoras le Mélien, il recevra un talent et que, si quelqu'un tue un des tyrans morts, il recevra un talent. » Puis il adapte la réalité à la fiction de sa comédie et fait publier par les oiseaux un décret aux termes duquel est mise à prix la tête de l'oiseleur Philocratès. Voilà pourquoi les renseignements que nous possédons sur l'affaire de Diagoras nous sont fournis pour la plus grande partie par les scoliastes d'Aristophane. Ces renseignements méritent toute confiance : ils sont empruntés à la *Συναγωγή* de Cratéros et à un traité de Mélanthios *Περὶ μυστηρίων*, et ces deux auteurs étaient documentés par la stèle érigée contre Diagoras¹.

7° En 404, les Syracusains soulevés contre Denys l'Ancien

1. Aristoph. *Oiseaux*, 1071-1077, 1084 :

Τῆδε μέντοι θῆμέρα μάλιστ' ἐπαναγορεύεται,
 ἦν ἀποκτείνῃ τις ὑμῶν Διαγόραν τὸν Μήλιον,
 λαμβάνειν τάλαντον, ἦν τε τῶν τυράννων τίς τινά
 τῶν τεθνηκότων ἀποκτείνῃ, τάλαντον λαμβάνειν.
 Βουλόμεσθ' οὖν νῦν ἀνειπεῖν ταῦτα χημεις ἐνθάδε·
 ἦν ἀποκτείνῃ τις ὑμῶν Φιλοκράτη τὸν Στρούθιον,
 λήψεται τάλαντον ἦν δὲ ζῶντ' ἀπαγάγῃ, τέτταρα...
 Ταῦτα βουλόμεσθ' ἀνειπεῖν.

Voici les scolies, avec les corrections de Wilamowitz, *Aristot. und Athen*, I, p. 287, n. 37. La première de ces scolies commente le passage qui vient d'être cité : Τοῦτο οὖν ἐκήρυξαν κατ' αὐτοῦ Ἀθηναῖοι καὶ ἐν χαλκῇ στήλῃ ἔγραψαν, ὡς φησι Μελάνθιος ἐν τῷ περὶ μυστηρίων. Ἄλλως. Ταῦτα ἐκ τοῦ ψηφίσματος εἰλήφην. Οὕτως γὰρ ἐκήρυξαν, τῷ μὲν ἀποκτείναντι αὐτὸν τάλαντον λαμβάνειν, τῷ δὲ ἄγοντι δύο.... Μελάνθιος δὲ ἐν τῷ περὶ μυστηρίων προφέρεται τῆς χαλκῆς στήλης ἀντίγραφον, ἐν ᾗ ἐξεκήρυξαν (mss. : ἐπεκήρυξαν) καὶ αὐτὸν καὶ τοὺς [μη] ἐκδιδόντας Ἕλληνας. Ἐν τῇ γέγραπται κατὰ (mss. : καὶ) ταῦτα ἔάν δέ τις ἀποκτείνῃ Διαγόραν τὸν Μήλιον, λαμβάνειν ἀργυρίου τάλαντον ἔάν δέ τις ζῶντα ἀγάγῃ, λαμβάνειν δύο. Puis vient la scolie des *Grenouilles*, 320 : Ὅθεν καὶ οἱ Ἀθηναῖοι ὡς διαχλευάζοντες τοὺς θεοὺς καταψηφισάμενοι ἀνεκήρυξαν τῷ μὲν ἀναιρήσοντι ἀργυρίου τάλαντον, τῷ δὲ ζῶντα κομίσαντι δύο. Ἐπειθον δὲ καὶ τοὺς ἄλλους Πελοποννησίους, ὡς ἴστωρεῖ Κράτερος ἐν τῇ συναγωγῇ τῶν ψηφισμάτων. Cf. Diod. XIII, 6, 7 : οἱ δ' Ἀθηναῖοι τῷ ἀνελόντι Διαγόραν ἀργυρίου τάλαντον ἐπεκήρυξαν. Pseudo-Lys. *C. Andoc.* 17-18 : τοὺς δὲ φεύγοντας ζητεῖτε συλλαμβάνειν ἐπικηρύττοντες τάλαντον ἀργυρίου δώσειν τῷ ἀπάγοντι ἢ ἀποκτείναντι.

firent promettre par le héraut une somme considérable à ceux qui le tueraient¹.

8° L'historien Nymphodôros, qui écrivait sous Philippe de Macédoine ou Alexandre, raconte une guerre servile qui eut lieu peu de temps auparavant : pour venir à bout de Drimacos, chef des révoltés, les Chiotes offrirent une forte prime à tout homme qui le ferait prisonnier ou apporterait sa tête, avec la liberté en plus, si c'était un esclave; si bien que Drimacos pressa son ami intime de gagner la récompense en le tuant².

9° Les Thébains mirent à prix la tête de Philippe de Macédoine³.

10° Antigone et Antipater mirent à prix la tête d'Eumène. Par des billets distribués dans son camp, ils promirent cent talents à quiconque le tuerait⁴.

11° Au commencement du III^e siècle, Ilien, dans la loi contre les tyrans, édictait les dispositions suivantes, dont le fond et parfois la forme semblent presque extraits des archives athéniennes : « Quiconque tuera le tyran ou le chef de l'oligarchie ou l'auteur d'un attentat contre la démocratie, s'il est sujet Ilien, recevra de la ville un talent d'argent le jour même ou le lendemain (τάλαντον ἀργυρίου λαμβάνειν παρὰ τῆς πόλεως αὐτῆμερον ἢ τῆ δευτέρῃ); le peuple lui érigera une statue de bronze et il aura sa nourriture au prytanée sa vie durant; dans les jeux, le héraut l'appellera par son nom aux premières places; il lui sera donné sa vie durant deux drachmes par jour. Si le meurtrier est un étranger, il lui sera donné autant. De plus, il sera citoyen et il aura le droit d'entrer dans la tribu qu'il voudra. Si le meurtrier est un esclave, il jouira de tous les droits et sera admis dans la cité conformément à la loi. Il recevra dans la cité trente mines le jour même ou le lendemain et, sa vie durant, une drachme par jour... Quiconque aura tué le tyran ou le chef de l'oligarchie ou l'auteur d'un attentat contre la démocratie, étant leur compagnon d'armes, et aura ensuite

1. Diod. XIV, 8, 3 : ἐπέκηρυξαν δὲ καὶ χρημάτων πλῆθος τοῖς ἀνελούσοι τὸν τύραννον.

2. Nymphodôros, cité par Athénée, VI, 90, p. 266 (*Fragm. hist. gr.*, II, p. 378) : ἐκήρυξε γὰρ ἡ πόλις χρήματα δώσειν πολλὰ τῷ αὐτὸν λαθόντι ἢ τὴν κεφαλὴν κομίσαντι.

3. Dem. *Sur la fausse ambassade*, 21 : χρήμαθ' ἑαυτῷ τοῦς Θεβαίους ἐπικέκηρυχέναι.

4. Plut. *Eum.* 8; Just. XIV, 1, 9; cf. Diod. XVIII, 63, 2.

rétabli la démocratie dans la ville, aura l'immunité pour tous actes par lui commis avec eux et recevra du peuple un talent d'argent¹. »

12° Quand déjà la Grèce avait perdu son indépendance, Mithridate envoya des lettres à un satrape de Carie pour lui annoncer que le traître Chairémôn ayant mis à l'abri ses fils Pythodôros et Pythiôn et ayant pris la fuite, il serait remis quarante talents à qui amènerait vivant l'un ou l'autre des proscrits, et vingt talents à qui apporterait leur tête².

Ce coup d'œil jeté sur l'ἐπικλήρυξις suffit à préciser la genèse et le sens de l'institution. Elle n'a presque jamais été qu'une arme de guerre, de guerre extérieure ou de guerre civile. En tout cas, la tête mise à prix est celle d'un ennemi public.

GUSTAVE GLOTZ.

1. *Inscr. jur. gr.*, n° XXII, I, l. 1-39; II, l. 4-14.

2. Michel, n° 50 : κήρυγμα ἐποίησα ὅπως, εἴαν τις ζῶντας ἐπάγη Χαιρήμονα ἢ Πυθόδωρον ἢ Πυθίωνα, λαβῆ τάλαντα τεσσαράκοντα, εἰ μὴ μόνον τὴν κεφαλὴν τινος τούτων ἐνένηκη, λάβῃ τάλαντα εἴκοσι.

L'HISTOIRE DES LAGIDES

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT ¹

M. Bouché-Leclercq a entrepris de nous donner une histoire des Lagides. Ce n'était pas une tâche aisée. La période qui suit la mort d'Alexandre ressemble aux solitudes qui enveloppent l'Égypte. Partout, des sables mouvants, sur lesquels on n'a aucune prise, hérissés de loin en loin par d'inextricables touffes de buissons épineux. Cette époque réalise ce paradoxe d'être à la fois un désert et un maquis. Les textes d'auteurs y sont rares. Nous ne les connaissons en général que par l'intermédiaire de compilateurs sans critique dont l'un, Justin, est la bête noire de M. Bouché-Leclercq. Il y a bien Polybe. Mais ce type du capitaine en retraite est plus riche en prétentions qu'en talent. Le penseur et l'homme d'État qu'il croit être font tort chez lui à l'observateur et à l'écrivain. Son charabia lui attire des coups de boutoir qui ne sont que trop justifiés². Il y a bien les papyrus. Mais, pour un problème qu'ils aident à résoudre, ces misérables lambeaux de pelure d'oignon en posent mille dont on cherche vainement la clef.

Si, du moins, les acteurs du drame hellénistique étaient faciles à distinguer les uns des autres! Mais ils ne se contentent pas de s'agiter confusément dans une ombre crépusculaire. Ils se cachent à qui mieux mieux le visage sous le même masque et se livrent entre eux à un déplorable assaut d'homonymies. Le Ptolémée qui règne est perpétuellement doublé d'une foule de Ptolémées qui ne règnent pas : celui-ci, gouver-

1. A. Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides* : t. I, *Les Cinq premiers Ptolémées (323-181 avant J.-C.)*; t. II, *Décadence et fin de la dynastie (181-30 avant J.-C.)*. Paris, Ernest Leroux, 1903 et 1904.

2. *Hist. des Lagides*, t. I, p. 338, n. 3, et p. 347, n. 1.

neur de Telmesse¹, celui-là, préfet d'Alexandrie², tel autre, chef de mercenaires³, tel autre, vice-roi de Cyrène⁴, tel autre, harangueur d'ambassade⁵, tel autre, reclus du Sérapéum⁶. Qu'un lapicide négligent, en gravant sur marbre le nom d'un de ces comparses, vienne à sauter le *l* de la première syllabe, on se félicite de sa bévue : grâce à elle, on discerne le personnage, et un barbarisme donne droit de cité à un « Polémée » qui se détache ainsi du groupe de ses ménechmes⁷.

Pour les femmes, l'imbroglie est pire encore. Sous les premiers Lagides, on s'empêtre à plaisir dans les Arsinoé⁸, les Bérénice⁹, les Laodice¹⁰. Sous les derniers, on erre à l'aveuglette entre les Cléopâtre. Quand, dans le harem d'un même souverain, ce nom de Cléopâtre est porté à la fois par la mère, la sœur, la nièce et la fille, et quand le sultan du lieu, en vertu de l'inceste dynastique, les épouse toutes¹¹, il y a de quoi devenir fou¹².

*
* *
*

Des deux périodes entre lesquelles M. Bouché-Leclercq partage, à peu près également, son récit, ce n'est pas la première, celle de l'apogée, c'est la seconde, celle de la décadence, qui offre le plus vif intérêt. Il est facile de s'expliquer cette anomalie.

Les trois siècles qui vont de la mort d'Alexandre à la bataille d'Actium (323-30 avant J.-C.) se déroulent suivant un

1. *Hist. des Lagides*, t. I, p. 153, n. 3, et p. 206, n. 2 (Ptolémée, fils de Lysimaque).

2. *Ibid.*, p. 291, n. 1 (distinct d'un Ptolémée, fils de Chrysermos, qui est mentionné en même temps).

3. *Ibid.*, p. 308, n. 1 (Ptolémée, fils de Thraséas).

4. *Ibid.*, t. II, p. 86, n. 1 (Ptolémée Apion).

5. *Ibid.*, p. 18, n. 3 (Ptolémée, frère de Comanos?).

6. *Ibid.*, p. 4, n. 1 (Ptolémée, fils de Glaucias).

7. *Ibid.*, t. I, p. 44, n. 1 (Ptolémée, neveu d'Antigone le Borgne).

8. *Ibid.*, p. 201, n. 1.

9. *Ibid.*, p. 211, n. 3.

10. *Ibid.*, p. 279, n. 1.

11. Voir le cas de Ptolémée Physcon, *ibid.*, t. II, p. 64, n. 2.

12. Comme rébus généalogique, je recommande aussi celui de la postérité de Ptolémée Aulète (*ibid.*, p. 145, n. 1).

rythme inverse. Au début, nous assistons à l'émiettement, continu et progressif, d'un vaste empire, et les Lagides sont les agents, conscients et systématiques, de cette dissolution. A la fin, nous voyons se reconstituer une domination mondiale, et ce sont les Romains qui réalisent à leur profit, avec un déplacement d'axe, le rêve du conquérant macédonien. Dès l'heure où reparait avec eux cette ferme volonté de régir la terre, l'horizon s'élargit; les heurts des peuples cessent d'offrir l'aspect mesquin de « batailles de rats »¹ dans un trou, et la grandeur des ambitions fortes rayonne à nouveau sur les événements humains.

Pydna (168) marque la ligne de partage entre ces deux versants historiques. Lorsqu'au lendemain de la défaite de Persée, Popilius Laenas trace, du bout de son bâton, un cercle autour d'Antiochus Épiphanes et somme le Séleucide victorieux de renoncer à toute prétention sur l'Égypte², ce geste impérial du légat sénatorial a la valeur d'un symbole : il signifie que la phase de déchaînement des forces centrifuges est close et qu'une autorité supérieure entend rassembler souverainement la boucle disloquée du bassin méditerranéen.

Ainsi, la physionomie de l'Orient hellénistique est bien différente, selon qu'on se place au delà ou en deçà de la victoire de Paul-Émile. Avant Pydna, morcellement et désordre. Par un contraste ironique, celui-là même qui escamotait avec une habileté macabre le corps d'Alexandre pour en faire comme le talisman de sa dynastie³, Ptolémée I^{er}, ensevelissait également la pensée du maître, ce rêve de domination universelle qui avait dévoré le héros. Dès la première heure, les Lagides nous apparaissent comme les champions du partage et du démembrement. Seuls des Diadoques, ils font fi de l'unité du monde. Un idéal bourgeois préside à leurs actes. Ils ont beau être une famille tragique, aussi tragique dans l'histoire que celle des Atrides ou des Labdacides dans la légende,

1. Expression d'Alexandre, à propos de la campagne d'Agis III contre Antipater en Arcadie : « ἔχει τις γεγονέναι μυσμαχία » (Plutarque, *Agésilas*, XV, 6).

2. *Hist. des Lagides*, t. II, p. 25-26.

3. *Ibid.*, t. I, p. 19-20.

aucune noble chimère politique n'est là pour rehausser leurs convoitises et jeter un reflet de grandeur sur la monstrueuse prolifération de leurs vices.

A part le premier, Soter (323-283), qui fut du moins une intelligence lucide, circonspecte, positive, et le troisième, Évergète (246-221), qui eut des vertus d'homme privé, ces Lagides nous offrent une des plus stupéfiantes collections de crimes et de dépravations qu'on puisse relever dans l'histoire des familles souveraines : polygamie, inceste, complaisances séniles, mariages d'intérêt aboutissant à d'effroyable tueries familiales comme le massacre de Cassandria¹, femmes qui passent de lit en lit, au gré des combinaisons politiques², rivalités féroces de mères et de filles³, bouleversement total de tous les liens du sang, drames de palais, empoisonnements et vengeances, parricides tellement chroniques qu'en présence de ces répétitions monotones on se demande s'il n'y a pas double emploi⁴, intrigues étranges, rappelant les plus fantastiques imaginations des *Mille et une nuits*, comme le décès clandestin de Ptolémée IV Philopator, que ses vizirs continuent à faire régner plusieurs années après sa mort⁵. Elle a quelque chose de capiteux et d'hallucinant, cette lourde atmosphère de sérail, où partout, sous les pas d'êtres hybrides, dans la splendeur d'un décor paré de toutes les merveilles de la nature et de l'art, l'horreur fume avec le parfum des aromates. Il n'est pas jusqu'à l'érotisme alambiqué de la production littéraire, au caquetage des « gratte-papiers se chamaillant sans fin dans la volière des Muses »⁶, qui n'ajoute à cet effet de cauchemar. Quand, en face d'un prince ignominieux, « alourdi par la paresse et l'orgie, traînant sur des jambes vacillantes le ventre boursoufflé qui lui valut le

1. *Hist. des Lagides*, t. I, p. 152-153 (Kéraunos épousant sa sœur Arsinoé afin d'endormir sa méfiance et d'égorger ses enfants).

2. *Ibid.*, t. II, p. 100, 106, 111, 126 (Cléopâtre-Séléne, unie à son frère Ptolémée Lathyré ou le Pois-Chiche, à Antiochus Grypus ou le Nez-Crochu, à Antiochus le Cyzicène, frère et rival du précédent, à Antiochus le Pieux, fils de son troisième mari).

3. *Ibid.*, t. II p. 81 (Cléopâtre II et Cléopâtre III).

4. *Ibid.*, t. II, p. 104.

5. *Ibid.*, t. I, p. 332-339.

6. Mot de Timon de Phlionte (*ibid.*, p. 220, n. 4).

surnom de Physcon, » les auteurs nous montrent le génie de l'Occident apparaissant sous la figure de Scipion Émilien¹, on est vraiment reconnaissant à ces « collecteurs d'anecdotes » de faire circuler une bouffée d'air frais à travers l'épouvantable charnier.



Deux autres traits caractérisent ce monde en putréfaction : en bas, l'« ochlocratie »², la domination irresponsable de la populace, le soulèvement endémique des bas-fonds de l'énorme capitale cosmopolite, Alexandrie, recouvrant et paralysant comme une verrue gigantesque tous les éléments sains du pays ; en haut, la gynécocratie. « Aussi bien du côté des Lagides que des Séleucides, » dit M. Bouché-Leclercq³, « le n^e siècle avant notre ère marque l'intrusion et l'influence croissante des passions féminines dans le gouvernement des royaumes hellénistiques. Ce qui reste d'énergie dans le sang appauvri de ces dynasties, rongées par l'inceste et la débauche, se réfugie et se concentre dans ces types de reines ambitieuses, qui n'ont d'autre morale que la poussée instinctive de leurs affections et de leurs haines. Au fond, c'était un retour aux mœurs égyptiennes et comme une revanche du génie national sur l'hellénisme. Diodore constate qu'en Égypte la reine a plus de puissance et est plus respectée que le roi, et il l'explique par la légende d'Isis gouvernant le royaume après la mort d'Osiris de façon à ne pas faire regretter son veuvage. Il ne manque pas, parmi les Lagides, d'Isis qui s'appellent Cléopâtre. »

Cléopâtre ! La royale courtisane qui a particulièrement illustré ce nom n'était peut-être supérieure ni en beauté ni en intelligence politique à la plupart des cinq ou six⁴ princesses homonymes qui s'étaient assises avant elle sur le trône des

1. *Hist. des Lagides*, t. II, p. 69.

2. Polybe, VI, 4, 6.

3. *Hist. des Lagides*, t. II, p. 89.

4. Pour M. Bouché-Leclercq, Cléopâtre Philopator, « qu'on s'est habitué à appeler Cléopâtre VII, » est Cléopâtre VI (*Hist. des Lagides*, t. II, p. 179, n. 1).

Ptolémées. Il n'est pas sûr que la « brune Lagide » ait, plus que ses devancières, allaité

Les deux enfants divins, le Désir et la Mort.

Mais les temps ne sont plus les mêmes. On a franchi le tournant de Pydna. De nouveau s'est posé le problème de la domination du monde. La fille ambitieuse et splendide du besogneux Aulète lutte, avec les inépuisables ressources de la ruse, avec les infinies séductions de la grâce, au premier rang d'un magnifique drame shakespearien. Son règne est compris entre Pharsale et Actium. Il s'ouvre par une émouvante tragédie humaine : la mort de Pompée. Il se clôt sur une prodigieuse tragédie politique : le duel d'Octavien et d'Antoine. L'enjeu de cette partie aux péripéties formidables est la souveraineté de l'univers. Tous les joueurs, quels qu'ils soient, vivent d'une vie intense. Ce ne sont plus les fantoches incohérents ou indistincts de l'âge des « batailles de rats ». Ce sont des figures de plein relief, dont les noms éclatants n'ont plus cessé de hanter le souvenir des peuples. Il en est d'eux comme des artisans de la Révolution française. Dans l'épopée qui se déroule de 1789 à 1815, beaucoup des combattants purent être, individuellement, assez médiocres. Et cependant, soulevés par la grandeur des événements auxquels ils collaborent, ils marchent à fière allure, nous illusionnant sur leur taille, même aux côtés de Mirabeau ou de Napoléon. Aux environs de l'an 44 avant notre ère, le même phénomène s'est produit. L'idée de l'Empire, qui s'est personnifiée en César, rayonne sur la scène du monde, suscitant l'enthousiasme ou la haine, mettant en valeur, par dévouement ou réaction, une surprenante variété de caractères. Qu'eussent été Brutus et Cassius en des temps plus calmes ? Des ombres lilliputiennes. Ce n'est pas seulement dans la politique, c'est aussi dans l'histoire que « le bloc » est parfois une réalité.

Par quel singulier privilège, dans ces crises maîtresses de l'humanité, les petites et les mesquineries, bien loin d'ôter de sa force à la tempête, n'ont-elles d'autre effet que d'y répandre le pittoresque et la vie ? Il semble que le frisson soit

plus terrible, lorsqu'il alterne avec le sourire, et l'on goûte mieux les scènes de tragédie pure, lorsqu'elles succèdent à certaines éclaircies comiques, comme le spectacle des ambitions hypocrites de Pompée¹, comme l'amusant épisode des avances de Cicéron à Cléopâtre dans les jardins de César².

*
* * *

J'ai essayé de montrer la différence d'intérêt que présentent les deux volumes de M. Bouché-Leclercq. Que son récit passionne lorsque l'auteur, abordant le drame impérial, a pour sources la prose de César, les lettres de Cicéron, l'épitomé lapidaire du monument d'Ancyre, c'est ce dont nul ne sera surpris. Mais où vraiment le mérite personnel de l'historien étonne, c'est dans la période ingrate où, n'étant guère soutenu par le sujet, il rend chaleureusement la vie à de la poussière de documents et à de la décrépitude humaine. Il y a en M. Bouché-Leclercq un érudit et un philosophe. L'érudit aime les recherches de détail, approfondies et scrupuleuses; le philosophe a le goût des larges synthèses. L'un, avec un robuste bon sens, fouille les « nids à controverses ». L'autre, doué d'une intelligence organisatrice et plastique, n'estime pas qu'il est de son devoir de ne laisser aucun problème « aux Saumaises futurs », et, sans s'attarder plus que de raison aux travaux d'approche, il bâtit. La dernière œuvre de M. Bouché-Leclercq est une de celles où se manifestent le mieux les nuances diverses de sa forte personnalité.

GEORGES RADET.

1. *Hist. des Lagides*, t. II, p. 150-158.

2. *Ibid.*, p. 219-220.

NOTES GALLO-ROMAINES

XXXIII

SILIUS ET LA ROUTE D'HANNIBAL¹

Silius Italicus me semble mériter plus de confiance qu'on ne lui en accorde d'ordinaire. Il a copié Tite-Live, je le veux bien ; mais il ajoute à Tite-Live bien des détails qui viennent, directement ou indirectement, de quelque auteur plus ancien, et, je le croirais volontiers, de ces compagnons ou de ces historiographes d'Hannibal, que les Romains n'ont jamais cessé d'étudier, Chéréas, Sosylos ou Silénos².

Le col du Pertus. — Silius est le seul historien d'Hannibal qui nous parle du col du Pertus et de ses bois, *frondosa cacumina*³. — A propos de ce col, il raconte la légende de la nymphe Pyréné, amante d'Hercule⁴. L'a-t-il intercalée de lui-même dans le récit de la marche d'Hannibal ? Cette intercalation ne se trouvait-elle point déjà, plutôt, chez un de ces historiens d'Hannibal, toujours préoccupés, comme le leur reproche Polybe, de mêler à la vie de leur héros celle des héros d'autrefois⁵ ?

Passage à Elne. — Polybe n'en parle pas, quoiqu'il l'ait connu⁶ ; Tite-Live le mentionne ; mais Silius ajoute ce détail, que le pays, du côté septentrional du Pertus, était le « pays des Bébryces⁷ », *aula*⁸ *Bebrycia*.

1. Dans le même sens que nous, Heynacher, *Ueber die Stellung des Silius Italicus unter den Quellen zum zweiten Punischen Kriege*, Nordhausen, 1877 (progr.), p. 20-21.

2. Heynacher a défendu la thèse qu'Ennius était la source de Silius.

3. III, 415 ; 442 : *Densos abiete lucos*. Cf. ici, p. 18.

4. III, 420-441.

5. Polybe, III, 48, 7-9.

6. Cf. *Rev. Ét. anc.*, 1906, p. 323 et s.

7. III, 443 ; de même, et chez lui seulement, mention du séjour d'Hasdrubal dans ce même pays des Bébryces (XV, 494). Le renseignement se trouvait également chez Dion Cassius (cf. édit. Boissvain, p. 189), qui a, sur quelques points, la même source que Silius, et différente de celle de Tite-Live (*contra*, Posner, *Quibus auctoribus in bello Hannibalico enarrando usus sit Dio Cassius*, Bonn, 1874, p. ex. p. 56).

8. *Aula* signifie ici non le palais (cf. Silius, I, 167 ; III, 423), mais le pays ou la ville (cf. XV, 494) ; *Thesaurus*, II, c. 1457.

La marche à travers le Languedoc. — Polybe et Tite-Live font une vague allusion à des peuples *metu aut pretio pacatis*¹. Mais Silius parle d'un accueil fâcheux reçu chez les Volques, de ravages exercés sur leurs terres, d'un chemin ouvert à main armée². Et cela est à rapprocher du fait qu'Hannibal paraît avoir perdu beaucoup de monde entre les Pyrénées et le Rhône³.

Le passage du Rhône. — Hannibal, dit Silius, se hâtait, *festino milite*, d'arriver au Rhône⁴ : ce qui est une preuve de plus que le passage a eu lieu le plus tôt possible, c'est-à-dire à l'endroit traditionnel de la traversée, de Beaucaire à Tarascon⁵.

1. Tite-Live, XXI, 26, 6; mêmes expressions chez Polybe, III, 41, 7.

2. *Inde ferox quasitum armis per inhospita rura Volcarum populatur iter*, III, 444-5.

3. Cf. Hirschfeld, *Festschrift für Theodor Gomperz*, Vienne, 1902, p. 162.

4. III, 446. — Heynacher, p. 20, dit que Silius place le combat livré par Hannibal sur la rive droite du Rhône. C'est une erreur : Silius (III, 445-6) dit *minaces ripas*. Le même Heynacher dit que Silius fait passer le Rhône sur un pont; mais Silius dit (III, 455) : *Invadunt alacres inimicum pontibus amnem, et pontibus se rapporte à inimicum et non à invadunt*.

5. On place d'ordinaire beaucoup plus au nord, vers Roquemaure, le passage du Rhône. Voici les raisons qui me font préférer Tarascon, après quelques autres (*Hannibal's passage of the Alps*, by a member of the University of Cambridge, Londres, 1830, p. 35; Henry Lawes Long, *The March of Hannibal from the Rhone to the Alps*, Londres, 1831, p. 17-30; Ukert, II, p. 573-584; d'après lui, Franke, *De via, qua Hannibal*, etc., 1842, Sagan, p. vi; Gilles, *Annibal et Publius Cornelius Scipion*, Paris et Marseille, 1872, p. 18; Colin, p. 287-310) : 1° il est visible que, lorsque Polybe (ou son interpolateur) parle du « passage du Rhône », τῆν τοῦ Ῥοδανοῦ διαβάσιν, il songe au passage de Tarascon, puisqu'il le mentionne à propos d'une route romaine (III, 39, 8), et que la route romaine passait le Rhône à Tarascon; 2° les nombreux vaisseaux qu'Hannibal rencontra sur le Rhône servaient « au trafic maritime », ἐκ τῆς θαλάσσης ἐμπορίας (Polybe, III, 42, 2), ce qui ne serait guère possible au nord de Tarascon; 3° Hannibal trouva là une flottille très nombreuse, servant à la traversée des voyageurs de la route, *ad vicinalem usum paratarum* (Tite-Live, XXI, 27, 8); cela suppose une route très fréquentée, et il n'y en a pas, dans ces parages, d'autre que celle qui aboutit à Tarascon; 4° les Volques attendaient Hannibal sur l'autre rive (Tite-Live, XXI, 26, 6); ils se sont donc placés à l'endroit traditionnel du passage, Tarascon; 5° les soldats d'Hannibal ne connurent ou ne s'aperçurent qu'après le passage qu'on s'éloignait de la mer et qu'on marchait vers le nord (Polybe, III, 47, 1; Tite-Live, XXI, 30, 4); ils l'auraient bien vu avant le passage si, à Nîmes, on avait quitté la route de Tarascon qui va droit à l'est; 6° Hannibal ne fit son choix entre les différentes routes des Alpes qu'après le passage du Rhône (Polybe, III, 44, 5-13; Tite-Live, XXI, 29, 6-30) : il faut donc qu'il ait passé le Rhône à un endroit qui laissât indécise la route, qui lui permit de s'engager soit dans la route de l'Arc, soit dans celle de la Durance, soit contre Marseille et Scipion, et cet endroit ne peut être que Tarascon. — Il est vrai qu'aujourd'hui le Rhône à Tarascon forme plusieurs îles, et que là où Hannibal franchit le fleuve, il semble qu'il n'y en eût pas (cf. Tite-Live, XXI, 27, 4; Zonaras, VIII, 23, 3). Mais, outre qu'il a pu passer un peu en amont ou un peu en aval de Tarascon, il n'est pas du tout prouvé que ces îles fussent continnes en ce temps, et qu'il n'y eût pas un chenal d'eau suffisant entre Beaucaire et Tarascon. Cf. plus loin, p. 19-21 et 25-26. — Un système moins répandu encore que celui de Beaucaire consiste à placer le passage près d'Arles (*circa vel paulo infra Arelatensem agrum*, Doujat, notes à Tite-Live, 1678, éd. de Venise, II, 1714, p. 537; etc.). Je le préférerais à la rigueur aux systèmes d'Avignon, de Roquemaure, de l'Ardoise, de Saint-Étienne-des-Sorts, de Pont-Saint-Esprit et de Bourg-Saint-Andéol.

Du Rhône aux Alpes. — Silius ne parle pas de la marche le long du Rhône jusqu'à l'Isère et jusqu'au pays des Allobroges. Car, tout de suite après le passage, il envoie Hannibal chez les Tricastins et les Voconces¹. Est-ce pour raccourcir son récit? Est-ce, au contraire, parce qu'il a cru à une marche des Carthaginois par les vallées de l'Aygue et du Buech²? Je n'ose me prononcer. Mais, cette fois, il n'apporte aucune lumière au débat, et il faut, chez lui comme chez Tite-Live, faire abstraction des noms propres et ne voir que la description des lieux³.

Le passage du grand torrent. — Silius dit qu'il causa la perte de beaucoup de soldats⁴. Tite-Live parle seulement d'un trouble jeté dans l'armée⁵: cela ne suffirait pas pour expliquer l'insistance avec laquelle il décrit ce passage. Et cette descrip-

1. Silius, III, 466-467.

2. C'est la marche défendue, avec quelques variantes, par de Fortia d'Urban (*Diss. sur le passage*, etc., Paris, 1818, p. 8-18; etc.), Imbert-Desgranges (*Bull. de l'Acad. delphinale*, V, 1859 (1853), p. 67-68; etc.), Montlahuc (*Le vrai chemin d'Annibal dans les Alpes*, Paris, 1896).

3. La controverse sur le chemin d'Hannibal peut être, en effet, ramenée à ceci : faut-il tenir compte surtout des noms géographiques cités par Tite-Live : Tricastins, Voconces, Tricores et Durance (et alors, nécessairement, il faut accepter le Genève ou un col du Viso)? ou faut-il tenir compte surtout des descriptions de routes de Polybe et de Tite-Live (et alors, presque nécessairement, il faut accepter le Cenis; le Petit-Saint-Bernard est absolument impossible, cf. *Rev.*, 1906, p. 355; 1907, p. 83-84)? En d'autres termes, faut-il s'en tenir à la lettre ou à l'esprit des textes?

Je n'hésite pas à répondre que tous les noms propres qui se trouvent chez Tite-Live (sauf celui des Allobroges, mentionné également par Polybe) sont des additions faites par l'auteur latin, des gloses géographiques ajoutées par lui au récit du témoin oculaire dont il se sert. En effet : 1° la route que jalonnent ces noms (de Valence à la Durance par le col de Cabre) est la route directe, et précisément Tite-Live, ou plutôt sa source, disait (XXI, 31, 9) qu'Hannibal marcha *non recta regione*. Donc ces noms forment un contresens géographique et proviennent d'additions maladroites. 2° Tite-Live, ou sa source, dit qu'Hannibal, en marchant vers les Alpes, tourna à gauche, *ad lævam* (*id.*) : or, en prenant la route que ces noms lui feraient suivre, il marche devant lui. Autre contresens. 3° Après les Tricores de Gap, Hannibal aurait rencontré un peuple qui différerait des Gaulois, *haud sane multum lingua moribusque abhorrentes* (XXI, 32, 10). Or, passé les Tricores de Gap, on entrerait chez les Caturiges de Chorges, qui étaient, semble-t-il, des Gaulois, et que rien ne permet de différencier des Tricores (cf. Plin., III, 121). 4° Tite-Live n'est pas étranger à des interpolations de ce genre. Précisément, à propos des routes des Alpes, lorsqu'il raconte, à la date de 390, l'invasion de Bellecève, il ajoute un de ces mêmes noms, *Tricastinos* (V, 34, 6). Autre glose erronée, celle-là historique (V, 34, 1).

Il me paraît donc qu'il ne faut pas tenir compte des noms géographiques insérés par Tite-Live, qu'il faut étudier son texte comme si ces noms n'existaient pas, et lire par exemple (XXI, 31, 9) : *Ad lævam flexit, inde tendit haud usquam impedita via*, etc. Et alors, l'accord est absolu entre Tite-Live et Polybe : vous avez, en rapprochant ces deux textes, la description de la route d'Hannibal faite par un de ses compagnons, et cette description, presque sans incertitude, vous mène le long de l'Isère, dans le Graisivaudan, en Maurienne et au mont Cenis.

4. III, 474-476.

5. Tite-Live, XXI, 31, 10-12; de même Heynacher, p. 20.

tion et la mention de ces dangers ne peuvent convenir qu'à la traversée du Drac, près de son embouchure. Nous sommes donc sur la route de l'Isère et du Graisivaudan.

La vue des Alpes. — Silius décrit les Alpes, leurs neiges éternelles, leurs tempêtes, leurs avalanches, au moment où les soldats commencent à les entrevoir¹. Il en est de même chez Tite-Live², mais avec beaucoup moins de détails et moins de rhétorique³. Il me semble donc que c'est à ce moment de la marche d'Hannibal que leur source commune plaçait la description détaillée et amplifiée des Alpes et de leurs dangers. Ce moment, c'est, je crois, à l'entrée de la Maurienne : on a là, en effet, lorsqu'on tourne vers le sud, la première impression des grandes Alpes. Et nous sommes sur la route du Cenis.

Les habitants des Alpes. — Silius parle ensuite des indigènes qu'il appelle *Alpina manus*, et il note surtout leurs chevelures incultes, *rigidæ comæ squalore perenni*⁴. Nous pouvons reconnaître en eux les Ligures *intonsi capillatique*⁵. Nous ne sommes plus chez des Celtes. De même, Tite-Live nous dit qu'au moment où l'armée entra dans les Alpes, elle quitta la terre gauloise : car les indigènes ne parlaient pas la même langue et n'avaient pas les mêmes mœurs, sans être cependant très différents⁶. Or, à l'entrée de la Maurienne, finit le territoire celtique des Allobroges et commence le territoire alpino-ligure des Médulles.

1. Silius, III, 477-539.

2. Tite-Live, XXI, 32, 7.

3. Heynacher a noté (p. 21) les détails ajoutés par Silius : 1° les soldats enfonçant dans les ravines pleines de neige (III, 520-521); 2° les avalanches (III, 521-522); 3° la tempête de Corus (III, 523-527); 4° la mer de glace (III, 528-535). Silius a emprunté ces détails en partie à quelque description des Alpes, en partie (conjecture d'Osiander, *Der Hannibalweg*, 1900, p. 148) au récit de la descente du Cenis (cf. Tite-Live, XXI, 36, 5-8, et surtout Zonaras, VIII, 23, 5, Boissevain, p. 203). Zonaras (c'est-à-dire Dion Cassius) est celui de tous les écrivains qui, par endroits, se rapproche le plus de Silius.

4. III, 540-546. Cf. Tite-Live, XXI, 32, 7 : *Homines intonsi incultique*. Aucune description de ce genre chez Polybe.

5. Lucain, I, 442; Pline, III, 47, 135; XI, 130. Cf. de même l'épithète de *pernix* que leur donne Silius (III, 545), qui est l'épithète la plus fréquemment accolée au nom de Ligure. Je me demande si les *ora horrida* de ces montagnards (Silius, III, 542) ne sont pas une allusion aux goitreux que les Anciens ont signalés surtout chez les Médulles de la Maurienne (Vitruve, VIII, 3, 20, p. 198, Rose). Qu'on songe encore aux crétiens que l'on rencontre en Maurienne. Il y a là, chez Tite-Live ou sa source, la généralisation de quelques faits observés par l'armée d'Hannibal.

6. Tite-Live, XXI, 32, 10 : *Gallos* [les guides d'Hannibal], *haud sane multum lingua moribusque abhorrentes*. Cf. Strabon, II, 5, 28.

La hauteur des Alpes. — Hannibal semble dire que cette montée des Alpes représente « le plus haut sommet de Jupiter », *summum Jovis culmen*¹. Or, ceux des géographes anciens qui ont parlé de la Maurienne y plaçaient « les plus hauts sommets » des Alpes².

Le passage des Alpes. — Hannibal, dit Silius, ne passa pas les Alpes par la route d'Hercule³. — La « route d'Hercule », au temps d'Hannibal était celle du mont Genève, route appelée telle par tous les voyageurs⁴ : il faut donc chercher ailleurs son passage : et il ne reste plus que le Cenis.

La route d'Hasdrubal. — Hasdrubal, au contraire, dit Silius, a suivi cette « route d'Hercule »⁵. Donc il est, lui, passé par le mont Genève : ce qui, du reste, explique la rapidité de sa marche.

Le croisement des routes d'Hannibal et d'Hasdrubal. — Après être arrivé au sommet des Alpes, dit Silius, Hasdrubal vit le camp de son frère⁶. Il faut donc que les deux routes se soient rencontrées. Or, à Suse, à peu de lieues des deux cols, la route du Genève se confond avec celle du Cenis. Rien n'était plus facile à Hasdrubal, en une demi-journée, que d'aller contempler le camp et l'œuvre d'Hannibal à la descente du Cenis.

Je ne dis pas que la lecture de Silius Italicus permet de résoudre le problème de la route d'Hannibal. Mais il m'a semblé qu'elle apportait des arguments nouveaux en faveur de la double thèse, Tarascon pour le Rhône, Cenis pour les Alpes.

CAMILLE JULLIAN.

1. III, 510. Bien que par ce mot Silius fasse allusion au Capitole, je crois cependant, avec Osiander (*Der Hannibalweg*, p. 138), qu'il renferme *mehr als eine bloss dichterische Redensart*.

2. Peut-être d'après les récits des historiographes d'Hannibal ; Strabon, IV, 6, 5 : Μέδουλλοι, ὅπερ τὰς ὑψηλοτάτας ἔχουσι κορυφάς. La Roche-Melon, qui domine le mont Cenis, passa pour le principal sommet des Alpes (P[isanski], *Historisch-eritische Untersuchung*, Kœnigsberg, 1757, p. 5 ; Osiander, *Der Hannibalweg*, p. 137-8 ; *Bull. de Géogr. hist.*, 1901, p. 262). Silius dit qu'on arriva au sommet en douze jours (III, 554). Tite-Live dit le neuvième jour (XXI, 35, 4) ; de même Polybe (III, 53, 9).

3. *Vestigia linquere nota Herculis edicit magni*, III, 513-4. Osiander (*Der Hannibalweg*, 1900, p. 46) a noté l'importance de ce passage de Silius, mais il croit que Silius appelle ici « route d'Hercule » la route du Petit-Saint-Bernard, et il se sert de ce texte pour combattre la théorie de ce col.

4. *De mirabilibus auscultationibus*, 85.

5. *Herculeæ quærit vestigia plantæ*, XV, 505.

6. *Ventum in culmen, castrisque resedit Hannibalis* (XV, 506-507).

QUESTIONS HANNIBALIQUES

I

LES BOIS DU PERTUS

De la rive droite du Tech, près du Boulou, jusqu'au village espagnol de la Junquera, c'est-à-dire sur une étendue de seize kilomètres, le sol du passage du Pertus est presque entièrement couvert de forêts de chênes-lièges. La plupart de ces forêts ne sont pas très anciennes; quelques-unes ont remplacé des bois de chênes verts; les autres ont été semées sur de vastes terrains qui avaient été jusqu'alors destinés à cultiver du seigle ou à faire paître des troupeaux. Le nom de *Garrigues* que portaient ces terrains indique qu'ils avaient été anciennement couverts de chênes-kermès, en catalan *garulla*. Vers 1886, on planta autour des glacis du fort de Bellegarde une grande quantité de pins et de sapins qui sont devenus superbes. On trouve aussi quelques pins sur le versant nord de l'Écluse-Haute et l'on peut en voir de très beaux dans quelques jardins du Pertus.

J'ai quelquefois rencontré de jeunes pieds d'ifs que la hache du bûcheron n'a pas tardé à faire disparaître sur les pentes des coteaux qui s'étendent, pendant trois kilomètres, entre le Pertus et l'Écluse-Haute : dans ce dernier endroit se trouvent des ruines considérables de constructions romaines que je crois être les restes de l'enceinte des Trophées de Pompée.

Ce sont ces coteaux sur les flancs desquels ont été creusées les quatre routes carrossables qui, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, ont successivement relié la Gaule à l'Espagne, à travers les Pyrénées Orientales (*via Domitia*, route Aragonaise, chaussée de Louis XV et route actuelle), et que

Silius Italicus représente comme couverts de bois de pins, lors du passage des Pyrénées par l'armée d'Hannibal¹. On peut, en effet, constater que nulle part dans le reste de la traversée de cette chaîne par le Pertus, il n'existe de coteaux, mais seulement de larges vallées ou d'étroits défilés.

Les coteaux de l'Écluse-Haute sont aujourd'hui plantés de chênes-lièges; mais, d'après les considérations précédentes, rien ne s'oppose à ce que des pins y aient réellement existé, lesquels auraient disparu depuis longtemps, soit par l'effet de la main de l'homme, soit à la suite de violents incendies.

JACQUES FREIXE.

Fait au Pertus, le 14 décembre 1906.

II.

LE RHONE A TARASCON

(PLANCHE I)

1° Date des ouvrages séparatifs des bras de Beaucaire et de Tarascon.

L'ouvrage le plus ancien est la digue divisoire AB; il figure sur des plans de 1782 et servait à réunir les deux ponts de bateaux qui desservaient Beaucaire et Tarascon, avant la construction du pont suspendu actuel, qui remonte à 1829.

Le bras de Beaucaire était séparé de celui de Tarascon, non seulement par la digue divisoire, mais encore par un atterrissement, connu sous le nom de *Jarniet* (d'où l'on a fait actuellement *Gernica*), et qui, dès 1826, se prolongeait jusqu'au point où se termine actuellement l'île de Gernica, en aval du viaduc du chemin de fer, dont la construction remonte à 1852.

Il n'est pas possible d'assigner une date précise à la formation de cet atterrissement, qui ne figurait pas sur les compoix de la commune de Beaucaire établis en 1739, parce qu'il se peut qu'à cette époque il n'existât pas. Cependant on le trouve

1. Cf. p. 23.

amorcé sur les plans de 1782 et de 1806, qui ne vont guère au delà de l'emplacement du pont suspendu actuel. Mais de sa forme amont à ces dates et de sa configuration complète en 1826, il est permis de supposer que déjà, au commencement du XIX^e siècle, il séparait les deux bras.

Pas suite de corrosions à l'île de la Ville, en tête du bras de Tarascon, ce bras avait fini par absorber presque en totalité le débit du fleuve au détriment de celui de Beaucaire, que les graviers tendaient à obstruer.

Pour maintenir la navigation dans ce dernier bras et rendre praticable l'accès de l'écluse du canal du Rhône à Cette, on construisit en 1851-1852, en prolongement amont de la digue divisoire, la digue concave CDF et, plus tard, de 1852 à 1855, le barrage du bras de Tarascon DE.

Mais l'atterrissement entre les deux ponts, par suite de la chute des eaux qui se produisait entre les deux bras en temps de crues, fut dérasé et même coupé par les eaux, au point qu'en 1858 on y constatait une goulette de plus de 30 mètres de large et où la profondeur était de 1^m35 sous l'étiage; c'est alors que l'on construisit entre ces deux ponts la digue séparative HI (1858-1859).

L'atterrissement de Gernica avait été aussi coupé vers la même époque en aval du viaduc du chemin de fer, et c'est ce qui motiva, en 1872-1875, la construction de la digue IJ en aval de ce viaduc, et de celle KL qui se prolonge actuellement sur 2 kilomètres environ de longueur, jusqu'à la jonction aval des deux bras.

Vers la même époque, on prolongeait en amont suivant GF la digue concave exécutée en 1851-1852.

2° Traversées du Rhône un peu au nord du pont-route et à l'endroit où est établi le viaduc du chemin de fer.

Il résulte de ce qui précède :

que, depuis un temps immémorial, remontant avant la construction de la digue AB, il n'était pas possible de venir en embarcation du bras de Beaucaire dans celui de Tarascon,

en suivant une ligne transversale un peu au nord de l'emplacement du pont suspendu actuel ;

que, depuis au moins le commencement du XIX^e siècle, à cause de l'atterrissement de Jarniet (actuellement Gernica), cette traversée n'était, non plus, possible depuis le pont suspendu jusqu'à la pointe aval actuelle de l'île de Gernica ;

et ce n'est que temporairement, vers 1858, que, par la coupure faite par les eaux dans ledit atterrissement, on pouvait par cette coupure aller en embarcation du bras de Beaucaire dans celui de Tarascon ;

ou, de 1858 à 1872, en passant par l'autre coupure qui s'était produite dans le même atterrissement en aval du viaduc du chemin de fer.

Ci-joint un croquis où sont indiqués les ouvrages séparatifs des deux bras et la situation de l'atterrissement de Jarniet en 1826 (pl. I).

ARMAND

Ingénieur des Ponts et Chaussées à Avignon.

13 juillet 1906.

III

LE PASSAGE DU RHONE

ENTRE TARASCON ET BEAUCAIRE AU MOYEN-AGE

ET JUSQU'EN 1670

Aujourd'hui, la traversée du Rhône entre Tarascon et Beaucaire s'effectue sur deux ponts magnifiques : l'un affecté au passage de la route nationale, l'autre exclusivement réservé à la voie ferrée de Tarascon à Nîmes. De Lyon à la mer, ce point du fleuve est évidemment celui où la circulation, d'une rive à l'autre, est le plus intense. Ces ponts, actuellement jetés sur le Rhône, sont les traits d'union entre le Midi provençal et le Midi languedocien et gascon.

De tout temps, les relations entre les deux rives ont été actives. Elles ne furent pas toujours amicales : certaines riva-

lités, comme celles relatives à la propriété du lit du fleuve revendiquée à la fois par le Languedoc et la Provence, ayant été cause de querelles, mal éteintes au début du xix^e siècle, bien après le démembrement des provinces.

La nécessité d'établir entre les deux villes qui se font face de chaque côté du Rhône, Beaucaire et Tarascon, des communications rapides et exemptes de tout danger a dû s'imposer dès une époque reculée. Tandis qu'en amont, à Avignon et à Pont-Saint-Esprit, où les besoins de la circulation n'étaient ni plus importants ni plus urgents, des ponts célèbres furent construits, au xii^e et au xiii^e siècle, aucune tentative ne s'exécuta entre Tarascon et Beaucaire, où la fameuse foire, tenue chaque année dans cette dernière ville, donnait lieu à un trafic des plus considérables. Croirait-on que ce fut en 1668 seulement qu'on songea à relier les deux villes par un ouvrage d'une rive à l'autre? Avant cette époque, il n'existait pas même un bac entre ces deux localités importantes; non loin de là, sur la Durance, de très modestes villages, placés sur les rives opposées, communiquaient depuis longtemps par ce moyen.

Bien des fois l'autorité royale, l'initiative privée songèrent à établir des communications faciles entre les deux villes : toujours celles-ci firent une opposition très vive. De nombreux bateliers de Tarascon et de Beaucaire opéraient tout le trafic avec leurs barques. Durant des siècles on n'utilisa pas d'autres moyens pour la traversée du fleuve à cet endroit.

Les Archives de la Ville de Tarascon renferment nombre d'indications sur les passeurs à l'aide de barques¹. Ils formaient une véritable corporation, vivant uniquement de cette industrie lucrative. Il en était de même à Beaucaire. En outre, les deux villes, chacune sur sa rive, percevaient un droit de péage², et les comptes du clavaire de Tarascon, aux xiv^e et

1. *Inventaire des Archives de la Ville de Tarascon (Bouches-du-Rhône)*, in-4°, s. l. n. d.

2. Le tarif du péage perçu du côté de la Provence, enregistré en 1251, se trouve aux Archives des Bouches-du-Rhône (B 140, f^o 156). — Une sentence du sénéchal de Beaucaire exemptait du péage de cette ville les habitants de Tarascon sous réserve de réciprocité pour les habitants de Beaucaire; la date de cette sentence n'est point indiquée à l'inventaire.

xv^e siècles, mentionnent paiement des amendes frappant les passeurs qui négligeaient de payer les droits prescrits¹. Les Tarasconnais et les Beaucairois n'étaient pas les seuls à vivre de cette batellerie, tous les villages voisins, riverains du fleuve, envoyaient des bateliers sur ce point où affluaient les passagers².

Pareil moyen de communication laissait fort à désirer. Des représentations nombreuses furent adressées au roi qui, le 16 mai 1609, témoigna, aux États de Languedoc et de Provence, de son intention de faire établir un bac entre les deux villes « sur la rivière du Rosne ». Il demanda à ces assemblées leur avis sur un projet dont la réalisation serait profitable aux deux provinces³. — Les États des deux pays en jugèrent autrement, et s'opposèrent à l'exécution du projet.

Les États de Provence, réunis à Aix le 12 septembre 1609, entendirent les protestations d'Esquirolly, premier consul de Tarascon, au nom de cette ville; ils nommèrent une commission chargée de présenter un rapport sur l'établissement du bac. L'assemblée, notoirement hostile à ce projet, n'avait pas encore donné son avis en 1611. Pressée par les consuls de Tarascon, elle déclara « l'establissement dudict bacq estre à la grande incommodité et presjudice dudict pays, tant pour l'intherest qu'il a que ladicte ville de Tharascon, qui est la plus affoaigée de la province, soyt maintenue en ses libertés et comodités, et peuplée des habitans qui vivent et s'entretiennent sur ledict passage, et assistent ladicte ville et son terroir lhorsqu'il y arrive des inondations du Rosne, que aussy pour le domaige que les marchans quy vont aux foires et marchés de ladicte ville de Beaucaire recepvroient si ledict passage n'estoit libre »⁴.

Les États de Languedoc ayant manifesté le même sentiment, l'autorité royale abandonna son projet. Il devait être repris

1. Compte de Pons Rolland, clavaire de Tarascon, années 1395-1396 (Archives des Bouches-du-Rhône, B 2038).

2. *Ibid.*, B 2038, f° 2.

3. Assemblée des États de Provence de 1609, séance du 12 septembre (Archives des Bouches-du-Rhône, C 10, f° 165 v°).

4. Assemblée de 1611, séance du 4 juin (*Ibid.*, C 10, f° 256).

en 1634 par le marquis de Varennes, gouverneur d'Aigues-Mortes. Toujours à l'instigation des magistrats municipaux de Tarascon, qui voulaient « conserver la vie à sept ou huit cens familles qui ne vivent du jour à la journée que de ce petit négoce », l'assemblée de Provence protesta une fois encore et demanda la révocation de la concession accordée à M. de Varennes, au cas où elle l'aurait été comme le bruit en courait¹. Le danger menaçant les bateliers de Tarascon et de Beaucaire fut conjuré une fois encore.

Il redevint menaçant en 1643, un sieur Vieuxpont ayant repris le projet de M. de Varennes et présenté requête aux fins d'autorisation. Nouvelles et identiques protestations des deux villes intéressées et des assemblées provinciales².

Malgré ces oppositions formées sous couleur d'intérêt public, l'idée d'améliorer les communications si rudimentairement établies à travers le fleuve ne cessait de faire son chemin. Les consuls de Beaucaire et de Tarascon s'en alarmaient et ne cessaient d'entretenir de leurs alarmes les assemblées de leur province, dont ils réclamaient l'intervention auprès du roi. Le 30 janvier 1646, les Tarasconnais informent l'Assemblée générale, réunie à Lambesc, « qu'une grande partie des habitans de leur ville s'entretiennent et gagnent leur vie en passant et repassant le Rosne, avec leurs bateaux, les voyageurs dudict Tarascon à Beaucaire, ainsy qu'a esté fait de tout temps; néantmoingz, ils ont eu advis que des personnes particulières poursuivent l'establisement d'un bac à traille sur ladicte rivière, entre lesdictes deux villes... » Ils demandent et obtiennent « adhérence » à leur protestation³. Ce fut la dernière fois. L'Assemblée des communautés provençales pensa avoir assez fait pour sauvegarder les intérêts particuliers de la ville de Tarascon. L'intérêt général de la province exigeait, au contraire, un moyen facile et rapide de traverser le fleuve; le Languedoc, de son côté, n'était pas moins intéressé à l'amélioration des communications. De part et d'autre,

1. Assemblée de 1634, séance du 26 juillet (*Ibid.*, C 22, f° 117).

2. Assemblée de 1643, séance du 13 juin (*Ibid.*, C 27, f° 4).

3. Assemblée de 1646, séance du 30 janvier (*Ibid.*, C 27, f° 280).

on imposa silence aux récriminations tarasconnaises ou beaucairoises. Même le simple bac, dont l'idée avait été agitée durant plus d'un demi-siècle, parut bien insuffisant. C'est un pont qu'on décida de jeter sur le Rhône, et les habitants des deux villes, enfin mieux renseignés sur leurs véritables intérêts, se rallièrent à cette nouvelle idée, qui se fit jour en l'année 1668.

Divers arrêts du Conseil d'État, des 12 janvier et 30 avril 1668 et 27 février 1669, ayant ordonné l'élaboration des devis, les villes de Tarascon et de Beaucaire et, à leur suite respective, les administrations de Provence et de Languedoc entrèrent en conflit au sujet de l'emplacement du pont et aussi sur le point de savoir si on ferait un pont de bateaux ou sur pilotis. Les États de chaque province nommèrent des commissions chargées d'examiner en commun les desiderata exprimés des deux côtés du fleuve. Du côté de Provence, on tenait pour le pont de bateaux et on voulait, non sans raison, semble-t-il, que ce pont fût construit « au droit du chemin allant de Provence à Nismes, sans détour d'un costé ni d'autre » 1.

Après de très longues études dans le détail desquelles il serait oiseux d'entrer ici, l'opinion émise par les Provençaux finit par prévaloir. Un pont de bateaux se construisit enfin, et ce fut bien plus tard, après 1830, qu'il fut remplacé par un autre, édifié suivant les règles de l'art moderne.

Il est donc certain que jusqu'au tiers du règne de Louis XIV, le Rhône, entre Tarascon et Beaucaire, ne fut franchi autrement qu'à l'aide de barques fragiles, à la merci du courant. Ces barques traversaient-elles le fleuve d'une traite, ou bien touchaient-elles à l'île de Jarnègues (*Gernica*), où se serait effectué une sorte de relai? Aucune indication n'a été relevée sur ce point, soit dans les anciennes cartes, soit dans les récits des voyageurs. Ces derniers, du reste, venant de Languedoc en Provence, ou inversement, passaient généralement par Arles et Saint-Gilles, qui s'imposaient davantage à leur curiosité. Néanmoins, un Allemand, Thomas Platter, étudiant à l'Université de Montpellier, qui visitait en 1597 la foire de Beau-

1. *Ibid.*, C 2081.

caire, se trouva obligé, par l'affluence des étrangers, d'aller prendre gîte à Tarascon, pour retourner le lendemain sur le champ de foire. Dans son récit de voyage, il indique simplement qu'il fit la traversée en bateau¹. On aurait souhaité plus de précision ; il y a cependant lieu de croire que ce voyageur, dont la minutie est bien connue, n'aurait pas manqué de noter « l'escale » qu'il aurait pu faire si vraiment son batelier avait atterri en cours de route.

En effet, il paraît vraisemblable que la traversée devait se faire d'une seule traite, du port de Tarascon, en aval du château, à celui de Beaucaire, c'est-à-dire entre les deux ponts actuels et sensiblement plus près du pont suspendu qui livre passage à la route nationale. Un vieux proverbe local :

Entre Beaucaire et Tarascon,
Il ne paît brebis ne moutons,

semble bien indiquer que, sur la ligne ordinairement suivie par les barques allant d'une ville à l'autre, ne se trouvait autre chose que l'eau du fleuve.

JOSEPH FOURNIER,

Archiviste adjoint des Bouches-du-Rhône.

IV

LA VUE DES ALPES

(A PROPOS DE TITE-LIVE, XXI, 32, 7.)

La description proprement dite du passage des Alpes par Hannibal commence, chez Tite-Live, par les lignes suivantes :

XXI, 32, [6]. Hannibal ab Druentia campestri maxime itinere ad Alpes cum bona pace incolentium ea loca Gallorum pervenit.

[7]. *Tum, quanquam fama prius, qua incerta in majus vero ferri solent, praecepta res erat, tamen ex propinquo visa montium altitudo nivesque caelo prope immixtae, tecta informia imposita*

1. Ludovic Legré, *Extraits relatifs à la Provence des mémoires de Félix et de Thomas Putter*, Marseille, in-8°, 1900, p. 75.

rupibus, pecora jumentaue torrida frigore, homines intonsi et inculti, animalia inanimaue omnia rigentia gelu, cetera visu quam dictu foediora terrorem renovarunt.

[8]. Erigentibus in primos agmen clivos apparuerunt imminentes, tumulos insidentes, montani...

La phrase soulignée ci-dessus est bien connue, elle est même célèbre : que de professeurs l'ont commentée devant leurs élèves ! que de gens du monde, jusqu'au milieu du siècle dernier, ne se représentaient les Alpes que d'après son texte ! que de poètes s'en sont inspirés pour leurs descriptions ridicules

... du séjour des frimas,
De ces monts entourés d'une éternelle glace,
Où jamais au printemps les hivers n'ont fait place,

comme dit Boileau (*Lutrin*, VI, 60-62) pour caractériser, on voit avec quel bonheur d'expression, la Grande-Chartreuse en Dauphiné et ses 900 mètres d'altitude !

On comprend, même chez ces vétérans de l'armée d'Espagne, le *renouvellement* de leurs terreurs : jamais, assurément, depuis vingt années qu'on bataille dans ces sierras ibériques où les neiges ne se confondent pas moins avec le ciel, jamais on n'a vu, dès les premières pentes au-dessus de la plaine et dès le début de l'automne — non plus d'ailleurs qu'en plein hiver —, *moutons et mulets brûlés de froid*, nature vivante et nature morte également « frigorifiées » dans cette carapace glaciaire ; jamais non plus leur imagination ni les exagérations des ouï-dire méridionaux ne leur avaient rien pronostiqué de pareil. Car, remarquons-le bien puisque Tite-Live y insiste, il ne s'agit plus ici de ce qu'ils ont pu de loin se figurer ou des contes qu'on leur a faits : c'est la réalité même qui se révèle à eux, et l'horreur en dépasse, paraît-il, les prévisions les plus effrayantes.

Rien, vraiment, ne les y avait préparés, non pas même, chose étonnante ! le contexte de leur historien. Admettons que cette armée d'élite, depuis longtemps débarrassée de ses déserteurs et de ses éléments suspects (XXI, 23, 5-6), a soudain oublié son expérience de l'âpre montagne péninsulaire ; admet-

tons, ce qui est moins malaisé, que l'entrée des gorges de la Romanche est faite pour surprendre et que l'*envers* de Chamrousse contraste assez violemment avec ses bénévoles pentes occidentales, pour affoler un instant les courages les plus fermes — si tant est qu'Hannibal ait passé par l'Oisans — : ce n'est pas une raison pour nous faire bondir, avant les *premières pentes*, de quelque 2,000 mètres ou plus encore, ni pour nous envoyer de la vallée inférieure camper sans transition dans les plus hautes régions habitables. Et puis, quand il s'agirait d'Esquimaux en pays boréal, quelle folle exagération, quelle avalanche de mots poétiques, aggravée encore par *cetera*, comme si les termes suffisants faisaient défaut à l'amplificateur ! Tite-Live, d'habitude (car c'est à son état d'esprit qu'il faut songer, avant même de considérer celui de l'armée punique et, à plus forte raison, le nôtre à notre époque), Tite-Live est plus simple et plus sensé ; la phrase en question n'a pas sa pareille dans la décade tout entière.

Pour lui, en effet, comme pour nous, le tour de force accompli est d'ordre stratégique, nullement alpiniste : Hannibal a risqué sans doute le premier une prouesse *fama ulique inexpertis horrendam* (XXI, 29, 7) et frayé une voie militaire que les Romains n'avaient jamais tentée (non qu'ils en fussent incapables, mais ils disposaient, par terre comme par mer, d'une route plus facile et plus directe vers l'Espagne, et n'avaient pas encore eu à combattre les Transalpins) ; sous cette réserve, son dessein, tout hardi qu'il est, paraît d'autant moins extravagant à l'historien que celui-ci est très bien informé. Après les guerres de César et d'Auguste, les pics et les glaciers pouvaient conserver leur mystère : les grands cols, incessamment foulés par les légions romaines, dans toutes les saisons et à toutes les altitudes, étaient familiers à beaucoup de gens. Tite-Live traite donc l'ensemble du *passage* avec son intelligence habituelle, son robuste bon sens, sa documentation consciencieuse ; on dirait, par exemple (XXI, 36), qu'il a vu en fin d'automne les diverses couches de neige glisser parfois les unes sur les autres et, faute entre elles de cohésion, rendre les voies impraticables.

Deux chapitres entre autres sont des témoignages particulièrement irrécusables de cette sagesse documentée. L'un (XXI, 30) nous présente Hannibal haranguant son armée après le passage du Rhône : les renseignements authentiques des Boïens d'Italie, des réflexions personnelles, mûrement approfondies, l'ont décidé à persévérer dans son entreprise. Son discours est la raison même : « Ce qui reste à faire, » dit-il en substance, « n'est rien en comparaison de ce qu'on a fait, sauf que les Alpes nous sont chose inexplorée. Mais quoi? elles n'ont rien de nouveau ni d'exceptionnel; fussent-elles plus hautes que les crêtes des Pyrénées, aucune terre n'atteint le ciel, il n'existe pas de col infranchissable¹. Mieux encore : les Alpes ne sont pas désertes ni stériles; on y habite, on y passe couramment, comme viennent de le faire les Boïens ici présents; des tribus entières les ont franchies avec armes et bagages, comme les ancêtres de ces mêmes Boïens. Le bel objet de terreur pour une élite de vétérans!... » Rien de plus rigoureusement exact. Dans l'autre endroit (XXVII, 39), l'historien mentionne en quelques mots la facile chevauchée d'Hasdrubal, qui ne rencontra; onze ans plus tard, ni hostilités à la montée ni éboulements ou champs de neige à la descente, encore moins les *animalia inanimaque omnia rigentia gelu*; les Gaulois ont bientôt compris que les Alpes ne sont qu'un passage, non un objet de conquête, *viam tantum Alpes esse*; ils savent déjà tirer quelque profit de leur situation géographique, le passage d'Hannibal ayant éclairé les esprits et, sinon ouvert, du moins frayé définitivement les voies.

Comment l'auteur responsable de ces excellentes indications, sans parler de mainte autre information juste, pourrait-il l'être de certaines lignes (XXI, 32, 7) qui ne sont pas seulement absurdes, mais qui sont, comme nous allons le démontrer, contradictoires avec l'ensemble du contexte?

1. *Nullas profecto terras caelum contingere nec <in>exsuperabiles humano generi esse*, devise anticipée des alpinistes de nos jours.



Il est probable, il est certain, si l'on veut, qu'au lieu assez mal défini visé par l'expression *ad Alpes* (XXI, 32, 6), la nature a brusquement changé d'aspect; il n'est pas moins certain qu'on a quitté tout à la fois la plaine aux pentes douces et les Allobroges bienveillants, pour les gorges accidentées qu'habitent les *Ucenni*, les Ceutrons ou les Caturiges : double changement, également désagréable et, à ce qu'il semble, simultanément.

Mais ces *montani*, que l'auteur distingue si bien des *Gaulois* dans le reste du passage, sont-ils à ce point *intonsi et inculti*, à ce point différents des populations de la plaine? Ils sont hostiles, c'est entendu, tout comme-l'avaient été les riverains du Rhône; mais entre eux et les tribus limitrophes *natura non facit saltus*, tandis que 32, 7 en fait un grand, — bien vite démenti. Voici, presque aussitôt, voici venir le texte 32, 10 :

Tum per eosdem Gallos (= Allobroges ou Boïens alliés), *haud sane multum lingua moribusque abhorrentes*, cum se miscuissent colloquiis *montanorum*...

La différence des langages est une divergence dialectale, la diversité des mœurs est une nuance tout au plus; leurs vêtements grossiers et leur barbe inculte effraient par trop de vieux guerriers. Il n'est pas cependant probable que les paysans de la plaine aient été si richement vêtus ni que leur longue moustache fût plus rassurante que la barbe entière des montagnards!

Admettons-le cependant, car tout cela n'est rien, sans doute, en regard du climat : « On était, dit-on, au cœur de l'automne; la neige couvrait déjà le sol et le froid était vif, surtout pour ces Africains habitués à un climat plus doux¹. » En fait l'*ascension* ne fut entravée ni par la neige, qui ne tomba qu'au col, c'est-à-dire au bout de neuf jours seulement et à plus de 2,000 mètres d'altitude, ni par une interruption accidentelle

¹. Guiraud et Lacour-Gayet, *Histoire romaine*, p. 107.

du sentier, ni par le froid, — si nous en croyons le contexte de Tite-Live.

On n'est pas au cœur, mais au début de l'automne, entre fin septembre et mi-octobre (35, 6), dans cette saison où la montagne est d'accès aussi commode qu'en plein été et que les touristes apprécient plus que tout autre, non seulement pour la beauté des sites, mais pour la facilité des excursions. Sans doute, les hauts sommets conservent leurs éternels névés, dont la limite inférieure s'abaisse lentement; mais la majeure partie de la montagne, *celle qu'on devra franchir*, possède encore sa parure automnale; si les troupeaux y paissent encore, c'est qu'ils ne sont pas *brûlés de froid*, et s'ils devaient être *brûlés de froid*, on les aurait fait descendre au plus vite. Rien n'indique, durant les neuf jours de l'ascension, l'existence d'un hiver prématuré; bien au contraire, puisque le débit du torrent Druentia (31, 12) se trouve augmenté par les pluies de la saison, *lum forte imbribus auclus*, la température est plutôt douce, aussi bien sur les hauteurs à gravir que dans la plaine: s'il eût neigé sur la montagne inférieure ou seulement moyenne, le torrent n'eût certes pas grossi. L'herbe n'est pas gelée: les bêtes de somme ne souffriront de la faim qu'après la chute de la neige (27, 4), ce qui signifie que jusque-là, c'est-à-dire sur tout le versant occidental des Alpes, elles avaient pu se nourrir sans trop de difficultés. Si donc le ciel demeura serein, les nuits ne furent pas trop froides; s'il ne le fut pas, la température ne s'abassa pas davantage, puisque ce fut de la pluie, non de la neige, qui tomba. De toutes façons, quand Hannibal *ad Alpes pervenit*, les névés, qui semblaient par leur bord supérieur se confondre avec le ciel, étaient, par leur bord inférieur, extrêmement éloignés des pentes les plus basses; mais, quand on aurait vu quelque matin une légère couche de givre, bientôt fondue sous le soleil ou sous la pluie, — de ce givre inconnu, n'est-il pas vrai? dans les sierras ou dans l'Atlas! — l'armée tout entière affolée se serait *vue* soudain au pôle nord! Si jamais dans le passé leur imagination avait pu confondre, comme ce glossaire belge du v^e siècle¹,

1. *Mélanges Nicole*, Genève, 1905, p. 540.

Alpes avec nives, ils durent être détrompés bien complètement, et admettre enfin, avec leur général (31, 6), que les Alpes sont des montagnes comme les autres, semblables à celles qu'ils connaissaient si bien.

*
* * *

Il existe donc, entre le troisième quart de 32, 7, et le début de la phrase, une contradiction formelle; qu'il s'agisse de *tum*, ou de *quanquam fama... praecepta res erat*, ou de *tamen ex propinquo visa*, la tirade est en soi discordante, puisque ce commencement ne saurait cadrer avec la suite. On peut, dans l'état des choses, lui adresser un reproche plus grave encore: c'est qu'au premier abord elle ne semble tenir ni à 32, 6 ni à 32, 8, qui, au contraire, pourraient à la rigueur se trouver contiguës :

32, 6: Hannibal... *campestri maxime itinere ad Alpes cum bona pace incolentium ea loca Gallorum pervenit.*

32, 8: *Erigentibus in pramos agmen clivos apparuerunt imminentes, tumulos insidentes, montani...*

Les deux propositions, nettement opposées membre à membre, ne réclamaient, pour être liées l'une à l'autre, aucune particule adversative, tandis qu'entre 32, 7 et 32, 8 paraît s'ouvrir, comme nous le verrons bientôt, un véritable hiatus. En contraste naturel et immédiat avec 32, 6, la proposition 32, 8 nous expose le début d'une longue série d'actes hostiles de la part des Alpains: « Tant qu'on fut en plaine, (pour divers motifs) les Gaulois se tinrent tranquilles; mais, dès les premières pentes... » Le détail de ces mauvais rapports avec les montagnards indigènes occupera seul tout le récit de la montée (XXI, 32, 8, à 35, 3), sans que les difficultés proprement dites de la marche en montagne soient l'objet de la moindre mention. Nous avons vu qu'il n'y en eut guère; le rappel *per invia pleraque* (35, 4) sera immédiatement suivi et comme effacé par l'indication d'ennuis singulièrement plus sérieux, ces *errores, quos aut ducentium fraus aut, ubi fides iis non esset, lemere inilae valles a conjectantibus iter faciebant.*

Tum, au début, est inadmissible s'il faut en conclure que,

dès lors et tout à coup, l'armée d'Hannibal aperçut toutes les horreurs glaciales énumérées vers la fin; *terrorem renovarunt*, immédiatement suivi de *erigentibus in primos*, l'est infiniment davantage. Insistons un peu sur ce point.

Il se produit, admettons-le, un *renouveau de terreur* : où voit-on, dans ce qui suit, les effets inévitables de cette panique imprévue? Nulle part il n'est dit que les hommes s'arrêtent d'eux-mêmes ni qu'un flottement se manifeste dans leurs rangs; quant à leur chef, il les laisse gravir les pentes sans inquiétude apparente ni tentative pour les rassurer. Voilà qui est bien étrange! Il n'a pas l'habitude de se désintéresser à ce point du moral de son armée. Quand l'affolement des chevaux (33, 6) déterminera, comme dit Tite-Live, *l'infestum agmen*, il fera le nécessaire (33, 8 sqq.); quand sa vieille garde, à bout de forces, et qui se croyait à bout de peines, perd tout courage et toute énergie en présence d'un nouveau mécompte (35, 6 sqq.), nous le verrons intervenir en toute hâte, marcher au premier rang, escalader une saillie rocheuse, commander : « Halte! » et ranimer, d'une parole et d'un geste opportun, les ardeurs épuisées. Mais ici, à cette heure de panique et dans ce paysage effrayant, lui, le chef qui a si bien observé l'état moral de l'armée dès l'Espagne (23, 5) et dès les bords du Rhône (30, 1), qui l'observera si bien au cours du laborieux passage et réagira si fort à propos, il va maintenant, de gaieté de cœur, abandonner à leurs folles craintes ses troupes démoralisées! Comment excuser chez lui — et chez son historien — une pareille faute? Comment Tite-Live, toujours épris de vraisemblance et de beaux discours, a-t-il ici gardé un silence malencontreux? S'il ne pouvait répéter les sages arguments du 30^e chapitre, ne pouvait-il les ajourner jusqu'ici ou les rappeler en quelques mots? En bonne logique, le maintien tel quel de 32, 7 impliquerait à coup sûr une lacune après son texte : dernière difficulté, pratiquement insoluble.

*
* *

De ses multiples absurdités, contradictions ou incohérences, allons-nous conclure à la suppression radicale de la phrase

32, 7 tout entière? La solution la plus simple en apparence n'est pas toujours la meilleure, et c'est ici le cas.

Il ne suffit pas de rayer d'un texte une interpolation plus ou moins constatée; il faut examiner sous l'influence de quelles dispositions elle a pu se produire; comment une insertion, qui ne saurait être une falsification intéressée, pourrait comporter tant de mots, chose inouïe dans les annales de la philologie, et rentrer dans la catégorie des accidents d'intrusion involontaire; comment — la tradition manuscrite lui étant entièrement favorable — l'addition pourrait remonter à la plus haute antiquité sans avoir, semble-t-il, été jamais suspectée. Une longue lacune peut s'expliquer, on en connaît des exemples : il en va tout autrement pour une longue interpolation.

Qu'un philologue ancien, homme de tout repos et de *secessus umbratilis*, ait regretté l'absence, à cette place, des oripeaux arctiques sans lesquels, en littérature, la majorité des Romains ne concevait pas plus les Alpes que les Grecs la Thrace ou la Crimée, et nous-mêmes le Groenland, c'est possible, probable même; ce n'est malheureusement pas certain : tant de regrets sont demeurés à jamais platoniques! Il fallait que cet érudit problématique fût amené à supposer l'existence d'une lacune effective entre 32, 6 et 32, 8; mais comment l'aurait-il pu, à notre avis du moins, puisqu'il nous apparaissait tout à l'heure que ces deux phrases pourraient, sans difficulté grave, être juxtaposées l'une à l'autre? Assurément Silius Italicus, dans son épopée sur la seconde guerre punique, a consacré dix-neuf vers extravagants (III, 477-495) à la description polaire des Alpes d'Hannibal; mais de ce qu'il est toujours à *la suite* de quelqu'un, de ce qu'il suit Tite-Live d'extrêmement près, avait-on le droit d'inférer que son poème n'est qu'un simple reflet de la troisième décade, et qu'à tout développement non fabuleux chez Silius doit correspondre une tirade analogue chez son modèle? Allait-on combler, d'après Silius, une lacune imaginaire? Nous devrions, en ce cas, nous extasier sur la dextérité et la science du faussaire : la forme de 32, 7 n'a jamais choqué, à notre connaissance, aucun commentateur; elle est du plus pur et du meilleur Tite-Live.

Revenons donc à nos objections, que nous ne sommes nullement disposés à négliger, les ayant formulées en toute sincérité et à la suite d'une discussion attentive de notre texte; quand nous n'aurions à proposer aucune solution plausible, nous ne les croirions pas pour cela dénuées de toute valeur. Serrons-les seulement d'un peu plus près.

Les *absurdités*, à bien y regarder, ne comprennent que les trois éléments suivants, juxtaposés dans la vulgate :

... pecora jumentaue torrida frigore, homines intonsi et inculti, animalia inanimaue omnia rigentia gelu...

L'interpolation, réduite à ces proportions modestes, devient admissible, parce qu'en premier lieu elle peut résulter d'un de ces accidents d'intrusion involontaire signalés plus haut, tels que citations, variantes, etc., inscrites d'abord en surcharge et peu à peu incorporées au texte par méprise ou étourderie du copiste; ensuite, parce que l'origine pourra en être découverte sans qu'il soit nécessaire d'aller jusqu'au poème déjà nommé de Silius. Ajoutons que les contradictions relevées entre le début et la fin de la phrase, entre la phrase même et le contexte au sens large du mot, disparaîtront du même coup.

On a peine à supposer qu'un faussaire ait ici fabriqué toute une phrase; on comprend très bien, au contraire, qu'un *lector otiosus*, influencé par les réalités de la suite du *passage*, ait, de mémoire ou autrement, cru devoir ajouter en marge le commentaire anticipé de *cetera visu quam dictu foediora*, c'est-à-dire un ou deux nouveaux détails horribles, à la liste de l'auteur, beaucoup trop sobre à son gré : souvenirs de poètes, reminiscences vagues de descriptions écrites ou orales, imaginations de voyageur en chambre? Comment l'affirmer? Virgile avait décrit à propos, dans un passage connu des *Géorgiques* (III, 349-83), une sorte de Laponie glacée dans un perpétuel hiver, avec des animaux empêtrés dans la neige pulvérulente (368-375) :

... stant circumfusa pruinis
 corpora magna boum, confertoque agmine cervi
 torpent mole nova et summis vix cornibus exstant, etc.

Pétrone, ou plutôt Eumolpe (*De bello civili*, 144-152), s'inspirant à contresens d'un vers grandiose de l'*Énéide* (VI, 830), présentait assez bien le Petit Saint-Bernard au mois de janvier; Silius, docile à d'excellents modèles, n'en écrivait pas moins d'in vraisemblables sottises. Le lecteur oisif, entre ceux-là et beaucoup d'autres, n'aurait eu que l'embarras du choix... si Tite-Live en personne, oui, le probe, l'exact, le consciencieux et sage Tite-Live, ne lui eût, à deux pas de là, fourni les termes et les idées tout ensemble. Car notre auteur, hélas! est toujours *in historia orator*; il faut absolument, chez lui, qu'un général pérore à la veille d'une bataille et, quand l'issue doit en être fâcheuse, le rhéteur n'éprouve aucun scrupule à lui mettre dans la bouche un discours insensé.

Passons, en effet, du chapitre 32 qui nous occupe au chapitre 39 : sur les bords du Tessin, les deux chefs, Scipion et Hannibal, sont en présence,

... sicuti inter se nondum satis noti, ita jam imbutus uterque quadam admiratione alterius...

Au fond, Scipion seul se trompe, et lourdement. Écoutons ses fanfaronnades et ses inepties, nécessaires peut-être en l'état, mais que Tite-Live, en les rédigeant, se garde bien de prendre à son propre compte : « Que valent ces Carthaginois, à peine debout sur leurs pieds? »

... effigies immo, umbrae hominum, fame, frigore, illuvie, squalore exacti, contusi ac debilitati inter saxa rupesque; ad hoc, *praeusti artus, nive rigentes nervi, membra torrida gelu, quassata fractaque arma...* »

Éclatantes divagations, trop pieusement recueillies! La neige, au cœur de la plaine lombarde, avait eu le temps de fondre depuis le passage des Alpes, les membres avaient dû se dégeler; Scipion pouvait s'en douter avant de l'apprendre à ses dépens. Mais, *quos vult perdere Jupiter Livius demental* : un futur vaincu ne peut employer apparemment que des arguments pitoyables, tandis que la harangue d'Hannibal, digne en tous points de son éloquence antérieure (XXI, 30), l'est aussi de sa fortune.

Foin du *cedant arma togae!* le vainqueur accapare tout, gloire militaire et succès oratoire. Hannibal et Scipion, sur le point de se battre, *composent* préalablement en discours latin : Tite-Live, leur commun répétiteur, n'étant pas un Caton, favorise sans pudeur le triomphateur chéri des dieux. Mais, par un juste retour, si notre hypothèse est fondée, il aura subi dans son propre texte (32, 7) le châtement de son méfait.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, comment aurait-il pu, quelques pages plus haut, présenter *en son nom*, presque dans les mêmes termes, ces mêmes idées qu'il va prêter à Scipion comme des arguments véreux? Avait-il lui-même, en la personne de ses lecteurs, des combattants qu'il fallait fanatiser à tout prix? Encore l'infortuné Scipion est-il moins déraisonnable que ne l'eût été son historien, puisqu'il parle après le passage complètement effectué, après la chute de la neige et la route éboulée, après la détresse et le froid glacial qui résultèrent de ce double accident, mais que les soldats ne connurent pas dès l'abord.

Nous croyons donc pouvoir considérer comme interpolés [*pecora jumenta*que... *rigentia gelu*], tout en inclinant à conserver — à la rigueur — les *homines intonsi et inculti*, qui prêtent à des objections moins graves, car le détail est exact, sinon terrifiant dans l'espèce, et présentent, si on les maintient, une sorte d'avantage : celui de laisser subsister une énumération en trois points, comme les rhéteurs les aimèrent tant :

{ montium altitudo nivesque caelo prope immixtae,
 { tecta informia imposita rupibus,
 { homines intonsi et inculti,
 cetera...

On n'en sera que plus à l'aise pour noter que la double absurdité

pecora jumenta que torrida frigore,
 animalia inanima que omnia rigentia gelu,

séparée dans la vulgate par *homines intonsi et inculti*, constitue une redite oiseuse et maladroite : dernier motif pour ne pas la regretter.



Reste à examiner les rapports de 32, 7 avec les deux phrases qu'elle sépare, ou plutôt — car l'emploi de *tum* n'offre plus maintenant de difficulté — avec celle qui la suit. *Tum*, du reste, s'expliquera plus aisément encore, si l'on considère que 32, 6 nous ramène, après une digression nécessaire sur les manœuvres de Scipion, à l'armée d'Hannibal, et que *pervenit*, aoriste, peut être traduit par le plus-que-parfait français¹ :

« Hannibal <cependant>, la Druentia passée, *avait*, par une voie généralement plate et sans rencontrer d'hostilité du côté des indigènes, *gagné* le pied des Alpes. Là... ce fut un renouveau de terreur. »

Rien de plus simple en vérité.

Notre embarras subsiste, au contraire, en ce qui concerne le passage de 32, 7 à 32, 8, d'autant plus qu'il existe une anomalie, secondaire il est vrai, dont nous n'avons pas encore parlé : entre *erigentibus* et ce qui précède, on aperçoit une disjonction choquante, un véritable ἀσύνδετον, qui ne serait normal, chez Tite-Live, qu'au début d'un alinéa, 32, 6 par exemple. Tout à l'heure, nous envisagions la possibilité d'une lacune de quelques lignes consacrées à nous représenter l'inévitable intervention d'Hannibal : hypothèse commode, trop commode, car elle est à la portée de tous et peut servir à tout bout de champ ; dans l'espèce, elle justifierait, pour *erigentibus* et son ἀσύνδετον, un changement d'alinéa, malaisément plausible d'ailleurs. Mais il nous répugne, en vérité, quand nous venons d'admettre, contraints et forcés, une interpolation de quelques mots, de conjecturer aussitôt une lacune de quelques lignes ; c'est, pour un texte aussi peu controversé que le nôtre, un réel abus d'opérations chirurgicales. Ici encore, la modification nécessaire se réduit à peu de chose, si l'on y fait bien attention.

Supposons, en effet, 32, 7 et 32, 8 étroitement liées entre

1. Riemann et Goelzer, *Grammaire comparée* (syntaxe), § 262, Remarque.

elles, de manière à n'être, en quelque sorte, que deux parties d'un même tout; le bloc ainsi constitué sera comme *pris* entre deux facteurs communs, *tum* au début, *Hannibal consistere signa jussit...* à la fin. Qu'une particule judicieusement choisie unisse 32, 7 et 32, 8 : aussitôt, plus de disjonction, plus d'apathie surprenante de la part du chef, puisqu'il pare sans retard au plus pressé, plus de lacune; mieux encore : chaque membre de 32, 6 a sa contre-partie dans l'une des deux phrases qui suivent. Si Hannibal avait gagné le pied des Alpes si aisément et si tôt, c'était grâce à la simultanéité de deux circonstances favorables :

Hannibal ab Druentia ad Alpes *pervenit* :

- 1° *campestri maxime itinere*; contre-partie : 32, 7;
 2° *cum bona pace... Gallorum*; contre-partie : 32, 8.

Il va se heurter *maintenant* (= *tum* en style historique) à la simultanéité de deux circonstances défavorables, à savoir : la difficulté de la route qui effraie les soldats dès le premier abord, l'hostilité des montagnards qui se manifeste dès les premières pentes, dès le premier défilé.

L'expression de cette coïncidence manque dans la vulgate de Tite-Live; il est, comme toujours, plus facile de relever la faute que de la corriger. Faut-il entendre une opposition pure et simple :

Tum } *quanquam* <μὲν> *fama prius...*
 } *erigentibus* <ἔτε (= autem)> *in primos...?*

Nous avons quelque peine à le croire, parce que 32, 7, même débarrassée de ses éléments interpolés, constitue une période bien longue et qu'il serait difficile, vers la fin, d'en retenir sans effort le μὲν du commencement; quelle que soit l'habileté de Tite-Live à manier le style périodique, il n'exige pas de ses lecteurs la tension d'esprit que réclame sans cesse un Thucydide.

Les deux phrases seraient-elles reliées par un rapport de conséquence ou de gradation, par une de ces idées qu'ex-

priment *enim*, *immo*, plus simplement *atque*? C'est plus probable :

La vue des Alpes toutes proches renouvelle l'effroi de l'armée :

il s'y ajoute que, dès les premières pentes, les montagnards...
d'autant plus que, dès les premières pentes, les montagnards...
non sans cause, car, dès les premières pentes...

Bref, la terreur plus ou moins légitime, difficulté d'ordre subjectif, se complique aussitôt et se fortifie d'une crainte parfaitement objective et fondée, qui fait oublier jusqu'à un certain point la première; l'heure n'est plus aux discours rassurants, mais aux actes décisifs : *Hannibal consistere signa jussit*.

La particule de liaison, quelle qu'elle fût, aura disparu d'autant plus facilement qu'elle aura surpris davantage le copiste : soit que le copiste n'en attendit aucune, ce qui s'explique par l'allongement *démesuré* de 32, 7, bourré mal à propos de ses deux ou trois interpolations; soit que le copiste ait pu considérer la particule comme interpolée, si par exemple elle se trouvait construite autrement que l'usage classique ne le comporte. Précisément, Tite-Live a l'habitude — ou le travers, d'origine poétique — de placer *namque* au second rang, contrairement à l'usage des prosateurs classiques¹ : on sait, d'autre part, que *namque*, comme tous les mots terminés en latin par quelque enclitique, *neque*, *neve*, *atque*, etc., se rencontre assez ordinairement devant une voyelle. Il est donc possible que l'auteur eût écrit :

... *cetera visu quam dictu foediora terrorem renovarunt : erigentibus namque in primos agmen clivos apparuerunt imminentes...*

et que *namque* eût disparu pour les deux motifs ci-dessus énoncés; auquel cas les deux difficultés signalées à propos de la vulgate, l'interpolation et la lacune, seraient solidaires l'une de l'autre, et leur voisinage ne devrait pas nous surprendre.

Nous proposons donc de rétablir *namque* après *erigentibus*; il ne reste plus qu'à en justifier le sens explicatif : de quoi

1. O. Riemann, *Étude sur la langue et la grammaire de Tite-Live*, 2^e éd., p. 280.

namque peut-il bien être l'explication? Y a-t-il, dans ce qui précède, quoi que ce soit à expliquer?

Assurément : *cetera visu quam dictu foediora* ou bien n'est qu'une exagération déclamatoire, et nous avons observé que Tite-Live n'en est pas coutumier quand il prend la responsabilité de ce qu'il affirme; ou bien ces quelques mots signifient : *ce qui va suivre*. S'il est exact, en effet, que chez Tite-Live *alii* s'emploie souvent pour *ceteri* (Riemann, *op. laud.*, p. 186-7), la réciproque n'est pas du tout vraie; *cetera* ne signifie pas *d'autres choses encore*, mais : *le reste* du tableau. Or, quel pourrait être ce reste, sinon la formidable perspective des hideux montagnards dressés menaçants sur leurs rochers, puisqu'aussi bien on a tout passé en revue, la nature, les habitations et les hommes, et plus encore, si [*animalia inanimaque omnia rigentia gelu*] devait être considéré comme authentique? Nous préférons donc *namque* à toute autre particule tombée par un accident, toujours possible, d'ὄμοιοτέλευτον, ou par l'effet d'une inadvertance purement fortuite; le vrai texte nous semble avoir été celui-ci :

XXI, 32, [6]. Hannibal ab Druentia campestri maxime itinere ad Alpes cum bona pace incolentium ea loca Gallorum pervenit. [7] Tum, quanquam fama prius qua incerta in majus vero ferri solent praecepta res erat, tamen ex propinquo visa montium altitudo nivesque caelo prope immixtae, tecta informia imposita rupibus, [*pecora jumenta que torrida frigore,*] homines intonsi et inculti, [*animalia inanima que omnia rigentia gelu,*] *cetera visu quam dictu foediora* terrorem renovarunt : [8] erigentibus <*namque*> in primos agmen clivos apparuerunt imminentes, tumulos insidentes, montani; qui si valles... fugam stragemque dedissent.

[9]. Hannibal consistere signa jussit, etc. (nouvel alinéa).

Ainsi rédigé, le passage est à l'abri de toutes les objections précédemment formulées, surtout si l'on traduit *pervenit* par le plus-que-parfait, si les deux ablatifs de 32, 6 sont considérés comme des justifications et non comme de simples circonstances narratives, si enfin l'on donne à *cetera* un sens précis, motivant un effroi que la vue des Alpes, à elle seule, ne pouvait suffire à provoquer.

*
* * *

L'altération de son texte n'a pas porté bonheur à Tite-Live : là fut peut-être la cause principale du peu d'estime que l'on témoigne parfois à ce passage des Alpes comparé à celui de Polybe; il n'en fallait pas davantage pour compromettre l'autorité de tout un récit. Grâce à M. Berthelot (*la Chimie au Moyen-Age*, t. I, pp. 370-380), les plaisanteries visant, assez étourdiment, l'emploi du vinaigre à chaud sur le rocher n'ont plus aucune raison d'être; nous voudrions, à notre tour, dans la modeste mesure de nos forces, avoir réhabilité notre auteur sur un autre point très connu et qui nous a paru mériter la discussion qu'on vient de lire. Avons-nous trop insisté? que le lecteur nous excuse : *Ex propinquo visa montium altitudo nivesque caelo prope immixtae...* Nous avons l'Alpe sous les yeux.

S. CHABERT,

professeur à l'Université de Grenoble.

V

LE NOM DU DRAC

A propos du Drac, Holder n'indique aucun texte. J'en augure que ce cours d'eau n'est pas nommé par les géographes de l'Antiquité. Les textes du Moyen-Age doivent être relevés dans le *Dictionnaire topographique de l'Isère*, par Pilot de Thorey, dont le manuscrit est déposé à la Bibliothèque de Grenoble.

En ce qui me concerne, je n'en connais pas de plus ancien que celui du 5 mai 739. Malheureusement ce texte ne nous est parvenu que par des transcriptions tardives. Il donne «...*super Dederauso*» (G. Cipolla, *Monumenta Novaliciensia vetustiora*, vol. I, Roma, Forzani, 1898, p. 29). Je proposerais de restituer «*super Derauso*» et même «*Drauso.*» Au XIII^e siècle,

les inscriptions peintes dans la chapelle de Saint-Ildrade, influencées par le texte dégénéré, donnent *Dederadus* (*ibid.*, p. 364).

En somme, le nom *Dravus* a donné deux formes, l'une : *Draus*, pour le cas sujet, l'autre *Drau*, pour le cas régime. C'est sur la première que s'est formé le diminutif *Drauzel*, nom porté par un petit cours d'eau dans le bassin du Buechl. C'est sur la seconde que s'est formée la dérivation française *Drac*.

DE MANTEYER.

Manteyer (Hautes-Alpes).

VI

L'HYPOTHÈSE DU CLAPIER¹

[Extrait de lettres.]

« Je veux surtout retourner au col Clapier (qui, comme vous le savez, est tout proche). Il y a dans l'ouvrage de M. Colin une affirmation neuve, en contradiction avec les données alpinistes que je possède, mais qu'il faut contrôler quand même. Vous savez que le grand écueil du système Perrin, c'est que la descente du Clapier sur Jaillon est absolument précipiteuse. Il y a un sentier tracé, c'est exact, mais il faut le pied d'un montagnard sûr, d'un alpiniste exercé pour le suivre, et cela, non pas en un court passage, mais pendant deux heures, presque jusqu'au fond. Voyez à ce sujet l'excellent guide italien de Martelli et Vaccarone.

« Or, M. Colin prétend qu'à peine dégagé du col on peut par une courte marche de flanc sur la droite (passant auprès des *laghi* Clapier et en dessous du glacier de l'Agnello) gagner

1. On sait que l'hypothèse du passage d'Hannibal par le col du Clapier, au sud du Petit Mont-Cenis, offre l'avantage d'expliquer le célèbre passage où Hannibal montre à ses soldats les plaines de l'Italie (Polybe, III, 54, 2-3; Titc-Live, XXI, 35,8) : car la vue, du col du Clapier, ou plutôt des abords du col, est fort belle et fort étendue. Le système a été lancé par Perrin, défendu par Azan, accepté par Colin, qui l'a amélioré, en choisissant un autre point de descente. Il a été combattu par Osiander. Nous avons demandé sur ce système l'avis de M. Henri Ferrand, de Grenoble, l'alpiniste le plus expert sur les questions du Cenis, et d'ailleurs un vétéran, si je peux dire, des études « hannibaliqnes ».

un col de prairies (que la carte paraît montrer entre le mont Aria et le Bec *dei Francesi*), et qu'on trouverait alors une pente douce et herbeuse qui amènerait sans peine dans la vallée de la Doire. Ces tracés latéraux peuvent très bien échapper aux alpinistes, surtout préoccupés de la rapidité des mouvements... »

« ...Ce texte [celui où Hannibal montre l'Italie à ses soldats] vaut-il que l'on s'en embarrasse tellement? Je prends la traduction Nisard, pour aller plus vite : « L'armée s'avancait lentement... Alors Hannibal, marchant en tête, ordonne à ses soldats de faire halte sur une éminence d'où la vue s'étendait au loin, et de là leur montre l'Italie et les plaines baignées par le Pô, au pied des Alpes. »

» Si vous prenez ce texte au pied de la lettre, vous ne pouvez pas aller chercher Corna Rossa ni autre chose de semblable. On n'a pas fait un crochet, il n'y a pas eu d'éclaireurs; ce n'est pas le résultat d'une recherche, c'est à l'endroit même où passait l'armée *tout entière* qu'Hannibal, en tête, mais non prévenu, aperçoit tout à coup les plaines du Pô, et attire sur cette vision l'attention de son armée.

» Eh bien! cela, ce n'est nulle part, pas même au fameux col Clapier du colonel Perrin, car il reconnaît (p. 61), et son admirateur, M. Azan, le constate (p. 95), qu'il faut s'écarter sur la droite de 2 à 300 mètres pour avoir cette vue. Et cet écart est du reste constaté par tous les guides, Joanne compris (*Savoie*, p. 431). C'est peu de chose, me direz-vous. Soit : si l'on nous disait qu'Hannibal, prévenu, y a mené ses soldats, je l'admettrais; mais le texte dit que c'était en marchant, donc sur le vrai chemin. Or même cela n'existe pas au col Clapier, le seul, dit M. Perrin (et je le crois bien volontiers), d'où l'on voit les plaines du Pô.

» Mais alors, s'il faut interpréter le texte, pourquoi s'asservir au mot *plaine*?

» Quiconque a un peu parcouru les Alpes sait très bien que leurs contreforts et renflements sont si abondants et si épais de chaque côté qu'il n'y a que quelques rares cimes très élevées

de la chaîne de partage d'où l'on puisse apercevoir les plaines qui en sont la fin. Et de ces belvédères de 3,500 mètres et plus, si on *peut* bien apercevoir les plaines, on les *voit* bien rarement, car les brumes ou brouillards vous en empêchent, surtout du côté de l'Italie. Et le passage s'effectuait fin octobre !... le beau moment des brouillards !

» Mais si on ne voit pas les plaines, on voit très bien que les rideaux successifs vont en s'abaissant, on voit très bien que les vallées qui s'ouvrent à vos pieds se dirigent vers la sortie, que les eaux qui coulent ne remontent pas; on ne voit pas les plaines, mais on en a la prescience; on sent qu'on n'a plus qu'à descendre, et c'est tout ce que le général voulait faire sentir à ses soldats.

» Laissons donc de côté ce « phare lumineux » du colonel Perrin... »

HENRI FERRAND,

Grenoble.

Président de la Société des Touristes du Dauphiné.

VII

« Ὑπὸ τῆν ὥραϊαν »

(Polybe, III, 41, 2.)

Mon cher Collègue¹,

La difficulté chronologique que vous me signalez peut exister pour des raisons historiques dont vous êtes juge; mais elle n'existe pas pour un philologue. Le texte de Polybe, ὑπὸ τῆν ὥραϊαν, est aussi clair que possible, à condition que l'on n'y commette pas de grossier contresens. Or, c'en serait un, par exemple, que celui qui consisterait à traduire ὑπὸ τῆν ὥραϊαν par *à la fin de l'été*.

Ὑπὸ, au sens chronologique avec l'accusatif, veut dire : *ce qui s'étend sous, se rapproche de*; donc, dans les locutions

1. [Lettre adressée sur une question de ma part. — C. J.]

comme ὑπὸ νόκτα, il équivaut au latin *sub noctem*, et n'a qu'un sens admissible : à l'entrée de la nuit, à l'approche de la nuit, au début de la nuit. Voici un exemple, entre cent : Hérodote, VIII, 70 : *le soir* qui précède la bataille de Salamine, l'infanterie barbare gagne le Péloponnèse : τῶν δὲ βαρβάρων ὁ παζός ὑπὸ τὴν παρεῦσαν νόκτα ἐπορεύετο ἐπὶ τὴν Πελοπόννησον. Encore : Hérodote, III, 16, 17 : ὑπὸ τὴν ἑωθινήν = *sub lucem*, c'est-à-dire au point du jour.

Par extension, ὑπέ a quelquefois le sens plus général et plus vague de *vers*, à l'époque de : Polybe, XVI, 15, 6 : ὑπὸ τὸν Ἀριστομένειον πόλεμον : au moment de la guerre d'Aristomène, vers l'époque de, etc.

Jamais, je crois, il ne signifie « à la fin de ». Je doute que l'on en trouve un exemple autorisé ; pour Polybe, il y aurait lieu de vérifier la chose dans l'excellent travail de Krebs *Sur les prépositions dans Polybe* (*Beiträge zur histor. Syntax* de Schantz, 1882). Mais, à vrai dire, cette recherche est superflue : vous n'avez pour ὑπὸ τὴν ὥρῃαν le choix qu'entre deux sens : au début de l'été (ce dernier mot admis à titre provisoire), *prima aestate*, *sub aestatem* ; ou (moins probablement) « à l'époque de l'été, vers l'été » ; mais, en aucun cas, à la fin de l'été.

Reste à préciser le sens d'ὥρῃαν. Je l'ai traduit, en gros, par *été*. En principe, ὥρῃαν, forme adjective de ὥρα, signifie : la bonne saison, la saison favorable (des opérations de guerre, de la navigation), le bon moment pour reprendre ces opérations, c'est-à-dire le *printemps*. C'est un équivalent, dans la langue du IV^e siècle et suivants, du θέρως de Thucydide. Les scholiastes définissent : Ὁρα καὶ ὥρῃαν ταῦτόν ἐστι τῆ ἐνοιῖα ἄμφοτερα γὰρ τὸ ἔαρ τ τριμῖνει. « Ὁρα et ὥρῃαν ont le même sens et désignent tous deux le *printemps*. » Par extension, le mot désigne aussi la saison de la *moisson*, c'est-à-dire le milieu de juillet jusqu'au début d'août dans les pays grecs (M. Foucart a fait là-dessus un article d'après mes observations sur l'époque de la moisson en Grèce). Le début de l'ὥρῃαν signifierait donc, dans Polybe, soit le début du printemps, soit le début de la saison des moissons ; en gros, le *début* de l'été.

En résumé, l'expression ὑπὸ τὴν ὥρῃαν vous laisse, philo-

logiquement, une marge de trois à quatre mois, d'avril à août, mais sûrement pas davantage. C'est à vous, historien, d'user à bon escient de cette liberté en choisissant le moment précis qui vous semble le plus convenable.

De toute façon, il me semble que ces conclusions sont pleinement favorables à votre impression personnelle; elles démentent radicalement l'hypothèse fin septembre ou octobre, qui est aussi inacceptable pour un helléniste que pour un stratège.

Est-ce bien ce qu'il vous fallait?

Très cordialement à vous,

G. FOUGÈRES.

P.-S. — Pour Polybe, le seul lexique est celui de l'édition Schweighäuser (dernier tome). Il est encore très bon, ainsi que les notes de la même édition.

LE MONUMENT ROMAIN DE BIOT

ALPES-MARITIMES

(PLANCHES II-VI)

L'emplacement de nos recherches est un mamelon isolé, à quelque distance de la route nationale d'Antibes à Nice, près de la halte de Biot, mais assez loin du village lui-même, et plus particulièrement la partie sud, propriété de M. Joséphin Causse. Situé à un kilomètre environ au nord du pont de la Brague, ce mamelon est accessible par un chemin de terre, qui forme la limite de l'octroi d'Antibes, comme l'indique une haute borne à l'angle de ce chemin et de la route nationale.

En 1901, des ouvriers travaillant pour M. Causse trouvèrent à une faible profondeur, sur le versant est du mamelon, douze blocs de grandes dimensions et un treizième plus petit; trois d'entre eux ne présentaient aucune sculpture; les autres étaient ornés de sculptures militaires, casques, cuirasses, lances, enseignes, boucliers, d'un travail assez grossier. M. Causse fit mettre de côté ces blocs, et la suite du travail agricole amena la découverte de débris de poteries, dont une vaste amphore qui put en grande partie être reconstituée, de débris de meules, enfin de monnaies.

Le problème que posaient les découvertes était double. A quel monument appartenaient ces blocs? D'autre part, de quelle nature était l'habitation humaine d'où provenaient les nombreux fragments mis à jour?

M. Bordellet, de séjour à Antibes, eut connaissance de la découverte. Les résultats de son étude furent consignés dans un article de la *Revue du Touring-Club de France*¹, sous le titre *Quo Vadis?* et sous le nom du D^r Léon-Petit. Cet article

1. Avril 1901, p. 146-8.

donna lieu, dans la *Revue archéologique*¹, à une courte note de M. S. Reinach, signalant l'article de la *Revue du Touring-Club*. M. A. de Rochemonteix, dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*², fit une communication plus impor-

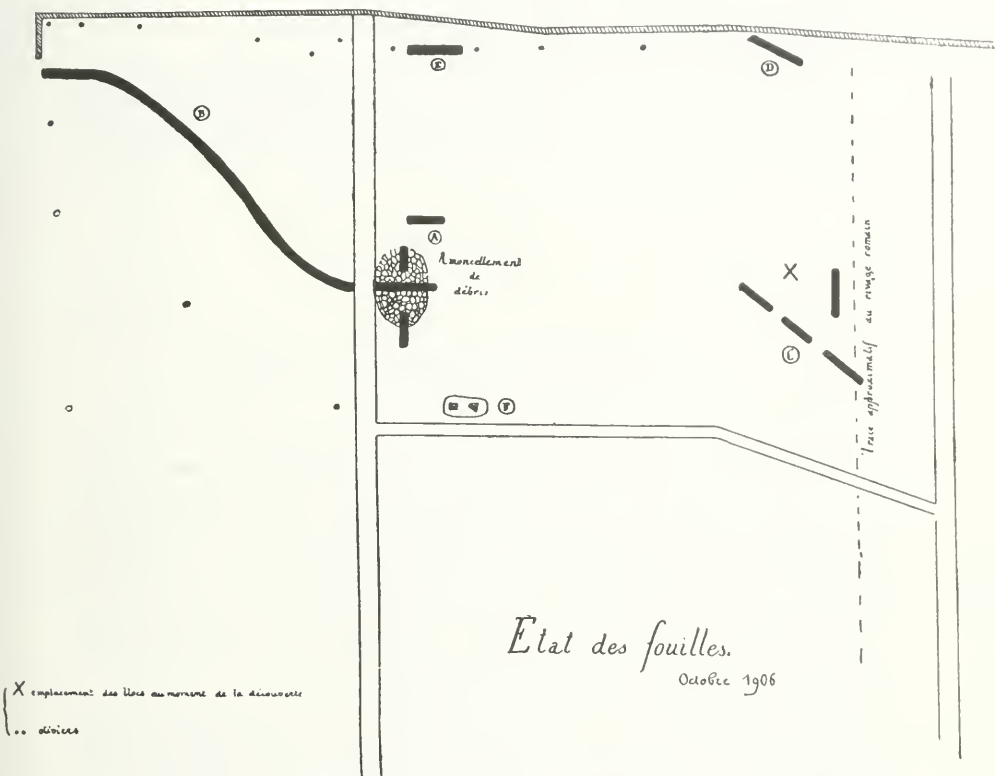


FIG. 1.

tante. Il était allé sur le terrain et avait pris un croquis sommaire de l'ensemble des blocs³.

La description complète des blocs et l'examen des divers documents trouvés restaient à faire.

Grâce à la complaisance de M. et M^{me} Causse, grâce aussi à M. Chancel, maire d'Antibes, qui voulut bien mettre à notre

1. 1901, t. II, p. 116.

2. 1901, p. 172.

3. P. 175.

disposition les cantonniers de la ville, nous avons pu commencer en octobre dernier quelques fouilles, trop vite arrêtées par le mauvais temps¹. Les résultats en ont été les suivants (*fig. 1*) :

1° Les blocs ne se trouvaient certainement pas en place, des fouilles profondes à l'endroit de la découverte ne mettant à jour aucune trace de substruction ;

2° Détermination de la ligne du rivage à l'époque romaine ;

3° Découverte d'un amoncellement de débris et de fragments (5 mètres de longueur sur 3 de largeur), entre 50 centimètres et 1^m20 au-dessous du sol².

I

I. — LES BLOCS (voir planches II et III)³.

N° 1. — Longueur : 1^m19 ; hauteur : 0^m64 ; profondeur : 0^m46.

Au centre, torques. De part et d'autre, deux casques ornés de cornes, recourbées vers le bas pour le casque de droite, vers le haut pour celui de gauche. Les casques sont munis de joues symétriques pour celui de gauche, asymétriques pour celui de droite. Sur l'arête droite, traces informes de sculptures. A 5 centimètres du bord inférieur et parallèlement à ce bord, raie peu profonde d'un bout à l'autre du bloc.

Face inférieure : à gauche, tenon de 10 centimètres de largeur. Face supérieure : deux trous à 40 centimètres du bord gauche et à 5 centimètres du bord droit. La face inférieure est soigneusement parée.

N° 2. — Longueur : 1^m35 ; hauteur : 0^m64 ; profondeur : 0^m44 à 0^m50.

1. Nous avons à remercier MM. Laugier, Pellegrin et Cartier, d'Antibes, dont l'amabilité a grandement facilité notre tâche. Nous avons été constamment aidés par M. Vernadet, conducteur des ponts et chaussées, qui, par son expérience technique, a été pour nous un précieux collaborateur.

2. Nous n'avons pas trouvé trace du mur dont parle M. A. de Rochemonteix (p. 177). Il est probable que, comme à nous-mêmes, on lui a signalé un mur à la place de l'amoncellement.

3. Les blocs sont en un calcaire friable, analogue au « calcaire grossier » des constructions de Paris. La seule carrière des Alpes-Maritimes où l'on trouve cette roche est près du village de Biot.

A gauche, partie supérieure d'une enseigne. L'animal sculpté, d'après la forme des jambes et la courbe de la queue, semble être un sanglier. Le départ de la hampe est visible. A droite, casque semblable à ceux du n° 1; cornes recourbées vers le haut. De part et d'autre du casque, fers de lance symétriques, inclinés vers le centre, celui de droite complètement visible, ainsi que la pointe de celui de gauche. Le casque est plus grand que ceux du n° 1.

Face supérieure : à droite, tenon, et trou à 10 centimètres du bord gauche. Face inférieure : à gauche, tenon.

N° 3. — Longueur : 0^m88; hauteur : 0^m56; profondeur : 0^m50.

A gauche, en haut, fragment d'ornementations en forme de guirlande; en bas, partie supérieure d'un carnyx. A droite, cuirasse comprenant un torse, des épaulières, une ceinture et des lambrequins, dont le bord inférieur manque.

Face supérieure : trou à droite, à 30 centimètres du bord.

N° 4. — Longueur : 0^m96; hauteur : 0^m50; profondeur : 0^m45.

A gauche, pièce indéterminée d'armure ou de harnais. A droite, cuirasse du même type que sur le bloc 3, inclinée de droite à gauche; trois étages de lambrequins. On aperçoit nettement la trace d'une hampe traversant la cuirasse. Derrière la cuirasse, à gauche, deux hampes verticales, séparées par un intervalle de 15 centimètres.

Face inférieure : à gauche, tenon à deux trous.

N° 5. — Longueur : 1^m37; hauteur : 0^m55; profondeur : 0^m47.

A gauche, moitié d'un bouclier. De part et d'autre, deux hampes verticales; obliquement et à l'intersection du bord droit du bouclier et de la face inférieure, fer de lance. A droite, montant sans sculpture. A 5 centimètres du bord inférieur et parallèlement à ce bord, raie d'un bout à l'autre du bloc. Au-dessous, le bloc est brut.

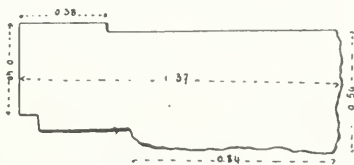


FIG. 2.

Face inférieure : tenon à gauche (*fig. 2*).

N° 6. — Longueur : 1^m14; hauteur : 0^m55; profondeur : 0^m48.

A gauche, montant sans sculpture. Au centre, hampe, avec,

de part et d'autre, les extrémités de deux courroies. A droite, fragment d'un grand bouclier ovale (*fig. 3*).

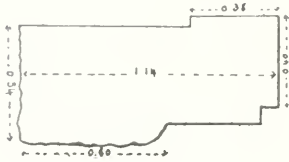


FIG. 3.

N° 7. — Longueur : 1^m35; hauteur : 0^m54; profondeur : 0^m48.

Pas de sculpture.

Face supérieure : trou et entaille (*fig. 4*).

N° 8. — Longueur : 1^m18; hauteur : 0^m48; profondeur : 0^m40.

Deux boucliers dont on aperçoit en partie la moitié supérieure; nervures verticales passant par les centres.

Face supérieure : tenon à droite (*fig. 5*).

N° 9. — Longueur : 1^m25; hauteur : 0^m44; profondeur : 0^m55.

1° Nervure de 5 centimètres de large, parallèle au bord supérieur et à 15 centimètres de ce bord;



FIG. 5.

2° A 15 centimètres du bord inférieur, rangée de perles (une perle allongée entre deux perles placées verticalement).

Face supérieure : quatre trous, dont un carré (*fig. 6*).

N° 10. — Longueur : 1^m22; hauteur : 0^m35; profondeur : 0^m51.

A 20 centimètres du bord supérieur, rainure parallèle à ce bord (*fig. 7*).

N° 11. — Longueur : 0^m43; hauteur : 0^m58; profondeur : 1^m05.

A gauche, fragment de hampe de 4 centimètres de largeur, parallèlement au bord gauche et à 4 centimètres de ce bord. De la hampe, en haut du bloc, se détachent deux courroies, qui retombent de chaque côté. La courroie de

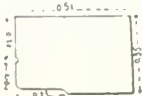


FIG. 7.

droite seule est tout entière visible (*fig. 8*).

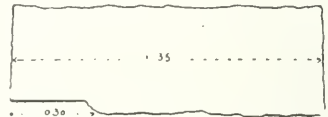


FIG. 4.



FIG. 6.



FIG. 8.

Face supérieure : à gauche, tenon(?).

N^o 12. — Longueur : 0^m75; hauteur : 0^m58; profondeur : 0^m29.

Pas de sculpture. Le bloc est à peine équarri.

N^o 13. — Longueur : 0^m47; hauteur : 0^m31; profondeur : 0^m35.

Pas de sculpture.

Les angles sont détériorés. Il semble y avoir trois trous et un tenon.

II. — LES MONNAIES.

1. — DIVVS AVGVSTVS PATER, etc., frappée sous Tibère. — Cf. Cohen, *Oclave Auguste*, n^o 249; *Monnaies de l'empire*, 2^e édit., t. I, p. 97.

2. — C·CAESAR·AVG·GERMANICVS·PON·M·TR·POT·, etc., frappée entre le 18 mars 37 et le 18 mars 38. — Cf. Cohen, *Caligula*, n^o 27, t. I, p. 240; Imhoof-Blumer, *Porträtköpfe auf römischen Münzen*, pl. I, 17.

3. — TI·CLAVDIVS·CAESAR·AVG·P·M·TR·P·IMP·, etc., frappée entre le 25 janvier 41 et le 25 janvier 42. — Cf. Cohen, *Claude I^{er}*, n^o 3, t. I, p. 251.

4. — IMP·M·IVL·PHILIPPUS·AVG·, frappée entre 244 et 249. — Cf. Cohen, *Philippe père*, n^o 213, t. V, p. 115; Imhoof-Blumer, *Porträtköpfe*, pl. III, 75.

5. — IMP·C·CLAVDIVS·AVG·, etc., frappée entre 268 et 270. — Cf. Cohen, *Claude II*, n^o 134, t. VI, p. 143.

6. — IMP·C·C·VAL·DIOCLETIANVS·P·F·AVG·, etc., entre 284 et 305. — Cf. Cohen, *Dioclétien*, n^o 541, t. VI, p. 476.

7. — CONSTANTIVS·MAX·AVG·, tête diadémée de Constance à droite. Revers : *gloria exercitus*, deux génies portant une lance, séparés par deux hampes. Frappée entre 323 et 361. — Cf. (pour le revers) une pièce de Constantin, Mommsen, *Histoire de la monnaie romaine*, t. IV, pl. xxxviii, 6, et p. 105.

8. — IVL·CRISPVS·NOB·CAES·, etc., frappée en 321. — Cf. Cohen, *Crispe*, n^o 7, t. VII, p. 340.

III. — LES POTERIES.

1° Tuiles à rebord; pâte jaunâtre et grossière; grandes dimensions; au centre, rainures en ovale¹.

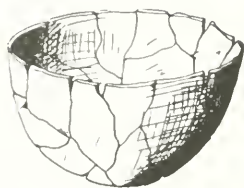


FIG. 9.

2° Poterie grise : nombreux fragments d'amphores et de bouchons d'amphore; pâte grossière, sans ornementation. On a pu reconstituer la partie inférieure de la panse d'une grande amphore (fig. 9) et l'orifice d'une très grande jarre (fig. 10).

3° Poterie rose : débris de vases plus petits, dont un fragment de lampe.

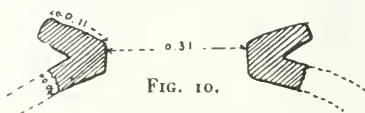


FIG. 10.

4° Poterie moulée grise : deux fragments².

5° Poterie rouge du type d'Arezzo : nombreux fragments.

IV. — LES RESTES DE CONSTRUCTION.

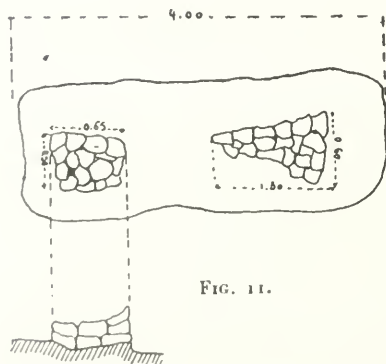


FIG. 11.

Deux portions de mur trouvées au point F.

La direction du mur est est-ouest. La base du mur est à 65 centimètres au-dessous du sol.

Pierres non appareillées, réunies par un mortier (fig. 11).

1. Nous avons vu chez M. Pellegrin une tuile de même fabrique, servant de couvercle à un petit tombeau trouvé par lui près de la route d'Antibes à Juan-les-Pins.

2. Cf. Jos. Dechelette, *L'Officine de Saint-Remy*, in *Rev. archéol.*, 1901, I, p. 393-4 (repris dans *Les vases céramiques*, I, p. 41 et s.).

V. — LES MEULES.

Nombreux débris sur le versant est. Les meules de la région empruntent en général leurs matériaux aux roches locales : porphyre violacé ou rosé, granite, gneiss et grès des montagnes des Maures et de l'Estérel, trachyte de Biot ou d'Antibes, lave ou basalte d'Ollioules¹. Nous n'avons pu déterminer la provenance de nos meules.

II

I. — LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE.

Le mamelon sur lequel se trouvent les blocs et les débris forme un promontoire triangulaire arrondi, dominant une plaine basse et marécageuse, asséchée et colmatée de jour en jour depuis la création de la route en chaussée et du chemin de fer. A l'époque romaine la mer devait pénétrer dans l'estuaire de la Brague² et entourer deux côtés du mamelon, formant, au nord, une petite baie (l'étang de Vaugrenier offre une certaine profondeur aujourd'hui encore, et l'on aurait trouvé à cet endroit des blocs munis d'anneau), au sud, des lagunes plus ou moins marécageuses. Les tranchées que nous avons faites au point C nous ont permis de déterminer avec assez de précision le contour de l'ancien rivage de galets. Le profil du mamelon se présente, en effet, de la manière suivante (*fig. 12*) : par l'éboulis naturel des terres, le sol fertile a gagné peu à peu sur l'ancienne plage de galets.

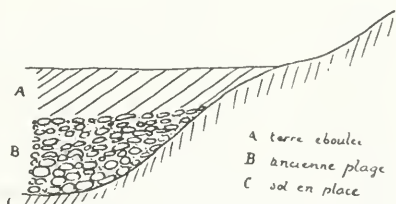


FIG. 12.

1. Cf. Goby (Paul), *Sur quelques meules et moulins antiques trouvés dans les Alpes-Maritimes* (Bulletin de la Société préhistorique de France, séance du 27 avril 1905, t. II (1905), p. 127-9).

2. Ce que dit Lenthéric (*Provence maritime ancienne et moderne*, p. 433) sur le golfe du Var est applicable à la Brague, les deux rivières ayant le même régime.

Le tronçon de la voie Aurélienne¹ qui, partant d'Antibes, gagnait la station *Ad Varum flumen*, puis Cimiez, est facile à déterminer sur le parcours qui nous préoccupe. Sortant d'Antibes, elle montait au flanc du versant rocheux qui regarde la mer et gagnait la Brague à la hauteur d'un pont resté dans

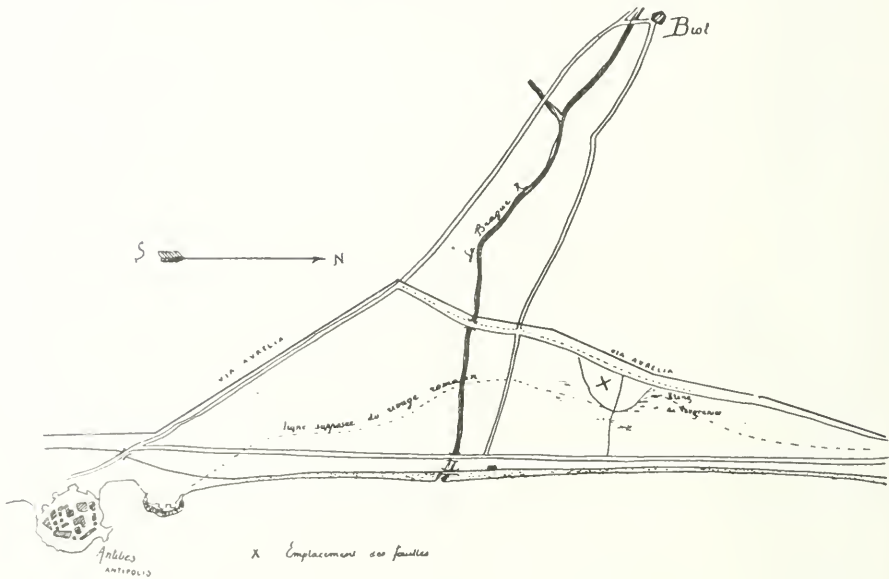


FIG. 13.

l'esprit des habitants comme « le pont de Marius »; suivant toujours à mi-côte les pentes qui plongeaient dans la mer, elle laissait à l'est notre mamelon; puis, au delà, remontait dans l'estuaire formé par la rivière du Loup. Ce passage est le seul possible. Il n'est pas vraisemblable que la route ait remonté jusqu'à Biot. Les communications entre les vallées de la Brague et du Loup ne sont pas faciles, et il n'existe pas de route ni même de chemin entre Biot et Villeneuve-Loubet (*fig. 13*).

Le mamelon présentait donc les avantages suivants :

1° Il pouvait être facilement défendu puisque la mer, de deux côtés, l'environnait;

1. Cf. Desjardins, *Géographie de la Gaule*, t. IV, p. 167, n. 2; Lenthéric, *op. cit.*

2° Il surveillait le pont de la Brague et le débouché de la vallée; or, dans la vallée de la Brague se trouvait Biot, d'où partait l'aqueduc qui amenait à Antibes l'eau de Font-Vieille, et où l'on a trouvé deux inscriptions funéraires;

3° Par sa situation de promontoire sur une courbe que n'avaient pas encore altérée les apports du Var, il était en communication facile avec Antibes, Cimiez et la Turbie (*Alpes Maritimae*).

L'existence de cette station est due aux mêmes lois qui ont déterminé la situation de Cimiez, de *Ad Varum flumen* et de l'*oppidum* des Décéates mentionné par Pomponius Mela¹. De même que la station de Cimiez surveillait le Paillon, *Ad Varum flumen* le Var, l'*oppidum* des Décéates le Loup, notre petite *mansio* gardait le passage de la Brague et était proportionnée à l'importance de cette rivière. Tous ces postes sont situés sur la rive gauche des cours d'eau, pour les mettre entre eux et l'ennemi éventuel qui ne pouvait venir que de l'ouest. De plus, la rareté des anses, signalée déjà par Pomponius Mela, rendait nécessaire la protection de toutes celles qui se trouvaient entre Nice et Antibes. Enfin les villes de quelque importance développent toujours autour d'elles une ceinture de petites stations, et Antibes, à la fois port marchand, arsenal et point de départ de la route de l'Estérel², devait suivre cette règle.

1. M. de Rochemonteix (*Bulletin des Antiq.*, 1901, p. 177) s'était demandé si l'*oppidum Deciatium* de Pomponius Mela (II, 5) ne se trouvait pas sur notre mamelon. M. Edm. Blanc (*Épigraphie des Alpes-Maritimes*, p. 16) a étudié la question. Nous ne voyons pas pourquoi il traduit *oppidum Deciatium* par capitale des Décéates. Le texte de Pomponius Mela doit être cité en entier : *In litoribus aliquot sunt cum aliquibus nominibus loca, ceterum raræ urbes, quæ rari portus, et omnis plaga Austro atque Africo exposita est. Nicaea tangit Alpes, tangit oppidum Deciatium, tangit Antipolis*. La côte est exposée au vent, donc les ports sont rares et par suite les villes. Seules les villes adossées aux Alpes peuvent se constituer. C'est pourquoi Nice touche les Alpes (le port s'appuie à la masse du château), de même un *oppidum* des Décéates, de même Antibes (le port est protégé par une ceinture de collines et par le rocher du Fort Carré). Nous ne croyons pas que le mot *oppidum* puisse s'appliquer à notre station, qui n'a pu être que peu importante. Nous adopterions volontiers l'opinion d'E. Blanc, qui le place au lieu dit Saint-Jean, entre Gagnes et Villeneuve. Son argument le plus fort est que là se trouvait l'embranchement de la route menant à Vence. Le Loup avait une importance assez considérable pour nécessiter un établissement près de son embouchure.

2. Cf. Desjardins, *La Gaule d'après la carte de Peutinger*, p. 441; Abbé Tisserand, *Histoire d'Antibes*, 1876; Arazi, *Histoire d'Antibes*, publiée par Sardou et E. Blanc, 1880; Lenthéric, *Provence maritime*, p. 453; Desjardins, *Géographie de la Gaule, passim*; E. Blanc, *Épigraphie des Alpes-Maritimes*; Bazin, *Un monument géographique romain à Antibes* (*Rev. archéol.*, 1887, II, p. 325).

Ni la Carte de Peutinger, ni l'Itinéraire d'Antonin, ni l'Itinéraire Maritime ne mentionnent de station entre le Var et Antibes. Seule la Cosmographie du Ravennate signale sur le bord de la mer, entre Nice et Antibes, *Diceorum* et *Micalo colonia*, que l'on n'a pas identifiés. Nous ne connaissons rien dans la toponymie qui nous permette une identification.

Quelle était la nature de cette station ? à quelle date faut-il la placer ? Les débris trouvés nous permettent seulement de dire qu'il y eut bien là des constructions. La grossièreté des débris semble indiquer une installation très simple. Les remaniements postérieurs ont pu, il est vrai, faire disparaître tout ce qui avait quelque valeur. Les seules indications un peu précises ne nous peuvent venir que de l'étude du monument lui-même.

II. — LES ÉLÉMENTS DE LA COMPOSITION.

Le *carnyx* (pl. VI). — I. Le type le plus authentique est fourni par le chaudron de Gundestrup¹. C'est le seul monument où nous ayons l'image du musicien jouant².

II. Dans les monnaies gauloises, quatre types : *a*) derrière un cheval passant et coupant le champ de la pièce³; nous constatons une déformation de l'image transformée en simple ornement; *b*) tenu en main par une Victoire⁴; *c*) tenu en main par un guerrier⁵; *d*) derrière la tête d'un personnage⁶.

III. Dans les monnaies romaines⁷. Par ordre chronologique des *gentes* : *Fouria*, *M. Fourius L. f. Philus*, 618-1268; *Fundania*,

1. Cf. *Revue archéologique*, 1893, I, pl. XI, et 1894, I, p. 158 et s.; A. Bertrand, *Religion des Gaulois*, p. 376 et s., pl. XXIX.

2. Nous ne pouvons considérer comme musicien jouant la figure classée comme telle par Hucher, *Art gaulois*, I, pl. VI, 2; voir à l'index *Carnyx*.

3. Hucher, II, fig. 89, 90, t. I, pl. 75, 1 et 2.

4. Hucher, II, fig. 63, 64.

5. Hucher, I, pl. VII, 1. C'est une monnaie éduenne. On y sent l'influence romaine. De fait, la forme du *carnyx* annonce celle qu'il prendra sur les bas-reliefs romains. Dans ce même type, Bertrand (*Rev. archéol.*, 1894, I, p. 160) cite une monnaie de Bretagne de la collection J. Evans (reproduite dans l'album Henri de la Tour, pl. 43) où le *carnyx* est tenu par un cavalier.

6. Hucher, t. I, pl. XXVIII, 1. Ce type a échappé à la nomenclature des monnaies gauloises à *carnyx* dressée par Bertrand (*loc. cit.*).

7. Tableaux d'ensemble de ces monnaies, *Rev. archéol.*, 1894, I, p. 153; Bertrand, *Religion des Gaulois*, pl. XXXI, p. 376; *Rev. archéol.*, 1887, II, pl. XIV.

8. Babelon, *Monnaies de la République*, I, p. 525, n° 18.

C. Fundanius, 653-101¹; *Egnatuleia*, *C. Egnatuleius C. J.*, 653-101²; *Cloulia*, *T. Cloulius*, 653-101³; *Marcia*, *C. Marcus Censorinus*, 670-84⁴; *Coelia*, *C. Coelius Caldus* [en l'honneur de *C. Coelius Caldus*, 652-102], 700-54⁵; *Julia*, *C. Julius Caesar*, 703-50⁶, 708-46⁷.

Types : 1° dans un trophée⁸; 2° tenu en main par un guerrier sur un char⁹; 3° dans le champ de la pièce¹⁰; 4° carnyx croisés sur le revers¹¹.

IV. Sur les bas-reliefs romains : 1° sur l'arc d'Orange¹², exclusivement dans les trophées; 2° sur la cuirasse d'Auguste¹³; 3° sur le soubassement de la colonne Trajane¹⁴.

V. Sur une peinture de Pompéi : tenu par une Victoire¹⁵.

De l'examen de ces documents ressort :

1° Petit nombre d'images authentiques (chaudron de Gundestrup et quelques monnaies gauloises, où pourtant l'on saisit déjà une transformation). D'après ces monuments, on peut déterminer ainsi les caractères du carnyx original : 1° tube très allongé; 2° gueule largement ouverte; 3° anneaux de distance en distance; 4° embouchure latérale.

2° Dans les images d'origine romaine, nous assistons à la fixation d'un type qui, créé au moment des grandes victoires sur les Cimbres (rapprochement avec le chaudron de Gundestrup), devient un des symboles de la victoire contre les Gaulois en général. A la forme si nette du chaudron et de

1. Babelon, *Monnaies de la République*, t. I, p. 516, n° 2.

2. *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 475, n° 1.

3. *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 360, n° 1.

4. *Id.*, *ibid.*, II, p. 192, n° 19.

5. *Id.*, *ibid.*, I, p. 372, n° 4 et 5.

6. *Id.*, *ibid.*, II, p. 11 et 12, n° 11, 12, 13.

7. *Id.*, *ibid.*, II, p. 17, n° 25, 26, 27.

8. Tableau de Bertrand, n° 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, revers de 25 et 26.

9. Tableau de Bertrand, n° 15. Revers, de 1, 2, 3, 4, 5 du tableau de la *Revue archéologique*, 1887, II, pl. XIV.

10. Tableau de Bertrand, n° 14, 16, 19, 20, 21, 22, 26.

11. *Ibid.*, n° 18.

12. Un très grand nombre de fois. Voir l'album de Caristie, *Monuments antiques d'Orange*. Arc : face septentrionale, côtés droit et gauche, face méridionale et face orientale.

13. *Monum. dell'Instil.*, t. VI et VII, pl. LXXXIV.

14. Froehner, *La colonne Trajane*, t. I, pl. 7, 8, 11, 12, 13, 17, 21, 22, 23 (nous n'indiquons que les planches de détail), nous avons complété douze représentations de carnyx. On n'a pas assez signalé la présence du carnyx sur la colonne Trajane.

15. Daremberg et Saglio, article *Carnyx*, fig. 1193.

quelques représentations gauloises se substitue un dessin plus indécis; on ne sait représenter l'embouchure¹. Évidemment on n'a plus le modèle sous les yeux, et le carnyx déformé arrive à ne plus ressembler du tout à la trompette primitive (cuirasse d'Auguste et peinture de Pompéi).

À quelle étape de cette évolution se place le carnyx de notre monument? Nous pouvons, croyons-nous, le rapprocher de ceux de l'arc d'Orange. Il est très déformé. La caractéristique du carnyx, gueule largement ouverte, y est mal indiquée; les anneaux n'existent plus.

Les casques (pl. V). — Les casques de notre monument offrent les deux caractères essentiels suivants : ils sont munis : 1° de cornes; 2° de joues.

1° *Casques gaulois munis à la fois de cornes et de joues :*

I. Monnaies gauloises, aucun exemple.

II. Monnaies romaines, quelques exemples sur les trophées².

III. Bas-reliefs romains : *a)* monument de Saint-Remy, un exemple douteux³; *b)* arc d'Orange, deux exemples, tous deux placés dans les trophées⁴; *c)* urne de marbre d'Anagni⁵, trois exemples remarquables en ce que les casques semblent divisés en deux parties ajustées, mais ne faisant pas corps; de plus, l'ornementation, très poussée, permet, croyons-nous, d'y constater des influences étrangères; *d)* statue grecque, guerrier gaulois de Délos⁶, un exemple douteux.

2° *Casques gaulois munis seulement de cornes :*

I. Chaudron de Gundestrup, deux exemples⁷.

II. Monnaies gauloises, un exemple douteux⁸.

1. Voir une esquisse effacée de l'embouchure sur un carnyx de la face orientale de l'arc d'Orange. On saisit sur le fait l'ignorance du sculpteur.

2. Tableau de Bertrand, n° 5, 6, 7, 8, 11, 12.

3. *Antike Denkm.*, 1887, pl. XVI, 2, au centre. Nous croirions plutôt que ce casque n'est muni que d'un appendice assez court couvrant l'oreille. Cf. un casque de la frise de l'arc d'Orange.

4. Le premier sur la face septentrionale, — côté gauche, à gauche, — le second couronnant un des deux trophées de la face occidentale.

5. *Bullettino della Commissione comunale di Roma*, 1900, pl. XIV, XV.

6. *Bulletin de correspondance hellénique*, 1889, pl. II. Cf. Reinach, article *Galea* du *Dictionnaire de Daremberg*.

7. Bertrand, *Religion des Gaulois*, pl. XXI et fig. 58, p. 368.

8. Jullian, *Vercingétorix*, frontispice, médaille de la collection Changarnier.

III. Monnaies romaines, un exemple douteux¹.

IV. Bas-reliefs romains : a) Saint-Remy, quatre types² ; b) arc d'Orange, un type³ ; c) colonne Trajane, un exemple très douteux⁴.

3° *Casques gaulois à joues* :

On a retrouvé des casques celtiques originaux à joues. Nous en citerons deux, l'un de Montefortino⁵, l'autre de Weisskirchen⁶.

I. Monnaies gauloises, aucun exemple.

II. Monnaies romaines, aucun exemple¹.

III. Bas-reliefs romains : arc d'Orange, un exemple⁷.

IV. Plaque verre bleu Castellani⁸.

4° C'est à la forme sans cornes ni joues que se rattache l'immense majorité des casques gaulois⁹ et celtiques que nous connaissons soit par les originaux, soit par les représentations authentiques. Notons d'abord que les casques gaulois sont rares¹⁰. Ils peuvent se ramener aux types suivants.

1. Tableau de Bertrand, n° 4. Il est assez difficile de préciser ce détail, mais d'une façon générale le type du casque gaulois sur les monnaies romaines est soit à cornes et à joues, soit sans appendice d'aucune sorte.

2. *Antik. Denkm.*, 1887, pl. 16, 1, à gauche, 17, 2, à droite, centre gauche, centre droit.

3. Bas de la frise; à noter qu'on retrouve dans la même frise le même casque sans les cornes.

4. Froehner, t. 1, pl. x, au centre, une seule corne est indiquée et l'état du bas-relief, assez bon s'il faut en croire la planche de Froehner, n'explique pas la disparition de l'autre corne. Malgré l'opinion de M. S. Reinach (Daremberg, article *Galea*), nous croyons qu'il n'y a pas sur la colonne Trajane de casques à cornes. — Au point de vue des cornes : 1° cornes droites et effilées : Orange, face occidentale; Saint-Remy, *Antik. Denkm.*, pl. 17, 2, centre gauche; urne d'Anagni; 2° cornes droites terminées en boules : Gundestrup, Saint-Remy, 16, 1, gauche, 16, 2, centre; Orange, frise; 3° cornes de bélier : Saint-Remy, 17, 2, droite, centre droit; urne d'Anagni.

5. *Revue archéologique*, 1902, I, p. 261, fig. 1 (article de Jos. Dechelette sur Montefortino et Ornavasso).

6. *Id.*, *ibid.*, fig. 2.

7. Couronne un trophée de la face septentrionale droite (trophée de gauche),

8. Sur la plaque elle-même. Cf. S. Reinach, *Les Gaulois dans l'art antique* (*Rev. archéol.*, 1889, I, p. 200, n. 2, reproduite p. 201, fig. 23).

9. Un texte de Diodore (V, 30), où il indique les casques à cornes comme particuliers aux Gaulois, a fait autorité pendant fort longtemps (cf. en particulier le mémoire, d'ailleurs très substantiel, de Lagoy, *Recherches numismatiques sur l'armement des Gaulois*, Aix, 1849). Bertrand (*Rev. archéol.*, 1894, I, p. 164 et s.) a bien montré par une comparaison avec un texte de Plutarque que dans le texte de Diodore il s'agit vraisemblablement plutôt des barbares de 102 que des Gaulois.

10. « La rareté des casques, ordinairement réservés aux chefs, constitue à coup sûr un caractère distinctif de l'armement gaulois... En Gaule, et notamment dans la Marne, aussi bien qu'en Bohême, alors qu'il est impossible de tenter un inventaire des épées gauloises, tant les sépultures militaires sont abondantes, le nombre des

I. Casques constitués seulement par une coiffe de métal, terminée par une pointe plus ou moins aiguë¹.

II. Casques en deux parties : une coiffe en fer, une bande plate faisant le tour de la tête².

III. Casques à cimier³.

Nos casques rentrent donc dans la catégorie qui n'offre aucun original ni représentations authentiques hors le chaudron de Gundestrup. L'existence de ces mêmes casques à cornes sur les monnaies romaines frappées aux environs de 101, c'est-à-dire au moment de Verceil, la persistance de ces mêmes casques sur les monnaies romaines postérieures et sur les bas-reliefs romains représentant des victoires de Romains sur des barbares, et en même temps l'absence de ces casques soit dans les tombeaux soit sur les monnaies gauloises, semblent prouver : 1° que l'origine des casques à cornes est cimbrique; 2° que le casque à cornes est devenu un type traditionnel du trophée; 3° qu'il y a eu une transformation dans le sens de la complication; des formes rudimentaires du chaudron de Gundestrup et des monnaies romaines on passe à la variété tout à fait conventionnelle de Saint-Remy et

casques est partout fort restreint » (Jos. Déchelette, *Montefortino et Ornavasso*, in *Rev. archéol.*, 1902, I, p. 255). — Cf. S. Reinach, *Les Gaulois dans l'art antique* (*Rev. archéol.*, 1889, I, p. 337, n. 4), et article *Galea* du *Dictionnaire de Daremberg*. — Voir aussi Bertrand, à propos du vase de Gundestrup.

1. Originaux : casque d'Amfreville, presque rond, Bertrand, *Archéologie celtique*, p. 370, fig. 106; — casque de la Gorge-Meillet, effilé, *Id.*, *ibid.*, p. 367, fig. 105; — casque de Berru, effilé, *Id.*, *ibid.*, p. 359, fig. 104; — casque d'Oppeano, pointu, Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 101, fig. 58; — casque de Sanct-Margarethen, terminé par une pointe au-dessus du casque, *Id.*, *ibid.*, p. 103, fig. 62.

Représentations : casque de la Situle de la Certosa (Bologne), *Id.*, *ibid.*, p. 109, fig. 68. — Il faut rattacher à ce type les casques pointus du monument de Pergame et les casques de la colonne Trajane (par exemple, Froehner, t. I, pl. VII, VIII, X, etc.).

2. Originaux : casque de Sesto Calende (Cisalpine), Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 54, fig. 4; — casque de Moritzing (Tyrol), terminé par un bouton, *Id.*, *ibid.*, p. 119, fig. 77.

Représentations : casque très aplati, Hucher, *op. cit.*, I, pl. 11, 2 : c'est le casque habituel des cavaliers; moins aplati, casque atrébate, Hucher, I, pl. LXII, 2; — à coiffe décorée, casque éduen, *Id.*, I, pl. LXXXIV, 3; — orné d'un appendice en forme de crochet, *Id.*, I, pl. XX, 2; — surmonté d'un bouton et d'appendices, *Id.*, I, pl. XXII, 1. Il faut rattacher à ce type : monument de Saint-Remy, *Antik. Denkm.*, 1887, pl. 16, 1, au centre droit; arc d'Orange, deux casques de la frise, dont l'un muni de deux appendices couvrant les oreilles; de même, face méridionale, côté droit, au centre droit.

3. Originaux : à un seul cimier : casque de l'Italie du Nord, Bertrand, *Archéologie celtique*, p. 355, fig. 103; cimier du musée de Châteauroux, *Rev. archéol.*, 1902, I, p. 329, fig. 3; — à deux cimiers; casque de Watsch, Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 103, fig. 61.

Représentation : Situle de la Certosa (Bologne), *Id.*, *ibid.*, p. 109, fig. 68.

d'Orange, et, enfin, à la surcharge de l'urne d'Anagni. — C'est la même évolution que celle du carnyx.

A quel type se rattachent nos casques? En réalité, aucun bas-relief ne nous en offre de semblables¹. Au contraire, il y a une parenté très proche entre nos casques et les monnaies, en particulier celles de César. Il est naturel que le sculpteur de notre monument, n'ayant pas de modèle sous les yeux, se soit inspiré des monnaies qu'il avait en main. Ce fait explique le joint artificiel entre la joue et le casque proprement dit, de même l'angle que forme le casque sur le devant de la tête.

Les cuirasses. — Les cuirasses sont les parties de l'armement les plus nettement dessinées. Elles se composent: 1° d'un torse souple; 2° de deux épaulières; 3° d'une ceinture; 4° de lambrequins. C'est là un type de cuirasse grecque (statues *loricatae* ou *thoricatae*) qui dans l'armée romaine était réservé aux officiers exerçant un haut commandement (*tribuni, legati, imperator*)².

Les Gaulois portaient-ils une cuirasse? La cuirasse, semble-t-il, fut chez eux l'exception. C'est le *sagum*, le *sagulum* et la braie que nous voyons figurer sur tous les monuments (Orange, colonne Trajane, urne d'Anagni). Cependant nous avons des cuirasses originales³, et sur les monnaies gauloises nous constatons l'existence de cuirasses munies de jupon et d'épaulières⁴. Mais ces représentations sont naturellement assez confuses. A Saint-Remy, les Romains comme les Gaulois portent des cuirasses à épaulières et à lambrequins⁵; de même le Gaulois de la villa Albani⁶. Enfin, sur le sarcophage

1. Les casques de Saint-Remy sont très différents. Un seul dans l'arc d'Orange (face occidentale, trophée) offrirait des rapports assez précis. Mais il est surmonté d'une pointe. Ceux de l'urne d'Anagni sont très nettement postérieurs. Cf. l'article de la comtesse Lovatelli, qui accompagne la publication de l'urne (*Bullettino*, 1900, p. 241-265).

2. *Dictionnaire* de Daremberg, article *Lorica*.

3. Par exemple, la cuirasse celtique de Grenoble, *Rev. archéol.*, 1901, II, p. 310, fig. 2. Article de Costa de Beauregard, *Les cuirasses celtiques de Fillings*, p. 308-315.

4. En mettant de côté Hucher, I, III, 2, où nous croyons reconnaître un soldat romain, et I, XXII, 1, où la cuirasse est de fantaisie, la monnaie I, xcv, 2, nous atteste l'existence des lambrequins; I, II, 2, I, VII, 1, I, XLVI, 1, etc., celle des épaulières.

5. A Saint-Remy notons un type particulier de cuirasse qui couvre le bas-ventre sans épaulières ni lambrequins.

6. *Rev. archéol.*, 1880, I, p. 190, fig. 12.

Ammendola¹, le grand camée de Vienne² et la colonne Trajane, cette cuirasse est réservée exclusivement aux Romains, en opposition avec la nudité des Gaulois ou avec leur sayon.

Pour notre monument, la précision des détails nous incline à penser que le sculpteur, en quête d'un modèle, a choisi, soit par ignorance des mœurs gauloises, soit par insuffisance de documents, une arme qu'il avait sous les yeux, et l'a copiée exactement.

Le sanglier enseigne. — Nous n'insisterons pas sur le sanglier enseigne. On sait qu'il fut l'enseigne par excellence des Gaulois et des Germains en général³. Il n'y a donc rien d'étonnant à le rencontrer ici.

Le torques. — Il en est de même du *torques*⁴.

Les boucliers longs. — Le bouclier long a de tout temps caractérisé les Gaulois⁵. Les nôtres rentrent dans la catégorie la plus simple, celle du bouclier du Gaulois d'Avignon.

1. *Rev. archéol.*, 1888, II, pl. xxxii-xxxiii.

2. *Rev. archéol.*, 1889, I, p. 322, fig. 24.

3. a) Original, trouvé aux environs de Luxembourg, Bertrand, *Archéologie celtique*, p. 419, fig. 107.

b) Chaudron de Gundestrup, sur deux casques.

c) Monnaies gauloises : représentation par quelques traits informes, Hucher, I, pl. viii, 1 (Armorique); I, pl. xxxvii, 2 (Redons); par une forme mieux définie, I, pl. xcii, 2 (Rouen); I, pl. lxii, 1 (Rèmes); I, pl. lxiii, 1 (Unelles); I, pl. lxxviii, 2 (Séquanes); I, pl. xlii, 1 (Osismiens); forme arrêtée, I, pl. lxxiv, 2 (Aulerces-Eburovices); I, pl. v, 2 (Carnutes ou Eburovices); I, pl. ix, 1 (Pictons).

d) Monnaies romaines : tableau de Bertrand, 24, 25.

e) Bas-reliefs romains : arc d'Orange, fréquemment ; cuirasse d'Auguste.

f) Plaque bleue Castellani.

4. a) Originaux : assez nombreux, cf. Bertrand, *Archéologie celtique*, p. 265.

b) Chaudron de Gundestrup. *Rev. archéol.*, 1893, t. I, pl. xii, au cou et à la main du dieu cornu.

c) Monnaies gauloises : très nombreuses représentations, soit comme torques de victoire, Hucher, I, xxxvi, 1 ; xxxiv, 2 ; xlix, 2 ; lvii, 2 ; xci, 1 et 2 ; II, fig. 18, 20, 148 ; — soit ornant le cou d'un personnage, I, x, 1 et 2 ; xii, 2 ; xviii, 1 ; xxxiii, 1 et 2 ; xlii, 1 ; lxvi, 2 ; lxvii, 1 ; lxxx, 2 ; II, fig. 66, 210, 212, 213, 215, 216.

d) Bas-reliefs romains : sarcophage Ammendola.

e) Grand camée de Vienne.

5. Reproductions celtiques et gauloises : Gaulois d'Avignon, Desjardins, *Géographie de la Gaule*, II, pl. ix, fig. 12 ; bouclier hexagonal : Gundestrup ; avec bordure et umbo : Siteule de la Certosa ; fourreau d'épée d'Hallstatt, Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 100, fig. 57. — Monnaies gauloises : simple sans umbo, Hucher, I, liv, 1 ; II, fig. 34 ; simple avec umbo, Hucher, I, xliii, 2 ; avec bordure et ornement

Les demi-boucliers au bas du monument sont-ils des boucliers ronds ou longs? On sait que les boucliers ronds étaient rares dans l'armement gaulois¹. Nous croyons que ces demi-cercles appartiennent à des boucliers longs, ou que le sculpteur, voulant les mettre le long du soubassement, a dû les faire en demi-cercle pour la régularité de la décoration.

Les lances. — Les lances sont conformes aux pointes originales retrouvées et aux représentations gauloises².

Nous n'avons pu déterminer la nature du motif de gauche, sur le bloc 4.

III. — LA DESTINATION DU MONUMENT.

Les éléments de certitude que nous pouvons tirer de l'examen des blocs sont les suivants :

1° Le bloc n° 10 semble n'avoir rien eu à supporter; la face supérieure ne présente aucune trace de tenon, et offre une surface inégale. Nous nous croyons donc autorisés à penser que cette corniche couronnait l'ensemble.

2° Le bloc n° 1 offre des sculptures symétriques autour d'un motif central. De plus, la face inférieure, soigneusement parée, indique qu'elle était destinée à être vue. On est amené à l'idée d'une poutre de pierre au-dessus d'une porte.

3° Le plan des deux blocs 5 et 6, qui ne peuvent pas être

central, Hucher, t. I, XLIX, 1; II, 146; en losange, Hucher, I, LXVI, 2; en hexagone, Hucher, I, XXII, 1; II, 64, 65.

Reproductions gallo-romaines, romaines et grecques: autel des nautes parisiens (Desjardins, III, p. 261); Saint-Remy, cinq types; Orange, quatre types; colonne Trajane, exemples nombreux. Cf. Courbaud, *Le bas-relief romain*, p. 161; sarcophage Ammendola; verre bleu Castellani; Jeune Gaulois de Venise (*Rev. archéol.*, 1889, I, p. 12, fig. 4); portique de Pergame (*Ibid.*, pl. IX).

1. Situle de la Certosa; situle de Matrai, Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 110, fig. 70. Dans les monnaies gauloises, deux exemples seulement, Hucher, I, III, 2 (c'est une monnaie arverne); II, 72 (monnaie de Pannonie).

Dans les représentations romaines, nous ne voyons que le verre bleu Castellani qui offre dans un trophée d'armes celtiques un bouclier rond.

2. Nous citerons seulement quelques types: fers de lances de San Bernardo et Persona, *Rev. archéol.*, 1902, I, p. 268, fig. 9 et 10; fer de lance des tumulus de la Marne et de Marzabotto, Bertrand, *Archéologie celtique*, p. 351, fig. 99 et 100; — dans les monnaies gauloises, cinq types: 1° t. I, III, 2; 2° t. I, XXI, 1; 3° t. I, XLVI, 1; 4° t. I, LIV, 1; 5° t. I, c. 2; les mêmes types sont reproduits par l'arc d'Orange sauf le deuxième.

superposés, mais doivent être placés en regard l'un de l'autre, est conforme au tracé d'une porte (*fig. 14*). De plus, ces deux blocs nous apprennent : 1° que la largeur de porte devait être faible, étant donnée la médiocre largeur des piliers ; 2° que seul un côté devait être vu, puisque la face symétrique à la face



FIG. 14.

sculptée, sur chaque bloc, est complètement dépourvue de sculpture et n'est même qu'imparfaitement parée.

Il ne semble donc pas que nous ayons affaire à un monument autour duquel on ait pu circuler. Cette observation, jointe au plan des blocs 5 et 6, nous amène à conjecturer l'existence d'un mur dont le monument ne serait qu'une porte ornée.

Sur ces données nous avons essayé une reconstitution (pl. IV), en nous fondant sur les observations secondaires suivantes :

1° La hauteur identique et la même profondeur des blocs 1 et 2 peuvent nous faire penser qu'ils appartenaient à la même partie architecturale, la frise.

2° L'aspect très particulier du bloc n° 5; qui exclut l'hypothèse d'un autre bloc au-dessous de lui; il ne pouvait qu'être enterré jusqu'à la rainure inférieure. Par analogie, nous avons supposé à la base du monument les deux autres demi-boucliers.

3° La symétrie relevée dans le bloc n° 1 nous autorise à supposer une symétrie analogue dans les piliers. C'est pourquoi nous avons disposé de part et d'autre de la porte les deux cuirasses.

En résumé, ce qui dans notre reconstitution nous apparaît comme certain, c'est la forme en porte à couverture horizontale, le couronnement par la corniche, le plan de la porte, le dispositif des demi-boucliers comme ornementation inférieure. Le reste est hypothétique.

IV. — L'ÂGE DU MONUMENT.

Cet examen nous amène aux conclusions suivantes :

1° Le sculpteur n'avait pas sous les yeux des modèles authentiques, sauf pour la cuirasse, qui est romaine.

2° Le carnyx et les casques sont d'un type analogue à celui des monnaies frappées entre 101/44, et non du type des monuments d'Orange et de Saint-Remy.

Le monument semble donc se placer entre l'époque où les Romains, ayant sous les yeux les armes des Cimbres, ont frappé leurs monnaies¹, et l'époque où l'art, s'emparant de ces motifs, les a déformés pour en faire les éléments traditionnels des trophées. Comment expliquer, dans l'hypothèse contraire, que le sculpteur ne se soit pas inspiré des monuments existant dans la région? Or, le monument de Saint-Remy et l'arc d'Orange sont de l'époque de Tibère². Nous placerions donc volontiers nos blocs à l'époque d'Auguste³.

De même, la disposition des armes sur le monument est d'un type assez singulier; plus tard, à partir de Saint-Remy, il semble que les trophées aient eu deux modes de représentation, armes jetées sans ordre et amoncelées, ou trophées dressés et armes symétriquement placées par rapport à une hampe⁴. Notre monument semble tenir à la fois de l'un et de l'autre type. L'ordonnance y est symétrique, sans être rigoureuse. Là encore nous saisissons l'indice d'une époque où les types ne sont pas fixés.

Nous ne faisons donc que signaler l'hypothèse émise par M. Bordellet et reprise par M. de Rochemonteix sur l'origine

1. Les armes des Cimbres furent apportées à Rome par Catulus (Plutarque, *Marius*, 25). Cf. Bertrand, *Religion des Gaulois*, p. 377.

2. Voir le résumé de la discussion et les indications bibliographiques dans Courbaud, *Le bas-relief romain à représentations historiques*, p. 327 et s. Compléter cette analyse par Ed. Bondurand, *L'arc de triomphe d'Orange et son inscription*, in *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1897.

3. C'est l'opinion émise avec réserve par M. S. Reinach (*Rev. archéol.*, 1901, t. II, p. 117).

4. Les deux types se rencontrent sur l'arc d'Orange; c'est l'amoncellement qui domine dans les soubassements de la colonne Trajane. Sur cette question, cf. article cité de la comtesse Lovatelli, accompagné de nombreuses photographies.

du trophée, destiné, selon lui, à commémorer la victoire des Vitelliens sur les Othoniens en 69 après J.-C.¹. — De même, Arazi², qui a eu connaissance de nos blocs, les rapporte à un combat décrit par Dion Cassius. Mais il a confondu dans le texte grec Valence et Vence³. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de supposer une victoire précise pour justifier la présence de notre monument, l'hypothèse d'une porte rend probable une installation permanente.

De quelle nature était cette installation? Le caractère militaire des sculptures fait songer à un poste de soldats que justifierait l'importance géographique du mamelon. D'autre part, la proximité de la voie Aurélienne rend vraisemblable l'existence à cet endroit d'une *mansio* servant de halte et de relais. Les monnaies indiquent qu'elle se maintint pendant une longue période. Nous avons, il est vrai, dans la série, une lacune de deux siècles. Mais le petit nombre de monnaies découvertes ne nous permet pas de tirer de cette lacune des conclusions formelles.

Des fouilles plus complètes amèneraient peut-être la découverte d'autres blocs ou de constructions intéressantes.

ROBERT LAURENT et CHARLES DUGAS.

1. Du reste, la démonstration de M. Bordellet, pour le lieu même de la bataille, nous paraît fondée. Cf., sur cette question, un article de M. A.-L. Sardou, *Un problème de géographie historique* (*Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes*, t. III).

2. *Histoire d'Antibes*, p. 71.

3. *Id.*, *ibid.* Cf. n° 1 de la page 70 (E. Blanc).

L'ASTROLOGIE

CHEZ LES GALLO-ROMAINS¹

VII

Les allusions à l'astrologie dans les œuvres de saint Eucherius de Lyon.

Un moine qui appartenait au couvent fondé au commencement du v^e siècle par Honorat de Marseille dans la plus petite des îles de Lérins, Vincentius Lirinensis², publia en 434, trois ans après le concile œcuménique d'Éphèse où la condamnation de Nestorius avait été prononcée³, un *Commonitorium* qui donnait aux chrétiens la méthode nécessaire pour éviter les erreurs des hérétiques et rester fidèles à la vraie doctrine fondée sur les Écritures et la tradition de l'Église. Vincent s'élève avec indignation contre les superstitions humaines qui prétendent prendre la place du dogme céleste, contre les égarements d'une nouvelle et profane curiosité⁴. Il ne cite pas l'astrologie au nombre des superstitions humaines auxquelles s'attache la curiosité impie de ses contemporains.

Parmi les nombreux ouvrages de saint Eucherius⁵ qui, après avoir renoncé au monde vers 409, passa plusieurs années au couvent de Lérins, devint évêque de Lyon en 434, et mourut

1. Voir la *Revue des Études anciennes*, t. IV, 1902, p. 115-141, t. V, 1903, p. 255-293, et t. VIII, 1906, p. 128-164.

2. S. Vincentii Lirinensis *Commonitorium* (Migne, *Patrologie*, t. L, col. 637-686). Voir Teuffel, *Geschichte der Römischen Literatur*, § 458.

3. *Commonit.*, XXIIX : *Sancti Concilii quod ante triennium ferme in Asia apud Ephesum celebratum est VV. CC. Basso Antiochoque consulibus* [consuls de l'an 431].

4. *Commonit.*, IV : ... *dum pro caelesti dogmate humanae superstitiones introducuntur... profanae ac novellae curiositatis libido.*

5. S. Eucherii Lugdunensis episcopi *Opera* (Migne, *Patrologie*, t. L, col. 701-1214). — Voir Teuffel, *Geschichte der Römischen Literatur*, § 457, 6.

vers 450, l'un des plus curieux, *Formularum spiritalis intelligentiae liber unus*, qui est, disent les Bénédictins, une « explication de divers termes ou façons de parler de l'Écriture »¹, contient un développement où, sans s'occuper spécialement d'astrologie, l'auteur expose le sens allégorique qu'il attribue aux noms de certaines constellations. Les sept étoiles dont l'Ourse est formée désignent l'Église Universelle, représentée dans l'Apocalypse par sept églises et sept chandeliers². Les étoiles d'Orion, qui se lèvent au milieu des tempêtes d'hiver, désignent les saints martyrs qui ont souffert la persécution et qui ont, pour ainsi dire, paru à la face du ciel pendant les tempêtes d'hiver; les Hyades, dont le lever amène la pluie, désignent les saints prédicateurs dont la parole est une pluie salutaire qui arrose les cœurs des hommes³. Ce symbolisme astral n'est pas une innovation d'Eucherius. Dès les origines du christianisme, l'*Apocalypse* avait ouvert la voie à la recherche d'allégories empruntées aux constellations et aux planètes. Le mysticisme astrologique adaptait bizarrement les catastérismes à l'explication de tous les faits racontés dans la Bible⁴. Il faut d'ailleurs reconnaître que, dans le *Liber spiritalis intelligentiae*, les explications allégoriques tirées des astres ne sont pas les plus extraordinaires. Eucherius admet que le mot *corbeille* (κοφίνι, *cophini*) désigne les douze apôtres⁵, parce que saint Mathieu rapporte qu'après que les cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants, qui avaient suivi Jésus dans un lieu désert, eurent été rassasiés de cinq pains et de deux poissons, « on emporta douze paniers pleins des morceaux qui restèrent⁶. »

1. *Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 281.

2. *Apocalypse*, I, verset 20.

3. *Liber*, III (Migne, *Patrologie*, t. L, col. 742) : *Arcturi nomine, qui in caeli axe constitutus VII stellarum radiis fulget, Ecclesiae Universalis exprimitur, quae in Apoc. Jo. per VII Ecclesias et VII candelabra figuratur. Oriones in pondere hiemis orientes sanctos designant martyres, quod pondus persequentium et hanc vitam amantium pertulerunt, et ad caeli faciem quasi in hieme venerunt. Hyades a graeca littera υ nuncupatae, a cuius forma non discrepant visione, et ortae pluvias afferunt: sanctos praedicatores, quod verbis pluunt et corda hominum salubriter irrigant, significant: ὑετός namque graece imber latine dicitur.*

4. Voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 606-609.

5. *Liber*, VIII (Migne, *Patrologie*, t. L, col. 762) : *Cophini, Apostoli.*

6. *Mathieu*, XIV, verset 20.

Les *Commentarii in Genesim*, qui ne sont peut-être pas de saint Eucherius et que la *Patrologie* place parmi les *Scripta vel dubie vel falso sancto Patri attributa*, mettent les fidèles en garde contre les théories astrologiques. A propos du verset de la *Genèse* où il est dit que Dieu crée des luminaires destinés à servir de signes et pour les saisons, et pour les jours, et pour les années¹, le commentateur prend soin d'expliquer que ce mot signes (*signa*) indique simplement que le cours des astres doit marquer les diverses périodes de l'année et qu'il ne faut pas, comme on a essayé souvent de le faire, chercher dans les astres des thèmes de nativité présageant les qualités des créatures humaines². Mais, fidèle au système de symbolisme qui inspirait le *Liber spiritalis intelligentiæ*, l'auteur des *Commentarii* s'empresse d'ajouter que les luminaires sont les évangélistes et les docteurs de l'Écriture Sainte, qui répandent la lumière de la sagesse pour éclairer l'obscurité de la vie humaine.

VIII

Les attaques contre l'astrologie dans les œuvres de saint Prosper d'Aquitaine. — Le Priscillianisme et le « Carmen de Providentia divina ».

Saint Prosper d'Aquitaine, contemporain du moine de Lérins, saint Vincent, et de l'évêque de Lyon, saint Eucherius, est un laïque pieux et érudit qui s'attache, à partir de l'an 429, à combattre par ses écrits le pélagianisme dont l'influence était grande dans le sud de la Gaule. Il compose un résumé de la théologie de saint Augustin, dont il est le partisan zélé; il s'efforce de réfuter les théories de Cassien sur les rapports entre la grâce et le libre arbitre; il écrit un poème, *De Ingratis*, contre les contempteurs de la grâce; il rédige une *Chronique*, qui suit

1. *Genèse*, 1, verset 14.

2. *Commentarii* (Migne, *Patrologie*, t. L, col. 899) : *Signa pro eo quod aliquid significat futurum, vel quod articuli temporum per siderum cursus notantur. Non autem ea signa quibus nonnulli tentaverunt nativitates exprimere hominum et qualitates.*

de près celle de saint Jérôme et la continue jusqu'à l'an 455. Il meurt vers l'an 463¹.

Dans ses œuvres de polémique, consacrées à peu près complètement à la question de la grâce et du libre arbitre, il n'y a guère lieu de rechercher des discussions astrologiques qui n'auraient aucun rapport avec le pélagianisme. On doit cependant noter dans le *Liber Sententiarum ex Augustino delibatarum*, ce manuel du chrétien où Prosper recueille une série de pensées morales et dogmatiques tirées des œuvres de saint Augustin, qui sont autant de réponses aux objections des incrédules, une *sententia* qui prouve qu'il était nécessaire de démontrer aux lecteurs du *liber* l'impuissance des astres auxquels était vulgairement attribuée une autorité fatale qui aurait amené la mort du Christ. Prosper devait les ramener à leur condition de créatures, incapables d'exercer la moindre influence sur la liberté du Créateur : « Ce n'est pas, — dit-il, — une nécessité astrale qui a imposé la croix au Christ; ce ne sont pas les astres qui ont forcé à mourir le créateur des astres². »

Dans sa *Chronique*, Prosper fait d'Atlas, frère de Prométhée, un illustre astrologue, qui vivait au temps de la captivité des Israélites en Égypte³. Cette opinion n'a rien qui doive nous étonner; on la trouve souvent chez les auteurs ecclésiastiques. Saint Augustin, en particulier, dont saint Prosper est le disciple fidèle, dit et répète que le grand astrologue Atlas était le contemporain de Moïse⁴.

La *Patrologie* de Migne place parmi les *Opera incertae auctoralis* les *Libri duo de Vocatione omnium gentium*⁵ que l'abbé

1. Teuffel, *Geschichte der Römischen Literatur*, § 460; Ebert, *Hist. litt.*, t. 1, p. 388-391. — Voir surtout la thèse de l'abbé L. Valentin, *Saint Prosper d'Aquitaine*, Toulouse, 1900. — Pour les écrits de saint Prosper, *Sancti Prosperi Aquitani Opera omnia* (Migne, *Patrologie*, t. LI).

2. *Liber Sententiarum*, ccclxxiv (Migne, *Patrologie*, t. LI, col. 490): *Non enim siderea necessitas Christo intulit mortem; nee sidera coegerunt mori siderum conditorem.* — Voir Valentin, *ouvr. cité*, p. 353-354.

3. *Chronie.* (Migne, *Patrologie*, t. LI, col. 538) : *Hujus servitutis anno xx, Atlas astrologus insignis habebatur frater Promethei.*

4. Saint Augustin, *De Civitate Dei* (édit. Dombart, Leipzig, 1863), XVIII, viii : *Frater ejus [Promethei] Atlans magnus fuisse astrologus dicitur. — xxxix : Eo quippe tempore, quo Moyses natus est, fuisse reperitur Atlans, ille magnus astrologus, Promethei frater.*

5. Migne, *Patrologie*, t. LI, col. 647-722.

Valentin, après Antelmi, attribue avec vraisemblance à saint Prosper¹. L'auteur des *Libri de Vocatione* combat énergiquement les vaines opinions qui font des destins et des astres les dispensateurs des inégalités des conditions humaines². Ces inégalités sont l'œuvre de Dieu, le Créateur tout-puissant, qui agit suivant des causes qui nous échappent et dont nous ne pouvons constater que les effets.

Des deux poèmes que la *Patrologie* met au nombre des *Opera incertae auctoritatis*, l'un, qui est le moins important, le *Poema conjugis ad uxorem*³, me paraît, malgré l'argumentation de l'abbé Valentin⁴, ne pas être l'œuvre de saint Prosper. Le versificateur de cette pièce, composée de seize iambiques dimètres catalectiques et de cinquante-deux distiques élégiaques, exhorte sa femme à consacrer sa vie au Seigneur Dieu : aucune allusion aux erreurs astrologiques ne se trouve dans cette pieuse exhortation.

Il semble, au contraire, que l'auteur de la thèse sur saint Prosper d'Aquitaine a démontré par de justes preuves l'authenticité du *Carmen de Providentia divina*, composé de 876 hexamètres précédés d'un prologue de 48 distiques élégiaques⁵.

Le but de *Carmen de Providentia* est de répondre, en démontrant que la Providence existe, aux objections impies de certaines personnes, aigries par le malheur, qui ne veulent pas croire à la suprême sagesse par laquelle Dieu conduit tous les événements du monde qu'il a créé.

La Providence veille, en particulier, sur l'homme que le Créateur a fait libre et sage⁶, apte à connaître les révolutions du soleil, de la lune et des astres de la nuit et à faire le calcul des jours et des années⁷. La créature humaine n'est soumise

1. Valentin, *ouvr. cité*, p. 687-713.

2. *De Vocatione*, I, xiv (Migne, *Patrologie*, t. LI, col. 667) : ... *multae vaniloquorum opiniones, qui... has originales inaequalitates fatis (quae nulla sunt) et sideribus deputarunt.*

3. Migne, *Patrologie*, t. LI, col. 611-616.

4. Valentin, *ouvr. cité*, p. 754-766.

5. Migne, *Patrologie*, t. LI, col. 617-638. — Après l'abbé Valentin (*ouvr. cité*, p. 767-830), M. Bellanger (*Le poème d'Orientius*, p. 82) admet qu'« on attribue avec assez de vraisemblance le *Carmen de Providentia* à Prosper d'Aquitaine ».

6. *De Prov.*, v. 238 : ... *liber homo et sapiens.*

7. *De Prov.*, v. 260 :

*Huic solis lunaeque vices et sidera noctis
Nosse datum, numerisque dies comprehendere et annos.*

qu'à un seul maître qu'elle doit servir, Dieu ¹. C'est ce qu'ont bien compris tous les hommes pieux du temps passé : ils se sont gardés de prendre pour des divinités la mer, le ciel, le feu ou les astres ; ils ont adressé leur culte non aux merveilles de la création, mais au Dieu dont la raison souveraine a créé toutes choses ². C'est donc une folie de la part de certains hommes de se croire soumis aux influences sidérales. Nous sommes seuls responsables de nos péchés, et c'est une criminelle insanité que de prétendre imputer aux astres les fautes que nous commettons : est-il permis de juger que tel homme est mauvais parce que tel astre a présidé à sa naissance ? Est-il permis de recourir à la vaine science des Chaldéens ³ ? Saint Prosper combat avec force le fatalisme astrologique en expliquant que Dieu, qui a créé les étoiles comme la terre et la mer, aurait été absolument injuste s'il avait fait dépendre des astres les mœurs de l'homme, créature libre et intelligente ⁴.

La raison se refuse à concevoir que la justice de Dieu impose à l'homme, au moment de sa naissance, la domination d'un astre tyrannique possédant assez d'autorité pour l'empêcher de vouloir et de pouvoir ⁵. Prosper consent toutefois à une concession : les astres peuvent exercer quelque influence sur l'homme, mais ils perdront cette influence si l'homme se confie pieusement à Dieu ⁶. Il faut donc n'avoir de vénération

1. *De Prov.*, v. 264 :

*Hunc potiore unum cunctis spirantibus, uni
Subjectum servire Deo.*

2. *De Prov.*, v. 612 :

*Cumque opus hoc mundi magnum pulchrumque viderent,
Non mare, non caelum, non ignem aut sidera caeli,
Quae numero subjecta sibi visuque tenebant,
Suspexere deos : unum, ratione magistra,
Auctorem et Dominum rerum, non fata, colentes.*

3. *De Prov.*, v. 625 :

*...Credis hoc cedere posse,
Si tibi mutentur natalia sidera, quorum
Te pravum decursus agit? Quid vana vetusti
Perfugia erroris Chaldaeis quaeris in astris?*

4. *De Prov.*, v. 631-640.

5. *De Prov.*, v. 641 :

*...natis violentum affigere sidus,
Quod nec velle homini cedat nec posse.*

6. *De Prov.*, v. 644 :

*Ergo aut aethereis nullum est jus ignibus in nos,
Aut si quid nostri retinent, amittere possunt.*

et de culte que pour le Créateur et mépriser toutes les religions qui sont étrangères à la religion divine ¹. C'est notre impiété qui nous perd : le péché vient des mauvaises dispositions de nos cœurs et non des astres du ciel ². C'est le diable, le perfide ennemi du genre humain ³, qui s'efforce de propager les doctrines du fatalisme astrologique ⁴. Et l'on sait quel châtiement a puni l'erreur des impies qui ont adoré l'astre Rempham, vénéré l'armée céleste et consacré un culte au Soleil et à la Lune ⁵. Loin de maîtriser les hommes, le ciel leur obéit, quand Dieu l'ordonne : Josué a pu arrêter le soleil, Élie a empêché la pluie de tomber et fait descendre la foudre sur l'autel ⁶. Dieu seul est le souverain tout-puissant de l'univers : sa Providence veille sur tous les moments de notre vie ; il ne veut pas que l'homme se fasse le serviteur des astres, car, dans la création, il l'a placé au-dessus d'eux ⁷. En dernière analyse, vouloir étudier les mouvements des astres pour en tirer de prétendues lois qui règlent la destinée humaine, c'est essayer une œuvre pleine d'artifices trompeurs, c'est détruire toute religion ⁸.

Cette longue argumentation n'a pas le caractère banal d'un

1. *De Prov.*, v. 649 :

*Solum... venerare Deum; solique memento
Servire, externas et despice religiones.*

2. *De Prov.*, v. 658 :

*Verum, si quid obest virtuti animosque retardat,
Non superi pariunt ignes, nec ob aethere manat,
Sed nostris oritur de cordibus.*

3. *De Prov.*, v. 665 :

Cumque haec intus agi prospexit callidus hostis.

4. *De Prov.*, v. 668 :

*...persuadet ab astris
Fata seri, frustra que homines contendere divis.*

5. *De Prov.*, v. 673 :

*Scimus enim quanta steterit mercede quibusdam
Sidus adoratum Rempham, venerataque caeli
Militia, et cultus Soli Lunaque dicatus.*

6. *De Prov.*, v. 676-685.

7. *De Prov.*, v. 691 :

*... Solus Deus, omnipotens Rex,
Omnia qui nostrae dispensat tempora vitae,
Nec servire astris vult quos super astra locavit.*

8. *De Prov.*, v. 716 :

*Scrutatis igitur stellarum motibus, hoc est
Artis opus, totam subvertere religionem.*

simple lieu commun. L'auteur du *Carmen de Providentia* attaque directement les impies qui ont été sévèrement punis pour avoir adoré le Soleil et la Lune, l'armée céleste, et, en particulier, l'astre Rempham.

Le nom de cet astre nous est connu par la Bible. Dans le discours qu'il prononce devant le conseil des Juifs (τὸ συνέδριον), le diacre Étienne, qui devait être le premier martyr de l'Église, s'écrie : « Dieu se détourna des Israélites et les abandonna à servir l'armée du ciel (λατρεύειν τῇ στρατιᾷ τοῦ οὐρανοῦ), comme il est écrit dans le livre des prophètes : « Est-ce à moi que vous » avez offert des victimes et des sacrifices, durant quarante ans, » dans le désert, ô maison d'Israël? Vous avez porté le tabernacle de Moloch et l'astre de votre dieu Rempham (τὸ ἄστρον τοῦ θεοῦ ὑμῶν Ῥεμφάν), qui sont des figures que vous avez faites » pour les adorer ¹. » On lit dans le livre du prophète Amos auquel le discours d'Étienne fait allusion : « Vous avez porté le tabernacle de votre Moloch et Kijun, vos images, l'étoile de vos dieux que vous vous êtes faits ². » Les mots Rempham et Kijun désignent la planète Saturne que la cosmogonie chaldéenne nomme Kaimanou, Kaiwan ou Kaivan ³.

Les impies qui ont adoré l'armée céleste, le Soleil, la Lune et Rempham, et dont le *Carmen de Providentia* rappelle le châtement, sont les Priscillianistes dont l'impiété « faisoit un composé monstrueux de toutes les erreurs les plus grossières et les plus sales et ramassoit en elle seule toutes les ordures qui estoient dans les autres heresies. Non seulement il n'y avoit presque aucune heresie dont celle-là n'eust tiré quelque impiété, mais elle y mesloit encore les folies du paganisme et mesme les curiositez sacrileges de la magie et les rêveries des astrologues ⁴. »

L'Église a toujours reproché au priscillianisme, entre autres impiétés, de subordonner les volontés et les destinées humaines

1. *Actes des Apôtres*, VII, versets 42-43.

2. Amos, V, verset 26.

3. Voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 196, n. 2 ; p. 478, n. 1 ; p. 483, n. 3.

4. Lenain de Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique*, t. VIII, Bruxelles, 1732, p. 207-208. — L'« hérésie des Priscillianistes » est longuement racontée, p. 207-222.

aux influences sidérales. On l'accusait d'avoir imaginé un système d'astrologie zodiacale où les douze signes du Zodiaque, exerçant des patronages terrestres, étaient remplacés par les douze patriarches d'Israël; — d'avoir affirmé que les astres, doués d'intelligence, avaient participé au péché d'Adam et à la rédemption. En l'an 400, le canon xv du concile réuni à Tolède pour condamner l'hérésie de Priscillien avait prononcé l'anathème contre ceux qui croyaient à l'*astrologia* ou à la *mathesis*. En l'an 563, les canons ix et x du concile de Braga devaient anathématiser encore les Priscillianistes coupables d'avoir enseigné que les âmes et les corps des hommes sont sous la domination des étoiles, maîtresses de leurs destinées, et que les douze signes du Zodiaque, désignés par les noms des Patriarches, exercent une influence souveraine sur l'âme et sur le corps ¹.

A la fin du iv^e siècle, Priscillien avait prêché sa doctrine en Aquitaine; il avait été expulsé de Bordeaux par l'évêque saint Delphin, et il avait eu à lutter contre saint Phébadé, évêque d'Agen. Il avait fait des prosélytes et des martyrs. La *Chronique* de saint Prosper rapporte qu'en 386, sous le consulat d'Honorius et d'Evodius, une femme nommée Urbica, qui professait à Bordeaux l'hérésie de Priscillien, excita par l'opiniâtreté de son impiété une sédition où elle mourut, lapidée par la populace ². L'année précédente, Priscillien avait été condamné lui-même par un concile tenu à Bordeaux; peu de temps après, l'empereur Maxime le fit mettre à mort, ainsi qu'un certain nombre de membres de sa secte. Ces exécutions sanglantes, que les évêques accusateurs de l'hérétique avaient provoquées, furent sévèrement blâmées par saint Martin de Tours, qui, dit Bayle, « refusa de communiquer avec les évêques qui avaient poussé Maxime à ces violences; et, s'étant laissé extorquer un acte de communion avec eux, il en fut très affligé tout le reste de sa vie, et il crut même que ce fut pour cette raison

1. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 320, n. 1; p. 615, n. 1; p. 623, n. 1; 624, n. 1.

2. S. *Prosperi Chronic.* (Migne, *Patrologie*, t. LI, col. 586) : *Burdegalae, quaedam Priscilliani discipula, nomine Urbica, ob impietatis pertinaciam per seditionem vulgi lapidibus exstincta est.*

que la grâce des miracles ne battit plus que d'une aile en sa personne ¹. »

C'est peut-être à cause de sa profonde pitié pour Priscillien, condamné principalement comme coupable de pratiques d'astrologie, que l'évêque de Tours, qui ne se lasse pas de confondre le diable, les faux prophètes et les magiciens, évite de triompher des *Mathematici* et des *Chaldaei*. Sulpice Sévère, qui, dans les derniers chapitres de sa *Chronique*, raconte avec une grande tristesse l'histoire du priscillianisme et de la cruelle répression ordonnée par l'empereur Maxime, ne cite pas, on l'a vu, un seul épisode de la *Vita Sancti Martini*, où son héros ait eu affaire aux astrologues.

Les auteurs ecclésiastiques gallo-romains semblent avoir honte de l'émeute suscitée à Bordeaux contre Urbica et de l'exécution de Priscillien. C'est, apparemment, le souvenir de ces atrocités dont avaient été victimes des hérétiques suspects d'astrologie qui empêche aussi bien l'évêque d'Auch, Orientius, que le moine de Marseille, Cassien, de parler des superstitions astrologiques dans les « avertissements » adressés aux laïques et dans les « institutions » destinées à instruire et à édifier les cénobites.

Le *De Providentia* est postérieur au *Commonitorium*. M. Bellanger a utilement relevé quelques passages qui ont des traits de ressemblance dans les poèmes d'Orientius et de Prosper, et il incline avec raison à croire que c'est le poète d'Aquitaine qui a imité l'évêque d'Auch ².

Le *Carmen de Providentia* donne lui-même l'indication de la date où il fut composé. Dans le prologue, l'auteur se fait adresser la parole en ces termes par un interlocuteur imaginaire : « Voici déjà écoulée la plus grande partie des mois de l'année, et tu n'as pas écrit une seule page de vers³. Quelles sont les causes d'un si long silence ? Quelle douleur a accablé

1. Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, au mot *Priscillien*. — Cf. Sulpice Sévère, *Dial.*, III, XI-XIII.

2. Bellanger, *Le poème d'Orientius*, p. 82.

3. *De Prov.*, v. 1 :

*Maxima pars lapsis abiit jam mensibus anni,
Quo scripta est versu pagina nulla tuo.*

ton esprit affligé?» Les hommes qui ne veulent pas admettre que la Providence règle les événements du monde demandent au poète pourquoi Dieu a permis tant de malheurs : « Si l'Océan tout entier avait inondé les campagnes de la Gaule, ce désastre aurait détruit moins de troupeaux, moins de champs de blé. Nous n'avons plus de vignes, ni d'oliviers. Les édifices ont été ruinés par la violence du feu et de l'eau. Quelques-uns — spectacle plus triste! — subsistent abandonnés et désolés. Tels sont les malheurs qu'il a fallu supporter! Voilà dix ans de meurtres, dix ans que nous sommes mis en pièces par les glaives des Vandales et des Gètes¹. Châteaux construits sur les rochers, citadelles bâties sur les hautes montagnes, villes situées auprès des fleuves qui se jettent dans la mer, rien n'a pu échapper aux ruses et aux armes furieuses des Barbares. Tous, nous avons supporté les misères les plus déplorables... Toi-même, tout couvert de poussière, chargé de lourds fardeaux, tu as fait une route pénible au milieu de l'armée des Gètes, alors que ce saint vieillard, chassé de sa ville livrée aux flammes, conduisait, pasteur en exil, ses brebis meurtries². »

L'invasion des Vandales est de 406; c'est en 412 que les Wisigoths s'établirent dans le midi de la Gaule³. L'année 416 est la dixième de ces désastres; c'est à la fin de 416 que l'on demande à l'auteur du *Carmen de Providentia* de reprendre ses poèmes interrompus. En 414, Bordeaux avait ouvert ses portes aux Wisigoths; après avoir été reçus en amis, les Barbares traitèrent la ville, quand ils en sortirent, selon les lois de la guerre⁴. Il semble que le poète parle de Bordeaux, quand il rappelle les malheurs des villes situées auprès des fleuves qui se jettent dans la mer⁵; il était, peut-être, attaché à la personne

1. *De Prov.*, v. 33 :

... heu! caede decenni

Vandalicis gladiis sternimur et Geticis.

Chez les auteurs latins du iv^e et du v^e siècle, le mot *Getae* désigne les Goths et les Wisigoths. Jornandes intitule son histoire des Goths : *De origine actibusque Getarum*.

2. *De Prov.*, v. 27-38; v. 56-60.

3. Pour les diverses allusions à ces faits historiques qui se trouvent dans les auteurs contemporains, voir Bellanger, *Le poème d'Orientius*, p. 74-77.

4. Jullian, *Histoire de Bordeaux*, Bordeaux, 1895, p. 69.

5. *De Prov.*, v. 36 : ... *urbes annibus aequoreis.*

Cf. Ausone, *Mosella*, v. 483 : ... *aequoreae ... Garumnac.*

d'un évêque de Bordeaux, que les Wisigoths entraînent, pour quelque temps, loin de sa ville épiscopale mise à feu et à sang.

En 416, Prosper avait environ vingt-cinq ans; on place d'une manière vraisemblable la date de sa naissance vers 390¹. C'était, dit Gennade, un *scholasticus*; il avait, sans doute, fréquenté l'école gallo-romaine de Bordeaux, illustrée quelques années auparavant par l'enseignement d'Ausone. On peut établir entre le style du *De Providentia* et celui du *De Ingratis* un certain nombre de rapprochements qui tendent à prouver que les deux ouvrages sont du même auteur². Mais le caractère oratoire des développements du *De Providentia*, le manque d'originalité de la forme et l'imitation continuelle des auteurs classiques, de Virgile en particulier³, permettent de conjecturer que ce poème est une œuvre de jeunesse, composée par l'auteur du *De Ingratis*, alors qu'il ne s'était pas encore dégagé des influences de l'école.

Le jeune *scholasticus* veut faire mieux qu'Orientius, dont il s'inspire. Les Priscillianistes bordelais, qui se souviennent de la sédition soulevée par la populace orthodoxe et du meurtre d'Urbica, lapidée par la foule, affectent de voir dans les malheurs de la patrie la preuve que la Providence divine n'existe pas, ou que, tout au moins, son pouvoir est inférieur à celui des influences sidérales : Prosper les combat avec la violence propre à un jeune homme de vingt-cinq ans. Les Priscillianistes prétendaient que Dieu, qui a dû laisser dévaster par les Barbares la province où s'est réuni le concile qui a condamné Priscillien, est moins puissant que les astres, seuls maîtres des destinées humaines : Prosper s'indigne contre ces doctrines impies, et ne craint pas de rappeler quel châtement a frappé les adorateurs de l'astre Rempham, du Soleil, de la Lune et de l'armée céleste des étoiles.

Orientius, plus âgé, sans doute, et assurément plus prudent

1. Valentin, *Saint Prosper d'Aquitaine*, p. 125.

2. Voir Valentin, *Saint Prosper d'Aquitaine*, p. 802-821.

3. Voir Valentin, *Saint Prosper d'Aquitaine, Excursus n° 18*, « Imitations de Virgile dans le *De Providentia*, » p. 893-894.

que le jeune *scholasticus*, évitait avec soin, dans son *Commonitorium*, de s'engager sur ce terrain dangereux; il ne faisait aucune allusion précise aux doctrines astrologiques qui s'étaient développées dans le midi de la Gaule à la fin du IV^e siècle.

Vingt ou trente ans environ après le *Commonitorium* et le *Carmen de Providentia*, Salvien reprenait en prose dans le *De Gubernatione Dei*¹ le sujet qui avait été traité en vers par Orientius et par Prosper. Le « saint et éloquent prêtre de Marseille » entreprenait de répondre aux objections des *Christiani infideles* dont la piété, découragée par les progrès incessants des Barbares et les malheurs des invasions qui continuaient de désoler le monde romain, ne voulait plus croire à l'existence d'une Providence soucieuse de protéger les croyants de l'Empire contre les païens du dehors. Le *De Gubernatione Dei* s'efforce de justifier la Providence et de démontrer que la volonté divine est toujours occupée à gouverner les destinées humaines. Dieu fait triompher les Barbares, parce que leurs vertus leur méritent le succès; il accable les citoyens de l'Empire, parce que leurs crimes et leurs vices leur attirent un juste châtiment.

Salvien reproche aux consuls de nourrir encore des poulets sacrés suivant les rites impies du paganisme. Les Romains tirent encore des augures du vol des oiseaux et sont encore esclaves de toutes ces superstitions que les anciens païens, eux-mêmes, estimaient si vaines et si ridicules². En Afrique, la plupart des chrétiens professent le paganisme: on adore à Carthage un démon africain, une prétendue *dea Caelestis*³. Mais, parmi toutes les pratiques impies qui déshonorent le christianisme, Salvien ne mentionne nulle part l'astrologie. Il parle longuement de l'immoralité qui déshonore l'Aquitaine et l'Espagne. Chez les Aquitains, chaque ville est devenue un lieu de prostitution. C'est à cause de leurs scandaleuses débauches que les Espagnols ont été livrés par la colère céleste à la domination des Vandales⁴.

1. Ebert (*Hist. litt.*, t. I, 489, n. 1) prouve que le *De Gubernatione* a été écrit après 439 et avant 451.

2. *De Gubernatione Dei* (*Salviani presbyteri Massiliensis Opera quae supersunt*, édit. F. Pauly, *Corpus de Vienne*), vol. VIII, VI, II, 12.

3. *De Gubernatione*, VIII, II, 9.

4. *De Gubernatione*, VII, VII, 26-27.

L'auteur du *De Gubernatione Dei* ne dit rien de l'hérésie des Priscillianistes dont la propagation en Aquitaine et en Espagne aurait pu être regardée comme une des principales causes des châtimens infligés par Dieu à ces deux pays. Et, cependant, au moment où il accusait les consuls de Rome de demander des augures aux poulets sacrés et les habitants de Carthage d'adorer la *dea Caelestis*, les excès du priscillianisme obligeaient le pape Léon à charger Turibius, évêque d'Astorga, de réunir un concile en Espagne : le nouveau concile de Tolède confirmait, en l'an 447, les anathèmes prononcés par celui de l'an 400 contre les adorateurs du Soleil et de la Lune, de l'armée céleste et de l'astre Rempham.

Le *De Gubernatione Dei*¹ garde au sujet de l'hérésie astrologique la même réserve qui avait été observée par le *Commonitorium* d'Orientius. Il fallait toute la fougue imprudente de la vingt-cinquième année pour oser consacrer un long épisode du *Carmen de Providentia* à rappeler les erreurs et à célébrer le châtimement d'hérétiques qui avaient été dans l'histoire de l'Église les premières victimes immolées au fanatisme religieux. Les auteurs ecclésiastiques gallo-romains du v^e siècle ont fait le silence sur ces déplorables événements. On est en droit de supposer que, plus tard, regrettant son emportement malencontreux, Prosper ne recueillit pas son poème de jeunesse dans l'ensemble de ses œuvres et que c'est pour cette raison que le *Carmen de Providentia* est placé parmi les *Sancti Prosperi opera incertae auctoritatis*.

H. DE LA VILLE DE MIRMONT.

(A suivre.)

1. En outre du *De Gubernatione Dei*, les *Salviani Opera quae supersunt* comprennent quatre livres *Ad Ecclesiam*, intitulés aussi *Adversus avaritiam*, et un *Liber Epistularum*. Il n'est pas question d'astrologie dans ces ouvrages.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

Izernore. — De l'article de M. Gustave Babin dans *l'Illustration* du 20 octobre 1906, je retiens surtout les fort belles gravures représentant les ruines du temple et des bains d'Izernore, et le panorama du pays. Je crois, vraiment, qu'il y aurait là des fouilles bien productives à faire. Quant à y placer Alésia, comme le veut l'auteur, comme l'insinue M. Alex. Bérard dans la *Nouvelle Revue* (1^{er} juillet), c'est une autre affaire. Qu'on laisse donc les morts enterrer les morts. M. Bérard est cependant revenu sur ce vieux cadavre devant l'Académie des Inscriptions (séance du 7 décembre 1906).

Le passage des Alpes par Hannibal. — Voir, à propos du livre de Lehmann (qui n'est certes pas excellent¹), un copieux article de Oehler, *Jahresberichte des philologischen Vereins*, dans la *Zeitschrift für Gymnasialwesen*, LX, 1906, p. 28-40.

Les rites marseillais. — Cf. Nilsson, *Griechische Feste*, 1906, p. 109. Nilsson les croit « gaulois » plutôt que « grecs ». J'en doute.

Hannibal et Napoléon. — On sait la vogue incroyable qu'a eue, au XIX^e siècle, l'impossible théorie du passage au Petit Saint-Bernard (cf. *Revue*, 1906, p. 355²). Le passage, au même endroit, de Napoléon n'a pas été étranger au « lancement », fortement réclamier, de cette théorie. M. Marquardt, l'aimable directeur du Gymnase de Güstrow en Mecklembourg, m'envoie en communication le programme rarissime de 1800, écrit dans l'année de Marengo. L'auteur du programme, A. Fr. Fuchs, intitule sa lecture : *Hannibals Zug über die Alpen, eine in Hinsicht auf neuere Zeitbegebenheiten interessante historische Skizze* (imprimé à Rostock); l'auteur parle nettement du passage des Alpes par Bonaparte et propose le même col du Petit Saint-Bernard pour

1. J'en veux à M. Lehmann d'avoir exécuté Osiander (p. 10, n. 1) par ce simple mot : « La tentative d'Osiander, de prouver l'utilisation du Ceuis dans l'Antiquité, muss als misslungen bezeichnet werden. » S'il y a une chose qu'Osiander a prouvée, au contraire, c'est bien celle-là. M. Lehmann a-t-il lu, outre son livre sur le chemin d'Hannibal, sa dissertation spéciale sur le Ceuis (Cannstatt, 1897, *Der Monteuis bei den Alten*)? Mais Osiander vient de mourir et n'est plus là pour se défendre.

2. J'ai oublié de dire, à propos du livre de M. Hesselmeier, qu'il n'est pas l'inventeur du système qui consiste à diviser l'armée d'Hannibal et à lui faire franchir deux ou trois cols différents. On le trouve en 1770 chez Heerkens, *Berum mirabilium libri*, qui songe au Petit et au Grand Saint-Bernard et au Genève (le Ceuis, comme toujours, oublié), et il a été repris en 1872 par Bignami, *La Percée des Alpes*, Paris, 1872, p. 76-81.

Hannibal¹. Cette théorie du Petit Saint-Bernard fut, on peut dire, dans l'air à la fin du XVIII^e siècle². En 1774-1776, le général Melville faisait ses études sur le Petit Saint-Bernard qui ont amené le travail de de Luc, Beck la lançait dans une note³, et, après Fuchs, elle était reprise par le baron Rogniat. Napoléon, qui s'intéressait beaucoup à cette controverse, dont la forte éducation classique faisait non pas un érudit, mais un passionné des choses de l'Antiquité, la connut à Sainte-Hélène et l'accabla de mille réfutations, toujours à lire aujourd'hui. Comme tous les chercheurs sensés de son temps, il était pour le Cenis. Mais, au moment même où il s'acharnait contre le Petit Saint-Bernard, de Luc lançait de nouveau cette théorie, et le snobisme, qui gâte tout⁴, l'accrédita pour quatre-vingts ans dans le monde.

Les Doriens en Gaule (cf. 1906, p. 257). — Le fasc. 2 de 1906 des *Jahreshefte* de Vienne donne la fin de l'article de M. Maass. Il y est question : 1° du dragon d'Arles, d'après Mariéton (p. 167); 2° de la Tarasque (p. 168, figurations diverses d'après les sceaux de Tarascon; p. 170, citation de Byron) rapprochée de l'hydre de Lerne; 3° du mistral (p. 176); 4° de Saint-Gilles (p. 181) et de *Ægidius* (Gilles), rapproché de *αἰγίς* (*Aegidius* = *Sturmheiliger*, et nous revenons au mistral). Tout cela ne prouve pas que les Doriens soient venus en Gaule. Cet article est encore plus extraordinaire que le premier.

Préhistorique scandinave. — L'histoire collective du Danemark (*Danmarks Riges Historie*, t. I (Steenstrup), Copenhague) renferme beaucoup de gravures sur les temps préhistoriques.

Noms de lieux. — Deux fascicules leur sont consacrés dans les *Beihäfte* de la *Zeitschrift* de Græber : 1° Ch. de Roche, *Les noms de lieux de la vallée Moutier-Grandval*, Halle, 1906; 2° *Die mit den suffixen -acum, -anum, -ascum und -uscum, gebildeten südfranzösischen Ortsnamen*, de Skok, Halle, 1906.

Libanius. — *Die Briefe des Libanius, zeitlich geordnet* de Otto Seeck, Leipzig, Hinrich, 1906, très gros volume, et capital.

Indo-Européens. — Le second volume de Hirt, *Die Indogermanen*, vient de paraître chez Trübner à Strasbourg, 1907.

Noms des poissons. — Le livre de M. Köhler (*Die allenglischen Fischnamen*, Heidelberg, 1906) nous fait chercher un livre semblable pour les poissons de France. Y en a-t-il un? J'avais ouï-dire autre-

1. Zander, dans un travail d'ailleurs bien fait, attribue à Fuchs (*Der Heerzug Hannibals*, Göttingue, 1828, p. 141) la théorie du Grand Saint-Bernard. Il a lu le programme, je crois, trop vite.

2. En réalité, elle n'a jamais cessé d'avoir ses partisans, voyageurs, écrivains ou gens du pays, et il en a été ainsi de tous les cols, depuis le Gothard jusqu'à l'Argentine, depuis le XV^e siècle et plus tôt.

3. Dans sa traduction à Ferguson en 1784 : *Geschichte des Fortgangs*, etc., aus d. *Engl. v. C. D. B.*, I, p. 173, n. 11.

4. « Le système... annoncé et prôné par quelques gazettes, » écrivait Brachel avec étonnement (*Voyage d'un Anglais dans le département de Vaucluse*, 1821, p. 64).

ment qu'il existait un travail pour prouver que les noms de poissons en provençal venaient surtout du grec. M. Clerc et moi cherchons vainement ce travail.

La littérature romaine en Gaule. — 1° Un gros livre de M. Pichon (paru chez Leroux, 1906) · *Les Derniers écrivains profanes (les Panégyristes, Ausone, le Querolus, Rutilius Namatianus)*, un in-8° de 320 pages.

2° *Die Bedeutung Galliens für die römische Literatur*, article de Klotz, dans la *Zeitschrift* de Grœber, 2° cahier de 1906.

Pro Alesia. — Les n^{os} 3-4 renferment : Héron de Villefosse, *Le Silène de Narbonne*; le bulletin des fouilles d'Espérandieu, avec études sur les figures des divinités ; du même, une étude sur l'inscription celtique récemment découverte ; la suite des notes de Pernet ; la suite du texte, complété par S. de Ricci, du *Corpus*, XIII (inscription d'Alise) ; le compte rendu de la réunion du 13 septembre. Nous recommandons à nos lecteurs la double série de cartes postales *Pro Alesia*. On se les procure (au nombre de 20) moyennant 2 fr. 10, envoyés à M^{lle} Marlet, à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or). Il importe de toutes les manières d'encourager ces fouilles.

Mercure. — Audollent, *Note sur une statuette de Mercure trouvée au sommet du Puy-de-Dôme*, 1^{er} août 1906 (extrait de l'*Ac. des Inscr.*, comptes rendus).

Les enceintes romaines de la Gaule. — Sous ce titre, M. Blanchet vient de faire paraître un livre d'ensemble qui sera infiniment utile (Leroux, 1907) sur ce sujet si souvent abordé dans notre *Revue* (cf. t. III, p. 211, Dax; t. IV, p. 44, Paris; t. V, p. 35, Senlis; t. VII, p. 193, Bayonne; p. 381, Gap). Nous ne faisons que l'annoncer, nous réservant d'en parler longuement.

Seaux gallo-romains. — Outre celui d'Alésia, voyez Houlé, *Notice-étude sur une petite séille provenant des fouilles du cimetière franc d'Escames (Oise)*, Beauvais, 1906 (extr. des *Mémoires de la Soc. acad.*). P. 8 et s., étude d'ensemble sur ce genre d'objets. Le curieux travail à faire (auquel les fouilles d'Alésia apportent de précieux documents) sur la construction, l'agencement, les ustensiles, des puits gallo-romains.

Cimetières francs. — Du même M. Houlé, consciencieuse *Étude sur les cimetières francs des vallées du Thérain, de la Brèche et du petit Thérain*, Caen, 1906 (*Congrès arch.*). Une question : j'ai l'impression qu'à l'époque gauloise cette région était fort peuplée. M. Houlé a-t-il le même sentiment pour l'époque franque ?

Le chevêtre. — H. Piette, *Le Chevêtre et la semi-domestication des animaux*, extrait de l'*Anthropologie*, XVII, janvier-avril 1906.

Fibules pleistocènes, travail, le dernier peut-être qu'il a envoyé, de Piette, extrait de la *Revue préhistorique*, 1^{re} année, 1906.

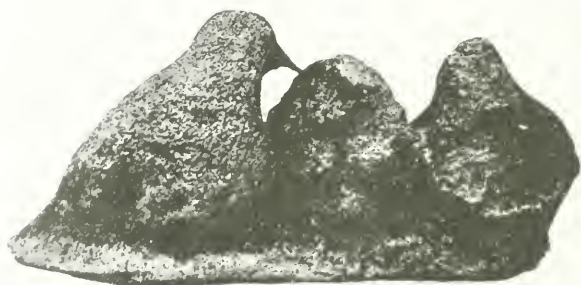
Piette. — Sous le titre *Édouard Piette*, 1827-1906, son gendre, M. H. Fischer, a écrit du maître vénéré, si longtemps méconnu de ceux dont le devoir est de connaître, une notice courte et émue, avec portrait et bibliographie.

La console de Cluny (cf. 1906, p. 264). — Grâce à l'obligeante et généreuse entremise de M. Haraucourt et de M. Homolle, on vient enfin de la mouler, ce qui permettra d'étudier de près ce curieux monument. J'ai pu le voir en place à l'aide de l'échafaudage : il m'a bien paru la figure d'un vaisseau indigène, et se rapporter aux nautes, et ne pas être le motif banal des rostrs classiques.

Les dieux aux oiseaux. — Grâce à l'obligeance de M. Matruchot,



nous pouvons reproduire ici deux sculptures trouvées, à deux dates différentes, sur le terroir d'Alesia (1903 et 1906)¹. Elles sont une



preuve de plus de l'existence en Gaule de motifs figurés ou de mythes concernant les rapports entre hommes et oiseaux. Voyez à ce sujet Reinach, *Cultes*, I, p. 73 et 75; et *Revue*, 1906, p. 62, n. 1; 1905,

1. Cartes postales *Pro Alesia*.

p. 246. Je ne serais pas étonné que nous eussions une représentation semblable à Bordeaux (*Revue*, 1905, p. 155-6). Qu'on se rappelle le *ducibus avibus* de Justin parlant des Gaulois. L'oiseau pourrait bien être en Gaule, plus que le serpent, le conseiller attiré de l'homme et le compagnon du dieu.

La religion au III^e siècle. — En attendant que le livre de M. Jean Réville, aujourd'hui épuisé, soit réimprimé, signalons une nouvelle édition de la traduction allemande, sous le titre *Die Religion der römischen Gesellschaft in Zeitalter des Synkretismus*, Leipzig, Hinrichs, 1906.

La question d'Alésia. — Pourquoi faut-il qu'on la ressuscite? (Cf. 1906, p. 268.) M. Chabeuf a répondu à M. Azan dans une brochure intitulée *Autour d'Alésia* (*Soc. bourg.*, 8 juin 1906, n. v.).

Le commerce de l'huile. — Clerc, *Un négociant en huile d'Aie*, au second siècle de notre ère, dans les *Annales de la Société d'études provençales*, III, septembre-octobre 1906, p. 283-8.

Préhistorique provençal. — M. Cotte, dans cette même *Revue*, a l'heureuse idée de faire une bibliographie périodique des ouvrages et mémoires relatifs aux âges préhistoriques de la Provence.

La question des silex égyptiens de Riou. — Une note de M. Cotte, p. 301, m'inquiète. Il faut décidément faire, coûte que coûte, la lumière à ce sujet.

Murus duplex. — A propos des enceintes de la Gaule, voyez Guebhard, *Bull. de la Société préhistorique de France*, avril 1906, p. 146; et maintenant Blanchet, *Enceintes*, p. 254-7.

Les peintures des grottes. — Breuil, *L'âge des peintures d'Altamira*, extrait de la *Revue préhistorique*, 1906. — La création de cette nouvelle revue (à dire toute ma pensée, j'aimerais mieux une revue française unique, sur laquelle tous les Français concentreraient leurs efforts, et qui deviendrait alors la première revue du monde) atteste une grande vitalité de ce genre d'études. Et c'est ce dont il faut s'applaudir.

Les Viducasses. — *Études sur la Basse-Normandie gallo-romaine : la capitale des Viducasses*, par M. N. Sauvage. M. Sauvage est un jeune élève de l'École des Chartes, qui me paraît plein d'avenir, dans le genre de son aîné, M. Clouzot. Le travail qu'il nous donne est extrait d'un excellent mémoire sur les Viducasses qu'il avait préparé à la Faculté des lettres de Caen, sous l'intelligente direction de M. Besnier.

Alésia. — Mercredi 12 décembre 1906, conférence, à Paris, de M. Espérandieu, sur les fouilles d'Alésia. Auspices de la Société française des fouilles archéologiques. Présidence de M. Babelon, assisté de MM. Dieulafoy, Héron de Villefosse et de M. le Dr Simon. Assistance extrêmement nombreuse. De plus en plus la question passionne.

La question du littoral gascon. — Saint-Jour, *Les littoraux maritimes*

disparues, Bordeaux, 1906, in-8° de 56 pages. Capital. Suite de la très belle et très heureuse campagne entreprise par Saint-Jours contre la théorie des variations du littoral gascon. Folk-lore, visites superficielles, rapports intéressés de fonctionnaires, on-dit répétés, travaux de savants qui ne recourent pas aux textes, M. Saint-Jours montre tous les éléments qui ont créé cette théorie.

Les fouilles de la Cité en 1906 et 1711. — En lisant l'excellent rapport de M. Sellier sur les fouilles de 1906 (*Ville de Paris, commission du Vieux-Paris*) et en voyant ce qu'il dit sur les murs parallèles qu'on a découverts et qui, évidemment, ne sont pas de l'enceinte gallo-romaine, je remarque l'analogie de ces murailles avec les deux murailles (côté du chœur de Notre-Dame) où ont été faites les fouilles de 1711 et qui ont livré les autels des nautes. Ces deux murailles, elles aussi, me paraissent n'être pas de l'enceinte. Voyez le rapport publié par Baudelot de Derval en 1711. Et à ce propos je me demande si les registres capitulaires de Notre-Dame ou les Archives de l'Archevêché ne renferment rien sur ces fouilles.

Orientation. — *Studien zur Geschichte der Religion*, de H. Nissen, Berlin, Weidmann, 1906.

Folk-lore. — De l'admirable publication de M. Sébillot, le tome III, qui paraît, 1906 (*Le Folk-lore de France*), est consacré à la flore et à la faune. Et à propos de ce livre, je me demande si M. Sébillot ne consacrerait pas un volume à ce que j'appellerais le *folk-lore* historique et géographique, j'entends par là la localisation de certains faits et de certains noms à certaines ruines et à certains lieux. Prenons un exemple : la marche d'Hannibal a créé, sur toutes les routes des Alpes, des « pas » et des « chemins » d'Hannibal. Il y en a depuis le Grand Saint-Bernard jusqu'à l'Argentière, et, les savants aidant, il y en aura plus tard davantage; et les « pas » ou les « échelles » d'Hannibal ont pris naissance dès le 1^{er} siècle *avant* l'ère chrétienne. Le folk-lore vient vite; voyez comme nous avons déjà des « chambres » de Napoléon en des lieux où il n'a jamais couché!... A propos de ce même Hannibal, l'affaire du vinaigre est en partie du folk-lore, et la très curieuse dissertation de Rey a bien montré cette extraordinaire vertu mythique, si je peux dire, du vinaigre. Les villes disparues sous les mers et les lacs (M. Sébillot en parle dans son tome III) sont du même ordre d'idées, et aussi les « camps de César » et les « camps d'Hercule ». La vie des hommes, comme la vie des plantes, a semé partout de la végétation populaire.

On ne se lasse pas d'étudier ce recueil de M. Sébillot. Qu'il me soit permis d'ajouter quelques remarques. Il a relevé, dit-il, très peu de légendes et de traditions sur les mouvements des dunes, villes englouties, etc., en Gascogne. Le travail récent de M. Saint-Jours (p. 87) lui fournira beaucoup de faits de folk-lore à ce sujet,

depuis le texte de Montaigne jusqu'aux légendes de Cordouan. La ville d'Is a son équivalent dans le Médoc; Vinet en parle dans ses commentaires à Ausone. M. Sébillot ne trouve pas non plus de villes disparues en Languedoc et près de Marseille. A Marseille, s'il n'y a pas de ville disparue, il y a des quartiers disparus du côté de la Tourette. Quand la mer est calme, les pêcheurs les voient. On trouvera cette tradition, autant qu'il me semble, dans les travaux sur les variations du littoral marseillais. Car, à Marseille comme dans le Médoc, comme partout, ces récits populaires, ces éléments du folk-lore, sont devenus des arguments entre les mains des théoriciens des variations du littoral (comme les « pas d'Hannibal » pour les chercheurs de sa route). A Saint-Jean-de-Luz, tradition (reposant sur un fait réel démesurément agrandi) de la ville disparue : Michelet y croit, si je ne me trompe, quelque part. Ces traditions, au surplus, sont faites d'éléments très divers : il y a sans doute la végétation purement populaire, mais il y a aussi le bavardage de quelque érudit de rencontre; la ville d'Anchise, dans le Médoc, a pour origine un racontar de savant.

Toujours à propos de ce livre, la question se pose si les sorcières Namnètes, les vierges de Sein, etc., des textes anciens, ne sont pas des phénomènes de folk-lore, des traditions racontées aux navigateurs. Jusqu'à nouvel ordre, je ne le crois pas, pas plus que je ne crois à des affabulations grecques. Mais il serait possible que le populaire ait dénaturé et travesti des faits réels (existence de quelque sanctuaire ou prophétesse d'île ou de cap).

Fouilles de Vésone. — Je reçois, par l'intermédiaire de notre ancien étudiant M. Bourgoïn, aujourd'hui premier adjoint à Périgueux, une plaquette intitulée : *Fouilles de Vésone (compte rendu de 1906)*, Périgueux, 1906, in-8° de 27 pages et 15 planches. Elle est signée de M. Ch. Durand. C'est un compte rendu détaillé des fouilles faites sous la direction de M. Rapine. Des fouilles bien conduites, minutieusement décrites, avec de bons plans d'ensemble et de bons plans de détail. Des objets fort intéressants, notamment un autel taurobolique avec inscription et bas-reliefs symboliques. Les fouilles ont porté sur deux points, sur le mur d'enceinte et sur une maison qui paraît antérieure à ce mur.

Les anciennes Forêts de la France. — Depuis plus d'un demi-siècle qu'Alfred Maury a composé son ouvrage d'ensemble sur *Les Forêts de la Gaule*, un certain nombre d'historiens ont repris le sujet dans le détail. Sans parler de l'*Étude* de René de Maulde sur *la condition forestière de l'Orléanais au Moyen-Âge et à la Renaissance* (Paris, 1871, in-8°), et des œuvres de Domet (*Histoire de la Forêt de Fontainebleau*, Paris, 1873; *Histoire de la Forêt d'Orléans*, Orléans, 1892), des publications multiples ont marqué le cours de ces dix dernières années. Le Comité des travaux historiques et scientifiques, section de

géographie historique et descriptive, a mis la question au programme du Congrès des Sociétés savantes et a inséré à plusieurs reprises, dans son *Bulletin*, des communications intéressantes comme celles de M. Auguste Chauvigné, *Limites comparatives de la forêt de Chenevose* (1899), de M. l'abbé Bonno, *La Forêt de Jouy-Le-Châtel* (1899), de M. Dannreuther, *La Forêt de Passavant* (1901).

Plus importantes sont les études de M. G. Macon, *Historique du domaine forestier de Chantilly* (Senlis, 1905-1906, 2 vol. in-8°) et de M. Félix Herbert, *Dictionnaire historique et artistique de la forêt de Fontainebleau* (Fontainebleau, 1903, in-8°), et surtout les thèses forestières soutenues ces derniers temps à l'École des Chartes. Trois d'entre elles viennent d'être publiées, l'une par le baron Louis Le Pelletier sur *La Forêt de Villers-Cotterets* (*Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons*, t. XI (1905), 208 p.), une autre par M. Michel Prévost, sur *La Forêt de Roumare* près de Rouen (Paris, Picard, 1904, in-8°, 462 p.), la troisième, enfin, par M. Et. Guillemot sur *Les Forêts de Seulis* (*Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, t. XXXII (1905), p. 183-316). De ces trois thèses, les deux dernières seules sont accompagnées de cartes et de plans; celle de M. Guillemot renferme, en outre, de belles photographies d'anciennes bornes royales ou seigneuriales.

Une autre thèse forestière a été soutenue, il y a deux ans, par M. Cornu, sur les bois du Nivernais et du Morvan. Malheureusement elle n'est pas encore publiée ni près de l'être. Les positions seules ont paru.

Pour l'étranger, nous citerons l'*Histoire de la forêt de Soigne* de M. Sander Pierron (Bruxelles, Ch. Ruelens, 1905, in-8°, 250 p.), et *Chapters on forests and deer parks of Somerset* de M. W. Greswell (Taunton, Barnicott, 1905, in-8°, 328 p.). ÉTIENNE CLOUZOT.

Épingles. — *Antiques épingles à bélière*, par M. de Saint-Venant, extrait de la *Revue préhistorique*, 1906, n° 1 : sérieux et bon.

Cimetières francs. — *Sépultures franques et carolingiennes du Boulonnais*, par M. Sauvage, in-8° de 25 p., extrait du *Bulletin de la Société Académique de Boulogne-sur-Mer*, t. VII. Complète les relevés de l'abbé Haignere (*Mémoires de la Soc.*, etc.).

Figurines. — *Les figurines en terre cuite gallo-romaines du Musée de Boulogne*, par M. Sauvage, in-8° de 16 p., extrait du même recueil.

L'Enseignement public des sciences préhistoriques. — M. Dumas, doyen de la Faculté des Lettres de Toulouse, nous écrit à la date du 9 janvier 1907 :

« Je suis heureux de vous annoncer que, sur la demande de la Faculté des Lettres, le Conseil de l'Université de Toulouse vient de décider la création d'un cours d'archéologie préhistorique. M. Car-

tailhac, que nous avons la bonne fortune de posséder à Toulouse, a été chargé de cet enseignement. Le succès est donc assuré d'avance et je suis convaincu que nos étudiants s'intéresseront vivement à un enseignement si nouveau pour eux et qui n'existe encore, je crois, dans aucune Université française.

» M. Cartailhac commencera son cours le 26 janvier et traitera cette année-ci le sujet suivant : « Le paléolithique; historique des découvertes. — Les peintures dans les cavernes. »

Toulouse est donc la première Université française qui ait fait leur place aux sciences préhistoriques.

Noms de rivières. — On annonce un travail de M. de Félice sur les noms des rivières de France.

Marius en Gaule. — *La bataille d'Aix*, études critiques, par Clerc, 1906, Paris, Fontemoing.

Religion gauloise. — Nous recevons de M. de Félice, *L'autre monde, mythes et légendes, le purgatoire de saint Patrice*, Paris, Champion, 1906, in-8° de 196 p. Travail de folk-lore, inspiré par M. Hubert et sorti de l'École des Hautes Études. Beaucoup de faits, les uns empruntés aux textes, les autres recueillis sur place. Une documentation abondante et de première main. Du sérieux et de la prudence.

Constantin Porphyrogénète. — Dans la collection des *Excerpta*, si courageusement entreprise par la librairie Weidmann, de Berlin, paraît le tome IV, *Excerpta de Sententiis*, édité par M. Boissevain, le célèbre professeur de Groningue, et l'œuvre est digne en tout point de l'éditeur de Dion Cassius, clair, patient, sûr et sobre dans tout ce qu'il fait (1906, in-8° de xxviii-482 p.).

Les Marseillais à Rome. — Voyez ce que dit M. Merlin dans son livre sur l'*Aventin*.

Monuments mégalithiques. — De M. l'abbé Labrie, *le Dolmen ou Allée couverte de Curton à Jugazan, et Remarques sur les monuments mégalithiques de l'Entre-deux-Mers*, p. 41-64 de la *Soc. arch. de Bordeaux*, t. XXVIII, 1^{er} fasc., 1906 (consciencieux).

Le Trésor de Helleville. — Enfoui vers 343, au temps, sans doute, d'une incursion des Saxons dans le Cotentin, Babelon, *Rev. num.*, 1906.

Les Antiquités de la vallée de l'Arc. — Sous ce titre, M. de Gérin-Ricard et M. Arnaud d'Agnel publient une étude topographique et archéologique de la vallée de cette rivière, qui forme la route essentielle de la Provence. Des fac-similés de monuments. Quelques-uns inédits. Des relevés d'*oppida* celto-ligures, la question capitale pour cette région. Aix, Niel, 1907, in-8° de 336 p.

Villas gauloises et gallo-romaines. — De M. Grenier, *Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Médiomatrices*, Paris, 1906, in-8° de 198 p. Excellent.

Toulousain. — *Le Pays de Garnaguès*, par Ed. Laffont, Toulouse, Privat, 1906, in-8° de 32 pages.

Nages et son oppidum. — C'est l'oppidum des *Samnagenses*, dit M. Berthelé (*Mélanges*, Montpellier, 1906 : réimpression d'un très bon travail).

Atlantes, Basques et Celtes. — Humenech, *Les Celtes et les monuments Celtiques, leur origine certaine, l'Atlantide et les Atlantes, les Basques*, Paris, Leroux, 1906. J'ai le volume sous la main. Je n'ai pas encore le courage de l'ouvrir.

L'Apollon de Gap. — Inscription : *Ap[ollini], Ma[ternus], Ma[terni f.] ex[voto]*. (*Un dévot d'Apollon dans Gap au III^e siècle*, par de Manteyer, Gap, 1906, extrait des *Annales des Alpes*).

Les Druides. — R.-N. Sauvage, *Les Druides de Bayeux* (d'après Ausone), dans *Revue de Cherbourg et de Basse-Normandie*, 15 janv. 1907 (1^{re} année, n° 3).

Le Balnéaire gallo-romain de Beauvais. — Sous ce titre, MM. Acher et Leblond ont fait un bon travail, avec des gravures très nettes, sur les dernières fouilles de Beauvais (*Compte rendu du LXXII^e Congrès archéologique de France*, 1905, Beauvais, in-8° de 28 p.).

Le pays des Bellovaques. — Du même docteur Leblond, le si actif président de la Société Académique de l'Oise (*Compte rendu du même Congrès*, in-8° de 28 p.).

Ratumagus. — *C. I. L.*, XIII, 3475. « Un lieu-dit, dénommé *Rouen*, existe en terroir de Hermes : ce fait capital n'a été signalé par aucun des auteurs qui ont discuté l'emplacement de ce *Ratumagus* » (Leblond, *Le pays des Bellovaques*, p. 28).

Le blé poulard (*triticum tuegidum*). — Il paraît évident, maintenant, que les indigènes de la Gaule l'ont connu (Cotte, *L'Anthropologie*, 1906).

Chez les Bellovaques. — *Monnaies gauloise recueillies dans l'arrondissement de Clermont*, par le docteur Leblond, extrait de la *Revue numismatique*.

Les gravures préhistoriques de la grotte des Eyzies, par Capitan, Breuil, Peyrony, tirage à part de la *Revue de l'École d'Anthropologie*, 1906, nombreuses planches.

La Revue Internationale des Études Basques, dirigée à Saint-Jean-de-Luz par M. de Urquijo, nous envoie son premier numéro. C'est une revue de tout premier ordre par le choix et l'abondance des matières. Et il est du devoir des savants du monde entier de l'aider de toutes les façons.

CAMILLE JULLIAN.

BIBLIOGRAPHIE

Studia Pontica. II. Voyage d'exploration archéologique dans le Pont et la Petite Arménie, par Franz Cumont et Eugène Cumont. Bruxelles, Lamertin, 1906; 1 vol. in-8° de 269 pages, avec cartes, planches et gravures dans le texte ou hors texte. Prix : 17 fr. 50.

Le premier fascicule de cette publication, dont il a été rendu compte ici (t. V, 1903, p. 314-316), était l'œuvre d'un Anglais, M. Anderson. Le second a été rédigé par deux Belges, l'un, M. Franz Cumont, professeur à l'Université de Gand, l'autre, M. Eugène Cumont, professeur à l'École de guerre de Bruxelles. Dans l'expédition commune, entreprise au printemps de 1900, les deux frères s'étaient partagé la tâche conformément à leurs aptitudes : l'archéologue s'était réservé l'étude des inscriptions et l'examen des ruines; le capitaine s'était chargé des observations géographiques, du relevé de la route et de l'établissement des cartes. Le volume qu'ils nous offrent suit naturellement la même loi de répartition : les cartes sont de la main de l'officier, le journal de voyage est dû à la plume savante et experte de l'éruudit.

Je ne puis donner qu'un rapide aperçu des richesses nouvelles dont nous gratifient les explorateurs. Classons-les sous trois rubriques : géographie et topographie; archéologie; cultes et folk-lore.

I. Bien entendu, les itinéraires, dressés par un homme du métier, fournissent des matériaux précieux pour la rectification des cartes, si défectueuses, de cette partie de l'Asie Mineure. Les bornes milliaires, une des trouvailles les plus fréquemment représentées, apprennent beaucoup sur le tracé des routes anciennes. Quant à la détermination des sites, à part celle de Phazimon (Vizir-Keupru), fondée sur une découverte épigraphique (fasc. I, p. 92-93), elle résulte presque partout du rapprochement, toujours un peu conjectural, d'un certain nombre d'indices plus ou moins certains. Toute cette région est très pauvre en inscriptions à ethniques, et, faute de la lueur nette dont une simple mention de lieu illumine tout de suite la plus misérable « funéraire », on en est réduit au luxe des combinaisons. Heureusement, la contrée que les voyageurs ont parcourue, de l'embouchure de l'Halys au val

supérieur de l'Euphrate, et que délimite un arc de cercle allant de Samsoun à Trébizonde par Amasia et Sivas, abonde en solides points de repère. Il est conséquemment plus facile de nouer des probabilités de détail aux mailles fermes du réseau. On signalera dans cet ordre d'idées les assimilations suivantes : p. 212-213, Agriane (Cheikh-Halil-Tekké); p. 256, Seramis (Omala); p. 290-292, Anniaca (Koïlu-Hissar), peut-être une des « gazophylacies » de Mithridate; p. 320-321, Olotoedariza (Aivanus); p. 327-328, Carsaya (Mélîk-Chérif); p. 337-338, Ériza d'Arménie (Erzinghiân); p. 362-363, Ad Vicesimum, de l'Itinéraire Antonin (Djévislik). D'autres déterminations sont depuis longtemps établies : p. 239-241, Tokat = Dazimon (Ramsay); p. 251, Gumenek = Comana Pontique (Hamilton); p. 296-298, Chabîn-Karahissar (le Noir Château de l'Alun) = Colonia (Ramsay); p. 305-307, Purk = Nicopolis (Boré). Celles-là, M. Franz Cumont se borne à les confirmer.

II. La plupart des forteresses en ruines qui hérissent le pays, et dont quelques-unes sont magnifiquement pittoresques (château d'Amasie, p. 148-159; château de Niksar, p. 259-269), ne sont pas antérieures à l'époque turque ou byzantine. En amont du règne de Justinien, les vestiges du passé se font de plus en plus rares, et si l'on excepte, d'abord, quelques soubassements de murs (p. 157, donjon d'Amasie), puis les tombeaux rupestres, dont les plus beaux spécimens nous sont donnés par la nécropole royale d'Amasie (p. 159-165), on ne trouve que d'insuffisants débris des monuments de l'âge hellénistique ou grec. Cependant, il est un genre de construction qui semble dater des plus anciens temps de l'histoire de la péninsule, je veux parler des puits inclinés, conduisant à des citernes, comme on en voit dans maint « kastro » d'Anatolie et notamment dans celui d'Amasia. Ici, le tunnel, creusé dans la roche vive, descend « en ligne droite jusqu'à un vaste réservoir qui recueille l'eau filtrant à travers le calcaire. Cette galerie, inclinée à quarante-cinq degrés, mesure trois mètres de large sur trois à quatre mètres de haut jusqu'au sommet de la voûte, et nous avons compté jusqu'au bassin, encore rempli d'une eau fraîche et limpide, deux cent soixante-dix marches » (p. 157-158). A sa description M. Franz Cumont ajoute (p. 158, n. 3) un relevé des citadelles anatoliotes où il existe de semblables souterrains. Je me figure que c'est à l'aide d'une de ces aiguades d'acropole que l'on arrivera un jour à déterminer l'emplacement de Nora, cette forteresse où Eumène fut assiégé par Antigone le Borgne, et qui, tout en occupant le haut de quelque piton inaccessible, était cependant abondamment pourvue d'eau¹.

1. Rapprocher les expressions de Plutarque : « τοῦ χωρίου τὴν χαλεπότητα » et « ὕδωρ ἀφθονόν » (Eumène, X, 1 et XI, 1).

III. Une des plus heureuses découvertes de nos explorateurs fut celle d'un sanctuaire de Zeus Stratios à Beuyuk-Evliá, près d'Ebimi (p. 172-184). Aujourd'hui encore, les habitants du district considèrent ce lieu comme sacré : « Chaque année, au mois de mai, ils se réunissent sur cette hauteur déserte, y égorgent des poules et des moutons, et y festoient joyeusement en l'honneur du prophète Élie (Profit Iliyá), qui, ici comme à Tachna (p. 129), a pris sous son patronage une vieille fête populaire du paganisme » (p. 173). Il eût été séduisant de placer là le fameux sacrifice que Mithridate, en 82, offrit à Zeus Stratios, sur le type de ceux qu'accomplissaient à Pasargades les rois de Perse¹. Mais la description d'Appien montre que le pyrée grandiose allumé au faite d'une montagne par le vainqueur de Muréna se trouvait beaucoup plus près de la côte (p. 183).

Mêmes survivances, près de Niksar, sur une éminence couronnée de pins, « où les campagnards viennent encore, au solstice d'été, immoler leur bétail et faire un repas liturgique » (p. 272). Comme le sommet de Beuyuk-Evliá, la cime d'Argosti est consacrée au prophète Élie. M. Franz Cumont incline à y situer le temple de Mên Pharnakou, cette divinité pour laquelle les rois de Pont avaient une vénération si profonde².

A propos d'une autre divinité bien indigène, Mâ, souveraine de Comana Pontique, M. Franz Cumont note la règle qui voulait « que les sanctuaires de la déesse s'élevassent sur une hauteur décorée du nom de montagne. Peut-être était-ce une colline naturelle, peut-être aussi un de ces *tells* artificiels, comme les anciens habitants de ces régions en ont élevé à Tyane, où l'on voyait des œuvres de la fabuleuse Sémiramis » (p. 249).

La réputation de l'auteur des *Mystères de Mithra*, comme archéologue et mythographe, n'est plus à faire. Citons, en terminant, cette page sur le col de Zigana, où l'érudit se révèle coloriste : « Depuis l'époque de Xénophon, on franchit près d'ici, à 2,000 mètres d'altitude, le massif puissant qui entoure Trébizonde d'un demi-cercle protecteur. Dès qu'on a traversé la passe, voisine des cimes neigeuses, à la stérilité sauvage de la vallée du Kharshout succède tout à coup, sur l'autre versant, une végétation luxuriante, qui s'épanouit dans la tiédeur humide de l'atmosphère marine. Sous des futaies touffues de hêtres et de sapins, au milieu d'un tapis de fines fougères, fleurissent de toutes parts les rhododendrons éclatants et les azalées jaunes aux fortes senteurs. La fraîcheur des bois, la limpidité des eaux, les lignes hardies des crêtes rocheuses, comme les villages coquets, les églises et les chapelles disséminées sur les coteaux, feraient songer à quelque

1. Appien, *Mithridate*, 65; Th. Reinach, *Mithridate*, p. 304.

2. Strabon, XII, 3, 31.

canton des Alpes, si des chariots primitifs aux formes étranges, les longues files de chameaux précédés de l'ânon qui les guide, ne rappelaient qu'on se trouve ici à une des portes de l'Orient » (p. 362).

GEORGES RADET.

D. M. Robinson, *Ancient Sinope, an historical account, with a prosopographia sinopensis and an appendix of inscriptions*. Baltimore, Johns Hopkins Press, 1906; 104 pages in-8°.

Ayant exploré Sinope en 1903, M. David Robinson a eu l'excellente idée de joindre aux inscriptions recueillies par lui celles qui étaient antérieurement connues et d'en former un petit *Corpus*. Son recueil est précédé d'une étude sur le site de la ville, son commerce, ses origines, son histoire sous les Perses, les rois de Pont et les Romains, sur la civilisation et les cultes. L'exposé se termine par une liste de tous les personnages sinopéens dont les textes littéraires ou épigraphiques font mention. Cette claire monographie rendra de sérieux services, et M. David Robinson a désormais conquis son droit de cité dans la patrie de Mithridate.

GEORGES RADET.

Vicenzo Strazzulla, *Sul mito di Perseo nelle più antiche relazioni tra la Grecia e l'Oriente classico* (extrait des *Atti della R. Accademia Peloritana*, t. XXI, n° 1). Messine, Amico, 1906; 86 p. in-8°.

Les rapports sont manifestes entre le mythe argien de Persée et les légendes de l'Égypte et de toute l'Asie Mineure: M. Strazzulla les constate et s'efforce de déterminer les conditions ethnographiques, géographiques et historiques qui peuvent expliquer et préciser les relations unissant aux divers peuples de l'Orient classique les Péloponnésiens des âges préhistorique et protohistorique. Une large place est faite, dans l'établissement de ces relations, aux arguments d'ordre philologique.

PIERRE WALTZ.

Vicenzo Strazzulla, *I Persiani di Eschilo ed il nome di Timoleo volgarizzati in prosa con introduzione storica*. Messine, Principato, 1904; 1 vol. in-12 de LXX-50 pages.

La partie essentielle de ce livre en est l'introduction (p. III-LXX), qui constitue une étude complète, à la fois critique, historique et littéraire, sur le nome citharédique de Timothée, récemment découvert à Abusir (Busiris), et ses rapports avec les *Perses* d'Eschyle, dont le poète de Milet a manifestement subi l'influence. — Les deux poèmes sont ensuite traduits en une prose aussi claire et aussi précise que le permet l'état du texte.

PIERRE WALTZ.

Achille Vogliano, *Ricerche sopra l'ottavo mimiambo di Heroda*. Milan, Cordani, 1906; 1 vol. in-8° de 55 pages.

Cette courte étude est une édition critique ou plutôt un essai de reconstitution de l'Ἐνύπνιον, l'un des mimes d'IIéroudas qui nous sont parvenus dans le plus mauvais état de conservation : si les dix-sept premiers vers sont à peu près intacts, si les derniers (58-79) sont relativement faciles à rétablir, il faut renoncer à combler les lacunes de toute la partie intermédiaire. Le sujet du mime est néanmoins assez apparent pour que M. Vogliano ait pu chercher à en dégager un sens allégorique : le protagoniste qui soutient une série de luttes à propos d'un bouc ne serait autre que le poète rivalisant avec ses ennemis ou ses émules. Quelques rapprochements ingénieux rendent cette interprétation aussi vraisemblable que peut l'être une hypothèse de ce genre. — L'ouvrage se termine par un *excursus* sur un passage du même auteur (IV, v. 93-95).

PIERRE WALTZ.

Henri Lechat, *Phidias et la sculpture grecque au v^e siècle* (collection *Les Maîtres de l'Art*). Paris, librairie de l'Art ancien et moderne [1906]; 1 vol. in-12 de 174 pages et 27 figures sur planches hors texte.

Dans cette collection des *Maîtres de l'Art*, il se rencontrait une difficulté particulière pour faire à l'art grec la place qui lui est due. Faute de dates précises et de renseignements suffisants sur la vie des artistes, comme aussi par suite de l'incertitude où nous sommes sur l'attribution d'un grand nombre d'œuvres, et non des moindres, on ne pouvait songer à publier des monographies proprement dites, comme pour un Michel-Ange ou un Rubens. De là le parti mixte qu'a choisi l'éditeur, et qui a consisté à grouper autour des noms célèbres et représentatifs toute une époque. Ce dessein, annoncé dans le titre, explique l'économie du présent volume, consacré à Phidias et à l'époque tout entière dont il est le centre. Un deuxième, confié à M. Collignon, rattachera aux noms de Scopas et de Praxitèle les œuvres qui datent des deux premiers tiers du iv^e siècle. Le troisième, enfin, qui sera publié par M. Mendel, embrassera avec l'époque de Lysippe toute la fin de l'hellénisme. Ces trois volumes composeront donc une histoire sommaire, mais générale, de toute la sculpture grecque.

M. Lechat, à qui je dois les renseignements qui précèdent, a donc assumé quant à lui la tâche, redoutable pour tout autre, de tracer le tableau de la sculpture au v^e siècle : c'est dire que, outre Phidias et le Parthénon, qui sont au cœur du livre, il a dû passer en revue les grands noms et les principales œuvres qui sont de ce temps et qui

l'ont immédiatement précédé ou suivi. C'est ainsi qu'il s'est trouvé amené à analyser, par exemple, l'art de Polyclète et de Myron, les vastes ensembles décoratifs d'Égine, d'Olympie, de l'Acropole, Phigalie et Xanthos, et la multitude des chefs-d'œuvre qui foisonnent dans les mêmes limites chronologiques. Ceux qui connaissent M. Lechat n'auront point de déconvenue, — est-il besoin d'en avertir? — à la lecture de ce nouveau volume. C'est merveille qu'en 170 pages tant de substance ait pu tenir sans gêne apparente, et aussi sans soupçon de sécheresse. Le secret de ce dernier mérite, ce n'est pas seulement que M. Lechat est incapable de rien écrire de banal et qu'il va d'instinct à l'expression pittoresque et savoureuse; il est aussi, pour une bonne part, ce me semble, dans ce qu'on pourrait appeler la structure *organique* de son livre : l'art grec y apparaît comme une fleur qui s'épanouit suivant des lois normales de progrès, en sorte que chaque œuvre, venant à son moment, expliquée par ses antécédents, peut trouver en quelques mots la formule heureuse qui la définit. Au reste, quand il convient, le développement sait se faire large et se déployer à l'aise : témoin les beaux chapitres sur Phidias, dont on ne trouverait pas l'équivalent, pour la richesse des vues non moins que pour la chaleur du style, en maint ouvrage plus copieux.

Je voudrais citer ne fût-ce qu'un exemple des procédés de l'auteur. A propos des *Caryatides* de l'Érechtheion : « Ces graves et nobles *corés*, parce qu'elles sont vraiment les sœurs de celles que nous voyons dans la procession des Panathénées, paraissent ici (à l'Érechtheion) un peu étrangères à leur coquet entourage : ces porteuses d'un entablement ionique sont toutes remplies de l'esprit de l'autre architecture, et l'on dirait que c'est de regarder sans cesse le Parthénon en face d'elles que leur est venue leur âme dorique. » On voit la manière, et qu'il n'y a pas ici seulement une très jolie phrase, mais un jugement esthétique condensé sous une forme ingénieuse, et où tient toute une analyse. On rencontrera à chaque page de ces trouvailles d'expression. Pour tous les amateurs d'art, ce livre sera un régal, et pour les archéologues il sera de ceux qui comptent.

Un appendice donne des références aux principales études, notamment aux dernières parues, sur les œuvres citées dans le texte. Louons enfin l'illustration, qui est excellente : l'auteur y a fait une part proportionnelle, très judicieuse, aux sculptures capitales qui, encore que très connues, ne pouvaient manquer dans un tel ouvrage, et à d'autres, moins répandues, qui méritent d'être mises en valeur, comme les reliefs du *Trône Ludovisi*, l'*Aurige*, la *Vesta Giustiniani*, etc.

F. DÜRRBACH.

W. Deonna, *Les statues de terre cuite en Grèce*. Paris, Fontemoing, 1906; 1 vol. in-8° de 72 pages, avec figure.

M. Deonna consacre une notable étude aux rares débris qui nous ont été conservés de statues grecques en argile. Il nous semble qu'il admet trop aisément que « les premières statues furent modelées dans cette matière », et l'on pourrait discuter cette affirmation que « partout l'artiste commence par employer des matières molles, faciles à travailler, et que ce n'est qu'à mesure que sa main devient plus exercée qu'il s'attaque à des matières plus dures ». Même il est un peu téméraire de croire que « la statue en terre doit être née du vase ». Mais, ces réserves faites, il faut louer l'auteur d'avoir attiré l'attention sur une manifestation intéressante de la plastique grecque, d'avoir dressé le catalogue des spécimens qui ont résisté au temps, et esquissé l'histoire de cette branche de la statuaire.

Nous aurions voulu que M. Deonna insistât davantage sur le rôle des maquettes d'argile dans la préparation des statues de métal ou de marbre. La question est importante et, croyons-nous, peu étudiée; elle n'est ici qu'indiquée en quelques lignes. PIERRE PARIS.

E. Pottier, *Catalogue des Vases antiques de terre cuite du Musée du Louvre, 3^e partie : L'École attique*. Paris, Librairies-Imprimeries réunies (Molteroz), 1906; 1 vol. in-12 de 533 pages.

L'auteur donne en sous-titre à son ouvrage: *Études sur l'histoire de la peinture et du dessin dans l'Antiquité*. Ce catalogue est en effet une véritable encyclopédie des arts plastiques grecs, depuis les origines jusqu'à la fin de la Guerre du Péloponnèse, et je ne puis que répéter, pour cette troisième série, ce que je disais à propos de la première (*Revue des Universités du Midi*, t. III, 1897, p. 122-123), que nous avons là toute une bibliothèque, condensée en un livre lumineux, par un des esprits les plus cultivés et les plus fins, par un des guides les plus sagaces et les mieux documentés de notre École d'archéologie française.

Dans ce volume, M. Pottier décrit la céramique des deux grandes périodes qui marquent l'apogée de la production grecque: la période des vases attiques à figures noires, correspondant au temps de Pisistrate et de ses fils; la période des vases attiques à figures rouges, qui s'étend depuis les Pisistratides jusqu'à la prise d'Athènes. Questions de date et de style, classification des groupes, analyse des motifs, rapports entre l'industrie des potiers et le grand art, tout est traité avec une rectitude de jugement et une sûreté de méthode qui peuvent servir de modèle. Ce simple catalogue est vraiment un répertoire admirable que les historiens de la Grèce devront avoir sans cesse à

portée de la main. Souhaitons qu'un des élèves de l'École du Louvre le munisse un jour d'un index qui en facilite le maniement. M. Pottier a rendu tant de services aux jeunes qu'un débutant paierait bien des dettes en lui rendant à son tour celui-là.

GEORGES RADET.

S. Chabert, *Histoire sommaire des études d'épigraphie grecque*. Paris, Leroux, 1906; 1 vol. in-8° de 166 pages.

Dans ce volume, dont les chapitres ont déjà paru dans la *Revue archéologique*, M. Chabert nous donne une esquisse, bien documentée et suffisamment complète, des origines de l'épigraphie grecque, de son histoire et de ses progrès, de son état actuel, de ses procédés et de sa portée : c'est une utile monographie, et qui manquait. Ceux qui s'initient à cette science y trouveront un guide informé et sûr; ceux mêmes qui la pratiquent sauront gré à l'auteur d'avoir réuni bien des renseignements épars et précieux. J'aurais aimé qu'il précisât les avantages qu'il se promet de la notation « algébrique » adoptée par Larfeld; pour ma part, je n'ai pas réussi à les entrevoir, et le casse-tête qui en résulte me paraît sans intérêt pratique.

F. DÜRRBACH.

Basile Modestov, *Introduction à l'Histoire romaine : l'ethnologie préhistorique; les influences civilisatrices à l'époque préromaine et les commencements de Rome*; édition traduite du russe par MICHEL DELINES, revue et augmentée par l'auteur, précédée d'une préface de M. SALOMON REINACH. Paris, Alcan, 1907; 1 vol. in-4° de XIII-474 pages, avec 30 figures dans le texte et XXXIX planches hors texte. Prix : 15 francs.

Il y a, dans l'ouvrage de M. Modestov, trois parties à distinguer : une partie préhistorique, où les seuls matériaux utilisés sont ceux du géologue et du paléontologiste; une partie protohistorique, où interviennent, à côté du riche apport de l'archéologie, les indices linguistiques, comme les noms de lieu; une partie historique, où les textes d'auteurs jettent une abondante lumière, — quand ce n'est pas une inextricable confusion. Sur l'Italie archaïque ou protohistorique, nous ne manquons pas de renseignements en France. Mais sur l'Italie préhistorique, — à part quelques spécialistes éminents, comme Salomon Reinach, Cartailhac, Ernest Chantre, — qui a lu chez nous les travaux des « palethnologues » transalpins : Pigorini, Brizio, Sergi, le P. De Cara, Colini, Pinza, Pellegrini, Ghirardini et vingt autres? M. Modestov, qui les a longuement fréquentés sur le terrain, nous rend un service considérable en nous présentant la synthèse de leurs recherches.

Dans toutes les périodes qu'il étudie, les questions abondent : question ligure, question ibérique, question pélasge, question mycénienne, question phénicienne, question étrusque. Voici, non pas sur chacun de ces problèmes, mais sur les plus importants d'entre eux, les solutions que M. Modestov préconise.

Pour l'âge de pierre, c'est aux Ligures qu'il faut rapporter la civilisation des cavernes, des grottes sépulcrales, des monuments mégalithiques, tels que les dolmens. L'épithète d'« ancien », donnée par les écrivains latins au peuple ligure, est justifiée (p. 113). Il y a parenté entre les Ligures et les Ibères (p. 122 et 127). En Sicile, les Sicules sont des Ligures, et les Sicanes sont des Ibères (p. 124 et 132). Mais, tandis que les Ligures proviennent des régions médianes de l'Europe et ont marché du nord au sud, les Ibères sont d'origine africaine et ont pénétré en Italie par les îles du détroit Punique, en Espagne par les Colonnes d'Hercule (p. 106 et 122). Cette théorie du peuplement des deux péninsules par des émigrants africains est empruntée à M. Sergi. M. Salomon Reinach la juge, à bon droit, aventureuse et téméraire. Comment, en effet, les remarquables affinités qu'on nous signale entre Ibères et Ligures pourraient-elles exister, si, tandis que ceux-ci s'aggloméraient au pied des Alpes, ceux-là se détachaient des flancs de l'Atlas? Le fait d'une civilisation commune est-il compatible avec des points de départ si diamétralement opposés?

L'âge du bronze, qui succède à l'âge de pierre, est l'époque des terramares. On appelle ainsi les villages préhistoriques découverts dans la vallée du Pô et que caractérisent les traits suivants : une enceinte quadrangulaire munie d'un rempart en terre et bordée d'un fossé ; deux rues, orientées astronomiquement, l'une, d'est en ouest, l'autre, du sud au nord ; une élévation intérieure, à laquelle les savants italiens donnent le nom d'*arx* ; des habitations sur pilotis avec une plate-forme carrée que couronne une hutte ronde (p. 151 sqq.). Les constructeurs de ces terramares ont apporté avec eux :

1° « Le rite de l'incinération des morts, inconnu jusque-là dans la presque île apennine ; »

2° Le système du groupement des maisons en villages, d'après un plan déterminé, « plan sur lequel, plus tard, les villes latines ont été bâties et les camps toujours dressés (les lignes *cardo* et *decumanus*) ; »

3° « Une nouvelle langue d'origine aryenne ou indo-européenne » (p. 213-214).

Les hommes à qui sont dues les terramares du Pô, comme les palafittes des lacs de la Vénétie, sont venus d'au delà des Alpes, « et la civilisation de la vallée du Danube était proche parente de la leur. » Ce n'étaient ni des Italiotes ni des Celtes. Mais ils appartenaient à une race voisine.

Vers la fin de la période du bronze, les gens des terramares aban-

donnèrent leurs stations. Une invasion, celle des Ombriens, qui s'effectua par les Alpes Carniques (p. 306), les refoulait vers le sud. De nombreux fugitifs franchirent l'Apennin et, s'avancant jusqu'au Latium, s'abritèrent dans les monts Albains. « La population qui, la première, parla le latin sur les rives du Tibre, n'est pas née sur place, mais est venue du nord » (p. 226). Entre les Latins, descendants de la population des terramares, et les Ombriens, qui propagèrent la civilisation du premier âge du fer, il y a les mêmes différences qu'entre les Ioniens et les Doriens (p. 239).

Le premier âge du fer en Italie nous est surtout connu par les découvertes faites, près de Bologne, dans la nécropole de Villanova. Il présente comme traits distinctifs : le rite de l'incinération ; l'usage des tombes à puits, dans le fond desquelles on plaçait l'urne cinéraire ; l'emploi, sur les vases, de l'ornementation géométrique ; l'abondance et la variété des objets de bronze ; « la présence du fer, d'abord à l'état d'exception, comme métal servant pour les articles de parure et ensuite pour les armes ; enfin, l'apparition des signes alphabétiques. Cette civilisation est tout à fait nouvelle en Italie et n'a, avec celles des terramares, qu'un point de contact, le rite de l'incinération. D'où vient-elle ? » (p. 288-291.)

Pour M. Modestov, nul doute : des Ombriens, qui furent un grand peuple, un de ceux qui occupèrent le plus anciennement ces lieux, ἔθνος πάλιν μέγα τε καὶ ἀρχαῖον, dit de lui Denys d'Halicarnasse ; des Ombriens, « qui ont été connus des Grecs avant toutes les autres populations italiques de race aryenne ; » des Ombriens, dont la puissance avait pris une telle extension que les Étrusques, au témoignage de Pline, leur enlevèrent trois cents villes (p. 303) ; des Ombriens, dont les tombes à puits se retrouvent sur les divers points d'où ils furent chassés, à Tarquinies, à Vulci, à Vetulonia, à Volterra, à Chiusi, dans les couches les plus profondes des nécropoles (p. 333). Les Ombriens sont donc les premiers représentants de la civilisation de Villanova ou de l'âge du fer dans l'Italie septentrionale et centrale. Ils apparaissent vers la fin du XI^e siècle avant Jésus-Christ ou le commencement du X^e (p. 219). A la même date, les plus anciens habitants ariens du Latium, les *prisci Latini* émigrés des terramares, commençaient à élaborer leur nationalité latine dans l'isolement des monts Albains (p. 284 et 310).

Durant l'âge de pierre, les Ligures avaient pratiqué le rite de l'inhumation. Avec les Latins et les Ombriens de la fin de l'âge du bronze et du début de l'âge du fer, plus de tombes renfermant des squelettes ou des ossements : en vertu des croyances religieuses propres aux Ariens, les corps sont réduits en cendres (p. 195). La migration étrusque amène une évolution nouvelle : l'incinération fait place à l'inhumation, comme du temps des Ligures,

Cette arrivée des Étrusques est un moment capital dans l'histoire de l'Italie ancienne, et, bien que depuis plus de vingt siècles on ait écrit des bibliothèques sur la question, ce n'est pas sans motif que M. Modestov lui consacre le dernier tiers de son livre. D'où étaient originaires les Étrusques? Sont-ils venus des Alpes Rhétiques, comme l'ont soutenu Fréret et Niëbuhr, en s'appuyant sur Denys d'Halicarnasse? Sont-ils venus d'Orient, et particulièrement de Lydie, ainsi que l'assure Hérodote? M. Modestov se prononce avec énergie pour la thèse de l'origine orientale. Dans l'ensemble, son argumentation est nourrie et convaincante. On la voudrait cependant plus serrée, plus méthodique, sur certains points. Ainsi, quand il rapproche les mausolées à *camera* étrusques des tombes à chambres de l'Asie Mineure et voit dans celles-ci le prototype de ceux-là, ses comparaisons restent vagues, parce qu'elles sont globales. Au lieu de prendre les monuments en bloc, par groupes indistincts, il eût fallu étudier un à un chaque spécimen de tumulus à tertre ou de sépulture rupestre, le dater, envisager, dans tout son détail, l'architecture et la décoration, puis, le bilan soigneusement établi des deux parts, en Asie Mineure et en Étrurie, procéder à une confrontation minutieuse des lignes essentielles et des éléments particuliers.

Si M. Modestov n'a pas approfondi autant qu'on le souhaiterait la partie archéologique du problème, en revanche, pour les institutions et les mœurs, la religion, la divination, le costume, la langue, sa démonstration est beaucoup plus rigoureuse. Il conclut dans le sens d'Hérodote : les Étrusques sont des Asiatiques; ils ont émigré des rives orientales de la Méditerranée et surtout de la côte lydienne; « ils appartiennent à la famille des peuples qu'on surnomme Pélasges » (p. 402); ils sont venus en Italie par mer, non par l'Adriatique, mais par la mer Tyrrhénienne (p. 439 sqq.).

Quant à la date de leur migration, M. Modestov, acceptant les données de leur chronologie nationale, la fixe aux environs de 1045 (p. 450). Cette opinion est d'une haute vraisemblance. Mais elle s'accorde mal avec ce que l'auteur nous a dit auparavant. Si les Ombriens, qui ont précédé en Italie les Étrusques et ont été refoulés par eux, sont apparus vers le début de l'âge du fer, « pas avant la fin du XI^e ou le commencement du X^e siècle avant J.-C. » (p. 219), comment ont-ils pu développer leur énorme puissance en Étrurie même, si dès le milieu du XI^e siècle les Étrusques étaient déjà là? Il y a contradiction.

Tolstoï, en ces derniers temps, a fort malmené Shakespeare. M. Modestov maltraite fort Mommsen, qui devient, entre ses mains, un bien piètre historien. Plus loin (p. 441-444), le savant russe, médiocrement soucieux de la note juste, pulvérise à outrance ce qu'il appelle les « paradoxes » et les « excentricités » de M. Pottier. Ceux qui connaissent cette fine et souple intelligence, l'une des mieux pondérées

qu'il y ait chez nous, penseront qu'après nous avoir fortement tendu l'esprit, M. Modestov, à la fin, s'est préoccupé d'amener sur nos lèvres un aimable sourire.

GEORGES RADET.

M. Clerc, *La Bataille d'Aix : études critiques sur la campagne de Caius Marius en Provence*. Paris, Fontemoing, et Marseille, Barlatier, 1906 ; 1 vol. in-8° de 284 p., avec 4 cartes hors texte.

On n'a guère moins discuté sur la campagne de Marius contre les Teutons que sur le passage des Alpes par Hannibal. M. Michel Clerc, qui, en tant que Bourguignon, descend plus ou moins des conquérants de la Gaule, mais à qui la Provence, sa seconde patrie, a fait une âme romaine, s'est senti doublement attiré vers ce grand problème. Voici, d'après lui, comment s'y est pris Marius pour anéantir les Barbares. Il les laisse franchir la Durance, recule le long des Alpines, gagne, par le mont Mény et le mont du Défends, la chaîne de la Trévaresse ; puis, tandis que les envahisseurs, auxquels il laisse le champ libre dans la plaine de Salon et sur la route d'Aix, s'engagent à travers les défilés de l'Arc, il contourne au nord la montagne de Sainte-Victoire et vient planter son camp entre Pourrières et Pourcieux, tout près de la trouée de Saint-Maximin, par où la horde pense gagner l'Italie. Attirés, comme dans une souricière, au fond d'un cirque bien clos, les Teutons, une fois battus, se voient dans l'impossibilité de fuir et se laissent exterminer. Toute la thèse de M. Clerc repose sur cette idée, fort simple, que Marius, politique médiocre, était un habile général, fort expert en matière de stratégie et de tactique. La démonstration, qui ne se limite pas à la topographie et à l'histoire, mais fait une place à l'étude des traditions et au folk-lore, est aussi complète qu'attachante.

GEORGES RADET.

A. Schulten, *Zwei Erlasse des Kaisers Valens über die Provinz Asia*, extrait des *Jahreshefte des österr. archäol. Institutes*, t. IX, 1906, p. 40-70.

Il s'agit de deux édits trouvés par les Autrichiens à Éphèse, dans leurs fouilles de 1904. Le premier, adressé à Eutrope, l'auteur du *Breviarium*, date de 370 ou de 371 et se rapporte à l'administration des biens impériaux. Le second, adressé au successeur d'Eutrope dans le gouvernement de la province d'Asie, Festus, lui aussi l'auteur du *Breviarium*, est relatif aux jeux de la province. Le commentaire de Schulten complète heureusement l'intéressante découverte de Heberdey.

GEORGES RADET.

E. Slijper, *De Formularum Andecavensium latinitate disputatio*. Amsterdam, H. Eisendrath, 1906; 1 vol. in-8° de 131 pages.

Cette thèse inaugurale a été sagement conçue et exécutée avec soin : le choix même du sujet était heureux, puisqu'il n'est point, à vrai dire, de texte plus précieux que les *Formules d'Angers* pour la connaissance du latin qu'on parlait, ou tout au moins qu'on écrivait en Gaule vers la fin de la période mérovingienne. D'ailleurs, M. Slijper, comme il convenait, a tout d'abord bien étudié les alentours de son sujet, et j'acquiesce volontiers aux conclusions de sa préface : les *Formules* datent de la fin du VII^e siècle, et le manuscrit unique qui nous les a conservées, le *codex Weingartensis*, a été écrit au cours du VIII^e (peut-être en Austrasie). M. Slijper, de plus, est suffisamment au courant des travaux déjà faits sur le latin de la Gaule et qui pouvaient l'aider à mener le sien à bonne fin ; peut-être aurait-il pu connaître encore et citer ceux de Gaul sur la Loi Salique et de Schroeder sur la Loi des Alamans ; il y aurait assurément trouvé quelques points de comparaison utiles. Quant à la façon dont il a disposé ses propres observations, elle est claire et normale : ce sera un recueil de faits commode à consulter, et j'ai assez pratiqué les *Formules d'Angers* pour dire qu'ici rien d'essentiel n'a été omis. Les lacunes me paraissent insignifiantes, car *udilitate* (14, 27) n'ajouterait pas grand'chose aux exemples cités page 64 ; je ne trouve pas non plus la forme *paritis* (15, 32), qui peut-être avait un peu plus d'intérêt. Les faits linguistiques allégués sont commentés d'une façon sobre, suffisamment précise, quoique parfois avec un peu d'hésitation et quelques expressions impropres. Ainsi, à la page 36, il ne faudrait pas dire que le changement de *feci* en *fis* est « propre au français », puisque cette inflexion s'est produite non seulement au nord de la Gaule, mais dans la vallée du Pô et dans toute la péninsule ibérique (milan. *fise*, esp. *hice*, ptg. *fiz*, etc.). Je ne vois pas pourquoi, à la page 53, la forme *rauba* est alléguée comme prouvant que le scribe connaissait la transformation de *au* en *o*. Dans une note de la page 62, il est dit (d'après la *Grammaire de Nyrop*) qu'on cite d'ordinaire la forme *cavanna* des Gloses de Reichenau comme le plus ancien exemple du passage à *v* de *b* provenant de *p* : il me sera permis de rappeler que, dans une petite étude sur le *p* latin intervocalique, publiée il y a plusieurs années déjà dans la *Revue de Philologie* de Clédat, j'avais cité la forme *rivaticis* tirée d'un document mérovingien de 629, un peu suspect à vrai dire, et comme second exemple précisément le *sevis* des *Formules d'Angers*. Enfin, je ne crois point plausible (p. 120) que le tour de la phrase connue *hominem quem ego beneficium ei feci* soit un hébraïsme, il est bien d'origine romane ; d'ailleurs, il eût fallu citer, à propos des formes et de l'emploi du relatif, les excellents travaux de M. Jeanja-

quet et de M. Rydberg. En somme, et malgré ces légères critiques, la dissertation de M. Slijper est un début très honorable, je tiens à le répéter. Elle est écrite dans un latin simple et généralement clair. Que ce latin est donc commode, comme langue scientifique internationale, et combien il est fâcheux qu'on n'y revienne pas davantage!

E. BOURCIEZ.

R. de la Grasserie, *Études de linguistique et de psychologie : De la Catégorie du Genre*. — Paris, E. Leroux, 1906; 1 vol. in-12 de 256 pages.

Cette étude est un exposé détaillé d'une question que l'auteur avait déjà souvent effleurée ailleurs, et notamment, si j'ai bonne mémoire, dans certains articles de la *Revue de Philosophie*. Ici, comme dans toutes ses publications précédentes, M. de la Grasserie nous promène à travers les langues les plus diverses, tant anciennes que modernes, et c'était là une des nécessités de son sujet, mais je ne sais pas s'il aboutit à des conclusions psychologiques aussi riches qu'on pourrait l'espérer. En tout cas, je trouve que l'ordre même dans lequel sont présentés les faits est contestable, puisque la partie la plus générale du volume se trouve en tête : les analyses particulières devraient précéder et servir de base à l'exposé des lois. Quant aux questions de fond que soulève une telle étude, il va de soi qu'elles sont trop nombreuses et trop complexes pour être rapportées, surtout discutées en quelques lignes. M. de la Grasserie dit quelque part que la disparition du neutre a été « le triomphe complet de l'anthropomorphisme », et je n'en disconviens pas, mais cet effacement s'est cependant produit d'une façon très inconsciente. Lorsqu'au point de vue grammatical, il parle de la puissance coordinatrice du genre, je suis bien d'accord avec lui ; mais que sa fonction consiste aussi à subordonner les éléments de la phrase, voilà qui paraît plus douteux ; en tout cas, il n'est guère probable que des distinctions génériques outrées, telles qu'on en observe dans les idiomes du groupe bantou ou du groupe caucasique, contribuent vraiment à la netteté du langage. — L'absence de caractères spéciaux a amené dans ce livre des transcriptions qui sont souvent par trop inexacts : je citerai comme exemple, à la page 93, une liste de substantifs roumains, orthographiés d'une façon inadmissible, qui n'est ni usuelle ni phonétique, les uns se trouvant accompagnés de l'article, et les autres n'en étant pas munis.

E. BOURCIEZ.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA REVUE

L. BODIN et P. MAZON, *Scènes choisies d'Aristophane*, 1 vol. in-18 de XLV-188 pages. — Paris, Hachette, 1906.

DOTT. S. BONFIGLIO, *L'Akropoli akragantina*; dans *Il Cittadino* du 26 août 1906, p. 4-5. — Girgenti.

R. DUSSAUD, *Les fouilles récentes dans les Cyclades et en Crète*, extrait des *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1906, p. 109-131; 23 pages in-8°, avec 12 figures (intéressant résumé de l'état présent de la question égéenne, préhistoire, écriture, cultes).

R. DUSSAUD, *La matérialisation de la prière en Orient*, extrait du même recueil, 1906, p. 213-220 (étude sur la coutume qu'ont toujours eue les Orientaux de rendre tangibles leurs requêtes à la divinité par le moyen d'une pierre ou d'un chiffon confiés à l'intermédiaire du *genius loci*).

P. GARDNER, *Copies of Statues on Coins*, extrait de la *Corolla numismatica* publiée en l'honneur de B. W. Head, p. 104-114 et pl. V (les statues étudiées sont l'Artémis Laphria de Patras et la statue élevée à Thémistocle sur l'agora de Magnésie du Méandre). — Oxford, 1906.

BARCLAY V. HEAD, *Catalogue of the greek Coins of Phrygia*; 1 vol. in-8° de CVI-491 pages, avec une carte et LIII planches. — Londres, British Museum, 1906.

L. JALABERT, *Nouvelles dédicaces à la triade héliopolitaine*, extrait des *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 97-104; 8 pages in-8°, avec gravure. — Paris, A. Picard.

L. JALABERT, *Inscriptions grecques et latines de Syrie*, extrait des *Mélanges de la Faculté orientale de l'Université Saint-Joseph à Beyrouth*, t. I, p. 132-188; 57 pages in-8° (publication destinée à préparer la refonte du *Recueil des Inscriptions grecques et latines de Syrie* dû à Waddington; cf. *Revue des Études anciennes*, t. VII, 1905, p. 207). — Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1906.

G. KARO, *Omphalos*, extrait du *Dictionnaire des Antiquités gr. et rom.*; 16 pages in-8°, avec 6 figures. — Paris, Hachette, 1906.

D. V. LEBLOND, *Marque de verriers sur un barillet gallo-romain trouvé à Beauvais*, extrait du *Bulletin archéologique* de 1906, p. 72-81; 12 pages in-8°, avec carte et planche. — Paris, Imprimerie nationale.

A. MALININ, *Hat Dörpfeld die Enneakrunos-Episode bei Pausanias tatsächlich gelöst oder auf welchem Wege kann diese gelöst werden? (einige Bemerkungen zu Judeichs « Topographie von Athen »)*; 35 pages in-8°. — Wien, A. Hölder, 1906.

T. MONTANARI, *Il valico d'Annibale*, extrait de la *Rivista di Storia antica*, t. XI, 1906, p. 35-57; 23 pages in-8°. — Padoue.

G. NIEMANN et R. HEBERDEY, *Der Rundbau auf dem Panajirdagh*, extrait des *Forschungen in Ephesos, veröffentlicht vom österreichischen archäologischen Institute*, t. I, p. 143-180; 38 pages in-4°, avec 54 gravures et une planche. — Wien, Hölder, 1906.

B. PHARMAKOWSKY, *Archäologische Funde im Jahre 1905*, extrait de l'*Archäologischen Anzeiger* du *Jahrbuch* de 1906, col. 109-124; 8 pages in-8°, avec 7 figures (compte rendu des fouilles exécutées par les savants russes dans la plaine du Kouban, en Crimée et dans les régions voisines : bijoux, terres cuites, inscriptions, parmi lesquelles un texte également intéressant pour l'histoire de Mithridate et pour celle d'Olbia). — Berlin, G. Reimer.

R. PICHON, *Études sur l'histoire de la Littérature latine dans les Gaules* : I. *Les derniers écrivains profanes (Les Panégyristes, Ausone, Le QUEROLUS, Rutilius Namatianus)*; 1 vol. in-8° de ix-322 pages. — Paris, Leroux, 1906.

A. RETTORE, *Tito Livio Patavino precursore della decadenza della lingua latina*; 1 vol. in-12 de 164 pages. — Prato, Alberghetti, 1907.

O. SCHULTHESS, *Tagebuchblätter von einer Reise im ägäischen Meere*, extrait de la *Schweiz. pädagogisch. Zeitschrift* de 1906, fasc. 3; 19 pages in-8°. — Zürich, Füssli.

G. SEURE et A. DEGRAND, *Exploration de quelques tells de la Thrace*, extrait du *Bull. de Corr. hellén.*, t. XXX, 1906, p. 359-432. — Athènes, Sakellarios; Paris, Fontemoing.

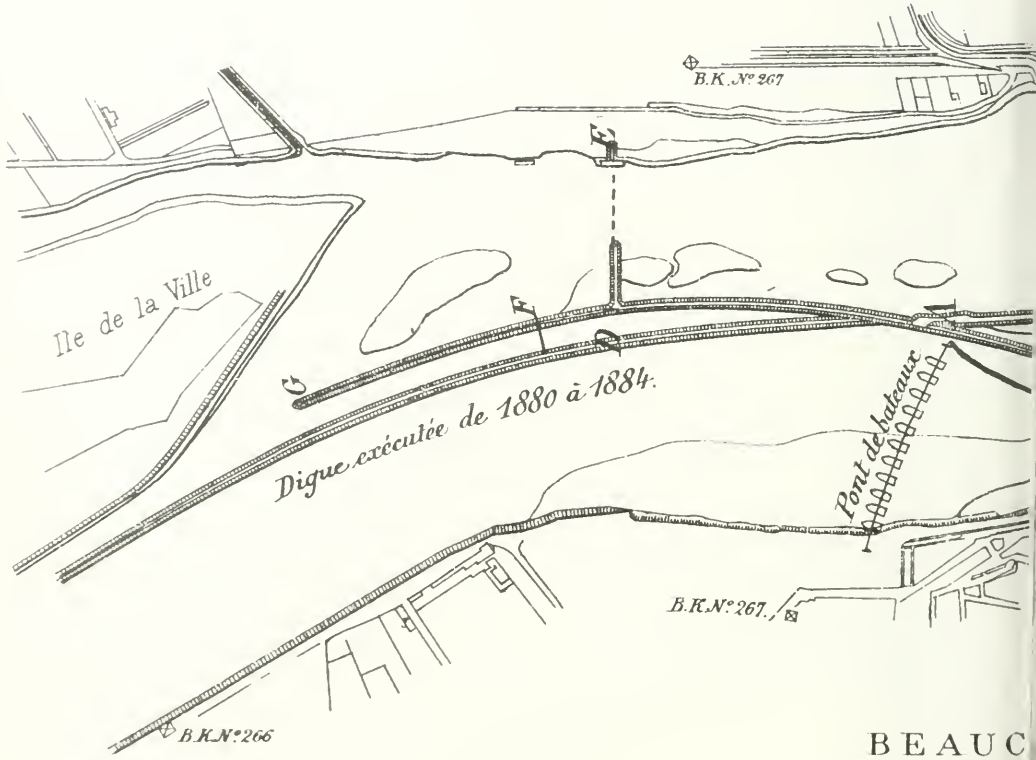
M. TCHAKYROGLOU, Ἡ ἀνατολική ποίησις καὶ ὁ πινδαρικὸς νόμος, extrait de l'*Ἀμαλθεία*, 18 p. in-12. — Smyrne, 1906.

D. J. A. WESTERHUIS, *Origo Constantini imperatoris sive Anonymi Valesiani pars prior*; 76 p. in-8°. — Campis, Bos, 1906.

TH. WIEGAND, *Vierter vorläufiger Bericht über die Ausgrabungen der königlichen Museen zu Milet*, extrait des *Archäolog. Anzeiger* de 1906; une broch. in-4° de 42 colonnes, avec 16 figures (compte rendu des fouilles de Milet pour la période allant d'octobre 1903 à décembre 1905 : sanctuaire d'Apollon Delphinios, temple d'Athéna, Bouleutérion et marché, portique d'entrée du stade, thermes de Faustine, scène du théâtre, héroon hellénistique, inscriptions, statues).

TH. WIEGAND, *Archaische Statue in Samos*, extrait des *Athen. Mitteil.*, t. XXXI, 1906, p. 87-88; in-8°, avec 3 planches.

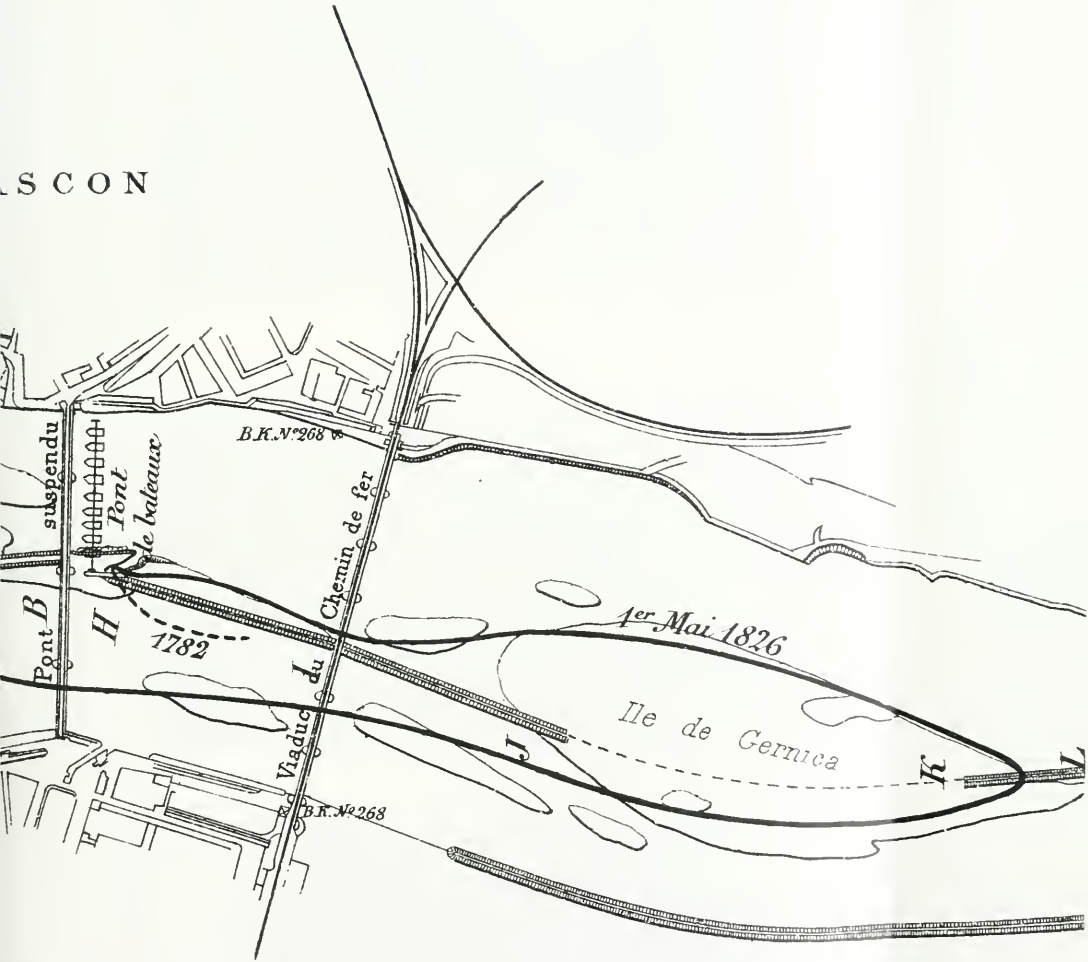
20 février 1906.



BEAUC

LE RHÔNE

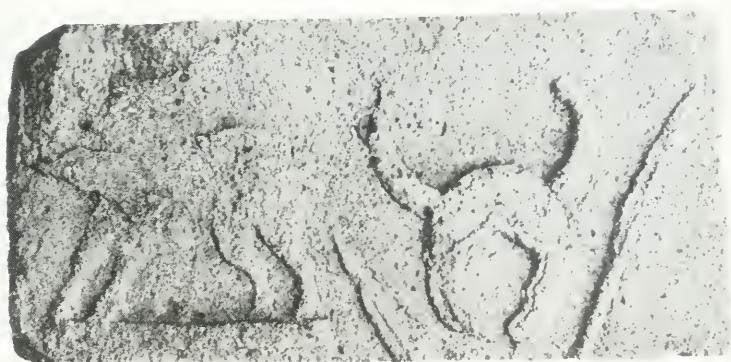
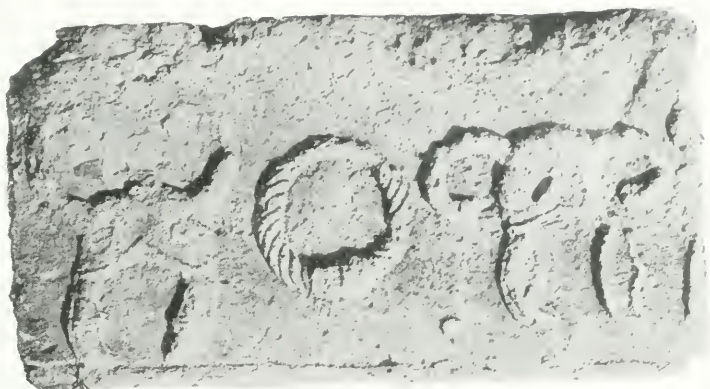
LS CON



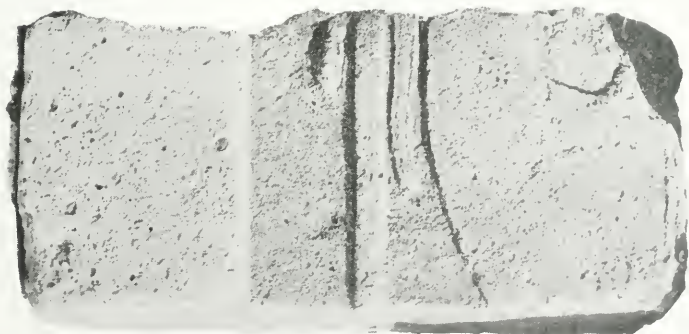
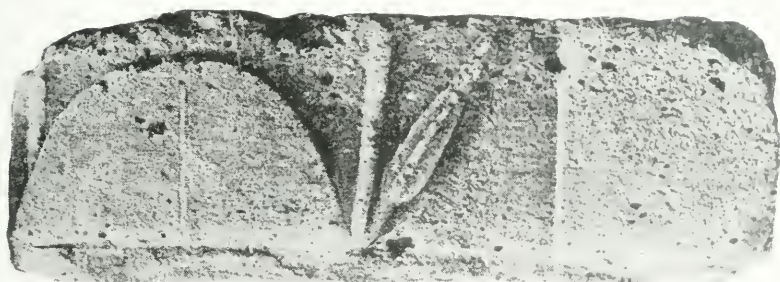
E

TARASCON.

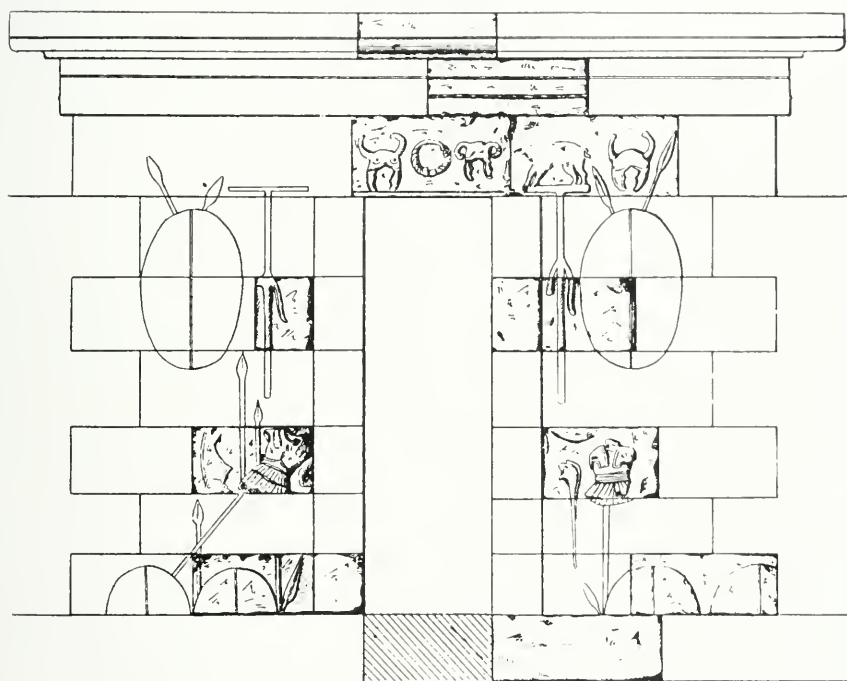
Echelle de 0^m 0001 par mètre ($\frac{1}{10.000}$)



MONUMENT DE BIOT



MONUMENT DE BIOT



MONUMENT DE BIOT. — Restitution.

Chaudron de Gundestrup

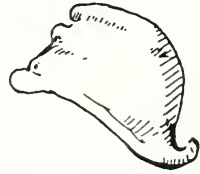
Monnaie gauloise



1

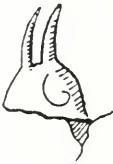


2

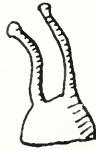


3

Monument de Saint-Remy



9



10



11



12



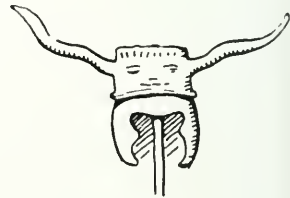
13

Colonne trajane

Urne de m...



17



18

Monnaies romaines



4



5



6



7



8

Arc d'Orange



14



15



16

d'Anagni

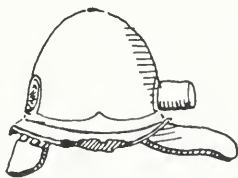


19



20

Gaulois de Delos



21

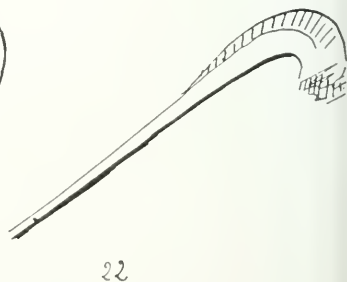
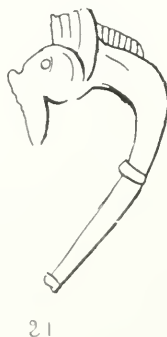
Chaudron de Gundestrup



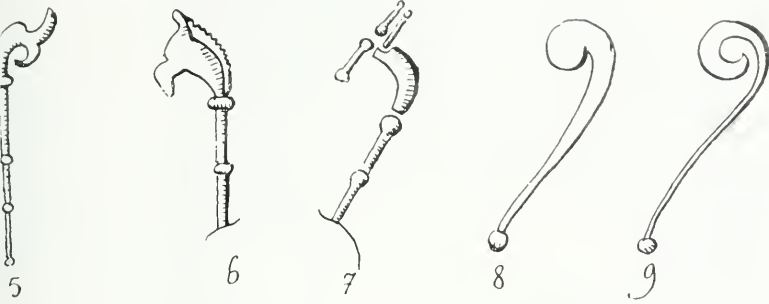
Monnaies romaines



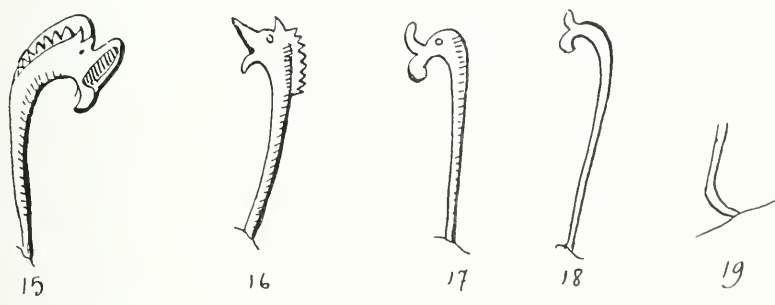
Colonne trajane.



saies gauloises



Arc de triomphe d'Orange.



Cuirasse d'Auguste

Peinture de Pompei





LE BAS-RELIEF D'IBRIZ

EN LYCAONIE

(PLANCHE VII)

Depuis que M. Wright, par la découverte d'Hamath¹, a posé le principe de la question hittite, cette branche de l'archéologie asiatique s'est enrichie d'un ensemble de sculptures et d'inscriptions dont elle a établi la communauté d'origine. La civilisation de laquelle relèvent ces monuments semble avoir eu un domaine d'action très vaste, puisque l'on en retrouve les traces aux quatre points cardinaux de la Turquie d'Asie actuelle. En rattachant ces vestiges aux Hittites, on a été amené à attribuer à ceux-ci un grand rôle historique, et, s'ils ne constituèrent pas un peuple au sens strict du mot, on peut voir néanmoins en eux une race de dominateurs, à la puissance

1. A ce sujet, voir, Perrot, *Histoire de l'Art*. t. IV, 1887, p. 489 sqq.

desquels la Bible, les annales de l'Égypte et celles de l'Assyrie rendent un triple témoignage.

En attendant que les découvertes opérées se complètent par l'intelligence précise des signes qui composent les légendes des sculptures et des sceaux, l'œuvre de cette science aura été de cataloguer les monuments venus jusqu'à nous, d'en définir les caractères et d'en déduire certaines notions d'art et d'ethnographie. Le style hittite, apparenté de si près au style assyrien, en diffère néanmoins par quelques traits mis en évidence dans la plupart des bas-reliefs étudiés; c'est ainsi que l'emblème du soleil y apparaît muni d'alérions; les figures humaines présentent un type distinctif, et, parmi les particularités du costume, les chaussures ont l'extrémité recourbée, ce qui a fait présumer à M. Sayce que ceux qui les portaient étaient d'une race montagnarde.

Le problème des hiéroglyphes exerce depuis de longues années la sagacité des chercheurs et a donné lieu à un certain nombre de conjectures plausibles et d'essais de méthodes; elles forment la matière de diverses études, notamment de celles de M. Peiser (*Helhetischen Inschriften*, 1892) et de M. Conder (*The Hittites and their Language*, 1898). Le premier de ces auteurs réunit des textes devenus pour ainsi dire classiques et s'appuie, pour les transcrire, sur de patientes combinaisons. Messerschmidt, dans le *Corpus Inscriptionum hetticarum* (1900-1902) et dans ses remarques sur les inscriptions hittites (1898), a contribué également à coordonner divers fragments et à en éclairer certaines particularités. Malgré tout, la solution ne mûrit qu'avec lenteur, et l'on attend encore l'indice d'où jaillira la lumière définitive¹.

En présentant les vues ci-jointes², nous n'avons pas la prétention d'introduire un document neuf, encore moins d'apporter une contribution quelconque à l'épigraphie hittite; mais il nous

1. La découverte à Boghaz-Keui, durant l'été de 1906, par M. Hugo Winckler, de tablettes cunéiformes en langue hittite nous apportera-t-elle la clef du déchiffrement?

2. Elles ont été prises le 28 mars 1906, au cours d'un voyage le long de la voie ferrée en construction de Koniah à Bagdad. Ce voyage a donné lieu à une conférence faite devant la Société de Géographie de Paris et analysée dans le *Journal officiel* du 23 juin 1906 (p. 4264-4265).

a semblé que les reproductions communément publiées du monument d'Ibriz n'avaient, au point de vue des détails, qu'un caractère approximatif et, au point de vue de l'ensemble, ne donnaient nullement l'idée de sa curieuse position sur le revers d'un massif rocheux. Il paraît donc intéressant d'opposer à l'insuffisance de la représentation graphique la probité de l'épreuve photographique. L'esquisse du major Fischer, donnée hors page dans le IX^e volume de Ritter (*Kleinasion*, 2^e partie, 1858, pl. III)¹, est d'un tracé essentiellement rudimentaire; d'autre part, l'*Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, de MM. Perrot et Chipiez, contient (t. IV, p. 725) un dessin emprunté à Davis et revu par Ramsay et qui, bien qu'en progrès sur celui de Ritter, ne rend qu'imparfaitement l'allure du bas-relief; nous pouvons citer également des croquis ou copies dérivées dans le livre de Conder et dans l'ouvrage édité par Sir Charles Wilson pour la collection Murray (*Handbook for Travellers in Asia Minor*, p. 159). Enfin, dans son *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique* (t. II, p. 653), M. Maspero a inséré une gravure de Faucher-Gudin, exécutée d'après une photographie de Hogarth²; mais cette photographie, prise dans des conditions de lumière défectueuses dues à la proximité d'ombrages, a été l'objet de fortes retouches.

Le monument d'Ibriz n'est pas une trouvaille d'hier; s'il n'a pas été le point de départ des inductions sur l'art hittite, il n'en est pas moins parmi les sculptures anatoliennes les plus anciennement signalées. Le Suédois Otter l'a décrit en 1734. Ritter voit dans la présence de cette œuvre la preuve de lointaines incursions assyriennes et l'indication d'un vieil itinéraire historique.

Le village d'Ibriz, orthographié également Iwris, et situé à peu près au sud-est d'Érégli, à deux heures et demie de route environ, se trouve marqué sur la carte de Kiepert; il est massé

1. Ritter signale, à la page 143 de ce même volume, une monographie d'un certain Cyrillos, évêque d'Iconium, intitulée *Περιγραφή τῆς Μεγάλης ἀρχιστρατείας Ἰκονίου* (Constantinople, 1815), et où il est fait mention d'Ibriz. Je n'ai pu retrouver ce travail, qui peut-être contient des indications intéressantes.

2. Cf. Ramsay-Hogarth, *Prehellenic Monuments of Cappadocia*, dans le *Recueil de Travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. XIV, pl. III, IV, n^o 3.

dans un repli montagneux, d'où jaillit un ruisseau qui va grossir les affluents de l'Ak-Ghicul ou lac d'Érégli. Les attestations de tous les voyageurs s'accordent au sujet de la rare fertilité de la région, ce qui a peut-être contribué à établir cette opinion que la sculpture d'Ibriz avait trait à l'action bienfaisante du cours d'eau. Nonobstant, la localité actuelle apparaît comme une misérable bourgade, et les rares curieux qu'attire le bas-relief antique ne semblent pas être encore pour elle une source de spéculation. Quelques observateurs imaginatifs se complaisent à rapprocher le type de ses habitants du type des figures reproduites sur le roc; mais c'est peut-être chercher bien loin dans le passé des analogies ethniques.

Au détour de la falaise, on ne peut se défendre d'un mouvement de surprise à la vue de ces deux personnages, dont le principal apparaît comme une sorte de Silène présentant à un adorateur les productions essentielles du sol lycæonien. Le torrent qui baigne la base du roc sculpté est apparent à l'arrière-plan d'une des photographies¹; ce torrent, qui empêche le contact direct avec le bas-relief, a peut-être servi à sa préservation. La nature des photographies permet de relever quelques détails. Le buste du grand personnage se montre sensiblement plus de face que dans la gravure de Perrot; ses genoux portent chacun une sorte de boucle négligée par le crayon du dessinateur. A hauteur de sa cheville figure un objet de contour moins ferme que dans le dessin, mais que l'on peut supposer être un soc de charrue; l'instrument de labour du paysan actuel n'est, d'ailleurs, guère moins rudimentaire. Contrairement à l'indication du dessin, l'avant-bras du petit personnage est détaché du visage; les deux doigts de sa main droite, qui, d'après la même gravure, viennent contourner sa main gauche levée, ne se retrouvent pas dans la photographie². L'assertion de Davis s'oppose à celle de Ramsay en niant la présence de boucles d'oreilles; mais si l'on examine attentivement la photographie, il semble bien

1. Voir planche VII, registre de gauche, dans le bas, à droite.

2. La gravure insérée dans l'ouvrage de M. Maspero ne prête pas aux mêmes critiques; mais la physionomie de maints détails s'y trouve altérée.

que les lobes d'oreilles, relativement allongés, soient appesantis par un ornement.

On sait que le bas-relief d'Ibriz est accompagné de trois inscriptions, l'une resserrée entre le visage et le bras gauche de la grande figure, l'autre gravée derrière la petite, la troisième placée beaucoup plus bas, non loin du niveau de l'eau. Des tentatives d'interprétation de ces lignes ont été faites dans certains opuscules, comme celui de Peiser, ou dans la notice de M. Halévy (*Introduction au déchiffrement des inscriptions pseudo-hittites ou anatoliennes*, 1893). Selon Conder, qui fournit même un glossaire hittite, les trente-cinq textes découverts sur les rochers et les dalles seraient en grande partie déchiffrables¹; voici la traduction quasi littérale proposée par lui pour la première des inscriptions d'Ibriz :

« De cette province conquise, le Dieu que je fais adorer m'a mis en possession, me la donnant à gouverner. »

On a vraisemblablement réussi à capter le sens de plusieurs des caractères; mais si fortes que soient les présomptions réunies au cours de laborieuses recherches, il y aura peut-être encore longtemps matière à controverse sur ces inscriptions, transmises jusqu'à nous comme le testament d'une race mystérieuse.

J. DE NETTANCOURT.

1. D'après lui, les sceaux à inscriptions sont au nombre de trente-sept.

ANTIQUITÉS D'IONIE¹

VII

TOPOGRAPHIE DE SMYRNE

LA FONTAINE ΚΑΛΕΩΝ, LE MÉLÈS

(PLANCHE VIII)

Dans les notes qui vont suivre, on s'est particulièrement occupé d'éclaircir la question des sources. Toutes les eaux pluviales tombées sur le vaste plateau du Pagus se concentrent dans une fosse naturelle que les Byzantins (peut-être au temps de Vatace) ont arrangée en bassin pour servir dans les cas de blocus. Des canaux souterrains, drainant ces masses liquides sur le versant nord de la montagne, les conduisent jusqu'à diverses fontaines dont la place a été indiquée sur le plan. On donne à ces eaux le nom de « Yavan-Sou ».

1. Château du mont Pagus. Vers l'est, ruines d'une église, Saint-Démétrius (Miklosich et Müller, *Acta et Diplomata graeca*, t. XI, p. 51 et 52).

2. Ruines au milieu desquelles on a bâti un koula (une villa) et planté une vigne. Il y a là des conduites d'eau en gros blocs de pierre portant des signes. Est-ce l'emplacement du temple de Zeus Acraios ?²

3. Le stade. Il a complètement perdu son revêtement. Au sud, ligne de fossés marquant l'ancien parcours des murailles, mais d'où l'on a enlevé jusqu'aux fondations. La ligne en

1. Voir *Revue des Études anciennes*, t. IV, 1902, p. 191 sqq.

2. Sur Zeus Acraios, voir *CIG.*, 3146 = *Ditt.*, *Or. gr. Inscr.*, 477; cf. Farnell, *The Cults of the greek States*, t. I, p. 50.

pointillé rouge de l'enceinte antique est indiquée d'après le *Plan de la ville de Smyrne*, de Luigi Storari (1854-1856). On la continuera par la pensée jusqu'aux Portes Éphésiennes.

4 et 4^{bis}. Voie romaine, conduisant, d'une part, vers les Portes Éphésiennes, d'autre part, vers le stade et la Κορυφή τοῦ ἔργου (Pausanias). Les Portes Éphésiennes (4^{bis}) étaient juste à l'endroit où se trouvait le péage d'octroi (Kara-Gumbruk) aboli depuis quelque temps.

5. Continuation de la ligne des fossés appartenant à l'enceinte antique.

6. Deïrmen-Tépé : site du temple d'Esculape.

7. Mur de soutènement.

8. Le théâtre. Il est occupé par les maisonnettes des réfugiés crétois.

9. Route menant vers le temple de Dionysos πρὸ πόλεως, vers le temple de la Mère des Dieux (sanctuaire de Sainte-Anne) et vers le lazaret français (temple de Déméter?).

10. Le pont des Caravanes. Des deux côtés, belles bases d'endiguement. Autres bases, en amont et en aval. Passé le pont des Caravanes, à gauche, on rencontrait jadis un lion de marbre, que j'ai vu dans mon enfance. Il y a une dizaine d'années, en construisant un hân pour les bestiaux, on a mis à jour les restes d'un bel édicule. Sous les pilotis d'un café apparaissent encore les restes de sièges de marbre qui servaient aux promeneurs attirés par les frais ombrages de ce lieu boisé.

11 et 11^{bis}. Source près de Kara-Kapou. Du point 11, l'eau se dirige vers une fontaine située sur la grand' route de Kemer-Djadessi (11^{bis}). Près de Kara-Kapou, couvent de derviches (Saly-Tekké) et turbeh. Un peu plus haut, cimetière turc rempli de matériaux antiques.

12. Silvili-Tépé. C'est là qu'a été découverte la stèle mentionnant Hélios Apollon Kisauloddénos (Μουσεῖον καὶ Βιβλιοθήκη, 1876, p. 47-48).

13. Deuxième fontaine : Yavan-Tchechmé, sur la rue du même nom.

14. Troisième source : celle qui alimente le Tchikour-Ham-

mam. On appelle aussi cet établissement « Bains de Sainte-Catherine ». Les femmes grecques viennent y brûler de l'encens et des cierges. Il dépend du Kaïb-Pacha-Djami, situé plus au nord, dans une belle et pittoresque position. Nul doute que cet emplacement ne soit celui d'un édifice antique et plus tard d'un lieu sacré des Byzantins. On y monte par la rue qui est à côté de Tchourak-Kapou (Portes de Magnésie).

15. Mur de soutènement en gros blocs de marbre sur l'un desquels a été trouvée l'inscription suivante :

ΜΑΡΚΟCCEPTΩΠΙΟC	Μάρκος Σεργάριος
ΑΡΙCΤΟΛΥΚΟCΤΗΝCΤΙ	Ἀριστόλυκος τὴν σι-
Τ / ΔΑΝΕΞΗΡΤΗCΕΝΓΑ	[βᾶ]β<α> ἀνεξήρτησεν Γα
. . . ΗΔΕΙΤΑΙCΕΚΤ. Ν	[νομ.]ηδεΐταις(?) ἐκ τ[ῶ]ν
Ε ΠΙΤΑΜΙΟΥ	[ἰδίων] ἐπὶ ταμίου
ΥΛΠΙΟΥΙΟΥΛΙΑΝΟΥ	[Τι(?) Ο]υλιανῶ.

Avant ce mur de soutènement, on voit une cour pavée. Peut-être y avait-il là un casernement de soldats.

16. Tekké des derviches Mevelis. C'est encore un emplacement vaste et superbe, avec des vestiges antiques. Il se trouve déjà haut sur les rampes de la montagne. On y accède du quartier de Dilkilik.

17. Quatrième source : la fontaine de la Vierge-Nourricière (Panaghia-Galatoussa).

18. Cinquième source : la fontaine de la Panaghia-Kikou.

19. Sixième source : fontaine de Roungous (ou de Roum-Qyz).

20. Septième source : Damladjik - Tchechmé. Cette place de Damladjik, qui donne son nom à trois fontaines, a été décrite par M. Anastase Zakas dans deux numéros du journal *Ἄμ. ἑλ. θεία* (18 et 19 avril 1902). Je l'ai moi-même étudiée dans le *Courrier de Smyrne* des 11/24 et 15/28 mai de la même année. On monte au Damladjik-Tchechmé par la rue des prisons et de l'hôpital civil

21. Prisons de la ville.

22. Emplacement supposé de l'Odéon. Mon hypothèse est fondée aussi bien sur les données d'Ælius Aristide que sur la découverte, à cet endroit, de belles assises de marbre (voir

l'article que j'ai fait paraître à ce sujet dans *La Réforme* de Smyrne du 2 janvier 1907).

23. Huitième source : la fontaine d'Ali-Agha-Djami, près de l'hôpital civil. Dans cet endroit, situé non loin de la mer, s'élevait un temple de la Vertu (Ἀρετῆς ἱερὸν), où se trouvait, selon Philostrate, le tombeau du sophiste Polémon. En creusant là, dernièrement, pour les fondations d'un pavillon de l'hôpital civil, on a mis à jour des tombeaux du xvii^e siècle, ainsi que des fragments d'un sarcophage remontant, semble-t-il, au i^e siècle de notre ère.

24. Neuvième source : elle alimente les deux fontaines Iki-Tchehméli-Mekteb, voisines de l'école (mekteb) du quartier.

25. Dixième fontaine : Hassan-Hokia-Djami.

26. Onzième fontaine : Hasta-Sou Djami. Même nom que la rue. Matériaux antiques.

27. Église grecque de Saint-Jean du Haut-Quartier (Apano-Mahala).

28. Cimetières turcs appelés Namaziak (agora de Smyrne) et Moussala (Bouleutérion?).

29. Douzième source : alimente les trois fontaines Asmali-Mesdjid, en montant du Mézarlik-Bachi au quartier israélite.

30. Site du temple d'Aphrodite Stratonicide, dans le voisinage de l'hôpital juif et du palais de la communauté juive (cf. *Revue des Études anciennes*, t. IV, 1902, p. 191-193).

31. Rue Bach-Otourak. Par cette rue, on monte à la Voie Romaine (Olou-Yol), dont les dalles colossales n'ont été recouvertes qu'en ces derniers temps par un pavage moderne. Dans l'Antiquité, on l'a vu (4), elle menait aux Portes Éphésiennes et au sommet du Pagus.

32. Treizième source : fontaine de la mosquée Hadji-Hussein-Djami, près d'Ali-Pacha-Meïdan.

33. Ali-Pacha-Meïdan : centre du port fermé. Dans le *Voyage au Levant* de Corneille Le Bruyn, qui visita Smyrne en 1678, l'entrée de ce port est figurée au n^o 16 du panorama de la ville : « Le 16 est le Port des Galeres ; c'est une espece de petit Golphe, ou bassin d'eau fermé, qui n'est que pour les Galeres et pour les Barques des Turcs » (éd. de Paris, 1714, p. 24).

D'après les traditions du pays, le port fermé aurait été comblé au XVIII^e siècle.

34. Quatorzième source : fontaine du Sidrivan-Djami, la mosquée construite au milieu du carrefour d'où partent les rues Arasta-Tcharchi, Bit-Bazar, Dokmedjé et Kesténé-Bazar. L'eau qui alimente cette fontaine vient de Bulbul-Sokak, dans le quartier Moussala, traverse le cimetière Namaziak, longe Dikili-Tach (les colonnes de l'ancienne agora), va, jusqu'à Démir-Ķapou, approvisionner les deux fontaines du carrefour de Mézarlik-Bachi, et de là gagne le Sidrivan-Djami.

A mon sens, le Sidrivan-Djami-Tchechmé occupe le site même d'une ancienne fontaine, nommée ΚΑΛΕΩΝ, qui figure, à côté des rivières ΕΡΜΟΣ et ΜΕΛΗΣ, sur quelques médailles de Smyrne du temps des empereurs romains (Head, *Catalogue of the greek Coins of Ionia*, p. 278, n° 335. et pl. XXIX, n° 5; cf. nos 336-338)¹.



En effet, pour être honorée au même titre que le dieu Mélès et le bienfaisant Hermus, cette fontaine devait rendre de grands services à la ville. Et alors quelle place lui assigner, sinon tout près de l'agora et du port fermé où s'opéraient l'embarquement et le débarquement des marchandises? La rue qui va de Bach-Otourak au carrefour du Sidrivan-Djami décrit un demi-cercle caractéristique. Cette courbure marque le fond du port fermé que mentionne Strabon. Il y avait là, en avant de l'agora, un espace où circulaient négociants et marins. Dans cette zone extrêmement fréquentée, une eau abondante était nécessaire : la fontaine ΚΑΛΕΩΝ la fournissait aux gens d'autrefois, comme le Sidrivan-Djami-Tchechmé aux habitants d'aujourd'hui. L'importance topographique de celle-ci, non moins que la richesse et la beauté de sa nappe, ne permet pas de douter qu'elle ne soit identique à celle-là.

1. La monnaie que nous reproduisons, d'après un moulage dû à l'obligeance de M. H. A. Grueber, conservateur du département des médailles au Musée Britannique, porte, sur sa face, la tête de Faustine (CABEINA CEBACTH), tournée à droite, et, au revers, en exergue ΣΜΡΑ, avec le dieu-fleuve ΚΑΛΕΩΝ, couché sur son séant, le buste nu, le bas du corps enveloppé de l'himation, une corne d'abondance dans la main droite, le bras gauche appuyé sur un vase renversé. Dans le n° 337, le nom du dieu est écrit ΚΑΛΛΩΝ.

35. Mézarlik-Bachi. Rues allant à Dilkilik et à l'Apano-Mahala.

36. Dilkilik. Rues allant à Tchourak-Kapou et au Théâtre.

37. Tchourak-Kapou. Rue montant vers Kara-Kapou, en longeant extérieurement les anciens murs de la ville.

38. Arab-Mahallé. Continuation de la muraille antique.

39. Bachma-Hané. Station du chemin de fer de Cassaba.

40. Mortakia, lazaret grec. Un peu plus loin, au nord, se trouve le « Koula hanté par les esprits » (Στοιχειωμένως Κούλας) d'où provient l'un des deux textes épigraphiques mentionnant les annexes rurales du temple d'Aphrodite Stratonicide : τήμενος Ἀφροδίτης Στρατονικίδος (cf. *Revue des Études anciennes*, t. II, 1900, p. 252, et t. IV, 1902, p. 191).

40^{bis}. Mortakia de la communauté latine. Entre les deux Mortakia jaillissait, il y a quelques années, une source qui a disparu à la suite de l'incendie d'une maison et de l'amoncellement de débris qui en résulta.

41-50. Cours du Méléès. Une étude attentive des lieux, ainsi que de l'ouvrage de M. Calder (*Smyrna as described by the orator Ælius Aristides*, dans les *Studies in the History and Art of the Eastern Provinces of the Roman Empire*, publiées par les soins de M. Ramsay, Aberdeen, 1906, p. 95-116), m'a convaincu que la rivière du pont des Caravanes ne peut pas être le Méléès des temps d'Alexandre. Le canal des Bains de Diane, que M. Calder indique comme le Méléès de toutes les époques, n'a rien à voir non plus avec le célèbre cours d'eau. Je compte publier incessamment une brochure où je montrerai que les sources du Méléès se trouvaient un peu à l'ouest du lazaret grec de Mortakia. De ce point (41), le Méléès se dirigeait vers Tabahana (tanneries du quartier arménien). Je me rappelle encore le pont qui reliait Mortakia de la communauté grecque à Mortakia de la communauté latine. Un large χάσμαξ les séparait. C'est pour cette raison que la rue actuelle de Mortakia, avec son grand égout, est très large, ce qui n'est pas le cas des autres rues de Smyrne, étroites et tortueuses, soit dans la région des jardins, soit dans la ville même. La place que j'assigne au Méléès explique la donnée de Strabon : ρ.τ̄ δὲ πλῆσιον

τοῦ τείχους ὁ Μέλης ποταμός (XIV, 1, 37). De l'Arab-Mahallé (38), où apparaissent encore des restes de la muraille antique, à Tabahana (42), il n'y a pas plus de 200 mètres. Ce ruisseau des tanneries, que l'on qualifiait dans mon jeune âge de « Potama », recueillait les diverses sources qui jaillissaient, à gauche et à droite, dans les quartiers de Saint-Dimitri (43), de Sainte-Catherine (44) et de Boyadjidika. On lavait dans son lit le coton rouge que l'on expédiait en Hongrie, d'où le nom de « Kokkina Boyadjidika » (46) resté à la rue comprise entre le pont de Fournos-Zerva (45) et le pont de Fournos-Hadji-Tsirou (47). De là encore, près de Tabahana et de Tchourak-Kapou, le nom de Bachma-Hané, où l'on fabriquait des « tchemberia » et des « calemberia »¹. Comme la rue de Mortakia, la rue Boyadjidika, à cause du cours de la « Potama », est plus large que les autres rues de la ville. La « Potama » se jetait dans le golfe entre Fassoula (49) et le Consulat de France (48). Elle coule aujourd'hui devant la porte du théâtre du Sporting-Club actuel (50).

51. Hôpital grec. L'emplacement correspond à celui du temple d'Homère. En creusant le sol, pour édifier un pavillon, on a rencontré les fondations d'un édifice carré bâti en pierres énormes. Ce qui confirme l'assimilation que j'ai proposée (Ἴ�ρμονία du 25 avril 1892), c'est la découverte à Colophon, par M. Macridy, d'un édifice de même forme carrée, qu'une inscription a prouvé être un Homérein. Situé entre le rempart et le Mèlès, l'Homérein de Smyrne occupait là un espace propice aux courses et aux jeux.

52-53. Restes de la muraille antique, entre le Quartier Arménien et Imam-Oghlou-Hân.

54-57. Restes de la muraille antique entre la rue Saint-Georges (54) et l'église d'Αγία-Photini (55), puis le long du Kutchuk-Vizir-Hân (56) et du Beuyuk-Vizir-Hân (57).

58. Fort Saint-Pierre (Krommydokastro).

59. Palais du gouverneur (Konak).

ARISTOTE FONTRIER.

Smyrne.

1. *Bachma*, toile peinte; *calember*, fichu; *tchember*, « cercle », nom donné à une sorte de fichu en toile.

STATUE EN TERRE CUITE

DU MUSÉE DE CATANE

(PLANCHES IX ET X)

La statue que représentent les planches IX et X se trouve au Musée communal installé dans l'ancien couvent des Bénédictins de Catane. M. Kekulé l'a mentionnée dans son *Corpus* des terres cuites siciliennes¹ ; M. Furtwaengler, qui a eu le mérite de discerner la réelle valeur archéologique de cette œuvre, a reproché au savant allemand, en termes assez vifs, l'insuffisance de ses renseignements². Citée encore par MM. Arndt³, Lechat⁴, d'après les témoignages des deux archéologues que je viens de nommer, cette statue a été publiée il y a peu de temps par M. Rizzo⁵. Ayant eu l'occasion de la photographier, lors d'un récent passage à Catane, j'ai pensé qu'il n'était pas inutile d'en donner ici une reproduction sous un aspect un peu différent de celles qu'a données le savant italien, accompagnée de quelques lignes de commentaire⁶ étudiant ce monument à un autre point de vue que celui de M. Rizzo.

Elle aurait été trouvée dans la région de Catane, entre Paternò et Licodia, mais la provenance semble n'être pas certaine⁷. Elle est faite d'une argile assez grossière, mêlée de petits graviers, et de couleur rouge. La hauteur totale est

1. Kekulé, *Die Terracotten von Sicilien*, p. 37.

2. *50^e Programm zum Winkelmannsfeste* (Berlin), p. 130 ; *Intermezzo*, p. 12, n. 7 de la page précédente ; *Sitzungsber. d. Bay. Akad.*, 1899, vol. II, p. 589.

3. *Glyptothèque Ny-Carlsberg*, p. 51, n. 2.

4. *Pythagoras de Rhégion*, p. 103, n. 6, 2^e.

5. *Atti della Reale Accademia di Archeologia, Lettere e Belle Arti di Napoli*, XXIII, 1905, p. 165 sq.

6. J'ai déjà mentionné ce monument dans la *Revue archéologique*, 1906, II, p. 407, n. 3.

7. Bertucci, *Guida del monastero de' vadri Benedettini* (Catania, 1846), p. 25 ; cf. Kekulé, *l. c.*

de 1^m 20, ce qui correspond à peu près aux deux tiers de la grandeur naturelle¹. Au sommet de la tête se voit un trou d'évent rond.

La conservation en est assez mauvaise. Les parties antiques sont : la tête, qui, heureusement, n'a pas trop souffert, le torse jusqu'au-dessous des seins, la plinthe carrée avec les pieds, le bras gauche, dont la main est brisée, et qui n'a pas été recollé au torse². Le reste de la figure, à l'exception du bras droit, a été refait en plâtre peint, et le restaurateur chargé de ce travail n'a pas fait preuve, on le voit aisément, d'une bien grande habileté.

C'est une jeune femme debout, drapée dans un chiton dorien à apotygmata, dont l'agencement, maintes fois décrit, est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'insister. Bien que le bas du corps soit restauré, on peut cependant, en examinant la position des pieds sur la plinthe, déterminer quelle était l'attitude de la figure : elle s'appuyait sur la jambe droite, la gauche fléchie légèrement, le pied un peu ramené en arrière, mais posant sur le sol avec toute la plante. Le bras droit était allongé contre le corps ; le bras gauche, plié au coude, est tendu en avant, et tenait quelque attribut.

La tête s'élève droite ; les cheveux, traités sommairement et sans indication de détail, sont ramenés sur la nuque en un large bourrelet, tandis qu'ils forment, sur le devant, deux bandeaux séparés par une raie. M. Furtwaengler a cité un certain nombre de monuments où l'agencement de la coiffure est exactement le même³, et aux exemples qu'il donne on en pourrait ajouter d'autres⁴. Ce genre de coiffure se rencontre fréquemment dans les œuvres du v^e siècle, en particulier dans celles qui datent du premier quart de ce siècle ; à ce moment on renonce aux arrangements compliqués qu'aimèrent les sculpteurs du vi^e siècle, et l'on recherche une plus grande sim-

1. Hauteur de la tête, 0^m 14 ; dimensions de la plinthe, 0^m 29/0^m 29.

2. Ce bras a été remis momentanément en place pour prendre la photographie reproduite ici.

3. Suivant la manière dont sont disposés les cheveux sur le devant de la tête, M. Furtwaengler divise ces monuments en trois catégories ; la troisième est celle à laquelle appartient notre figure (*50^e Winkelmannspr.*, p. 130).

4. Joubin, *La Sculpture grecque*, p. 160-1 (réf.ér.).

plicité dans la disposition du vêtement et de la coiffure. Remarquons qu'une tête de Zeus en terre cuite, trouvée à Olympie, qui faisait partie d'une statue datant de la même époque que la figure de Catane, présente une disposition de la chevelure assez voisine¹.

Les oreilles sont percées d'un trou, qui servait à l'insertion de pendeloques, sans doute en métal. Sans parler des œuvres de bronze ou de marbre qui présentent ce détail, les exemples d'une telle ornementation ne sont pas rares parmi les figurines et les statues en terre cuite².

Le modelé n'est pas des meilleurs. La figure est assez grossièrement travaillée, et la rapidité du travail se trahit dans maint détail, entre autres dans la représentation de l'oreille, plate, qui a l'air d'être comme taillée dans du bois. L'artiste semble avoir modelé librement son œuvre, sans le secours du moule, comme c'est le cas pour beaucoup de statues en terre cuite que nous a laissées l'Antiquité. Les bandeaux que forme la chevelure sur le devant sont faits d'une masse d'argile rapportée, suivant un procédé que l'on rencontre dans d'autres œuvres de la plastique en terre³.

Quelle était la destination de cette statue? Peut-être ornait-elle un tombeau; elle aurait été placée dans l'intérieur du caveau et fixée sur un piédestal au moyen de tenons passant dans les deux trous qui sont pratiqués dans la plinthe, à droite et à gauche des pieds. Assurément, ce n'est ni le type représenté, si courant au v^e siècle, ni la provenance, douteuse, qui permettent de l'affirmer; mais on peut observer que le type de la figure féminine vêtue d'un chitôn dorien s'est conservé dans une région voisine, en Grande-Grèce, dans la statuaire funéraire en terre cuite. On connaît les nombreuses statues prove-

1. Cf. *infra*, p. 130, n. 8.

2. Exemples : sarcophages étrusques de Caere, au Louvre, au British Museum, à Rome; bustes de déesses, de Sicile (cf. *infra*, p. 130). Cf. Reinach, *Chroniques d'Orient*, 1883-90, p. 363; *Notizie degli Scavi*, p. 378, note; *Studi e Materiali*, I, p. 150, n° 56; Martha, *Art étrusque*, p. 335, etc.

3. Exemples : draperies rapportées : statues de Conca (*Mélanges d'archéol. et d'hist.*, 1896, p. 161); statues de Faléries (*Notizie degli Scavi*, 1888, p. 418); chevelure rapportée : statues de Faléries, tête de Zeus d'Olympie citée plus haut, tête de Théra (*Thera*, III, fig. 164 a-c), tête de Lusoi (Winter, *Typen*, I, p. xxxvi), tête de Munich Lützow, *Münchener Antiken*, pl. 33, p. 60).

nant de la région de Canosa : elles représentent une femme généralement jeune, vêtue ainsi que nous venons de le dire, les bras levés dans l'attitude de la prière. Ces statues étaient placées debout dans le tombeau et fixées par les trous qui traversent le bas du vêtement ; elles datent toutes de la même époque, du 1^{er} siècle avant notre ère, mais elles dérivent à n'en pas douter des types sévères du v^e siècle, et peut-être faut-il voir dans leur emploi funéraire la persistance d'un usage remontant au v^e siècle, époque à laquelle nous reporte également le type statuaire¹.

On sait aussi combien les figurines de divinités en chiton dorien, aux plis rigides et sévères, sont nombreuses dans les tombes².

Il faut enfin ajouter qu'en Sicile même on a trouvé dans les caveaux funéraires des bustes de divinités en terre cuite atteignant souvent la grandeur naturelle³.

Le vêtement que porte la statue, l'arrangement de la chevelure, nous ramènent au v^e siècle, ce que confirment les caractères du style, qui permettent une estimation plus précise⁴.

M. Furtwaengler à d'abord rapproché le monument qui nous occupe des sculptures d'Olympie et le date de la même époque⁵ ; la tête présente, il est vrai, quelques traits communs

1. Exemples : British Museum. Walters, *Catalogue of the Terracottas in the British Museum*, p. 317, D 124, D 125.

Naples : n^{os} 22246, 22247, 22296 (sans doute les trois statues citées par Gerhard, *Bullettino dell' Instituto*, 1829, p. 183), n^o 24226.

Paris : Musée Guimet, 4 exemplaires. De Milloué, *Petit Guide illustré au Musée Guimet*, 1890, p. 213 (galerie d'Iéna, 2^e salle, vitrine 15), p. 214 (vitrine 17) ; 1905, p. 313 (vitrine 4 et 6).

Musée de Rouen, 1 exemplaire.

Vienne. Masuer, *Die Sammlung antiker Vasen und Terracotten in K. K. Oesterreich. Museum*, p. 92, n^o 877, etc.

Cf., en outre : *Annali dell' Instituto*, 1848, p. 151, 152-3 ; *Arch. Zeit.*, 1857, p. 58 ; Winter, *Typen*, I, p. cix. L'attitude, le style et la technique sont les mêmes que dans les figurines qui décorent les grands vases de Canosa (cf. Rayet-Collignon, *Histoire de la céramique grecque*, p. 337, fig. 126 ; Winter, *Typen*, II, p. 181, n^o 2 ; 182, n^o 3 ; Walters, *History of ancient pottery*, I, p. 118-119, pl. VI ; Pottier, *Les statuettes de terre cuite*, p. 210-211, fig. 70, etc.). Vases et statues sortent des mêmes ateliers.

2. Cf. Winter, *Typen*, I, p. 60 sq.

3. Cf. *infra*, p. 129.

4. Je n'insisterai pas sur les caractères de style de cette statue, qui ont été minutieusement étudiés par M. Rizzo.

5. *50^r W inckelmannspr.*, I c.

avec les têtes des frontons et des métopes, en particulier dans la disposition de la coiffure. M. Furtwaengler a voulu par la suite y reconnaître l'influence du style de Pythagoras de Rhégion¹ : il voit une étroite analogie entre la tête de la statue de Catane et une tête en marbre du Musée Chiaramonti², qui, notons-le en passant, a, elle aussi, été rapprochée des sculptures d'Olympie³, et qui, pour le savant allemand, dériverait d'une œuvre de Pythagoras de Rhégion⁴.

L'attribution de ces deux monuments à cet artiste a été rejetée par M. Arndt⁵, puis par M. Lechat⁶, comme étant sans fondement; elle ne repose, en effet, que sur des indices bien faibles : la tête de terre cuite ressemblerait à celle de marbre; d'autre part, l'arrangement de la chevelure dans cette dernière serait analogue à celui d'une tête en bronze de Dionysos, provenant d'Herculanum et conservée au Musée de Naples⁷. Ce Dionysos lui-même n'est attribué à Pythagoras que parce qu'il a quelque parenté avec un type qui se rencontre dans les monnaies de Sicile, et M. Lechat remarque avec raison qu'il est bien aventureux de vouloir identifier des œuvres de Pythagoras par l'intermédiaire des monnaies de la Sicile, sur le style desquelles son art n'a peut-être eu aucune influence. On voit combien toutes ces hypothèses sont fragiles et sans valeur; elles ne s'expliquent que par le désir d'attribuer, coûte que coûte, tout monument à un artiste connu.

Au reste, la ressemblance avec le marbre Chiaramonti n'est nullement frappante; elle n'est guère visible que dans l'arrangement de la chevelure; les formes du visage sont beaucoup plus fines, plus effilées, dans la tête de marbre, évidemment plus récente que celle de terre cuite.

On sait que, dans la sculpture archaïque, les figures de

1. *Intermezzî*, l. c.

2. *Röm. Myth.*, I, pl. 11.

3. *Ibid.*, p. 200.

4. *Intermezzî*, l. c.

5. *Glyptothèque Ny-Carlsberg*, l. c.

6. *Pythagoras de Rhégion*, l. c.

7. *Brunn-Bruckmann*, pl. 382.

femme ne se distinguent guère des figures d'homme, que la différence entre le visage des jeunes filles et celui des éphèbes n'est pas toujours très tranchée; ceci nous permet de prendre comme point de comparaison quelques figures masculines.

L'éphèbe Sciarra¹ offre avec notre statue de nombreuses ressemblances. L'attitude est la même. Le corps, dans les deux œuvres, est droit, même légèrement penché en arrière, les pieds posant sur le sol avec toute la plante, presque sans inflexion de la jambe. La tête est haute; l'un des bras, plié au coude, est tendu en avant. Cette attitude se retrouve aussi dans l'Aurige de Delphes². Dans la série des nombreuses statues féminines en chiton dorien, dans laquelle rentre notre figure, la flexion de la jambe est déjà beaucoup plus accusée; l'attitude est plus aisée, et dénote un style plus avancé. Les plus anciennes seules, telle la Nikè du Capitole³, présentent cette même pose encore un peu raide.

Mais l'analogie avec le bronze Sciarra ne se limite pas à une ressemblance d'attitude. La parenté de la physionomie est évidente⁴. C'est, de part et d'autre, un visage aux formes rondes, pleines, au menton épais, à la lèvre inférieure légèrement saillante; l'oreille est plate, sans modelé, placée, comme c'est fréquemment le cas dans les monuments de cette époque, trop haut et trop en arrière.

Le visage de l'Aurige et celui de notre statue offrent aussi quelques traits communs; il y faut noter les mêmes proportions un peu lourdes, l'ovale plein, les lèvres charnues, les paupières épaisses.

C'est encore la grande tête féminine de la villa Ludovisi⁵, où, comme ici, le cou est long et droit, les formes du visage et les détails de la bouche, du nez, de l'oreille, sont les mêmes. Le menton puissant donne au visage quelque lourdeur, mais un

1. *Röm. Mitth.*, II, pl. IV, IV a, V; Joubin, *La Sculpture grecque*, p. 73, fig. 8; p. 146, fig. 44.

2. *Monuments Piot*, IV, 1897, pl. XV, XVI; Joubin, *op. l.*, p. 143, fig. 43.

3. *Brunn-Bruckmann*, pl. 263.

4. Se rapporter surtout à planche V des *Röm. Mitth.*, II, qui donne la tête de l'éphèbe Sciarra de face et de profil.

5. Joubin, *op. l.*, p. 151, fig. 49-50, face et profil.

léger sourire, à peine ébauché, vient animer la physionomie de ces deux têtes.

Une statue féminine de la collection Barracco, œuvre grecque originale des environs de 480, dans laquelle se fait sentir l'influence de l'art du Péloponnèse, et que l'on a rapprochée des sculptures d'Olympie, offre le même type de visage, la même manière de traiter la chevelure par masses, sans détails¹.

D'un type très voisin sont aussi les têtes des sarcophages anthropoïdes de Sidon².

Les monuments que nous venons de mentionner nous ramènent donc au premier quart du v^e siècle, aux années antérieures à 470.

M. Furtwaengler, avons-nous dit, établit un rapport étroit entre notre statue et les sculptures d'Olympie³. Cette ressemblance, faut-il le dire, ne nous frappe pas autant que lui.

Entre des œuvres aussi rapprochées chronologiquement, il y a nécessairement un certain air de parenté. Mais les sculptures d'Olympie dénotent un art déjà plus avancé; les formes du visage y sont plus élégantes, plus effilées, moins trapues, les lèvres moins épaisses que dans la statue de Catane et les monuments que nous en avons rapprochés.

Nous avons mentionné plus haut la seconde hypothèse de M. Furtwaengler, d'après laquelle il faudrait attribuer la statue au cycle de Pythagoras de Rhégion. La rattacher à une école ou à un maître de la statuaire antique serait pur jeu d'esprit. Nos connaissances sur les artistes de cette époque se bornent malheureusement au simple énoncé de leurs noms et de leurs œuvres, et l'attribution de telle sculpture à Critios, Calamis, Onatas, ne saurait être que chimérique. Il est inutile d'échafauder des hypothèses, dont l'intérêt est médiocre, puisqu'elles ne s'appuient sur aucun fait précis.

La Sicile n'eut jamais de grande école d'art local, mais simplement des ateliers qui suivirent docilement l'influence du dehors; aussi trouvons-nous dans les œuvres siciliennes les

1. Collection Barracco, pl. XXVII-XXVIII.

2. Joubin, *op. l.*, p. 156.

3. M. Rizzo fait de même.

mêmes tendances de style qui s'exercent dans la Grèce propre à cette époque. La statue de Catane le confirme une fois de plus¹.

L'intérêt de cette statue en terre cuite consiste non seulement dans les particularités de style qu'on y peut relever, mais aussi dans la place importante qu'elle occupe dans l'histoire de la plastique en terre. On sait que l'emploi statuaire de l'argile fut pratiqué, dans l'antiquité, à Chypre, en Grèce², en Italie, et que plusieurs monuments de ces régions sont parvenus jusqu'à nous. L'artiste sicilien se servit souvent de l'argile, plus souvent même que l'artiste grec. En effet, la Sicile n'a pas l'abondance des matériaux statuaire que possède la Grèce, et leur qualité est bien inférieure; de plus, elle est voisine de l'Italie, où la statuaire céramique eut un grand développement, et ce voisinage n'aura sans doute pas été sans influence.

L'existence de cette forme de la plastique en Sicile nous est au reste attestée par le texte bien connu de Pline³ sur les artistes Damophilos et Gorgasos, peintres et modeleurs, qui furent mandés à Rome pour décorer le temple de Cérès, en 493⁴; à cette époque donc, les modeleurs siciliens avaient une grande réputation, au point même que leurs produits rivalisaient avec ceux des Étrusques, pourtant passés maîtres dans l'art de la terre.

Il ne serait cependant pas exact de supposer, avec Orsi⁵, que les statues en terre cuite de grandeur naturelle ont peut-être été une spécialité de la Sicile grecque⁶, car, nous venons de

1. L'influence de l'art péloponnésien de la première moitié du v^e siècle s'exerce aussi, on le sait, sur les modeleurs de Tarente, qui donnent souvent à leurs produits, eux aussi, des dimensions inusitées (Cf. *Rev. archéol.*, 1906, II, p. 404).

Nous pouvons rapprocher de la statue de Catane une tête de terre cuite de cette provenance, qui, pour M. Furtwaengler, serait du style d'Agelaïdas, et qui présente avec notre statue certaines analogies. Cf. *Sitzungsberichte der Münchener Akademie*, 1897, II, p. 132-3, pl. VII; Winter, *Typen*, I, p. 200, n° 1.

2. Cf. *Les statues de terre cuite en Grèce*, Paris, Fontemoing, 1906, étude dans laquelle j'ai rassemblé tous les textes et les monuments qui illustrent la statuaire céramique en Grèce.

3. *H. N.*, XXXV, 154.

4. La décoration du temple consistait en peintures et en acrotères figurés (Cf. Furtwaengler, *M. W.*, p. 256, n. 7). Le tympan du temple sicilien ne fut pas orné, comme en Étrurie et à Rome, de statues en terre cuite, quoiqu'on ait émis parfois cette hypothèse (Cf. Perrot, *Mélanges Weil*, p. 370; sur cette question, *Les statues de terre cuite en Grèce*, p. 37).

5. *Bulletin de correspondance hellénique*, 1895, p. 309.

6. Gerhard remarquait déjà la grandeur considérable de certaines terres cuites siciliennes (*Annali dell' Instit.*, 1835, p. 42).

le dire, les exemples ne manquent pas en d'autres points du monde antique.

Comme c'est le cas pour la Grèce propre¹, la plupart des statues trouvées en Sicile datent du VI^e siècle, époque à laquelle la plastique en terre semble avoir joui d'un grande vogue.

Le monument le plus ancien que nous connaissions est une petite statue féminine, assise sur un trône, d'un travail très grossier; elle a été trouvée à Terravecchia, près de Granmichele, dans la province de Catane², et mesure 74 centimètres. Au même endroit, on a trouvé des fragments de statues masculines et féminines, de type et de technique semblables, atteignant et même dépassant les deux tiers de la grandeur naturelle et même plus³. A une époque plus avancée de l'archaïsme appartient une statue féminine, conservée jusqu'aux hanches, trouvée près de Mégare⁴. Le fragment mesure 40 centimètres, ce qui permet de donner à la figure entière une hauteur de 70 centimètres environ.

Les statues de Terravecchia et de Mégare sont inférieures à la grandeur naturelle; par contre, cette dimension est atteinte par une statue provenant sans doute de Camarine, et conservée au Musée Biscari de Catane⁵, qui reproduit, ainsi que la statue de Mégare, le type bien connu des Corés du VI^e siècle.

A la même époque appartiennent encore plusieurs fragments de statues féminines de grandeur naturelle, du type des Corés, trouvés sur l'emplacement de l'ancienne Mégare⁶.

La plastique en terre est donc bien représentée en Sicile au

1. Cf. la liste que j'ai dressée des monuments céramiques grecs datant du VI^e siècle, *Les statues de terre cuite en Grèce*, p. 47-56, n° 1-7.

2. *Monumenti antichi*, VII, 1897, pl. III, p. 217-220.

3. *Ibid.*, p. 220-221; cf. aussi Winter, *Typen*, I, p. xcviij, n, 1.

4. Kekulé, *Die Terracotten von Sicilien*, p. 7, fig. 1; Winter, *Typen*, I, p. 103, n° 10; *Wiener Jahreshfte*, I, p. 6 et n. 10.

5. Serradifalco, *Le Antichità della Sicilia*, V, pl. XVIII, fig. 3, p. 30 (indique par erreur que cette statue est en tuf calcaire); Gerhard, *Annali dell' Istituto*, 1835, p. 42; Kekulé, *Die Terracotten von Sicilien*, pl. I, n° 2, p. 58; Winter, *Typen*, I, p. 106, n° 6; Pottier, *Les statuettes de terre cuite*, p. 201, fig. 64; S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, II, p. 649, n° 1 (reproduit l'erreur de Serradifalco); Benndorf, *Wiener Jahreshfte*, I, p. 6.

6. Orsi, *Bulletin de correspondance hellénique*, 1893, p. 641; 1895, p. 309-311 a. fig. 1-3; Perrot, *Histoire de l'art*, VIII, p. 482, n. 1.

vi^e siècle¹; avec le v^e siècle, les monuments se font rares, et nous n'en pouvons mentionner que fort peu, tel le pied d'une statue féminine conservé au Musée de Sèvres, trouvé à Syracuse, et sans doute postérieur au iv^e siècle². Il faut aussi rappeler la riche série des bustes en terre cuite représentant sans doute Déméter³, qui sont conservés dans divers Musées de Sicile; plusieurs atteignent la grandeur naturelle, et sont d'un excellent travail; ils s'échelonnent sur une période qui va de la première moitié du v^e siècle à la plus belle époque du iv^e siècle. MM. Kekulé, Orsi, Winter⁴ ont dressé la liste de ces monuments, qui sont de véritables œuvres de statuaire, sortis de la main d'artistes et non de simples fabricants de figurines. On peut encore attribuer aux ateliers siciliens le grand buste de Déméter qui faisait partie de la collection de Janzé⁵, et un autre buste de la même collection, actuellement au Cabinet des Médailles à Paris⁶.

Nous voyons, d'après cette énumération, que les statues en terre, assez fréquentes au vi^e et au iv^e, sont beaucoup moins nombreuses au v^e siècle. De même, en Grèce, nous ne pouvons rapporter au v^e siècle que quelques fragments de statues féminines provenant de Praesos en Crète⁷, la tête bien connue de Zeus, provenant d'Olympie⁸, que nous avons déjà citée plus haut, la partie supérieure d'une petite statue féminine et

1. M. Orsi a fouillé à Géla, à la fin de 1906, un temple archaïque qui lui a livré un grand nombre de fragments de statues en terre cuite, du type des Corés.

2. Héron de Villefosse, *Bulletin des Musées*, 1893, p. 218-222.

3. Sur l'interprétation de ces bustes, cf. Orsi, *Notizie degli Scavi*, 1891, p. 378.

4. Kekulé, *Die Terracotten von Sicilien*; pl. IX, X, p. 61 sq.; Orsi, *Monumenti antichi*, VII, 1897, p. 244-5; Winter, *Typen*, I, p. 252, n° 1, 3; cf. encore les autres références données par Winter.

5. De Witte, *Choix de terres cuites antiques du cabinet de M. le vicomte de Janzé*, 1857, pl. XLIV, p. 9; Winter, *Typen*, I, p. 253, n° 2 f; hauteur, 0^m63.

6. De Witte, *op. l.*, pl. XXXII, p. 8; Winter, *Typen*, I, p. 255, n° 6; Babelon, *Guide illustré du Cabinet des Médailles*, 1900, p. 330, n° 127; hauteur, 0^m56.

Mentionnons ici encore quelques grandes terres cuites sur lesquelles nous n'avons aucun renseignement: de Palazzo Adriano, « una faccia d'un idolo ben grande » (Kekulé, *Die Terracotten von Sicilien*, p. 38); de Centoripa, « due piedi di argilla di tali dimensioni che indicano avere appartenuto ad una statua di circa palmi cinque di altezza » (Kekulé, *op. l.*, p. 36).

7. *Annual of the British School at Athens*, 1901-2, p. 278 sq., fig. 5, 6, 7; *Les statues de terre cuite en Grèce*, p. 56, n° 8.

8. *Olympia*, III, p. 35-6, fig. 37, pl. VII, 4 (bibliogr.). Ajouter: *Ath. Mith.*, 1879, p. 72; *Die Funde von Olympia*, Ausgabe in einem Bande, 1882, pl. 24, p. 16; *Monuments grecs*, n° 23-25, 1895-97, p. 61, n. 1; Mitchell, *History of ancient sculpture*,

quelques fragments provenant de Corcyre¹, la tête féminine trouvée à Haghios Sostis, près de Tégée². Mentionnons, enfin, sous toutes réserves, une tête de Zeus exposée au Burlington Club en 1904, dans laquelle M. Furtwaengler voit une œuvre du style de Phidias, mais que M. Waldstein et d'autres archéologues anglais considèrent comme une imitation moderne³.

En Italie, nous ne connaissons aucun monument que nous puissions dater du v^e et même du iv^e siècle ; ce n'est qu'à la fin du iv^e et à partir du iii^e siècle que nous en retrouvons.

Il semble donc que la plastique en terre, en honneur au v^e siècle, tomba en discrédit au v^e siècle, et ne reprit quelque importance qu'à la fin du iv^e et au iii^e siècle.

La statue de Catane offre donc un double intérêt. C'est tout d'abord une œuvre originale de la statuaire archaïque, modelée par un artiste qui s'inspire des traditions de style en honneur dans la Grèce du premier quart du v^e siècle, et que l'on peut rapprocher sans crainte des monuments en marbre et en bronze de cette époque. C'est ensuite un document important pour l'histoire de la plastique en terre, dont les spécimens parvenus jusqu'à nous sont rares ; de plus, dans la série des œuvres de cette statuaire céramique, elle occupe une place prépondérante, car, à cette époque, les ateliers des modeleurs de statues semblent n'avoir pas eu beaucoup d'activité, et ne nous ont transmis qu'un nombre fort limité de leurs produits.

W. DEONNA.

p. 211 ; Joubin, *La Sculpture grecque*, p. 104 ; P. Paris, *Élatée*, p. 148 f ; Pottier, *Les statuettes de terre cuite*, p. 43, 45, fig. 16 ; *Rev. archéol.*, 1903, I, p. 10 ; Collignon, *Sculpture grecque*, I, p. 327 ; *Éphém. archéol.*, 1899, p. 69 sq. ; *Les statues de terre cuite*, p. 57, n^o 9.

1. *Bulletin de correspondance hellénique*, 1891, pl. VIII, fig. 1, p. 85 sq., n^o 77-79 ; Winter, *Typen*, I, p. 102, n^o 1 ; *Les statues de terre cuite*, p. 58, n^o 10.

2. *Gazette des Beaux-Arts*, XXI, 1866, p. 110, fig., p. 109 ; *Gazette archéologique*, 1876, p. 42 ; *Ath. Mitth.*, 1879, p. 171, n^o 1 ; Winter, *Typen*, I, p. xxxv ; *Bulletin de correspondance hellénique*, 1891, p. 86 ; *Les statues de terre cuite*, p. 60, n^o 11.

3. Waldstein, *Class. Review*, XVIII, 1904, p. 133 sq., n^o 46 ; Furtwaengler, *ibid.*, p. 419 ; *Les statues de terre cuite*, p. 61, n^o 12.

SUR LE *TIMON* DE LUCIEN

Dans le cours de ces dernières années, plusieurs philologues se sont appliqués à rechercher les sources littéraires du *Timon* de Lucien¹. Je crois intéressant de signaler ici leurs conclusions et de les discuter.

M. Ledergerber, auteur d'un opuscule sur Lucien et l'ancienne comédie attique², a relevé entre le dialogue dont il s'agit et le répertoire de l'ἄρχαία mainte similitude, tant au point de vue des thèmes développés qu'au point de vue de la composition ou de l'expression même. Il ne croit point toutefois que Lucien ait suivi, dans l'ensemble de son *Timon*, une comédie en particulier. Le *Timon*, d'après lui, montre l'histoire traditionnelle du personnage combinée avec des éléments nouveaux, que fournirent plusieurs pièces d'Aristophane. La tradition courante au II^e siècle de notre ère représentait Timon comme un misanthrope, conduit à la misanthropie par l'ingratitude de ses amis³. D'un vers de *Lysistrata*⁴, Lucien aurait déduit que son héros s'était ruiné en prodigalités; d'un passage des *Oiseaux* mal compris⁵, qu'il détestait les dieux tout autant

1. Parmi les auteurs qui ont antérieurement traité cette même question, ou qui l'ont effleurée, rappelons : Lebeau, dans le tome XXX des *Mémoires de littérature de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (1764), p. 77-82; Meineke dans le tome I des *Fragmenta Comicorum Graecorum* (*Historia critica*, 1839), p. 327-328; Binder, *Ueber Timon den Misanthropen*, progr. Ulm, 1856; Rabasté, dans sa thèse latine *Quid comicis debuerit Lucianus* (Rennes, 1865), p. 51; Fritzsche, dans les *Prolegomenes* au tome III. 1 de son édition de Lucien (1873), chap. 11; M. Croiset, dans son *Essai sur la vie et les œuvres de Lucien* (1882), p. 67; Piccolomini, dans son étude *Sulla leggenda di Timone il misantropo* (*Studi di filologia greca*, t. I, 1886); Kock, dans un article du *Rheinisches Museum* de 1888, p. 48 suiv.; Hirzel, dans *Der Dialog*, II (1895), p. 298-300; Leo, dans *Die griechisch-römische Biographie* (1901), p. 116.

2. *Lukian und die altattische Komödie*, Diss. Freiburg in der Schweiz, 1905. Voir particulièrement les pages 14-33.

3. Plutarque, *Ant.*, 69 (d'après Néanthes de Cyzique).

4. V. 820 : Τίσι δὲ γυναιξίν ἦν φίλτατος. Cf. Ledergerber, *o. l.*, p. 23.

5. V. 1547 suiv. : ΠΡ. Μισῶ δ' ἄπαντας τοὺς θεούς, ὡς οἶσθα σύ. — ΠΕΙ. Νῆ τὸν Δι' αἰεὶ δῆτα θεομισῆς ἔφες. — ΠΡ. Τίμων καθρός. Cf. Ledergerber, *o. l.*, p. 24.

que les hommes. Surtout, les changements successifs de fortune par lesquels il fait passer Timon reproduiraient ceux qu'a éprouvés un acteur du *Plutus*, le δίκαιος ἀνὴρ des vers 823 et suivants : l'un et l'autre, Timon et le δίκαιος ἀνὴρ disent qu'ils ont dépensé tous leurs biens pour venir en aide à autrui ; l'un et l'autre, une fois devenus pauvres, se sont vus abandonnés de tous ; l'un et l'autre recouvrent inopinément la richesse ; le parallélisme, estime M. Ledergerber¹, est évident. Il se maintient jusque dans le détail. Le δίκαιος ἀνὴρ, sorti de misère, consacrait à *Plutus* la défroque de ses mauvaises années, τριβώνιον troué, ἐμδάδιχ éculés ; Timon projette de consacrer à Pan, après la découverte du trésor, son hoyau et sa peau de chèvre. Pour M. Ledergerber, comme pour Lebeau, Rabasté et Fritzsche, le *Plutus* est d'ailleurs le principal modèle dont Lucien se soit inspiré : il y a pris l'idée de représenter *Plutus* aveugle², se plaignant d'être séquestré par les uns, jeté dehors par les autres³ ; celle de critiquer la distribution injuste des richesses⁴, celle de personnifier la Pauvreté et de la montrer telle qu'il la montre, entourée de l'escorte qu'il lui attribue, plaidant sa cause avec les arguments qu'il lui prête⁵ ; il y a trouvé le prototype de la partie finale du dialogue, composée de scènes décousues, et celui même de l'un des personnages qu'il fait défiler devant Timon ; car le rhéteur Déméas est bien de la famille des sycophantes⁶. En dehors du *Plutus*, les *Acharniens* et la *Paix*, toujours d'après M. Ledergerber, ont été mis à contribution. Une menace de Déméas : « Tu seras bientôt puni de tous tés méfaits, et pour avoir incendié l'Acropole », rappelle une imagination du sycophante qui, sur le marché de Dikaiopolis, inquiète le Béotien : « Tu introduis des mèches d'un pays ennemi... ; il ne faut qu'une mèche pour embraser l'arsenal⁷ ». Une même expression figurée pour désigner ce qui cause du chagrin — ἀγγόνη — se trouve dans le chapitre 45

1. *O. l.*, p. 25-27.

2. *O. l.*, p. 16.

3. *O. l.*, p. 18-20.

4. *O. l.*, p. 16-17.

5. *O. l.*, p. 21-22.

6. *O. l.*, p. 28, 92, 107.

7. *Ach.*, 914 suiv. Cf. Ledergerber, *o. l.*, p. 29.

du *Timon* et au vers 125 des *Acharniens*¹. Les flatteurs de Timon sont attirés par l'odeur de son or comme les vieillards d'Acharnes par l'odeur de la paix². Timon veut lapider les quémandeurs comme les Acharniens voulaient lapider Amphithéos³. Philiadès a la tête cassée comme l'avait Lamachus⁴. Le monologue initial du misanthrope, plein de reproches à l'adresse de Zeus, est pour ainsi dire le développement de quelques mots attribués à Trygée au commencement de la *Paix* (v. 56 suiv.) : « Tout le long du jour, il regarde le ciel bouche béante, et ne cesse d'apostropher Zeus : Ah ! Zeus, s'écrie-t-il, que veux-tu faire ? Dépose ton balai, ne balaie pas la Grèce⁵ ! » Ainsi que dans la *Paix*, l'action se transporte, dans le *Timon*, de la terre au ciel et du ciel à la terre⁶. La découverte du trésor fait pendant à la délivrance d'Eiréné⁷. Les termes en lesquels Plutus dit avoir été chassé par Timon — καὶ μονονοχὶ δικράνοις ἐξέώθει με τῆς οἰκίας (§ 12) — sont les mêmes dont Hermès se servait pour raconter comment les démagogues repoussaient loin d'eux la déesse — τῆνδε μὲν δικροῖς ἐώθουν τὴν θεὸν κεκράγμασιν (v. 637)⁸. Enfin, le passage du dialogue où Timon exprime ses résolutions farouches en style de pséphisma est rapproché par M. Ledergerber d'un passage des *Thesmophoriazousai* (v. 372 suiv.), où un prétendu probouleuma de la boulè des femmes sert de point de départ aux discussions⁹.

Comme on a pu s'en apercevoir, plusieurs des ressemblances signalées ci-dessus sont lointaines ou insignifiantes. D'autres, qui sont réelles, existent moins entre le *Timon* et telle pièce déterminée qu'entre le *Timon* et la comédie ancienne en général.

1. Ledergerber, *o. l.*, p. 31.

2. *Ach.*, 179 : οἱ δ' ὄσφροντο; *Tim.*, § 45 : ὀσφραϊνόμενοι τοῦ χρυσοῦ. Cf. Ledergerber, *o. l.*, p. 30.

3. *Ach.*, 184; *Tim.*, § 45. Cf. Ledergerber, *o. l.*, p. 30.

4. *Ach.*, 1180 : τῆς κεφαλῆς κατέαγε; *Tim.*, § 48 : κατέαγα τοῦ κρανίου. Cf. Ledergerber, *o. l.*, p. 30-31.

5. *O. l.*, p. 31.

6. *O. l.*, p. 32, 87.

7. *O. l.*, 32.

8. *O. l.*, p. 31.

9. *O. l.*, p. 122-123. — On pourrait également rapprocher de la scène des *Oiseaux* où paraît un « marchand de décrets » (v. 1035 suiv.) la scène du *Timon* où Déméas récite un long décret honorifique (§ 50-51).

Ce n'est pas uniquement dans le *Plutus* que les scènes de la fin se succédaient sans se rattacher l'une à l'autre : les *Acharniens*, la *Paix*, les *Oiseaux*, nous offrent chez Aristophane d'autres exemples de cette sorte de composition, qui sans doute était alors ordinaire. Pas davantage la *Paix* ne dut être la seule pièce de l'ancien répertoire où l'action se partageait entre la terre et le ciel; parmi tant de comédies où des personnages divins jouaient un rôle, plus d'une autre, selon toute vraisemblance, se passait en partie au domicile des dieux; dans le *Daidalos* d'Aristophane, un acteur faisait au machiniste des recommandations toutes pareilles à celles de Trygée¹; probablement c'était au moment d'entreprendre un voyage du même genre que le sien; nous savons d'ailleurs qu'à différentes reprises — témoin les *Grenouilles* et le *Géryladès* — les poètes comiques du v^e siècle représentèrent des hommes ou des dieux descendant tout vifs aux Enfers; les montrer s'envolant vers l'Olympe était à peine plus hardi. En fait d'accusations baroques placées dans la bouche de démagogues, d'orateurs ou de sycophantes, Aristophane à lui seul pourrait nous fournir tout un choix. Et quant à la parodie du langage officiel, du style de chancellerie, nous l'apercevons, pour ne pas citer d'autres exemples, dans plusieurs fragments d'Archippos². En somme, les rapprochements qu'a institués M. Ledergerber ne sont pas toujours convaincants; ils pèchent souvent par trop d'exclusivisme, par un excès de précision arbitraire. Quelques-uns seulement, de ceux qui concernent le *Plutus*, méritent à mon avis qu'on les retienne, et paraissent attester une influence directe d'Aristophane sur Lucien.

En revanche, il y a dans le *Timon* des détails que M. Ledergerber signale trop brièvement³, et auxquels M. Helm, dans son livre sur Lucien et Ménippe⁴, attache avec raison la plus

1. Fr. 188 Kock : ὁ μηχανοποιός, ὅποτε βούλει τὸν τροχὸν ἱμῶν ἀνεκᾶς, λέγε, χαῖρε φέγγος ἡλίου. Cf. *Paix*, 174 suiv.

2. Fr. 27, 29 Kock.

3. O. l., p. 15.

4. *Lukian und Menipp* (Leipzig, Teubner, 1906). Les développements consacrés au *Timon* se trouvent pages 183-190.

grande importance : ce sont des allusions à certains personnages, à certains événements du v^e siècle. Au paragraphe 10, Zeus explique à Hermès pourquoi sa foudre est en mauvais état : « Les deux grands rayons ont été émoussés et brisés le jour où je l'ai lancée avec un peu trop de force contre le sophiste Anaxagore, qui enseignait à ses disciples que nous autres dieux n'existons pas; je le manquai, parce que la main de Périclès le couvrait, et ma foudre, allant frapper l'Anakeion, le mit en feu, mais se brisa presque entièrement contre les pierres ». Au paragraphe 24, Plutus déclare que, n'y voyant pas clair, il ne se soucie point d'aller chercher ceux vers qui Zeus le dépêche; sans doute, réplique Hermès¹, « car autrement tu n'aurais pas délaissé Aristide pour aller trouver un Hipponicus, un Callias, et autres Athéniens qui ne valent pas une obole ». Au paragraphe 30, les deux voyageurs arrivent en Attique, et Hermès dit à son compagnon de le tenir par sa chlamyde : « Tu as bien raison », approuve Plutus, « de me conduire ainsi; si tu me quittais, je pourrais m'égarer et rencontrer un Hyperbolus ou un Cléon ». Au paragraphe 50, dans les considérants du décret que Déméas a rédigé en l'honneur de Timon, sont mentionnés les exploits militaires du misanthrope près d'Acharnes², exploits qui datent de l'année précédente : ἡρίστευσε δὲ ὑπὲρ τῆς πόλεως πέρυσι πρὸς Ἀχαρνᾶς καὶ κατέκοψε Πελοποννησίων δύο μύρας. Il est peu vraisemblable que Lucien ait tiré de son fonds toutes ces allusions historiques. En fait de combat livré auprès d'Acharnes pendant la guerre du Péloponnèse, il ne connaissait probablement, comme nous, que l'engagement signalé par Thucydide livre II, chapitre 22, engagement malheureux pour Athènes, dont le rappel serait intempestif³. Hipponicus et Callias, Cléon et Hyperbolus étaient passés à l'état de figures types, et les philosophes occupés de morale les citaient couramment comme exemples de riches ne méritant point leur fortune ou de

1. Je préfère conserver la distribution de la vulgate; cf. Fritzsche *ad l.*

2. Les meilleurs manuscrits donnent πρὸς Ἀχαρνέας, qu'on ne saurait conserver. Hemsterhuis corrigeait en πρὸς Ἀχαρνᾶνας. Il faut sans doute préférer, avec Fritzsche et Sommerbrodt, la lecture πρὸς Ἀχαρνᾶϊς.

3. Aux paragraphes 50 et 53, on doit certainement, à la place de μύρας, que donnent les manuscrits, lire μύρας. Si Lucien ne suivait pas un auteur plus ancien, aurait-il employé ce mot technique?

méchants démagogues¹; peut-être convient-il toutefois de signaler que si Lucien mentionne ailleurs Callias et de nouveau l'oppose à Aristide², si à plusieurs reprises il parle de Cléon³, Hipponicus et Hyperbolus, personnages de moindre relief, ne paraissent pas chez lui en dehors du *Timon*. De même, notre auteur connaissait à coup sûr le procès d'impiété intenté à Anaxagore; mais il est à noter que nulle part ailleurs dans l'ensemble de son œuvre il ne nomme ce philosophe⁴; à noter également que la façon dont il oppose Périclès à Zeus est tout à fait dans le ton de la comédie ancienne⁵, que l'expression même dont il se sert pour constater l'intervention du puissant homme d'état (ὕπερέσχε γὰρ αὐτοῦ τὴν χεῖρα... Περικλήϊ) est une parodie d'Homère qui se retrouve ailleurs chez les comiques⁶; à noter enfin que l'incendie de l'Anakeion est sans doute un événement réel (sinon, pourquoi Lucien aurait-il songé de préférence à cet édifice peu fameux?) et que, à six cents ans de distance, pareil événement devait être oublié⁷. Tout ou partie des détails que nous avons relevés vient donc probablement en droite ligne de la comédie. Ont-ils été glanés dans plusieurs pièces, par goût de la couleur locale ou plus exactement de la vérité historique, à l'effet d'entourer le principal acteur d'être et de choses de son temps? J'en doute fort. Lucien, ordinairement, n'est pas très délicat en fait de synchronismes, ni minutieux en archéologie⁸. Dans le *Timon* même, il nous parle d'un vol commis à Olympie, le vol de deux boucles d'or enlevées à la statue de Zeus; cet événement n'est pas exactement daté; mais ce qui en est dit dans le *Zeus*

1. Cf. Helm, *o. l.*, p. 119, 129, 138, 186.

2. *Zeus confondu*, § 16. Cette opposition se trouvait déjà chez Télès.

3. *Tu es un Prométhée dans tes discours*, § 2; *Une faute commise en saluant*, § 3; *Comment il faut écrire l'histoire*, § 38.

4. On trouve seulement, dans l'*Icaroménippe*, des allusions à certaines opinions qu'Anaxagore, entre autres, a soutenues. Cf. Helm, *o. l.*, p. 85, 86.

5. Périclès, chez les comiques de son temps, est appelé couramment l'*Olympien* (Télécléïdès, fr. 17; Aristophane, *Ach.*, 530) ou *Zeus* (Cratinus, fr. 71, 111); il est le fils de Cronos (Cratinus, 240), il lance le tonnerre et les éclairs (*Ach.*, 531); Aspasia, sa maîtresse, est appelée *Hera* (Cratinus, 241; Eupolis, 274).

6. Cf. Ledergerber, *o. l.*, p. 118.

7. Je ne crois pas, en effet, que Lucien ait combiné avec le procès d'Anaxagore un événement de son temps; la facétie aurait manqué de sel.

8. Voir l'ouvrage de M. Helm, *passim*.

tragédien, au chapitre 25, — τοὺς ἱεροσόλους πρωίην ἀπελθεῖν ἀεραυνώτους ἐκ Πίσης κτλ. —, empêche de croire qu'il remonte au v^e siècle, à l'époque du procès d'Anaxagore, au lendemain du jour où la statue chryso-éléphantine venait d'être achevée¹. Ce n'est pas non plus au v^e siècle qu'on faisait courir à Olympie des attelages de poulains², qu'on ordonnait de proclamer les couronnes honorifiques aux Dionysies *lors du concours de tragédies nouvelles*, ni qu'on parlait d'élever à un citoyen une statue d'or tenant la foudre et nimbée de rayons³; beaucoup de traits de mœurs, dans le *Timon*, sont en contradiction avec l'époque présumée de l'action; et Lucien ne devait pas l'ignorer⁴. Au contraire, les allusions historiques que nous relevions tout à l'heure se vérifient toutes durant une même période : entre 430 et 424. C'est aux environs de 430 que se place le procès d'Anaxagore, sauvé par Périclès qui mourut en 429; Hyperbolus fut chassé d'Athènes par l'ostracisme en 418; Cléon était mort en 423, sous Amphipolis; Hipponicus dès l'année précédente, à la bataille de Délion. Il se peut que, dans le laps de temps délimité par ces points de repère, il y ait eu aux environs d'Acharnes une échauffourée dont l'histoire ne nous a pas gardé le souvenir; en tout cas, si les exploits de Timon — exploits fictifs — sont censés se passer à cette date, nous comprenons qu'on les ait localisés à Acharnes : l'humeur belliqueuse des Acharniens, qu'Aristophane atteste en 425, devait en suggérer naturellement l'idée. Une pareille concordance chronologique mérite à coup sûr l'attention; elle donne à croire, elle laisse croire tout au moins, que les détails examinés ci-dessus proviennent d'un seul et même original ancien. Autre chose, d'ailleurs, révèle que ces détails, à la place qu'ils occupent, ne sont pas des pièces rapportées : l'inopportunité complète de l'un d'entre eux. Le rappel du procès d'Anaxagore,

1. L'action du *Zeus tragédien* n'est certainement pas placée au v^e siècle: car Lucien nomme, dans ce dialogue, des contemporains de Démosthène, Aristodémos, Polos et Satyros; il y nomme même Phocion, et il y met en scène le colosse de Rhodes. Cf. Helm, *o. l.*, p. 138-139.

2. § 50.

3. § 51.

4. Signalons, en un genre un peu différent, une inexactitude que Lucien aurait pu éviter sans grande peine: il présente Timon comme appartenant au dème de Kolyttos et à la tribu Erechthéide; or Kolyttos était un dème de l'Aigéide.

le trait satirique à l'adresse de Callias et de son père, l'allusion aux prouesses de Timon, se rattachent intimement à des données essentielles de l'action. Mais que dire de la phrase où sont nommés Cléon et Hyperbolus? Elle est, dans le *Timon*, tout à fait isolée. Elle n'est même pas, à elle seule, très claire. Est-ce pour déjouer l'avarice des démagogues que Plutus désire tant éviter leur rencontre? ou bien par peur des mille et un tracas que leur défiance suscite aux étrangers? On peut songer aux deux explications. Quoi qu'il en soit, je ne saurais admettre que Lucien, écrivant quand il écrivait, ait intercalé délibérément dans son œuvre quelque chose d'aussi inutile et d'aussi suranné; s'il a mentionné les démagogues, c'est qu'il les trouvait pris à partie, d'une manière sans doute plus explicite, dans le modèle qu'il suivait.

La présence simultanée, en différents passages du dialogue, d'allusions concordantes à des faits ou à des personnalités historiques est ce qui prouve le mieux, à mon avis, que le *Timon*, considéré d'ensemble, est copié — copié de loin, copié très librement — sur une certaine comédie. Moins probantes par elles-mêmes, les ressemblances de composition entre le dialogue et les pièces de type ancien fortifient cependant cette hypothèse.

La plus frappante est celle qu'a signalée M. Ledergerber. On voit bien chez Lucien, en dehors du *Timon*, des personnages défilent comme défilent Gnathonidès, Philiadès, Déméas, Thrasyclès : ainsi, dans la *Double accusation*, l'Ivresse et l'Académie, le Portique et Épicure, la Rhétorique et le Syrien; dans les *Sectes à l'encan*, Pythagore, Diogène, Démocrite, Héraclite, Socrate, Chrysippe, un philosophe pyrrhonien. Mais alors il y a une raison pour que ces personnages n'apparaissent que successivement : ce sont des plaideurs dont on appelle les causes à tour de rôle; ce sont des esclaves à vendre que le crieur adjuge l'un après l'autre; tandis qu'à la fin du *Timon* le seul caprice de l'auteur règle le défilé du parasite, du faux ami, du rhéteur et du philosophe. Ce défilé, d'ailleurs, n'occupe point dans notre dialogue la même place qu'occupent dans les

Sectes à l'encan et dans la *Double accusation* les scènes dont nous venons de parler : celles-ci forment chaque fois l'essentiel de l'ouvrage, lui ne forme que l'épilogue; il est donc, dans le recueil des œuvres de Lucien, quelque chose d'assez particulier, et on a lieu de croire que si, sous le rapport de la composition, il ressemble à une fin de comédie, cette ressemblance n'est pas due au hasard.

D'autres similitudes sont à coup sûr moins significatives : l'entrée en matière — comme dans les *Acharniens*, les *Nuées*, *Lysistrata* — par un monologue de l'acteur principal; le partage de l'action — comme dans la *Paix* — entre la terre et le ciel. En ce qui touche notamment ce partage, la similitude est loin d'être parfaite. Zeus entend directement, de son séjour céleste, les récriminations du héros; Plutus et Hermès, pendant qu'ils descendent sur la terre, ont le temps de deviser entre eux très longuement; ces deux détails ont leurs équivalents dans d'autres dialogues du genre des *Ménippées*¹; ils sont mieux à leur place dans un morceau écrit pour la lecture que dans un ouvrage destiné à l'interprétation théâtrale. Ajoutons que la juxtaposition immédiate du monologue de Timon et de l'entretien entre Zeus et Hermès rendrait fort malaisé de « monter » le *Timon* avec trois acteurs seulement. Essayons, en effet, d'établir la distribution des rôles; nous serons amenés à confier au protagoniste les personnages de Timon et de Zeus, le deutéragoniste représentant Plutus, Philiadès, Thrasyclès, le tritagoniste Hermès, Gnathonidès, Déméas², et le rôle de Pénia restant en trop; or, il est impossible qu'un seul exécutant se donne à lui-même la réplique. Je sais bien que la comédie grecque n'a jamais respecté

1. Le premier dans le *Zeus tragédien*, § 33; dans l'*Icaroménipe*, § 25; dans le *Charon*, § 9-12. Le second, dans la *Double accusation*, § 8-9; dans les *Fugitifs*, § 24-25. Voir les chapitres consacrés par M. Helm à ces différents opuscules. D'autres conversations auxquelles les interlocuteurs sont censés se livrer en cours de route se trouvent dans les *Dialogues des Dieux*, 20, § 3-5; dans les *Dialogues des Morts*, 27, § 1-7; dans le *Pêcheur*, § 19-20; dans l'*Anacharsis*, § 16-18.

2. Rappelons au passage une intéressante observation de Kock (*Rh. Mus.*, 1888, p. 50): au paragraphe 40, Hermès s'éloigne de Timon et disparaît un peu avant Plutus. Pourquoi? Ce peut être parce que dans la comédie l'acteur chargé de jouer son rôle, et de jouer aussi le rôle de Gnathonidès, devait avoir le temps de changer de costume.

strictement la règle des trois acteurs; nous n'en sommes pas moins là en présence d'une difficulté sérieuse, dont il n'est que prudent de tenir compte. On le voit, les rapprochements indiqués au début de ce paragraphe ne nous fournissent qu'un appui très médiocre. Il y aurait même dans les observations précédentes de quoi nous décourager, si nous voulions prouver que le *Timon* n'est que la paraphrase d'une comédie. Mais tel n'est point notre avis; et, précisément dans la partie de l'œuvre que nous examinons en ce moment, une certaine originalité, une certaine liberté d'allures vis-à-vis du modèle supposé peut être saisi sur le vif. Tel thème développé par Hermès ou Plutus — la description, par exemple, des joies, des déconvenues que peut occasionner un testament — porte la marque d'une époque qui n'est pas celle de la comédie grecque. Il y a, d'autre part, quelque contradiction entre la conduite du roi des dieux faisant mener Plutus à Timon par Hermès et la manière dont Plutus excuse ses erreurs en représentant qu'il ne voit pas sa route ¹; quelque contradiction également entre la phrase où Plutus dit qu'il a les jambes lourdes pour aller où Zeus l'expédie et celle où il déclare qu'il ne prend pas la peine de s'y rendre ². Tout s'accorderait mieux si Plutus, incriminé par Zeus, s'excusait en rappelant qu'il est aveugle et incapable d'aller où on l'envoie; si Zeus, pour être sûr qu'il se rendra chez Timon, l'y expédiait sous la conduite d'Hermès, et si, en cours de route, Plutus, mécontent d'être adressé à un original, traînait la jambe avec affectation. Peut-être un pareil arrangement était-il adopté dans le modèle comique du dialogue; l'entretien des deux voyageurs s'en serait trouvé abrégé, et ainsi disparaîtrait l'une des difficultés qui nous embarrassaient tout à l'heure. Pour ce qui est de l'autre, il se peut que, dans la comédie, un intermédiaire ait porté à Zeus les plaintes de Timon; mais nous sommes réduits sur ce point à des conjectures toutes gratuites.

Poursuivons. Une comédie ancienne comportait toujours un *ἀγών*. Où se plaçait l'*ἀγών* dans la pièce que nous imaginons?

1. § 10 et § 25.

2. § 20 et § 24.

Il ne devait pas être constitué par la discussion de Plutus et de Zeus; du moins, cette discussion ne devait former qu'un *ζῆλον* secondaire: le principal *ζῆλον* d'une comédie, ordinairement, mettait en cause le principal acteur; et, dans le cas dont nous nous occupons, ce principal acteur était Timon. Pas davantage, et pour le même motif, l'*ζῆλον* ne devait se passer entre Pénia et Plutus; d'ailleurs, attribuer à Pénia un rôle de quelque importance, trop important pour être tenu par un *παραχρησθήσεται*, ce serait admettre que quatre acteurs — Plutus, Hermès, Pénia et Timon — se trouvaient en scène à la fois; ce qui, de suite, soulève des objections. Reste la discussion entre Timon et Plutus. Dans le dialogue, elle a moins d'importance que la discussion entre Plutus et Zeus; mais rien n'empêche de croire qu'elle ait été écourtée, tandis que l'autre était, au contraire, allongée. Telle qu'elle est, elle a l'allure d'un débat judiciaire¹, et celui qui l'emportera y prend la parole le dernier; elle vient après une scène mouvementée, une scène de bataille; elle aboutit pour le personnage principal à une situation nouvelle, inverse de la situation antérieure; elle présente donc bien les caractères qui conviennent à un *ζῆλον* comique.

En somme, l'analyse à laquelle nous venons de procéder autorise ou même recommande cette hypothèse: Lucien se serait inspiré d'une comédie de type ancien, commençant par des plaintes de Timon; montrant ensuite Plutus aveugle conduit vers le misanthrope, sur l'ordre exprès de Zeus, par Hermès; comportant une scène où Timon rudoyait ses visiteurs; une autre scène où Plutus l'amadouait et parvenait à se faire accueillir; finissant par un défilé de personnages qu'attirait la fortune de l'acteur principal, et qui tous étaient fort mal reçus. Sans doute, cette hypothèse implique que pour une fois Lucien aurait suivi le plan d'une comédie de plus près qu'il ne l'a fait ailleurs. Mais pourquoi serait-ce inadmissible? Je reconnais qu'une simple paraphrase n'eût pas été l'affaire de notre auteur; aussi bien a-t-on pu constater qu'il ne s'agit point de cela.

1. § 37: Βούλει, ὃ Τίμων, διακλινοθήσωμαι πρὸς σέ;

Nous n'avons étudié jusqu'ici que des questions de structure. Il nous reste autre chose à faire. Une pièce de théâtre n'est pas une forme vide. Après avoir indiqué les cadres probables de quelques-unes des scènes, nous devons rechercher si le sujet lui-même, si les développements qui durent remplir ces cadres conviennent à l'époque où la pièce aurait été écrite. Cette époque, le plus probablement, fut celle où les allusions que nous avons relevées avaient un intérêt d'actualité : les années 430-424. M. Helm se refuse à le reconnaître¹. Visible-ment, il est préoccupé de maintenir entre le *Timon* de Lucien et la seule comédie de nous connue qui ait été intitulée *Timon* — le *Timon* d'Antiphane — la possibilité d'un rapport². Qu'Antiphane ait mis en scène le fameux misanthrope, je suis très disposé à le croire³; mais que personne ne l'eût fait avant lui, qui pourrait l'affirmer? Longtemps après l'affaire d'Anaxagore, après la mort d'Hipponicus, après l'exil surtout d'Hyperbolus, les personnalités que contient le *Timon* n'eus-ent pas intéressé le public athénien; encore moins qu'un rhéteur de l'époque impériale écrivant pour des lecteurs lettrés, un poète dramatique du iv^e siècle, écrivant pour un auditoire populaire, se fût donné la peine de reconstituer autour de son héros le décor d'un âge disparu⁴. D'ailleurs, une comédie construite comme celle dont nous supposons l'exis- tence a-t-elle pu être écrite à l'époque d'Antiphane? en parti- culier, tolérait-on alors la composition décousue de la fin, dont nous ne connaissons d'exemples que dans des œuvres

1. *O. l.*, p. 186, n. 4.

2. *O. l.*, p. 186 et n. 2; 187, n. 1; 189-190.

3. Une autre comédie du même auteur avait pour titre le nom d'un personnage célèbre du v^e siècle : Lampon. Une troisième s'appelait *Mélanion*; on sait que dans *Lysistrata* un Mélanion fait pendant à Timon. Cf. Piccolomini, *o. l.*, p. 316.

4. De la mention des *μόρα* aux paragraphes 50 et 53 (voir ci-dessus p. 136, n. 3) on ne doit pas conclure que l'auteur suivi par Lucien écrivait au iv^e siècle. Beaucoup d'érudits modernes admettent que la division en *μόρα* fut introduite dans l'armée spatiale seulement vers la fin de la guerre du Peloponnèse; mais cela n'est point du tout certain. Voir l'article *Mora* dans le dictionnaire de Saglio, et la note 8. Quelques autres détails, qui conviennent au iv^e siècle à l'exclusion du v^e, — comme la mention des *πρωιδοί καινοί* (§ 51) ou celle d'un *συνέπρηθος* (§ 48) —, peuvent bien avoir été ajoutés par Lucien. Le rôle du philosophe est vraisemblablement tout entier de son cru. En revanche, rien n'empêche que celui du parasite (il est appelé *κόλαξ* et non *παράσιτος*) date de la même époque que les *Kolakes* d'Eupolis; le dithyrambe dont Gnathonidès veut régaler Timon (§ 46) peut être une œuvre de Kinésias ou de Mélanippide.

sensiblement plus anciennes? Il serait d'un très haut intérêt, pour l'histoire de la comédie grecque, de le pouvoir constater; mais, ne sachant que ce que nous savons, nous devons hésiter à l'admettre. Tout nous pousse donc vers la même conclusion : la pièce que Lucien, composant son *Timon*, avait sous les yeux ou présente à l'esprit, était une pièce écrite peu après 430, dans les premières années de la guerre du Péloponnèse.

Cette époque est précisément celle où les documents relatifs à Timon s'accordent à placer son existence¹. A vrai dire, ces documents ne paraissent pas avoir beaucoup de valeur historique². L'idée de faire vivre Timon au moment où ils le font vivre, de le mettre en rapport avec des hommes d'alors, avec Alcibiade, avec Apémantos, peut avoir été une imagination de biographes fantaisistes; certains comiques du v^e siècle parlaient du misanthrope; on en conclut qu'il vivait de leur temps³. Mais ces comiques ne se sont pas fait faute de mettre en scène des hommes d'autrefois⁴. Ni Phrynichos dans le *Monotropos*⁵, ni Aristophane dans les *Oiseaux*⁶ ou dans *Lysistrata*⁷, ne parlent de Timon en de tels termes qu'il ait dû appartenir alors à la société des vivants : le passage de *Lysistrata*, écrit en 412, inviterait plutôt à penser le contraire⁸. A la rigueur, il n'est donc pas impossible que, dès 430-424, Timon ait été mort. Admettons néanmoins qu'il vivait, et voyons si un contemporain pouvait le présenter comme on le présentait dans la comédie supposée.

Dans cette comédie, Timon, pauvre, découvrait un trésor. Il va de soi qu'un poète pouvait bien se permettre de lui attribuer

1. Sauf une phrase d'Olympiodore et un passage des *Prolegomènes* aux œuvres de Platon, qui mettent ce philosophe en relations avec le misanthrope. Cf. Piccolomini, *o. l.*, p. 288-289.

2. On en trouvera la critique dans l'étude de Piccolomini et dans l'ouvrage de Leo, *Die griechisch-römische Biographie*, p. 114-117.

3. Plutarque reconnaît que, pour dater l'existence de Timon, on n'avait pas de documents plus sûrs que des passages de comiques : γέγονεν ἐν ἡλικίαι μάλιστα κατὰ τὸν Πελοποννησιακὸν πόλεμον, ὡς ἐκ τῶν Ἀριστοφάνους καὶ Πλάτωνος δραμάτων λαβεῖν ἔστι.

4. Cf. Ledergerber, *o. l.*, p. 93-94 et n. 1.

5. Fr. 18 Kock.

6. V. 1549.

7. V. 808 suiv.

8. Τίμων ἦν τις... ἀντεμίσει τοὺς πονηροὺς ἀνδρας... ταῖσι δὲ γυναῖξιν ἦν φίλατος. Sur la valeur de ces imparfaits, voir Piccolomini, *o. l.*, p. 263.

cette aubaine sans qu'elle eût rien de réel, — tout comme Aristophane représentait Cléon rejeté par Dèmos, ou la paix rétablie entre Athènes et les Péloponnésiens. Ce qu'un contemporain, même poète, n'était pas libre d'imaginer, ce ne sont point les événements qui se passaient pendant le cours de la pièce; ce sont les événements qu'il disait s'être passés avant et qui avaient conduit son personnage à la situation initiale; c'est aussi l'humeur de ce personnage, ce sont les dispositions qui l'animaient, tout au moins jusqu'aux incidents fictifs où il allait être engagé. Chez Lucien, il est dit que Timon fut riche, et s'est ruiné en prodigalités; à l'entendre lui-même, en prodigalités dictées par la bonté; d'après Hermès et Plutus, c'est-à-dire au jugement de l'auteur, en prodigalités pour le moins étourdies. Ruiné, il a été renié par ses anciens amis, qui n'étaient que de vils courtisans. Par honte de sa misère, il s'est retiré à la campagne et gagne sa vie à la sueur de son front, non sans geindre et sans récriminer ¹. L'expérience qu'il a faite de l'ingratitude humaine l'a aigri; il abhorre tout le monde et se réjouit amèrement de vivre dans la solitude; il invective les dieux, qui ont permis sa déconfiture et qui, généralement, laissent l'injustice prospérer. Quand Plutus et Hermès paraissent auprès de lui, avant même de savoir qui ils sont, il les couvre d'injures et les menace de coups; la connaissance de leurs noms ne le calme pas tout d'abord; puis il se radoucit, et explique pourquoi il ne veut pas recevoir Plutus: c'est que la richesse est inconstante, c'est qu'elle entraîne avec elle trop de maux, expose à trop de déboires, au lieu que la Pauvreté, maîtresse bienfaisante, parlant le langage de la vérité et de la franchise, fortifie et apprend à vivre indépendant. Néanmoins, après le plaidoyer de Plutus et pour obéir aux

1. Ἀγανακτεῖ δυστυχῶν, dit de lui Zeus (§ 9); μελαγχολῶν τοῖς κακοῖς, dit Hermès (§ 8); Timon lui-même, dans les premiers chapitres, parle de ses malheurs (§ 6: ὑπὸ τῶν κακῶν ἐπὶ ταύτην τὴν ἐσχατιάν τραπέμενος), et ne trouve d'autre avantage à sa nouvelle condition que celui de ne plus voir personne (§ 6: ἐνταῦθα τοῦτο γοῦν μοι δοκῶ κερδανεῖν κτλ.). Considérée d'ensemble, la dernière partie de son monologue, celle où il raconte ses aventures, a tout l'air d'une réclamation, et c'est ainsi que les dieux la comprennent. Ni l'un ni l'autre ne prévoient que Timon puisse repousser Plutus; Zeus s'attend bien plutôt à ce que, redevenu riche, il recommence à dépenser trop ὑπὸ χρηστότητος (§ 10); Hermès ignore tout de sa conversion jusqu'au moment où il va l'aborder.

injonctions de Zeus, Timon consent à redevenir riche, mais c'est à contre-cœur : il regrette, déclare-t-il, son humble condition, où il était le plus heureux des hommes ; il voit à son enrichissement futur plus d'inconvénients que d'avantages, — ce qui ne l'empêche pas, presque aussitôt après, d'exulter quand le trésor apparaît sous sa pioche. Ce résumé aura mis, je pense, en lumière ce qu'il y a, dans le Timon de Lucien, de bizarre et d'incohérent. Tantôt Timon paraît regretter l'opulence, tantôt il se réjouit de vivre misérable. Doit-on croire que Lucien a voulu faire de lui un hypocrite, et laisser entendre que sous les dehors du désintéressement, du mépris des richesses, Timon — comme tant de philosophes — est aussi cupide que le vulgaire¹ ? Il ne me semble pas ; car ce n'est pas Timon seul qui se déclare guéri de l'amour des biens de fortune ; lorsque Plutus approche, il le trouve entouré du Travail, de la Patience, de la Sagesse, du Courage, de toutes les vertus qui marchent d'ordinaire sous les drapeaux de l'Indigence ; et Pénia, qui le quitte à regret, déclare qu'elle a fait de lui un homme vertueux, un véritable sage². Il y a donc bien, dans le rôle de Timon, incohérence, et cette incohérence provient, à mon avis, de ceci : que Lucien, à côté d'éléments qu'il tirait d'une comédie, a placé d'autres traits, surajoutés, qu'il empruntait à l'idéal cynique. Pour la reconstitution que nous tentons, tout ce qui est éloge de la pauvreté, de la médiocrité, doit être mis hors de cause ; — on sait déjà que, sous d'autres rapports, le rôle de Pénia nous a paru suspect. Restent au compte de la pièce anonyme seulement ces données : Timon ruiné par des dépenses que l'on peut apprécier de diverses façons, aigri par ses malheurs et par l'ingratitude de ses anciens amis, vivant petitement à la cam-

1. C'est l'opinion de M. Hirzel (*Der Dialog*, II, p. 300). M. Helm la repousse avec raison (*o. l.*, p. 187, n. 2). Mais lui-même me paraît faire erreur lorsqu'il parle d'un « changement apparent » (*scheinbare Wandlung*) dans le caractère de Timon ; le changement, le manque d'unité, est, à mon avis, très réel. Sans doute la perspective de bafouer ses anciens amis peut être pour Timon une raison suffisante de recevoir Plutus, mais non pas de saluer l'apparition de l'or par des transports de joie délirante.

2. Γενναῖον ἄνδρα καὶ πολλοῦ ἄξιον... ἀκριθῶς πρὸς ἀρετὴν ἐξεργασμένον (§ 32). Quelque hargneuse que puisse être Pénia, j'ai peine à croire que l'homme de qui elle fait cet éloge soit le personnage vindicatif, l'ennemi forcené du genre humain qui nous est présenté en différentes parties du dialogue.

pagne et dans la solitude (il n'est pas nécessaire qu'il se soit réfugié là « par honte » ni pour gagner sa vie : ces détails, qui sont dans le goût de la γέμ¹, peuvent bien avoir été ajoutés par Lucien); Timon déblatérant contre la méchanceté humaine (ses traits de satire à l'adresse de Zeus qui vieillit, qu'on ne respecte plus, sont de nouveau des additions probables); Timon faisant des difficultés pour redevenir riche, non par amour de la pauvreté, mais par rancune têtue contre Plutus; se décidant pourtant à le redevenir, surtout pour jouir de la confusion de ceux qui lui tournent le dos; et, une fois qu'il l'est redevenu, éconduisant rudement les quémandeurs. Or, tout cela, je crois, put être développé devant les contemporains du personnage sans contredire ce qu'ils savaient de lui. Comment Timon était-il devenu misanthrope? Nous n'en sommes pas instruits de façon assurée. Il s'est retiré de la société ὑπὸ μίσους, dit le chœur de *Lysistrata*, après avoir maudit les hommes méchants (πολλὰ κατὰ κράτος ἀνδράσι πονηροῖς); cela n'est guère explicite. De l'épithète ἰδιογνώμων, qui lui est appliquée par Phrynichus, on ne saurait déduire que sa misanthropie ait été à base d'égoïsme, ni qu'elle ait été congénitale; le mot fait allusion à la bizarrerie, à l'originalité de Timon devenu misanthrope, et ne nous apprend rien sur ses antécédents. Ce détail, que son humeur changea à la suite de rudes désillusions, était connu d'Antoine le triumvir; — témoin ce que raconte Plutarque dans la vie de ce personnage, chapitre 70 —; peut-être l'était-il déjà de Platon, qui, par la bouche de Socrate, s'exprime dans le *Phédon* ainsi qu'il suit (p. 89 D) : « On devient misanthrope quand, après s'être, sans connaissance des hommes, beaucoup fié à quelqu'un et l'avoir cru sincère, honnête, loyal, on découvre bientôt qu'il est méchant et faux, et un second aussi. Lors donc qu'on a souffert plusieurs déceptions de ce genre, surtout si c'est de la part de ceux qu'on regardait comme ses meilleurs amis, on finit par prendre en haine tous les hommes et par se figurer qu'il n'y a rien d'honnête chez aucun. » Dans la

1. Voir les fragments du *Plökion* et du *Géorgos*.

2. Sic Piccolomini, *o. l.*, p. 268, 312.

réalité, Timon n'aurait-il pas suivi le même chemin que les gens dont parle Platon ? et n'est-ce pas à la suite de revers de fortune qu'il aurait perdu ses illusions sur la bonté et l'honnêteté des hommes ? Si rien ne nous permet de l'affirmer, rien ne nous empêche de le croire. Peut-être convient-il de rappeler ici ce que disent de Timon les femmes de *Lysistrata* : τᾶσαι δὲ γυναιξίν ἦν φίλτατος. Ces mots peuvent se comprendre de différentes manières : ou bien ils contenaient un effronté mensonge, amusant par son impudence même, le misanthrope étant notoirement misogyne ; ou bien — et cela me paraît plus plausible — ils faisaient allusion à quelque faiblesse amoureuse de Timon ; libre à nous de penser que cette faiblesse était une réminiscence d'une vie antérieure, où Timon, encore riche, mangeait son bien en galante compagnie. Bref, le passé de l'acteur principal, tel que le décrivait la comédie supposée, pouvait être conforme à la réalité ; et notre hypothèse n'est pas, de ce chef, mise évidemment en défaut. Elle ne l'est pas non plus par la comparaison des sentiments, des attitudes que ladite comédie attribuait à Timon, avec les attitudes et les sentiments qui lui sont attribués dans les documents certains du v^e siècle. Considérer comme un bien de ne plus voir les hommes (§ 6) ; demander aux dieux, en guise de faveur, que l'humanité entière soit misérable (§ 37) ; repousser même la richesse qui s'offre, sous le prétexte qu'elle n'a pas été fidèle (§ 36) ; se raviser, dans l'espoir d'une vengeance (§ 40) ; savourer par anticipation la joie de maltraiter ses semblables (§ 45), et, quand l'occasion se présente, les écraser de sarcasmes, rien de tout cela ne devait paraître aux contemporains de Timon indigne de cet homme intraitable, « irascible, inaccessible, ne sachant ni rire ni converser¹ », de cet original « quinteux et retranché dans un fourré d'épines »², de ce « rejeton des Érinyes »³, type et symbole de la haine⁴.

1. Phrynichus, fr. 18 : ...ὀξύθυμον, ἀπρόσοδον, ἀγέλαστον, ἀδιάλεκτον.

2. Aristophane, *Lysistrata*, 809-810 : ἀίδρυτος, ἀβάτοισιν ἐν σκώλοισι τὰ πρόσωπα περιειργμένως.

3. *Lys.*, 811 : Ἐρινύων ἀποῤῥώξ.

4. *Lys.*, 814 : ὑπὸ μίσους ; 817 : *Oiseaux*, ἀντεμίσει ; 1548 : θεομισής (dans le monde des dieux, Prométhée le θεομισής fait pendant à Timon le *misanthrope* dans la société des humains).

Ainsi, un comique écrivant entre 430 et 424 pouvait parler de Timon comme nous supposons qu'il en était parlé dans la pièce dont se serait inspiré Lucien. En ce même temps, — c'est-à-dire à l'époque qui vit naître les *Chirons* et les *Matthakoi* de Cratinus, les *Therîa* de Cratès, les *Agrioi* et les *Persai* de Phérécratès, les *Dailales* et les *Nuées* d'Aristophane, les *Chèvres* et les *Kotakes* d'Eupolis —, un comique pouvait assurément développer sur la scène les quelques thèmes moraux que notre analyse a respectés : mauvaise distribution des richesses, toute-puissance de l'or, injustice des hommes qui accusent la fortune d'inconstance alors qu'eux seuls sont cause de leurs propres mésaventures. Enfin, une comédie dans laquelle paraissaient des personnages divins, dans laquelle le roi même des dieux jouait un rôle, ne pouvait pas alors faire scandale. Un scholiaste d'Aristophane affirme qu'au moment où fut donnée la *Paix*, — en 421 —, « Zeus en bonne fortune » (μικρὸς Ζεὺς) était une figure banale du répertoire ; et nous n'avons pas de raisons positives pour refuser de le croire : car si l'*Amphitryon* d'Archippos, l'*Io*, la *Nyx Makra* et l'*Europe* de Platon le comique, l'*Europe* même d'Hermippos, purent être composés quelques dizaines d'années après la *Paix*, la *Némésis* — à moins qu'on ne l'attribue à Cratinus le jeune¹ — est certainement antérieure². Hermippos, qui fut un aîné d'Aristophane³, avait écrit de plus une pièce intitulée *Athenas gonai*, où le père d'Athènes se montrait vraisemblablement aux spectateurs ; et Platon, dont nous reparlerons, un *Zeus kakoumenos*, qui représentait, je pense, Zeus et Héra en désaccord à l'occasion d'Héraklès.

1. Cette attribution a été proposée et soutenue très ingénieusement par M. Capps (*Harvard Studies*, XV, p. 61-75). J'hésite à croire cependant que le fragment conservé chez Plutarque (fr. 111 de Kock) n'ait pas contenu quelque malice à l'adresse de Périclès et qu'il n'ait pas été écrit de son vivant ; nous savons maintenant, par l'exemple du *Dionysalexandros*, que le vieux Cratinus combinait avec la parodie de la fable la satire des contemporains (voir les observations de M. M. Croiset, *Revue des Études grecques*, 1904, p. 307-310).

2. Au vers 700 de la *Paix*, il est parlé de Cratinus l'ancien comme d'un mort.

3. Dans la liste des poètes comiques vainqueurs aux grandes Dionysies (Wilhelm, *Urkunden dramatischer Aufführungen in Athen*, p. 107), Hermippos suit immédiatement Phérécratès, vainqueur en 437 (cf. p. 168, n. 1). Dans la liste des vainqueurs aux Lénéennes (Wilhelm, *o. l.*, p. 123), il précède de plus de trois rangs Callistratos, vainqueur au plus tard en 425 avec les *Acharniens* d'Aristophane. Ses *Moirai* (ou ses *Stratiotai*) datent de 430.

Tout bien considéré, je partage donc l'avis de M. Helm, — Lucien, écrivant le *Timon*, s'est inspiré sans doute d'une comédie¹ —, à cela près que ladite comédie ne saurait être, pour moi, qu'une pièce écrite vers 425. Comment s'expliquent dès lors les ressemblances, les ressemblances frappantes, qui ont été relevées à bon droit entre le *Timon* et le *Plutus*? Il en est certainement qui doivent avoir leur cause dans des imitations conscientes d'Aristophane par Lucien : c'est du *Plutus*, je suppose, que celui-ci tira, pour l'intercaler dans l'action de la comédie anonyme, le personnage de Pénia; et il emprunta au *Plutus* quelques traits de l'éloge de la pauvreté, qui cadreraient avec les doctrines des Cyniques². D'autres similitudes entre les deux auteurs tiennent plutôt, selon moi, à ce que tous deux suivirent le même modèle. Le développement des vers 237 suiv. du *Plutus*, que l'on a rapproché de passages du *Timon*, est isolé dans la pièce, rien ne s'y rattache ni avant ni après; peut-être était-ce déjà une reprise, une reprise abrégée, de thèmes traités ailleurs par un prédécesseur du poète. Dans l'épisode du *δίκαιος ἀνὴρ*, certains détails suggèrent de pareilles réflexions. Comme Timon, le *δίκαιος ἀνὴρ* a été ruiné par trop de libéralité; cela, chez Lucien et dans son modèle supposé, est une donnée essentielle; dans le *Plutus*, c'est un trait accessoire, qui n'annonce rien et ne prépare rien, qui sert tout au plus à prouver la réelle bonté du personnage, un détail dont on se passerait; il se peut donc que la figure du *δίκαιος ἀνὴρ* n'ait pas été en son temps une conception de tout point originale, mais la copie partielle d'une image de Timon. Quant à l'idée de représenter Plutus aveugle, ce n'est pas forcément dans une comédie plus ancienne qu'Aristophane la trouva : la cécité du dieu de la richesse était chose connue, admise dès avant 430-424; témoin ces quelques vers de l'athlète-poète Timocréon de Rhodes, l'ennemi acharné de Thémistocle : ὤφελος,

1. O. l., p. 185 : Es erscheint mir zweifellos, dass Lukian eine Komödie als Vorlage gehabt hat.

2. Peut-être aussi, en écrivant sa diatribe du début sur la déchéance du roi des dieux et le mépris où est tombée la foudre, Lucien se souvenait-il de cette phrase d'Aristophane (124-126) : οἷτι γὰρ εἶναι τὴν Διὸς τυραννίδα | καὶ τοὺς κεραινοὺς ἀξίους τρωιδόλου, | ἐὰν ἀναβλέψῃς σὺ καὶν μικρὸν χρόνον; La mention de Lyncée au paragraphe 25 rappelle celle qui se trouve au vers 210 du *Plutus*.

ὦ πύφλιε Πλοῦτε, | μήτε γῆρ' μήτ' ἐν θαλάττῃ | μήτ' ἐν ἡπείρῳ φανῆσαι,
| ἀλλὰ Τάρταρόν τε ναίειν | κἀχέροντα· διὰ σέ γάρ | πάντ' ἐν ἀνθρώποις
κακιά. Cependant, une certaine dépendance du *Plutus* par

rapport à la pièce disparue qui eût été le modèle de Lucien me paraît assez vraisemblable. La première scène d'Aristophane est la mise en action de ce propos : ἄνω καὶ κάτω πλανῶμαι περιουσιῶν, ἄχρι ἂν λάθω τινὲς ἐμπροσθῶν· εἰ δὲ, ὅστις ἂν πρώτος μοι περιτύχη, ἀπαγαγὼν παρ' αὐτὸν ἔξει... (§ 24). L'histoire de Plutus recouvrant la vue et le pouvoir de distinguer les bons d'avec les méchants fait suite en quelque sorte à l'exposition des embarras où son infirmité le mettait (*ibid.*). S'il y a, comme je le crois, un rapport de filiation entre le dialogue de Lucien ou son modèle et la comédie d'Aristophane, il est bien plus plausible, à mon avis, dans le sens que j'indique que dans le sens inverse¹. Je ne pense pas, d'ailleurs, faire injure à Aristophane en supposant qu'il a mis à profit, de la façon que nous venons de voir, l'ouvrage d'un autre poète. De tout temps les comiques d'Athènes se sont imités les uns les autres. Ce qui nous est parvenu de la comédie du v^e siècle suffit à nous montrer quelques thèmes, — la description de l'âge d'or, la comparaison entre la vie sur terre et la vie aux enfers, la mise en parallèle de l'ancienne et de la nouvelle éducation, la discussion des mérites respectifs d'Euripide et des autres tragiques —, passant de main en main et développés tour à tour par plusieurs; les deux princes de l'ἀρχαία, Eupolis et Aristophane, s'accusèrent réciproquement de plagiat²; de ce qui, chez Ménandre, n'était pas son bien propre, des grammairiens de l'antiquité avaient rempli des livres entiers³.

Sommes-nous en état de nommer le poète à qui Aristophane fit des emprunts et que Lucien a suivi? Je rappellerai ici une

1. Dans le *Timon* de Lucien, Zeus a bien l'intention d'envoyer Plutus chez les honnêtes gens; mais il oublie que Plutus est aveugle. Chez Aristophane (v. 87 suiv.), Zeus a rendu Plutus aveugle précisément pour l'empêcher de reconnaître les bons. Cette seconde invention me paraît renchérir sur la première.

2. Voir, en dernier lieu, sur cette question, l'article de M. N. Vianello, dans la *Rivista di Storia antica*, 1907, p. 66-80.

3. Aristophane de Byzance, Περὶ ἀλλήλων Μενάνδρου τε καὶ ἀπ' ὧν ἔκλεψεν ἔκλογαί; Cratinus (ou Latinus) Περὶ τῶν οὐκ ἰδίων Μενάνδρου.

conjecture, énoncée en passant mais aussitôt repoussée par M. Hirzel¹ : ce poète ne serait-il pas Platon, lequel, savons-nous par Plutarque², avait parlé de Timon? Il n'est pas impossible que dès 424, sinon dès le lendemain du procès d'Anaxagore, Platon le comique écrivit déjà pour le théâtre³. C'est gratuitement qu'on le considère quelquefois comme le plus jeune poète de la pléiade dont Aristophane et Eupolis ont été les astres les plus brillants⁴; les dires d'érudits anciens, qui voyaient en Platon un représentant de la μέση, ne doivent pas nous impressionner; non pas que je conteste au mot μέση, lorsqu'il s'agit de la comédie, la valeur d'une indication de temps; mais j'estime que Platon fut parfois attribué à la période moyenne en dépit de la chronologie, à cause du caractère de certaines de ses œuvres où les légendes étaient tournées en ridicule; il a été, si l'on veut, un précurseur d'Antiphane et d'Eubule; mais, si nous n'envisagions que cette conformité, nous ne saurions dire, à plusieurs décades près, de combien d'années ses premières comédies mythologiques ont devancé les leurs; encore moins, quand il commença à produire. Parmi les pièces qui sont connues de lui, l'une, le *Pisandre*, a été rapportée à 421 ou même à 425⁵; une autre, le *Zeus kakoumenos*, à une date plus reculée que la date des *Guêpes*, c'est-à-dire que 422⁶; pour toutes les deux, à vrai dire, les calculs sont fort incertains. En revanche, on peut tenir pour sûr que l'*Hyperbolus* a été composé avant l'exil du démagogue (418), et nous avons quelque raison de croire que les *Lakones* ont précédé la mort de Cratinus (422-421)⁷. La liste des vainqueurs aux grandes Diony-

1. *Der Dialog*, II, p. 299.

2. Plutarque, *Ant.*, 70 = Platon, fr. 218 Kock.

3. Un biographe ancien place ses débuts, comme ceux d'Aristophane et d'Eupolis, dans la 88^e olympiade (428/7-425/4).

4. Platon vivait encore en 391 (Sch. Arist. *Plut.*, 179) et même en 388 (fragm. 185); nous ne savons pas quel âge il avait à cette époque, ni de combien d'années il prolongea ensuite son existence.

5. Cf. Zelle, *De comoediarum graecarum saeculo V a. Chr. n. actarum temporibus definiendis*, Diss. Halle, 1892, p. 56.

6. Cobet, *Observationes criticae in Platonis comici reliquiis* (Amsterdam, 1840), p. 97 sq.

7. « Peringeniose Cobetus *Obs. crit.* 87 sq. Aristophanis verba de morte Cratini *Poc.* 700 sq. — ὅθ' οἱ Λάκωνες ἐνέβαλον —, quae ad Lacedaemoniorum in Atticam inruptiones bellicas pertinere posse jure negat..., ad Platonis *Lacones* rettulit. Quae si vera sunt, Cratinum taedio mortuum esse Aristophanes finxerat Platonis *Laconibus* spectatis... » (Kock.)

sies¹ fournit de son côté une approximation. Le nom de Platon y figure au dix-septième rang après celui d'Euphronios, vainqueur en 458²; au douzième après Callias, vainqueur en 446³; au septième après Phérécratès, vainqueur pour la première fois en 437⁴; au septième rang avant un poète dont le nom est mutilé, mais qui probablement est Archippos, vainqueur dans l'Olympiade 91, c'est-à-dire au plus tard en 412⁵. D'après cela, la première victoire dionysiaque de Platon le comique peut être rapportée aux environs de 425⁶, et il va de soi que cette victoire n'a pas nécessairement, ni vraisemblablement, accompagné ses débuts. Nous savons, d'autre part, que Platon ne se faisait pas faute d'assigner dans telle ou telle de ses pièces le principal rôle à un contemporain, — témoin les titres *Hyperbolus*, *Pisandre*, *Cléophon*, — ni de traduire Zeus sur la scène, — témoin les titres déjà cités : *Io*, *Europe*, *Nyx makra*, *Zeus kakoumenos*. De par sa date et de par son contenu, la

1. Wilhelm, *Urk. dram. Aufführ. in Athen*, p. 107.

2. *O. l.*, p. 18, 108.

3. *O. l.*, p. 19, 110. C'est M. Capps qui a restitué le nom de Callias.

4. *O. l.*, p. 110. L'anonyme ne dit pas s'il s'agit d'une victoire aux Dionysies ou d'une victoire lénéenne. Mais la première hypothèse est de beaucoup le plus vraisemblable; cf. Capps, *Harvard Studies*, XV, p. 63; Wilhelm, *o. l.*, p. 168, n. 1.

5. *O. l.*, p. 116. De nouveau, Suidas ne dit pas que la victoire d'Archippos ait été remportée aux grandes Dionysies; mais, de nouveau, cela est vraisemblable. — On peut songer aussi à lire Lysippos (cf. Wilhelm, *l. l.*). Kaibel attribuait à ce poète une victoire remportée en 410 ou 409; mais la restitution du texte épigraphique sur quoi il s'appuyait n'est rien moins que certaine: cf. Capps, *Classical philology*, I (1906), p. 202 suiv.

6. Supposons, pour fixer les idées, qu'elle soit de 424. Entre elle et celle d'Euphronios (458), il y a un intervalle de trente-trois ans, dans lequel nous placerons: les quatre victoires d'Ephrantidès, cinq victoires (sur six) de Cratinus, les deux victoires de Diopéithès, les trois de Cratès, les deux de Callias, les trois de Télécéléidès, une victoire du poète qui était nommé après Télécéléidès (peut-être Xénophilos), neuf victoires au moins pour les neuf poètes intermédiaires entre cet inconnu et Platon. Restent quatre années disponibles. Nous admettrons qu'une fut occupée par une seconde victoire d'Eupolis. Les trois autres purent l'être soit par des victoires attribuées de Magnès et autres prédécesseurs d'Euphronios, — lesquelles ne sauraient avoir été nombreuses (cf. Wilhelm, *o. l.*, p. 109, 111) —, soit par de nouvelles victoires de Phérécratès, Hermippos, Phrynichos. D'autre part, entre la victoire de Platon, si elle est de 424, et celle d'Archippos, si elle est de 412, l'intervalle est de onze années. Il y aura place dans cet intervalle pour: la dernière victoire de Cratinus, qui est de 423; une nouvelle victoire d'Hermippos, datant de 422 (cf. Wilhelm, *o. l.*, p. 21); deux victoires d'Eupolis, dont l'une de 421 (Suidas attribue à Eupolis sept victoires; je pense que ce chiffre de sept est le chiffre total de ses succès; or il a triomphé trois fois aux Lénéennes, cf. Wilhelm, *o. l.*, 123; ses victoires dionysiaques doivent donc être au nombre de quatre); une seconde victoire d'Ameipsias, remportée en 414, et six victoires pour les six poètes, — de second ordre —, Philonidès, Lykis, Leukon, Nicophon, Théopompos et Képhisodotos. Cette combinaison est sur bien des points hypothétique; elle me paraît néanmoins acceptable.

comédie que nous supposons pourrait donc appartenir à Platon. C'est d'un autre côté que vient l'objection la plus forte. Platon, si l'on en croit Suidas et un grammairien anonyme, était l'auteur de vingt-huit comédies¹ ; or, nous connaissons dès maintenant plus d'une trentaine de titres d'œuvres qui lui sont attribuées², et aucun ne convient à la pièce qui aurait fourni le modèle du *Timon* ; cette pièce s'ajouterait à une liste déjà trop longue ; je crains qu'on ne l'admette pas volontiers.

PH. E. LEGRAND.

Lyon.

1. Suidas, s. v. ; Anonyme en tête des *Comicorum fragmenta* de Kaibel, p. 10.

2. Suidas, qui en annonçait vingt-huit, en cite trente. Le recueil des *Fragmenta* de Kock en énumère trente et une, y compris l'*Amphiareos*.

[Pendant que je corrige les épreuves de cet article, j'ai connaissance d'un travail de M. Geffcken publié dans le premier fascicule de l'*Hermes* de 1907 (p. 127-134) : *Die ἀσέβεια des Anaxagoras*. M. Geffcken établit qu'au paragraphe 10 du *Timon* il y a une allusion à une opinion précise d'Anaxagore, relevée contre lui par son accusateur : à savoir que la foudre de Zeus n'est pas un instrument de la vengeance divine, mais qu'elle frappe hommes ou choses à tort et à travers. Cette constatation détourne-t-elle de croire que le paragraphe 10 est imité d'un texte plus ancien, presque contemporain de l'affaire d'Anaxagore, écrit sous l'impression récente des événements ? Tout au contraire, il me semble.]

L'ASTROLOGIE

CHEZ LES GALLO-ROMAINS¹

IX

Les allusions à l'astrologie dans les poèmes gallo-romains de la première moitié du v^e siècle imités de divers livres de la Bible, en particulier de la Genèse.

Pendant la première moitié du v^e siècle, un certain nombre de poètes chrétiens, dont plusieurs appartiennent à la Gaule, ont rédigé en hexamètres latins soit le résumé, soit la paraphrase de divers livres de la Bible, en particulier de la *Genèse*.

Les poèmes qu'on peut avec vraisemblance attribuer à des auteurs gallo-romains sont l'*Heptateuchos* Cypriani Galli poetae, les *Versus* Cypriani ad quemdam Senatorem ex christiana religione ad idolorum servitutum conversum, l'*Alethia* Claudii Marii Victoris, oratoris Massiliensis, le *Metrum* Sancti Hilarii in *Genesim*, les *Versus* Sancti Hilarii de *Martyrio Maccaebaeorum*, le *Carmen* Sancti Hilarii de *Evangelio*, et deux ouvrages d'un auteur inconnu, *Versus de Sodoma* et *De Jona propheta*².

L'*Heptateuchos*, œuvre d'un Gallo-Romain dont on ne connaît que le nom, Cyprianus, semble être le premier en date de ces poèmes bibliques. On y trouve des réminiscences des *Panegyriques* composés par Claudien en 395 et en 397 pour célébrer les troisième et quatrième consulats d'Honorius. Par contre,

1. Voir la *Revue des Études anciennes*, t. IV, 1902, p. 115-141, t. V, 1903, p. 255-293, t. VIII, 1906, p. 128-164, et t. IX, 1907, p. 69-82.

2. Je cite tous ces poèmes d'après les textes qui en sont donnés par le *Corpus de Vienne*. L'*Alethia*, éditée par G. Schenkl, se trouve dans le volume XVI (1888); les autres ouvrages, édités par R. Peiper, dans le volume XXIII (1891).

l'œuvre de Cyprianus a été imitée par Claudius Marius Victor, qui mourut avant l'an 450¹ : la date de sa composition se place donc entre 397 et 450, au plus tard.

Peiper se plaît à constater la vaste lecture de Cyprianus, qui imite une foule d'auteurs classiques, depuis Lucrèce jusqu'à Stace et Silius Italicus. Il convient, en effet, de reconnaître que, dans les 5,550 vers dont se compose l'*Heptateuchos*, on relève de très nombreuses imitations, faites généralement sans mesure et sans discrétion et parfois sans intelligence. Ainsi, le poète veut mettre en vers le passage du *Décatalogue* où il est dit : « Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier... Le septième jour est le repos de l'Éternel ton Dieu... C'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié². » Mais il est obsédé par le souvenir de ces paroles que l'Énée de Virgile adresse aux Troyens pour leur rappeler que douze mois se sont passés depuis la mort d'Anchise : « Voici le jour, si je ne me trompe, qui doit être pour nous à jamais cruel, à jamais honoré : ô dieux, vous l'avez voulu ainsi³. » Par une étrange *contaminatio* du texte de l'*Exode* avec celui de l'*Énéide*, Cyprianus écrit que le septième jour est un jour de fête, à jamais cruel, à jamais honoré, qui est sanctifié par le Seigneur⁴. On ne comprend pas pourquoi le jour du repos doit être regardé par les Israélites comme un jour cruel.

Dans l'*Heptateuchos*, les fautes de prosodie ne se comptent pas ; la versification est misérable, encombrée de banales épithètes de remplissage. Ainsi, dans la Bible, l'Éternel dit à Josué, après la mort de Moïse : « Maintenant donc, lève-toi,

1. Voir Peiper, *Corpus*, vol. XXIII, *Prooemium*, p. xxv. — St. Gambert, *Le livre de la Genèse dans la poésie latine au v^e siècle*, Paris, 1899, p. 7-8.

2. *Exode*, **xx**, versets 8-11.

3. *Énéide*, V, v. 49 :

*Jamque dies, nisi fallor, adest, quem semper acerbum,
Semper honoratum (sic di voluistis) habebo.*

4. *Exodus*, v. 772 :

*Septima, perfecto virtutum fine, quievit ;
Hinc festus viget ille dies, hinc semper acerbus,
Semper honoratus Domino indulgente sacratur.*

On pourrait citer beaucoup d'autres exemples semblables ; mais il ne s'agit pas ici d'apprécier l'indigence littéraire de l'*Heptateuchos*.

« passe le Jourdain, toi et tout ton peuple¹. » Cyprianus dit que le Seigneur commande à Josué de traverser le Jourdain *agréable*². Dans le *Livre des Juges*, il est dit que l'ange envoyé par l'Éternel à Gédéon s'assit sous un chêne³ : Cyprianus précise : c'est, dit-il, sous un chêne *agréable* que s'assit l'envoyé de Dieu⁴.

Le texte de la Bible est traité avec une étonnante licence ; des chapitres entiers sont supprimés ; toute la seconde partie de la *Genèse* est condensée en un sommaire sec et froid ; d'autre part, les premiers chapitres du *Livre des Juges* sont traduits à peu près exactement, et le cantique, chanté par Moïse après le désastre de Pharaon, est soigneusement rendu en hendécasyllabes phaléciens⁵. Composés dans le même mètre, le cantique des Israélites, reconnaissants au Seigneur de leur avoir donné de l'eau⁶, et le chant prophétique de Moïse, peu de temps avant sa mort⁷, sont plus développés dans le poème de Cyprianus que dans les *Nombres* et dans le *Deutéronome*. Ailleurs, l'*Heptateuchos* amplifie les discours et surcharge les descriptions de détails inutiles.

Le système d'indépendance dont Cyprianus fait preuve en ajoutant ou en enlevant arbitrairement au texte qu'il met en vers lui donnait toute facilité pour introduire dans son poème des commentaires allégoriques sur les astres, à la manière d'Eucherius, ou des développements passionnés dans le genre de ceux que l'auteur du *Carmen de Providentia* dirigeait contre les hérésies astrologiques. Tout au contraire, il montre une prudence timorée et maladroite ; il semble gêné, chaque fois que le texte qu'il imite le force de mentionner les astres. Le passage de la *Genèse* où il s'agit de la création du soleil, de la

1. *Josué*, I, verset 2.

2. *Jesu Nave*, v. 3 :

Admonitum transire vadum Jordanis amoeni.

3. *Juges*, VI, verset 11.

4. *Judic.*, v. 269 :

Nuntius inde Dei sub quercu sedit amoena.

5. *Exode*, XV, versets 1-19 ; *Exodus*, v. 507-542.

6. *Nombres*, XXI, versets 17-18 ; *Numeri*, v. 557-567.

7. *Deutéronome*, XXXII ; *Deuteronomium*, v. 151-278.

lune et des étoiles¹ est résumé en quatre vers où il est simplement dit que Dieu créa le soleil, la lune et les étoiles pour enseigner à l'homme la division du temps².

Par contre, Cyprianus donne à un des commandements de Dieu une précision qu'il n'a pas dans le *Décataloge*. On lit dans l'*Exode* : « Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont là-haut dans les cieux, ni ici-bas sur la terre, ni dans les eaux sous la terre; tu ne te prosterner point devant elles et tu ne les serviras point³. » L'imitation latine dit : « Tu ne prendras pas pour des divinités les astres qui brillent dans le ciel⁴. » D'autre part, on ne trouve dans le poème aucune des prescriptions que Moïse adresse au peuple contre l'astrolâtrie, « de peur, » dit-il, « qu'élevant tes yeux vers les cieux, et qu'ayant vu le soleil, la lune et les étoiles, toute l'armée des cieux, tu ne sois poussé à te prosterner devant eux⁵. »

Le miracle de Josué est rapidement indiqué : le soleil s'arrête et la lune retient sa course⁶. Le *Jesu Nave* ne donne aucun commentaire semblable à ceux du texte biblique sur les merveilles de ce jour, tel qu'il n'y en a jamais eu et qu'il n'y en aura jamais de pareil, où l'Éternel a permis que le ciel obéit à la voix d'un homme⁷.

1. *Genèse*, I, versets 14-19.

2. *Genesis*, v. 14 :

*Quarta die, general solis cum lampade lunam,
Et stellas tremulo radiantes lumine figit.
Haec elementa dedit subjecto insignia mundo,
Tempora quae doceant varios mutanda per ortus.*

3. *Exode*, xx, versets 4 et 5.

4. *Exodus*, v. 757 :

*... neque idola pangas
Ulla tibi, fictumque deum subnixus adores;
Numina nec credas, quae sunt illustria caelo
Sidera, vel quidquam in terris mirere perinde,
Vel quod glauca legunt fluitantis marmora ponti.*

5. *Deutéronome*, iv, verset 19. — Le *Deuteronomium* résume très incomplètement le livre de Moïse en 288 vers dont 127 sont consacrés au *Canticum Moysi*. Les vers 11-38 correspondent au chapitre iv.

6. *Jesu Nave*, v. 351 :

*... sol sistitur, et vaga luna
Cohibuit faciles utroque in cardine cursus.*

7. *Josué*, x, versets 12-14. — Ce texte a été cité déjà dans le chapitre sur « Paulin de Nole et l'astrologie » (*Revue*, 1903, t. V, n° 3, p. 290).

Cyprianus a partout l'évidente préoccupation de rappeler que Dieu commande aux astres. Dans la Bible, l'ange qui se présente à Josué lui dit : « Je suis le chef de l'armée de l'Éternel¹. » Dans le *Jesu Nave*, il déclare qu'il est le chef de l'insigne légion qui, dans tous les astres, combat sous ses ordres². Dieu est le roi des astres, *rex sidereus*³. Les poèmes qui composent l'*Heptateuchos* font des adjectifs *astriger* et *sidereus* les épithètes perpétuelles de Dieu et de tout ce qui se rapporte à Dieu⁴.

L'auteur de l'*Heptateuchos* avait, sans doute, mis en vers l'Ancien Testament tout entier : car il reste quelques fragments des *Livres des Rois*, des *Paralipomènes* et de *Job*⁵. On a encore de lui un poème de quatre-vingt-cinq hexamètres adressé à un sénateur qui avait quitté le christianisme pour adorer les idoles⁶. L'auteur s'efforce de le détourner de ses erreurs. Parmi les *diversa vanaque sacra* auxquels il accuse le nouveau païen de s'être laissé asservir, il cite les cultes de la *Magna Mater* et d'*Isis*, il ne fait aucune allusion au culte des astres.

Le soin scrupuleux que Cyprianus met à éviter toute mention de l'astrologie prouve que malgré la barbarie de la versification et du style qui en feraient à première vue un poème des dernières années de la littérature latine, l'*Heptateuchos*, dont Peiper fixe la date entre 398 et 450, doit être contemporain du *Commonitorium* d'Orientius et des *Instituta* de Cassien.

Le poème biblique de Cyprianus a été très souvent mis à contribution par Claudius Marius Victor, qui, dans les trois livres de son *Alethia*, imite de nombreux passages de la *Genesis*⁷.

1. Josué, v, verset 14.

2. *Jesu Nave*, v. 131 :

... totis cui militat astris

Insignis legio et quo sub principe degit.

3. *Numeri*, v. 568 : ... *sidereo* ... *regi*.

4. Voici quelques exemples : *Gen.*, v. 1012 : *Astrigero*... *moderamine*; v. 1106 : *astrigero*... *fulchro*. — *Exod.*, v. 559 : *astrigera*... *aula*; v. 993 : *sidereum*... *ministerium*. — *Levit.*, v. 107 : *siderei*... *doni*. — *Numer.*, v. 5 : *astrigera*... *sede*; v. 321 : *sidereo*... *fatu*. — *Jesu Nave*, v. 403 : *astrigera*... *aula*. — *Judic.*, v. 108 : *sidereae*... *legis*.

5. *Corpus*, vol. XXIII, p. 209-211.

6. Cypriani ad quemdam senatorem ex christiana religione ad idolorum servitutum conversum (*Corpus*, vol. XXIII, p. 227-230).

7. Voir *Corpus*, vol. XVI, p. 483, à l'« Index Scriptorum quos Victor aut respexit aut imitatus esse videtur », la liste des principaux passages de la *Genesis* dont on trouve le souvenir dans les trois livres de l'*Alethia*.

On s'accorde à reconnaître dans « Claudius Marius Victor, orator Massiliensis », poète de l'*Alethia*, le « Victorianus, rhetor Massiliensis », qui est cité par Gennade, et qui, au dire de l'auteur du *De Viris illustribus*, « moritur Theodosio et Valentiniano regnantibus ». Théodose II a régné de 408 à 450; Valentinien III, de 424 à 455; Claudius Marius Victor est donc mort entre 424 et 450¹.

L'*Alethia* est un poème en hexamètres qui se compose de trois livres précédés d'une *Precatio* (126 vers). Le premier livre (547 vers) raconte les faits bibliques de l'origine du monde à la chute d'Adam; le second (558 vers), de la chute d'Adam à la fin du déluge; le troisième (789 vers), du sacrifice de Noé jusqu'à la destruction de Sodome inclusivement. L'*Alethia* comprend donc dans ses trois livres la mise en vers des chapitres 1-xviii et xix, versets 1-29, de la *Genèse*. Il est probable que nous ne possédons pas le poème dans son intégrité puisque Gennade parle de quatre livres qui commentaient la *Genèse* jusqu'au verset 8 du chapitre xxv, « a principio libri usque ad obitum Patriarchae Abrahae »².

La *Precatio* ne dit rien des hérésies astrologiques; l'auteur, qui destine son ouvrage aux élèves de l'école où il enseigne; se propose d'être utile aux jeunes gens dont il a mission de former le cœur et l'esprit³. C'est à leur usage qu'il essaie d'adapter l'essentiel des enseignements contenus dans les livres saints. Dieu est absolument bon, il ne fait rien sans cause; mais l'homme doit se résigner à ignorer la raison des actes divins⁴. Le but du poème fait comprendre pourquoi le poète imite très librement le texte dont il s'inspire: par exemple, il supprime la généalogie des patriarches⁵, dont le

1. Voir Ebert, *Hist. littér.*, p. 392-393; — Teuffel, *Geschichte der Römischen Literatur*, § 464, 5-7; — Gamber, *Le Livre de la Genèse*, p. 8-17.

2. Ebert, *Hist. littér.*, p. 392, n. 4.

3. *Precatio*, v. 104:

*Dum teneros formare animos et corda paramus
Ad verum virtutis iter puerilibus annis.*

4. *Precatio*, v. 34:

... melioraque cuncta
*Qua sunt parte latent, et per se grata placere
Interior quoque causa facit.*

5. *Genèse*, v.

catalogue ne serait d'aucune instruction morale. Il ajoute, alors qu'il le juge à propos, les réflexions personnelles qui lui paraissent utiles à l'édification de la jeunesse.

Dans le récit de la création, quand il parle de l'édifice du firmament¹, disposé au-dessous du ciel, pour que la terre n'ait pas à souffrir de la chaleur des flammes éthérées, Victor ajoute prudemment : « Mais que votre esprit se garde de chercher les causes de cet acte de Dieu. Mieux vaut croire qu'il peut faire tout ce qui, d'après notre intelligence, ne pourrait pas être fait². » Le récit de la création des « luminaires dans l'étendue des cieux » (*Genèse*, I, versets 14-18) est une longue paraphrase :

Trois jours étaient passés; enflammé par un mouvement rapide, le soleil reçut l'ordre de se condenser en un globe de feu, et les premières semences de sa lumière, s'élançant d'un rose foyer, répandirent des rayons couleur de pourpre. Honneur de la nuit, la lune tantôt brilla de son propre éclat, tantôt refléta les rayons du soleil au-dessous desquels elle se trouvait suspendue dans une région inférieure; les astres, ornement des diverses zones célestes, firent — telles des fleurs aériennes — étinceler la variété de leurs couleurs. La nuit au sombre azur s'étonna de voir se répandre et briller ces traits aux flammes rouges et les astres nouvellement créés presser leur course rapide, eux que le soleil obscurcit de ses rayons, les ensevelissant dans les ténèbres par sa lumière, alors que, par des limites certaines, il divise les époques de l'année, et qu'accomplissant dans le ciel sa révolution fixée par des ordres précis, il fournit une course qui forme une année complète et proclame par les merveilles de son agencement l'art divin de celui qui l'a créé³.

Victor ne s'occupe pas de chercher, à la manière d'Eucherius, des symboles allégoriques dans ces astres dont il dépeint la création avec emphase. C'est au cours d'une longue digression, introduite après le récit du déluge, que l'*Alethia* fait l'histoire des origines de la magie et de l'astrologie, inventées

1. *Alethia*, I, v. 76 : *Machina firma poli*.

2. *Alethia*, I, v. 77 :

... tales sed quaerere causas

Mens fuge nostra procul : plus sit tibi credere semper

Posse Deum quiddam fieri non posse putatur.

3. *Alethia*, I, v. 96-113.

à l'instigation du démon par la race damnée, *damnata propago*¹, qui a succédé sur la terre aux pieux enfants de Noé. Quand il parlait de l'apparition des sciences magiques dont il attribuait la propagation, sinon la découverte, à Cham, le mauvais fils du patriarche, Cassien évitait de mentionner l'astrologie². Victor ne craint pas de la mettre au premier rang des connaissances interdites que l'homme, entraîné par une vaine ambition de scruter les mystères de l'avenir, s'est efforcé de posséder³ :

Tandis qu'il s'occupe à dénombrer les cours des astres et leurs divers retours et qu'il se plaît à étudier les merveilleux changements du ciel, il établit les moments précis où les astres lui accorderont une douteuse faveur ; d'après les effets divers des diverses conjonctions, il imagine les inclinations humaines aux fatales puissances et les limites jusqu'où va la faculté de faire le mal ; il répand la suspicion sur les étoiles, il charge d'accusations le ciel sacré et les astres qui ornent le firmament, il fait croire que tout ce qu'il imagine doit se réaliser. De là, cet art qui tire des présages des entrailles palpitantes, des oiseaux dont la course rapide fait briller les ailes, de la foudre qui se précipite en déchirant les nuages⁴.

Toutes ces superstitions qui prétendent dévoiler les secrets de l'avenir se sont répandues dans le monde entier. Apollon, chassé de la Grèce et devenu le médecin des *Leuci*, peuple de la *Provincia Belgica Prima*, les a transportées dans les campagnes gauloises ; il essaie avec succès le pouvoir de ses mensonges sur les nations de Germanie et séduit les esprits des Barbares⁵.

Ce lieu commun sur les origines de l'astrologie se retrouvera à la fin du v^e siècle dans les poèmes inspirés par la *Genèse* à l'Africain Dracontius et au Gallo-Romain Avitus. Au xvii^e siècle

1. *Alethia*, III, v. 109.

2. Voir *Revue*, t. VIII, 1906, n^o 2, p. 146-147.

3. *Alethia*, III, v. 119 :

...vanaque cupidine motos
Traxit ad illicitum praeceps indago fuluri.

4. *Alethia*, III, v. 139-148.

5. *Alethia*, III, v. 205 :

...populis post falsus Apollo
Imposuit sedesque dehinc mutare coactus
Leucorum factus medicus, nunc Gallica rura
Transmittens profugus Germanas fraude nocenti
Sollicitat gentes et barbara pectora fallit.

encore où l'astrologie judiciaire conserve de nombreux fidèles¹, Bossuet, faisant allusion à ces superstitions, parle, à propos de la *Genèse*, de « ces grands et magnifiques luminaires dont on nous a voulu faire des divinités »². Et, dans le poème qu'il publie, en 1697, sur *Adam ou la création de l'Homme, sa chute et sa réparation*, Charles Perrault rappelle, au sujet des astres,

Beaux feux si reverés pour leur vive splendeur,
Leurs marches, leurs retours, leur nombre et leur grandeur,
Que l'homme a pu les croire, en leurs courses bornées,
Maîtres de l'Avenir et de ses destinées.

La critique ancienne³ attribue à C. Marius Victor un petit poème généralement imprimé sous ce titre : « Claudii Marii Victoris, rhetoris et poetae christiani, de perversis suae aetatis moribus Epistola ad Salmonem abbatem⁴. » Sans se prononcer sur l'authenticité de l'œuvre, Teuffel estime que la *Lettre à l'abbé Salomon* est bien plus intéressante que les trois livres sur la *Genèse*⁵. Tout en accordant les plus grands éloges à ce poème qui, sous la forme d'une satire parfaite dans le genre des *Sermones* d'Horace, offre au point de vue de la civilisation un tableau très intéressant, Ebert hésite à y reconnaître une production de Victor⁶. L'abbé Gamber refuse absolument de croire que l'*Epistola* appartienne à l'auteur de l'*Alethia*⁷; il se fonde uniquement sur le motif qui a empêché Schenkl de la publier comme étant une œuvre de Victor : c'est que dans le seul manuscrit de l'*Alethia* que nous possédions, le petit poème est intitulé *S. Paulini Epigramma*⁸.

C'est sous le titre de « S. Paulini Epigramma » que Schenkl donne l'œuvre attribuée avant lui à Victor⁹. Mais, dans le *Prooemium* qui précède son édition, il se montre fort embar-

1. Voir *Revue*, t. IV, 1902, n° 2, p. 135.

2. *Discours sur l'Histoire universelle*. Seconde partie, I : *La création et les premiers temps*.

3. Voir, par exemple, Collombet, *Histoire civile et religieuse des Lettres Latines au IV^e et au V^e siècle*, Lyon, 1839, p. 159.

4. Lemaire, *Poetae Latini minores*, vol. II, Paris, 1824, p. 161-169.

5. Teuffel, *Geschichte der Römischen Litteratur*, § 464.

6. Ebert, *Hist. litt.*, t. I, p. 396-397.

7. Gamber, *Le Livre de la Genèse*, p. 15.

8. C. Schenkl, *Corpus*, vol. XVI, p. 340.

9. S. Paulini *Epigramma* avec *Prooemium* et *Indices* (*Corpus*, vol. XVI, p. 499-510).

rasé de dire quel est le Paulin auteur de l'*Epigramma*. Il cite, sans l'adopter, une hypothèse d'après laquelle il s'agirait de Paulin, évêque de Béziers, dont il est dit dans la *Chronique* d'Idace, que l'année de la naissance de Valentinien III, fils de Constantius et de Placidia (419), la ville de Béziers fut effrayée par un grand nombre de prodiges qui s'y manifestèrent et qui furent racontés dans une lettre composée par l'évêque nommé Paulin¹.

Mais le dialogue, désigné sous les noms également inexacts d'*Epistola* et *Epigramma*, ne s'occupe en rien de *signa terrifica*. Si l'on y trouve des allusions aux dévastations, œuvre des Sarmates, aux incendies allumés par les Vandales, aux brigandages exercés par les Alains², — allusions qui peuvent s'appliquer à toutes les régions méridionales de la Gaule aussi bien qu'au territoire de *Baeterra Septimanorum*, qui fut saccagé par les Vandales et occupé par les Wisigoths dans les premières années du v^e siècle, — il est juste de remarquer que la versification des 110 hexamètres de l'*Epigramma* est tout à fait semblable à celle des 2020 hexamètres de l'*Alethia*. Les deux poèmes sont des *declamationes scholasticae* qu'on peut attribuer au même *rhetor*. L'un est une épopée à la manière de Virgilé; l'autre, une satire en dialogue à la manière d'Horace. Ils sont, l'un et l'autre, dominés par la même idée qui pourrait avoir pour expression la contre-partie du vers virgilien : *Felix qui potuit rerum cognoscere causas!* Dans l'*Alethia*, le rhéteur de Marseille ne cesse de mettre en garde ses disciples contre la prétention impie de scruter les causes des actes divins. Dans son dialogue avec l'abbé Salomon, l'auteur de l'*Epigramma* fait le procès des sciences suspectes de curiosités illicites. Il blâme la folle ambition des malheureux qui recherchent les causes des choses, qui étudient les révolutions des astres³, qui

1. *Idatii Episcopi Chronicon*, xxv (Migne, *Patrologie*, t. LI, col. 878) : *Valentinianus, Constantii et Placidiae filius, nascitur. In Gallicana regione, in civitate Biterris, multa signa effecta terrifica, Paulini episcopi ejusdem civitatis epistola enarrat ubique directa.*

2. *Epigr.*, v. 18 :

...si quid vastavit Sarmata, si quid
Vandalus incendit, veloxque abduxit Alanus.

3. *Epigr.*, v. 46 :

Et miseros idem qui decipit incitat error.
Inquirunt causas rerum astrorumque meatus.

veulent savoir quelle est la forme du ciel, pourquoi, malgré la longueur de leur cours, les fleuves ne tarissent pas, quelles sont les limites de l'immensité des mers : tout ce qui n'est connu que de Dieu, tout ce qui doit rester caché à l'universalité des hommes et que ces insensés veulent, et même — quel sacrilège! — prétendent connaître¹. C'est, en somme, l'astrologie, bien plutôt que l'astrologie proprement dite, qui est mise au nombre des crimes de la *terrena sapientia, nescia veri*², origine pour la Gaule de plus de maux que n'ont pu en produire les invasions des Sarmates, des Vandales et des Alains³.

L'interlocuteur de l'abbé Salomon fait une violente satire des femmes, qui ont l'amour des riches costumes, qui se fardent, qui passent leur temps en promenades et en festins, et qui, lorsqu'elles ont des loisirs pour la lecture, loin de rechercher les écrits instructifs et édifiants du roi Salomon et de saint Paul, se plaisent aux œuvres profanes de Virgile, d'Ovide, d'Horace et de Térence⁴.

Non contente d'étaler une érudition purement littéraire et de triompher des *grammatici* et des *rhetoires*⁵, la femme savante, mise en scène par Juvénal, ne craignait pas d'entrer aussi en concurrence avec les *mathematici*. Laisant les ignorants accorder une aveugle confiance aux *Chaldaei*, elle n'avait pas à demander de conseils aux astrologues de profession ; elle donnait elle-même des consultations. Munie de ses éphémérides, devenues plus jaunes que l'ambre, à force d'avoir été feuilletées, elle réglait toutes les actions de sa vie sur les calculs astrologiques établis par Thrasyllus et par Pétosiris ; elle étudiait son horoscope avant de demander le moindre collyre⁶.

Au temps de Molière, alors que l'humanité croyait les astres « maîtres de l'Avenir et de ses destinées », les femmes savantes s'occupent d'« aller chercher ce qu'on fait dans la lune » et de

1. *Epigr.*, v. 45-51.

2. *Epigr.*, v. 45.

3. *Epigr.*, v. 10-29.

4. *Epigr.*, v. 55-82.

5. Juvénal, *Sat.*, VI, v. 438.

6. Juvénal, *Sat.*, VI, v. 553-581.

savoir « comme vont lune, étoile polaire, Vénus, Saturne et Mars ».

Les Gallo-Romaines dont l'*Épigramma* blâme le goût pour la parure et les lectures frivoles, ne se soucient ni d'astrologie ni d'astronomie.

On doit placer à la même date que l'*Alethia* de Claudius Marius Victor une paraphrase des six premiers chapitres de la *Genèse* en 198 hexamètres, précédée d'une dédicace au pape Léon, en trois distiques élégiaques, qui porte dans les manuscrits le titre de « *Meltrum Sancti Hilarii, Pictavensis episcopi, in Genesim, ad Leonem papam* ». Comme le pape saint Léon, consacré le 29 septembre 440, est mort le 10 novembre 461, il est évident que le *Meltrum in Genesim*, dédié à ce pape, ne peut être l'œuvre de l'évêque de Poitiers, Hilaire, mort vers 370.

Il n'y a aucune invraisemblance à attribuer, comme l'a fait généralement l'ancienne critique¹, ce poème publié entre 440 et 461 à saint Hilaire, évêque d'Arles, né au commencement du v^e siècle et mort en 450. La *Patrologie* de Migne place le *Meltrum in Genesim*, ainsi qu'un autre poème, *Versus in Natali Machabaeorum*, parmi les *opuscula dubia* d'Hilaire². Les *opuscula genuina* de l'évêque d'Arles ne se composent que d'un sermon assez étendu sur la vie de saint Honorat et d'une courte lettre à Euchérius, évêque de Lyon : on ne trouve aucune allusion à l'astrologie, ni dans le sermon ni dans la lettre. On n'en trouve pas davantage dans la vie de Saint Hilaire, rédigée à la fin du v^e siècle par son disciple, Honorat, évêque de Marseille. Le biographe raconte les miracles que le saint produisit ou dont il fut l'objet : par ses prières, il délivra une femme du *Spiritus Pythonis* qui la possédait³; une vision céleste lui révéla quel serait son successeur⁴; il lui fut donné de prédire lui-même quelle serait l'heure de sa mort⁵. Comme saint Martin, saint Hilaire chasse les démons, a des visions et prédit

1. Cf. Migne, *Patrologie*, t. L, *Notitia historico-litteraria in S. Hilarium*, col. 1216-1217.

2. Migne, *Patrologie*, t. L, col. 1275-1292.

3. *Vita S. Hilarii*, xiv (Migne, *Patrologie*, t. L, col. 1234).

4. *Vita S. Hilarii*, xix (Migne, *Patrologie*, t. L, col. 1239-1240).

5. *Vita S. Hilarii*, xxi (Migne, *Patrologie*, t. L, col. 1242).

l'avenir; comme l'évêque de Tours, l'évêque d'Arles n'a jamais affaire aux astrologues.

Teuffel ne sait pas si le *Metrum in Genesim* est l'œuvre d'Hilaire d'Arles¹. Ebert se borne à constater avec une réserve fort prudente que, « attribué autrefois à tort à saint Hilaire de Poitiers et mis aujourd'hui sur le compte de saint Hilaire d'Arles, ce poème doit, en tout cas, être l'œuvre d'un Hilaire quelconque². » Peiper se fonde sur un argument assez sérieux pour refuser à l'évêque d'Arles la paternité du *Metrum* : la biographie, très détaillée, rédigée par Honorat, ne parle pas d'un poème biblique composé par Hilaire. Mais, comme il y a eu au v^e siècle un grand nombre d'Hilaires en Gaule, le dernier éditeur du *Metrum* l'attribue à quelque *Hilarius, Gallus poeta*³. L'abbé Gamber se demande si l'auteur du poème ne serait pas l'Hilarius, ami de saint Prosper d'Aquitaine, qui paraît être né ou, tout au moins, avoir vécu en Provence dans la première moitié du v^e siècle. On a de cet Hilaire de Provence deux lettres adressées à saint Augustin, l'une à propos des troubles que l'hérésie pélagienne avait excités à Syracuse, l'autre, beaucoup plus développée, où il est question des progrès de l'erreur des semipélagiens dans les Gaules, en particulier à Marseille. Le *Metrum* aurait été inspiré au correspondant de saint Augustin par la pensée de combattre les principes du semipélagianisme relatifs au péché originel et à ses conséquences⁴.

Quoi qu'il en soit, le *Metrum*, qui nous est évidemment parvenu incomplet, imite d'une manière très libre les six premiers chapitres de la *Genèse*. L'auteur disserte longuement sur la naissance de l'homme et les suites du péché originel dans l'ordre moral et dans l'ordre matériel. Les versets 14-18 du chapitre premier de la *Genèse* lui donnent le prétexte d'un développement très étendu sur la création, l'énumération et l'utilité des astres.

Le Créateur dispose dans le ciel les astres qui se distinguent

1. Teuffel, *Geschichte der Römischen Literatur*, § 457, 7.

2. Ebert, *Hist. littér.*, t. I, p. 392.

3. Peiper, *Corpus*, vol. XXIII, *Prooemium*, p. xxviii.

4. Gamber, *Le Livre de la Genèse*, p. 18. — Voir, pour Hilaire, ami de saint Prosper, Valentin, *Saint Prosper d'Aquitaine*, p. 157, 223, et *Excursus* n° 2, p. 841-842.

par leur aspect et l'éclat particulier de leur lumière. La planète Vénus est couleur de rose, quand elle se nomme Lucifer, l'étoile du matin; elle est étincelante, quand elle se nomme Vesper, l'étoile du soir. L'Aurore répand comme une chevelure éparses ses rayons rougeâtres. Le Serpent (*Anguis*) amène le beau temps, et les Pléiades la pluie. Ensuite, ce sont la Balance (*Juga*), les deux Chariots (*Plaustra*, la Grande-Ourse et la Petite-Ourse), les deux Couronnes, la Couronne boréale et la Couronne australe, brillant toutes les deux d'une floraison de perles, les douze signes qui règlent la révolution de l'année, et encore bien d'autres ornements de la maison céleste¹. Plus éclatant que tous les astres, le soleil est leur chef². Le cours et le décours de la lune sont minutieusement décrits³. Mais à ces longues descriptions ne se mêle aucune tentative d'explication allégorique. Les astres ne sont pas considérés comme des personnalités divines maîtresses des destinées humaines. Hilaire se contente d'exposer quels utiles pronostics ils donnent à l'homme. Ils ne sont pas seulement la parure du ciel; c'est d'eux que vient aux habitants de la terre la science⁴ qui permet de prévoir la pluie et le beau temps, de savoir quand il convient de faire entrer le taureau dans le champ à labourer et de prendre la mer en toute sécurité⁵.

Peiper attribue à l'auteur du *Metrum* un fragment de 114 hexamètres, *De Evangelio*, pieuse invocation au Christ, dont la naissance est racontée avec enthousiasme⁶. Une lumière plus pure inonde l'univers entier et les astres s'inclinent pour contempler le visage de l'enfant divin⁷. Mais cette personnification poétique des étoiles n'a rien qui touche à l'astrologie.

1. *Metrum*, v. 65-72.

2. *Metrum*, v. 75: *Sed soli lux major inest.*
v. 79: *Astrorum ductor.*

3. *Metrum*, v. 81-84.

4. *Metrum*, v. 86: *Non tantum pictura poli.*
v. 88: *Hinc doctrina venit terris.*

5. *Metrum*, v. 85-93.

6. *Corpus*, vol. XXIII, *Prooemium*, p. 111x. — Le texte du *De Evangelio* se trouve p. 270-274.

7. *De Ev.*, v. 5:

Protinus implevit totum lux clarior orbem,
Desuper astra pios inhiant spectantia vultus.

L'auteur du *De Evangelio* décrit, sans commentaires, l'apparition de l'étoile dont les mages suivent la marche pour trouver le berceau du Christ¹.

Peiper hésite à publier sous le nom d'Ililaire le *De Martyrio Maccabaeorum*, amplification de rhéteur, en 394 hexamètres, où l'on ne relève aucun détail qui se rapporte aux superstitions astrologiques².

Un petit poème de 167 hexamètres, *De Sodoma*, qui raconte d'après le chapitre XIX de la *Genèse* les crimes et le châtement de Sodome et une épopée inachevée, *De Jona* (105 hexamètres), qui s'arrête brusquement à l'instant où, suivant le texte biblique, « l'Éternel fit commandement au poisson, et il vomit Jonas sur le sec³, » attribués l'un et l'autre par les manuscrits à Cyprianus ou à Tertullien, semblent, en effet, d'après la similitude du style et de l'idée commune qui les inspire — la nécessité de la pénitence pour l'expiation des péchés⁴, — être l'œuvre du même auteur, qui ne peut évidemment être Tertullien, et qui, sans doute, n'est pas Cyprianus. Cet auteur, conclut Peiper, est beaucoup moins élégant et beaucoup moins clair que l'auteur de *l'Heptateuchos*, mais il doit être son contemporain et son concitoyen⁵. L'abbé Gamber, qui ne s'occupe que du *De Sodoma*, admet, lui aussi, que ce poème appartient au même temps que *l'Heptateuchos*, et que, comme la plupart des imitations poétiques de la *Genèse*, il a été composé en Gaule⁶.

Ebert faisait du *De Sodoma* et du *De Jona* une œuvre du IV^e siècle beaucoup plus rapprochée par la date, comme elle l'est par le talent, de *l'Historia Evangelica* de Juvencus que de *l'Heptateuchos* de Cyprianus⁷. En effet, malgré l'admiration inattendue de Peiper pour la clarté et l'élégance de « Cyprianus, Gallus poeta », il semble que l'auteur des deux petits poèmes est doué d'une intelligence littéraire bien supérieure à celle de

1. *De Ev.*, v. 19 et suiv.

2. *Corpus*, vol. XXIII, *Prooemium*, p. xxix. — Le texte du *De Martyrio Maccabaeorum* se trouve p. 240-269.

3. *Jonas*, II, verset 11.

4. Gamber, *Le Livre de la Genèse*, p. 31.

5. *Corpus*, vol. XXIII, *Prooemium*, p. xxviii: *Minus est elegans minusque dilucidus. ... Sed, si non Cypriani, ejusdem tamen aetatis et patriae fuisse auctorem eorum arbitror.*

6. Gamber, *Le Livre de la Genèse*, p. 30.

7. Ebert, *Hist. litt.*, t. I, p. 134-136.

l'auteur de l'*Heptateuchos* ; il imite Virgile et Ovide avec goût et sûreté ; il évite les épithètes de remplissage, et son hexamètre est, en général, construit correctement. Mais, c'est par le système d'indépendance dont il fait preuve dans sa manière de s'inspirer du texte biblique qu'il se rapproche des auteurs d'œuvres similaires composées au v^e siècle. Plus le christianisme avance dans son évolution, plus il se sépare du judaïsme ; et la fidélité au texte de l'Ancien Testament a peu d'importance pour les chrétiens qui écrivent aux environs de l'an 450.

Les premiers vers du *De Sodoma* rappellent qu'après le déluge l'Éternel tout-puissant a mis son arc dans la nuée, signe de son alliance avec la terre¹. Mais l'arc-en-ciel est désigné par le nom mythologique d'Iris², et c'est par des allusions aux légendes de Busiris, d'Antée et de Circé³ que sont indiqués les crimes de la nouvelle génération humaine, des habitants de Sodome en particulier. La pluie de feu et de soufre, qui tombe du ciel pour détruire les villes condamnées, est identifiée à l'embrasement du monde causé par l'imprudencé de Phaéthon et longuement décrit dans les *Métamorphoses* d'Ovide⁴. La transformation de la femme de Loth en statue de sel — statue qui existe encore à l'époque où le poème est composé⁵ — est décrite d'après la métamorphose de Niobé en statue de marbre. Le poète chrétien donne même un détail réaliste que l'alexandrinisme d'Ovide ne pouvait accepter. La statue de Niobé pleure toujours, comme si elle était encore vivante, la mort de ses enfants⁶. Les accidents périodiques de son sexe persistent chez la femme de Loth, devenue une statue de sel⁷.

La description de la Mer Morte et de la région de Sodome,

1. *Genèse*, ix, verset 13.

2. *De Sodom.*, v. 8.

3. *De Sodom.*, v. 15-20.

4. *De Sodom.*, v. 107-113.

5. *De Sodom.*, v. 121. — Dans ses *Antiquités Judaïques* (I, xii, 4), composées à la fin du 1^{er} siècle de l'ère chrétienne, Josèphe prétend avoir vu cette statue.

6. Ovide, *Mét.*, VI, v. 310 : *Flet tamen...*

v. 312 : ... *lacrimas etiam nunc marmora manant.*

7. *De Sodom.*, v. 125 :

*Dicitur et vivens, alio jam corpore sexus
Munificos solito dispungere sanguine mens.*

J'ignore à quelle époque a pris naissance cette légende à laquelle la Bible ne fait

dévastée par le feu du ciel, est faite non pas d'après la *Genèse*, mais d'après les *Histoires* de Tacite et la *Guerre des Juifs* de Josèphe : l'historien romain et l'historien israélite parlent déjà de ces fruits qui paraissent bons à manger et que l'on ne peut toucher sans qu'ils se réduisent en cendres¹. Tout ce poème, qui s'inspire, en somme, très peu de la Bible, tend à donner un enseignement symbolique : les flammes qui ont détruit Sodome et Gomorrhe sont l'image des flammes qui, dans l'Enfer, attendent les damnés².

Le même symbolisme se retrouve dans le *De Jona* : l'aventure du prophète englouti, puis rejeté par le monstre marin, est l'emblème de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ. L'astrologie n'a aucune place dans ce fragment épique.

H. DE LA VILLE DE MIRMONT

(*A suivre.*)

pas allusion (cf. *Genèse*, XIX, verset 26) et dont Voltaire se souvient dans ces deux mauvais vers :

La femme à Loth, quoique sel devenue,
Est femme encor, car elle a sa menstrue.

1. Tacite, *Hist.*, V, VII ; Josèphe, *Guerre des Juifs*, IV, VIII (XXVI), 4 ; *De Sodoma*, v. 134-138.

2. *De Sodom.*, v. 13-14 ; v. 164-167.

NOTES GALLO-ROMAINES

XXXIV

VO-CONTII

A Monsieur Dottin, professeur à la Faculté des Lettres de Rennes.

Paris, 8 mars 1907.

Mon cher ami,

J'ai de plus en plus la conviction que *vo-* dans *Vocontii* est un nom de nombre : comparez *tricontii*. Quel peut être ce nom en celtique? Comme à l'ordinaire, venez à mon secours.

C. J.

Voici la réponse de M. Dottin :

Si l'on admet, àvec M. Jullian, que *Vo-* est un nom de nombre, on doit trouver ce nom de nombre dans les langues celtiques. Or, voici les dix premiers noms de nombre en vieux celtique, autant que l'accord des langues gaéliques et brittoniques permet de les restituer :

1. **oino-s*.
2. **dāu*, **dou*, **dvāu*.
3. m. **trīs*; en composition *tri-* : *tri-markisia*, *tri-garanus*.
4. m. **getvares*; en composition *petor-* : *petor-ritum*, ou *petru-* : *petru-decameto*.
5. **genqe*, **pempe*; en composition : *pempe-dula*.
6. **sveks*.
7. **septon*.
8. **octo(n)*; en composition : *Octo-gesa?* *Octa-pitaron?*
9. **noven*, **navan*.
10. **decen*.

Il est évident que *vo-* n'est pas un des noms de nombre de

cette liste. Mais on peut remarquer que les formes des nombres qui entrent dans des composés ne sont pas identiques aux formes des mêmes nombres à l'état indépendant. D'autre part, alors que les noms propres formés au moyen de *Tri-* (*Tricorii*, *Triboci*, *Trileucus*, *Tricasses*, etc.) sont fréquents en gaulois, on est étonné de ne trouver aucun exemple de nom formé au moyen de *Dvā-*, *Dā-*. Il est donc possible que la forme de *dvā* en composition fût assez différente de la forme indépendante, et par suite difficile à reconnaître.

» Si l'on étudie la composition du nom de nombre vingt en celtique, on arrive à un résultat plus précis. L'irlandais *fichel* « vingt » remonte à **vi-cento-*; le vieux gallois *uceint* à *ou-cantlio* ou *vō-cantlio* (J. Loth, *Annales de Bretagne*, t. XX, p. 542). Quelle que soit l'étymologie que l'on donne du premier terme de ce mot, qu'on le rattache au sanskrit *u-* de *u-bhaú* « les deux » ou au sanskrit *vi-* préfixe marquant séparation, ou qu'on le regarde comme une variante de *dvā-* qui aurait perdu le *d* initial (cf. **cento-* pour **dcento-* « dizaine »), il n'est pas moins hors de doute que ce premier terme signifie « deux », et qu'il a dans les langues brittoniques la forme *vō-*. Il peut donc être identique au préfixe *Vo-* de certains noms gaulois. L'un d'entre eux, *Vo-contlii*, correspond assez exactement à **vō-cantlio-*, « vingt » en brittonique, de même que *Tri-contlii* semble identique au breton *tregont* « trente » (H. d'Arbois de Jubainville, *Revue celtique*, t. XXV, p. 361). Toute la question est de savoir si le préfixe *vō-* « deux » a été employé en gaulois dans d'autres composés que le nom de nombre 20; car, en latin, par exemple, on ne trouve pas *vi-* ailleurs que dans *vi-ginti*, et il ne semble pas que, en grec, *Fv-*, *Fεi-* ait survécu dans d'autres mots que le béotien *Fί-ζαττi* et l'héracléen *Fεί-ζαττi*, attique *εἴκοσι* ».

G. DOTTIN.

Si cette hypothèse se confirmait, les *Vocontii* seraient le peuple des « *Vingt* », par allusion soit à leurs vingt *oppida*, soit, aux vingt *pagi* ou tribus qui auraient formé leur association : de même, les *Petrocorii* du Périgord, les *Tricorii* du Gapençais

étaient les cités « à quatre tribus », « à trois tribus »¹ : les Salyens de Provence, eux, en avaient dix².

L'autre nom formé à l'aide de *vo-* est *Vocarani*, qui se lit sur des monnaies du Nord-Est. C'est bien, semble-t-il, un nom de personne³. Je ne l'en traduis pas moins par « à deux grues », je le rapproche du *Trigaranus* du célèbre autel de Paris. — Ce même autel représente, on le sait, outre les trois grues, un taureau sacré, et il y a beau temps qu'on a retrouvé ce taureau dans le nom d'homme *Donuotaurus*⁴. Rien n'empêche qu'un couple de grues divines ait aussi servi à dénommer un Gaulois.

CAMILLE JULLIAN.

LES LIGURES EN NORMANDIE

J'ai supposé, à propos de la tribu maritime des Ligures *Eubii*, *Εὐβίοι*, dont parle Théopompe, qu'il faut la placer en Normandie⁵. — Ne pourrait-on pas l'identifier avec les *Esuvi* ou *Esubii* dont parle César? et le texte de Théopompe ne serait-il pas extrait d'un vieux périple des côtes de la Manche?

Je remarque à ce sujet deux choses parmi les peuplades de la Normandie : l'une, c'est qu'elles sont fort petites, point différentes comme étendue des tribus que formaient les Ligures; l'autre, que quelques-unes d'entre elles portent des noms qui rappellent l'onomastique des Ligures plutôt que celle des Celtes : rapprochez *Unelli* de *Oratelli*, de *Tarbelli* et de *Statielli*, *Esuvi* ou *Esubii*, *Lexovii* ou *Lexobii* de *Segovii* et de *Oxybii*. Et je me demande si l'élément ligure n'est pas demeuré prépondérant en Normandie.

C. J.

1. Cf. *Revue*, 1901, p. 82.

2. Strabon, IV, 6, 3. Le territoire des Voconces, plus découpé, plus fertile, plus varié que celui des Salyens, pouvait bien renfermer 20 *pagi*. Et on peut trouver trace de ces 20 *pagi* chez Pline (III, 37), qui compte chez eux 2 capitales et 19 *oppida*, peut-être les chefs-lieux de ces *pagi* (cf. Florian Vallentin, *Essai sur les divinités indigènes du Vocontium*, 1877, Grenoble, p. 11). En tout cas le chiffre de Pline se rapproche singulièrement de celui des « vingt » qu'indique le nom.

3. Blanchet, p. 146; Cab. des Méd., n° 8822-4; *Revue de numism. belge*, 1865, pl. 11, n° 138-141; Duchalais, p. 192, n° 491.

4. Cf. d'Arbois, *Les Druides*, p. 154.

5. *Rev. Ét. anc.*, 1905, p. 232.

« BRICA », « BRIGA » ET « BRIVA »

La courte note, publiée par moi dans la *Revue des Études anciennes*, t. VIII, p. 49, sur les noms en *-briga*, *-bria*, a donné lieu, dans la *Revue celtique*, t. XXVII, p. 195, à d'intéressantes observations de M. d'Arbois de Jubainville, en sorte qu'il est peut-être utile, pour éviter toute erreur d'interprétation, de traiter, au point de vue linguistique, la question des noms en *-briga* dans son ensemble.

Il importe d'abord de remarquer qu'il s'agit de noms propres ; or, le caractère de ces noms est de perdre rapidement leur sens descriptif ; nous n'établissons, en général, aucun rapport entre le sens descriptif d'un nom propre et l'apparence de la personne ou du lieu que ce nom désigne. La plupart des gens ne s'étonneront pas qu'un homme blond s'appelle M. Lenoir, ni qu'un village situé dans une large vallée s'appelle Montjean. La valeur du nom propre devient, presque dès sa création, une valeur abstraite. Une fois le nom appliqué à un lieu, il peut arriver qu'on le transporte, pour des raisons de sentiment et de souvenir, à d'autres lieux qui n'offrent point la caractéristique primitive et étymologique. Ainsi la plupart des noms de ville des États-Unis sont empruntés à la nomenclature géographique de la Grande-Bretagne, et, sauf des coïncidences dues au hasard, il est certain que ces villes homonymes sont dissemblables.

Que dans leurs courses errantes et leurs établissements successifs dans l'Europe les Celtes aient transporté et appliqué çà et là, sans aucune préoccupation étymologique, des noms géographiques de leur pays d'origine, rien n'est plus vraisemblable. D'autre part, les caractéristiques géographiques qui avaient déterminé jadis le choix du nom ont pu disparaître. Sur tous les fleuves, la place des ponts et, sur certains

fleuves, la place des gués peut varier ; une ville située sur une colline peut descendre dans la plaine, ou le contraire ; une place forte peut être depuis longtemps démantelée qu'on lui garde néanmoins son ancien nom signifiant « place forte ». Les hypothèses de linguistique onomastique ne pourront donc pas s'appuyer, au même degré que les autres hypothèses étymologiques, sur la réalité présente.

Lorsqu'il s'agit de l'étymologie des noms communs, nous avons toujours, pour vérifier les déductions phonétiques, pour établir que la coïncidence de forme entre deux mots n'est pas due au hasard, la ressource de comparer le sens de ces deux mots. Quand il s'agit de noms propres, cette ressource nous manque, puisque le sens du nom propre ne peut que rarement être vérifié. De plus, la forme primitive du nom propre est fréquemment modifiée par l'étymologie populaire. La méthode qui consiste à expliquer les noms propres uniquement par la phonétique est donc encore moins sûre que celle qui expliquerait les noms communs sans jamais tenir compte de leur signification. Et on ne saurait trop apporter de prudence dans l'étude de la phonétique gauloise, qui est fondée presque uniquement sur des noms propres.

En ce qui concerne notre sujet, les questions à examiner sont au nombre de deux :

1° Quelle est la forme primitive du second terme de nom de lieu qui apparaît le plus souvent sous la forme *-briga*, quelquefois sous la forme *-brica* ?

2° Comment s'expliquent les noms de lieux terminés en *-bria*, *-brium*, *-bra*, *-brum* ?

J

Si dans les manuscrits et les inscriptions latines on ne trouvait jamais d'exemple de G mis à la place de C, tandis qu'on trouve d'assez nombreux exemples de C à la place de G, on devrait décider aussitôt que la forme *-brica* est une faute de gravure ou d'écriture pour *-briga*. Mais, comme les exemples de G pour C ne manquent pas, il est *a priori* impossible de se

décider pour l'une ou l'autre forme. L'étude des manuscrits et des inscriptions qui contiennent *-briga*, *-brica* est donc nécessaire. Aucun des manuscrits latins n'est très ancien ; les plus anciens ne remontent pas au delà du VIII^e siècle (*Itinéraire d'Antonin*) et du IX^e (César, Florus, Valère Maxime), si l'on excepte quelques palimpsestes de Pline, qui n'intéressent pas notre sujet. Des auteurs qui ne nous offrent qu'un exemple chacun de noms en *-briga*, César, Méla, l'auteur du *De bello Alexandrino*, Florus, donnent *briga* ; les manuscrits de Valère Maxime sont partagés entre *-briga* et *-brica* ; l'*Histoire naturelle* de Pline et l'*Itinéraire d'Antonin* présentent tantôt *-briga*, tantôt *-brica*.

On pourrait espérer trancher la question au moyen des manuscrits grecs, le Γ et le Κ ne pouvant être confondus aussi facilement que le C et le G. Or, pour les noms en *-briga*, *-brica*, le principal auteur en cause est Ptolémée, qui vivait sous Marc Aurèle et qui ne peut guère avoir emprunté les noms de lieux qu'à des documents latins où le C et le G risquaient de se confondre. Le témoignage de Ptolémée n'a donc pas de valeur spéciale.

Or, si Ptolémée écrit le plus souvent $-\beta\rho\rho\gamma\alpha$, on rencontre pourtant, au moins une fois, II, 6, 38, la forme $-\beta\rho\rho\kappa\alpha$: $\tau\rho\upsilon\tau\acute{\epsilon}\beta\rho\rho\kappa\alpha$. Appien écrit par un γ : $\tau\alpha\lambda\acute{\alpha}\beta\rho\rho\gamma\alpha$ (VI, 73). Strabon (III, 4, 13) offre un exemple de nom en $-\beta\rho\rho\gamma\alpha$: $\Sigma\epsilon\rho\gamma\omicron\beta\rho\rho\gamma\alpha$, sans doute aussi d'après une source latine. Polybe, qui a accompagné Scipion en Espagne et qui a pu recueillir lui-même les noms de lieux d'Espagne qu'il cite, aurait écrit $\text{Νερχ\acute{o}\beta\rho\rho\kappa\alpha}$ ou $\text{Ἐρχ\acute{o}\beta\rho\rho\kappa\alpha}$ (XXXV, 2, 2), par un κ , si l'on s'en rapporte au texte donné dans les *Extraits* de Constantin Porphyrogénète.

Quant aux inscriptions latines d'Espagne (*Corpus inscriptionum latinarum*, t. II), où l'on trouve la plupart des noms en *briga*, la forme *-brica* est exceptionnelle (*Conimbrica* 391, *Conimbricesis* 5264 ; *Conimbric...* 432). La forme épigraphique *-brica* est donc rare et la forme *-briga* fréquente. Doit-on en conclure que *-brica* n'existe pas et que partout où elle apparaît elle est le résultat d'une faute ? Non, car à l'aide des seuls arguments dont nous disposons maintenant on pourrait aussi bien établir

que la forme *-brica* est une survivance d'une prononciation ancienne défigurée ou mal transcrite par certains géographes. Il est singulier, si c'est une faute de lecture, qu'elle ait été commise un peu partout. Si, au contraire, elle correspond à un fait de prononciation, il n'y a pas plus de raisons pour supposer que *-briga* s'est changé en *-brica* que pour supposer que *-brica* s'est changé en *-briga*. Quoi qu'on fasse, sans qu'on puisse affirmer l'authenticité de *-brica*, il reste néanmoins un doute.

Ce doute serait facile à lever si l'on admettait la preuve linguistique comme décisive. En effet, *-briga* correspond phonétiquement au gaélique irlandais *bri* et au breton *bré*, qui signifient l'un et l'autre « montagne », tandis que *-brica* n'a point de correspondant dans les langues celtiques, où il devrait se présenter sous la forme **brich* en irlandais, **breg* en breton. L'étymologie de *-briga* suppose que l'*i* était bref. Si l'*i* était long, on ne pourrait rapprocher *-brīga* que de l'irlandais *brīgh*, puissance, en gallois *bri*, dignité, sens qui ne convient guère à un terme de nom de lieu. Or, nous n'avons aucun renseignement sur la quantité de *-briga*. D'autre part, il faudrait se garder d'attacher à l'étymologie celtique de *-briga* une importance excessive, puisque rien ne nous indique que *-briga* soit un mot celtique. Comme nous ignorons presque entièrement le vocabulaire du celtique continental, *-brica* pourrait être celtique et avoir disparu, s'il avait jamais existé, dans le celtique insulaire. Mais les textes anciens où l'on trouve le sens d'un certain nombre de mots celtiques, par exemple *-dunum*, qui est comme *-briga* un second terme de nom de lieu, ne contiennent pas le mot *-briga*. La preuve linguistique n'est donc pas absolument irréfutable; car, en plus des difficultés que nous venons de signaler, les coïncidences phonétiques entre des mots appartenant à des langues différentes ne sont pas rares.

En résumé, il n'est pas impossible que *-brica* ait existé, soit comme forme primitive de *-briga*, soit comme forme dialectale contemporaine de *-briga*; d'autre part, l'étymologie celtique de *-briga*, quelque séduisante qu'elle soit, ne réunit pas tous les éléments de la certitude.

II

Si l'on pouvait démontrer que les noms en *-briga* sont nombreux dans les pays celtiques, le procès de l'origine celtique des noms en *-briga* serait à moitié gagné. M. d'Arbois de Jubainville a recherché (*Les premiers habitants de l'Europe*, 2^e édit., t. II, p. 264-265) dans les documents du Moyen-Age et des temps modernes les noms susceptibles de cette explication. Ce seraient :

1^o Des noms en *bria* : *Vindobria*, Vendeuvre (Vienne); *Sodobria*, Suèvres (Loir-et-Cher); *Sadebria*, Sèvre (Vienne).

2^o Des noms en *-bra* : *Cartobra*, Chartreuvre (Aisne).

3^o Des noms en *-brium*, ablatif *-brio* : *Donobrio*, Deneuvre (Meurthe-et-Moselle); *Vezenobrium*, Vèzenobre (Gard); *Moebrium*, Moyeuvre (Alsace-Lorraine).

4^o Des noms en *-brum*, ablatif *-bro* : *Mosobro*, Moussouvre en Lentilly (Rhône).

5^o Des adjectifs dérivés en *-brensis* : *vicaria Donobrense*, cf. Châtel-Deneuvre (Allier); *Solobrensis pagus* (Allier); *Vendobrensis* (Côte-d'Or).

Il est possible que les noms en *-bra*, *-brum* aient pour origine des noms en *-bria*, *-brium*, sans qu'on puisse toutefois le démontrer, aucun nom en *-bria*, *-brium* ne présentant, à ma connaissance, la variante *-bra*, *-brum*. Mais il est certain que les noms en *-bra*, *brum* ne représentent que très imparfaitement des primitifs en *-briga*. Pouvons-nous admettre que *-brium* soit une variante de *-bria*? Oui, si l'on suppose que *-bria* a fait l'impression d'un pluriel neutre auquel on aurait fabriqué un singulier en *-brium*. Il n'en est pas moins vrai que seuls les noms en *-bria* reproduisent exactement la physionomie d'anciens noms en *-briga* dont le *g* intervocalique aurait disparu, comme dans *castigat*, châtie; cf. *Admagetobriae* dans plusieurs manuscrits des *Commentaires* de César.

N'y a-t-il pas d'autres consonnes qui tombent entre deux voyelles, de telle sorte que *-briga* ne soit pas la seule forme primitive possible des noms en *-bria*, *-brium*?

Il y a d'abord le *c* : *amīca*, amie, *necāre*, noyer.

Puis le *v*, au moins pour les mots en *-brium* : *brio*, pont, dans le *Glossaire* d'Endlicher (cf. *Briva Isarae*, Pontoise); *Brioderum* (*Acta Sanct.*, 20 mai, t. V, p. 231 f.); *Briodro* (monnaie mérovingienne); on ne trouve pour les mots en *-bria* qu'un seul exemple : *Samarobria* (*Lex. Tir.*, 87, 52 : Holder) = *Samarobriva*, et pour un nom que les manuscrits de Ptolémée écrivent tantôt *Σαμαροβρίουα*, tantôt *Σαμαροβρίγα*. En sorte que des mots en *-bria*, *-brium* peuvent remonter indifféremment à des mots en *-briga*, *-brica* ou *-briva*.

La quantité de l'*i*, bref ou long dans *-briga*, *-brica*, long dans *-briva*, ne peut avoir d'influence sur la place de l'accent, l'accent dans les mots composés gaulois ne suivant pas les mêmes lois que l'accent latin (Voir H. d'Arbois de Jubainville, *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. II, p. 278; t. VI, p. 337).

Pour décider de la question, il faudrait trouver pour les noms en *-euvre*, *-ouvre*, *-obre* des formes anciennes en *-briga*. Si Moyeuivre (Alsace-Lorraine) était l'ancien *Magetobriga* de César (I, 31, 32), nous aurions au moins un exemple à citer, et, par analogie, on pourrait englober dans les mots en *-briga* les autres noms en *-euvre*, *-ouvre*, *-obre*. Mais l'identité de *Moyeuivre* et de *Magetobriga* n'est pas, il me semble, prouvée.

Peut-on démontrer que les noms en *-bria*, *-brium* représentent plutôt un ancien *-briva*, *-brivo*? Pas davantage. La qualité celtique de *-brio*, pont, nous est directement attestée. Mais ce mot n'existe point dans le celtique des îles Britanniques.

Quant au primitif hypothétique *-brica*, nous avons vu qu'il n'est conservé dans aucune langue celtique. S'il était l'ancêtre des noms en *-bria*, *-brium*, ces noms ne seraient sans doute pas celtiques.

Enfin il est possible que les noms en *-bria*, *-brium* n'aient jamais eu de consonne intervocalique.

Que conclure? Que l'origine des noms en *-bria*, *-brium* n'est pas nécessairement *briga* et que la linguistique seule ne peut pas résoudre ces problèmes de l'ononastique géographique.

G. DOTTIN.

LE BATARDEAU

OU COUTEAU DE TABLE DES CELTES

Les archéologues paraissent avoir accordé trop peu d'attention à un passage du vieux Posidonios, qui nous a été conservé par Athénée¹ :

Προσφέρονται δὲ ταῦτα καθαρῶς μὲν, λεοντωδῶς δὲ, ταῖς χερσὶν ἀμφοτέραις αἴροντες ὅλα μέλη, καὶ ἀποδάκνοντες· ἐὰν δὲ ἦ τι δυσπόσπαστον, μαχαίρῳ μικρῷ παρατέμνοντες, ὃ τοῖς κολεοῖς ἐν ἰδίᾳ θήκη παράκειται.

« Ils servent ces aliments (pains et viandes) proprement², mais ils font comme les lions, prenant avec les deux mains des membres entiers et mordant à même; et s'il y a un morceau difficile à arracher, ils le découpent à l'aide d'un petit coutelas, qui est adhérent aux fourreaux dans une gaine spéciale. »

Récemment on a publié, de la dernière phrase de ce passage, une traduction trop libre : « ...avec un petit coutelas pendu dans une gaine à leur côté³. »

Si Posidonios eût voulu donner ce sens à sa phrase, il eût probablement employé le verbe *παρρητάρωμαι* qu'on rencontre précisément dans un texte de Strabon, relatif à une arme du même genre, qui faisait partie de l'armement des Celtes et qu'il faut rapprocher de la phrase de Posidonios. Voici le passage de Strabon⁴ : *μάχιρα μακρά, παρρητημένη παρὰ τὸ δεξιὸν πλευρὸν*.

1. C. Müller, *Fragm. Hist. Græc.* (Didot), t. III, p. 260, n° 25.

2. Nous pouvons entendre par là qu'on les présentait aux convives avec quelque appareil. En effet, Posidonios dit plus loin que les mets étaient placés dans des vases de terre, d'argent ou de bronze, ou encore dans des corbeilles de bois ou d'osier.

3. G. Dottin, *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique*, 1906, p. 124. La traduction latine de l'édition Didot ne suit pas davantage le texte grec.

4. *Geogr.*, IV, 4, 3. Passage relatif à l'armement des Celtes, qui est proportionné à la grandeur de leur corps (éd. Müller-Dübner, Didot, p. 163).

En comparant les deux phrases, il faut se souvenir que Strabon emprunta à Posidonios beaucoup de renseignements relatifs à la Gaule¹. Aussi j'imagine que le texte de Strabon renferme les termes mêmes de la relation de Posidonios, et que l'expression *μάχαιρα μακρά*, appliquée à une arme de guerre, est opposée à celle de *μαχίριον μικρόν*, réservée au coutelas, qui était d'un emploi journalier.

Poursuivons la comparaison : l'épée de guerre est suspendue au côté droit, et il est évident qu'elle n'est pas nue. Si le bon sens permettait d'en douter, les découvertes archéologiques feraient justice de ce doute. Or, déjà dans *l'Iliade*, le *κολέον*, c'est le fourreau de la grande épée. Il est donc vraisemblable que Posidonios, en parlant du *κολέον* ou *κολέος* des Celtes, entendait bien désigner le fourreau de la grande épée, et sa phrase contient encore une opposition très nette, puisqu'en précisant la position du petit coutelas à l'aide d'un verbe qui fait image (*παρακείτα*), il a soin d'ajouter que cet outil avait une enveloppe particulière.

Mais, diront les archéologues, nous n'avons jamais retrouvé de couteaux de ce genre, placés sur le fourreau d'une épée celtique. Il est certain qu'on n'a pas encore reconnu le petit coutelas et sa gaine. Mais on a déjà signalé quelques couteaux gaulois de fer, trouvés dans les tombes à inhumation de la Marne et qui sont placés dans des gaines dont le côté extérieur, seul conservé, est de bronze².

N'oublions pas non plus que la sépulture de Courtavant (commune de Barbuise, Aube) contenait un couteau de bronze glissé sous la poignée de l'épée³.

Il est donc permis d'espérer qu'on trouvera quelque jour une sépulture où les deux fourreaux seront conservés assez bien pour qu'on puisse vérifier la description de Posidonios,

1. Il le dit lui-même à plusieurs reprises. Voir, à ce sujet, H. d'Arbois de Jubainville, *Cours de littérature celtique*, t. XII, 1902, p. 180 et 261.

2. Musée des Antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye. Cf. S. Reinach, dans *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, s. v. *Culter*, p. 1583.

3. L. Morel, dans *Bulletin monumental*, t. XII, 1875, p. 252 et 256, pl. L'épée de bronze avait un fourreau de bois dont on a recueilli des restes. Le couteau avait peut-être une gaine de cuir; il est vrai que le manche se termine par un anneau qui a pu servir à le suspendre.

qui est d'autant plus vraisemblable que, mille ans plus tard, un couteau analogue était placé, de la même manière, sur le fourreau d'une lame plus puissante. Ainsi, pour l'époque mérovingienne, on a recueilli, à diverses reprises, à Charnay (Saône-et-Loire), à Bassecourt (canton de Berne), à Muïds (Eure), des lames assez longues (scramasaxes ou autres) auxquelles adhère un petit couteau ¹.

Pour le Moyen-Age, on connaît plusieurs exemples de ce petit couteau qu'on appelait un « coustel bastardeau » en 1386, un « coustel bastart » en 1416, ou simplement un « bastardeau » de dague en 1456 ².

Au xvi^e siècle, le bâtardeau, renfermé dans un étui spécial, est appliqué fréquemment sur la gaine des larges dagues italiennes, dites *sandedei* ou *cinque dea*. Le musée d'artillerie, aux Invalides, en possède au moins quatre spécimens ³.

Au xix^e siècle, on fit encore, pour la chasse, des « jeux » de couteaux du même genre.

ADRIEN BLANCHET.

1. Le couteau adhérent au scramasaxe, trouvé à Muïds, fait partie de la collection de M. L. Coutil et a été reproduit par M. Barrière-Flavy dans *Les Arts industriels des peuples barbares de la Gaule, du v^e au VIII^e siècle*, t. 1, 1901, p. 34, fig. 15. — Par une erreur singulière, le texte de Posidonios a été considéré comme se rapportant au couteau mérovingien joint au scramasaxe (Maurice Maïndron, *Les Armes* [1890], p. 132.)

2. Documents des Archives nationales, cités par Victor Gay, dans le *Glossaire archéologique du Moyen-Age et de la Renaissance*, t. 1, 1887, p. 125.

3. Le plus remarquable est du commencement du xvi^e siècle (J. 1042).

TERRE-MÈRE ET DÉESSE CORNUE

Voici deux nouveaux arguments pour prouver qu'il existait en Gaule un culte de la Terre-Mère et d'une déesse nourricière, qui a pu se confondre avec elle et qu'on peut considérer

comme un doublet féminin du dieu Cernunnos.

Les rapprochements que je faisais dans un article paru ici-même¹ s'appuyaient sur le dessin d'une statuette trouvée à Besançon, aujourd'hui perdue, et sur une hypothèse. Je disais : « En présence de la statuette de Besançon et du Cernunnos de Reims nous songeons à cette Artémis, d'Éphèse que les artistes de la Renaissance, d'inspiration si païenne, ont prise pour modèles de leurs statues de la Nature. » Je voulais parler de ces statues qui ont plusieurs rangs de mamelles, mais je n'en connaissais pas



Déesse cornue du Musée de Clermont-Ferrand.



Terre-Mère du Musée de Melun.

d'exemple gallo-romain.

Deux monuments, l'un minuscule, conservé au Musée de Clermont-Ferrand²; l'autre très mutilé, conservé au Musée de Melun, me fournissent cette fois les deux aspects de cette divinité nourricière, de cette Terre-Mère, identifiée tour à tour avec Artémis, Cybèle et Déméter.

1. *Revue des Études anciennes*, t. VIII, p. 55.

2. Moulage au Musée de Saint-Germain, n° 179 de l'admirable Catalogue des bronzes de S. Reinach. Cf. *Revue arch.*, 1884, t. II, p. 304.

Lors de la découverte de la statue de Melun, en 1861, Grézy¹ reconnut qu'il s'agissait bien d'un génie gaulois et il songea en même temps à la Diane d'Éphèse, mais il parle d'*ailles* qu'il me paraît difficile de voir sur le bas-relief qui nous est parvenu. Il songe à une déesse de la chasse, bien à sa place « dans une localité située entre deux des grandes forêts de la Gaule ». Mais pour nous, la question ne semble plus douteuse. La statuette de Clermont-Ferrand, le fragment de Melun appartiennent à un culte primitif, indigène, de la Terre-Mère.

GEORGES GASSIES.

DIS PATER ET DIEU CORNU

Il est évident, après ce que vient de dire M. Gassies, que la symétrie est complète entre dieux cornus et déesses cornues de l'époque gallo-romaine. Les déesses cornues sont bien des formes de la Terre-Mère; les dieux cornus, du Dis Pater des Celtes. Nous avons là la double figure, féminine et masculine, des dieux créateurs.

Mais comment se fait-il qu'ils n'apparaissent jamais en couple? Comment se fait-il qu'ils ne soient jamais accompagnés d'inscriptions indiquant leur rôle souverain? Comment se fait-il que ces grands dieux aient si souvent l'apparence mesquine et rustique?

A mon sens, même les déesses féminines cornues sont non pas la Terre elle-même, Mère des dieux et des hommes, mais une manifestation locale de cette Terre, et plus particulièrement sa manifestation comme source²; en d'autres termes, ce sont les mêmes que les Déesses-Mères des Fontaines. — Déchue de son rôle souverain sous la domination romaine, la Terre-Mère des Gaulois se décomposa en myriades d'existences

1. *Mém. lus à la Sorbonne*, 1861, p. 329.

2. Voir ce que dit à ce sujet M. Gassies dans son article sur les *Déesses-Mères* (*Revue des Études anciennes*, t. VIII, p. 57).

locales (tandis qu'à son lieu et place s'installa officiellement la grande *Mater Deorum* venue de Rome et d'Orient).

De la même manière, je ne crois pas que les dieux cornus, et notamment le *Cernunnos*¹ du monument de Paris, figurent absolument le grand dieu gaulois, *Dis Pater*, dont parlent les Romains. Ce sont des figures locales de ce grand dieu, et, plus particulièrement, des figures fluviales ou fontainières. Ce sont les équivalents, les doublets masculins des Déeses-Mères : de la même manière que la Fontaine de Nîmes a été adorée tantôt sous le nom de *Malres*, tantôt sous celui de *Nemausus*, et que les eaux de Luchon ont donné naissance tantôt à des *Nymphæ*, tantôt à un *deus*.

C. J.

LE DIEU AUX COLOMBES²

Le Musée archéologique de la ville de Beaune possède deux colombes en pierre blanche réunies par le corps et les ailes. Elles furent trouvées en 1845, dans un puits gallo-romain situé près du chemin de fer P.-L.-M., au delà du faubourg Perpreuil, en même temps que le *sacellum* de l'Hermès tricéphale du Musée, dont un bon moulage figure à Saint-Germain³.



Nos colombes sont semblables à celles du Musée d'Alise-Sainte-Reine, également en pierre. L'ancienne étiquette, de la main du précédent conservateur, feu M. Aubertin, les indique comme des *ex-voto*. Rien n'est moins certain actuellement depuis la découverte au

1. Je ferai remarquer, à propos du *Cernunnos* de Paris, que le seul nom qu'on puisse rapprocher est celui d'une rivière, *super fluvio Cernuni*, un affluent de la Meurthe (cf. Holder, I, c. 993), aujourd'hui le Sanon. — Le *Cernunnos* de Paris, comme d'autres, a des cornes de cerf. A côté de la représentation des dieux fluviaux avec des cornes de taureau, il y a donc eu en Gaule le type aux cornes de cerf. De ces deux figurations, la première est classique, la seconde paraît surtout indigène. On trouverait d'autres exemples, dans l'art gallo-romain, de formes concurrentes.

2. Cf. *Revue*, 1907, p. 86.

3. Voir *Les Rues de Beaune*, par Ch. Aubertin. Beaune, Baplault, imprimeur.

Mont Auxois (Alesia) d'une sculpture représentant le buste d'un personnage portant sur chaque épaule une colombe¹. Ces divers petits monuments, assez rares, se rapportent à un culte des Gaulois de la Celtique que nous n'entrevoions encore que d'une façon énigmatique. Espérons que la lumière se fera un jour, et d'ici peu, à leur sujet.

A. CHANGARNIER,

Conservateur du Musée de Beaune.

LE GRENAT DES MARSEILLAIS

Collège de France, le 25 février 1907.

Monsieur,

Voici quelques renseignements qui apporteront peut-être un éclaircissement au curieux texte de Théophraste¹ dont vous m'avez parlé samedi soir.

Les auteurs contemporains s'accordent à admettre que l'escarboucle n'est autre que le *grenat almandin* ou grenat noble des Anciens, appelé aussi grenat oriental, grenat syrien.

Toutefois, Dana, dans son livre, *A system of Mineralogy*, Londres, 1868, p. 265, par. 269, nous indique que Théophraste comprenait sous la dénomination de $\alpha\upsilon\theta\epsilon\rho\alpha\zeta$ le grenat et aussi le rubis spinelle et le saphir; Pline donnait à ces mêmes minéraux les noms de *Carbunculus*, *Carchedonius*, *Garamanticus* (escarboucle de Carthage) et aussi *Alabandicus* (d'où le nom d'almandin) d'Alabanda, ville d'Asie Mineure, où l'on polissait le grenat syrien.

Or, le grenat almandin est signalé comme particulièrement abondant disséminé dans tous les micaschistes à minéraux et dans les amphibolites des Maures (Var) (à La Verne, *Collobrières*, au col de Grateloup, entre La Molle et Bormes, Sainte-Maxime, etc.) et dans l'Isère, aux environs de Saint-Symphorien-d'Ozon, de Chalanches, près Allemont, et dans le massif de Belledonne (voir Des Cloizeaux, *Manuel de Minéralogie*, 1862; et A. Lacroix, *Minéralogie de la France*, 1893, t. I, p. 252).

L'almandin de ces localités est généralement en cristaux arrondis et sans formes nettes.

Le grenat almandin est alumino-ferreux, monoréfringent (système cubique), rouge de diverses nuances (du rouge noir au rouge violacé);

1. Voyez l'édicule aux deux colombes du Musée d'Autun, moulage à Saint-Germain, n° 8280.

2. Théophraste, *De lapidibus*, 3, 18 : il s'agit du grenat, $\alpha\upsilon\theta\epsilon\rho\alpha\zeta$, qui vient de Marseille; cf. 6, 34.

les cristaux en sont parfois transparents sous une épaisseur de plusieurs millimètres (c'est le grenat noble des Anciens) ; parfois simplement translucide, souvent opaque.

Les plus beaux grenats viennent du Groenland, de Suède, de Saxe, du Tyrol, des sables alluvionnaires de Ceylan, du Brésil.

Leur valeur est aujourd'hui relativement faible.

ALBERT MICHEL-LÉVY.

PRO DOMO

Clermont-Ferrand, le 7 mars 1907.

Mon cher Ami,

Il est toujours fâcheux de voir s'introduire de mauvaises habitudes dans le langage scientifique, dont la première qualité est l'exactitude. Tous ceux que la science préoccupe, vous en serez d'avis comme moi, ne doivent pas seulement les déplorer, mais les signaler et, dans la mesure de leurs forces, en arrêter la diffusion. Voudriez-vous m'aider dans une tentative de ce genre ?

J'ai le regret de lire, depuis quelques années, le nom du *puy de Dôme* sans cesse dénaturé à l'impression. C'est sous la forme *Puy-de-Dôme* qu'il reparaît constamment. Si quelque Auvergnat obstiné sépare les trois mots dans son manuscrit et maintient la minuscule pour le premier, on peut être sûr que le prote rétablira la majuscule, avec les traits d'union et le groupement en un terme unique. Faut-il donc rappeler que le *Puy-de-Dôme* est un département qui n'a guère plus d'un siècle d'existence, que le *puy de Dôme*, au contraire, est... un puy, c'est-à-dire une montagne aussi vieille que l'Auvergne ? On ne saurait par conséquent écrire : « J'ai visité les fouilles du *Puy-de-Dôme*, » pas plus que : « J'ai eu le mal de mer dans le *Pas-de-Calais*, » ou : « Les *Bouches-du-Rhône* sont bourbeuses. » Cette petite erreur dérive de notre manie centralisatrice, qui ne connaît rien en dehors des divisions administratives ; elle la favorise par contre-coup. Évitions de nous exprimer ainsi, et ne traitons plus le *puy de Dôme* autrement que ses congénères, le *puy de Parion*, le *puy des Gaules*, le *puy de Côme*, le *puy Chopine*, le *puy de la Nugère*, le *puy de Lassolas*, et tant d'autres dont s'enorgueillit la chaîne des monts Dôme.

Mercuré Dumias, le maître du lieu, vous saura gré d'accueillir cette modeste réclamation, que j'intitulerais volontiers, avec ou sans jeu de mots, comme il vous plaira : *Pro Domo*.

Bien à vous,

A. AUDOLLENT.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

Bas-reliefs gallo-romains. — Le t. I (Gaule Narbonnaise) du recueil de M. Espérandieu paraît en ce moment. C'est un événement capital pour l'archéologie de notre pays, le plus important depuis vingt ans, date de l'apparition du t. XII du *Corpus*.

La lieue en Gaule. — Voir le nouveau travail de M. Hirschfeld, *Die römischen Meilensteine*, dans les *Sitzungsberichte der kœniglich Preussischen Academie der Wissenschaften*, 1907, IX. — Je crois qu'on peut trouver trace de la lieue gauloise et de sa valeur (on sait combien la question a été discutée depuis la brochure à effet de Pistollet de Saint-Ferjeux), dès le temps de Posidonius. Ce dernier raconte que Luern l'Arverne faisait construire des enclos pour fêtes ayant douze stades de côté; douze stades, c'est exactement 2220 mètres, c'est-à-dire la lieue du troisième siècle après notre ère.

Les changements de noms dans les cités gauloises. — Lutèce devenu Paris. Voyez le même travail de M. Hirschfeld, Je ne suis pas tout à fait de son avis. Je crois le changement antérieur à la date qu'il propose (Constantin). De ce qu'on trouve sur une borne P(*ictonium*) L(*imonuin*) cela ne prouve pas que le nom officiel n'ait pas été *Pictones*. Il a pu y avoir quelque flottement; on en constate du reste jusqu'à la fin du IV^e siècle. Mais que les mémoires de M. Hirschfeld sont clairement écrits, et sobrement, et logiquement! Nous le supplions de réunir en volumes tous ceux qu'il a consacrés à la Gaule.

La religion gauloise. — Je reçois à l'instant le livre de M. Renel, 1906, Paris, Leroux. Il est excellent, utile, sage, et à certains égards plein d'une saine initiative.

Dona militaria. — Travail étendu de Paul Steiner dans les *Bonner Jahrbücher*, CXIV-V, 1906 (planches et texte importants).

Le limes au temps de Tibère : travail de Oxé dans le même recueil.

Histoire militaire de la Gaule. — Ritterling, *Zur Geschichte des römischen Heeres in Gallien unter Augustus*, même recueil. Au reste, ce dernier fascicule est inestimable pour tous les renseignements qu'il nous apporte sur la Gaule, ses poteries, ses *castella*, ses tombes. Je n'en connais pas de plus riche dans toute la série.

Les forêts et les navires des Meldi. — Communication faite par M. Gassies à la Société de la Brie, Meaux, 14 mars 1907.

Les caps sacrés. — A propos du cap Ortegal : Cf. *El santuario de*

S. Andrés de Teixido, par Maciñeira y Pardo (Ferrol, 1907), le savant espagnol qui, seul, pourrait nous donner enfin une bonne histoire de la Galice.

La question des poteries ibériques (cf. 1906, p. 69, 127, 270; 1905, p. 389). — Albertini, *Fouilles d'Elche*, extrait du *Bulletin Hispanique*, 1906 et 1907. Je regrette toujours l'emploi du mot « mycénien », et cette espèce d'attraction qui en résulte vers le second millénaire avant notre ère. Nous sommes, je le répète, très près de l'ère chrétienne. Et je remarque même, avec de prodigieuses différences, des éléments semblables dans certaines poteries gauloises post-césariennes. M. Albertini a raison de dire (p. 60) que quand on dit mycénien, il ne s'agit que de l'origine du style, que les objets eux-mêmes nous rapprochent tous des temps romains. Mais, dans ce cas, le mot mycénien ne peut qu'induire en erreur. Il y a dans le midi de la Gaule des sculptures indigènes contemporaines des premiers empereurs qui font également penser à du mycénien. Dieu merci! les premiers érudits qui en ont parlé ont dit « indigène » et cela nous a gardés de bien des sottises. De même, il y a du style « mycénien » dans certaines pièces du trésor de Jersey. Heureusement que le mot n'a pas été prononcé. Qu'on se dise bien que dans tout le monde occidental, aux temps de La Tène III ou IV, ou si l'on préfère, passé Hannibal, il y a eu une série de créations parallèles de types, de figures, d'images, qui ne sont pas sans analogie avec le mycénien, que ces images, avec d'infimes divergences, se rencontrent chez les Ibères, en Narbonnaise, chez les Celtes de Belgique ou d'ailleurs. Mais il m'est impossible de comprendre comment une filiation aurait pu s'établir entre ce mouvement et l'art crétois ou mycénien. Je crois donc que M. Albertini est dans le vrai, mais qu'il aurait dû, moins timidement, exclure délibérément ce mot.

La civilisation gauloise. — Grupp, *Kultur der alten Kelten und Germanen, mit einem Rückblick auf die Urgeschichte*, Munich, 1905, Allgemeine Verlags-Gesellschaft, in-8° de 320 p. et de très nombreuses gravures.

Inscriptions de Gaule et de Germanie. — Le second événement du trimestre (après l'apparition du recueil de M. Espérandieu) est l'apparition du fascicule du *Corpus*, t. XIII, qui renferme les inscriptions de Germanie Inférieure et les bornes milliaires des Trois Gaules et des deux Germanies.

Anciennes forêts. — Melaye, *La forêt de Montgé en 1778*, Meaux, 1907, t. IV, f. 5, du *Bull. de la Soc. de la Brie*. Sur le territoire de Dammartin-en-Goële.

La question des palettes. — Cartailhac, *Les Palettes de dolmens aveyronnais et des tombes égyptiennes*, 1906, Extrait du *Bulletin de la Soc. arch. du Midi*.

Les fouilles de Vésone (cf. 1907, p. 89). — Durand, note complé-

mentaire sur la figure de la Mère des Dieux avec planche représentant un fragment de la 2^e face (tête surmontée de l'arbre).

Sépultures franques. — *Le Cimetière franc d'Escames* (Oise), par Haulé, Beauvais, 1907, in-8° de 15 p. (*Soc. acad.*)

Vichy gallo-romain. — Voir Delarras dans *La France médicale* du 25 janv. 1907 : c'est du reste un simple chapitre de sa thèse sur *Les eaux minérales de l'Allier (période gallo-romaine)*, soutenue à Paris le 28 nov. 1906 (Jouve, éditeur).

En Portugal. — *Muçalhas Ethnologicas* de Leite de Vasconcellos (Lisbonne, 1907), in-8° de 68 p., extrait de *O Archeologo Português* ; compte rendu avec commentaires et trop de polémique de *Portugalia*.

En Bohême et Moravie. — *Pravěk*, revue d'archéologie et d'anthropologie des pays tchèques, dirigée par Cervinka, 1907, n^{os} 1 et 2, 8 francs par an. Inabordable comme texte, utile comme dessins. Ne pas oublier que la plupart des objets de ces pays, au moins d'avant J.-C., appartiennent à la civilisation de La Tène : nous sommes toujours chez les Celtes.

Alésia. — Voici le texte de la belle conférence de M. Espérandieu (Semur, 1907, in-8° de 22 p.).

Le préhistorique en Bretagne. — On annonce la réimpression du beau travail de M. Paul du Chatellier, *Époques préhistoriques dans le Finistère*.

La flûte d'Alésia. — A été présentée à l'Académie des Inscriptions le 22 février 1907 par M. Théodore Reinach, et M. Chabrier en a tiré des sons.

Congrès préhistorique. — Se tiendra à Autun du 13 au 18 août 1907.

Les fouilles de Lourdes. — La municipalité écouterait-elle l'appel de la *Revue des Hautes-Pyrénées*, à laquelle, hélas ! manque maintenant notre jeune et héroïque Lanore ? On sait que l'on a trouvé sur l'emplacement de la vieille église des inscriptions romaines, notamment une dédicace à la Tutelle. Je n'hésite pas à rattacher le culte des Tutelles, dans le Sud-Ouest de la Gaule, au culte des Fontaines. Il me paraît donc probable que cette Tutelle était la source sacrée de Lourdes, non pas celle d'en bas, du Gave et de Bernadette, mais celle d'en haut, de la vieille ville. Voilà les deux cultes rivaux, païen et chrétien, face à face, celui-ci dans sa splendeur, celui-là dans ses ruines, et tous deux attachés à une source. Christianisme et paganisme, l'un et l'autre ont vécu du sol aux heures les plus fortes de leur vie.

Le tatouage. — Lire le dernier travail de Déchelette dans la *Revue archéologique* : voir en particulier son étude sur les instruments de tatouage préhistoriques.

Les mains de Gargas. — Communication capitale de l'abbé Breuil, en son nom et en celui de Cartailhac, à l'*Académie des Inscriptions*, le 26 avril 1907.

L'édifice romain du Collège de France. — On va démolir les

mesures qui flanquent le Collège du côté de la rue Saint-Jacques. C'est le moment — on ne le retrouvera plus — de faire des fouilles à cet endroit, où s'élevait le plus bel édifice du Paris gallo-romain.

Inscriptions gauloises. — M. Rhys vient d'en donner le *corpus* avec commentaires. Travail fait *de visu* au point de vue épigraphique. Absolument de premier intérêt pour notre linguistique nationale (*Proceedings of the British Academy*).

Les silex de Riou (cf. *Revue*, 1906, p. 67; 1907, p. 87). — Dans la séance du 3 mai 1907, à l'Académie des Inscriptions, M. le D^r Capitan a lu la note suivante :

« J'ai communiqué à l'Académie, au nom de l'abbé Arnaud d'Agnel et au mien, des silex néolithiques, incontestablement égyptiens, qui, d'après l'abbé Arnaud d'Agnel, avaient été découverts par lui dans l'île Riou, au sud de Marseille. J'en avais moi-même recueilli en place.

» Des doutes se sont élevés de divers côtés, non sur l'authenticité des objets, mais sur celle de la trouvaille. Ils n'étaient que trop justifiés. Un vieillard, aujourd'hui très malade, qui désire que son nom ne soit pas connu, vient de faire des aveux circonstanciés à M. Clerc, conservateur du Musée Borély, à Marseille. Il lui a raconté que les silex en question, acquis à Marseille, avaient été déposés par lui dans l'île Riou afin de tromper l'abbé Arnaud d'Agnel.

» Ayant eu l'honneur d'entretenir l'Académie de la découverte de ces silex égyptiens à Riou, — fait dont les conséquences historiques étaient considérables, — j'ai le devoir de l'aviser de la supercherie qui a été commise et qui est aujourd'hui avouée par son auteur. »

La faute d'un homme ne doit point faire pâtir la science. Les études préhistoriques ne souffrent pas plus de cette misérable affaire que l'archéologie classique n'a souffert de la tiare et l'épigraphie des fraudes de Crétin. Chaque science a ses monomanes et ses embuscades. Le fait que les uns et les autres finissent toujours par être découverts est au contraire à l'honneur de ceux qui aiment et recherchent la vérité. Après comme avant ce triste épisode de Riou, la science préhistorique n'en demeure pas moins une des plus belles pages de l'érudition française. Elle conservera chez nous, cette science, la même solidité et le même éclat que les rochers des Eyzies où elle a vraiment pris naissance. Elle garde à son actif et nos grottes, leurs peintures, les gravures, et la merveilleuse précision avec laquelle les champions de la préhistoire ont classé et réparti tous nos gisements. Je dis champions et je pense héros, car ceux qui voient chaque jour à la tâche ces hommes admirables, Breuil, Capitan, Cartailhac, Peyrony, Reinach, Rivière, savent ce qu'ils dépensent d'ardeur, de conscience, d'ingéniosité et de fatigue. Et avoir cherché à les tromper, vraiment, c'est une faute non pas seulement contre la science, mais contre la patrie et l'humanité même.

CAMILLE JULLIAN.

BIBLIOGRAPHIE

Le P. Hugues Vincent, O. P., *Canaan d'après l'exploration récente*. Paris, libr. V. Lecoffre (Gabalda et C^{ie}), 1907; 1 vol. in-8° raisin de XII-495 pages, avec 310 gravures et XI planches hors texte.

Cet ouvrage fait partie de la collection d'« Études bibliques »; mais il déborde le cadre ainsi défini, car c'est une histoire des civilisations palestiniennes, des origines à l'aube hellénistique. Encore la période israélite n'est-elle représentée que par les nécropoles et la céramique; les développements principaux concernent les peuples autochtones, ou établis, avant les Hébreux, entre Hama et le Sinaï. A tous ces immigrés, de races diverses et imprécises, s'applique en bloc ce terme: Canaan — ou les Cananéens.

Loué soit qui nous apporte un répertoire et un essai de synthèse. Pour s'orienter dans les découvertes ici classées et résumées, il fallait naguère dépouiller péniblement les nombreux volumes du *Palestine Exploration Fund* et du *Palästina-Verein*; je l'avais fait, et l'impression finale était celle d'un fouillis inextricable de vestiges sans grande valeur. Ces documents appelaient un catalogue d'ensemble; les commentaires de fouilles devaient être rapprochés et critiqués. A cette tâche, le P. Vincent a voué une conscience scrupuleuse et l'érudition la moins improvisée, suppléant aux insuffisances des procès-verbaux par une exploration personnelle des chantiers. Les données fournies par Jérusalem même sont réservées pour un autre travail; d'où un sensible allègement; par contre, l'auteur, avec une sûreté et une largeur d'information que le séjour de Palestine rend doublement méritoires, a fait appel aux sciences voisines, emprunté à l'Égypte, à l'Assyrie, à la Grèce archaïque, des éléments de contrôle et de comparaison.

Il propose une division nouvelle en quatre périodes, aux limites approximatives: 1° indigène (XX^e-XVI^e siècles); 2° cananéenne (XVI^e-XI^e ou XI^e); 3° israélite (XI^e-IX^e ou VIII^e); 4° judéo-hellénique (VIII^e-IV^e). Peut-être eût-il mieux valu ne pas réserver pour le chapitre VI — où les cartes se dissimulent — ce qui me fait l'effet d'une préface (Notions géologiques et archéologie préhistorique). L'érudit auteur aborde successivement l'historique des recherches, la situation des villes et

leur fortification, les lieux de culte et les pratiques religieuses : rochers à cupules, pierres levées sur les hauts lieux, les usages funéraires, la céramique ; enfin, en manière de conclusion, le chapitre VII traite de « Canaan dans l'histoire générale ». A vrai dire, son rôle n'apparaît point considérable ; à son activité l'art est bien peu redevable : on note seulement une certaine habileté technique dans la construction et la petite industrie. La page 341 définit à merveille la médiocre originalité des poteries, qui tient moins à la décoration, banale et simplifiée, qu'à un désir de varier les formes, avec un goût marqué pour le bizarre et l'insolite. L'architecture aussi est sommaire, dédaigneuse de l'élégance, soucieuse de la solidité ; la tombe est un puits ou une grande jarre ; nul indice extérieur ; elle se passe d'ornements, comme la plupart des symboles religieux, et il faut descendre assez bas dans la suite des temps pour que les hypogées deviennent de véritables monuments, bien modestes encore. Cette civilisation fut électorique ; mais l'influence chaldéenne s'y montre prépondérante ; ce qu'on y relève d'égyptien tient moins à l'imitation qu'à l'importation des objets mêmes.

Pour secondaire qu'on le jugera en somme, ce chapitre nouveau de l'histoire de l'humanité méritait d'être connu ; il se précisera, se complétera ; les fouilles continuent ; des mémoires sont annoncés. On peut souhaiter et prévoir une deuxième édition de ce précieux travail, d'une documentation si vaste et si excellemment illustré ; l'auteur y corrigera les menus défauts par lesquels se manifeste chez lui l'universelle imperfection humaine : une tendance curieuse au néologisme, une langue parfois hérissée et scolastique. Le sujet traité l'y exposait, par l'obscurité qui y règne encore et le besoin de précision technique ; l'information s'enrichissant, la forme s'améliorera toute seule.

J'aurais aimé à entrer plus avant dans cette analyse ; l'abondance des matières, qui me l'interdit, rend peut-être service à mon incompetence. Une observation pour finir : la liste des recherches préparatoires accuse l'effort des Allemands, Autrichiens, Anglais, Américains, même du musée impérial ottoman ! Le P. Vincent ne pouvait guère ajouter que la contribution de la France à l'archéologie palestinienne se résume dans l'initiative bienveillante de quelques religieux, privés des ressources financières qui alimentent la concurrence. Le couvent de Saint-Étienne, à qui nous devons la libérale *Revue biblique*, et dont on voit les blanches murailles, au nord de la ville sainte, près de la route de Naplouse, où j'ai trouvé jadis cordial accueil et conservé des amitiés, sauvegarde sur ce terrain notre renom scientifique ; il convient de l'en remercier. Hors d'état d'ouvrir dans le sol biblique de coûteuses tranchées, il s'est donné une autre mission : restituer l'édifice de la civilisation cananéenne ; les matériaux ont été fournis par l'étranger, mais l'architecte est l'un des nôtres. VICTOR CHAPOT.

Le P. M.-J. Lagrange, *Études sur les Religions sémitiques*, 2^e édition, revue et augmentée. Paris, Lecoffre, 1905; 1 vol. in-8° raisin de xiv-527 pages, avec gravures.

On ne peut séparer le P. Lagrange du P. Vincent, et puisque notre collaborateur Victor Chapot rend compte du récent travail de l'un, ce nous est une occasion toute naturelle de signaler à nos lecteurs l'excellent ouvrage de l'autre. Les *Études sur les Religions sémitiques*, qui appartiennent à la même collection que *Canaan*, rendent, elles aussi, l'inappréciable service de débrouiller un sujet horriblement touffu et complexe. Non seulement l'auteur possède l'énorme littérature relative à la question, mais à l'érudition livresque il joint cette qualité sans laquelle les plus savants commettent tant de fausses notes : la connaissance personnelle de la race et des lieux. Le P. Lagrange n'est pas un compilateur de cabinet; c'est un missionnaire sans cesse en mouvement, qui campe au milieu même des problèmes. De là, l'entrain et l'accent de son exposé. Ce manuel commode et pratique, dont il a fallu donner rapidement une seconde édition, se termine par un choix de textes épigraphiques en langue phénicienne et en dialecte araméen : à signaler, d'utiles traductions du tarif de Marseille, des épitaphes de Tabnit et d'Echmounazar, de la stèle de Carpentras et de quelques-unes des inscriptions de Sendjirli.

GEORGES RADET.

R. Dussaud, *Les Arabes en Syrie avant l'Islam*. Paris, Leroux, 1907; 1 vol. in-8° de 178 pages, avec 32 figures.

Dans ce travail, réunion d'une série de leçons professées au Collège de France, l'auteur s'est proposé d'étudier un groupe nomade, celui des Arabes Safaïtes (lisière du Hauran), avant le moment où il abandonna ses dieux, sa langue, son écriture. Mais les influences araméennes, grecques et romaines s'étant réciproquement mêlées et pénétrées en Syrie, il en résulte que cette histoire de l'évolution d'une peuplade sémitique vers la vie sédentaire déborde incessamment du champ particulier de l'orientalisme dans le domaine plus général de l'ancien monde méditerranéen. Parmi les problèmes abordés, on citera : la question du *limes* syrien (fortins romains sur la frontière de l'Arabie déserte), et, se liant à l'examen architectural de ces *castella*, la question, pour laquelle s'est passionné Strzygowski, des origines de l'art byzantin; — la question, plus débattue encore, des origines de l'alphabet; — la question, que pose à son tour l'examen du panthéon safaitique, des rapports d'assimilation et de syncrétisme entre les dieux orientaux et les dieux grecs : Allât (l'Alitta d'Hérodote) et Aphrodite ou Athéna (cf. Ourania, Astarté, Atargatis) : Allâh et Zeus

(Zeus Safathénos). M. Dussaud a traité ces différents points avec une captivante maîtrise, en homme qui a vu de près le pays et qui possède également les deux civilisations au milieu desquelles il avait à évoluer.

GEORGES RADET.

V. Chapot, *Séleucie de Piérie* (extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LXVI, Paris, 1907). 1 broch. in-8° de 78 pages, avec une planche hors texte.

Cette intéressante monographie, fondée sur l'exploration que l'auteur a faite en 1901 des ruines de Soueidieh, comprend trois parties : une histoire de la fondation de la ville et de son développement comme port d'Antioche jusqu'au iv^e siècle de notre ère, une étude topographique et archéologique des monuments qui subsistent (murs d'enceinte, tours, portes, nécropole, tunnel de régularisation des eaux), un bref résumé des destinées de l'antique colonie séleucide, depuis le Bas-Empire jusqu'à l'époque des Croisades. Un plan détaillé facilite l'intelligence du texte. Les amateurs de *Syriaca* remercieront M. Chapot de son utile contribution à l'histoire de la tétrapole du bassin de l'Oronte.

GEORGES RADET.

Studies in the History and Art of the Eastern Provinces of the Roman Empire, edited by W. M. Ramsay. Aberdeen, University Press, 1906; 1 vol. in-4° de xiii-391 pages, avec 94 gravures, 3 cartes et XI planches hors texte.

Cet ouvrage, écrit pour commémorer le quatrième centenaire de l'Université d'Aberdeen, se compose de neuf mémoires, tous relatifs à l'Asie Mineure.

I. *Isaurian and east-phrygian Art in the third and fourth Centuries after Christ*, by A. Margaret Ramsay (p. 3-92);

II. *Smyrna as described by the orator Aelius Aristides*, by W. M. Calder (p. 95-116);

III. *Epitaphs in phrygian greek*, by A. Petrie (p. 119-134);

IV. *Inheritance by Adoption and Marriage in Phrygia, as shown in the Epitaphs of Trophimos and his Relatives*, by John Fraser (p. 137-153);

V. *Explorations in Lycaonia and Isauria*, 1904, by T. Callander (p. 157-180);

VI. *Paganism and Christianity in the upper Tembris Valley*, by J. G. C. Anderson (p. 183-227);

VII. *Preliminary Report of the Wilson Trustees on Exploration in Phrygia and Lycaonia*, by W. M. Ramsay (p. 231-278);

VIII. *The War of Moslem and Christian for the Possession of Asia Minor*, by W. M. Ramsay (p. 281-301);

IX. *The Tekmoreian Guest-Friends : an anti-christian Society on the imperial Estates at Pisidian Antioch*, by W. M. Ramsay (p. 305-377).

Il n'est guère de section du monde ancien à laquelle chacun de ces articles n'apporte sa contribution. Géographie et topographie, assimilations de sites, archéologie, depuis les plus lointains monuments de l'âge hittite jusqu'à l'époque arabe et turque, histoire de l'art, art gréco-romain, art chrétien, art byzantin, influences et rapports réciproques, importance de certains foyers indigènes, comme celui du massif isaurien, où s'élabore et d'où rayonne un nouveau type de décoration, administration romaine en Asie Mineure et organisation des domaines impériaux, philologie comparée, altération de la langue et de la métrique grecques en Phrygie, mœurs et coutumes anatoliennes, droit familial, religions et cultes, divinités de tribus ou de villages, paganisme et christianisme, disparition ou persistance de rites, voilà un bref aperçu des richesses groupées dans ce volume. De nombreuses gravures, représentant pour la plupart des monuments inédits, en rehaussent encore la valeur et l'attrait. Ce livre d'or, où Ramsay a su grouper autour de lui toute une pléiade d'archéologues, parmi lesquels sa propre fille tient brillamment sa place, ne sera pas le moindre des services rendus à la connaissance de l'Orient par l'énergique explorateur qui commence à devenir un des patriarches du monde anatolien.

GEORGES RADET.

L. Bodin et P. Mazon, *Scènes choisies d'Aristophane*, traduction nouvelle publiée avec une introduction et des notes. Paris, Hachette, 1906; 1 vol. in-18 de XLV-188 pages.

Ce petit volume est la traduction des *Extraits* d'Aristophane publiés en 1902 par les mêmes auteurs. Traduction excellente : partout où je l'ai confrontée avec l'original, j'en ai goûté la souple fidélité. Non seulement elle rend avec exactitude le sens général du grec, mais elle conserve, autant que possible, à chaque phrase son allure et son rythme. Ce sont là des mérites fort louables. Mais les traducteurs ont eu une ambition plus délicate. Dans une comédie d'Aristophane, la gamme des tons et des styles est infiniment riche et variée. Peut-on rendre en français cette diversité? Notre langue académique offre-t-elle pour cela de suffisantes ressources? MM. Bodin et Mazon ne l'ont pas cru, et ils ont largement puisé, à l'occasion, dans le vocabulaire familier, populaire même. Idée excellente en soi; mais la mesure était difficile à garder. Dans des locutions comme « *fripouilles, sont fichues, fichtre de nom de nom, ouvrez les badigoinces, tu bafouilles* » (p. 23, 24, 55, 133, 141), le lecteur français aura peut-être quelque

peine à reconnaître ce style « miraculeux d'élégance », dont les traducteurs, dans leur *Préface*, faisaient honneur à Aristophane. En revanche, j'approuve fort leurs emprunts au vocabulaire de notre comédie classique : c'est là, je crois, chez Molière, chez Regnard, chez Scarron et autres, qu'on trouverait l'équivalent *honnête* de certaines crudités d'Aristophane; je dis honnête, en ce sens que l'archaïsme des termes les sauve, en quelque manière, de la grossièreté. Il faut louer encore, en maint autre point, l'ingéniosité inventive de MM. Bodin et Mazon. Il ne leur a pas échappé que le défaut capital peut-être de toute traduction en prose d'un drame grec, c'est de noyer toutes les différences de mètre, de rythme, de débit, sous une sorte de badigeon uniforme. Comme palliatif à cet irrémédiable défaut, les traducteurs ont eu l'idée de signaler directement à l'œil, par des artifices typographiques, les parties déclamées, les parties *paracataloguées*, les parties chantées. Pour ces dernières ils sont même allés plus loin : à l'aide de termes empruntés au vocabulaire musical (*large et majestueux, soutenu, assez animé, vif et dansant, presto, modéré, etc.*), ils ont essayé de préciser le caractère expressif du rythme. Ce qui vaut peut-être mieux encore, ils se sont ingénies à donner au lecteur quelque idée du lyrisme par l'emploi de la prose rythmée et des vers blancs (à la façon de Maeterlinck, par exemple) : quelques-uns de ces morceaux m'ont paru très bien venus. Si l'on ajoute enfin que des indications scéniques, suggérées par une étude minutieuse du texte, restituent avec vraisemblance devant nos yeux les mouvements et les gestes des acteurs, on pourra juger, en résumé, combien de savoir, de goût, d'industrielle patience atteste ce mince volume.

O. NAVARRE.

E. Ziebarth, *Kulturbilder aus griechischen Städten*. Leipzig, Teubner, 1907; 1 vol. in-12 de 120 pages, avec une planche hors texte et 22 gravures dans le texte.

Recueil de sept conférences destinées à vulgariser les plus récents travaux d'archéologie, d'épigraphie et de papyrologie effectués dans l'Orient méditerranéen. Sujets : I. Archives antiques; II. Théra; III. Pergame; IV. Priène; V. Milet; VI. Le Temple d'Apollon à Didymes; VII. Villes grecques d'Égypte.

G. R.

A. Cartault, *A propos du Corpus Tibullianum : Un siècle de philologie latine classique*. Paris, Félix Alcan, 1906; 1 vol. grand in-8° de VIII-569 pages.

Sous ce titre un peu long, la *Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris* a publié un volume in-8° de près de 600 pages, où sont

énumérés les travaux de toutes sortes relatifs à Tibulle et à son œuvre, qui ont été composés depuis une centaine d'années. Et encore l'auteur a négligé, de parti pris, les traductions, les anthologies où Tibulle ne figure que par extraits et qui sont « rédigées dans un but scolaire », en général aussi les histoires de la littérature latine qui ne font que résumer les travaux, originaux. De plus, comme il le reconnaît lui-même, son livre n'est pas tout à fait complet et ne pouvait pas l'être.

Pauvre Tibulle! Si, dans l'autre monde, il était condamné, en expiation de ses péchés, à lire tout ce que l'on a dit de sa personne et de son petit recueil de poésies, dans les gros volumes ou les minces brochures, dans les revues, les dissertations inaugurales, les thèses, les programmes, etc.!... Si encore, après quatre siècles de discussions, le débat était clos sur la composition du *Corpus Tibullianum*, la personnalité de l'auteur ou des auteurs, la distribution des pièces, le détail du texte! Mais, hélas! s'il y a quelques points établis sûrement, — et cela n'empêchera pas les critiques futurs de les discuter à nouveau, — combien de questions posées et débattues ne sont pas résolues, comme le montre trop bien M. A. Cartault dans ses conclusions (p. 545-549) : « Il est probable que les esprits aventureux... ne cesseront pas sur ce terrain leurs efforts décevants et stériles. » Il se peut donc que, vers l'an 2000, un autre savant rédige, à propos du même *Corpus Tibullianum*, un nouveau tableau de 600 pages constatant encore, sur bien des points, un nouveau siècle « de piétinements sur place et non de véritables progrès ». Pauvre Tibulle!

Plaisanterie à part, M. A. Cartault mérite la reconnaissance des philologues et des littérateurs qui, désormais, s'occuperont de Tibulle. Avoir sous la main l'indication précise de tout ce qui a été écrit sur la matière qui vous intéresse, avec un jugement motivé de toutes ces études, quel inappréciable avantage! Car le volume de M. A. Cartault n'est pas un simple répertoire bibliographique : c'est, comme il le dit dans sa préface, un livre d'histoire et de méthodologie. Il a voulu « porter un jugement sain sur le passé, et en dégagant le bon du mauvais, mettre en lumière le bénéfice net que les études tibulliennes ont retiré du travail du siècle dernier et le point où elles sont arrivées. »

Après une introduction, consacrée aux travaux de Scaliger et de ses successeurs jusqu'à Heyne, M. A. Cartault présente dans l'ordre chronologique et apprécie tout ce qui a été fait sur Tibulle depuis 1800 jusqu'à 1906. Il a ensuite remédié aux inconvénients d'une exposition de cette nature en la faisant suivre d'une table méthodique et détaillée des matières, où sont groupés logiquement les renseignements concernant le texte, l'exégèse, l'authenticité, la biographie, la chronologie et la publication des œuvres de Tibulle. Il nous pardonnera

certainement de ne pas nous trouver encore satisfait de ce formidable travail. Mais, puisqu'il a entrepris un tel ouvrage moins pour sa gloire et son plaisir que pour l'utilité des philologues futurs, il aurait facilité encore leur tâche en ajoutant un index qui eût permis de trouver rapidement tout ce que chaque auteur a écrit, tandis que les indications qu'il donne sont dispersées dans sa table méthodique. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, les contributions de M. A. Cartault lui-même sont mentionnées en trois fois, pages 556, 566, 568, et nous ne sommes pas sûr de n'en avoir laissé échapper aucune en parcourant le texte serré de la table méthodique.

Il est vrai que le volume est déjà bien considérable, mais quelques pages de plus n'en auraient pas rendu le maniement plus difficile. D'ailleurs, on pouvait l'alléger, en supprimant par-ci par-là quelques détails inutiles. Quel intérêt y a-t-il pour la postérité de savoir que telle thèse de doctorat a été inspirée (?) par E. Benoist, telle autre par A. Cartault? Était-il bien nécessaire aussi, pour les ouvrages secondaires ou reconnus universellement comme médiocres ou mauvais, d'accumuler les comptes rendus dont ils ont été les objets? Par exemple, après avoir exécuté l'édition de Fabricius « faite en dehors de toutes les règles de la critique et qui ne témoigne que de connaissances philologiques par trop élémentaires », M. A. Cartault analyse minutieusement ce travail, et, tout en s'étonnant du nombre de comptes rendus suscités par une œuvre si médiocre qu'il suffisait de condamner d'un mot, il cite, en les analysant, sept comptes rendus allemands, et regrette même, dans une note, « de n'avoir pas entre les mains le compte rendu de R. Bonghi, dans la *Nuova Antologia* ». En vérité, c'est trop de scrupule.

Sans doute, M. A. Cartault veut être aussi complet que possible. Aussi nous faisons-nous un plaisir de lui signaler une petite omission. A l'occasion de l'édition de M. Martinon, où, dit-il (p. 454, n. 2), « l'ignorance le dispute à la fatuité, » il analyse longuement dix comptes rendus, dont six allemands, un anglais et un belge; mais il oublie un compte rendu publié par une revue française à qui il a jadis accordé l'honneur de sa collaboration (*Revue des Universités du Midi*, 1895, p. 250-252), où ce début d'un distingué professeur est jugé sévèrement aussi, mais avec bienveillance et courtoisie.

La conclusion est magistrale. M. A. Cartault établit d'une main sûre le bilan des résultats acquis et montre nettement la voie à suivre dans la poursuite des questions qui restent à résoudre, sans dissimuler que, pour certaines, le parti le plus sage serait de renoncer à une recherche chimérique.

En manière d'épilogue, l'auteur a voulu noter la part prise par les différentes nations. « Celle de l'Allemagne est de beaucoup la plus importante; les autres nations n'ont contribué que mollement. » « La

France peut se glorifier d'avoir donné le branle : elle compte à son actif l'édition géniale de Scaliger (entre parenthèses, un Gascon, fils d'Italien); mais, de nos jours, elle n'a apporté que deux éditions nouvelles, celle de Golbéry, compilation confuse de médiocres travaux allemands; celle de Martinon, qui repose sur des connaissances incomplètes et superficielles; deux, thèses de doctorat, qui ne sont que des efforts hâtifs pour se mettre au courant¹..., quelques conjectures, quelques tentatives de valeur diverse pour résoudre certaines questions que soulève le *Corpus Tibullianum*² : voilà notre apport ; il est maigre. »

Nous pouvons dire, pour nous consoler, que celui des autres peuples, excepté l'Allemagne, n'est pas plus considérable.

M. A. Cartault essaie de nous donner encore une autre consolation. A l'Allemagne reviennent tous les résultats importants des cent dernières années; mais « elle ne les a pas obtenus par la voie la plus simple et la plus directe : ils se dégagent d'une quantité prodigieuse de tentatives souvent à demi ou complètement manquées ». Après quelques réflexions sur les qualités et les défauts de la philologie allemande en général, M. A. Cartault ajoute : « Malgré la passion avec laquelle l'Allemagne s'est vouée à l'œuvre qui consiste à ressusciter l'Antiquité, il faut bien noter que l'esprit germanique a une grande difficulté à comprendre l'esprit grec ou latin, tel qu'il est; le chercheur allemand ne peut guère se figurer Tibulle que sous les traits de sa race et à travers sa propre culture. » Cette dernière phrase ne semble-t-elle pas en contradiction avec les éloges accordés, quelques pages plus haut, aux maîtres allemands? « L'intelligence de Tibulle a singulièrement progressé depuis Dissen... Lachmann, plus pénétrant que Dissen, a montré comment il fallait étudier l'organisme délicat de la poésie tibullienne; Haupt en a senti toute la finesse; Vallen, Leo et d'autres ont abordé le problème de la composition des *Élégies*, ont signalé le mouvement passionné des sentiments, l'art secret avec lequel ils s'expriment, et éclairé l'évolution psychologique de la pensée du poète; il n'y a qu'à persévérer dans cette voie. » Mais, alors, affirmer que « si une nation latine, avec une organisation pareille et douée d'une faculté de travail égale, eût entrepris la besogne philologique, elle l'eût sans doute accompli avec moins de tâtonnements, *mieux* et plus vite », c'est une généreuse consolation pour notre amour-propre, mais cela ressemble un peu — oserai-je le dire? — à une gasconnade.

AD. WALTZ.

1. Larroumet, 1882; G. Doncieux, 1887. Il faut ajouter à ces thèses celle de R. Pichon, *De sermone amatorio*, 1902.

2. Entre autres, H. de la Ville de Mirmont, *Le poète Lygdanus*, Louvain, 1904.

Antonio Rettore, *Tilo Livio Patavino precursore della decadenza della lingua latina*. Prato, Alberghetti, 1907; 1 vol. in-12 de 164 pages.

Sans vouloir reprendre les travaux de Riemann et de Taine sur la grammaire et le style de Tite-Live, l'auteur de cette « étude critique » s'est attaché à relever et à classer toutes les particularités qui font pressentir chez cet historien l'« âge d'argent de la langue latine ». Les mots, locutions et constructions peu classiques sont rangés, en un lexique d'une centaine de pages, sous quatre rubriques : 1° Néologismes et archaïsmes. — 2° Formes et tours poétiques. — 3° Particularités qui se rencontrent quelquefois chez César et Cicéron. — 4° Particularités étrangères à la langue de ces écrivains. Les hellénismes, peu nombreux, sont répartis entre ces divers chapitres.

Ce lexique est précédé d'une introduction de 37 pages, où l'auteur passe en revue l'état de la langue à l'époque de Tite-Live, les raisons de sa rapide décadence, les profondes différences qui séparent déjà le style de Tite-Live de celui des vrais classiques. Cette dissertation donne quelque corps aux remarques isolées qui la suivent; on souhaiterait seulement qu'elle fût complétée par une conclusion résumant en une courte synthèse les résultats d'une analyse aussi minutieuse.

PIERRE WALTZ.

Fr. Cumont, *Les Religions orientales dans le Paganisme romain (Annales du Musée Guimet)*. Paris, Leroux, 1907; 1 vol. in-12 de xxii-333 pages.

Ce livre contient la série des conférences faites par l'auteur soit au Collège de France (fondation Michonis), soit à Oxford (Hibbert-Trust). Les sujets traités sont les suivants : I. Rome et l'Orient; II. Propagation des cultes orientaux; III. Divinités d'Asie Mineure (Cybèle, Mâ, Mên, Sabazios, Anâhita); IV. Divinités égyptiennes (Sérapis, Isis); V. Divinités syriennes (Hadad et Atargatis, Jupiter Dolichenus, les Baals); VI. Influences perses (Mithra); VII. Astrologie et magie; VIII. Transformation du paganisme. Le grand public, auquel l'ouvrage est destiné, ne le lira pas seul avec fruit. Dans ces difficiles questions, où il est depuis longtemps passé maître, M. Franz Cumont sème toujours des remarques excellentes dont profite la science des religions.

GEORGES RADET.

D. J. A. Westerhuis, *Origo Constantini imperatoris, sive Anonymi Valesiani pars prior*. Campis, Bos, 1906; 76 pages in-8°.

Au premier rang des sources de l'histoire de Constantin figure celle que M. Westerhuis vient de rééditer. Ce qui distingue son

édition des précédentes, c'est le riche commentaire qui l'accompagne. Les données des auteurs anciens, des inscriptions et des monnaies y sont groupées en des notes substantielles et précises, qu'éclairent encore des renvois aux travaux modernes. Cette thèse inaugurale est digne des maîtres dont elle se réclame, en particulier de M. Boissevain.

GEORGES RADET.

A. Engel et P. Paris, *Une forteresse ibérique à Osuna (fouilles de 1903)*, extrait des *Nouvelles Archives des Missions*, t. XIII, p. 357-490. Paris, Imprimerie nationale, 1906; 1 vol. in-8° de 134 pages, avec XL planches hors texte.

Ce n'est pas à nous qu'il appartient de mettre en valeur les belles recherches de MM. Arthur Engel et Pierre Paris en Andalousie. Mais si l'amitié nous oblige à la discrétion, nous ne saurions taire cependant tout ce que leurs trouvailles, aujourd'hui conservées au Musée du Louvre, apportent de nouveau pour la solution du problème des rapports de l'art ibérique avec le monde grec et phénicien, d'une part, avec le monde celtique et romain, de l'autre. Pour peu que leurs fouilles continuent, ou que leur exemple soit suivi, l'Espagne prendra vite, dans l'histoire des origines méditerranéennes, une place comparable à celle de la Crète.

GEORGES RADET.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA REVUE

A. BRYANT, *Boyhood and Youth in the days of Aristophanes*, extrait de *The Harvard Studies in classical Philology*, vol. XVIII, 1907, p. 73-122.

M. CHICCO, *Gli Ideali psicologici di Euripide nell' « Ippolito »*: 57 pages in-8°. — Rome et Milan, Albrighi, 1907.

A. CUNY, *Le nombre deux en grec*. 1 vol. in-8° de 513 pages. — Paris, Klincksieck, 1906.

W. DEONNA, *Sur une tête en terre cuite de l'Antiquarium de Berlin*, extrait de la *Revue archéol.* de 1906, t. II, p. 402-408. — Paris, E. Leroux.

CH. GILLIARD, *Quelques réformes de Solon*. 1 vol. in-8° de 323 pages. — Lausanne, Bridel, 1907.

G. GLOTZ, *Une inscription de Milet*, extrait des *C. R. Acad. Inscr.* de 1906, p. 511 sqq. (se rapporte à ces affaires de bannissement dont il a été question plus haut, p. 1-5). — Paris, A. Picard.

A. B. HERSMAN, *Studies in greek allegorical Interpretation*. 1 broch. in-8° de 64 pages. — Chicago, The Blue Sky Press, 1906.

P. PARIS, *Le trésor de Jévea*, extrait de la *Rev. archéol.* de 1906, t. II, p. 426-435. — Paris, E. Leroux.

P. PERDRIZET, Οὐλπ. Νικόπολις πρὸς Μέστω, extrait de la *Corolla numismatica*, p. 217-233 (antiquités de Névrocop et des environs; site de la colonie « ulpienne », dont la fondation est due à Trajan; monuments figurés, inscriptions, monnaies, culte, onomastique). — Oxford, 1906.

P. PERDRIZET, *Verres de Sidon donnés en prix dans les concours*, extrait des *Mém. de la Soc. des Antiquaires*, t. LXV; 12 pages in-12 (la formule λαβῆ τὴν νίκην n'a rien de chrétien; les gobelets où elle figure servaient à récompenser les vainqueurs aux jeux dramatiques, musicaux ou gymniques). — Paris, 1906.

L. J. RICHARDSON, *Horace's Alcaic Strophe*, extrait de *University of California Publications (Classical Philology)*, vol. I, n° 6, p. 175-204. — Berkeley, University Press, 1907.

J. W. WHITE, *An unrecognized Actor in greek Comedy*, extrait de *The Harvard Studies in classical Philology*, vol. XVII, 1906, p. 103-129.

J. W. WHITE, *Logaedic metre in greek Comedy*, extrait du même recueil, vol. XVIII, 1907, p. 1-38.

N. W. DE WITT, *The Dido Episode in the Aeneid of Virgil*; 78 pages in-8°. — Toronto, Briggs, 1907.

CHRONIQUE

~ Anciennes civilisations, fouilles et découvertes. — Sous cette rubrique, M. René Dussaud commence, dans la *Revue de l'École d'anthropologie de Paris* (n° de mars 1907), un bulletin où il relèvera « les renseignements nouveaux sur la protohistoire, sur les mouvements de peuples, sur les influences réciproques attestées par les diverses industries comme par les cultes, sur les correspondances chronologiques aux hautes époques ». Cette première notice a trait aux Hittites, à la Mésopotamie, au Sinaï, aux rapports entre l'Espagne et l'Orient, aux religions orientales dans le paganisme romain, au type le plus ancien de l'Artémis d'Éphèse. G. R.

15 mai 1906.

Le Directeur-Gérant, GEORGES RADET.



LE BAS-RELIÈF D'IBRIZ (LYCAONIE)



STATUE EN TERRE CUITE DU MUSÉE DE CATANE



STATUE EN TERRE CUITE DU MUSÉE DE CATANE

DE LA PORTÉE MORALE ET DE L'AUTHENTICITÉ

DES ŒUVRES ATTRIBUÉES A HÉSIODE

I

L'ÉCOLE D'HÉSIODE

Par la cohésion de ses théories et par l'originalité de leur expression, l'auteur des *Travaux et des Jours* est à nos yeux le véritable fondateur de la poésie morale en Grèce. Il avait déjà cette réputation auprès des anciens, qui opposaient non seulement ses vers pacifiques aux chants guerriers de l'*Iliade*¹, mais surtout sa poésie, qui « disait la vérité », aux mensonges de l'épopée². C'est ainsi qu'Hésiode devint le représentant par excellence de tous les genres pratiques, exhortatifs et didactiques : les œuvres dont la matière était empruntée à la vie réelle et non aux fictions de l'imagination furent toutes qualifiées d'hésiodiques. Les premiers par qui fut employé ce terme de Ἡσιόδοια ἔπη voulaient-ils seulement désigner des ouvrages d'esprit hésiodique, ou en attribuaient-ils déjà la paternité à Hésiode lui-même? Nous ne pouvons le savoir ; mais c'est, en tout cas, ce dernier sens qui prévalut : Hésiode passa pour l'auteur de tous les vieux poèmes à tendances morales, religieuses ou historiques : « On m'a montré (à l'Hélicon), dit Pausanias, une lame de plomb... où sont écrits les *Travaux* ; il y en a aussi une autre, séparée de la première, pour les nombreux poèmes composés par Hésiode : les vers en l'honneur des femmes, puis les *Grandes Éées* — comme on les appelle —, la *Théogonie*, le poème sur le devin Mélémpus, la descente de Thésée aux Enfers avec Pirithoos, les Préceptes de Chiron

1. Cf. Ὀμήρου καὶ Ἡσιόδου ἄγων, I. 197 sq. Rzach, etc.

2. Cf. *Théogonie*, v. 27-28 :

« Ἴδμεν ψεύδεα πολλὰ λέγειν ἐτύμοισιν ὁμοῖα,
Ἴδμεν δ', εὖτ' ἐθέλωμεν, ἀληθέα γηρῦσασθαι. »

destinés à l'éducation d'Achille, puis enfin tout ce que l'on met à la suite des *Travaux et des Jours*¹. » La vogue de cette poésie hésiodique était si grande, que l'on en vint à attribuer au même Hésiode toutes sortes de poèmes composés dans la Grèce centrale, et parmi eux un certain nombre de petites épopées, d'esprit parfois bien peu conforme à celui de ses œuvres authentiques : une seule nous est parvenue dans sa totalité, sous le nom de *Bouclier d'Héraclès* ; mais les anciens en citaient plusieurs autres, dont l'attribution n'était parfois fondée que sur leur origine continentale².

Est-ce à dire que parmi tant de productions poétiques mises sous le nom d'Hésiode aucune ne lui appartienne? On ne saurait l'affirmer sans témérité. Il serait singulier que la poésie fût restée aussi féconde après lui dans son pays, sans que cet épanouissement fût dû dans une certaine mesure soit à sa participation directe, soit tout au moins à l'action qu'il exerça sur ses successeurs. L'éclosion d'un aussi grand nombre de poèmes dans la même région a été le point de départ d'une hypothèse émise pour la première fois par Wolf, et depuis maintes fois reprise³ : une école poétique, analogue à celle des « Homérides », aurait existé en Boétie bien avant Hésiode, qui en aurait été le représentant le plus illustre, et qui aurait eu comme disciples les poètes de la Grèce centrale dont les œuvres possédaient ce qu'Eustathe appelait le « caractère hésiodique »⁴. Cette théorie ne résiste pas à la discussion, parce qu'elle ne s'appuie sur aucun fait bien établi : les généalogies qui rattachaient Hésiode à Linos, Piéros et Orphée ne reposent sur aucun fondement historique ; leur unique raison d'être était de faire d'Hésiode un descendant d'Apollon ; ce serait un argument bien faible pour affirmer qu'il ait eu de grands poètes comme

1. Pausanias, IX, 31, 4-5. Nous conservons la particule καί avant ἅς Μεγάλως ὀνομαζόμενον Ἡοίως, les *Éées* étant un poème distinct du *Catalogue*, désigné par les mots qui précèdent : ἐς γυναϊκᾶς τε ἄσόμενα; cf. p. 218 sq. Sur les poèmes auxquels font allusion les derniers mots : ὅσα ἐπὶ Ἑργοῖς κτλ..., cf. plus loin, chapitre IV.

2. L'*Aiginius*, le *Mariage de Cécyle*, l'*Épithalame de Thétis et de Pélée*, auxquels il faut ajouter le *Poème de Naupacte*.

3. Wolf, *Prolegomena*, p. 258; — G. Hermann, *Opuscula*, I, p. 246; — Näke, *Choerilus*, p. 64.

4. Ἡσιόδειος ἡ καὶ ὄνομα χαρακτηρ (Eustathe, in *Il.*, XVIII, v. 39).

parents ou comme maîtres¹. D'autre part, les seuls auteurs de généalogies dont nous ayons gardé quelque souvenir, Eumèlos de Corinthe, Cinéthon de Lacédémone, Asios de Samos, n'étaient point des compatriotes d'Hésiode, et l'on ne voit guère quels rapports ils pourraient avoir eus avec lui; restent Chersias d'Orchomène, qui écrivit l'építaphe d'Hésiode, et l'auteur inconnu du *Poème de Naupacte*, ville locrienne où la légende faisait séjourner Hésiode; comment se fonder sur des données aussi vagues pour établir une relation quelconque entre Hésiode et ces mystérieux personnages? Il faudrait avoir conservé quelque chose de leurs ouvrages pour savoir s'il a exercé sur eux une influence personnelle².

Il est certain toutefois qu'Hésiode a eu des imitateurs, qui ont tenté de continuer son œuvre, ou qui l'ont tout simplement pris pour modèle. Sans doute, l'existence que menait Hésiode exclut l'idée d'un enseignement littéraire organisé, d'élèves venant écouter les leçons d'un maître qui, par métier, les aurait formés à la poésie; on ne s'imagine guère le rude défricheur de la campagne ascréenne sous les traits d'un rhéteur ou même d'un aède de profession: le labourage, les semailles, la moisson restaient son premier souci et ne lui laissaient guère le loisir de tenir une école. Mais n'oublions pas que les vers d'Hésiode étaient faits pour être déclamés à haute voix dans les réunions populaires ou les fêtes religieuses; s'il faut voir dans ces auditions publiques la forme habituellement donnée par Hésiode à son enseignement moral, l'ardeur de sa parole harmonieuse pouvait-elle redresser les consciences sans exciter en même temps une émotion artistique plus désintéressée? S'il faisait renaître chez ses auditeurs l'amour du travail agricole, se peut-il que quelques-uns n'aient pas éprouvé le

1. Ἄγωγ, l. 46 sq. Rzach; cf. Marckscheffel, *Hesiodi, Eumeli, Cinæthonis, Asii et Carminis Naupactii fragmenta* (Leipzig, 1840), p. 42 sq.

2. Cette question de l'école hésiodique n'a guère été reprise depuis que Marckscheffel a réfuté point par point les assertions de Wolf; ses principaux arguments, outre ceux que nous venons de citer, sont les profondes dissemblances de la poésie d'Hésiode avec celle de son soi-disant fils Stésichore et celle des poètes orphiques, l'ignorance où nous sommes du nom même de tous ses prétendus disciples, etc., — et d'autre part l'aspect des poèmes hésiodiques ne révélant jamais l'influence d'un ouvrage suivi de même genre. Cf. Marckscheffel, *op. cit.*, *pars prior*, ch. II-IV (p. 18-84).

désir de suivre également ses traces dans la voie poétique, où il leur offrait un exemple aussi séduisant? Ont-ils puisé aux mêmes sources qu'Hésiode ou se sont-ils directement inspirés de ses œuvres? Dans tous les cas ils ont subi son influence; et c'est peut-être pour cette raison qu'ils sont demeurés inconnus, éclipsés par la supériorité et surtout par le voisinage de leur maître. On s'expliquerait alors que la tradition ait conservé seulement les noms des chroniqueurs insulaires ou péloponnésiens, imitateurs de poèmes déjà étrangers au patrimoine authentique d'Hésiode; les poètes dont les vers rappelaient de plus près ceux du chantre d'Ascra seraient tombés dans un oubli complet, absorbés en quelque sorte par sa forte personnalité. Ce n'est là qu'une hypothèse; mais nous manquons nécessairement de témoignages assez anciens pour qu'ils soient irrécusables; quant à la critique, elle n'a pas encore trouvé au problème une solution qui s'impose et force notre conviction¹. Mais si nous analysons les pensées et les considérations morales exprimées dans chacun des poèmes dits hésiodiques, nous remarquerons que la persistance de leur attribution à Hésiode est — à une exception près² — en raison directe des rapports que l'on peut établir entre leurs théories, leurs tendances et celles des *Travaux*. La question d'authenticité proprement dite ne peut être résolue d'une façon définitive; l'unique relation que nous puissions établir entre tant d'œuvres anonymes est une plus ou moins grande communauté d'inspiration. Cela ne suffit pas à nous renseigner complètement sur leur origine; mais constater l'existence de ce lien et en évaluer la solidité, c'est le seul résultat incontestable que la critique puisse espérer d'obtenir³.

1. Nous verrons notamment que la précision des résultats auxquels aboutit cette critique varie très sensiblement suivant le degré de conservation de chaque ouvrage.

2. Nous voulons parler des poèmes généalogiques, *Éées* et *Catalogue*, les moins hésiodiques de toutes les œuvres attribuées à Hésiode, mais que l'on considérerait généralement comme authentiques (cf. p. 220).

3. Une preuve de la réalité de cette influence qu'Hésiode a exercée sur ses concitoyens, c'est la persistance de sa réputation dans son pays d'origine : Pausanias cite comme une autorité l'opinion des « Béotiens de l'Hélicon » (IX, 31, 4).

II

LA THÉOGONIE.

Le plus considérable des poèmes qui nous sont parvenus sous le nom d'Hésiode est la *Théogonie*, dont le texte, en l'état actuel, compte 1022 vers. C'est une généalogie des dieux, ou plutôt une histoire mythique du monde, dont le plan général apparaît assez nettement, parce que le poète distingue avec soin chaque génération de la dynastie céleste et n'en commence le dénombrement qu'après avoir complètement épuisé la précédente. Un premier âge comprend les divinités primitives, forces de la nature dont la personnification est à peine ébauchée : le Chaos, l'Érèbe, la Terre, le Tartare, la Puissance génératrice ou Principe vital (Éros), puis leur première postérité : le Ciel, la Nuit, l'Éther, le Jour, les Montagnes et la Mer¹. La seconde génération est infiniment plus nombreuse : elle comprend d'abord les Ouranides, c'est-à-dire les trois Cyclopes, les trois Hécatonchires et les douze Titans, dont le plus audacieux, le « sage et rusé Cronos », mutilé et détrône son père². On s'attendrait alors à voir décrire le règne de Cronos, sa famille, ses rapports avec ses frères ; mais les autres dieux de la première époque ont eux-mêmes eu des enfants, qui se trouvent les contemporains de Cronos ; et le poète ne veut passer à la période suivante qu'après les avoir tous énumérés : c'est l'innombrable descendance de la Nuit et de la Discorde (Éris), de la Mer et de l'Océan, dont toutes les branches, Néréides, enfants de Phorcys ou de Thétis, sont minutieusement cataloguées³. Alors seulement on revient aux Ouranides, qui semblaient presque oubliés : le mariage de Cronos, le meurtre de ses enfants, le sauvetage et la révolte de Zeus

1. *Théogonie*, v. 116-132. La personnalité de Gaïa et d'Ouranos est plus marquée que celle des autres divinités de la même époque, — quoique le sens physique du mythe soit encore transparent, notamment aux v. 176 sq. : ἤλθε δὲ... μέγας Οὐρανός, ἀμφὶ δὲ Γαίη... ἐπέσχετο, καὶ ῥ' ἐτανύσθη πάντη. — Sur l'Éros cosmogonique, cf. Schömann, *Opuscula Academica*, II, p. 60-93.

2. *Théog.*, v. 132-210.

3. *Théog.*, v. 211-452.

forment la transition avec le troisième âge et nous y introduisent; le nouveau dieu ne trouve autour de lui que des obstacles, et son véritable avènement n'a lieu qu'après une longue série de difficultés et de combats : différends avec les Japétides et les hommes, lutte effroyable contre les Titans, duel avec Typhée, le géant aux cent têtes, représentant attardé des âges disparus¹. Enfin viennent les jeunes divinités issues de Zeus par ses hymens successifs².

Cette longue énumération des divinités helléniques est précédée d'une introduction dont l'unité et l'origine ont donné lieu à bien des discussions³, et suivie d'une *héroogonie*, qui n'est évidemment pas à sa place⁴. En dehors de ces additions, le plan suivi par le poète rendait possible, presque à chaque vers, l'insertion d'un passage apocryphe : par son mode de composition, la *Théogonie* était un poème à tiroirs; bien des paragraphes pourraient être ajoutés ou supprimés sans que l'ensemble en souffrît; un nombre plus ou moins grand de personnages pouvaient toujours être introduits dans une généalogie qui paraissait incomplète⁵. C'est à reconnaître ces inter-

1. *Théog.*, v. 453-885.

2. *Théog.*, v. 886-962. Le poète classe parmi les dieux les premiers héros, Héraclès et Aétès.

3. La composition de cet hymne aux Muses (v. 1-115) témoigne de profondes altérations : le même motif est repris deux fois en termes presque identiques (v. 1 sq., 36 sq.), et les digressions sont nombreuses. Si le début de ce prologue était authentique, la question de l'attribution de la *Théogonie* à Hésiode se trouverait tranchée; cf. en effet vers 22-25 : « Ce sont elles (les Muses) qui ont enseigné à Hésiode la belle poésie, lorsqu'il faisait paître ses troupeaux au pied de l'Hélicon divin; et à moi aussi, elles m'ont parlé, les Muses de l'Olympe... etc. » Bergk (*Griechische Litteraturgeschichte*, t. 1, p. 970-971) et Kirchhoff (*Hesiods Mahnlieder an Perses*, p. 74) admettent l'authenticité de ce passage; mais d'après eux, c'est Hésiode qui — pour la première fois dans l'histoire des lettres grecques — se serait nommé lui-même. C'est sans doute qu'au vers 24 :

τόνδε δέ με πρόωιστα θεαί πρὸς μῦθον ἔειπαν,

ils rapportent τόνδε au pronom με et non au substantif μῦθον; même en ce cas, il nous semble que l'opposition est manifeste entre Ἡσιόδοον ... ἐδίδαξαν (v. 22) et τόνδε δέ με ... μῦθον ἔειπαν.

4. Le poète passe en revue les déesses qui, « unies à des mortels, mirent au monde des enfants semblables aux dieux » (v. 968); cette énumération ne saurait faire partie d'une *Théogonie* proprement dite. Le vers 963 :

Ἔμεῖς μὲν νῦν χάριται, Ὀλύμπια δώματ' ἔχοντες,

paraît d'ailleurs annoncer que le sujet est épuisé.

5. Ces interpolations doivent s'être produites principalement dans l'énumération des enfants de la Nuit et des Océanides (v. 211-410), dont les noms sont accumulés en un catalogue d'une longueur et d'une sécheresse anormale (cf. surtout v. 223-232,

polations que s'est attachée surtout la critique moderne, abandonnant l'insoluble problème de déterminer la personnalité de l'auteur¹. Nous n'entrerons pas dans le détail : entre les systèmes contradictoires de Thiersch, de Schömann, de Petersen, de Flach, d'Arthur Meyer et de Fick — pour ne citer que les plus originaux — le choix est malaisé, et une place subsiste encore pour bien des théories intermédiaires. Nous insisterons seulement sur quelques développements épisodiques, auxquels certaines parties de cette chronique se prêtaient assez naturellement, et que certains commentateurs² ont cependant trouvés d'allure un peu trop épique pour un poème généalogique. Mais les premiers poètes didactiques ne pouvaient avoir une idée aussi nette de la distinction des genres; l'auteur de la *Théogonie* était, comme celui des *Travaux*, nourri de poésie héroïque; il n'est pas surprenant de voir l'un ou l'autre suivre ses maîtres en toute occasion et adapter leurs procédés à des fins nouvelles. Hésiode employait récits et descriptions comme arguments dans ses démonstrations morales; la *Théogonie* y cherche des explications historiques³. La narration de la mutilation d'Ouranos, celle de la défaite de Cronos n'ont pas besoin d'être défendues : leur utilité est évidente. Quant

240-262, 338-345, 349-361); il en résulte une confusion qui contraste avec la simplicité et la brièveté de la première partie (v. 116-132), où de telles insertions étaient impossibles.

1. Dans l'antiquité, la *Théogonie* était universellement considérée comme l'œuvre d'Hésiode. Les seuls dissidents étaient les « Béotiens de l'Hélicon », dont Pausanias a cité (IX, 31, 4) et paraît avoir adopté l'opinion (cf. II, 26, 7; — VIII, 18, 1; — IX, 27, 2, — 31, 5 et 33, 5). Les arguments intrinsèques fournis par l'examen du texte ne suffiraient pas à corroborer l'une ou l'autre des deux théories. Le relevé des formes dialectales (Rzach, *der Dialekt des Hesiodos*, Leipzig, 1876) et les statistiques faites par les métriciens (Paulson, *Studia Hesiodica*, I : *De re metrica*, Lund, 1887) n'aboutissent à aucune conclusion décisive : la seule différence sensible avec les *Travaux* consiste en un léger progrès dans la structure de l'hexamètre, où les spondées deviennent moins nombreux, la coupe plus variée, les élisions plus rares (cf. Paulson, p. 5 et 11, 53, 154). Quant aux faits historiques et aux notions géographiques contenus dans la *Théogonie*, on ne pourrait en faire état pour déterminer l'âge du poème que si l'on distinguait d'une façon certaine les passages authentiques des interpolations plus récentes; or cette partie de la critique est précisément celle que les modernes ont entreprise, mais qui est loin d'être faite d'une manière définitive.

2. Notamment Sittl, Petersen, A. Meyer.

3. Remarquer en particulier les vers 459-491 : comment Zeus renverse Cronos; — 535 sq. : pourquoi Zeus nourrit des sentiments hostiles à l'humanité (fait constaté au v. 512). La *Titanomachie* est une explication de la réhabilitation des Hécatonchires. D'autres récits consistent en une courte scène relative à un personnage sur lequel il importait de nous renseigner (v. 289-294, 319-325, etc.).

aux luttres soutenues par Zeus contre ses différents adversaires, elles se rattachent aussi bien au thème général : aucune usurpation ne s'accomplit sans soulever toutes sortes de conflits et de difficultés; le récit de ces événements a sa place marquée dans l'histoire d'un règne.

Enfin, et c'est là peut-être la meilleure justification de leur développement anormal, ces narrations étaient bien faites pour inspirer aux hommes la crainte des immortels : à toute occasion, Zeus est qualifié de « grand », de « sage »¹; sa prudence et sa force sont célébrées en maint endroit²; mais, en dehors même des louanges directes, le récit de ses victoires contribuait puissamment à inspirer aux auditeurs le respect de son autorité absolue. L'auteur de la *Théogonie* se rencontre ici avec celui des *Travaux* : ce sont encore les dieux qui nous dispensent les biens et les maux³. Il en est parmi eux qui ont pour fonction particulière de faire respecter la Justice, ils sont les vengeurs du Serment méconnu; ces personnages divins sont énumérés en détail, ainsi que les châtiments dont ils menacent les coupables : Thémis est la déesse de l'équité; les Parques sont chargées de frapper les criminels; Horcos est l'ennemi des parjures, de même que Styx, avec son serment inviolable⁴. Comme les rois justes des *Travaux*, le « véridique » Nérée, « sincère et bienveillant, n'oublie jamais l'équité, n'a que des pensées de bonté et de justice⁵. » Les idées d'Hésiode sont ainsi développées et parfois précisées; mais elles ne sont ni renouvelées ni même plus approfondies, car le sujet de la *Théogonie* ne comportait pas l'analyse détaillée ni l'exposé complet et méthodique d'une théorie morale. L'opinion d'un poète sur les questions de cet ordre peut cependant se trahir sans qu'il ait le dessein exprès de la formuler; les pensées

1. Μεγάλου Διός (v. 29, 1002, etc.) μεγίστα Ζεύς (v. 56, 520, etc.), — Ζῆνα μεγιτέοντα (v. 457, etc.).

2. « Ἴδμεν ὅ τοι περὶ μὲν πραπίδες, περὶ δ' ἔστι νόημα », dit Cottos à Zeus (v. 656); cf. v. 457-458, 492 sq., etc.

3. *Théog.*, v. 664 : Θεοὶ ζωτῆρες ἑσων, — 905-906 : (Μοίραξ) αἵ τε διδοῦσι Ἄνθρωποις ἀνθρώποισιν ἔχειν ἀγαθόν τε κακόν τε (cf. *Travaux*, v. 379, etc.).

4. *Théog.*, v. 135 et 901, 220-222, 231, 400 et 793-804.

5. *Théog.*, v. 234-236; cf. *Tr.*, v. 225-226. Remarquons que les dieux de la *Théogonie* pratiquent le talion (v. 170-172), comme le conseillait Hésiode (*Tr.*, v. 711).

qu'il exprime chemin faisant, au hasard des événements qu'il raconte, manifestent toujours les tendances fondamentales de son esprit; or dans la *Théogonie* ces tendances sont bien d'accord avec les exhortations des *Travaux*¹. Les rapprochements de détail sont assez nombreux entre les deux ouvrages pour que nous ne les croyions pas fortuits : c'est au cours de tout le poème que l'on retrouve çà et là comme un écho des idées du maître sur les horreurs de la guerre, les mensonges de l'amour ou les dangers de la navigation².

Ces relations sont rendues flagrantes par une preuve toute matérielle, le grand nombre de vers ou de fragments de vers communs aux deux poèmes : non seulement les expressions et les fins de vers qu'Hésiode empruntait à l'épopée se retrouvent, puisées peut-être à la même source³, mais c'est parfois tout un hémistiche⁴ ou, plus rarement, un hexamètre entier des

1. Ajoutons encore l'exemple suivant : c'est la même déesse, Hécate, qui préside aux jugements des tribunaux et à la besogne de tous les travailleurs, des matelots, des chasseurs et surtout des bergers (*Théog.*, v. 434, 440, 442, 444-447); cette double attribution implique l'identification tout hésiodique de la justice et de l'activité. L'influence d'Hésiode paraît s'être fait sentir jusque dans les parties les moins authentiques du poème, car l'hymne à Hécate (v. 411-452) n'est guère à sa place dans la *Théogonie*, où les légendes et les exploits des dieux sont ordinairement racontés sans que le poète y joigne ni une invocation, ni le moindre détail sur les cérémonies du culte, ni des louanges intéressées à l'adresse d'une divinité qu'on cherche à se rendre favorable.

2. Parmi les enfants de la Discorde (Éris), le poète range les Mèlées, les Meurtres, les Combats et les Carnages (*Théog.*, v. 227); cf. la description des maux causés sur la terre par la lutte des dieux et des Titans : « La terre féconde brûle en frémissant; les vastes forêts éclatent; tout bouillonne, et la terre entière, et les courants de l'Océan, et la mer sans limites » (v. 693-696). — Au vers 205, les mensonges (ἐξαπάτας) sont cités parmi les attributs d'Aphrodite (cf. *Tr.*, v. 789; ψεύδεα). — Les dangers de la navigation sont décrits en traits tout à fait hésiodiques : « Fondant sur la mer brumeuse, les vents, fléaux de l'humanité, soufflent de toutes les directions, dispersent les navires, perdent les matelots » (*Théog.*, v. 873 sq., — cf. *Tr.*, v. 620 sq.).

3. Ces expressions consistent principalement dans un nom accompagné d'une épithète traditionnelle : Ζεὺς αἰγίοχος (*Théog.*, v. 11, 25, 966, etc., — *Tr.*, v. 99); — μητίετα Ζεὺς (*Théog.*, v. 56, 904, 914, etc., — *Tr.*, v. 104, etc.); — χθονὸς εὐρυοδείης (*Théog.*, v. 119, 498, — *Tr.*, v. 197, etc.); cf. v. 133 (et *Tr.*, v. 171), 213 (et *Tr.*, v. 17), 252 (et *Tr.*, v. 620), 525 (et *Tr.*, v. 48), 565 (et *Tr.*, v. 50), 589 (et *Tr.*, v. 83), 822 (et *Tr.*, v. 65), 941 (et *Tr.*, v. 614), etc.; cf. encore des fins de vers communes comme μέγ' ὄνειραρ (*Théog.*, v. 871, — *Tr.*, v. 41 et 822); — φῦλ' ἀνθρώπων (*Théog.*, v. 330, 556, — *Tr.*, v. 90); — κῦδος ὀπάξει οὐ ὀπηδεῖ (*Théog.*, v. 438, — *Tr.*, v. 313); — αὐτὰρ ἔπειτα (*Théog.*, v. 116, — *Tr.*, v. 607); — ἀλλότε δ' αὖτε (*Théog.*, v. 831, — *Tr.*, v. 245).

4. Οὕρεος ἐν βήσσησι (*Théog.*, v. 860 et 865, — *Tr.*, v. 510; βήσσης); — ἀνέμων μένος ὕγρον ἀέντων (*Théog.*, v. 869, — *Tr.*, v. 625); — κατοῦ δ' οὐ γίγνεται ἀλλή (*Théog.*, v. 876, — *Tr.*, v. 201; κακῶν); cf. *Théog.*, v. 61 (et *Tr.*, v. 112), 75 et 783 (et *Tr.*, v. 128), 184 (et *Tr.*, v. 386), 567 (et *Tr.*, v. 52), 730 (et *Tr.*, v. 99), 873 (et *Tr.*, v. 620), etc.

Travaux qui se répète tel quel dans la *Théogonie*¹. Plusieurs de ces rapprochements de détail peuvent s'établir entre les deux versions de la légende de Prométhée² : les mêmes faits s'expriment naturellement dans les mêmes termes. Ce n'est pas que les deux récits soient identiques : on a plus d'une fois observé qu'ils émanent d'une origine commune, mais qu'ils ne sont pas imités l'un de l'autre³. L'intention du poète varie, en effet, suivant l'esprit de l'ouvrage : dans un cas, il s'agit de donner à l'homme une leçon, en lui montrant les fautes passées qu'il doit racheter; dans l'autre, c'est la lutte entre les fils de Cronos et de Japet qui est exposée avec toutes ses phases et toutes ses conséquences; aussi les stratagèmes de Prométhée sont-ils plus minutieusement racontés et son supplice plus longuement décrit; le développement est à la fois plus pittoresque et plus dramatique. La silhouette de Pandore est peut-être plus nettement dessinée⁴; en revanche, l'histoire de son arrivée chez Épiméthée est passée sous silence; aucune allusion n'est faite à la jarre des fléaux : la naissance de la première femme est par elle-même un châtement pour l'homme. Le mythe est remplacé par une peinture de mœurs, en même temps plus satirique et moins exhortative que la description correspondante des *Travaux*; l'existence et l'influence de la femme est présentée plus vivement encore comme la cause de tous nos maux, mais le poète n'en prend plus occasion pour nous rappeler le labeur incessant auquel nous sommes soumis. Les préceptes moraux sont remplacés par un subtil classement, qui fait déjà penser aux jeux d'esprit de Simonide d'Amorgos, et dont l'allure sophistique semble bien moderne pour un poème aussi ancien⁵. C'est d'ailleurs à la même conclusion

1. Ἐξ ὧμων ἐπέφυκον ἄνθρωποι στυβαροῖσι μέλεσσιν
(*Théog.*, v. 452 = 673 = *Tr.*, v. 149.)

Τὸν δὲ ... προσέφη νεφεληγερέτα Ζεὺς :

« Ἰαπετιονίδην, πάντων πέρι μῆδεα εἰδώς ... »

(*Théog.*, v. 558 sq. = *Tr.*, v. 53 sq.)

Cf. *Théog.*, v. 571-573 = *Tr.*, v. 70-72.

2. *Théog.*, v. 521-613, — *Tr.*, v. 47-105.

3. Cf. notre thèse sur *Hésiode et son poème moral*, p. 103, n. 4.

4. *Théog.*, v. 574-584 (où Schömann a constaté des altérations manifestes).

5. « Celui qui fuit les femmes et ne veut pas se marier, craignant les soucis de leur commerce, manque de soutien quand il arrive à la funeste vieillesse... Celui qui a

que les deux récits aboutissent : c'était aussi bien le rôle du mythologue que celui du moraliste de chercher dans ces événements une preuve de la toute-puissance de Zeus et de son infaillibilité¹.

Il était naturel que dans une *Théogonie* des notions morales fussent souvent exprimées sous une forme mythique; tous les démons, symboles des vertus et des travers humains, arbitres de notre destinée quotidienne, sont nommés, catalogués et classés avec soin parmi les rameaux innombrables de la généalogie divine. Nous retrouvons d'abord plusieurs de ces abstractions personnifiées qui figuraient dans les *Travaux*, non seulement la Justice et la Paix², mais la Discorde, cette malfaisante Éris, fille de la Nuit, sœur de Némésis, puis, dans sa nombreuse postérité, le Serment et la Faim³. Mais dans la *Théogonie* la liste de ces funestes enfants de la Nuit est infiniment plus complète : ce sont d'abord le Sort, le Destin, la Mort, le Sommeil et les Songes; puis le Sarcasme (Μῶμος) et l'Infortune (Οἰζύς), les Hespérides et les Parques, enfin la Vieillesse et toute la descendance de la Discorde : Peine, Oubli, Douleurs, Massacres, Désordre, Égarement⁴. On croirait voir défiler tous les fléaux échappés à l'urne de Pandore. Cependant, cet effroyable amas de calamités suspendues sur notre tête nous touche beaucoup moins que les prophétiques avertissements d'Hésiode : il ne suffit pas de nommer un personnage, même en lui appliquant une épithète retentissante, pour nous faire croire à la réalité de sa puissance et nous en inspirer

pour épouse une femme honnête et constante voit encore le mal se mêler au bien pendant sa vie. Quant à celui que le sort unit à une méchante femme, il porte un éternel chagrin dans sa poitrine, et son malheur est sans remède.» (*Théog.*, v. 603-612.) Ces vers satiriques, qui ne sont pas d'inspiration hésiodique, paraissent d'ailleurs interpolés.

1. *Théog.*, v. 613 :

Ἦς οὐκ ἔστι Διὸς κλέψαι νόον οὐδὲ παρελθεῖν.

Cf. *Tr.*, v. 105 :

Οὔτως οὔτι πῆ ἔστι Διὸς νόον ἐξαλέασθαι.

2. Δίκη et Εἰρήνη (v. 902) : ce sont deux des Heures, filles de Zeus et de Thémis.

3. Ἔρις (*Théog.*, v. 225-226, — *Tr.*, v. 13-16, où la Discorde, Rivalité funeste, est distinguée de l'Émulation, Rivalité bienfaisante); — Νέμεσις (*Théog.*, v. 223, — *Tr.*, v. 200); — Ὀρχος (*Théog.*, v. 231-232, — *Tr.*, v. 219 sq., 804); — Λιμός (*Théog.*, v. 227, — *Tr.*, v. 243, 299).

4. *Théog.*, v. 211-230.

la crainte. La silhouette de Dikê, siégeant aux côtés de son père, est singulièrement plus impressionnante que la « sombre » Κῆρ ou la « douloureuse » Οἰζύς¹. Ce n'est pas assez d'établir une filiation entre des divinités et de leur attribuer d'un mot une qualité quelconque pour leur donner la vie et un caractère; il fallait pour cela les tableaux évoqués par l'imagination du poète, où l'abstraction prenait un corps et une personnalité. Némertès est le fils de Nérée; Éros et Himéros sont les suivants d'Aphrodite; mais ce sont là des noms et rien de plus². La Victoire « aux belles chevillés », l'Émulation (Ζῆλος), la Puissance et la Force, enfants du Styx, ont dans l'Olympe leurs demeures et leurs sièges, et restent toujours dans le voisinage de Zeus³; voilà une description plus concrète, mais ce passage est exceptionnel; et, d'ailleurs, la figure de ces démons n'est pas pour cela tracée avec plus de précision; il manque un trait, un terme pittoresque, qui évoque à la fois l'action et la physionomie du personnage: tels Phobos et Deimos, les fils d'Arès qui « poussent (χλονέουσι) dans la mêlée sanglante les phalanges serrées des guerriers »⁴. On croit sentir passer dans ces deux vers le souffle vivifiant d'Hésiode; mais cette inspiration est bien courte: on ne la retrouve plus ni dans l'antithèse psychologique du Sommeil et de la Mort⁵ ni dans la froide métaphore de Zeus épousant la Sagesse (Μῆτις) et l'enfermant dans ses entrailles⁶.

L'importance de ces divinités familières, aussi bien que le développement considérable de l'épisode de Prométhée, mon-

1. Κῆρα μέλαιναν (v. 211), Οἰζὺν ἀλγινόεσσαν (v. 214); cf. les épithètes analogues de στρυγερὸν, νηλεοποιῖνος, σὺλλόμενον, καρτερόθυμον, δακρυόεντα, appliquées dans le même passage au Sort et à la Discorde, aux Parques, à la Vieillesse, à la Peine, aux Douleurs. — Δίκη est seulement citée en passant (v. 902), avec les autres Heures, Εὐνομίη et Εὐφροσύνη.

2. *Théog.*, v. 262, 64 et 201, 120 sq.; cf. les noms de Μῆτις (v. 358), Τύχη (v. 360), Θέμις (v. 901). — Νημερτής est cité par Empédocle (v. 25 Mullacl), qui, pour la symétrie d'une antithèse, en fait un personnage féminin:

Νημερτής τ' ἐρόεσσα μελάγκουρός τ' Ἀσάφεια.

3. *Théog.*, v. 383-388.

4. *Théog.*, v. 934 sq.

5. *Théog.*, v. 761-766: « Le premier (Ἴπνος) parcourt paisiblement la terre et le vaste dos de la mer, il est doux envers les hommes; l'autre (Θάνατος) a dans sa poitrine un cœur de fer, une âme d'airain; il ne lâche plus les hommes qu'il a ravis; les dieux même le haïssent. »

6. *Théog.*, v. 899-900.

trent que l'auteur de la *Théogonie* sait quelquefois redescendre du ciel sur la terre, et que sa poésie ne perd pas de vue l'humanité autant qu'on l'a parfois affirmé ¹. On n'y reconnaîtrait pas l'influence, même lointaine, d'Hésiode, si elle oubliait complètement la réalité et l'existence quotidienne. Si nous avons pu constater quelques relations entre les deux principales œuvres « hésiodiques », c'est précisément parce que la *Théogonie* touche parfois en passant à des questions moins spéculatives et plus pratiques : le poète se rappelle par moments que dans toutes les révolutions célestes la destinée et l'intérêt de l'homme sont en jeu.

Les tendances didactiques et synthétiques du poème ne suffiraient pas, en effet, à en faire un ouvrage d'inspiration hésiodique : la science n'a de valeur pour Hésiode que par sa fin immédiatement utilitaire. Le savoir de l'homme doit toujours être destiné à accroître ses chances de succès et sa part de bien-être en ce monde : le dénombrement généalogique des dieux ne serait que le vain amusement d'un esprit oisif, s'il ne contribuait directement à nous faire atteindre ce résultat. L'une des premières qualités qu'Hésiode réclame d'un bon agriculteur, c'est l'ordre qu'il apporte en toutes choses, dans les travaux des champs comme dans l'économie de sa maison ; or la *Théogonie*, c'est l'ordre introduit dans les connaissances religieuses, c'est un classement rendu indispensable par le nombre infini des divinités helléniques et leur hiérarchie rigoureuse ². Les *Travaux* nous avaient enseigné que le respect des dieux, le culte qu'on leur rend, est une condition nécessaire du bonheur ; la *Théogonie*, en fixant les noms et la parenté de tous les dieux, nous apprend quelles sont, suivant leur nais-

1. Cf. J. Girard, *Le Sentiment religieux en Grèce*, p. 60 sq.

2. Cf. Th. Gomperz, *Les Penseurs de la Grèce*, trad. E. Reymond (Paris, 1904), p. 39 : « L'abondance des mythes, la foule des dieux devaient finir par déconcerter et par fatiguer l'esprit des croyants. A force de se multiplier, de foisonner, les légendes avaient formé une forêt inextricable, dont les troncs poussaient sans cesse de nouvelles branches. Il fallait une hache pour y pratiquer des éclaircies et un bras vigoureux pour la manier. » Cet éloge est bien mérité par la *Théogonie*, si l'on excepte les passages relatifs à la seconde génération des dieux, où des interpolations probables ont nui à la clarté de l'exposition et à la netteté du classement ; la confusion de ces énumérations trop nombreuses irait à l'encontre de la simplification que se proposait l'auteur.

sance, l'étendue de leur pouvoir et souvent aussi leurs attributions particulières : posséder les notions qu'elle nous offre, c'est le plus sûr moyen de ne négliger aucune divinité, de ne jamais tomber dans la faute et le malheur d'Admète, de savoir ce que l'on doit à chacun des habitants de l'Olympe. On pourrait suppléer à l'absence de conclusion dans la *Théogonie*, en répétant les vers qui terminent les *Travaux* : « Bienheureux celui qui, grâce à ces connaissances, est irréprochable devant les dieux. » Ce poème n'est pas fondé sur un nouveau principe de conduite; la théorie morale d'Hésiode n'est pas modifiée ni son idéal dépassé; le but est toujours de réussir par des procédés louables; mais la *Théogonie* en facilite la réalisation, en développant et en précisant un des points les plus importants du système hésiodique : ceux qui sauront l'en dégager et appliquer les enseignements qu'elle contient n'en courront point le châtiment des hommes présomptueux de l'âge d'argent, que Zeus frappa de la foudre parce qu'ils refusaient d'honorer les Immortels¹.

III

LES CATALOGUES ET LE BOUCLIER D'HÉRACLÈS

Si l'on peut déterminer le sujet précis de la *Théogonie*, l'esprit de ce poème et ses rapports avec les *Travaux*, ces questions sont infiniment plus ardues à traiter en ce qui concerne les poèmes généalogiques que l'antiquité attribuait à Hésiode, et qu'elle nous a transmis sous les noms de *Catalogue des Femmes*, d'*Éées* (Ἡσῆσι) et de *Grandes Éées* (Ἡσῆσι μεγάλαι). C'est à peine si de toute cette œuvre nous avons conservé deux cents vers épars, et si le sujet peut en être approximativement dégagé des citations et allusions faites par de nombreux auteurs². Cette poésie généalogique consistait,

1. *Travaux*, v. 134-139.

2. Ces citations et allusions font l'objet des 153 premiers fragments de la dernière édition Rzach (136 pour le *Catalogue* et 17 pour les *Grandes Éées*); deux fragments seuls (81 et 94), l'un de 13 vers, l'autre de 51, proviennent de manuscrits originaux; encor² sont-ils assez mutilés.

dans son ensemble, en une sorte de classement des familles de héros d'après les femmes qui en auraient été l'origine¹. Cette matière faisait certainement l'objet de deux ouvrages distincts²; mais la répartition des fragments est bien hasardeuse; les titres même sous lesquels ils nous sont parvenus sont très obscurs, et l'on n'est pas d'accord sur leur valeur exacte : faut-il identifier les *Éées* et les *Grandes Éées*, en les opposant au *Catalogue*³? Ou bien les *Grandes Éées* seraient-elles ainsi nommées pour distinguer ce second recueil des premières *Éées*, c'est-à-dire du *Catalogue*⁴? Des principaux textes sur lesquels s'appuie cette dernière opinion, l'un se prête aussi bien à une interprétation différente⁵; et ceux qui, de prime abord, paraîtraient les plus probants nous semblent contenir une confusion de termes, bien plutôt qu'ils n'établissent l'identité de deux ouvrages : si le poème intitulé *Catalogue* était incontestablement distinct des *Grandes Éées*, rien n'empêchait de dire que les *Éées* constituaient un *catalogue*, c'est-à-dire une généalogie⁶. D'autre part, nous savons que la signification du mot *Éées* a longtemps échappé aux grammairiens et aux érudits⁷; il ne serait donc pas invraisemblable qu'il fût devenu un nom générique, désignant toutes les généalogies attribuées à Hésiode, aussi bien le *Catalogue* que les *Éées* par excellence ou *Grandes Éées*⁸. Les fragments

1. Cf. Maxime de Tyr, XXXII, 4; — Dion Chrysostome, I, 77, etc.

2. Cela ressort notamment de la phrase de Pausanias (IV, 31, 5) que nous avons citée et d'une scolie d'Apollonios de Rhodes (II, v. 181, = fr. 52 Rzach): « Περὶ τῶν Φινέα φησὶν Ἡσίοδος ἐν μεγάλας Ἡοίαις, ὅτι Φρέξω τὴν ὁδὸν ἐμήνυσεν· ἐν δὲ τῷ γ' Κατάλογῳ, ἐπειδὴ τὸν μακρὸν χρόνον τῆς ὄψεως προέκρινεν. »

3. C'est l'opinion de Marckscheffel (p. 102-141, particulièrement p. 106 sq.), suivie par Kirchhoff et Bergk; mais le début d'un argument du *Bouclier* (A, I, 7 Rzach) oblige ces critiques à identifier les *Éées* avec le quatrième livre du *Catalogue*.

4. Telle est l'opinion défendue par Fr. Leo (*Hesiodea* [Göttingen, 1894], p. 8-14) et acceptée par Rzach (*op. cit.*, p. 321).

5. « Τῆς Ἀσπίδος ἡ ἀρχὴ ἐν τῷ δ' Κατάλογῳ φέρεται » (Ἄσπίδος ὑπόθεσις A, I, 7 Rzach).

6. « Ἡοῖαι· ὁ κατάλογος Ἡσίοδου » (Psychichus, *verbo* Ἡοῖαι), — « Ἡοῖαι· ἔστι κατάλογος (corr. de κατά λόγος) Ἡσίοδου » (*Etym. Gud.*, p. 246, 23). Le mot *κατάλογος*, employé comme nom commun, signifie simplement *liste* (*κατάλογος νεῶν, κατάλογος ποιήσθαι*, etc.).

7. Cf. Marckscheffel, p. 116 sq. (*De nominis* Ἡοῖαι *significatu*). Hermésianax (cité par Athénée, XIII, p. 597 d) a été jusqu'à faire d'Ἡοίη une nymphe Ascréenne aimée par Hésiode.

8. Le terme *μεγάλα* n'exprime pas nécessairement, comme l'admet Leo (p. 10), une distinction entre deux ouvrages de même nom; ainsi nous verrons que le titre

de ces poèmes sont donc assez difficiles à classer, surtout ceux que nous savons — sans plus d'indications — tirés des *Éées*; mais ces passages sont heureusement en assez petit nombre¹. Ceux qui nous viennent à n'en pas douter des *Grandes Éées* ne laissent guère deviner ce que pouvait être le plan de cet ouvrage². Dans le *Catalogue*, au contraire, on distingue encore les traces d'un ordre qui devait être à la fois chronologique et géographique : de Deucalion, fils de Prométhée et de Pandore, naquit Hellen, dont les fils furent les ancêtres d'une foule de héros, Doriens et Béotiens, Athéniens, Achéens et autres Péloponnésiens; leur légende était racontée brièvement, en donnant lieu parfois à des épisodes tels que le voyage des Argonautes et peut-être les aventures d'Ulysse³. Ces généalogies versifiées, mêlées de digressions narratives, devaient composer un ensemble comparable à la *Théogonie*, où la nomenclature des générations divines alternait avec des fragments d'épopée; il semble, en examinant les débris épars du *Catalogue*, que le style sec de la chronique y ait également été tempéré de temps à autre par la fantaisie d'un récit ou d'une description⁴. Mais si l'influence de la *Théogonie* est sensible dans cet ouvrage, l'inspiration hésiodique en est tout à fait absente : un classement analogue à celui des dieux y est établi, mais entre des faits dont l'intérêt moral et pratique est absolument négligeable. S'il était indispensable à un Grec de connaître toutes les divinités du panthéon hellénique, qu'importaient à un Béotien la famille et les exploits de tel héros argien ou arca-

d' Ἐργα μὲγάλων désigne simplement une édition complète des *Travaux*; pour les *Éées*, cette dernière interprétation serait d'ailleurs rendue impossible par les diverses scolies d'Apollonios (II, v. 181, — IV, v. 57), où les *Grandes Éées* sont nettement opposées au *Catalogue*.

1. Fr. 121-123, 128-129, 132, 134 Rz., rangés par Rzach dans le *Catalogue* ou *Éées*, et par Marckscheffel dans les *Éées* ou *Grandes Éées* (fr. 150, 141-144, 146, 149), plus le fr. 131 Rz., ignoré de Marckscheffel; soit en tout 25 vers.

2. Cf. Rzach, fr. 137-153. La plupart des personnages nommés ici sont de race thessalienne ou béotienne, ainsi que Coronis, Cyrène, Antiope, héroïnes de trois *Éées* classées par Rzach dans le *Catalogue* (fr. 122, 128, 132); mais on ne voit pas quel lien ils avaient entre eux, à part leur communauté d'origine.

3. Fr. 50-64 Rz. (= 59-78 Marcksch.) et 65-71 Rz. (= 79-87 Marcksch.); Ulysse paraît bien avoir été le héros de tout un épisode, dont il ne nous reste que deux vers (fr. 68 et 70 Rz.), mais il n'est nommé ici qu'une seule fois (fr. 65 Rz. = Strabon, I, p. 23).

4. Cf. notamment fr. 81, 121, 134 Rzach.

dien? Tout au plus était-il avantageux de savoir à quel illustre ancêtre on pouvait demander aide et protection; mais une synthèse de toutes les légendes locales, en dépit de sa haute valeur historique, était sans utilité immédiate¹. Une ressemblance de forme avec la *Théogonie* et l'incontestable origine continentale de toute cette poésie généalogique² ont seules pu faire attribuer à Hésiode le *Catalogue* et les *Grandes Éées*³; mais il n'y a, entre les *Travaux* et ces ouvrages désintéressés, d'une portée purement scientifique, aucune sorte de parenté⁴.

Parmi les légendes issues de la Béotie, la plus populaire était celle d'Héraclès; plusieurs fragments généalogiques ont trait à son histoire⁵, et une des *Éées* — sans doute une des plus importantes — était consacrée à sa mère⁶. Ce passage en l'honneur d'Alcmène a été l'occasion d'une interpolation si considérable, qu'elle a pu être détachée, pour former un poème spécial, sous le titre de *Bouclier d'Héraclès*. Le mariage d'Alcmène et la naissance de ses deux fils ont été le point de départ d'une narration épique, qui, sans être absolument étrangère au sujet des *Éées*, n'avait avec lui qu'un rapport assez vague: c'est le récit d'une aventure d'Héraclès, de sa

1. Notons en passant quelques notions de morale éparses dans les fragments généalogiques, sans qu'il y ait lieu d'établir entre ces détails et la théorie hésiodique aucune relation directe: un fragment de quatre vers (121 Rz.) met en garde contre les dangers de l'ivrognerie, et le portrait d'Alcmène (*Bouclier*, v. 9-10) contient, sous forme narrative, un éloge implicite de la vertu féminine.

2. Sur les *Grandes Éées*, cf. p. 220, n. 2. Dans le *Catalogue*, rem. la place considérable attribuée aux légendes thébaines d'Europe, de Prœtos, d'Alcmène et d'Héraclès, etc. cf. Marckscheffel, p. 16-17.)

3. Élien (*V. H.*, XII, 36 = fr. 34 Rz.) met déjà en doute l'authenticité d'un texte qu'il cite; cf. encore Pausanias (II, 26, 6), et les Béotiens de l'Ilélicon, qui n'admettaient que les *Travaux*. D'autres considéraient le *Catalogue* comme authentique, mais non les *Grandes Éées*; cf. *schol. Apoll. Rh.*, IV, v. 57: «Τὸν δὲ Ἐνδομίωνα Ἡσίοδος μὲν Ἀεθλίου τοῦ Διὸς καὶ Καλὸν κηρὸς παῖδα λέγει· ...ἐν δὲ ταῖς μεγάλαις Ἡοίαις λέγεται τὸν Ἐνδομίωνα ἀνευεχθῆναι ὑπὸ Διὸς εἰς οὐρανόν.»

4. La date de ces poèmes est naturellement très incertaine, car on ne peut vérifier l'authenticité des passages qui aideraient à la fixer; Bergk (p. 1005) place approximativement le *Catalogue* vers l'OI. XXX et les *Éées* vers l'OI. XXXVII; mais ce dernier chiffre surtout, fondé uniquement sur l'*Éée* de Cyrène, est des plus hypothétiques. Kirchoff (*Philologus*, XV, p. 1-16) place les passages les plus récents du *Catalogue* (c'est-à-dire les voyages racontés au troisième livre) vers l'OI. L. Wilamowitz-Möllendorf (*Sitzungber. Berl. Acad.*, 1900, p. 840 sq.) indique comme date du *Catalogue* le vii^e siècle (à propos des fr. 81 et 94 Rz.) Il est certain que cet ouvrage est antérieur à Acusilaos, qui s'en inspire (cf. A. Kordt, *de Acusilaos*, Bâle, 1903).

5. Fr. 14, 108, 136, 138-141 Rz. (= 16, 126-127, 151-152, 163-164 Marcksch.).

6. C'est celle qui forme le début du *Bouclier d'Héraclès* (v. 1-56); cf. fr. 136 Rz. (= 164 Marcksch.).

victoire sur le fils d'Arès, Cycnos. Le combat entre les deux héros est raconté assez brièvement¹, mais le poète a suppléé à la pauvreté de la matière en décrivant avec force détails l'armement d'Héraclès, notamment les ciselures et les incrustations qui décoraient son bouclier. Le caractère belliqueux de l'instrument et de son possesseur était aussitôt rappelé par la vue de sanglantes allégories², dont une est particulièrement funeste : c'est la Destinée aux regards terribles, aux grincements stridents, qui, le manteau rouge de sang humain, traverse le champ de bataille en traînant ses victimes par les pieds³; la guerre est déjà présentée sous un aspect assez horrible pour faire prévoir quel sera l'esprit de toute la description. Cette intention devient encore plus manifeste, si l'on compare entre eux les tableaux qui suivent : d'un côté, un combat de lions et de sangliers; de l'autre, le chœur des Immortels, charmé par le chant des Muses et la cithare d'Apollon; là une lutte d'animaux féroces, ici la sérénité divine⁴. Chacun de ces deux motifs est accompagné d'une autre scène dont les personnages sont des hommes : à l'exemple des bêtes sauvages, les Lapithes s'attaquent aux Centaures; tandis qu'à l'imitation des Olympiens les habitants d'un port se livrent aux occupations les plus paisibles⁵. Le même thème est repris ensuite par deux tableaux d'ensemble, d'une portée plus générale, où une antithèse analogue se répète, encore plus frappante : c'est d'abord un siège, avec toutes ses horreurs, les cris des femmes, les supplications des vieillards, les démons mauvais se disputant les cadavres des guerriers; mais un peu plus loin, on voit se dérouler le long et joyeux cortège d'une noce, dans une ville où chacun s'adonne aux travaux de la campagne ou aux jeux pacifiques de la lice⁶. Enfin sur les bords du bouclier circulait l'Océan, embrassant ces divers spectacles, comme pour affirmer que c'était là en raccourci

1. *Bouclier*, v. 318-423.

2. *Bouclier*, v. 148 et 154-156 : "Ἐρις, Προίωξις, Παλιώξις, "Ομαδος, Φόβος, Ἄνδροκτασίη, Κυδοιμός, Κῆρ.

3. *Bouclier*, v. 157-160.

4. *Bouclier*, v. 168-177 et 201-206.

5. *Bouclier*, v. 178-200 et 207-215.

6. *Bouclier*, v. 228-270 et 270-313.

l'image de toute la vie terrestre, que d'un bout à l'autre de l'univers le même choix s'offrait aux hommes entre les tourments de la guerre et le calme bonheur de la paix¹.

La pensée qui a présidé à la composition de cette peinture allégorique est d'autant plus apparente, qu'elle domine encore la suite du récit et se dégage de tout le poème : Arès, symbole de la force brutale, est vaincu par la sagesse d'Athéna; et si les dieux aident Héraclès à triompher, c'est que son adversaire avait encouru leur inimitié, en pillant à main armée les convois « qui menaient à Delphes de riches hécatombes »². C'est à juste titre que l'auteur de ces brigandages impies tombe sous les coups du héros civilisateur : Hésiode l'avait dit, ceux qui favorisent la violence et le crime portent la peine de leur perversité³. Mais si l'usage de la force est condamnable, c'est qu'elle se fait volontiers l'auxiliaire de l'injustice; son appui reste indispensable pour faire respecter le droit, et l'équité n'a pas de plus ferme soutien que la lance d'Athéna ou l'épée d'Héraclès; si les habitants de la cité pacifique peuvent goûter un bonheur exempt d'inquiétude, c'est que leur jeunesse est exercée « au pugilat et à la lutte », c'est que leurs murailles sont flanquées de tours solides et que les portes en sont bien ajustées⁴. Ce que préconise le poète, c'est une paix armée, qui garantisse la sécurité nécessaire au travail des champs. Car l'agriculture tient encore dans la vie humaine une place prépondérante : des campagnards labourent, moissonnent et vendangent aux alentours de la ville en fête, comme pour mettre sous nos yeux la source de sa prospérité : « Les laboureurs, la tunique retroussée, fendaient la terre divine. Dans un vaste champ, les uns coupaient avec le tranchant de l'acier les touffes d'épis mûrs, présent de Déméter; d'autres les liaient en javelles et aplanissaient une aire. D'autres, la serpe en main, cueillaient les raisins ou les portaient dans des corbeilles... Auprès d'eux était une vigne en or, ouvrage admirable de l'industriel Héphaïstos, dont les feuilles en

1. *Bouclier*, v. 314-317.

2. *Bouclier*, v. 479-480.

3. *Travaux*, v. 238 sq.

4. *Bouclier*, v. 301 sq. et 270-272.

mouvement et les échelas étaient d'argent, et qui pliait sous le poids des raisins noirs¹. »

Ce n'est pas que cette description soutienne la comparaison avec les vers authentiques d'Hésiode : la scène, composée de détails trop isolés, manque d'unité ; on ne trouve pas non plus dans cette énumération un peu sèche le mouvement et la vie que donnent seules la sincérité, l'ardeur quasi apostolique du poète ascréen. L'auteur du *Bouclier* a beau manifester des goûts analogues, il ne réussit pas à nous émouvoir, car on ne le sent pas vivre derrière ses froides créations ; on ne retrouve pas, sous le voile de ses tableaux allégoriques, la conviction d'un Hésiode, qui, certain d'être dans la bonne voie, n'a d'autre souci que de nous y entraîner à sa suite. Ces descriptions n'ont pas, comme celles des *Travaux*, une fin directement exhortative ; ce ne sont point des arguments destinés à nous montrer la vérité d'un principe ou la justesse d'un précepte ; aucune ligne de conduite n'est tracée par ce développement narratif ; en dépit de ses tendances morales, aucun enseignement précis ne s'en dégage. La peinture de la vie humaine présente dans le *Bouclier* un caractère trop exclusivement objectif pour qu'on y puisse voir une œuvre d'esprit réellement hésiodique : c'est un poème purement épique que ce récit d'un combat de héros ; l'auteur n'a pas su s'affranchir du modèle ionien ; et si l'on a souvent quelque peine à retrouver dans la poésie homérique les éléments dont s'est formé le talent d'Hésiode, c'est, en revanche, au premier coup d'œil que se trahit dans le *Bouclier d'Héraclès* l'imitation, par trop fidèle du *Bouclier* d'Achille². Jamais Hésiode ne s'est borné à une copie aussi servile ; quand il empruntait des matériaux à ses devanciers, il ne les mettait en œuvre qu'après les avoir tout au moins refondus dans un moule original, pour les adapter à une fin nouvelle. Ici, au contraire, l'idée directrice des deux descriptions est identique : des deux côtés, il s'agit, au sein d'une épopée où est exalté le courage guerrier, de peindre

1. *Bouclier*, v. 286-300. Nous supprimons, avec la plupart des éditeurs, les vers 293-295 et 299.

2. *Iliade*, XVIII, v. 478-608.

sur une arme non homicide, mais défensive, des scènes qui engendrent la haine des luttes impies, des attaques injustes. Non seulement le poète béotien a usé, comme son maître, du vieux procédé antithétique, en opposant dans des tableaux parallèles la féconde activité de la paix aux stériles travaux de la guerre; mais ce sont les mêmes scènes qui se retrouvent, à peine agrémentées par l'imitateur de quelques détails originaux; les auditeurs des rhapsodies homériques connaissaient déjà les deux cités, dont l'une est en proie aux fureurs d'un siège¹, tandis que dans l'autre règnent l'ordre et la paix². L'idée — bien hésiodique pourtant³ — de présenter aux hommes, sous forme allégorique, l'image de leur brutalité est elle-même empruntée à *l'Iliade*, où l'on voyait déjà, sur un côté du bouclier, des lions et des chiens se disputer le cadavre d'un taureau⁴.

L'auteur du *Bouclier* a-t-il, dans ce travail presque de seconde main, abdiqué toute personnalité? Il serait exagéré de le prétendre. Le poème est, à n'en pas douter, d'origine béotienne⁵; et si un poète béotien a pu, sous une influence ionienne, s'affranchir des préoccupations pratiques, habituelles à ses concitoyens, au point de composer un ouvrage désintéressé, d'autres qualités fondamentales de la race se font jour à travers le masque de l'imitation et les peintures impersonnelles. La plus sérieuse différence que l'on ait remarqué entre cette épopée continentale et celles de l'Asie-Mineure, c'est qu'au lieu de raconter une longue succession d'exploits guerriers, elle ne contient qu'un seul fait, autour duquel viennent se grouper des développements secondaires; ce prototype des récits lyriques et des petits poèmes alexandrins a même semblé d'une composition assez maladroite, par suite du manque de proportion entre la description du bouclier et la totalité de

1. *Id.*, *ibid.*, v. 510-540.

2. *Id.*, *ibid.*, v. 490-509.

3. Cf. *Tr.*, v. 276 sq. et 202-212.

4. *Il.*, XVIII, v. 573-586.

5. L'*Éée* qui forme le début du poème fait allusion à d'antiques événements de l'histoire béotienne, les luttes entre Thèbes et les Téléboens (v. 19, 24, etc.) Puis, dans le corps du récit, Héraclès rappelle à Iolaos les liens d'hospitalité qui unissaient Amphitryon aux Labdacides (v. 83); ce dernier passage établit une sorte de synthèse, ou tout au moins constitue un point de jonction entre les deux légendes les plus célèbres de la Béotie.

l'œuvre¹. Mais la conséquence de cette faute, c'est que, par la brièveté du récit, l'image de la vie humaine occupe dans l'ensemble une place bien plus considérable qu'un tableau identique n'en peut avoir dans l'*Iliade*; son importance ne trahit-elle pas ce goût des considérations générales qui caractérise toute la nation béotienne et se manifeste aussi bien chez Pindare que chez un moraliste comme Hésiode? Dans le détail, tous les traits de l'original ne sont pas reproduits indifféremment; l'imitateur fait un choix et montre certaines préférences assez topiques: au milieu du combat qu'il représentait, Homère avait déchaîné plusieurs démons allégoriques: la Discorde, le Tumulte et la Destinée; nous les revoyons sur le bouclier du héros thébain, et les vers où ils sont décrits ne sont qu'une citation de l'*Iliade*²; mais ils se trouvent, cette fois, en bien plus grand nombre; toutes les phases et tous les aspects de la lutte sont personnifiés dans une énumération qui rappelle le catalogue généalogique des enfants de la Nuit: là les Douleurs, les Combats, les Meurtres, les Massacres et les Querelles³; ici la Poursuite, le Retour offensif, la Mêlée, la Crainte et la Terreur⁴. Près de la ville assiégée, les Kères, « dont les dents blanches s'entrechoquaient à grand bruit, dont les yeux brillaient de fureur, terribles, sanglantes, inabordables, se disputaient les cadavres⁵ ». Un peu plus loin se tenait le Souci (Ἄγλός), « lamentable, affreux, blême, desséché, terrassé par la faim; ses genoux étaient alourdis, ses longs ongles dépassaient les mains, son nez coulait; de ses joues des larmes roulaient à terre, il grinçait des dents horriblement, et ses épaules étaient couvertes d'une abondante poussière humide de sang⁶. » Dans l'épopée, il est rare que l'on rencontre, tracés avec une précision aussi hardie, des portraits d'abstractions divinisées, où l'imagination plastique s'allie à un réalisme parfois outré; le procédé n'est pas absolu-

1. Cf. Bergk, p. 999 et 996. Remarquons que le récit débute en ces termes (v. 57): Ὅς καὶ Κύκνον ἔπεπνευ = Il tua, *entre autres*, Cycnos.

2. *Bouclier*, v. 156-159 = *Il.*, XVIII, v. 535-538.

3. *Théog.*, v. 227 sq.

4. *Bouclier*, v. 154 sq., 195, 463.

5. *Bouclier*, v. 249 sq.

6. *Bouclier*, v. 264-270.

ment étranger à l'*Illiade*; l'auteur du *Bouclier* l'y a emprunté et en a usé sans modération; mais cette prédilection pour l'expression mythique caractérisait déjà le style des *Travaux*.

L'importance donnée au mythe moral est si conforme au génie de toute la race béotienne que l'influence personnelle d'Hésiode peut fort bien y avoir été étrangère. Le souvenir du maître d'Ascra devait commencer à être moins vivant dans son pays, et son action moins directe¹. Les rapprochements matériels que l'on peut établir entre les *Travaux* et le *Bouclier* sont en très petit nombre : c'est à peine si de loin en loin une réminiscence fugitive prouve que le poète épique possédait les vers du moraliste et s'en inspirait à l'occasion². Un seul fait semble témoigner d'une connaissance plus ou moins précise de la morale hésiodique, c'est la prépondérance de l'agriculture dans les travaux de la paix. Homère vantait bien le labourage, la moisson et la vendange, dont le spectacle s'opposait à une lutte contre des bêtes féroces³; mais dans la cité pacifique le symbole de l'ordre social n'était pas la culture des champs : c'étaient les débats sur l'agora, où les différends se règlent non par la force, mais par l'équité⁴. Malheureusement la parole, au lieu d'éclairer la justice, peut devenir un artifice qui la trouble et la fasse dévier : le procès d'Hésiode en était la preuve. Il fallait à la société un fondement plus solide, sur lequel la corruption n'eût aucune prise; Hésiode l'avait trouvé dans l'agriculture, et c'est à son exemple que l'auteur du *Bouclier* considère comme la ville honnête et heureuse par excellence celle dont les citoyens s'occupent avant tout de travailler la terre.

PIERRE WALTZ.

(A suivre.)

1. On fait généralement remonter au VII^e siècle la composition du *Bouclier d'Héraclès*; suivant Bergk (p. 998 sq.), ce poème serait antérieur, mais d'assez peu, à la XXXIII^e Olympiade (648-645), soit un peu plus d'un siècle après l'époque d'Hésiode.

2. Les vers 75-76 répètent *Tr.*, v. 148-149; comme le second de ces vers se retrouve dans la *Théogonie* (v. 152 et 673), on peut supposer qu'il était particulièrement célèbre et fréquemment cité. Le 1^{er} hémistiche du vers 376 (πολλὰ δὲ θρῦς ὑψίχομοι) se retrouve (à l'accusatif) dans les *Travaux*, v. 509. En outre, quelques expressions, le plus souvent un nom accompagné d'une épithète, sont communes aux deux poèmes : χθόνα διαν (*Bouclier*, v. 287, — *Tr.*, v. 479), καρχαρόδοντε κύνε (*Bouclier*, v. 303, — *cf. Tr.*, v. 604), ἡχέτα τέττιξ (*Bouclier*, v. 393, — *Tr.*, v. 582).

3. *Il.*, XVIII, v. 541-549, 550-560, 561-572.

4. *Id.*, *ibid.*, v. 497-508.

L'ARGUMENTATION D'EUXITHÉOS

DANS LE DISCOURS *CONTRE EUBOULIDÈS*

C'est une question toujours débattue de savoir si dans l'Athènes du IV^e siècle les enfants nés hors mariage d'un Athénien et d'une Athénienne possédaient le droit de cité. Je n'ai pas l'intention de reprendre le problème dans son ensemble. Mais je voudrais faire observer que l'un des documents dont nous disposons pour le résoudre, le discours *Contre Euboulidès*, n'a pas été utilisé autant qu'il pouvait l'être; du moins, dans aucun des ouvrages que j'ai lus, soit éditions de Démosthène, soit études sur le droit de cité, je n'ai vu signaler explicitement, nettement, les phrases qui, selon moi, ont une importance capitale.

On connaît la situation. Le plaideur, Euxithéos, a été, dans le dème d'Halimonte, rayé du catalogue des citoyens. Il soutient qu'il y figurait à bon droit. Son argumentation est résumée ainsi par Philippi : « Bei Demosthenes wird das vorhandene Bürgerrecht des Euxitheos aus drei Erfordernissen bewiesen, deren Vorhandensein durch Zeugen bestätigt wird : 1. aus dem bürgerlichen Stande des Vaters (§ 18-23); 2. dem bürgerlichen Stande der Mutter (§ 30, 39, 40, 43); 3. dem ehelichen Verhältnisse zwischen beiden (§ 40-45). Und zwar ist ausdrücklich zu betonen, dass die letztere, die ἐγγύησις, nicht als παράργον erscheint, sondern als nothwendige Bedingung auftritt. » Cette analyse manque de précision. En réalité, dans toute la partie du discours qui s'étend du paragraphe 18 au paragraphe 46, l'orateur n'accuse rien autre chose qu'une division en deux points : les paragraphes 18-29 sont consacrés à établir que le père d'Euxithéos, Thoucritos, avait le droit

1. *Beiträge zu einer Geschichte des attischen Bürgerrechtes* (1870), p. 131.

de cité; les paragraphes 30-45 en établissent autant pour sa mère Nikarété. Le passage du premier point au second est clairement marqué aux paragraphes 29-30 par l'opposition : *περὶ μὲν τοίνυν τοῦ πατρὸς, ὡς Ἀθηναῖος ἦν, ταῦτ' ἔγωγε λέγειν... περὶ δὲ τῆς μητρὸς (καὶ γὰρ ταύτην διαβεβλήκασι μου) λέξω*. Au paragraphe 46, les deux points sont résumés en ces termes : *οὐκοῦν ὅτι μὲν καὶ τὰ πρὸς μητρὸς εἰμ' ἀστὸς καὶ τὰ πρὸς πατρός, τὰ μὲν ἐξ ὧν ἄρτι μεμαρτύρηται μεμαθῆκατε πάντες, τὰ δ' ἐξ ὧν πρότερον περὶ τοῦ πατρὸς*. Sans doute, aux paragraphes 40-41, il est parlé du mariage de Thoucritos et de Nikarété; mais dans quel contexte? *Ὅν δὲ τρόπον τῷ πατρὶ τῷ ἐμῷ συνώκησε, ταῦθ' ὑμᾶς ἀκοῦσαι δεῖ' καὶ γὰρ ἃ περὶ τὸν Κλεινίαν αἰτιᾶται καὶ τὸ τιθεῖσθαι τὴν μητέρα καὶ ταῦτα πάντ' ἐγὼ σαφῶς ὑμῖν διηγῆσομαι*. Il est incontestable que le mot *συνοικεῖν* s'emploie couramment en parlant de la cohabitation légitime des époux (cf. § 38); en revanche, l'expression *ὄν δὲ τρόπον τῷ πατρὶ τῷ ἐμῷ συνώκησε* laisse entendre que la chose importante ne sera pas le fait même du mariage; ce seront bien plutôt les circonstances dans lesquelles il se fit, et au milieu desquelles a vécu le ménage (cf. § 35 : *ὄν δὲ τρόπον καὶ ὧν ἔνεκ' ἐτίθεισεν, ἐγὼ σαφῶς ὑμῖν ἐπιδείξω*). Effectivement, ce qui suit aussitôt — *καὶ γὰρ ἃ περὶ τὸν Κλεινίαν αἰτιᾶται κτλ.* — prouve que le plaideur songe dès lors à combattre les arguments tirés par Euboulidès du fait que Nikarété fut nourrice. L'humilité sociale de ces fonctions risquait de sembler peu conciliable avec la qualité de citoyenne; Euxithéos le sait (§ 42 : *ἀπὸ γὰρ ταύτης τῆς τιθείας ἀπᾶσ' ἢ περὶ ἡμᾶς γέγονε βλασφημία*); déjà il a promis d'expliquer aux juges comment une Athénienne put consentir à cette dégradation (§ 35); à partir du paragraphe 40, il va tenir sa parole. Pour cela, il montre sa mère pauvre (puisque Protomachos l'a répudiée pour épouser une riche épicière : § 41), acceptée en mariage par un pauvre (s'il avait été riche, Thoucritos n'aurait pas voulu d'elle; il appartenait d'ailleurs à l'entourage de Protomachos, lequel était sans fortune : *ibid.*)¹; en l'absence de son mari, Nikarété, dénuée de ressources et déjà chargée de famille, a été réduite par la

1. Dans une partie antérieure du discours (§ 25), le plaideur a formellement parlé de la pauvreté de son père.

nécessité à gagner sa vie comme elle pouvait (§ 42); la misère rend suffisamment compte de sa déchéance temporaire. Au reste, les parents de son nourrisson sont prêts à attester que de tout temps ils l'ont tenue pour citoyenne (§ 44); et, d'autre part, son cas n'est pas unique (§ 45). Tout cela contient bien la réponse aux « accusations relatives à Clinias » (2 *περὶ τὸν Κλεινίαν ἀτιᾶται*). Entre temps, Euxithéos constate qu'un autre Athénien avant son père, Protomachos, a traité sa mère en épouse; qu'il a eu d'elle une fille; et qu'un citoyen, Eunikos, n'a pas hésité à épouser celle-ci. Visiblement, ces constatations tendent à démontrer la même chose que ce qui les entoure : *ἀστὴν ταύτην καὶ πολῖτιν εἶναι*; Eunikos vivant et Protomachos mort témoignent par leur conduite qu'aucun doute ne leur vint à l'esprit quant à l'origine de Nikarété. En somme, dans l'ensemble des paragraphes 40 à 44, il n'y a qu'un détail dont on ne saisisse pas d'emblée l'intention et l'opportunité : le soin qu'Euxithéos a de faire comparaître les témoins survivants du mariage de ses parents : *τοὺς ἐγγυώμενοι παρόντας τῷ πατρὶ καὶ τῶν φρατέρων τοὺς οἰκείους, οἷς τὴν γαμηλίαν εἰσήνεγκεν ὑπὲρ τῆς μητρὸς ὁ πατήρ* (§ 43). Ces hommes, qu'on invite à déposer entre les fils du second mariage de Protomachos et le mari de la fille qu'il a eue de Nikarété (§ 43), attesteront-ils en particulier la réalité de l'*ἐγγύησις*? ou bien, instruits comme ils ont dû l'être des antécédents de l'épousée, ne vont-ils pas déclarer simplement qu'eux aussi savent qu'elle est Athénienne, qu'elle est passée d'un mari à un autre ainsi que le raconte Euxithéos, que Timocratès de Mélitè — un citoyen — l'a véritablement présentée comme sa sœur? Si nous ne lisons pas le discours plus avant, nous restons dans l'incertitude. C'est ailleurs que se trouvent les paroles décisives, celles que Philippi ne signale point, et qui lui donnent certainement raison.

D'abord, au paragraphe 46. Après la phrase récapitulative que nous avons transcrite un peu plus haut, et dans laquelle Euxithéos se vante d'avoir prouvé qu'il est issu de deux parents athéniens, se place cette transition : *λοιπὸν δέ μοι περὶ ἑμαυτοῦ πρὸς ὑμᾶς εἰπεῖν τὸ μὲν ἀπλούστατον, οἶμαι, καὶ δικαιοτάτον, ἐξ ἀμφοτέρων ἀστῶν ὄντα με, κεκληρονομηότα καὶ τῆς οὐσίας καὶ τοῦ γένους,*

εἶναι πολίτην· οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ τὰ προσήκοντα πάντ' ἐπίδειξω μάρτυρας παρεχόμενος, ὡς εἰσῆχθην εἰς τοὺς φράτερας, ὡς ἐνεγράφην εἰς τοὺς δημότας, ὡς ὑπ' αὐτῶν τούτων προύκρηθην ἐν τοῖς εὐγενεστάτοις κληροῦσθαι τῆς ἱερωσύνης τοῦ Ἡρακλεῖ, ὡς ἤρχον ἀρχῆς δοκιμασθεῖς. Deux groupes de faits sont mis ici en contraste. Les faits du deuxième groupe — introduction dans la phratric, inscription dans le dème, proposition pour le sacerdoce d'Héraklès, élection à des magistratures — serviront à montrer que le plaideur a été considéré durant sa vie entière comme citoyen; ils établiront en sa faveur la possession d'état, ce sera un supplément de preuve, très opportun sans doute, mais qui n'était pas exigible. Les faits du premier groupe, au contraire, sont ceux qu'Euxithéos lui-même estime nécessaires et suffisants pour fonder sa réclamation; et ces faits sont au nombre de deux : non seulement il est né d'un père athénien et d'une mère athénienne (ἐξ ἀμφοτέρων ἀστῶν ὄντα με), mais il a hérité du patrimoine et du génos de son père (κεκληρονομηκότα καὶ τῆς οὐσίας καὶ τοῦ γένους). Or, la capacité d'hériter était refusée aux bâtards; donc, il fallait qu'un homme fût enfant légitime pour qu'on pût dire de lui qu'il était citoyen (εἶναι πολίτην).

La même conclusion ressort plus nettement encore, et d'une façon immédiate, d'un des derniers paragraphes du discours, le paragraphe 69. Euxithéos résume son argumentation. Il feint qu'on lui a demandé, comme on le demandait aux archontes lors de la dokimasie : ὦ ἄνθρωπε, τίς ἦν σοι πατήρ; et qu'il a montré victorieusement que son père était un Athénien (§ 67). Sa mère, d'autre part, était une Athénienne; de cela aussi il a fourni la preuve (§ 68). « Que pourriez-vous donc exiger de plus? » s'écrie-t-il alors en guise de conclusion. Τίνος οὖν ἂν προσδέοισθε; καὶ γὰρ ὅτι κατὰ τοὺς νόμους ὁ πατήρ ἔγγιμε καὶ γαμηλίαν τοῖς φράτερσιν εἰσήνεγκε, μεμρτύρηται. Πρὸς δὲ τούτοις καὶ ἔμυτον ἐπέδειξα πάντων μετεληφόθ' ὅσων προσήκει τοὺς ἐλευθέρους. De nouveau, nous retrouvons ici l'opposition entre ce qu'il fallait démontrer et ce qui n'était pas indispensable pour le succès de la cause. Ἐμυτον ἐπέδειξα πάντων μετεληφόθ' ὅσων προσήκει τοὺς ἐλευθέρους, ces mots font allusion aux mêmes faits qui, dans le paragraphe 46, étaient énumérés après οὐ μὴν

ἀλλά; le rappel de ces faits est un argument supplémentaire (πρὸς δὲ τοῦτοις), un argument de luxe. Au contraire, la présence de καὶ γάρ en tête de la phrase précédente signifie que le mariage κατὰ τοὺς νόμους de Thoucritos était une condition strictement exigible pour que les juges accueillissent la requête de son fils. Si, après qu'on vient de leur rappeler la qualité du père et de la mère, les juges n'ont plus rien à réclamer, c'est, nous dit-on, qu'ils savent déjà — par les témoignages du paragraphe 43 — que le père et la mère étaient mari et femme; donc, au cas où ils l'auraient ignoré, ils eussent été en droit d'en exiger la preuve.

Dans ces conditions, on peut trouver étrange que la mention d'un fait si important soit intercalée, comme nous l'avons vu, et en quelque sorte noyée au milieu d'un développement où il est question d'autre chose. Sans nul doute, la démonstration aurait été plus claire, mieux ordonnée, si les témoignages relatifs au légitime mariage de Thoucritos avaient été présentés à part, bien en lumière, dans un troisième point du discours. Mais le plaideur — ou l'orateur qui écrivit pour lui — s'est moins soucié de suivre dans son discours les lois de la stricte logique que de répondre directement aux accusations de l'adversaire; et il a eu certainement raison. Euboulidès n'avait pas allégué que Nikarète et Thoucritos eussent vécu en concubinage; il prétendait que l'une, parce qu'elle avait été nourrice et qu'elle vendait sur la place, l'autre, à cause de son accent étranger, n'étaient pas de vrais Athéniens. La défense devait donc s'attacher principalement à combattre ces calomnies. La réfutation d'un grief qui n'avait pas été formulé eût paru aux héliastes froide et hors de propos; l'orateur ne s'y est pas attardé; à l'occasion, il a glissé quelque part de quoi prévenir un soupçon qui pouvait naître spontanément dans l'esprit de tel ou tel des juges; c'était, vu les circonstances, tout ce qu'il convenait de faire¹.

PII. E. LEGRAND.

Lyon, mars 1907.

1. L'orateur s'attache encore bien moins à prouver point par point ce qu'il avance lorsque, au paragraphe 46, il fait dire par Euxithéos parlant de lui-même : κεκληρονομηκότα καὶ τῆς οὐσίας καὶ τοῦ γένους; de cela, il ne sera parlé avec quelque détail qu'aux paragraphes 53-54.

ARGEIA ET SPERCHIS

DANS LES « SYRACUSAINES »

Σιγᾶ Πραξινοᾶ' μέλλει τὸν Ἄδωνιν ἀεΐδειν
ἀ τᾶς Ἀργείας θυγάτηρ, πολυῖδρις αἰοδός,
ἄτις καὶ Σπέρχιν, τὸν ἰάλεμον, ἀρίστειυσαν
φθεγξεται τι, σάφ' ὄϊδα, καλόν διαθρύπτεται ἤδη.

Et, sur l'estrade, dans la cour immense du palais royal où se presse toute Alexandrie, en une belle journée de la fin d'octobre 275, face au somptueux berceau où s'étend Adonis et à la tribune où préside la reine Arsinoë Philadelphie, l'aède à la voix harmonieuse entonne l'Adônidion.

Quand elle a fini de chanter la mort et la résurrection de l'amant d'Aphrodite, au milieu des acclamations du peuple et de la cour, la bonne Gorgô, transportée d'enthousiasme, ne peut s'empêcher de dire à sa compagne :

Πραξινοᾶ, τί χρῆμα σοφώτερον ἀ θήλεια;
Ὅλβια ὅσσα ἴσατι, πανολβία ὡς γλυκὺ φωνεῖ.

Quelle est donc cette chanteuse qu'entoure à Alexandrie une telle auréole de gloire et quel est ce chant où sa victoire lui a valu l'honneur de célébrer Adonis ?

Dans le nombre des petits problèmes que comporte l'étude des *Adôniazousai*, il n'en est peut-être pas de plus piquant à la fois et de plus difficile; à ce double titre, il paraît mériter une étude approfondie.

Et d'abord, notre recherche est-elle légitime, a-t-elle chance d'aboutir? N'est-ce point un nom en l'air que Théocrite a donné à sa chanteuse? N'est-elle point qu'une fiction, cette

habile interprète de ses vers, une pure et délicate création de l'esprit du poète?

Sans doute cette question ne comporte point de réponse absolue; mais il paraît bien peu vraisemblable, si l'on se rappelle que les *Syracusaines* étaient destinées, sinon à être représentées, du moins à être récitées et peut-être mimées en public, que Théocrite ait pris plaisir à inventer de toute pièce la formule si particulière qui lui sert à désigner la chanteuse : *la fille d'Argeia*. Ce n'eût été, aux yeux des spectateurs, qu'une maladroite bizarrerie, capable de troubler et de détourner leur attention. Pour qu'ils n'eussent pas à se demander le sens d'une pareille dénomination, ne fallait-il pas qu'elle leur fût familière et accessible à tous? Sinon, les éloges mêmes qui sont prodigués, *πολύδρις, πικροδία*, ne seraient-ils pas retombés directement et lourdement sur leur auteur, et qu'eût signifié surtout le vers si précis qui devait rappeler à tous la précédente victoire de l'aède?

Nous savons, au contraire, combien ce genre réaliste du mime, jusque chez Théocrite qui le poétise et l'idéalise autant qu'il est en lui, reste nourri d'allusions à des faits réels et actuels, bien connus des auditeurs et qui les font, au passage, sourire ou s'indigner. Tout lecteur attentif de Théocrite n'ignore pas que, malgré le vernis d'exquise élégance, les *Femmes à la Fête d'Adonis* ne sont pas plus loin de la nature et de la vie que les *Femmes au Temple d'Asklépios* ou tout autre mime d'Héronidas. Ce qui fait précisément, en tant que mimographe, le génie de Théocrite, ce par quoi il s'élève au-dessus du genre en l'élevant au-dessus de lui-même, c'est qu'il a su donner à ces traits d'observation, pris dans la vie quotidienne et contemporaine, qui gardent pour nous chez Héronidas leur saveur d'archaïsme, ce je ne sais quoi de général et de durable qui les fait paraître, tout intérêt historique mis à part, vivants aujourd'hui encore d'une vérité éternelle.

Aussi bien peut-on se tenir pour assuré que, si Théocrite a parlé avec tant d'éloges de la fille d'Argeia et lui a prêté un rôle si considérable, c'est que ses auditeurs devaient la connaître et partager son admiration pour elle, c'est qu'ils

l'avaient entendue en fait dans une solennité pareille, et que sa présence chez Théocrite devait accroître l'intérêt de son mime dont il soulignait d'un trait nouveau l'actualité.



Il l'appelle à τᾶς Ἀργείας θυγάτηρ. Nous avons traduit *la fille d'Argeia*. A vrai dire, il y a là un premier problème auquel commentateurs et traducteurs ont répondu diversement, les uns en prenant Ἀργεία pour le nom de personne, les autres pour l'ethnique féminin d'Argos.

De pareilles incertitudes, nées de l'emploi d'ethniques comme noms de personne¹, ne sont que trop fréquentes dans le domaine des études grecques. Ainsi je rappellerai la fameuse base d'Olympie portant : « d'Hagéladas Argeios², » où l'on ne sait si Argeios est nom de personne ou ethnique. Théocrite lui-même en fournit, entre autres, dans son *Enkômion* de Philadelphie (v. 53), un exemple sur lequel nous aurons à revenir :

Ἀργεία κυάνοφρου, σὺ, λαοφόνον Διομήδεα,
μισογμένα Τυδῆι, τέχεσ, Καλυδώνιον ἄνδρα.

Or, la mère de Diomède est Déiptylè, fille d'Adrastos, roi d'Argos, mais sa sœur s'appelle Argeia; la première épousa Tydeus, la seconde Polynice, suivant la version ordinaire. On a pu se demander si Théocrite, curieux comme tous les Alexandrins des traditions rares et des légendes méconnues, n'aurait pas fait d'Argeia, au lieu de Déiptylè, la mère de Diomède. Pourtant, l'étude approfondie qu'a faite M. Legrand des traditions mythologiques mises en œuvre par Théocrite³ a montré qu'on ne pouvait, sur ce chapitre, le confondre avec un Callimaque ou un Lycophron, et qu'il ne semblait guère se soucier d'invention mythologique; aussi faudra-t-il traduire ici : « *Argienne aux noirs sourcils.* »

1. Sur cet emploi, voir le chapitre de Fick, *Ethnika als Einzelnamen* dans ses *Griechische Personennamen*, Goettingue, 1894, p. 332-55.

2. Loewy, *Inschriften Griechischer Bildhauer*, 30.

3. Ph. Legrand, *Étude sur Théocrite*, 1898, p. 89.

Théocrite, d'ailleurs, paraît affectionner cette manière, qui n'est pas sans recherche, de désigner par leur ethnique les personnages mythologiques. Le petit problème ainsi posé à l'érudition des lecteurs est bien dans le goût alexandrin. Rien assurément de plus raffiné que d'appeler la mère d'Héraklès la *Midéatis* !

Il paraît donc plus conforme aux habitudes théocritéennes de voir une Argienne dans la mère de notre chanteuse; peut-être était-elle Argeia et de nom et de pays, ayant emprunté son nom à son pays d'origine; il en serait ainsi de la Lyde d'Antimachos, à en croire l'épigramme d'Asklépiadès².

Quoi qu'il en soit, les commentateurs byzantins semblent n'avoir pas été moins embarrassés que les modernes. L'édition alexandrine ou antonine³ qu'ils avaient sous les yeux ne leur donnait apparemment que de maigres éclaircissements. Mais, répugnant à avouer leur ignorance, ils s'ingénierent à la voiler en ergotant sur le texte même. Pourquoi Théocrite donnait-il le nom de la mère et non de la fille? C'était sans doute que la fille portait même nom que la mère. Si Argeia était bien son nom, quel était alors son ethnique? Comme ils ne se sentaient malgré tout pas trop assurés qu'Argeia fût un nom

1. XIII, 31; XXIV, 1. Même incertitude quand Théocrite nous parle de l'Ἑλλάκηθεν Ἀχαιοῖς qui annonce aux Épéens la victoire d'Héraklès sur le lion de Némée (XXV, 179); même amphibologie dans l'ὠργεῖος (XIV, 12) qui invite Aischinès à ce souper dont la fin est si fatale à son amour. Le convive cité immédiatement après, ὁ Θεσσαλὸς ἱπποδιδάκτωρ, qualifié plus loin (v. 31) de Λαρισταῖος, étant évidemment, non Thessalos, mais un Thessalien de Larissa du nom d'Agis, j'inclinerais, par analogie, à voir dans l'ὠργεῖος un Argienne comme une Argienne dans la fille de Tydée. Ce procédé n'est d'ailleurs pas une innovation de Théocrite; le même problème se pose pour l'Ἀλγείαν Ἀρχαλῆω ταμῆν qu'Euripide aurait aimé à la cour de Pella, selon son maître Hermésianax (*Eleg. Graec.*, ed. Hartung, p. 309).

2. *Anth. Pal.*, IX, 63: Ἀῶδη καὶ γένος εἶμι καὶ οὐνομα. Cf. Athénée, XIII, 597. De même Antimachos, à qui Stace l'a empruntée, paraît avoir appelé Argeia la princesse argienne femme de Polynice. Ce procédé, qui nous est rendu familier par les Lydia, Délia, Lesbia, Cynthia, etc., des élégiaques latins, était, en effet, devenu classique chez leurs maîtres grecs; sans doute était-il dû à la coutume d'appeler les divinités par l'ethnique des lieux où elles avaient leur culte, et les esclaves par l'ethnique du pays dont ils étaient originaires. Les courtisanes, danseuses ou chanteuses, par leur double qualité d'esclaves ou d'affranchies et de servantes de la Paphia, paraissent avoir été particulièrement qualifiées pour recevoir des noms tirés d'ethniques; cf. Bechtel, *Die Altischen Frauennamen*, p. 57. Argeia appartient probablement à la même catégorie que Mégara, Sinopè ou Kyréné.

3. Sur ces deux éditions d'Artémidoros et de Munatios, voir, en dernier lieu, Wilamowitz-Moellendorf, *Die Textgeschichte der Griechischen Bukoliker*, 1906, p. 69 sqq.

de personne et non un ethnique, ils n'osèrent s'éloigner trop d'Argos et firent d'Argeia une citoyenne de la ville voisine qui avait si souvent partagé ses destinées : Argeia aurait été Sicyonienne. "Ἀδελφὸν τῆς ἢ ποιήτρια ἄστῃ ἐνοιο δὲ Ἀργείας ἄστυν φασιν εἶναι θυγατέρα, ἐμῶνυμον τῇ μητρὶ εἶναι δὲ ἐκείνην Σικυωνίαν. Retenons seulement de ces allégations — remontant sans doute à l'autorité d'Ératosthénès qui, au temps de Justinien, résuma les études de Munatios dans un commentaire où vinrent désormais puiser les grammairiens byzantins — que la chanteuse portait le nom d'Argeia¹.

Qu'Argeia soit ethnique ou non, toujours est-il que la chanteuse n'est pas désignée directement, mais par périphrase. Une analogie offerte par celui des mimes d'Héronidas qui se rapproche entre tous des *Syracusaines* permet d'expliquer cette apparente anomalie. Le poète de Kos nous montre ses conci-

1. Le *Laurentianus* et le *Parisinus M* donnent Χαρίας à la place d'Ἀργείας. Hemsterhuis voulait qu'on écrivit Χαρίας Ἀργείαν en supprimant θυγατέρα, qui a, en effet, disparu de certains manuscrits, et Ahrens écrit Χαρίας Ἀργείας sans supprimer θυγατέρα, tandis que Dübner adopte la leçon que nous avons suivie. D'après le système d'Hemsterhuis, la fille s'appelle Argeia, la mère Charia, et celle-ci est Sicyonienne. Cependant, s'il y a quelque chose d'avéré chez Théocrite, n'est-ce pas que la mère s'appelle Argeia, et, chez le scholiaste, que la fille, nommée Argeia comme la mère, est de Sicyone? D'après le système d'Ahrens, la chanteuse serait la fille de l'Argienne Charia; mais comment mère ou fille seraient-elles alors de Sicyone, si Argeia est pris comme ethnique? Par une déformation dont nous avons de nombreux exemples, ΑΡΓΕΙΑ a pu être lu ΑΡΕΕΙΑ. En supprimant un des E qui lui aura paru adventice, un nouveau copiste aura voulu corriger l'Ἀρεία ainsi obtenu en un nom plus convenable à l'aède d'Adonis, Χάρεια, dont une dernière déformation aura fait Χαρίας. Peut-être ce copiste, en corrigeant Ἀρεία en Χάρεια, était-il aussi guidé par le désir d'identifier l'aède avec une Χάρεια mentionnée par Suidas. Si l'on avait conservé de son article, aujourd'hui perdu, autre chose que le nom propre, la question se présenterait peut-être tout autrement; mais si Χαρίας est un nom d'homme assez répandu, on ne connaît pas, je crois, de femme répondant à celui de Χαρία.

2. S'il faut donner, de ce qu'on l'ait faite Sicyonienne, une autre raison que celle indiquée plus haut, on pourrait supposer qu'il n'y avait avant Théocrite et Bion, dans la mélègue grecque, d'autres poèmes sur Adonis que ceux que nous connaissons encore : une élégie de Sappho (Bergk, 62) et un épyllion de Praxilla (Bergk, 2). Praxilla était de Sicyone, et son Adonis fut populaire au point de donner naissance à un proverbe recueilli par Zénobios (IV, 21) : ἡλιθιώτερος Πραξιλλῆς Ἀδωνίδος. Il paraîtrait que Théocrite s'en serait inspiré dans certains passages de son Daphnis. Peut-être en fut-il de même dans son Adonis; il put sembler alors légitime de supposer qu'il avait voulu, dans cette *filie d'Argos*, représenter la poétesse de Sicyone elle-même. Ainsi on aurait fait d'Argeia une Sicyonienne compatriote de Praxilla, comme d'autres commentateurs faisaient autant de Mityléniennes, compagnes de Sappho, d'Anytè de Tégée (cf. *Anth. Pal.*, VII, 492) ou de Nossis de Locres (*ibid.*, IX, 332). Sur cette tendance de certains Byzantins, cf. Boas, *De epigrammatis Simonideis*, I, p. 143 (Groningue, 1905). D'ailleurs, la réputation littéraire des Sicyoniennes était établie de vieille date; cf. Pseudo-Dicéarque, 12, 20 (*Geogr. Graeci Min.*, I, 103).

toyennes en extase devant les nouveaux chefs-d'œuvre de leur Asklépieion. Leur fait-il dire : « Ils sont de Képhisodotos et de Timarchos » ? Nullement ; — leurs auteurs sont désignés par une périphrase, ce sont les fils de Praxitèle : οἱ Πραξιτέλειω παῖδες (v. 22). N'est-il pas permis de rapprocher les deux tournures pour en trouver les raisons ? On peut en suggérer de trois sortes.

La première est de vérité dramatique. On sait combien Hérondas, comme Théocrite, tenait à rester, dans ses mimes, le plus près possible de la réalité familière, à en donner du moins l'impression par quelques tournures vives ou populacières, quelques locutions de la rue ou du boudoir. Remarquons que ni Gorgô ni Kynnô ne peuvent arguer ici d'ignorance. A Alexandrie, le programme des fêtes est bien connu, et tout le monde sait le nom d'ores et déjà illustre de la chanteuse que sa précédente victoire a désignée pour déclamer l'Adônidion. Il en est de même à Kos des artistes fameux qui ont été les derniers à représenter en marbre le protecteur divin de l'île, et, pour que nul n'en ignore, ἐν τῇ βάζει τὰ γράμματι... cette inscription que tant de bases ont fait connaître : Κηφισόδοτος καὶ Τίμαρχος Πραξιτέλους Ἀθηναῖοι ἐποίησαν¹. Si Kynnô, qui l'a devant les yeux, la traduit sous la forme particulière que nous avons vue, c'est qu'Hérondas a sans doute observé, comme Théocrite, que c'était là une manière de parler ordinaire aux femmes du peuple. Et n'a-t-elle pas persisté jusqu'à nos jours ? Dès qu'il s'agit d'une personne tant soit peu plus jeune qu'elle, votre concierge dira : le fils d'un tel, la fille une telle, et toujours la mère est citée pour la fille, le père pour le fils, surtout lorsque les parents ont su faire connaître leur nom, ce qui est bien le cas pour Praxitèle² et, peut-être, pour Argeia. — Raison de convenance aussi. Sans doute le mime vit de détails réalistes, de noms et de faits pris dans la vie contemporaine, mais ce n'est pas néanmoins une revue de fin d'année. Tout le monde n'aime pas à être cité,

1. Loewy, *Inschriften Griechischer Bildhauer*, 108-112.

2. A tel point que Théocrite, voulant indiquer la perfection d'un cratère, n'hésite pas à le dire ἔργον Πραξιτέλους (V, 105).

exhibé, apostrophé sur une scène, et il faut avoir mille égards pour les illustrations du jour; une légère périphrase, souvent, arrange tout. Grâce à elle, les personnes visées ne se croient point offensées par une désignation trop directe, tandis qu'elles sentent rejaillir sur elles la gloire du nom paternel ou maternel qui suffit à recouvrir leur identité. Ainsi, raison de vérité et raison de politesse s'allient pour expliquer la tournure employée par Théocrite.

Ajoutons-en une troisième, qui ne sera peut-être pas la moins importante pour notre thèse : raison de prosodie. Dans quel vers pourrait-on faire rentrer : *Κηφισόδοτος τε καὶ Τίμαρχος*? Il est même des noms qui ne sauraient figurer dans un hexamètre. Celui de notre aède serait-il de ceux-là? En tout cas, le fait qu'elle était connue sous le nom d'Argeia, quel que fût son nom véritable, paraît avéré.

*
* * *

Cela posé, et la réalité de la fille d'Argeia établie, il s'agit de savoir quelle est cette victoire qui semble l'avoir désignée pour réciter le thrène d'Adonis :

ἄτις καὶ Σπέρχιν, τὸν ἰάλεμον, ἀρίστευσεν.

« Elle qui, déjà, avec le Sperchis, a remporté le prix au chant funèbre; » ou : « Elle qui, dans un précédent concours, a été couronnée pour sa complainte du Sperchis. » Ces deux traductions, qui présentent au fond le même sens, paraissent être les seules dont soit susceptible le texte¹. Mais ce texte, qui est celui de tous les manuscrits², peut-il être admis sans correction? On

1. Traduction Renier (1847) : l'habile chanteuse qui a obtenu le prix dans le chant élégiaque de Sperchis. — Stiévenart (1859) : l'habile musicienne couronnée pour sa complainte sur Sperchis. — Girard (1888) : elle qui a remporté le prix dans la lamentation du Sperchis.

2. Seul le K (Ambrosianus, 222) du XI^v siècle donne *περχήν*, qui s'explique aisément par la chute de la lettre initiale due apparemment à un copiste dont le prototype aurait porté *σπερχήν*. D'ailleurs, la valeur exclusive attachée par les derniers éditeurs à ce manuscrit ne laisse pas d'être compromise par les nombreuses leçons divergentes que présentent les lambeaux de papyrus de Théocrite; cf. *Classical Review*, 1906, p. 103.

l'a cru jusqu'en 1765, où Reiske, dans ses *Theocriti reliquiae*¹, proposa de corriger Σπέρχην en Ηέρυσιν. Cette correction ingénieuse ne paraît pas avoir eu grand succès jusqu'à ce qu'elle fut reprise par Madvig en 1870². C'était au beau temps de la période de correction à outrance dont les lyriques grecs surtout ont tant eu à souffrir et contre laquelle on commence seulement à réagir. Cependant, pour Σπέρχην, la condamnation est restée sans appel : le moment est peut-être venu d'essayer de le réhabiliter, d'autant plus que son procès n'a jamais été sérieusement instruit. On s'est borné à renvoyer au triple grief formulé par Madvig : *neque Sperchis ὁ ἰάλεμος apte ad graecum morem carmina appellandi dicitur, neque Sperchis ad ἰάλεμον aptus, neque Alexandriae canlabantur carmina de civibus Spartiatis*. Il ne sera pas difficile de montrer, au contraire, que l'histoire de Sperchis est par excellence matière d'*iatémos*, et que ce chant de deuil dorien est loin d'être déplacé tant aux Mouseia d'Alexandrie que sous la plume du poète de Syracuse. Avant d'aborder cette étude, il convient d'examiner succinctement la question grammaticale : encore qu'une objection de cet ordre n'ait jamais été soulevée explicitement, elle est sans doute l'une de celles qu'on peut élever avec le plus de force contre l'intégrité du vers de Théocrite.

Sans doute, la construction est rare et difficile ; mais doit-on, pour cela, la déclarer impossible ? surtout lorsque des expressions comme ἄδειν Ζῆνα, Ἄνων θρῆγεν, que l'on rencontre chez

1. J. Reiske, *Theocriti reliquiae ex commentariis H. Stephani, Mureti, Scaligeri, Casauboni*, Vienne et Leipzig, 1765, II, p. 244. Il dit seulement : *ego non dubito legendum esse πέρυσιν*. Muret voulait lire τὸν Ἰαλέμον; Casaubon, dont l'opinion a été reprise par A. Bayer, *Commentarii perpetui in Theocriti Charites et Syracusias* (Erlangen, 1790), considère ἰάλεμον, dans le sens de *misérable*, comme une apposition à Sperchis qui serait le nom du poète vaincu par Argeia. Paley est d'avis de rejeter le vers, avec XIII, 22, et VIII, 87, parce qu'il considère que Théocrite n'a pu employer ἦτις pour ἦπερ. Une dernière façon de tourner la difficulté a été proposée par L. A. Michelangeli, *Le Siracusane* (Bologne, 1892), qui écrit : σπέρχην τὸν ἰάλεμον. Cet infinitif dorien de σπέρχω dépendrait d'ἀρίστεισε et donnerait le sens suivant : elle qui s'est distingué à lancer impétueusement le chant funèbre.

2. *Adversaria critica*, I, p. 296. Les anciens éditeurs, Walckenaer, Gail, Dahl, Kiessling, Gaisford, Wordsworth, Ameis dans la collection Didot, Renier, et, parmi les modernes, Ziegler (Tubingue, 1861), Paley (Cambridge, 1869), Kynaston (Oxford, 1890), Weise (Leipzig, 1890), ont maintenu σπέρχην, mais sans l'expliquer ; la plupart des modernes ont, toutefois sans le justifier, adopté πέρυσιν (Hartung, les deux éditions Ahrens) ou πέρυσιν (Rumpel dans *Lexicon Theocriteum*, Ziegler, 3^e éd., Meineke, Fritzsche, Laloy, Quillard, Cholmeley, Wilamowitz).

Hésiode¹ et chez Théognis², en donnent comme le prototype? Sperchis, en effet, comme Linos, en devenant le nom même du chant dans lequel son triste sort est lamenté, peut perdre l'article à la façon de simples noms communs. Comme on dirait *σπέρχιν θρῆνειν*, chanter un sperchis en se lamentant, ne pourrait-on dire *σπέρχιν ἀριστεύειν*, remporter le prix au sperchis, sur le modèle de *πένταθλον νικᾶν*³, et, en introduisant τὸν ἴαλεμον sous forme d'apposition destinée à caractériser le genre lyrique dans lequel rentre le sperchis, *σπέρχιν, τὸν ἴαλεμον, ἀριστεύειν*, remporter le prix au sperchis (ou avec le sperchis), chant funèbre, remporter le prix du chant funèbre dont le titre est Sperchis?

Si, grammaticalement, le vers paraît donc pouvoir se passer de correction, les principes généraux de la critique des textes ne semblent pas en autoriser davantage. Sans doute, paléographiquement, on peut admettre que *πέρυσιν*, écrit en onciales, ait donné naissance à la leçon *σπέρχιν*⁴; mais peut-on supposer que, si *πέρυσιν* était la leçon correcte, on n'en retrouverait la trace dans aucun des manuscrits, pourtant si divers, auxquels nous devons notre Théocrite? peut-on imaginer un copiste transformant délibérément *πέρυσιν*, terme connu⁵, en ce *σπέρχιν* dont il n'y a pas d'autre exemple? peut-on le concevoir, alors surtout que l'absence de toute scholie à ce nom paraît prouver qu'Ératosthènes et ses successeurs byzantins n'étaient pas trop assurés de l'origine et du sens de ce *sperchis*, qu'ils auraient ainsi, sans le comprendre, arbitrairement introduit dans leur Théocrite?

1. Fr. 199, Kinkel; fr. 94 Lehrs.

2. Fr. 47, Flach. Cf. Pindare, *Αἶνον ὕμνεϊν* (cité par le schol. Vatic. au Rhésos, 89a); Sophocle, *Electr.*, 124, Ἀγαμέμνονα, ἀχόρεστον ὀμιωγῶν, τίν' αἰεὶ τάξεις.

3. On sait qu'ἀριστεύειν est souvent employé transitivement en poésie dans le sens de νικᾶν. Ainsi, Pindare, *Ol.*, XI, 64, στάδιον μὲν ἀρίστευσεν; XIII, 61, ὄσσα τ' ἐν Δελφοῖσιν ἀριστεύσατε; Sophocle, *Ant.*, 195: πάντ' ἀριστεύσας δόρει; *Trach.*, 488: τᾶλλ' ἐκείνος πάντ' ἀριστεύων χερσῖν. Cf. Aristoph. *Lys.*, 389; γυνή τις τὸν Ἄδωνιν ὀρχημένῃ; Dioscor. *Anth. Pal.*, II, 24: Γάλλον Ἀριστάγορας ὠρχήσατο; Dio Chrys. *Or.*, 78, p. 659 C: ἀυλῶντα τὴν τῆς Σεμέλης ὠδίνα.

4. Le Y oncial, pour peu que l'on prolonge l'une des barres au delà du point d'intersection, peut être pris pour un X. Cependant, pour passer du *πέρχσιν* ainsi obtenu à *σπέρχιν*, il faut transporter en tête le Σ antépénultième.

5. Dans le sens précis de *l'an dernier* ou dans le sens plus large de *naguère, jadis*. Il faut remarquer, toutefois, que ce terme est assez rare: des deux exemples auxquels les lexiques renvoient chez Théocrite, l'un est celui qui nous occupe, l'autre (XXIX, 26) paraît devoir être corrigé en *πρωπέρυσ' ἤσθα*. Cf. S. A. Naber, *Mnemosyne*, 1906, p. 175.

Le scholiaste, d'ailleurs, était inexcusable. En admettant qu'Ératosthènes n'ait rien dit à ce sujet, il n'avait qu'à ouvrir au mot cherché son Suidas, ou bien le Dictionnaire où a puisé Suidas, pour y trouver ce qui suit :

Σπέρχις καὶ Βοῦρις, ἄνδρες Ἀθηναῖοι ἀθάνατοι εἰς Πέρσας ἦλθον, δικήν δώσοντες Ξέρξῃ τῶ Περσῶν βασιλεῖ ὑπὲρ τῶν κηρύκων πεμφθέντων καὶ καταχλωσθέντων ὑπὸ τῶν Ἀθηναίων.

Cet article du *Larousse* byzantin, malgré ses erreurs, — Bouris pour Boulis, Athéniens pour Spartiates, précipitation dans le barathron pour précipitation dans un puits, — nous met sur la voie de la vérité.

On se rappelle aussitôt que, lorsque Darios, en 492-1, envoya des hérauts demander par toute la Grèce l'hommage de la terre et l'eau, les Spartiates furent seuls, d'accord avec les Athéniens, à le refuser ou plutôt à le leur donner, par une plaisanterie macabre, en les enterrant vifs au fond d'un puits. Mais Sparte était la patrie et l'asile de Talhybios, héraut d'Agamemnon et protecteur des hérauts¹. Cette violation du droit des gens l'irrita. Sa *ménis* s'abattit sur la cité, que la peste désola. La Pythie, consultée, répondit qu'il fallait la purifier en envoyant à Xerxès des victimes expiatoires. Deux jeunes gens de grande naissance, Σπερθίης ὁ Ἀνηρίστου καὶ Βοῦλις ὁ Νικέλεω, selon Hérodote, se dévouèrent pour la cité et partirent sans espoir de retour; mais Xerxès se montra plein d'esprit et d'humanité, et les renvoya, séduits, avec de bonnes paroles.

Telle est l'histoire que Théseus, dans ses *Corinthiaques* ou dans ses *Vies illustres*², un des modèles de Plutarque, nous

1. Rappelons aussi qu'elle était la cité sainte des Tyndarides, protecteurs attirés des étrangers, qu'on honore surtout διὰ τραπεζῶν ξενοδογητικῶν, par ces *théoxénies* qui sont caractéristiques de leur culte, ὅτι ἡ γενομένη θυσία τοῖς Διοσκούροις ξενισμὸς λέγεται (*Schol. Pind. Ol.*, III, 38, Boeckh, p. 104). La dévotion religieuse du couple plus ou moins légendaire de Sperchis et de Boulis, qui s'offrent pour expier la *ξένια* outrage, a dû amener à les considérer en quelque sorte comme des hypostases des divins Gémeaux.

2. Stobée, *Florilège*, VII, 10 = *F. H. G.*, IV, 518. C'est d'après lui, probablement, que Plutarque, dans ses *Apophthegmata Laconica*, 63, raconte le même épisode, en ajoutant certains traits qui ne se trouvent pas dans Hérodote : Xerxès, après avoir pardonné aux Laécédémoniens, les fait prier de rester à sa cour et Hyndarnès (sans doute le Hydarnès des Thermopyles) leur promet en son nom les plus grands

résumé d'après Hérodote et une autre source, — sans doute Éphore, — et qu'Hérodote raconte en cinq longs chapitres intercalés dans son VII^e livre (134-9) qu'il a dû écrire à Thourioi, dans ses dernières années¹. Ce dernier point est essentiel. Si Hérodote n'en a parlé que là et non à sa place chronologique, c'est qu'il n'en avait pas entendu parler jusqu'à cette date; c'est que la légende n'était pas encore formée ou, si l'on aime mieux, que l'histoire n'avait pas encore eu le temps de se transformer en légende. Car la vérité historique, telle qu'on l'entrevoit, devait être bien dure pour Sparte. Elle venait à peine de scandaliser le monde grec avec son Kléoménès, qui corrompait la Pythie pour perdre son collègue Démaratos, qu'elle le révoltait par la plus cynique violation du droit des gens, et il fallait dix ans, la peste, l'ordre formel d'Apollon et, surtout, l'approche de Xerxès pour la décider à faire choix enfin de victimes expiatoires, sans doute deux Talthydiades²; la générosité du grand roi à leur égard, en face de la vilénie de leur propre conduite, devait être une cuisante blessure pour l'orgueil lacédémonien.

Aussi ne fût-ce que lorsqu'eut disparu la génération des guerres médiques que le travail légendaire put commencer son

honneurs; c'est une occasion pour eux d'affirmer éloquemment qu'ils ne donneraient pas la liberté et l'égalité de Sparte pour tout l'empire du grand-roi. Ces discours et le récit de l'épisode des hérauts donné par Plutarque (*Thém.*, 6) suggèrent qu'il a dû puiser directement ou indirectement chez l'élève d'Isocrate, Éphore.

1. Il y est fait allusion à des événements de 430/29 : l'exécution à Athènes des ambassadeurs envoyés par Sparte au grand-roi, propres fils des députés de 482. Hérodote était alors depuis quatorze ans à Thourioi, et, si même il le quitta pour un nouveau voyage, poussé peut-être jusqu'à Athènes où il ne put voir que vers 432 l'achèvement des travaux de l'Acropole (V, 77), au moins ne revint-il pas à Sparte. En effet, s'il y connaît bien, entre autres monuments, la stèle érigée en l'honneur des 300 tombés aux Thermopyles, il ne sait rien de la translation des cendres de Léonidas et du mausolée qui lui fut élevé en 440 par ordre d'un oracle. Cf. Kirchhoff, *Monatsberichte d. Berl. Ak. d. Wissenschaften*, 1878, p. 10 et *Ueber die Entstehungszeit d. Herod. Geschichtswerkes*, 1879, p. 23.

2. C'est l'opinion d'Ottfried Müller, *Die Dorier*, II, 31. Quant au nom de Sperthias que nous trouvons déjà sous la forme moins dorienne de Sperthès chez Hérodote, de Sperthès dans certains ms. de Plutarque (Βούρις καὶ Σπέρτις), de Sperchès chez Théseus (et peut-être dans le prototype du manuscrit K de Théocrite) et de Sperchis chez Suidas et Théocrite, sa transformation est due à l'action de deux lois linguistiques bien connues : 1^o changement de l'aspirée : ἄρνιχος en dorien est le même mot qu'ἄρνιθος; 2^o tendance à l'abréviation, Λυσίας Αὔσις, Τελλίας Τέλις, Νικιάς Νικίς, Σωσίας Σώσις, Αγίς Αγίς; le compagnon lui-même de Sperchis, dont le nom dorien est Βουλίας, est appelé Βουλίης chez Théseus, et Βούλις chez Hérodote. Ce seul fait de la présence chez Théseus de deux formes différentes de celles qu'emploie Hérodote suffirait à établir qu'il puise à une autre source.

œuvre; d'autant plus que, longtemps, semble-t-il, Démaratos¹ à Sparte comme Hippias à Athènes conservèrent leurs partisans, qui ne rêvaient que d'alliance avec la Perse. Ce sont eux qui se plaisaient à narrer les fureurs de Kléomènes ou les basses ruses de Thémistocle, qui exaltaient la grandeur et la générosité du grand roi. N'avait-il pas renvoyé Boulis et Sperchis sains et saufs et comblés de faveurs, tandis que les Spartiates avaient violé contre ses ambassadeurs toutes les lois divines et humaines, que les Athéniens, non contents de les avoir jetés dans le barathron, avaient sacrifié, avant Salamine, trois prisonniers perses? Le parti de la guerre répondait en narrant les hécatombes humaines de Xerxès au Strymon, ses outrages à la mer, ses folies et ses fureurs. En racontant l'histoire de Boulis et de Sperchis, il n'insistait que sur leur dévouement; c'est ébloui par la grandeur de leur sacrifice et admirant leur vertu, comme dit Théseus, que Xerxès les laissait aller; sans doute leur prêtait-on le langage héroïque dont on retrouve l'écho dans Plutarque.

Leur histoire était à cette phase quand Hérodote en eut connaissance et s'empressa de l'insérer dans son œuvre²; mais, à travers son récit, déjà bien pénétré de légende, sa perspi-

1. Le langage prêté par Plutarque à Sperchis et Boulis semble calqué sur les fameuses répliques de Démaratos. Le même étonnement admiratif qui est attribué au grand roi devant les réponses du roi de Sparte reparait dans les allusions faites à l'épisode des victimes expiatoires par Plutarque (*De republ. ger.*, 995, 44, Didot) et par Lucien (*Demosth. Encom.*, 32, 514).

2. Ce qui le frappait le plus dans cette étrange histoire et lui semblait le plus mystérieux, *θειότατον*, c'était que non seulement les coupables, mais même ceux qui s'étaient chargés devant la divinité du crime national, n'avaient pas été punis. Les dieux ne les avaient pas frappés, mais leur vengeance aveugle avait fait périr en 430 Anéristos, fils de Sperthiès, et Nikoléos, fils de Boulis, alors que, comme leurs pères, ils s'en allaient en ambassadeurs auprès du roi de Perse (cf. Busolt, *Griech. Gesch.*, III, 2, 958). Ce détail est particulièrement intéressant à notre point de vue: n'est-il pas bien probable, en effet, qu'entre ces deux couples d'envoyés au grand roi, si étroitement apparentés, entre ceux qui ne furent pas mis à mort, contrairement à l'attente et à la créance générales, et ceux qui trouvèrent la mort, à la surprise de tous, l'esprit de logique et d'équité des Grecs tendit à faire disparaître cette injustice du sort, qui offensait tant Hérodote, en attribuant la mort violente aux pères coupables plutôt qu'aux fils innocents? Remarquable pour la formation de la légende, ce passage d'Hérodote ne l'est pas moins pour l'histoire véritable: non seulement le choix des ambassadeurs dans la même famille amène à la considérer comme consacrée particulièrement à cet office, ce qui paraît bien être le cas des Talhybiades, mais ce choix prouve encore le bon accueil que Sperchis et Boulis avaient dû recevoir à la cour de Suse: on ne supposera guère, en effet, qu'on ait choisi les fils des victimes expiatoires de 482, si l'on n'avait pas eu lieu d'espérer qu'ils bénéficieraient de la faveur paternelle.

cacité si avisée et sa sympathie pour la Perse l'empêchent de s'abandonner aux exagérations que rien ne devait plus arrêter avec lui. On ne se contentait plus, sans doute, de l'héroïque simplicité du sacrifice des deux jeunes hommes; on devait les montrer résistants à toutes les tentations de Xerxès et périssant au milieu des supplices. D'abord, à titre privé, au sein des Talthybiades, puis, peut-être, à titre public, des cérémonies, avec des chants de deuil, purent conserver le souvenir de leur dévouement¹.

De tels passages de l'histoire à la légende sont trop fréquents et trop connus dans maint épisode des guerres médiques pour qu'il soit nécessaire d'insister davantage. Il suffira de rappeler comment, plus d'un siècle plus tard, en pleine époque historique, et quelques années à peine après l'événement, l'aventure semblable de l'envoi d'Hermias d'Atarnée à la cour de Suse suscitait, du réquisitoire de Théopompe à l'apologie de Callisthène, tout un cycle de légendes qui s'ingéniaient à envelopper cet événement, si simple en lui-même, des récits les plus merveilleux, à la plus grande gloire du génie grec. Pour peu que, comme Hermias, Sperchis et Boulis n'aient pas reparu dans leur patrie, je ne crois pas téméraire de supposer que leur mort présumée ait donné naissance, elle aussi, aux plus pathétiques et plus poétiques légendes².

Encore que ces considérations suffisent à expliquer comment le Sperchis a pu être proposé comme sujet, à Alexandrie,

1. Un passage du *Panegyrique* d'Isocrate, 42, atteste qu'on chantait à son époque dans les banquets des chants de triomphe (ὑμνους) et des chants de deuil (θρήνων) inspirés par des épisodes des guerres médiques et l'on sait qu'à Sparte, aux Gymnopédies, les chœurs d'éphèbes ne se bornaient pas à célébrer les héros divinisés, mais ceux aussi des guerres argiennes et médiques. C'est de là (ainsi que des Léonidaïa à partir de 440) que la complainte du Sperchis historique a pu fusionner avec celle de son homonyme mythique, qui avait peut-être toujours sa place dans le pœan des Hyakinthia ou le parthénion d'Orthia.

2. L'hypothèse indiquée dans les pages suivantes pour expliquer la popularité de la légende et la prédominance que paraît y avoir prise Sperchis pourra sembler aventureuse. Aussi, bien qu'elle me paraisse probable, n'est-elle pas nécessaire pour légitimer l'existence d'une complainte intitulée *Sperchis*. Il suffit de rappeler comment l'épisode historique, devenu bientôt légendaire, du meurtre d'Hipparque a donné naissance, à Athènes, à un chant en l'honneur des tyrannicides et comment on désignait ce chant sous le nom d'Harmodios (Ἄρμодиῶν μέλος, cf. Bergk, 9) bien qu'il célébrât au même titre son compagnon Aristogiton. Pour cet épisode, Grote, déjà, a montré l'évolution de l'histoire à la légende d'une façon qui dispense d'insister (*Histoire Grecque*, partie II, chap. 30; cf. Weil, *Journal des Savants*, avril 1891.)

dans un concours lyrique, il n'est pas impossible, peut-être, de préciser encore la nature du chant et la raison de son succès. Non seulement les guerres médiques offrent de nombreux exemples de la transmutation en légendes de faits historiques, mais elles nous montrent souvent des faits et des noms pris dans l'histoire venant se superposer, pour ainsi dire, à d'antiques mythes indigènes qui prennent à leur contact une nouvelle forme et une nouvelle vie : ainsi Kyanè, fille immaculée de Skyllias, qui — pour avoir arraché en pleine tempête les ancras de la flotte perse au large du Pélion, comme son père nageait sous l'eau quatre-vingts stades des Aphètes à l'Artémision — eut, avec lui, sa statue à Delphes, n'est sans doute qu'une femme d'une famille de plongeurs de Skiôné, dont les exploits, bientôt légendaires, se sont mêlés aux mythes des deux plus redoutables filles de Thétis, Kyanè et Skylla, vierges inexorables que poursuit en vain Glaukos, le dieu de la voisine Anthédon¹. Si une antique légende de la mer a pu, dès le temps d'Hérodote, prêter ainsi ses traits à une aventure contemporaine, l'histoire de Sperchis n'a-t-elle pu, de même, se transformer au contact du vieux mythe agraire, plus vivant dans l'esprit populaire que les grands cultes officiels du bel éphèbe, symbole de l'esprit de végétation, tué annuellement en victime expiatoire, dont la mort rachète à la jalousie des dieux la prospérité de la moisson²? Ce sont les Agrionia d'Orchomène, où le prêtre de Dionysos poursuivait, le glaive levé, les femmes de la famille des Oléai, ou les Agriania de Tirynthe, où les Proitides, sacrifiées à la

1. Hérodote, VIII, 8; Pausanias, X, 19; *Anth. Pal.*, IX, 296. Cf. A. Hauvette, *Revue de philologie*, 1886, 132.

2. Cf., pour l'idée générale, Mannhardt, *Mythologische Forschungen*, p. 50; *Antike Wald and Feld-Kulte*, p. 250, et Gruppe, *Griechische Kulte*, p. 543; *Griechische Mythologie*, p. 734, 967. Les textes, indiqués tous dans Gruppe et dans le *Lexikon* de Roscher, se rapportent surtout au Péloponnèse et à ses colonies. En même temps qu'il devait le recommander au poète de Syracuse, ce caractère achéo-dorien du Sperchis, au contraire de ce que prétend Madvig, paraît avoir été un des éléments de son succès à Alexandrie. Non seulement la dynastie aimait à se rattacher aux Héraklides, Téménides et Atrides, mais les conquérants macédoniens, entre leurs affinités thraces et leurs affinités doriennes, préférèrent toujours insister sur les dernières. Ainsi, pour ne rappeler qu'un exemple littéraire bien caractéristique, quand Bion chante Orphée, c'est, non pas le héros thrace, mais ὁ Δώριος Ὀρφεύς (*Epit. Bionis*, v. 18) et nos Syracusains n'auraient pas manqué de se réclamer de lui comme héros dorien au même titre que Bellérophon.

colère du dieu, subissaient le même sort, rite que l'on retrouve sous des formes plus ou moins déguisées dans tous les pays achéo-doriens. A Thèbes, la jeune victime avait nom Épaphos; à Kalydon, Ankaïos; à Sicione et Argos, Adrastos ou Linos; à Patras, on sacrifiait à Artémis deux adolescents couronnés d'épis; au pied de l'Hélikon, on célébrait la mort de Narkissos, fils du Spercheios, génie de la pluie fécondante, emporté par les eaux; à Tégée, aux fêtes d'Apollon Agyeus, sous prétexte de commémorer la vengeance que les flèches d'Artémis avaient tirée du lâche assassinat de son favori Sképhros par Leimon, son frère, et, pour expier, sur l'ordre de Delphes, la peste survenue, chaque année, à l'automne, les femmes pleuraient Sképhros, comme on pleurait Adonis à Byblos, et la prêtresse d'Artémis, remplaçant sa divinité, pourchassait le condamné qui représentait Leimon. En face de Leimon, l'eau stagnante qui empeste la plaine de ses miasmes, Sképhros n'est-il pas l'eau courante, bondissante, qui vivifie la terre ensemencée¹? Sperchis ou Sperchios, nom coutumier des torrents de Grèce, n'offre-t-il pas le même sens et n'a-t-il pu prêter au même symbole en Laconie? Comme tant d'autres torrents divinisés du Taygète, dont le nom peut s'interpréter de même, le Skyras, le Knakion², etc., le Sperchis, devant l'éclat de ses frères Karnos et Hyakinthos transformés en Apollon par les Doriens, ne put-il disparaître pour ne ressusciter qu'à l'appel du nom glorieux de cette autre victime expiatoire, Sperchis, fils d'Anéristos?

Quoi qu'il en soit, que Sperchis ait été ou non un Sképhros laconien, chanté, comme Hyakinthos ou Karnos, dans des

1. De *σκαρ*, *σκαίρω*, *bondir* ou *σκαρρ*, *σκάπτω*, *σκέπαρνόν*, *éroder*, *arracher*? M. Fougères y verrait plutôt l'*Escarpement desséché* (*scaber-Skarpheia*), symbole de la lutte entre l'élément humide et l'élément sec, la terre arable et le sol stérile, comme dans le mythe d'Epytos aveuglé par Poséidon Hippios ou d'Aréithos tué par Lykaon. Cf. *Mantinée*, 1898, p. 253.

2. Voir les textes dans Sam. Wide, *Lakonische Kulte*, 1892; sur les Karnos et Hyakinthos, en dernier lieu, M. P. Nilsson, *Griechische Feste*, 1906, p. 120. On doit à une seule notice de Probus, dans son introduction aux Eglogues, de savoir que le chant traditionnel des Karyatides, aux fêtes de l'Artémis laconienne de Karyai, était une complainte du héros Astrabakos dont il portait le nom, génie sauvage des grands bois comme Sperchis serait celui des torrents impétueux. Or, on sait que ce sont à ces fêtes (des précurseurs d'Artémis et d'Apollon devenus leurs hypostases), transportées en Sicile, que s'est développée la mimique bucolique; parmi ses formes les plus anciennes le poète syracusain n'a-t-il pas du connaître le Sperchis et l'Astrabakos, tout comme le Daphnis ou l'Hyakinthos?

fêtes rustiques où ne dédaignèrent pas de se faire entendre les Alkman et les Praxilla, ces exemples vont permettre de comprendre comment et pourquoi il pouvait être qualifié d'*ialémos*. Ce ne sont, avons-nous dit, qu'autant de cas particuliers d'un même rite de sacrifice agraire qui paraît avoir été général dans la phase de civilisation qu'il comporte; aussi, transportés avec les premiers colons grecs sur les rivages asiatiques, ces esprits de la végétation y trouvèrent-ils des symboles tout semblables avec lesquels on s'empressa de les fusionner: Bormos, fils de Périérès et neveu d'Hyakinthos, émigré de Pylos à Milet avec les Néléides, y devint aussitôt fils du Méonien Maryandinos, frère du Mysien Priolas et du Phrygien Lityersès¹; de même, Hylas, originaire d'Oichalia ou d'Argos, vint, par Kios sans doute, se superposer à un héros bithynien homonyme. Atys, en Lydie, paraît encore de la même famille mythique, ainsi qu'Adonis en Syrie. Aussi, quand, par Chypre et les îles d'Asie, Adonis pénétra, au VI^e siècle, dans la Grèce continentale, trouva-t-il en bien des villes où, comme à Argos, un Linos répondait depuis longtemps aux mêmes conceptions primitives que lui, le terrain tout préparé². Avec le goût des Grecs pour tout ce qui était nouveau, dramatique et brillant, il ne tarda pas à supplanter ses vieux prédécesseurs autochtones. Par toute l'Hellade retentit alors le refrain désolé des Adônies syriennes: *Aï-lé-nù!* Malheur à nous!

L'étymologie populaire eut bientôt fait de transformer cette clameur barbare en quelque chose qui parût plus grec et

1. L'originalité du Lityersès que chantaient, pendant le labour, les paysans phrygiens amena de bonne heure les Alexandrins à l'adapter au goût nouveau, pour répondre à cette passion de la légende à saveur archaïque ou locale, qui caractérise leur littérature. Les Sôsibios et les Sôsithéos, dans leurs pièces, mêlèrent sans scrupule sa légende à celle de Daphnis, et l'assimilation fut si rapide que déjà Théocrite pouvait mettre dans la bouche de ses bergers siliciens τὰ τῷ θεῷ Λυτιέρσα (X, 41) — τούτον δὲ φῆσιν Ἀπολλόδωρος, explique le scholiaste, ὅδῃν εἶναι θεριστῶν, λέγων οὕτω « καθάρων ἐν μὲν θρήνοις ἰάλεμος, ἐν δὲ ὕμνοις ἱσυλος, ἀφ' ὧν καὶ τὰς φῶδας αὐτὰς καλοῦσιν, οὕτω καὶ τῶν θεριστῶν ὡδὴ Λυτιέρσας ». Ne put-il en être de même du Sperchis, qu'il n'y avait même pas à helléniser, comme il en fut du barbare Lityersès? Ne voit-on pas, à la même époque, un simple fait-divers, la disparition du berger Astakidès de Crète, donner matière à des chants en son honneur, comme pour un autre Daphnis? Cf. Callimaque, *Epigr.* 22 = *Anth. Pal.*, VII, 518.

2. Il était connu dès le VII^e siècle par Hésiode (*Rzach*, 32); dès le VI^e par Sappho (*Bergk*, 62) et par Praxilla de Sicyone (*Bergk*, 2). En dehors du témoignage de cette dernière, le culte d'Adonis à Argos, venu peut-être de Sestos et d'Aspendos, est attesté par Pausanias, II, 20, 6 et IX, 29, 6, et Ptolémée Héphaestion, I, 7.

semblait, sans doute, reproduire les noms mêmes des Adonis nationaux : Linos, Oitolinos, Omolinos², Ailinos, Ialinos, Ialémos qui devinrent tous, du fait qu'on les chantait, fils d'Apollon. Entre tous ces noms, celui de Ialémos qui, n'ayant pas, semble-t-il, de légende³, était le plus propre à se transformer en nom commun, paraît être devenu, au même titre que l'adônidion lui-même, un genre littéraire, une façon de thrènes, de *naeniae*. Sont *ialémoi*⁴, chants funèbres, tous les morceaux lyriques faits de pure douleur humaine, ceux surtout qui montrent la désespérance de la nature menacée dans ses fruits par quelque force brutale : « Plus cruel et plus funeste

1. Adonis lui-même fut, on le sait, expliqué par ἄδειν, mis en rapport avec les Muses (Ptol. Héph., I, 7; Tzelzès, *ad Lyk.*, 831), et son surnom de Kinyras (*Kinnar* = harpe, en hébreu) fut interprété par κινύρομαι. Callimaque pouvait dire de Thétis : οὐδε... κινύρεται αἴλινα (*ad Ap.*, 20). C'est à Chypre sans doute que la Grèce homérique avait entendu les femmes rythmer leurs lamentations d'Adonis en chantant un καλὸν Λίνον (*Il.*, XVIII, 562). Hésiode faisait de Linos, reconnu, avec Orphée, comme père des poètes, un fils de la Muse Uranie; plus tard, Uranie fut généralement remplacée par Kalliope, qui joua un grand rôle dans la poésie orphique, fut, à ce titre, représentée comme ayant eu, d'Apollon ou d'Oïagros, Orphée, Linos, Hyménaios et Ialémos, et qui, dans une version (Hyg., *Astr.*, II, 7), rendait le jugement qui décidait du sort d'Adonis après sa mort. Cf. les articles *Adonis*, *Kalliope* et *Linos* dans la *Lexikon* de Roscher. Les rapports de Linos et d'Adonis ont été étudiés par Büschenschütz, *Philologus*, 1853, p. 577; par Schwenck, *Rhein. Mus.*, 1865, p. 457; par Stammer, *De Lino*, Bonn, 1853; par Lasaulx, *Die Linosklage*, Würzbourg, 1842 et par Brugsch, *Adonisklage und Linos-lied*, Berlin, 1852. L'analogie d'Adonis avec le Manéros égyptien, qui paraît répondre à la même conception qu'Hylas ou Lityersès, a été indiquée par Sharpe, *Geschichte Egyptens*, I, p. 124, et C. Fries, *Rhein. Mus.*, 1904, p. 200.

2. La forme Omolinos n'est attestée, je crois, que par ce vers de Kratinos : ὀμολίνος ἔκομα βρύους, ἀτιμίας πλέως (Athen., IX, 410 d, avec la correction de Reitzenstein, *Der Anfang. d. Lex. d. Photios*, 1907, p. xvii). La forme Oitolinos se trouverait dans les poésies de Pamphos, le plus ancien des lyriques grecs, d'après Pausanias, qui nous apprend en même temps l'existence du culte de Linos à Argos (I, 43, 7; II, 20, 5; IX, 29, 3, cf. Conon, 19), où il put fusionner avec Adonis dès le temps de Praxilla.

3. Ou, s'il en eut une, ce ne fut probablement que par confusion avec le héros minyen Ialménos, dont Oulfried Muller (*Orchomenos*, p. 203, 241) traduit le nom par *Wehklager*.

4. Si le scholiaste de Théocrite donne pour tout renseignement : Ἰάλεμον ὕμνον τῶν θρηγῶν ἄξιον, Mœris est plus précis : ἰάλεμος Ἀττικῶν σημαίνει δὲ τὸν θρηγῶν καὶ τὸν ψυχρὸν ἄνθρωπον, et surtout Hésychius : ἰαλεμίζειν θρηγεῖν — ἰάλεμοι θρηγῶν, ἄρρανοι, στερόμενοι, θρηνητικῶν, ἀνανδροί, δυστυχεῖς. — Ἰάλεμος υἱὸς Καλλιόπης (la même filiation est indiquée comme invention d'Asklépiadès de Tragila, élève d'Isocrate, par les scholies du *Rhésos*, 895, des *Argonautiques*, I, 23, et des *Pythiques*, IV, 313; cf. *F. H. G.*, III, 303), καὶ ὁ καχοδαίμων, καὶ ὁ στερόμενος, καὶ ἄρρανος ἔνιοι δὲ οὐδένας ἄξιος (cf. Ἰούδην ἱερὸν dont Héraklès, à Diom, écoeuré par les lamentations de ses fidèles, aurait qualifié Adonis, *ap. Hesych. et Suid.*) ἰαλεμῶδη ψυχρὰ, οὐδένας ἄξια. — καὶ παροιμία ψυχρότερος καὶ οἰκτότερος Ἰαλέμου — ἰαλέμων θρηγῶν, δυστήνων, ἄθλων. Le scholiaste des *Argonautiques*, IV, 1304 : ἰήλεμον ἀντὶ τοῦ θρηγῶν εἶρηται ἀπὸ Ἰαλέμου τοῦ Μούσης παιδός. Euripide s'en sert trois fois (sans compter l'hymne à la Nuit que lui prête Aristophane, *Ranae*, 1345), *Or.*, 1399 : ὅσοισι, | ἰαλέμων, ἰαλέμων, | Δαρδανία τλάμων αἴ λινον, αἴ λινον; *Suppl.*, 281 : ἦ τιν' ἀλάταν, οἰκτρὸν ἰήλεμον; *Rhes.*,

qu'Ialémos » — devient un dicton populaire et, dans Pindare, une aède chante et Linos et Hyménaios et :

Ἰάλεμον ὠμοβόλω νόσω πεδαθέντα σθένος
 οἶον Οἰάγρου¹....

Si le fils d'Oiagros, qui n'est autre qu'Orphée², peut être dit *ialémos*, la tragique destinée de Sperchis, dans la patrie même de la bucolique primitive, ne fait-elle pas, au même titre, de cette autre victime de la colère des dieux, un sujet par excellence d'*ialémos*, et celle qui, digne descendante de l'*ἀσιδή* de Pindare, aurait remporté le prix avec le chant funèbre de Sperchis, n'était-elle pas toute désignée, en effet, pour chanter l'Adônidion³?

*
* *

Quelle fut donc cette chanteuse qui, sous le pseudonyme à peine voilé que l'on a vu, eut cette heure d'éclatante célébrité dont Théocrite nous a conservé le souvenir?

On sait combien, en cette littérature alexandrine, où la

895 : Ἰαλεμὸς αὐθιγενεῖ; le scholiaste explique : αὐθιγενεῖ, τῷ εὐθὺς γενομένῳ θρήνῳ. Comme le montrent les gloses citées, on finit par perdre le souvenir du sens primitif d'*ἰάλεμος*, chant de deuil; ainsi Galien (XIV, 617) appelle ses adversaires *ἰάλεμοι ἰατροί*, à la fois auteurs et prophètes de malheur; Lucien (*Pseudolog.*, III, 24) parle de τῶν ἰαλεμῶν τινος ποιητῶν.

1. Texte d'Hermann et de Schroeder. Schneidewin et Christ corrigent ὠμοβόλω en ὠμοβόρω. Le passage, que nous devons au scholiaste du *Rhésos*, proviendrait des *Thrénes*, d'après Welcker, *Kleine Schriften*, I, p. 50.

2. On sait que Bion composa un chant funèbre sur Orphée, dont le refrain, semblable à celui de son *Epitaphios* d'Adonis, — ἀπώλετο Δῶριος Ὀρφεύς, — revenait chaque fois qu'une des beautés de la nature venait pleurer son trépas, les vierges Oiagrides comme les cygnes du Strymon : Στρομόνοι μύρεσθε παρ' ὕδασινα αἴλινα κύνιοι. Cf. Knaack, *Hermès*, 1906, p. 337. La disposition de ce poème paraît donc avoir été la même que celle de l'Adonis de Bion ou du Daphnis de Théocrite; peut-être était-ce celle du genre *ialémos*.

3. On ne sait malheureusement presque rien des concours littéraires d'Alexandrie, dont le nom même, *Iudi Musarum et Apollinis*, n'est connu que par Vitruve (*De Arch.*, VII, 4). Du fatras de son récit on peut cependant dégager les faits suivants : les jeux étaient exclusivement poétiques et musicaux (les concours dramatiques étant réservés aux Dionysia, pour lesquels on connaît l'association des artistes dionysiaques de Ptolémaïs, *B.C.H.*, IX, 132, et les concours gymniques à des Alexandria ou Basileia, *I.G.*, II, 1367). Ils étaient placés sous la direction d'un jury de six hommes de lettres, présidés de droit par le bibliothécaire du Mouseion; le roi, la cour et le peuple assistaient au concours, mais les prix, au nombre de deux sans doute pour chaque genre, étaient décernés par le jury. Pour les différents genres musicaux et poétiques en usage à l'époque, cf. Frei, *De Certaminibus Thymelicis* (Bâle, 1900). — Comme le nom des jeux, Mouseia, et celui même du Mouseion, dont

femme, comme dans la société du temps, prenait avec ses passions, ses gloires et ses faiblesses, une place prépondérante, il est naturel de trouver des femmes poètes. Malheureusement, dans le naufrage de cette littérature trop délicate, de ces innombrables poétesses que suscita partout la vogue renouvelée des grandes lyriques du VI^e siècle, c'est à peine si quelques noms nous sont parvenus, attachés à quelque épigramme de l'*Anthologie*¹. C'est Anytè de Tégée², dont Képhisodotos élevait la statue dans sa ville natale vers 300, et qui chantait encore, vingt-cinq ans plus tard, la mort volontaire des jeunes Milésiennes outragées par les Galates. Tégéate, avec lamentations de Sképhros dans sa patrie, de s'être préparée à déclamer celles de Sperchis à Alexandrie? Son amie et son aînée, la mère du tragique Homéros, Myrò de Byzance, qui eut sa place dans le canon alexandrin à côté d'Érinna et de Praxilla, qui aborda la grande élégie amoureuse avec son Alkinoè et la petite épopée avec Mnémosynè et Amphion, sut aussi, son Poséidon en a laissé la preuve, composer des hymnes religieux.

ils dépendaient, paraissent inspirés du Μουσείον et des Μουσεῖα de Thespies, comme nous avons trace de lettres (*B.C.H.*, 1895, 328; *C.I.G.S.*, 2410) et de donations, prélevées peut-être sur les revenus affectés au Mousseion alexandrin (*Rev. des Ét. gr.*, 1897, 27), d'Arsinòè Philadelphie et de son roi au sanctuaire thespien, siège primitif et principal du culte des Muses, et que nous savons qu'Arsinòè y avait sa statue (Pausanias, IX, 31, 1), on peut supposer qu'Alexandrie eut au moins les mêmes concours que Thespies: jeu et chant de la flûte, jeu et chant de la cithare, trompette, rapsodie, poésie épique, prosodion, épinikion. Peut-être l'ialémos, dont on eut rythmé la mélodie, accompagné par la flûte, l'instrument de la plainte syrienne d'Adonis comme de la plainte sicilienne de Daphnis, rentrait-il dans la catégorie de l'aulodie. Quoi qu'il en soit de cette place du ialémos, l'existence de concours poétiques à Alexandrie dès le règne de Philadelphie paraît avérée par ces vers de son *Enkómion*, où Théocrite, énumérant tous ceux qui s'empresment à propager la gloire du roi, distingue les auteurs dramatiques Διωνύσου ἱερὸς κατ' ἀγῶνας (cf. Athen., V, 198, *Anth. Pal.*, VII, 108) des poètes Μουσάων ὑποφῆται (XVIII, 112; cf. XVI, 20). Une anecdote d'Athénée, VII, 276 b, paraît indiquer qu'aux fêtes περὶ τὸν Διόνυσον, comme aux Adónèia, Arsinòè jouait le rôle d'organisatrice.

1. Pour le rôle de la femme dans la poésie alexandrine, l'article de Miss R. E. White (*Journ. of Hell. Stud.*, 1898, p. 239) est loin de tenir les promesses de son titre; les opuscules de J. C. Poestion, *Griechische Dichterinnen* (Vienne, 1882) ou de P. Parducci, *Idealità é realità della donna nella poesia greca* (Sienne, 1906), ne méritent guère d'être mentionnés. Cette absence d'un ouvrage sérieux sur la poésie féminine dans la Grèce hellénistique est d'autant plus regrettable que les histoires de la littérature grecque, même celle de Sussemlil, y font à peine allusion. Nous ne pouvons ici qu'indiquer le milieu de poétesses et de chanteuses où a pu se former l'*aoidè* de Théocrite.

2. Voir l'article de Reitzenstein dans le tome I du Pauly-Wissowa et la thèse de Maria Baale, *Studia in Anytes poetriae vitam et carmina* (Amsterdam, 1903).

En face d'elles, à l'autre extrémité du monde grec, dans la patrie de Théocrite, c'est le couple semblable des poétesses locriennes, Mélinnô, qui, la première dans la littérature grecque, chanta la grandeur de Rome, appui des Hellènes contre les Carthaginois (v. 270), et, un peu plus âgée qu'elle, Nossis, qui figure dans la *Couronne de Méléagre* sous l'emblème de l'iris et dont il nous reste un suave faisceau d'épigrammes où elle parle de tout, morts et vivants, de Rhinton comme d'Adonis¹. Mais, d'aucune de ces femmes illustres nous ne savons en vérité qu'elle fut célébrée à Alexandrie et admirée par Théocrite. Il en est tout autrement de Glaukè la *menestrière*² de Chios, dont Plutarque, près de cinq siècles plus tard, vante encore le charme pénétrant. Vers 280, Théocrite met son éloge dans la bouche d'un berger de Crotone, car sa réputation éclipse, jusqu'au pays d'élection de la bucolique, celle de Nossis et de Mélinnô, éloge d'autant plus significatif qu'il revient ainsi, à Alexandrie, des confins du monde grec : « Je sais bien, » s'écrie Korydon, « accompagner sur ma flûte les chants de Glauka et les chants de Pyrrhès³. » Elle eut la beauté de Sappho, comme son talent, ce qui lui valut l'amour du volage Philadelphé. Elle sut y résister, mais elle était trop belle pour n'être pas soupçonnée, et la légende voulut qu'un bélier même l'aima. Selon le scholiaste de Théocrite, cette anecdote aurait été racontée par Théophraste. Mais dans lequel de ses ouvrages le savant disciple d'Aristote aurait-il pu narrer cette aventure galante? Il mourut d'ailleurs en 287; Philadelphé n'était pas encore roi à cette date et Théocrite n'avait pas vingt ans. Contre Bergk⁴, avec Susemihl⁵, on ne tiendra donc pas

1. *Anth. Pal.*, VI, 275; VII, 418. Pour toutes ces poétesses, voir l'édition Jacobs avec son excellente *Commentatio in Anthologia Graeca*.

2. Plutarque, *Pourquoi la Pythie ne rend plus ses oracles en vers*, 14, trad. Amyol.

3. *Id.*, IV, 31. Schol. ad loc. Ἡ Γλαύκα, Χία τὸ γένος, κρουματοποιός. Γέγονε δὲ ἐπὶ Πτολεμαίου τοῦ Φιλαδέλφου ἢν φησιν ὁ Θεόφραστος ἐρασθῆναι κρισῶ. Cette anecdote a été, à plusieurs reprises, rapportée par Élien, *N. A.*, I, 6; V, 29; VIII, 11; *N. H.*, IX, 39. Dans ce dernier passage on lit : Εἰ δὲ Γλαύκης τῆς κιθάρωδου κρισῶς ἦτοιστο, καὶ Πτολεμαίῳ γε τῷ Φιλαδέλφῳ ἀντήρα. Cf. Pline, *N. H.*, X, 18; Plutarque, *De Soll. Anim.*, p. 972. Pour être si célèbre, l'histoire avait évidemment dû être mise en vers par Glaukè elle-même ou par quelqu'un de ses contemporains; quel beau sujet pour des Alexandrins que cette jalousie d'un bélier contre un roi et la préférence accordée à la bête!

4. *Rheinisches Museum*, 1842, p. 357.

5. *Alexandrinische Litteratur*, I, p. 201.

compte de ce nom¹, et, puisque Philadelphie monta sur le trône en 285 et qu'en 279, dans Crotonc ruinée, les pâtres ne chantaient plus, c'est entre ces deux dates qu'on placera l'ἀκμῆ de Glaukè. Le vers même de Théocrite fournit un autre synchronisme : elle était contemporaine de Pyrrhès d'Érythrées dont Korydon chantait avec ses vers les charmantes bucoliques, et à qui, par sa bouche, Théocrite rend hommage d'autant plus volontiers que c'est sans doute à l'Astyanax de Pyrrhès qu'il a puisé son Aigon et Alexandre d'Étolie son Titormos².

Glaukè était donc célèbre dans tout le monde hellénistique vers 280. Théocrite ne fut pas seul à exalter son talent. Son contemporain Hédyllos de Samos, — qui tenait si bien sa veine poétique de ses ascendants maternels qu'on eût pu le désigner lui aussi sous le nom de fils d'Hédylè ou petit-fils de Moschina, poétesses l'une et l'autre, — l'a pareillement célébrée en termes magnifiques sur la tombe du soliste Théon qui, comme Korydon, — peut-être n'était-ce là, d'ailleurs, qu'un pseudonyme ? — « sur sa flûte jouait les fantaisies de Glaukè, écrites sous l'inspiration enivrante des Muses, » ἤυλει δὲ Γλαύκης μεμεθυσμένα πρίγνια Μουσέων³.

Mais Théocrite l'admirait et l'aimait plus que tous. Il eut la douleur de la voir mourir, et grava sur sa tombe ce distique :

« L'inscription t'apprendra quel est ce monument et en

1. Peut-être est-ce un *lapsus* (un autre scholiaste, au même passage, ne fait-il pas de Glaukè une contemporaine du grand musicien Philoxénos, d'un siècle antérieur?) pour le nom de Théocrite lui-même, qui aurait composé sur son aventure quelque idylle amoureuse, ou pour celui de son contemporain, avec lequel il fut parfois confondu, un concitoyen de Glaukè, le rhéteur Théokritos de Chios. Quelle jolie page un pareil épisode ne pouvait-il fournir à un disciple d'Isocrate!

2. Cet emprunt, établi par Knaack, *Hermes*, 1890, p. 84, a été accepté par Susemihl, *op. cit.*, p. 201; par Reitzenstein, *Epigramm und Skolion*, p. 229; Reisch, *Der Minus*, I, p. 303; Legrand, *Étude sur Théocrite*, p. 52. J'ai appelé, avec le scholiaste, notre διθυραμβοποιός et μέλων ποιήτης Pyrrhès d'Erythrées; il le dit, en effet, Lesbien ou Érythréen, et cette dernière version s'appuie sur l'autorité de l'historien contemporain Lynkeus de Samos. C'est donc à tort qu'on l'appelle généralement Pyrrhès de Milét; cette erreur est fondée sur une identification inutile, proposée par Meineke, *Analecta Alex.*, p. 245, avec le kinaidologue milésien de ce nom.

3. *Anth. Pal.*, éd. Cougny, t. III, app. II, 134, conservé par Athénée, IV, 176 b.

l'honneur de qui il a été élevé. — Je suis le tombeau de celle que le monde nommait Glaukè¹. »

Ainsi, Glaukè de Chios était, vers 280, un des fleurons de la poésie alexandrine; elle vint à Alexandrie, connu Théocrite, le monde des poètes et des courtisans; elle fut aimée du roi lui-même. Si nous ne possédions, par le texte de Théocrite, aucun renseignement plus précis sur sa chanteuse, ce serait certainement sur elle que pourrait s'arrêter notre choix. Mais pourquoi serait-elle dite *fille d'Argeia*? Et son nom, si mélodieux, — Hédylos et Théocrite en ont donné d'assez belles preuves, — se prêtait si admirablement au vers que le poète n'a pas hésité, comme il l'a fait pour Aratos, à la nommer de son nom².



Si Philadelphie ne paraît guère s'être obstiné dans son amour de la poétesse de Chios, c'est qu'il trouvait, nous le savons par ailleurs, dans tout un monde léger de danseuses et de chanteuses, les Kleinô, les Mnésis, les Potheinè, autant de compensations et de consolations que son ardeur en pouvait désirer.

L'une d'elles, vers 270, les a éclipsées toutes.

1. Théocrite :

Αὐδῆσει τὸ γράμμα, τί σῆμα τε καὶ τίς ὑπ' αὐτῶ.
Ἰλαύκης εἰμὶ τάφος τῆς ὀνομαζομένης.

(Épigr. 24.)

J'ajoute aussi que la curieuse expression χρῆμα, employée par Théocrite dans son τὸ χρῆμα σωρώτερον ἢ θήλεια, et, plus haut (v. 84), σωρόν τοι χρῆμα' ἄνθρωπος, était peut-être un de ces termes généraux et abstraits qu'aimait à employer la critique alexandrine. Strabon, qui la connaît si bien, écrit précisément : ἡ Σαπρῶ θαυμαστόν τι χρῆμα (XIII, 617).

2. Remarquons que nous trouvons encore chez lui la mention d'une flûtiste, Philista, τᾶς Σαμιάς ἀλλετριδῶς (II, 146), dont l'existence ne me paraît pas plus problématique que celle de la fille d'Argeia. Si Théocrite n'a cité par leur nom, outre Glaukè, que Nikias, Philéas, Aratos et Pyrrhès, au moins les pseudonymes sont-ils chez lui transparents : Lykidas serait Léonidas, par un jeu de mots sur son nom (λύκος = λέων); Alexandros d'Étolie serait Tityros, par adaptation bucolique du nom de son père Satyros; Asklépiadès de Samos serait Sikélidas, du nom de l'éthnique de son père; Callimaque serait Aristis comme compatriote d'Aristée, le fils de Cyrène; Théocrite, enfin, serait Simichidas, de σιμός, σιμιγρός, à cause de son nez camard. Ce que tous les critiques s'accordent à admettre pour eux, comment s'y refuser pour l'Argeia? Surtout lorsque son nom véritable est de ces *barbara et fera nomina* dont Pline le jeune dit, à propos du Dace Diurpaneus, que *Gracis versibus non resultant* (Ep., VIII, 4).

Bélestichè¹, Bélistichè², Bilistichè³, Blistichè⁴, Blistichis⁵, Philistichè⁶, — quelle que soit la forme exacte de son nom, on conviendra qu'il était difficile de le mettre en vers, — était, selon Plutarque, qui suit évidemment les racontars alexandrins, βάρβαρον ἐξ ἀρχοῦ γίναιον. D'après Pausanias, qui nous répète ce qu'il vit gravé sur sa statue à Olympie, elle aurait été originaire ἐκ Μακεδονίας τῆς ἐπὶ Θυλάσση, et son nom bizarre paraît convenir en effet à la Thrace macédonienne.

Mais cette origine macédonienne, toute noble qu'elle pût paraître, ne suffisait pas à la royale concubine; elle voulut ne le céder en rien à son amant, se hausser jusqu'à lui par des attaches souveraines, des origines divines. Ptolémée prétendait descendre des Héraklides; elle se fit dire : Ἀργεῖα, τὸ γένος ἀπὸ τῶν Ἀτρειδῶν σώζουσα. C'est au moins ce qu'affirme Athénée, qui renvoie, pour sa prétention à descendre des Atrides, aux auteurs d'Argoliques⁷.

Quel que soit celui qu'ait visé Athénée, il n'en reste pas moins avéré par son témoignage qu'aux III^e et IV^e siècles avant notre ère les Argiens, qui écrivaient l'histoire des origines fabuleuses de leur patrie, n'avaient garde d'oublier, en parlant des Atrides, la prétention émise par la toute-

1. Suidas, *sub verb.* et *sub Solades* (cf. Hesychius et Eudocia) et Plutarque, *Amal.*, IX, 9,753 F (des manuscrits donnent Βελεστήη).

2. Pausanias, V, 8, 11.

3. Athénée, XIII, 576 E (d'après les *Mémoires* d'Évergète II) et 596 E (III, 271 et 315 Kaibel.)

4. Inscription de Délos, *B.C.H.*, 1905, p. 218.

5. Clément d'Alexandrie, *Protr.*, IV, 48, p. 42 Polter; p. 139 Migne: Βλίστιχιν παλλακίδα.

6. Julius Africanus *ap. Eus.* 207, Schoene (peut-être d'après l'édition grecque du *De claris meretricibus* de Suétone) — Dindorf, dans le *Thesaurus*, II, 251, donne Blistichè comme la forme préférable, se rencontrant ainsi avec l'inscription de Délos. Pourtant, Bélistichè remonte peut-être à une inscription d'Olympie, Bilistichè aux *Mémoires* de Ptolémée Évergète II. Quant au passage d'Eusèbe, que l'on n'a malheureusement que dans la traduction arménienne du latin d'Africanus, transcrit par Schoene, il donne : *Addita est biga pullina (equuleorum biga) et vincebat Philistiachus Maketi* (sans doute pour *Philistiakhis Maketis*), ce qui suppose, dans le catalogue original des Olympioniques, quelque chose comme Φιλιστίχης Μακέτις. Bilistichè peut, en effet, avoir été une déformation thrace de ce nom (cf. Βλίππος pour Φίλιππος), et l'on comprend que la favorite ait essayé de l'helléniser en le rapprochant de ces noms coutumiers des femmes galantes : Philistion, Philistis, Philista. Philistichè ou même Philistychè, *le sourire de la fortune!*

7. Athénée, XIII, 596 E: Βιλιστίχη ἡ Ἀργεῖα ἑταῖρα καὶ αὐτὴ ἔνδοξος, τὸ γένος ἀπὸ τῶν Ἀτρειδῶν σώζουσα, ὡς οἱ τὰ Ἀργολικὰ γράψαντες ἱστοροῦσιν. Suidas avait écrit un article Βελεστήη dont il ne reste malheureusement que le titre.

puissante favorite de Philadelphie, prétention que ne démentaient apparemment pas les *Mémoires* d'Évergète II, qu'Athénée a cités plus haut à son propos¹. Contre une pareille autorité, le mot dédaigneux de Plutarque perd toute valeur : il suivait apparemment quelque pamphlet alexandrin — peut-être l'Εἰς Βελεστίγην même qui causa le supplice de Sotadès² — où on la traitait de *femelle barbare* (γύναιον βαρβαρὸν) achetée comme une esclave au marché (ἐξ ἀγορᾶς), même pas une hétaire, mais une *pallakis* de la dernière condition. L'épithète de *barbare*, d'ailleurs, dans la bouche d'un Grec raffiné et exclusif, pouvait s'appliquer à une Macédonienne de la Macédoine thrace ; or, c'est cette Macédoine que vise apparemment Pausanias lorsqu'il la dit originaire de la Macédoine maritime, tradition qu'on retrouve, à l'olympiade 129, dans la *Chronique* d'Eusèbe : *vincebat Philistiakhis Maketis*. On peut donc admettre que Blistichè fut d'une de ces pauvres familles macédoniennes qui durent en si grand nombre émigrer en Égypte lorsque leurs Lagides en furent devenus rois. Mais pourquoi se prétendit-elle Argeia, se fit-elle dire fille d'Argeia ? Et d'abord, favorite d'un roi qui se prétendait Héraklide, qui faisait remonter à Argos l'origine de sa dynastie, comment pouvait-elle mieux l'égaliser qu'en se proclamant fièrement descendante des Atrides, d'aussi noble sang que le monarque et digne de régner avec lui sur l'Égypte ? Et puis, si l'on songe qu'en Macédoine, au pays des Argéades, peu de noms sont plus répandus que celui d'Argaios ou d'Argeia³, n'est-il pas possible que sa mère, en effet, s'appelât Argeia et, musicienne déjà célèbre, destinât sa

1. C'est peut-être cette prétention qui explique, dans l'*Enkómion* de Philadelphie, l'allusion à la gloire poétique des Atrides (v. 117), qui paraît si bizarre à M. de Wilamowitz, *Textgeschichte der Bukoliker*, 1906, p. 154.

2. Peut-être faut-il rapporter à ce pamphlet, dont l'existence est connue par Suidas, Hétychius et Eudocia, un des deux vers de Sotadès conservés dans l'*Enchiridion* d'Héphaestion (éd. Conbruch, 36, 12) : Ἦρην ποτὲ φασιν Διὰ τὸν τερπικέρανον ; il est plus probable qu'il appartient à la satire écrite à l'occasion du *hiéros gamos* dont Plutarque a reproduit ce vers (*Quaest. Symp.*, IX, 1) : Ζεὺς δ' Ἦρην ἐκάλεσσε κασιγνήτην ἄλοχον τε. L'autre vers de Sotadès (Heph., 3, 15 ; 190, 15) serait emprunté à un *Adonis*, jusqu'ici inconnu, et qui devait être une parodie à la façon de son *Priape* ou de son *Amazonne*, parodie qu'on peut supposer dirigée contre l'*Adonidion* de Théocrite : τίνα τῶν παλαιῶν ἱστοριῶν θέλει ἔπακοῦσαι.

3. Ainsi, dans une épigramme de Larissa, Ἀργεῖα μ' ἀνέθηκε, Hoffmann, *Sylloge Epigr.*, 318. Sur les Argéades et sur l'Argos de Macédoine, sur la parenté entre les

filles à embrasser la même carrière qu'elle? Ainsi la prétention de Blistichè deviendrait un mot d'esprit en même temps que d'orgueil qui achèverait de nous la peindre. Toute-puissante, — 'Αργεία κυνισσῶν, — n'est-il pas vraisemblable qu'elle demandât aux poètes comme aux historiens, en retour de sa protection, d'accréditer cette légende où la vérité se serait mêlée à la fable d'une façon bien alexandrine? Théocrite, en vrai poète de cour, n'aurait pas hésité à l'appeler 'Αργείας θυγάτηρ, évitant ce qu'il y avait de difficile — à la fois politiquement et prosodiquement — à écrire en toutes lettres Blistichè.

Mais Blistichè, à l'époque où Théocrite en ferait ainsi la protagoniste de ses *Adóniazousai*, — octobre 275², — si elle pouvait déjà être célèbre, et, peut-être, par le renom de sa mère Argeia, et, assurément, par sa victoire précédente au chant funèbre, n'était pas encore favorite en titre. Donnons-lui alors dix-huit ans; elle en aurait de vingt-trois à vingt-huit au temps de sa toute-puissance. C'est, en effet, en 264 que, à la *synōris pólikè*, grâce apparemment aux chevaux barbes des haras royaux de la Cyrénaïque, elle remporta le prix à Olympie³: sans doute, depuis Kyniska, fille du roi de Sparte Archidamos III,

Téménides d'Argolide et ceux de Macédoine, cf. O. Müller, *Die Dorer*, I, p. 156; E. Meyer, *Gesch. d. Alterthums*, II, p. 262; Costanzi, *Rivista di Storia Antica*, 1906, p. 364; O. Hoffmann, *Die Makedoner*, 1906, p. 50. On sait qu'un des frères de Philadelphie portait le nom d'Argaios, fréquent dans les deux dynasties téménides.

1. J. Hauler, *De Theocriti vita et carminibus*, p. 23 (Fribourg, 1855), et O. Hempel, *Quaestiones Theocriteae*, p. 96 (Kiel, 1881) ont été seuls, je crois, à entrevoir qu'il pourrait y avoir une allusion à Blistichè dans l'*Argienne aux noirs sourcils* de l'*Enkómion* de Philadelphie, composé sans doute en 274, un an après les *Syracusaines*. Bien que peu de passages dans Théocrite aient prêté à tant d'interprétations, on s'accorde généralement aujourd'hui à reconnaître Antigonos dans le héros de Kalydon, Diomède, fils de l'Argienne Déipylé, et Pyrrhos dans le fils de l'Éacide. Une fois entré dans la voie de pareilles hypothèses, on pourrait aussi bien lire entre les lignes que Blistichè *aux noirs sourcils* soutenait le parti du roi de Macédoine, tandis que Arsinoé à la *tunique flottante* préconisait l'alliance du roi d'Épire!

2. Je me réserve d'établir cette date dans un travail ultérieur.

3. Puisque c'est à cette date que cette course fut établie, d'après Pausanias et Eusèbe, il est permis de supposer que ce fut sur l'initiative de Blistichè. On sait que les rapports de Ptolémée II furent excellents avec Olympie, soumise à l'influence de son allié le roi Arcus de Sparte (il lui éleva une statue à Olympie, *S. I. G.*, 212), qui, après avoir coopéré vainement avec la flotte égyptienne pour délivrer Athènes pendant la guerre Chrémonidécienne, devait périr à la fin même de cette année 264 dans une rencontre avec Antigone, près de Corinthe. La date de 264 a été établie par Förster (*Die Sieger der Olymp. Spielen*, n° 443) pour la victoire de Blistichè, contre Krause (*Olympia*, p. 75), qui l'avait placée dans l'Olympiade précédente 128 (268-4). Sa victoire étant d'août ou septembre 264, il en résulte qu'à cette date la mort d'Arcus n'avait pas encore ébranlé l'influence ptolémaïque dans le Péloponnèse.

était-elle une des premières femmes à faire courir au stade! Sa haute et suprême faveur datait apparemment de 270; ce n'est qu'alors, à la mort de la reine Arsinoë, qu'elle avait pu être déclarée maîtresse en titre, presque reine de fait. Elle ne prit pas seulement sa succession sur son trône terrestre, mais aussi sur son trône divin: elle aurait eu à Alexandrie, selon Plutarque, des autels et des temples¹ sous le nom d'Aphrodite Blistichè et une inscription récemment découverte a montré, à Délos, Érôtis, fille de Diodoros, Sidonienne, — une courtisane sans doute, — consacrant un *ex-voto* de bronze à Aphrodite Blistichè².

Malheur à qui l'offensait! Sotadès, pour avoir insulté grossièrement Arsinoë, avait été seulement jeté en prison. Pour avoir osé s'en prendre à Blistichè, il fut condamné au supplice. L'amiral Patroklos fut envoyé pour le saisir à Kaunos, où il s'était réfugié, s'empara de lui par ruse et le jeta au fond de la mer dans une caisse de plomb³.

1. *Amat.*, p. 753 F. : ἱερὰ καὶ ναοὺς. Il y a sans doute, dans ces pluriels, une exagération qui fait encore penser à un pamphlet alexandrin. Blistichè put avoir des statues divinisées et des autels, mais si elle eut un sanctuaire, ce ne dut être qu'une chapelle au Sérapeion (de même il faut réduire à la proportion de chapelles attenantes au *Séma* les ναοὺς que Philadelphie aurait élevés à ses parents selon Théocrite, XVII, 20), lorsque, après sa mort, qui eut lieu à Canope, Ptolémée la fit ensevelir à Rhakôtis, dans le σῆκος immense du dieu de l'Égypte hellénisée, Sérapis. (Cf. *Clem. Alex.*, *Protrept.*, IV, 48.) Peut-être Blistichè fut-elle reconnue reine; ce serait elle alors qu'il faudrait voir dans la «sœur du roi, sa royale épouse» représentée comme vivante sur la stèle de Pithom (265). Cf. Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, I, p. 184.

2. Dürrbach et Jardé, *B. C. H.*, 1905, p. 218 : Ἐρωτὶς Διοδώρου Σιδωνία εὐχῆν Ἀφροδίτῃ [[Βλ.]ιστίχῃ. Peut-être Blistichè eut-elle une chapelle dans le temple délien d'Aphrodite, à qui Ptolémée Sôter a souvent fait des présents (*B. C. H.*, 1891, 131; 1905, 509) et où d'autres courtisanes de son temps ont apporté leurs offrandes: ainsi, dans les inventaires de 279, on trouve mention, I, 11, de Kleinô, dont Philadelphie fit son échanson en titre en lui élevant des statues avec les attributs divins d'Arsinoë (*Athen.*, X, 425 E; XIII, 576 E); I, 23, de Simichè, qui lutta de beauté avec Phryné et avec cette Bacchis qui avait disputé l'amour d'Harpalos à Pythionikè; non content d'élever des statues à Pythionikè, comme à ses autres maîtresses, Harpalos lui consacra un temple et un autel sous le vocable d'Aphrodite Pythionikè. Agissant de même, Démétrios avait élevé un sanctuaire, dans Athènes, à Aphrodite Lamia. Philadelphie n'eut donc qu'à suivre ces exemples avec Blistichè, Kleinô et Stratonikè, à laquelle il éleva un μέγα μνημεῖον à Éleusis, faubourg du Thesmophoreion d'Alexandrie.

3. Cf. Susemihl, I, p. 245; Legrand, *Rev. des Ét. Gr.*, III, p. 276. D'après Hégésandros (*F. H. G.*, IV, 415), cité par Athénée (XIV, 621; cf. Lucien, *Icarom.*, 15), ce serait à la suite du mot ignoble lancé par Sotadès contre le mariage d'Arsinoë qu'il aurait été condamné à ce supplice. Mais, à l'époque du mariage (278), Kallikratès était nésiarque et non Patroklos, et l'on ne saurait placer avant cette date l'εἰς Βελεστίγγην. Il vaut donc mieux, avec Plutarque (*De liber. educ.*, 14), le faire jeter en prison au moment du *hiéros gamos* et voir dans son supplice le châtiement du pamphlet contre la favorite. Ce serait en 267, six ans après l'entrée des Egyptiens à Kaunos; en

Sans doute, nous ne savons point que Blistichè ait été poétesse et cantatrice¹; mais la situation ordinaire des courtisanes grecques, chanteuses ou danseuses, peut justifier notre hypothèse, sans qu'il soit nécessaire de rappeler cette pléiade de joueuses de flûte que nous énumère complaisamment, parmi les bonnes amies du roi *mousikôlatos*, son arrière-petit-fils Évergète II : Kleinô, Mnésis, Pothéinè, Myrtis, Didymè, Agathokleia, Stratonikè.

On objectera peut-être que si Théocrite fait un si vif éloge d'une beauté qui ne nous est point autrement connue pour les qualités de chanteuse qu'il loue en elle, c'est sans doute qu'elle était déjà dans les bonnes grâces royales et qu'il est peu vraisemblable qu'en ce cas la reine Arsinoè, ordonnatrice des Adônies, lui eût permis, au risque d'accroître encore son succès, de chanter ce dieu dont elle ne savait que trop bien les leçons.

Bien qu'il ne soit aucunement nécessaire de supposer que la galanterie du roi fût déjà publique, on peut l'admettre sans que l'hypothèse indiquée en soit ébranlée. Ce serait, en effet,

effet, Patroklos, que nous connaissons par les textes et par les inscriptions comme amiral égyptien pendant la guerre de Chrémonidès, dut être, de 266 à 263, absorbé par les opérations de cette campagne. Le drame de Kaunos se situerait donc le mieux dans l'année précédant la déclaration de guerre contre Antigone. Aussi doit-on placer avant cette date — entre 272 et 267 — les *Thalysies*. Après l'exécution de Sotadès, il n'est guère probable que Théocrite se soit risqué à écrire ces vers où l'on n'eût pas manqué de voir une allusion sanglante et vengeresse : « comment un large cercueil reçut un berger vivant, victime de l'impiété barbare de son maître. » — Je serais très disposé à voir dans l'hymne V de Callimaque, Εἰς τοῦτρα Παλλάδος, avec les descriptions enthousiastes d'Argos, de ses fêtes et de ses femmes que contient surtout le proème, un tissu d'allusions et de flatteries discrètes à l'égard de l'Argeia qui régnait alors sur Ptolémée et sur l'Égypte.

1. Elle ne faisait sans doute que chanter aux Mousseia les pièces présentées au concours par les poètes en vogue; peut-être le Sperchis et l'Adonis qui lui sont attribués étaient-ils, en réalité, œuvres l'un et l'autre de Théocrite; d'où la discrétion des Syracusaines sur leur auteur. Il y aurait lieu, en considération de ces joutes poétiques qui en auraient été l'occasion, de répartir ce qui reste de la mélodie alexandrine, suivant la nature des différents concours : pæan, hymne, prosodion, épithalame, iobakchos, ialémos enfin, avec son genre particulier de l'adonidion. Ainsi l'on pourrait supposer que ce fut en vue du concours des *ialémoi* ou *épitaphioi* lyriques qu'aurait été composé, outre l'Adonis et le Sperchis hypothétiques de Théocrite, son Daphnis et son Hylas, l'Adonis, l'Orphée, l'Hyacinthos de Bion, l'Hyacinthos d'Euphorion, l'Adonis de Glycon, le Daphnis de Callimaque, le Daphnis et le Lityersès de Sôsibios, etc. Certaines de ces pièces, par exemple les trois Daphnis, auraient pu être présentées à un même concours; ainsi, en 353, aux *μουσικοῖ ἀγῶνες* de Pella, le sujet proposé pour le concours de la flûte étant le Cyclope, Antigénéidès joua celui de Philoxéanos, Chrysofonos celui de Stésichoros, Oiniadès celui de Timothéos. Cf. P. Foucart, *Étude sur Didymos*, 1907, p. 115.

méconnaître le caractère tout politique du mariage d'Arsinoè que d'accorder trop d'importance à cette objection. De vingt ans plus âgée que son frère, elle en était à sa troisième union, après une des vies les plus tourmentées et les plus dramatiques qu'ait jamais eues princesse royale. A cinquante ans, fatiguée, vieillie, mais jamais rassasiée d'honneurs et d'ambition, elle n'était plus avide que de pouvoir, et, pour en rester maîtresse, put, comme le fit Livie, s'employer elle-même à servir l'ardeur de son frère, époux et roi, en choisissant pour cet office des femmes dont elle se croyait sûre. Il n'est pas impossible qu'il en fût ainsi de Blistichè, chanteuse de naissance et fille de chanteuse, ornée de tous les dons du corps et de l'esprit, et que Théocrite, en parfait poète de cour qu'il était, sachant la passion du roi et les intentions de la reine, ait célébré, en même temps que la nouvelle Hélène qui pouvait se glorifier d'avoir fait couler tant de sang dans les plaines phrygiennes, l'astre naissant de la fille d'Argeia, Argeia elle-même comme Héra!

Quatre ans plus tard, divinisée ainsi que sa mère Bérénikè, Arsinoè se mourait, et, sans crainte qu'on y pût voir trace de lèse-majesté, Théocrite pouvait s'écrier dans l'*Ailès* :

ὄσσον παρθενική προφέρει τριγάμοιο γυναικός

et redire à l'heureuse favorite le beau vers prophétique où il avait su louer si bien :

ἀ τᾶς Ἀργείας θυγάτηρ, πολυῖδρις ἀοιδός,

et que la postérité répétera comme sa véritable apothéose :

Ὀλβία ὄσσα ἴσχει, πανολβία ὡς γλυκὺ φωνεῖ.

A.-J. REINACH.

NOTES GALLO-ROMAINES

XXXV

TRI-OBRIIS = TROIS-FONTAINES

M. Dottin, à propos des noms en *-bria*, *-obria*, écrit ceci¹ : « La linguistique ne peut en résoudre le problème. » Qu'il me permette de recourir à la toponymie.

Un de ces noms est celui de *Triobris*, qui a été porté par la rivière qu'on appelle la Truyère². Il est facile de reconnaître dans ce mot le nom de nombre *tri* = « trois ». Or, quand ce nom de nombre se rencontre à propos des cours d'eau, il ne peut guère rappeler que trois sources ou fontaines ou eaux-mères³ qui ont formé la rivière. Je propose donc de traduire *-obris* par « source » ou « fontaine ».

Pour que cette hypothèse gagnât en vraisemblance, il faudrait que *obr-* parût comme premier terme dans un autre nom de rivière : or, on connaît une rivière du nom d'*Obrinca*, le Vinxtbach, en pays gaulois, à la frontière de la Germanie supérieure et de la Germanie inférieure⁴.

Pour qu'elle fût acceptée, il faudrait que ce sens de *obr-* = « source » cadrât avec le sens du premier terme des noms qui le renferment comme second. Ces noms, relevés par M. Dottin⁵, sont, entre autres : 1° *Vindobria* : et *vind-* signifie blanc ; « eau-blanche » est un qualificatif courant des ruis-

1. *Revue*, 1907, p. 180.

2. Sidoine, *Carmina*, 24, 22.

3. Qu'on songe aux groupes de trois déesses-mères, qui sont le plus souvent des divinités de sources ; qu'on songe aux dieux tricéphales, qui le sont parfois ; qu'on songe aux trois sources de la Seine.

4. Ptolémée, II, 9, 2. Holder a, du reste, rapproché ce nom de celui de *Triobris* (II, c. 1956).

5. *Revue*, 1907, p. 179.

seaux de la Gaule; 2° *Donobris* : et *donn-* = « grand », et « eau-grande » suggère la même remarque; 3° *Mosobra* : *mos-* rappelle les noms de *Mosa*, *Mosella*, la Meuse et la Moselle.

On pourrait également se demander si *-obris* n'est pas identique au terme *-obra*, que nous trouvons dans un nom de rivière provençale : *Tollobra*, la Touloubre¹. Et s'il en est ainsi, ce mot de *-obris* ou *-obra* = « source » appartiendrait à cette vieille langue que nous appelons ligure, et qui a donné à la Gaule et à toute l'Europe occidentale sa première unité connue.

CAMILLE JULLIAN.

1. *Cartulaire de Saint-Victor*, II, p. 393. Cf. *fluvius Tutelasca*, *Corpus*, V, 7749 (Gênes). J'avais parlé à M. Gaidoz, à l'École des Hautes-Études, du premier terme de ces mots *Toll-obra*, *Tul-elasca*; il a bien voulu nous écrire :

« Paris, 14. V. 1907.

» Cher Monsieur,

» En rentrant chez moi, j'ai contrôlé ma mémoire par mes livres et j'ai vu que je n'avais pas eu tort d'expliquer votre nom de rivière par le breton *toull*, gallois *twll*, car le mot existe aussi en irlandais *toll*, avec le même sens de « trou, creux ». V. Henry suppose un thème protocéltique **tollo*, qu'il explique par **tor-lo* d'une racine *tar* qui se trouve dans le grec *τέρετρον* et le latin *terebra*. Il explique aussi (et il n'est pas le seul ni le premier, je crois) par un emprunt au gaulois le latin *taratrum* d'où notre français *tarière*; et ce n'est pas le seul mot français qui ait une origine hybride de ce genre. Votre nom de rivière a le mérite de nous attester, en Gaule, l'existence d'un mot connu seulement dans les dialectes néo-celtiques.

» Bien à vous,

» GAIDOZ. »

Il est à remarquer que ce sens de « trou » convient merveilleusement à la Touloubre, rivière encaissée s'il en fut. Qu'on la regarde du haut du Pont Flavien.

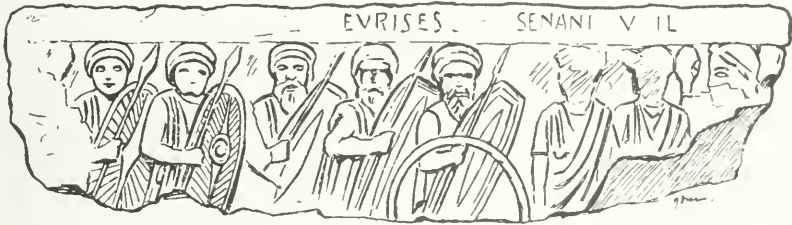
LE MONUMENT DES NAUTES PARISIENS

(PLANCHES XI A XIV.)

1° L'inscription *Cæsare* doit s'interpréter non par un ablatif, mais par un datif; il faut la traduire non pas « du temps de Tibère », mais « offert à Tibère et à Jupiter ».

2° L'objet offert est un énorme *torques*, figuré au bras du plus important des dédicants : des *torques* de ce genre étaient offerts par les Gaulois aux dieux et aux empereurs-dieux. Comme ils en ont donné un à Auguste, en or, qui pesait cent livres, *cum ei Galli torquem aureum centum pondo dedissent* (Quintilien, VI, 3, 79), ils en ont donné un à Tibère¹.

3° Les bas-reliefs forment une seule et même scène, représentant l'offrande à l'empereur par les anciens et les jeunes de la corporation. Nous donnons ci-dessous la reconstitution de la scène, sans rien changer à la place et aux dimensions relatives



des figures². — Il est possible que, de même, les inscriptions du listel n'en forment qu'une, et qu'il n'y ait aucun rapport respectif entre les différents mots et les personnages placés directement au-dessous.

1. Autres exemples de *torques* offerts à des dieux : Justin, XLIII, 5, 5 : *Catumarandus... torque aureo donata dea*; Florus, I, 20 (= II, 4), 4 : *Vovere de nostrorum militum præda Marti suo torquem*.

2. Ce dessin est dû à la collaboration gracieuse de M. Nelson Diaz : nous l'en remercions.

4° Tibère lui-même est représenté à la droite de la scène, de profil, couronné, le sceptre devant lui, comme l'est Auguste, par exemple, dans le camée de la Croix de Lorraine¹. Près de lui sont deux personnages de sa suite ou de sa cour, vêtus à la Romaine.

5° Les *naulæ* portent l'équipement militaire : ce n'est pas celui de l'époque, mais celui de temps beaucoup plus anciens. Car ils sont en fonction religieuse, et, comme les Saliens de Rome (voir le mémoire de M. Helbig²), ils sont vêtus et armés suivant les rites archaïques.

6° Peut-être n'est-il pas impossible de retrouver trace de cet équipement dans les situles historiées des temps dits de Hallstatt³.

7° Il semble, en tout cas, résulter de cela que la corporation est antérieure à l'époque romaine : ce que peut confirmer l'existence d'une inscription en langue indigène.

8° Nous avons donc sous les yeux une scène religieuse d'un caractère tout gaulois, mais qui s'est déroulée, peut-être à Rome, en l'honneur d'un empereur et du Jupiter du Capitole, dieux souverains du peuple romain⁴.

DE PACHTÈRE et C. JULLIAN.

1. Voir la planche du dernier fasc. des *Bonner Jahrbücher*, CXIV-V, 1906.

2. *Les attributs des Saliens*, 1905. *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XXXVIII, 11^e p.

3. Voir surtout les planches données par Zannoni.

4. Voyez sur ce monument, dans un sens tout différent du nôtre, le tout récent article de Vercoutre dans le dernier fascicule de la *Revue archéologique*; cf. aussi, à ce dernier point de vue, Engelhardt, *La tribu des bateliers de Strasbourg et les Collèges des nautes gallo-romains*, 1887 (*Rev. als.*, oct.). Le travail le plus complet auquel il ait donné lieu demeure celui de Mowat dans le *Bulletin épigraphique*, t. I.

INSCRIPTION A TEUTATÈS

(PLANCHE XV.)

Les terrassements nécessités en 1885 par le tracé d'une rue nouvelle entre la Piazza Dante et la place Saint-Jean de-Latran, la Via Tasso, mirent au jour, tout près des *Archi Celimontani* qui traversent la villa Volkonsky pour aboutir à la *Scala Santa*, un mur antique « long et robuste »¹, percé de niches, et, adossés au mur, toute une série de piédestaux et d'ex-voto. Les uns et les autres portaient des inscriptions qui, émanant pour la plupart d'*equites singulares*, ont permis de localiser à cet endroit le casernement de cette garde d'honneur². L'un des ex-voto n'était autre que la dédicace à Teutatès. Mais elle a été transportée depuis dans le jardin d'un *villino* situé au n° 11 de la Via Balbo et appartenant à M^{me} A. Maraini; et c'est là que, du consentement très libéralement donné par la propriétaire, j'ai pu l'examiner à loisir et en prendre une photographie.

C'est une stèle faite d'un calcaire friable et spongieux, *e lapide tiburlino*, dit la notice du *Corpus*³. Avec le temps, la pierre s'est effritée. Elle est aujourd'hui criblée de trous et de crevasses. Haute de 0^m86, large et épaisse de 0^m24, la stèle est complète; mais elle présente, à gauche de la face gravée, deux encoches, l'une à 0^m17, l'autre à 0^m37 de sa base. Elles sont de dimensions identiques (0^m08 de large × 0^m06 de haut × 0^m05 de profondeur) et paraissent indiquer ou bien que la stèle était scellée à quelque autre monument, ou plutôt que le dédicant s'est servi, pour graver son vœu, d'un moellon qui avait été scellé dans une construction antérieure.

Le champ de l'inscription n'occupe sur la stèle et à partir

1. Lanciani, *Bull. com.*, 1885, p. 137.

2. Lanciani, *F. V. R.*, pl. XXXVI, *Castra nova equitum singularium*.

3. *C. I. L.*, VI, 31182.




de son sommet que 0^m32 en hauteur. Les lettres mesurent, aux trois premières lignes : 0^m03; aux lignes 4 et 5 : 0^m025; à la ligne 6 : 0^m023; à la ligne 7 : 0^m021 de haut. Elles sont fermement tracées et assez belles. Ce qui nuit à la netteté du texte, ce sont les innombrables fissures dont la stèle est trouée, et il est d'autant plus malaisé de distinguer les signes de ponctuation, et même parfois les formes de lettres, de certains défauts de la pierre, que les lignes ne sont pas exactement inscrites les unes au-dessous des autres, et qu'à l'exception de la première, elles laissent toutes à leur droite une marge d'ailleurs variable 1.

L. 1. — De l'S de *Petiganus* ne sont visibles sur la pierre que les deux boucles : le corps de la lettre est effacé.

L. 2. — Il n'y a pas à tenir compte des points qui séparent P·L et L·A : ces trous se sont accidentellement produits dans

PETIGANVS
PLACIDVS
TOVTATI
MEDVRINI
VOTVM·SOL
VET·ANNI
VERSARIVM

la pierre. Dans C, la barre qui pose obliquement sur la boucle inférieure paraît due, malgré sa netteté, à un défaut de la pierre : si elle avait été gravée à dessein, on aurait un G d'une forme par trop différente de la forme du G de la ligne 1, dont la boucle inférieure, au lieu d'être coupée à angle aigu par une barre, se replie en courbe sur elle-même. Au surplus, *Placidus* est-il un *cognomen* fort répandu.

L. 3. — Après TOVTATI le *Corpus* marque —. Il n'y a aucune trace sur la pierre de ce trait horizontal. Vient après l'I une forme assez compliquée. Il semble qu'on distingue en haut le commencement d'une haste droite assez mince à laquelle viendrait s'accoler, à droite, un gros trait dirigé de haut en bas . En bas, on distingue à peine la fin d'une haste droite d'où part nettement une ligne concave assez courte, mais épaisse . L'ensemble  ne donne aucun caractère précis; et il convient ou bien de se déclarer en présence d'un signe inintelligible ou de le sup-

1. Les lignes 2, 4 et 7 sont en retrait d'une lettre seulement sur la première. Les lignes 3, 5 et 6 sont en retrait ou de deux lettres ou presque.

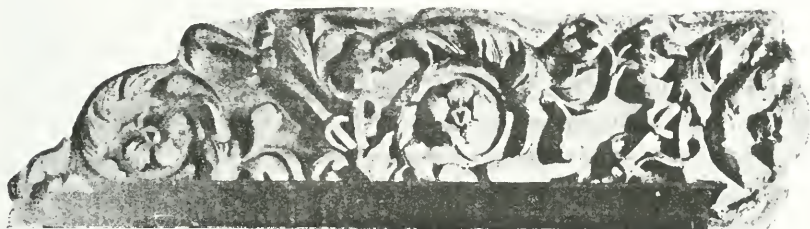
primer comme purement fortuit, et ne tenir compte dans la lecture que des sept premières lettres : TOUTATI.

L. 4. — Il paraît bien qu'il y ait un point après MEDVRINI.

L. 5 et 6. — Il y a sûrement un point après VOTVM. Au contraire, le creux qui vient après l'L de SOL en est trop rapproché pour n'être pas un défaut de la pierre. On doit donc lire *sol|vet* pour *sol|v[i]t*. Il y a d'ailleurs un point après VET.

L. 7. — Le V et l'M de *anni | versarium* sont usés. Après l'M il n'y a aucun signe de ponctuation.

JÉRÔME CARCOPINO.



LA FRISE DE CASSEUIL

La photographie qui est reproduite ci-dessus a été faite, il y a une quinzaine d'années, dans la sacristie de Casseuil, à quelques kilomètres de La Réole. Les rinceaux de cette sculpture présentent des formes inaccoutumées et qui ont paru à M. Jullian mériter les honneurs de la publication¹.

Il existait à Casseuil, vraisemblablement sur le plateau même où s'élève l'église, une demeure carolingienne², « ce

1. Charles Bal (Balguerie) a déjà donné de cette pierre, dans *Les deux églises*, pl. V, un croquis très insuffisant.

2. Sur cette demeure, voir C. Jullian, *Le palais carolingien de Cassinogilum*, dans les *Études d'histoire du Moyen-Age dédiées à Gabriel Monod*, p. 89 et ss. Il est bien entendu que je n'entends pas prendre parti dans le débat relatif à l'emplacement du palais de *Cassinogilum* : je constate simplement qu'il existait à Casseuil, du temps d'Aimoïn, une habitation considérable.

magnifique palais de l'empereur Charlemagne,» auquel le chroniqueur Aimoin a consacré, peu après l'an mille, une description bien connue. Dans ce palais, Aimoin vit deux églises accolées, d'inégale grandeur, la plus petite « couverte d'une voûte en briques d'un travail admirable », et Quicherat n'a pas manqué de souligner ce qu'il y a d'important dans ce fait de l'existence d'une église carolingienne voûtée. Or, il est permis de se demander si ce palais carolingien n'était pas une villa romaine, aménagée et fortifiée : comme la cathédrale de Spalato, l'église voûtée de Casseuil serait une construction antique, affectée au culte pendant le Moyen-Age. Le bloc représenté ci-dessus, qui provient apparemment du « palais de Charlemagne », tend à confirmer cette hypothèse.

Il est doublement intéressant : en lui-même et comme donnée provisoire d'un problème archéologique, dont la vraie solution consisterait à fouiller le sol, pour lui arracher le secret qu'il recouvre.

J.-A. BRUTAÏLS.

1. *Mélanges d'archéologie et d'histoire, Moyen-Age*, p. 132.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

Pro Alesia. — Les n^{os} 7-8 renferment, outre la suite de la traduction, avec texte, de César : 1^o une statue de chef gaulois (capitale pour le mode d'équipement) (travail d'Espérandieu), 2^o la bibliographie d'Alésia du xv^e au xviii^e siècle (Pitollet), 3^o l'histoire des fouilles de Napoléon III (Pernet), 4^o de beaux fac-similés de poteries sauniennes, etc.



Poignards gaulois. — Grâce à l'obligeance de M. Matruchot, nous reproduisons ici le poignard du guerrier d'Alésia dont nous venons de parler. Remarquez la manière dont il est suspendu, et qu'il est porté sur le flanc droit, là où, au dire de Strabon et de Diodore, les Gaulois portaient la grande épée.

A titre de comparaison, nous donnons ici la photographie d'un poignard de la collection Moreau, trouvé dans une tombe de Chassemy (Marne), et conservé au Musée de Saint-Germain, XI, 1. Il a été publié en dessin par M. Hubert dans son excellent inventaire de la collection Moreau (*Revue archéologique*).

Revue internationale des études basques, n^o 2, plus intéressant, plus copieux encore que le premier. — Quand comprendra-t-on, dans l'Université française, qu'il faut une chaire d'études basques? il le faut, pour l'honneur du pays. La plaisante réponse qu'on nous fait, qu'«on ne sait rien» du basque! Comme si le basque était aussi mystérieux que l'étrusque! Comme si ce n'était pas une langue vivante et bien vivante! et comme si, à côté de la langue, le pays basque n'offrait pas mille sujets d'études aussi intéressants!



La **Gaule personnifiée**, par Salomon Reinach, extrait de la *Revue celtique*, 1907 : il s'agit de la mosaïque de Zeugma, au Musée de Berlin.

Cernunnos gaulois, divinité des eaux, par Francis Pérot, dans la *Revue médicale du Mont-Dore* d'avril 1906. Je ne dirai pas avec M. Pérot que *Cernunnos* est « le génie des eaux minérales », mais je crois fermement, comme lui que, sur l'autel de Paris, le dieu cornu est une divinité fluviale (cf. *Revue*, 1907, p. 186). Au surplus, déjà Bulliot avait émis cette hypothèse, et même rapproché ce nom de *Cernunnos* de celui de la source de Saint-Sernin-du-Bois en Morvan (*Rev. éd.*, n. s., XIX, p. 11). Si vraiment il faut prononcer *ser-* et non *ker-*, l'analogie de ce nom avec celui des nombreuses rivières en *ser-*, *sera-*, *saru-*, *sar-*, est frappante : mais je ne crois pas que les celtisants adhèrent jamais à cette doctrine. — Je remercie M. Bonnard de m'avoir communiqué ce curieux travail. — Voir ici même, p. 272.

Les Viducasses. — Bon travail (comme tout ce qu'il fait) de M. Sauvage : *Les limites de la cité des Viducasses*, dans le *Bull. de la Soc. norm. d'Études préhistoriques*, XIII, 1905. — Important, le rappel de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Délivrande = **Icoranda* = lieu frontière chez les Gaulois : voilà qui aurait réjoui ce bon Dulaure (dont on dit trop de mal), et l'aurait confirmé dans sa théorie des frontières saintes et créatrices de lieux saints.

Les poteries chez les Tolosates. — Capital, à ce point de vue, le travail de M. Joulin sur les *Établissements antiques du bassin supérieur de la Garonne* (1907, *Revue arch.*) : il fournit des éléments nombreux sur l'importation des poteries campaniennes, des poteries dites ibériques (cf. p. 272). Je ne reprocherai à ce travail, bien fait, que d'être trop sommaire. — Il nous prouve, par les ruines, l'antiquité et la richesse de Toulouse. Dion Cassius avait déjà dit de la ville et du pays : *πάλαι ἐπλούτων*. Et je me demande s'il ne faut pas être plus favorable à la tradition qui mettait les Tolosates en rapport avec les pillards de Delphes. L'archéologie, à la bien faire, ramène aux textes.

Folk-Lore. — Gaidoz, de *l'Étude des traditions populaires* : conférence faite à la Société Ramon, Baguères, 1907 : alerte, vivante, pleine de faits. Une préface et un vade-mecum nécessaires à toute étude d'ensemble sur le folk-lore.

La langue ibérique. — Vinson, p. 1-24, de la *Revue de Linguistique*, janv. 1907. Étude de quelques inscriptions ibériques les plus longues. L'admirable travailleur, et fin et précis, que Vinson ! Et quand lui rendra-t-on justice ? — Vinson, Gaidoz, deux peut-être des savants français auxquels on doit le plus et on donne le moins. — Sur cette question, Schuchardt vient d'écrire un long mémoire : *Die iberische Deklination*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne, t. CLVII, 1907, où il attaque à la fois Philippon et Vinson.

Pro Alesia. — Le fascicule 10 renferme la suite des rapports de M. Pernet sur les fouilles faites au temps de Napoléon III : remarquez en particulier l'étude des fossés de César. Cela est capital, et me paraît enlever tous les doutes qu'on peut avoir sur l'authenticité de ces fossés. J'avoue en avoir eu. — Les huttes gauloises trouvées par Espérandieu sont intéressantes. Elles semblent ressembler à ce qu'on a trouvé à Mursens, Pommiers, etc. — De bonnes études du commandant Collin sur les fossés des ingénieurs romains. — Je supplie M. Pitoulet de continuer ses études sur la bibliographie d'Alésia. Entre Eric et 1480, il y a évidemment plus d'un texte à trouver : et la question a une importance plus grande. Il s'agit de savoir ce que le Moyen-Age a dit et écrit sur Jules César, les druides et les Gaulois, sur Alésia et Gergovie. On ne m'ôtera pas l'idée que la celtomanie a eu ses adeptes durant tout le Moyen-Age, et cela m'inquiète un peu pour la pureté des épopées populaires ou soi-disant telles de l'Irlande. — Je signale à M. Pitoulet l'extraordinaire livre de Jean Lemaire de Belges, où, au milieu d'un fatras mythologique stupéfiant, la question d'Alésia n'est pas mal traitée, dès 1509.

Les Gravures rupestres. — Nouvelles découvertes faites par M. Bicknell et publiées par lui dans les *Atti della Societa Ligustica di Scienze naturali*, XVII, 1906.

Montlaurès. — La communication de M. Pottier à l'Académie des Inscriptions (6 juin 1907) a attiré de nouveau l'attention sur ce gisement. Remarquez l'analogie de situation avec le Baou-Roux. Et notez que la plaine de Livière, que domine Montlaurès, s'est appelée *Liguria*. Il ne serait pas impossible que les Ibères, lorsqu'ils ont conquis le pays de Narbonne et soumis les Elésyques, les aient parqués (et les Elésyques étaient ligures) à Montlaurès, s'installant, eux, à Narbonne. Il ne serait pas non plus impossible que Montlaurès et ce pays fussent restés, même au temps des Celtes, le domaine d'un petit royaume distinct, comme les monnaies et les textes mêmes ($\alpha\delta\omega\zeta\alpha\ \xi\theta\nu\gamma$, dit Strabon) nous permettent d'en saisir quelques-uns entre Pyrénées et Rhône.

Le Primuliac de Sulpice Sévère. — On a placé à tant d'endroits différents, et par tout le Midi, le célèbre monastère de Sulpice Sévère, la question a fait dire tant de sottises, que j'ai ouvert avec défiance le livre de M. Mouret sur ce sujet (*Sulpice Sévère à Primuliac*, Paris, Picard, 1907, in-8° de 234 p., cartes, gravures). Et puis, peu à peu, j'ai été séduit non pas par la thèse (Primuliac serait à Saint-Bauzile d'Esclatien, près de Vendres, dans l'Hérault); mais par le livre, fait avec patience, soin, sagesse, et rempli de choses nouvelles : des poteries romaines, des poteries estampées des temps mérovingiens, des fouilles consciencieuses sous les tumuli de cette région, des documents du Moyen-Age, des cartes bien faites, des planches exactes, tout un enchaînement de choses qui dénotent un excellent travailleur.

Il ne m'a pas convaincu : il faudrait un texte précis, et il ne le donne pas ; mais franchement, si je ne me trompe, Vendres et ses abords paraissent un coin à fouiller, qui révélera bien des choses, et presque autant de surprises que Montlaurès et le Baou-Roux.

Numance : la campagne de 1906. — Les fouilles de 1905 avaient porté sur la ville espagnole ; la campagne de 1906 a visé les travaux de Scipion Émilien, ses lignes, ses camps et ses redoutes, disposés sur les collines qui enferment Numance. Et tout d'abord M. Schulten a fait une constatation de premier ordre, qu'il expose avec une joyeuse surprise, qui m'étonne fort, et que je répète d'après lui. C'est que les travaux de circonvallation romains étaient non en bois, non en terre, mais en pierre, solidement bâtis, comme pour durer, et qu'en fait ils ont merveilleusement duré, car on retrouve les murs des casernes, les portes des camps, et même les fragments de l'empierrement des routes. Et M. Schulten ne peut comparer ces ruines qu'à celles de villes comme Carnuntum ou Neuss. Voilà qui est prodigieux. Les Romains, pour prendre Numance, auraient bâti une cité assiégeante plus solide, plus stable, et, somme toute, plus durable que la ville assiégée. Rien de pareil à Alésia, où tout paraît avoir été en bois ou en terre. Je demeure si étonné que je voudrais une explication plus longue que celle que m'en donne le rapide rapport de l'*Archäol. Anzeiger* (1907, col. 3-36). Il faudrait étudier les pays d'alentour. Le bois était-il trop rare ? La pierre était-elle plus facile à tailler ? Toutes ces fouilles posent des questions infinies. — Les objets trouvés ont été des armes, des fragments de poterie ibérique ou campanienne, etc. Mais il me semble que ces objets sont en moins grand nombre que je ne l'attendais. M. Schulten constate que ces découvertes, surtout de céramique, fourniront d'utiles jalons chronologiques ; il faudrait être sûr que ces casernements romains ont été totalement abandonnés après Scipion. En tout cas, ce rapport de quelques pages est un événement de premier ordre.

La question des poteries ibériques (cf. 1907, p. 190). — Ce rapport de M. Schulten apporte un élément nouveau et capital à cette question, et qui nous réjouit fort : c'est la découverte d'un très grand nombre de poteries dites ibériques dans les retranchements romains. Donc, cette poterie était encore en usage en 133 avant Jésus-Christ, et il n'y a pas, dit Schulten, à se préoccuper davantage de son caractère archaïque. Qu'au début, dit Hofmann, cette poterie ibérique se soit inspirée de l'art grec, chypriote ou ionien, cela va sans dire : mais dans le cours des siècles elle a dégénéré jusqu'à revenir aux types géométriques. Et il ressort bien que toute cette poterie est indigène de facture.

Cernunnos. — « Le 10 juin 1907. — Monsieur,

» Dans une note au bas de la page 186 du dernier numéro de la *Revue des Etudes anciennes* vous faites observer que le seul nom qu'on

puisse rapprocher de *Cernunnos* est celui d'une rivière affluent de la Meurthe : ne pourrait-on voir la même affinité entre *Cernunnos* et *Carnun(n)* affluent de la Vilaine, signalé dans le Cartulaire de Redon ? Ce cours d'eau est mentionné plusieurs fois, du IX^e au XI^e siècle, dans ce précieux document, tantôt sous la forme *Carnun*, tantôt sous la forme *Karnun*. On l'appelle aujourd'hui Canut. En Breton, *Kar* ou *Car* équivaut, semble-t-il, à *Ker* ; mais j'ignore si dans *Cernunnos*, C a la même signification de K ou de S.

» Dans le même cartulaire, je trouve un autre mot ayant la syllabe finale *nun* (*n*). C'est *Samanun* ou *Samenon*, aujourd'hui *Samnon* ou *Semnon*, également affluent de la Vilaine. » — « UN LECTEUR. »

Découvertes à Alésia. — La nouvelle campagne débute à merveille : une nouvelle bâtisse religieuse, des poteries à figurations religieuses orientales. Ainsi Alésia, après avoir été sanctuaire celtique et romain, et avant de devenir foyer chrétien, a abrité les cultes orientaux convergeant vers la Gaule. Il est peu de lieux, dans notre pays, où l'on ait si longtemps prié, — et où l'on se soit si bien battu.

Les petits bronzes de Marseille au dauphin. — Mowat, à l'aide des contremarques, arrive à les placer jusqu'en l'an — 27 : il ne croit pas que César ait enlevé à Marseille le droit de battre monnaie (*Revue numismatique*, 1906).

A Avenches. — Le IX^e fasc. de l'*Association pro Aventico* (Lausanne, 1907) vient de paraître (le VIII^e date de 1903). Il est consacré uniquement aux fouilles romaines et nous fait connaître des choses de première importance : un temple à plan carré (inscr. à Mercure Cissonius), que décrit M. Cart avec une précision minutieuse qui fait de son rapport un vrai modèle, la suite des études de M. Wawre sur les inscriptions d'Avenches, d'autres relations de fouilles diverses, par M. Secrétan, M. Jomini, etc. Le budget de l'Association d'Avenches s'élève à 3,540 fr. par an, dont 600 ont été absorbés par les fouilles. Les subventions publiques s'élèvent à 563 fr. du gouvernement fédéral, 300 fr. des autorités locales. Pas davantage. Et quand on songe qu'Avenches est l'Alésia de la Suisse, « la métropole et le foyer sacré » du « nom Helvète » ! Il n'y a pas que la France que gagne l'incurie du passé national.

Caveant consules. — Est-il vrai qu'on ait loué à un marchand d'antiquités étranger nos plus riches gisements préhistoriques, Laugerie-Basse, Laugerie-Haute, Le Moustier, et ce site merveilleux de La Micoque où gît la science préhistorique de l'avenir ? Est-il vrai que tout cela va être exploité, gâché, corrompu à tout jamais par des entreprises commerciales ? Est-il vrai que les autorités compétentes savent, regardent et ne disent rien ? La science cependant, elle aussi, a le droit d'être protégée, et cette science-là, c'est une des gloires de la France.

BIBLIOGRAPHIE

Maurice Croiset, *Aristophane et les partis à Athènes*. Paris, Fontemoing, 1906; 1 vol. in-12 de xi-311 pages.

Quiconque a lu, même en hâte, les comédies d'Aristophane, n'ignore pas que, toute sa vie, le poète batailla contre les hommes au pouvoir, en un mot qu'il fut de l'opposition. Mais à Athènes, tout comme chez nous, l'opposition pouvait revêtir deux formes différentes, *constitutionnelle* ou *inconstitutionnelle*. Auquel de ces deux partis appartenait Aristophane? Et, quelles que fussent ses attaches politiques, bataillait-il par conviction et pour son propre compte? Ou bien n'était-il, comme on l'a prétendu, que le porte-parole et le pamphlétaire payé d'une faction? Telles sont les questions que pose le livre de M. Croiset. On en voit la difficulté, en même temps que le haut intérêt, aussi bien historique que littéraire.

Le livre s'ouvre par une *Introduction* magistrale, qui est comme un essai de biographie intellectuelle et morale d'Aristophane. Par la hauteur et la généralité des vues, comme par le dédain des menus faits douteux ou contingents, ces pages font songer à la belle biographie idéale de Virgile, jadis esquissée par Sainte-Beuve. Mais, chez M. Croiset, le fond, on le sent, est plus solide, et si l'intuition pénétrante y tient autant de place, il y en a moins pour l'imagination et pour le rêve.

La formation morale de tout écrivain a pour premier facteur la race. Qu'Aristophane soit issu de souche paysanne et qu'il ait vécu toute son enfance à la campagne, à la vérité, aucun biographe ancien ne le dit. M. Croiset, cependant, tient le fait pour certain, et, bien que ses raisons soient toutes de sentiment, il nous le persuade. Les comédies d'Aristophane, dit-il, sont remplies d'allusions aux mœurs des paysans de l'Attique, à leurs travaux et à leurs passe-temps. « Et ces allusions sont si précises, si variées, si évocatrices de la réalité qu'elles semblent bien impliquer une connaissance directe des choses... Il est au courant des habitudes de la campagne, de la culture des champs et de celle des jardins... Il sait le nom des arbres, des plantes et des outils, ceux des oiseaux... Et non seulement il connaît toutes ces choses, mais on sent qu'il en a le goût et qu'il

aime à en parler ; il est pénétré d'un sentiment vif de la nature, qui n'est pas le rêve d'un citadin lassé, mais qui semble fait de souvenirs et d'impressions personnelles. » Volontiers on se représente Philippe, le père d'Aristophane, sous les traits d'un de ces petits propriétaires laborieux qui, avec deux ou trois esclaves, exploitaient quelques plants de vignes et d'oliviers aux environs d'Athènes : c'est le prototype de ses Dicéopolis, de ses Strepsiade, de ses Trygée. Ainsi, ce premier apport de principes, d'opinions, de préjugés, fruit de la race et de l'éducation, qui, chez la plupart des hommes, incapables de se renouveler et de réagir, demeure inébranlable, et qui constitue le fond stable de leur conscience morale et politique, c'est à ses origines paysannes qu'Aristophane le doit.

Ce point établi, restait à déterminer l'état d'esprit politique de cette population rurale, parmi laquelle le poète a passé son enfance ; M. Croiset nous l'explique à merveille. Émancipée par Solon, appelée par Clisthène à la vie municipale, la population rurale de l'Attique était, certes, sincèrement dévouée au régime démocratique. Mais ce régime, elle le concevait à sa façon, qui n'était pas celle de la ville. Très attachée à la tradition sous toutes ses formes, fermée de parti pris aux idées nouvelles, elle était d'instinct conservatrice et modérée. Nul doute qu'elle ne formât la majorité dans le pays (M. Croiset le prouve, du reste, en un autre endroit de son livre). Mais il n'en était pas de même dans l'assemblée et dans les tribunaux. C'est que ces paysans, besogneux et pratiques, ne se souciaient point de perdre annuellement une quarantaine de journées de travail pour venir à la ville faire acte de citoyens. Mais, par là même, cette démocratie rurale ne s'est jamais constituée en parti organisé, elle n'a jamais eu de chefs, elle n'a pas su formuler un programme, elle n'a pas exercé d'action directe sur la politique générale, elle l'a subie sans la faire. Par conséquent, s'il convient, dans une biographie morale d'Aristophane, de noter cette première influence, il n'importe pas moins d'en délimiter exactement la portée : ce que le poète doit à la démocratie rurale, ce n'est pas un programme politique précis, ce sont uniquement des suggestions, des tendances, un état d'esprit conservateur.

Commencée à la campagne, la formation politique d'Aristophane se poursuit et s'achève à la ville. C'est en 427 qu'il débuta au théâtre. On en peut conclure que, depuis plusieurs années déjà, il vivait à Athènes. C'est là seulement, en effet, dans le monde spécial des professionnels du théâtre, poètes, acteurs, costumiers, qu'il pouvait acquérir la technique si complexe de son art. Mais c'est, plus généralement, dans la vie urbaine, dans la fréquentation de la rue et des cercles, qu'il en a recueilli la matière. M. Croiset est ainsi amené à étudier les relations politiques d'Aristophane, et, en premier lieu, son attitude à l'égard du parti oligarchique. Au temps où le poète arrivait

à la vie politique, ce parti avait perdu toute influence directe sur les affaires publiques. Il comptait, certes, encore des esprits de haute valeur, des théoriciens intransigeants comme l'auteur anonyme du traité *De la République d'Athènes*, des hommes à la fois de pensée et d'action, tels qu'Antiphon. Mais telle était son irrémédiable impopularité qu'il n'avait même plus de chef pour soutenir ses idées à la tribune. Réduit à conspirer dans les *hétæries*, il n'espérait le retour au pouvoir que d'un coup de force et de la complicité étrangère. Est-ce dans ce parti de réaction violente et surannée qu'il faut ranger le libre et joyeux poète qu'est Aristophane ? Déjà bien peu croyable *a priori*, l'hypothèse apparaît tout à fait fausse dès qu'aux ébauches qui forment la doctrine politique d'Aristophane on confronte ce que nous savons du programme oligarchique. C'est une comparaison que M. Croiset a faite avec une précision rigoureuse à propos de chaque pièce. Mais toutes les différences qu'il signale se peuvent ramener, en somme, à celle-ci, qui est fondamentale : tandis que le parti oligarchique est *révolutionnaire*, Aristophane est *réformiste*. Après cela, que le poète se rencontre assez souvent dans ses attaques avec ce parti, il n'y a rien là de surprenant ; que parfois même il paraisse en avoir subi l'inspiration, au moins indirecte, cela s'explique encore. De tout temps, les oppositions les plus divergentes ont conclu de ces alliances momentanées. Et, précisément, les *Cavaliers* d'Aristophane nous montrent une entente de ce genre contre l'ennemi commun, Gléon. C'est, en effet, dans la société des Cavaliers qu'Aristophane a eu l'idée première de sa pièce de ce nom ; c'est devant eux, et presque avec leur collaboration, qu'il en a imaginé les scènes les plus vives et les plus plaisantes, et c'est sous leur protection que, dans la parabase, il se place expressément. Nul doute donc qu'Aristophane, à un certain moment de sa jeunesse, n'ait beaucoup vécu parmi ces jeunes aristocrates. Mais quelle a pu être l'influence de cette fréquentation ? Pour en juger, il faut se rappeler ce qu'étaient les Cavaliers. C'était la jeunesse dorée d'Athènes. Bruyants, moqueurs, fanfarons de vices et de scandale, le plaisir et les hardis propos étaient leur occupation principale. Et ce fut là, sans nul doute, le double attrait qui attira vers eux le jeune poète. Que les brocards, la satire personnelle contre les politiciens du jour fissent l'ordinaire aliment de leurs conversations, on ne saurait en douter. Mais il est sûr, en revanche, que, dans ce milieu de jeunes écervelés, la doctrine avait peu de place. Voilà donc, vraisemblablement, à quoi se réduisent les relations d'Aristophane avec l'oligarchisme : à une liaison passagère, toute de plaisir et de camaraderie, avec l'élément jeune, frivole, *viveur* du parti. Quant aux doctrinaires moroses de l'oligarchie, il n'y a vraiment aucune raison de croire que le poète les ait jamais fréquentés.

Reste à examiner les rapports d'Aristophane avec la démocratie de

son temps, ou, plus exactement, avec les politiciens au pouvoir. Le représentant le plus complet du genre, c'est Cléon. D'un mot, Aristote a pénétré le fond de sa politique : « C'est lui, » dit-il, « qui semble avoir le plus contribué à pervertir la démocratie par le développement des instincts qu'elle portait en elle. » Mot profond, dans son apparente simplicité. Entendons par là que, mieux qu'aucun de ses pareils, Cléon sut deviner toutes les passions, avouées ou secrètes, qui fermentaient dans l'âme populaire, et que, ces passions, toute sa politique consista à les traduire en formules impérieuses, et, quand faire se pouvait, en réalités. Même à l'extérieur, ce souci exclusif de popularité paraît avoir guidé sa conduite; s'il prêcha toujours la guerre à outrance, c'était surtout pour complaire aux gens du Pirée, navigateurs et commerçants, qui rêvaient d'un grand empire maritime. Sur tous ces points, entre le puissant démagogue et le poète, il ne pouvait qu'y avoir désaccord. La démocratie modérée, dont Aristophane partageait les aspirations, voulait, en effet, au dedans la concorde et l'union des classes; au dehors, elle réprouvait — par cela même qu'elle était, en majeure partie, composée de paysans — toute guerre, sinon défensive. Mais, sous ce conflit politique, M. Croiset en démêle finement un autre, plus profond et d'ordre moral. A ce moment, c'est-à-dire au début de la guerre du Péloponnèse, le caractère athénien subissait une crise fâcheuse. Thucydide, avec quelque idéalisme peut-être, mais en traits qui, cependant, restent justes dans leur ensemble, a décrit la société athénienne, telle qu'il l'a vue et observée vers 431; ce qu'il loue avant tout chez ses compatriotes, c'est la douceur des mœurs, l'indépendance de la vie privée, une justice bienveillante, la confiance et la facilité aimable des relations. Or, toutes ces qualités héréditaires, la politique démagogique menaçait de les pervertir. Lutte des classes, régime des suspects, jacobinisme étroit, impérialisme tyrannique et quelquefois cruel, voilà les nouveautés qu'elle apportait avec elle. Rien n'était plus propre à faire horreur à un Athénien de vieille roche, tel qu'Aristophane, admirateur des vertus antiques de sa race. Aussi, dès ce moment, l'opinion du poète est-elle faite, et ne variera plus. Dans un parlement moderne, il eût siégé au centre, aussi loin de la démagogie que de la réaction.

Mais il reste encore, dans cette introduction si pleine, nombre d'observations neuves que notre analyse, trop sommaire, a laissées dans l'ombre. Telle est, d'abord (p. 3 sq.), cette classification des partis athéniens, vrai modèle de psychologie géographique. Les partis athéniens se peuvent distribuer presque rigoureusement d'après leur habitat. Au Pirée résidaient les gens de mer, population naturellement peu fixe, mêlée de métèques, en perpétuel contact avec l'étranger; pour ces raisons, le Pirée était la citadelle du radicalisme athénien. A la ville, vivaient côte à côte deux éléments bien

distincts : d'abord, une bourgeoisie commerçante et industrielle, d'opinion modérée, formant, selon le mot d'Euripide (*Oreste*, 920) cette « classe moyenne qui assure le salut de l'État ». Mais au-dessous de cette bourgeoisie s'était développé, avec les progrès de l'industrie, un prolétariat urbain, vivant au jour le jour, et qui, en politique, faisait, comme de juste, cause commune avec les radicaux du Pirée. Enfin, comme nous l'avons vu, c'est parmi la masse paysanne que l'opinion démocratique modérée comptait la majeure partie de ses adhérents. Telle était, si on laisse de côté le groupe oligarchique, rejeté à ce moment de la vie publique et réduit à un état-major sans troupes, la division des partis à Athènes, au temps d'Aristophane. On voit quelle vive lumière cette classification jette sur la politique du temps. — Non moins séduisante est la solution que propose M. Croiset de cette énigme irritante : pourquoi, l'*ecclesia* étant radicale, le théâtre athénien du même temps reste-t-il, au contraire, si manifestement modéré et conservateur ? On sait l'explication, suggérée il y a quelque vingt ans par M. Couat. Selon ce regretté savant, les comiques d'Athènes n'auraient été que les clients à gages et les prétendants de l'aristocratie. Hypothèse bien peu plausible, — quoiqu'elle ait été communément acceptée, — car elle crée plus de difficulté qu'elle n'en résout. Par quel miracle de longanimité la majorité gouvernante eût-elle, pendant plus d'un demi-siècle, toléré que sa foi politique fût bafouée publiquement en plein théâtre ? La solution nouvelle de M. Croiset dérive de deux textes. Dans l'un, Thucydide dit expressément que, jusqu'aux débuts de la guerre du Péloponnèse « le plus grand nombre des Athéniens avait une habitude ininterrompue de vivre à la campagne » (II, 14). Et, dans l'autre, Euripide nous apprend que les habitants de la campagne « ne fréquentaient guère la ville ni l'agora circulaire » (*Oreste*, 919). Qu'est-ce à dire, sinon : 1° qu'au temps de l'ancienne comédie, la démocratie athénienne était encore, en grande majorité, rurale et, par conséquent, modérée d'opinion ; 2° mais que, pour les raisons dites plus haut, elle s'abstenait habituellement de paraître à l'assemblée ? Voilà qui explique à merveille comment le radicalisme urbain dominait dans l'*ecclesia*. Mais qu'il en fût de même au théâtre, il n'y a aucune raison de le croire. Les représentations dramatiques des Dionysies et des Lénéennes étaient des solennités religieuses, où c'était un devoir pieux, autant qu'un plaisir, d'assister. Nul doute donc que les ruraux n'y vinssent en foule, et qu'unis aux éléments modérés de la population urbaine, ils n'y formassent la majorité. Et cette majorité modérée a, tout naturellement, imposé aux poètes ses sentiments et ses préférences politiques. Telle est la solution de M. Croiset : ceux mêmes qui y contrediront ne laisseront pas d'en goûter l'élégante netteté (p. 9 sq.). — Qu'on lise encore le tableau fin et nuancé de la société

athénienne, si intelligente, si maligne, si frondeuse (p. 20 sq.). Pour écrire ces pages pénétrantes il fallait avoir intimement vécu dans cette société. C'est le cas de M. Croiset : il y a eu comme introducteurs Platon, Xénophon, Aristophane. — Mais il est un morceau sur lequel j'appelle particulièrement l'attention du lecteur, c'est le beau portrait de Cléon (p. 33 sq.). Ce n'est point, certes, une réhabilitation. Toutefois le politicien néfaste nous y apparaît, non plus comme un énergumène et un furieux, mais comme une intelligence, dont il s'agit de démonter les ressorts et de découvrir les lois. Je ne puis me retenir de citer quelques traits de cette peinture. « Il (Cléon) semble avoir eu en partage certaines qualités d'orateur et même d'homme d'État... Il possédait une intelligence claire, apte à simplifier les choses, une logique tranchante, qui procédait volontiers par déductions inflexibles et qui imposait ses conclusions par une rigueur systématique... La persuasion elle-même avait chez lui quelque chose de violent. Elle provenait de l'élan brutal de son argumentation, qui, s'attachant à quelques idées absolues, écartait les considérations multiples où s'attardent les esprits étendus et réfléchis. Il avait sur ses adversaires, modérés et politiques, la supériorité de fait qu'ont les dogmatiques intransigeants, lorsqu'ils s'adressent à un public indécis et d'ailleurs épris des idées qui semblent claires. Il savait dégager du milieu des sentiments confus de la multitude certains principes, qu'il formulait en termes impérieux, et, en les énonçant ainsi, il donnait un corps aux passions populaires... » Beau portrait, tout psychologique, qui met à nu l'âme du politicien antique, et, par surcroît, de maint politicien moderne. A première vue, on le croirait traduit de Thucydide, tant il en rappelle la manière austère et forte.

Le reste du livre est digne de cette remarquable introduction. Rien de plus simple que le plan adopté, mais c'était, dans l'espèce, le seul scientifique. Passant en revue chronologiquement toutes les comédies d'Aristophane, M. Croiset s'efforce d'abord de reconstituer, pour chacune d'elles, les conditions ambiantes, historiques et politiques, d'où elle est issue. Tâche très malaisée, car, pour démêler la part de l'actualité dans ces comédies, les relations sommaires d'un Thucydide ou d'un Xénophon sont un maigre secours ; c'est la chronique détaillée, le journal quotidien de la politique athénienne qu'il nous faudrait. Sachons gré du moins à M. Croiset d'avoir apporté dans cette étude, grâce à sa connaissance approfondie de l'histoire grecque, autant de lumière que le permettait l'insuffisance des documents. Ce cadre établi, l'auteur essaie de dégager de chaque comédie l'intention, la *thèse* politique dont elle est l'expression. On lira avec grand profit ces analyses politiques : ce sont des modèles d'interprétation judicieuse, pénétrante, mesurée. Sur nombre de points elles redressent des

préjugés et des erreurs graves, accrédités par une érudition superficielle et hâtive. Je voudrais ici indiquer seulement les résultats généraux les plus importants de l'étude de M. Croiset.

La conclusion maîtresse de tout l'ouvrage, c'est qu'Aristophane, bien loin de sympathiser, comme l'ont prétendu J. Denis, Couat, Gilbert, avec le parti oligarchique, a été toute sa vie un démocrate. Sur ce point, l'argumentation très précise et topique de M. Croiset m'a convaincu. Au vague programme politique qu'ébauchent les comédies d'Aristophane il a pris soin, en effet, d'opposer la pure doctrine oligarchique, telle qu'elle était formulée dans les traités théoriques (exemple, la *République des Athéniens* du pseudo-Xénophon), ou telle qu'on peut la dégager de certains essais d'application (constitutions oligarchiques de 411 et de 404). C'est surtout à propos des *Cavaliers* et des *Guêpes* que peut se faire utilement cette comparaison. Qu'est-ce en effet que les *Cavaliers*? Tout comme le traité du pseudo-Xénophon, c'est une violente satire de la démocratie athénienne. Mais considérons l'esprit de ces deux œuvres. Rien de plus différent. Aux yeux du pamphlétaire anonyme, les vices qu'il dénonce ne sont pas un accident, ils sont la raison d'être, la loi même du régime démocratique. Il n'y a jamais eu de démocratie honnête, et il ne saurait y en avoir. Vouloir réformer la démocratie, c'est une chimère : il faut l'abolir. Et, dans la pratique, ce sont effectivement ces maximes qui inspirèrent les constituants de 411 et de 404. Leur premier soin, en arrivant au pouvoir, fut, on le sait, de limiter le corps populaire, et d'établir un régime censitaire. Or, sont-ce là les conclusions d'Aristophane? Bien au contraire, avec un optimisme qu'on peut juger naïf, mais dont on n'a pas le droit de mettre en doute la sincérité, il croit que le mal dont souffre la démocratie est dû à des causes contingentes, dont la principale est l'influence de quelques politiciens néfastes, qu'il est par conséquent transitoire et réparable. Et c'est ce que symbolise avec une parfaite clarté le dénouement des *Cavaliers*. Nous y voyons Peuple, miraculeusement rajeuni, abjurer ses folies et confier la conduite des affaires à un sage réformateur qui ramènera en Attique les temps fortunés d'Aristide et de Miltiade. L'exemple des *Guêpes* n'est pas moins probant. Ce qu'Aristophane y attaque, ce sont les abus et les scandales de l'administration judiciaire. Mais quelle est la portée exacte de ces attaques? Conformément à la doctrine oligarchique, le poète propose-t-il de restreindre le nombre des héliastes? Ou d'exclure des fonctions de juges les prolétaires? Ou, ce qui, par une voie hypocrite, reviendrait au même, de rendre ces fonctions gratuites? Rien de tout cela. La réforme que prêche Aristophane est exclusivement morale : c'est dans la conscience des juges, non dans les institutions, qu'elle devra se faire. Ainsi donc, rien ne nous autorise à ranger Aristophane dans le

parti oligarchique. Il est démocrate de principe, mais c'est, comme il arrive, un démocrate désabusé du présent, qui situe la démocratie de ses rêves dans un passé et dans un avenir également chimériques.

Si les opinions d'Aristophane ne se sont jamais démenties, cela ne veut pas dire toutefois qu'il n'y ait eu chez lui aucune évolution de sentiments. Au point de vue politique, — c'est là encore une observation importante de M. Croiset, — la carrière d'Aristophane se divise nettement en trois périodes. D'abord une période, la plus brillante, de combativité juvénile, joyeuse, confiante. C'est le temps où Cléon règne sur l'assemblée et les tribunaux. Dès le premier jour, Aristophane a détesté cet homme. En lui il a cru reconnaître le mauvais génie de sa patrie, le « Typhon » destructeur, comme il dit. Et, naïvement, il s'est imaginé que, ce politicien abattu, du même coup s'évanouiraient tous les maux de l'État. De là une campagne virulente, acharnée, qui s'engage dès la seconde pièce d'Aristophane, les *Babyloniens* (426), se poursuit par les *Cavaliers* (424), s'achève avec les *Guêpes* (422). Dans ce duel prolongé, le poète montra, certes, du courage civique : traîné par deux fois devant les tribunaux, il y risqua l'amende et même la perte de son titre de citoyen. Que cette opposition n'ait pas toujours été loyale, qui s'en étonnerait ? Mais du moins l'inspiration en était incontestablement sincère, généreuse, ardemment patriotique. Avec la mort de Cléon (422) s'ouvre une période assez différente. Cette mort, qui n'améliora en rien le gouvernement intérieur d'Athènes, fut, semble-t-il, pour Aristophane un enseignement pratique. Force lui fut de reconnaître que l'influence d'un politicien malfaisant n'était ni la seule cause, ni même la plus profonde, de la corruption de l'état démocratique. Il apprit ainsi à juger de plus haut et d'une âme plus sereine les hommes et les choses. Et c'est pourquoi, dans les pièces de cette époque (*Oiseaux*, 414 ; *Lysistrate* et *Thesmophories*, 411 ; *Grenouilles*, 405) il ne se trouve que des attaques brèves et sans lien contre les politiciens successeurs de Cléon, même contre ce Cléophon qui, de 410 à 404, régenta la république. Mais une autre cause explique la modération relative de la satire aristophanesque dans cette seconde période. C'est l'heure tragique où, déchue de ses rêves de conquête et de domination pan-hellénique, Athènes est réduite à défendre sa propre existence et court à la ruine. Bien que le poète n'ait, au fond, rien abjuré (maint passage le prouve) de ses haines et de ses préférences politiques, il est trop patriote pour ne pas comprendre que la trêve des partis s'impose. Concorde, pardon mutuel, réconciliation devant l'ennemi, voilà le programme politique que prêchent les comédies de ce temps. Si ces conseils généraux n'ont pas trouvé d'écho, il reste du moins au poète l'honneur de les avoir conçus et souvent formulés en beau langage.

La troisième période est celle qui suit immédiatement les graves événements de 404-403 (prise d'Athènes, tyrannie des Trente, restauration démocratique). Désormais il n'y aura plus de partis à Athènes. La démocratie, qui, après deux courtes éclipses, a victorieusement reparu, est devenue la forme incontestée du gouvernement athénien. Ceux-là mêmes qui l'exècrent sentent leur impuissance non seulement à la renverser, mais même à y rien changer. C'est à ce temps que se rapportent quatre comédies d'Aristophane. Par leur sujet même, les deux parodies mythologiques intitulées *Aiolosicon* et *Cocalos* semblent déjà indiquer que le poète, s'il ne se désintéresse pas de la politique, du moins cherche à s'en abstraire. Plus clairement encore, les deux autres comédies, *l'Assemblée des femmes* (392) et *le Ploutos* (388), trahissent, à leur façon, une acceptation résignée et tacite de l'état de choses actuel. Qu'est-ce, en effet, que *l'Assemblée*? L'image chimérique d'un monde à l'envers, où règneront le féminisme et le collectivisme. Et qu'est-ce que le *Ploutos*? Le songe d'une société idéale, où le paupérisme sera aboli. Désenchantée du présent, l'imagination du poète s'évade ici dans l'illusion volontaire et dans le rêve. Mais il faut l'avouer : l'idée qu'Aristophane, à ses débuts, se formait de la mission du poète comique apparaît, dans ces deux dernières pièces, singulièrement rabaisée. Ce n'est plus le poète citoyen et patriote qui parle, c'est un amuseur frivole, dont toute l'ambition est d'arracher un instant aux pénibles réalités du présent les esprits aigris de ses contemporains. Il y a donc quelque chose de mélancolique dans cette fin de carrière du grand comique. Il n'a pu porter à son achèvement le type de haute comédie politique, si brillamment ébauché dans les *Cavaliers* et les *Guêpes*. Par la faute des circonstances, il n'a pas réalisé tout son génie.

Il est encore un autre point d'un vif intérêt que l'étude de M. Croiset met en lumière. On y voit à quel degré rare Aristophane a eu le sens des questions politiques et sociales. Ne lui demandons point, comme de juste, sur chacune d'elles une solution précise et pratique. Quelques brèves suggestions qui, selon la loi du genre comique, se tournent vite en paradoxes et en bouffonneries, on ne saurait exiger plus. Mais ce n'en est pas moins un mérite peu commun que d'avoir su, d'une vue claire, discerner les principaux problèmes qui se posaient devant la démocratie de ce temps. Au point de vue social, le fait capital peut-être du v^e siècle avant J.-C., c'est la révolution profonde qui, par l'influence des sophistes, s'opère dans la mentalité athénienne. Par eux s'insinue dans les générations nouvelles un courant, chaque jour élargi, de criticisme et de doute, qui peu à peu dissoudra le bloc des idées et des croyances traditionnelles. Que ce mouvement intellectuel fût spéculativement légitime et, en tout cas, historiquement nécessaire, libre à nous, modernes,

de le penser. Mais on conçoit qu'un contemporain et un patriote ne jugeât pas des choses avec ce détachement. Ce qui a frappé surtout Aristophane, c'est le danger social de cette évolution; il a pensé qu'elle aurait pour effet certain d'amoinrir les vertus morales d'Athènes et sa capacité d'agir. Et la postérité, qui juge d'après les résultats, proclame qu'il ne s'est pas trompé. Si grave et si pressante lui a paru cette question de l'éducation nationale qu'il y est revenu à maintes reprises. C'est elle qui, dès 427, faisait l'objet de sa première pièce, les *Détaliens*. Et, sans parler de mille allusions éparses dans toutes ses autres pièces, il l'a reprise encore spécialement et avec plus de vigueur, d'abord dans les *Nuées* (423), puis dans les *Grenouilles* (405), pour stigmatiser deux des représentants les plus qualifiés, à ses yeux, de l'esprit nouveau, deux corrupteurs de la conscience athénienne, Socrate et Euripide. — Plus spécial, bien que très important encore, est le sujet des *Babyloniens* (426). C'est le problème, ou, plus exactement, l'un des problèmes essentiels de toute politique coloniale qu'Aristophane y débat. De l'humanité ou de la rigueur, quelle est la voie la plus propre à maintenir les sujets dans le devoir? Question redoutable, qui, l'année précédente, s'était posée devant la démocratie athénienne, à propos de la rébellion de Mitylène. Aristophane la tranche, contre Cléon, dans le sens de l'humanité et de la justice. — Les *Cavaliers* (424), au contraire, ont une portée très générale. Car c'est la satire même des institutions démocratiques, considérées sinon dans leur principe, du moins dans leur pratique journalière. D'une main hardie, le poète dévoile les ressorts essentiels du gouvernement populaire, qui, à ses yeux, sont la basse intrigue, la flagornerie, la surenchère des promesses. Et il nous en montre réalisé le terme fatal, c'est-à-dire le pouvoir aux mains des ignorants et des coquins. Otez de ce tableau la fantaisie et l'outrance comiques, il restera un remarquable morceau de psychologie politique, qui, par la pénétration et la profondeur de certains traits, fait songer à Thucydide ou à l'auteur anonyme de la *République des Athéniens*. — Dans les *Guépes* (422), Aristophane dénonce les vices de l'institution judiciaire. La justice détournée de sa fonction sociale et cyniquement transformée en gagne-pain au profit de 6,000 paresseux, le droit d'accusation devenu, aux mains d'une poignée de politiciens sans scrupules, une industrie d'intimidation et de chantage, enfin l'entente intéressée et collusoire des accusateurs et des juges contre les accusés, voilà les principaux abus que le poète, avec une admirable perspicacité, signale. L'un d'eux n'a fait, depuis lors, que grandir: il s'appelle aujourd'hui le *fléau du fonctionnarisme*. — Enfin, il n'est pas jusqu'à ces trois pièces, *Lysistrata* (411), *l'Assemblée des femmes* (392) et le *Ploutos* (388), qui, par les rêveries philosophiques ou les utopies qu'elles raillent, l'émminisme, collectivisme, extinction du

paupérisme, ne témoignent aussi du goût très vif d'Aristophane pour les questions et les théories sociales.

Telles sont, si je ne me trompe, les principales idées, et les plus neuves, qui se dégagent de la lecture de ce livre. On désirerait une conclusion qui les groupât et les mit une dernière fois en relief sous les yeux du lecteur. Ce tableau d'ensemble, dont M. Croiset, avec une réserve qu'on peut juger excessive, s'est abstenu, j'ai essayé ici de le faire, au risque de trahir parfois la pensée de l'auteur et de forcer bien des nuances. Ai-je, du moins, laissé transparaître dans ce résumé quelques-unes des qualités éminentes de l'ouvrage? Son principal mérite, à mon sens, c'est que l'érudition n'y est point morte ni purement livresque. A chaque page, cette érudition est vivifiée par un sens psychologique très fin qui, sous la sécheresse des textes, sait faire revivre les faits humains. De plus, elle est constamment éclairée et soutenue par l'observation de l'histoire, et particulièrement de l'histoire contemporaine. Non, certes, que l'auteur ait jamais cédé au plaisir facile des allusions, encore moins des épigrammes. Mais on sent qu'il connaît le présent aussi bien que le passé, et qu'il a médité sur leurs rapports. Et ce n'est pas le moindre attrait d'un livre, dont le sujet est en apparence si éloigné de nous, que cette perspective discrètement ouverte, en mainte page, sur notre temps et notre démocratie¹.

O. NAVARRE.

Robert J. Bonner, *Evidence in Athenian Courts*. Chicago, University Press, 1905; 98 pages in-8°.

Ces pages substantielles sont consacrées à l'étude de la preuve devant les tribunaux d'Athènes, en matière civile et criminelle, et particulièrement de la preuve par témoins. Comme il fallait s'y attendre, c'est surtout aux orateurs attiques que l'auteur doit presque

1. L'impression de l'ouvrage est assez défectueuse. En vue de la seconde édition, je signale les fautes suivantes. P. 12, l. 7: *chorente* pour *choreute*. — P. 20, l. 3: au lieu de *biographies* il faut lire, ce me semble, *biographies*. — P. 58, l. 11-12: les mots *révolte* et *désespoir* ne doivent-ils pas être intervertis? — P. 86, l. 18: au lieu de *en personne*, lisez *en sa personne*. — P. 89, l. 2, à partir du bas: *d'honneur* pour *d'honneurs*. — P. 91, l. 18: *prit* pour *pris*. — P. 100, l. 12: au lieu de *pour*, lisez *par*. — P. 110, n. 2: *χορός* pour *χορὸς*. — P. 136, n. 1: *περ' Ἀριστείδη* pour *περ' Ἀριστείδη*. — P. 139, n. 2: *κατὰ* pour *κατὰ*. — P. 140 et *passim*: M. Croiset dit *le Pnyx*. Je sais que la locution, en français, est consacrée. Mais, enfin, Πνύξ, en grec, est du féminin. Ne conviendrait-il pas de réagir? — P. 141, l. 13: *aise* pour *aises*. — P. 148, n. 1: *Mnemosyne* pour *Mnemosyne*. — P. 152, n. 1: *οὐς* pour *οὐς*. — P. 157, l. 4, à partir du bas: le mot *nuages* est évidemment une coquille pour *usages*. — P. 180, n. 1: *ὦ ἄνδρες* pour *ὦ ἄνδρες*. — P. 182, l. 14: supprimez la virgule avant *judge*. — P. 186, n. 1: *εἰθ' ἀλλήτις* pour *εἴτ' ἀλλήτις*. — P. 200, n. 2, l. 1: *Vous* pour *Nous*. — P. 202, n. 1: *Ζεὺς* pour *Ζεὺς*. — P. 205, n. 1: *Tchud*, pour *Thuc*. — P. 213, n. 3: *ἀεί* pour *ἀεί*. — P. 217, l. 3, à partir du bas: *du parti* pour *de parti*. — P. 246, l. 2, à partir du bas: *monté* pour *montré*. — P. 256, l. 1: *εἶτ' ἄτιμον* pour *εἴτ' ἄτιμον*.

toutes ses informations. Aussi, ce travail sera pour ceux qui les lisent une aide utile. Ce qui n'est pas moins précieux, l'auteur n'a pas manqué de nous donner l'index des passages utilisés par lui. On peut peut-être regretter que, comme cela arrive trop souvent chez les écrivains de langue anglaise qui s'occupent du droit antique, M. Bonner se soit laissé obséder par les coutumes suivies devant les tribunaux d'Angleterre et n'ait pas su se dégager des idées modernes. Ce parti pris, avoué par l'auteur, l'a conduit à adopter une classification des preuves trop conforme à la pratique anglaise pour nous restituer au vrai la physionomie de la procédure probatoire attique. G. MAY.

A. D. Keramopoulos, ὁ Κῦρος καὶ τὸ Ἰρκακίον πεδίον, extrait de l'*Ἀθηνα*, t. XVI, 1904, p. 161-188. Athènes, Sakellarios.

Le point de départ de ce travail est un décret d'Amphissa (*Bull. de Corr. hellén.*, t. XXV, 1901, p. 234 sqq.). M. Keramopoulos s'attache à prouver que l'établissement, au nord de l'Hermus, d'une colonie d'Hyrcaïens ayant donné son nom à l'une des plaines voisines de Sardes, remonte à Cyrus et date des temps qui suivirent immédiatement la chute du royaume lydien (546). La thèse de l'auteur est habilement conduite et appuyée d'arguments judicieux. GEORGES RADET.

Lauterbach, *Untersuchung zur Geschichte der Unterwerfung von Ober-Italien durch die Roemer*. Breslau, Fleischmann, 1905; in-8° de 116 pages.

M. Lauterbach a entrepris de mettre un peu d'ordre et de clarté dans la période la plus embrouillée des guerres italiennes, celle qui suit le départ d'Hannibal, et qui eut pour conséquence la soumission des Gaulois Transalpins et celle des Ligures. On ne possède à cet égard qu'un seul récit un peu détaillé, celui de Tite-Live, visiblement inspiré par Valérius Antias. Mais il est certain qu'il y eut, notamment des guerres celtiques, d'autres récits : les quelques fragments que nous possédons de Dion Cassius contredisent visiblement Tite-Live et remontent à une autre tradition que celle d'Antias (car il faut absolument renoncer à cet axiome que Dion n'a jamais été qu'un compilateur de Tite-Live). Ce dernier lui-même fait allusion à d'autres récits. C'est ainsi qu'après avoir fait mourir Hamilcar en 200, il nous le montre trois ans après prisonnier des Romains.

M. Lauterbach cherche à retrouver les différentes sources de cette histoire et à caractériser l'œuvre de Valérius Antias : c'est dire que son travail entre beaucoup plutôt dans la catégorie de ceux qui traitent de la science des sources que des livres d'histoire proprement dits (c'est pour cela qu'il examine à part les guerres avec les Insubres

et les guerres avec les Boïens qui me paraissent cependant, historiquement, fortement liées). Je regrette, même en se plaçant à ce point de vue, qu'il n'ait pas discuté l'étrange et séduisante hypothèse de Friedrich, suivant laquelle Magon et Hamilcar ne feraient qu'un. — L'ouvrage nous annonce comme suite une étude sur la guerre allobroïque. Nous l'attendons avec impatience. Car le présent travail nous paraît avoir débrouillé bien des choses, et les guerres gauloises de 125-118 sont un fouillis de faits confus et de données contradictoires.

C. JULLIAN.

Norman Wentworth de Witt, *The Dido episode in the Aeneid of Virgil*. Toronto, W. Briggs, 1907; 78 pages in-8°.

Cet opuscule pourrait être intitulé : « Virgile poète érotique ». Après avoir défini le genre érotique, en avoir énuméré les représentants grecs et romains, et décrit la composition ordinaire d'une « histoire amoureuse », l'auteur traite successivement des personnages, de l'action dramatique, des imitations et de la forme littéraire dans l'épisode de Didon. C'est une analyse plus consciencieuse que personnelle, et d'allure un peu trop scolastique : chercher à déterminer l'originalité de Virgile en dressant le catalogue de ses emprunts, ou réduire à un index l'étude de son vocabulaire érotique, ce sont des procédés d'une rigueur toute formelle, qui n'était guère de mise dans un sujet aussi délicat.

PIERRE WALTZ.

L. J. Richardson, *Horace's alcaic Strophe* (extrait des *University of California Publications, Classical Philology*, vol. I, n° 6, p. 175-204). Berkeley, University Press, 1907.

Après avoir établi par une statistique minutieuse à quels endroits de chaque vers Horace place ou évite de placer une fin de mot, M. Richardson en conclut que la strophe alcaïque se compose en réalité de deux « épioniques », d'un dimètre iambique hypercatalectique (et non d'une pentapodie catalectique), enfin d'un *dimètre* dactylotrochaïque. Quant aux accents métriques, M. Richardson reconnaît (p. 193) que leur place est assez difficile à déterminer; il la déduit alors de sa nouvelle scansion, dont elle devrait, au contraire, être le point de départ. Ce travail, entièrement original, — l'auteur ne cite même pas le titre des ouvrages antérieurs relatifs à la métrique d'Horace, — se réduit, en somme, à un changement de noms fondé sur une pétition de principes : ce résultat méritait-il vraiment le labeur ingrat que s'est imposé M. Richardson, de peser avec une balance de précision les 12,997 syllabes des strophes alcaïques d'Horace?

PIERRE WALTZ.

Petronii Cena Trimalchionis, avec traduction allemande et notes explicatives, par L. Friedlaender, 2^e édition, revue et corrigée. Leipzig, Hirzel, 1906; 1 vol. in-8° de 362 pages.

La première édition de cet excellent ouvrage avait paru en 1891. Celle-ci a bénéficié des nombreux travaux dont Pétrone a été l'objet depuis quinze ans, ou de presque tous, car si l'auteur s'est servi de la thèse de M. Albert Collignon, il n'a eu connaissance à temps ni du curieux petit livre du même savant sur *Pétrone en France* (Paris, Fontemoing, 1905), ni de divers articles parus ici-même (*Revue des Ét. anc.*, 1903, p. 391, et 1904, p. 18). L'étude littéraire et historique, qui commence l'introduction, a été remaniée : M. Friedlaender donne son adhésion à la théorie d'Elimar Klebs (*Philologus*, Supplementband VI), d'après laquelle les aventures d'Encolpïos, qui font le sujet du *Satyricon*, s'expliqueraient par la haine de Priape contre Encolpïos, tout de même que l'*Odyssée* s'explique par la haine de Poseidon contre Ulysse : théorie infiniment séduisante, et qui paraît définitive. Le substantiel article sur la vie municipale en Italie au 1^{er} siècle de notre ère, qui dans la première édition terminait l'introduction, est suivi maintenant d'un court chapitre sur Pouzzoles, d'après l'ouvrage de Beloch, *Campanien*; le lecteur français le complétera avec le travail de M. Ch.-A. Dubois, *Cultes et dieux à Pouzzoles* (*Mélanges de l'École de Rome*, 1902, p. 23-68). La traduction et le commentaire ont été amendés en plusieurs points, grâce surtout aux recherches d'Heraeus (*Die Sprache des Petronius und die Glossen*, Programme d'Offenbach, Leipzig, Teubner, 1899) et à des observations amicalement communiquées par le latiniste C. F. W. Müller, les archéologues Adolphe Michaelis, A. Mau, O. Hirschfeld, l'orientaliste Th. Nöldeke, pour ne citer que les principaux de ces collaborateurs bénévoles. J'insiste à dessein sur ces collaborations amicales, qui expliquent en partie l'excellence du livre dont je rends compte : une des raisons de la perfection des travaux de la science allemande, c'est qu'ils représentent presque toujours un effort collectif. Le commentaire de M. Friedlaender a été fait surtout à l'aide de travaux allemands. Je regrette que pour le passage où Trimalchion fait apporter un squelette articulé, notre savant collègue de Strasbourg n'ait pas renvoyé au commentaire de M. Maspero sur le II^e livre d'Hérodote (*Annuaire de la Société des Études grecques*, X, 1876, p. 185-191). Aux p. 79-81 est la liste des ouvrages nécessaires au parfait pétronisant. Nous prenons la liberté de la signaler à M. Laurent Tailhade, qui a cru bonnement que pour comprendre Pétrone il suffisait de la traduction d'Héguin de Guerle. Les ouvrages qui n'y figurent point, tel que le *Trimalchio's dinner* de Pecker (New-York, 1898), ne méritaient pas, en effet, cet honneur. M. Friedlaender n'a pas cru devoir mentionner

l'édition de Lowe (Cambridge, 1905), qui n'est qu'une adaptation de la sienne, à l'usage des étudiants anglais.

En somme, la réédition de la *Cena* est de tous points digne de l'auteur de la *Sittengeschichte* et de l'éditeur de Juvénal et de Martial; et nous ne saurions la recommander trop chaudement aux savants et aux lettrés.

P. PERDRIZET.

René Pichon, *Études sur l'histoire de la littérature latine dans les Gaules : Les derniers écrivains profanes (les Panégyristes, Ausone, le QUEROLUS, Rutilius Namatianus)*. Paris, Leroux, 1906; 1 vol. in-8° de 1x-322 pages.

Les derniers nés des littératures grecque et latine n'ont pas à se plaindre de la critique contemporaine : après les avoir longtemps négligés, — comme on fait quelquefois, dit M. Pichon, pour les derniers venus dans les nombreuses familles, — voici qu'elle les traite en enfants gâtés. M. Pichon consacre aujourd'hui un gros volume aux écrivains profanes de la Gaule au IV^e siècle, et ce n'est là que le premier tome d'une série d'études sur toute la littérature gallo-romaine. Le tome II aura pour objet les écrivains chrétiens contemporains de ces derniers auteurs profanes. Cette disposition n'est pas rigoureusement chronologique; mais elle est logique, et M. Pichon n'a pas de peine à la justifier.

Pour que les lecteurs ne soient pas trop surpris de cette importance accordée à des auteurs que la tradition tout au moins leur fait considérer comme des « mineurs », M. Pichon tient à protester, dès les premières lignes, contre le préjugé qui jusqu'à nos jours excluait de l'histoire de la littérature latine les ouvrages classés, d'un mot, dans le « bas latin ». Il s'est gardé néanmoins de tout excès, et n'est pas tombé dans cette erreur si commune, qui nous fait dresser sur un piédestal trop élevé les écrivains que nous étudions¹; il a su vivre intimement avec les Gallo-Romains, sans se laisser entraîner à la moindre partialité en leur faveur; quand il analyse, par exemple, l'œuvre des Panégyristes, il ne dissimule aucun de leurs défauts : le pédantisme, l'affectation, la rhétorique creuse, la morale banale et prudhommeque de ces mauvais imitateurs de Pline sont mis en lumière avec une sincérité impitoyable. Il s'ensuit que l'intérêt de tous ces auteurs ne réside pas dans leur valeur littéraire; il est plutôt

1. Regrettons seulement que, dans son désir de replacer saint Augustin au rang dont il est digne, M. Pichon, comparant (p. 3) son œuvre à celle d'Horace, se soit montré un peu sévère pour ce dernier : n'y a-t-il pas quelque exagération à dire qu'il « ait cent fois moins d'idées et d'émotions, et même de beautés fortes et profondes » que l'auteur des *Confessions* ?

d'ordre historique; cette constatation, faite dès le début du livre, en a inspiré toute la composition.

En premier lieu, dans ces antiques produits du sol gaulois, un examen attentif sait retrouver, au moins en germe, quelques-uns des caractères du génie français : la clarté notamment, le souci du détail, de la correction, d'une logique rigoureuse dans l'enchaînement des idées. Cette hypothèse toute nouvelle est soutenue par M. Pichon avec beaucoup d'originalité et de précision : si quelques rapprochements particuliers peuvent paraître hasardés, l'ensemble de la théorie est appuyé sur des arguments et des faits assez probants pour justifier le nom que M. Pichon applique à la littérature gallo-romaine : « la littérature française avant les Francs. »

D'autre part, ces écrivains de médiocre envergure ont pour nous le mérite de jeter quelque lumière sur une époque assez mal connue : à travers leurs ouvrages, nous entrevoyons ce que devaient être la vie et l'âme du peuple gaulois, pendant l'espèce de Renaissance qui suivit les troubles et les révolutions du III^e siècle. C'est surtout à ce point de vue que se place M. Pichon, et c'est de là que résulte la réelle unité de son livre, qui embrasse des auteurs de genre et de tempérament bien divers : chaque étude particulière est une contribution à « l'histoire morale et sociale de la Gaule au IV^e siècle ». Les titres même des chapitres manifestent très clairement cette intention : *Le monde des Écoles dans la Gaule Romaine, d'après le recueil des Panégyriques*. — *Les Panégyristes et la politique impériale*. — *La Société mondaine au IV^e siècle, d'après les poésies d'Ausone*. — *Une comédie de société gallo-romaine : le QUEROLUS*. — *Un grand fonctionnaire gallo-romain : le poète Rutilius Namatianus*. De ce plan, M. Pichon écarte toutes les questions de critique historique ou philologique que soulève le texte des ouvrages étudiés; il ne veut pas que son livre fasse double emploi avec des travaux d'érudition tels que ceux de MM. Dezeimeris et de la Ville de Mirmont sur Ausone, ou de M. Vessereau sur Rutilius Namatianus. Quant aux problèmes relatifs aux Panégyristes ou à Ausone, qui exigeaient une solution nouvelle, ils sont traités à part, dans quatre *Appendices* qui terminent le volume (p. 270-319). Cette disposition présente l'avantage d'alléger le texte des chapitres, où les notes même ne sont consacrées qu'aux citations et références. L'analyse n'y perd rien de sa précision; et aucun appareil scientifique ne vient alourdir la vivacité d'une description, ternir le coloris d'un tableau ou en raidir les formes.

Il en résulte que cette savante étude est d'une lecture facile et agréable; certains portraits, notamment, sont tracés d'une façon très heureuse : celui de Pline le Jeune, esquissé en quelques lignes; — celui des rhéteurs qui, par un étrange cercle vicieux, ne cultivent l'éloquence que pour accéder aux charges publiques, et abordent l'exercice

de ces fonctions sans autre préparation pratique que la rhétorique la moins pratique du monde; — celui d'Ausone, notre plus ancien poète familier, bon bourgeois bordelais en même temps que pédant de collège. La figure de ce dernier écrivain, qui intéresse spécialement notre région¹, nous apparaît cependant avec moins de netteté que les précédentes. Cela tient peut-être à l'usage trop exclusif d'un procédé analytique qui morcelle à l'excès le développement: l'auteur fait subir à Ausone, sur les divers traits de son caractère et de son talent, une sorte d'interrogatoire très minutieux; son pédantisme de grammairien érudit et son goût de l'amplification verbale, les principes de sa conduite dans ses relations familiales ou mondaines, ses opinions morales, sociales, politiques, religieuses même, — quoique cette dernière question reste fort obscure, — tous ces points sont examinés tour à tour; mais cette analyse consciencieuse ne dresse pas en pied le personnage, et sa physionomie reste un peu floue. Il est vrai que ce léger inconvénient d'une disposition trop rigoureusement méthodique est compensé par une parfaite clarté dans l'exposition, par cette même clarté que M. Pichon trouvait, chez les Gallo-Romains, « bien agréable à rencontrer et bien reposante ». Et c'est la plus éclatante confirmation que puisse recevoir sa théorie: les rhéteurs gaulois du IV^e siècle sont bien, à cet égard, les ancêtres de la critique française contemporaine: le livre de M. Pichon en est la preuve².

PIERRE WALTZ.

1. M. Pichon rappelle (p. 151) que Bordeaux a « continué à choyer la mémoire d'Ausone comme celle du plus ancien de ses grands hommes locaux » et « l'a même choisi pour héros éponyme d'une de ses rues ». Remarquons toutefois que dans le choix de cette rue, Bordeaux s'est montré d'une piété moins éclairée à l'égard d'Ausone que Nîmes envers Auguste et Antonin.

2. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vient de couronner l'ouvrage de M. Pichon, en lui attribuant une part du prix extraordinaire Bordin (1907).

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA REVUE

E. BABELON, *La Styliis, attribut naval sur les monnaies*, extrait de la *Revue numismatique* de 1907, p. 1-39, avec 14 gravures et 11 planches (précise le moment où débute la frappe des monnaies d'or d'Alexandre et démontre que la croix portée au revers de ces pièces par la Victoire n'est pas une hampe de trophée, mais l'un des éléments du grément des navires antiques, la *styliis*, étai cruciforme qui soutenait l'aplustre à l'arrière des navires et symbolisait la domination sur les mers). — Paris, Rollin et Feuardent.

G. CHAUVET, *Chronologie préhistorique : rapports entre l'ancienne Gaule et les civilisations orientales*, extrait de la *Revue préhistorique*, t. II, 1907, p. 37-50 et 118-132. — Paris, Vigot.

É. ESPÉRANDIEU, *Recueil général des Bas-Reliefs de la Gaule romaine*; t. I : *Alpes Maritimes, Alpes Cottiennes, Corse, Narbonnaise* (collection des *Documents inédits sur l'Histoire de France*). Paris, Imprimerie nationale, 1907; 1 vol. in-4° de x-489 pages et environ 800 gravures (publication capitale dont il sera bientôt plus amplement question).

A. FONTRIER, Περὶ τοῦ ποταμοῦ Μέλῆτος. Athènes, Imprimerie ὁ Ἄρειος πάγος, 1907; 1 broch. in-8° de 44 pages, avec carte (c'est le travail annoncé dans notre dernier fascicule, p. 119).

F. MOURET, *Sulpice Sévère à Primuliac*. Paris, A. Picard, 1907; 1 vol. in-8° de 235 pages, avec XV planches (voir ci-dessus, p. 271).

E. REMY, *Un relief représentant le dieu cavalier*, extrait du *Musée belge*, t. XI, 1907, p. 133-142 (substantielle contribution à l'archéologie religieuse de l'Asie Mineure en général et du pays lydien en particulier). — Louvain, Peeters.

GAETANO DE SANCTIS, *Storia dei Romani : La Conquista del Primato in Italia*. Milan, Turin et Rome, Bocca frères, 1907; vol. I, de xii-458 pages; vol. II, de viii-575 pages.

A. SCHULTEN, *Ausgrabungen in Numantia*, extrait de l'*Archäol. Anzeiger* du *Jahrbuch* de 1907, n° 1, col. 3-36, avec 13 figures. — Berlin, Reimer (voir ci-dessus, p. 272).

H. VAN DE WEERD, *Étude historique sur trois légions romaines du Bas-Danube (V^e Macedonica, XI^e Claudia, I^e Italica), suivie d'un aperçu général sur l'armée romaine de la province de Mésie inférieure sous le Haut Empire (Recueil de Travaux de l'Université de Louvain, Histoire et Philologie, XVI^e fascicule)*. Louvain, Peeters, 1907; 1 vol. in-8° de 410 pages.

CHRONIQUE

~ ~ ~ **Antiquités Crétoises.** — Un prospectus, signé de M. Luigi Pernier, annonce la publication d'un album de cinquante planches reproduisant les trouvailles faites dans les divers champs de fouilles de la Crète. : Phaestos, Haghia Triada, Palaikastro, Zakro, Gournia, Goulas, Praisos, Gortyne. Cnossos, qui exige un fascicule à part, reste en dehors de cette première série de monuments. La collection se compose de photographies exécutées par la maison Angerer de Vienne, d'après les clichés de M. Maraghiannis, photographe à Candie. Indépendamment des indications sommaires contenues sur chaque planche, M. G. Karo a rédigé une bibliographie qui, sans viser à être absolument complète, énumère du moins les principaux travaux qui ont paru sur la Crète ancienne.

Souhaitons bon succès aux *Antiquités Crétoises*. Les noms de MM. Pernier et Karo suffisent amplement à recommander le recueil.

~ ~ ~ **Le Tombeau d'Hannibal** (TH. WIEGAND, *Hannibals Grab*, 25 p. in-12, avec 10 gravures, extrait du *Bosporus*). — « Jusqu'à présent, on montrait sous ce nom un monument à pilastres, flanqué de vieux cyprès, sur la colline de Gebzeh; le peintre Eugène Bracht l'a représenté dans un tableau qui figura, en 1892, à l'Exposition artistique de Berlin. » Mais, à la suite de fouilles exécutées en 1906 près de l'embouchure du Dil-Déré (cf. *Rev. Ét. anc.*, t. VII, 1905, p. 220), M. Wiegand établit « que le vrai tombeau du général carthaginois est situé près de l'ancienne ville de Libyssa, sur la colline d'Ilandschir, non loin de l'endroit où le fleuve Libyessus se jette dans le golfe d'Ismid. Il a retrouvé là, parmi les ruines d'un couvent byzantin, les restes d'un monument antique somptueusement orné de colonnes de marbre » (*Journal des Débats* du 13 juin 1907).

~ ~ ~ **Papyrus de Lille.** — Vient de paraître le 1^{er} fasc. des *Papyrus grecs* publiés par l'Institut papyrologique de l'Université de Lille, sous la direction de Pierre Jouguet. Il contient 9 documents du III^e siècle avant notre ère, tous d'ordre économique ou administratif.

G. R.

1^{er} juillet 1907.

Le Directeur-Gérant, GEORGES RADET.



L'AUTEL DES NAUTES PARIISIENS. — II.



L'AUTEL DES NAUTES PARISIENS. — III.



L'AUTEL DES NAUTES PARIISIENS. — IV.

DE LA PORTÉE MORALE ET DE L'AUTHENTICITÉ

DES ŒUVRES ATTRIBUÉES A HÉSIODE

(Suite et fin¹.)

IV

FRAGMENTS DIVERS

Au cycle d'Héraclès se rattachaient un certain nombre de poèmes épiques, tels que l'*Aigimios*, le *Mariage de Célyx*, la *Descente de Thésée aux Enfers*. Comment les anciens furent-ils amenés à considérer comme hésiodiques des œuvres purement narratives? Outre leur rapport étroit avec une légende béotienne, découvre-t-on, soit dans certains rapprochements de détail, soit dans l'inspiration générale de ces ouvrages, une parenté quelconque entre eux et les *Travaux*? L'examen des fragments qui nous en restent peut donner à la question une solution plus ou moins précise suivant leur état de conservation. De la *Descente aux Enfers*, rien ne nous est parvenu; la seule conjecture que le titre même nous permette d'avancer, c'est qu'il s'agit d'une épopée présentant, comme le *Bouclier*, un caractère épisodique². Dans l'*Aigimios* au contraire, le sujet traité paraît avoir eu bien plus d'ampleur; nous savons que ce roi des Doriens s'était allié aux Héraclides, en reconnaissance du secours qu'Héraclès lui avait prêté contre les Lapithes³. C'était là sans doute le centre du poème; mais les fragments

1. Voir la *Revue des Études anciennes*, p. 205-227.

2. A part le passage de Pausanias cité plus haut, nous ne possédons de témoignage certain que celui de Clément d'Alexandrie (*Strom.*, 1, 3, 97), qui conteste l'authenticité du poème. La légende très connue, qui fait délivrer par Héraclès Thésée et Pirithoos, permet de rattacher la *Descente aux Enfers* au cycle héracléen.

3. Cf. Apollodore, II, 7, 73; — Diodore, IV, 37: Héraclès, appelé par Aigimios, battit les Lapithes, tua leur chef Coronos, et reçut pour prix de ses services le tiers de la Doride; lorsqu'il partit pour aller tuer Cynos, il confia ses états doriens à Aigimios.

que nous en avons conservés font encore allusion aux légendes de Phrixos, de Thétis et d'Achille, d'Io et d'Argos, aux noms de l'île d'Enbée et des habitants de la Crète¹. Les douze vers qui nous restent sont les vestiges d'une matière très riche; l'*Aigimios* devait être un ouvrage d'assez longue haleine: l'histoire du héros principal n'était qu'un point de départ ou du moins servait de prétexte à de nombreuses digressions, récits de voyages lointains et d'aventures merveilleuses. Comment l'auteur passait-il des exploits d'Aigimios et des Héraclides aux contes du bélier d'or, du guerrier invulnérable ou de la princesse changée en génisse? Faut-il chercher dans l'élément surnaturel le seul lien entre des objets si divers? Ne doit-on pas voir plutôt dans un poème d'une composition si singulière une sorte de synthèse épique des plus célèbres légendes doriennes²? Quoi qu'il en soit, aucun des fragments ne laisse supposer que l'œuvre ait eu à un degré quelconque un caractère exhortatif ou pratique. Quand les anciens voulaient nommer l'auteur de l'*Aigimios*, ils hésitaient entre Hésiode et Cercops de Milet; si la paternité de Cercops ne peut être prouvée directement, l'attribution à Hésiode est, en tout cas, d'une haute invraisemblance, car l'esprit du poème n'était rien moins qu'hésiodique³.

D'une tout autre portée était le *Mariage de Célyx*, dont le héros était en même temps le beau-père de Cynos et l'hôte d'Héraclès⁴. Tenu en grand honneur par les hommes et en amitié par les dieux⁵, ce roi s'enfla d'orgueil au point de se faire appeler Zeus et de donner à sa femme le nom d'Héra; « dans

1. Rzach, fr. 184-191. Le poème d'où est tiré le dernier fragment (*Et. magn.*, s. v. *τριχάκις*) n'est pas désigné par son nom; mais une allusion aux Héraclides permet de rapporter ce passage à l'*Aigimios*.

2. Cf. Marckscheffel, p. 167; — Bergk, p. 1006.

3. Ce résultat négatif est le seul que fournisse l'examen intrinsèque des débris du poème. Dans cette mesure il corrobore le raisonnement déductif dont on a usé en faveur de l'attribution à Cercops: « Hésiode pouvait aisément dépouiller Cercops, tandis que Cercops, bien moins illustre, ne pouvait guère dépouiller Hésiode. » (M. Croiset, *Hist. Litt. gr.*, I, p. 578, n. 1.)

4. Sur la parenté de Célyx avec Cynos, cf. *Bouclier*, v. 356 et 472; sur ses liens d'hospitalité avec Héraclès, cf. v. 353-354, et *Corp. Paræmiogr. Græc.*, I, 37 (= fr. 155 Rzach.)

5. *Bouclier*, v. 473-476 :

Ὁ ῥ' ἐγγύς ναίων πόλιος κλειτοῦ βασιλῆος...
...τιμῶντες Κήρυκα. φίλον' μακάρεσσι θεοῖσιν.

sa colère, Zeus les changea en oiseaux, en les condamnant à vivre loin l'un de l'autre¹. » Tel était, à n'en pas douter, le sujet du *Mariage de Célyx*², auquel le personnage d'Héraclès était incidemment mêlé³ : c'était, comme la *Descente aux Enfers* et le *Bouclier*, un court poème, récit d'un seul événement et non d'une série d'actions qui s'enchaînent; peut-être s'était-il greffé sur quelque passage d'une œuvre généalogique⁴. Mais de la narration se dégage une vérité morale d'application quotidienne : l'outrecuidance engendre l'impiété, que Zeus punit très sévèrement; nous faire connaître la métamorphose de Célyx et d'Halcyone, c'était nous inspirer la crainte et le respect des dieux, c'était nous mettre en garde contre de semblables erreurs; l'auteur des *Travaux* ne procédait pas d'autre manière, quand il décrivait le châtiment des impies et les calamités qui frappent les juges sans conscience. De toutes les épopées pseudo-hésiodiques, le *Mariage de Célyx* est la seule dont la portée morale soit aussi apparente, et qui développe avec autant de netteté une idée que d'autres poèmes semblaient à peine contenir implicitement⁵. Le temps a malheureusement détruit cet ouvrage; les quatre ou cinq vers qui nous en restent ne peuvent nous renseigner sur sa composition et sa valeur littéraire. Remarquons cependant que la forme des deux principaux fragments rappellerait plutôt le style d'un moraliste que celui d'un poète épique : une simple remarque sur la rencontre de deux hôtes bien assortis se généralise en une sentence demeurée proverbiale : « Les gens de bien viennent d'eux-mêmes à la table des gens de bien⁶. » Ailleurs, un objet familier — une coupe de bois, paraît-il — est désigné on ne sait

1. Fr. 159 Rz. (tiré d'une scolie de l'*Illiade*, IX, v. 562); — cf. Apollodore, I, 7, 4, 1.

2. C'est Wilamowitz-Möllendorf (*Hermès*, XVIII [1883], p. 418) qui a eu l'idée de rapporter au *Mariage de Célyx* les passages que nous venons de citer.

3. Cf. fr. 154 (relatif à la participation d'Héraclès à l'expédition des Argonautes et à son abandon à Magnésie), 155.

4. Cette opinion d'O. Müller et de Marckscheffel (p. 15) paraît fondée principalement sur les analogies du poème avec le *Bouclier*; elle est contestée par Wilamowitz (*loc. cit.*).

5. Nous l'avons montré à propos de la *Théogonie* et du *Bouclier*; le même enseignement peut aussi être dégagé de la *Descente aux Enfers*, où Thésée et Pirithoos sont frappés pour avoir osé entrer en lutte avec les divinités infernales.

6. Fr. 155 Rz. : Ἀυτόματοι δ' ἀγαθοὶ ἀγαθῶν ἐπὶ δαίτας ἔνται, cité dans *Corp. Paræmiogr. Græc.*, I, 37 et 44 (= Zénobios, II, 19 et 46). Ce fragment ne figure que dans les éditions Sittl et Rzach (1902).

pourquoi par des termes tout à fait énigmatiques; cette « mère desséchée et brûlée, tuée par ses propres enfants (le feu) »¹, nous fait penser aux formules mystérieuses dont Hésiode se plaisait à orner les préceptes les plus familiers². Si le hasard d'une découverte mettait en notre possession le texte complet du poème, tout porte à croire que l'influence directe du maître y serait manifeste, aussi bien dans le détail de l'expression que par la signification morale du sujet.

Bien qu'appartenant encore au genre narratif, la *Mélampodie* ou poème en l'honneur du devin Mélampus³ nous transporte dans un monde tout différent. On y voyait figurer les plus grands devins de l'antiquité grecque : Calchas, Mopsos, Tirésias, Amphilochos; l'ouvrage entier tirait son nom du plus illustre d'entre eux, et Mélampus devait en être le personnage principal, quoique, par un hasard singulier, il ne soit question de lui dans aucun des fragments qui nous restent⁴. Les vingt-cinq vers que nous en possédons ne permettent pas de déterminer exactement le sujet de la *Mélampodie* et la marche de

1. Fr. 158 Rz. :

Αὐτὰρ ἐπεὶ δαιτὸς μὲν εἴσης ἐξ ἔρον ἔντο,
 ...μητέρα μητρὸς ἄγοντο
 ἀυλέην τε καὶ ὀπταλέην...
 ...ἐπὶ σφετέρῃσι τέκεσσι
 τεύναμέναι...

Ces fragments de vers sont ainsi rétablis par Rzach d'après les *Rhetores Graeci*, VIII, 776 Walz, où cette énigme est expliquée; une allusion de Plutarque (*Mor.*, p. 730 f) au même passage fait connaître leur provenance. Rzach a remarqué que le premier hexamètre est composé d'expressions homériques empruntées à deux vers de l'*Iliade* (I, v. 468 : δαιτὸς εἴσης, et 469 : Αὐτὰρ ἐπεὶ... ἐξ ἔρον ἔντο), ce qui est encore un procédé hésiodique.

2. *Tr.*, v. 742-743, etc.

3. Rzach, fr. 160-169. — C'est ainsi que nous croyons devoir transcrire le nom de Μελάμπος (*Od.*, XV, v. 225; — Hérodote, II, 49, et IX, 34), γόν. Μελάμπος (Lucien, *Imag.*, XX; — Clém. Alex., *Strom.*, VI, 2, 26, etc.) dont la forme plus rare Μέλαμπος (*Pindare, Pyth.*, IV, v. 126) paraît être une modification dialectale.

4. Ruhnken et, d'après lui, Marckscheffel et Kinkel ont vu dans un passage d'Apollodore (II, 2, 2, 1 = fr. 193 Marcksch., 184 Kinkel), relatif à la folie des filles de Prætos, une allusion à leur guérison opérée par Mélampus; ce fragment devrait alors être rapporté à la *Mélampodie*. Les autres éditeurs le rattachent au *Catalogue* (fr. 27 Rz.), où la même légende était racontée et la cause du malheur ainsi expliquée :

Ἐνεκα μαχλοσύνης συγερῆς τέρην ὤλεσαν ἄνθος.
 (Fr. 23 Rz.)

Apollodore dit, il est vrai : « ...ἐμάνησαν, ὥς... Ἰσιόδοξος φησιν, ὅτι τὰς Διονύσου τελετὰς οὐ κατεδέχοντο »; mais la contradiction n'est qu'apparente : une scolie de l'*Iliade* (XXIV, v. 25) dit en effet à propos du fragment précité : « Καὶ ἡ μαχλοσύνη κοινῶς ἐστι γυναικῶς μανία... Ἰσιόδοξος δ' ἐστὶν ἡ λέξις », ce qui concilie les deux versions.

l'action; ils suffisent néanmoins à nous en faire connaître le caractère et imaginer le mode de composition : le récit de la mort de Calchas¹, la description d'un sacrifice² et une allusion à la disparition d'Amphilocho³ montrent clairement que ce poème ne comportait point une étude abstraite de la divination⁴, mais qu'il se composait d'une suite d'anecdotes relatives aux plus célèbres représentants de cet art; c'était une sorte d'épopée mystique, dont l'allure hiératique résultait simplement du choix tout particulier des héros. Or les devins n'étaient pas seulement des voyants, c'étaient aussi des savants et des sages; sans doute on les consultait fréquemment sur un avenir incertain ou un passé mystérieux, mais on leur demandait volontiers des conseils pratiques ou une réponse à n'importe quel problème embarrassant. Un récit de leurs exploits les plus remarquables devait nécessairement contenir les questions les plus délicates qu'ils avaient résolues et la solution qu'ils y avaient donnée; ainsi trouvaient place dans la *Mélanpodie* toutes sortes d'énigmes éclaircies, de jugements et de préceptes énoncés par les divers personnages mis en scène; la liste de ces paroles mémorables était pour eux un beau titre de gloire, comme l'est, pour un Achille, l'énumération de tous ses combats. A côté de la joute où Calchas fut vaincu par Mopsos figurent parmi les fragments du poème une invocation de Tirésias et une sentence du même prophète, pris pour arbitre par Zeus et Héra; si le premier passage est d'un intérêt assez spécial⁵, les deux autres, au contraire, nous montrent comment la matière traitée par l'auteur se prêtait à toutes sortes de considérations sur la vie humaine et mêlait sans cesse à la narration un élément d'ordre psychologique ou

1. Fr. 160 Rz.

2. Fr. 165 et 166 Rz.

3. Strabon, XIV, p. 676 (= fr. 168 Rz.): « Ἡσίοδος δ' ἐν Σόλοις ὑπὸ Ἀπολλῶνος ἀναιρεθῆναι τὸν Ἀμφίλοχόν φησιν. »

4. Cf. M. Croiset, *op. cit.*, I, p. 576.

5. Fr. 160 Rz., cité par Strabon (XIV, p. 642); la légende est racontée tout au long par Apollodore (*Épít.*, VI, 3): Mopsos devina à une unité près le nombre de fruits que portait un figuier, tandis que Calchas se trompa sur le nombre de petits qu'une truie allait mettre au monde; Calchas vaincu mourut de chagrin. Dans le fragment conservé par Strabon, il y a donc une lacune entre les vers 5 (première réponse de Mopsos) et 6 (mort de Calchas).

moral¹. C'est sans doute ainsi qu'étaient introduites diverses pensées générales, que leur forme gnomique a permis de détacher du contexte et de conserver isolément : l'une vante les plaisirs de la conversation après boire²; une autre, qui s'opposait peut-être à la précédente, est de ton plus relevé : « Il est bon d'apprendre ce que les dieux accordent à chaque homme, c'est le plus sûr moyen de distinguer les bons des méchants³. » Malgré l'imprécision du premier vers, le second indique clairement la portée morale de la sentence. Hésiode avait déjà dit que les hommes ne sauraient pénétrer les desseins de Zeus; c'est une vérité dont un devin plus que tout autre doit être pénétré, pour ne jamais oublier que le don de prescience ne l'élève pas au-dessus de la condition humaine : « Il n'y a point, parmi les hommes qui habitent la terre, un devin qui puisse connaître la pensée de Zeus qui porte l'égide. » Est-ce encore Tirésias désabusé qui donne à ses émules cette leçon de modestie? Est-ce un jugement personnel du poète sur les événements qu'il raconte? On ne peut se prononcer; mais, en tout cas, l'auteur de ces vers s'est manifestement souvenu des *Travaux*, où la même idée est exprimée en termes parfois identiques⁴. La provenance de ce

1. Fr. 161 et 162 Rz. Dans le premier passage, Tirésias se plaint à Zeus, en termes émus, des peines que causent l'omniscience et la longévité. Dans le second, il tranche ainsi une contestation entre les deux divinités :

Οἶην μὲν μοῖραν δέκα μοιρέων τέρπεται ἀνήρ,
τὰς δέκα δ' ἐμπλήρησι γυνὴ τέρπουσα νόημα.

Ce n'est pas en sa qualité de devin qu'il avait été pris pour arbitre dans cette occasion, mais en raison de l'aventure singulière qui l'avait fait successivement des deux sexes; car c'est seulement depuis lors, et précisément en faveur de cette réponse, qu'il reçut de Zeus le don de la divination.

2. Ἴδὺ [γάρ] ἐστ' ἐν θαιτὶ καὶ εἰλαπίνῃ τεθαλυίῃ
τέρπεσθαι μύθοισιν, ἐπὴν θαιτὸς κορέσωνται.
(Fr. 163 Rz.)

3. Ἴδὺ δὲ καὶ τὸ πηθέσθαι ὅσα θνητοῖσιν ἐνειμαν
(corr. de ἔδειμαν)
ἀθάνατοι, δειλῶν τε καὶ ἐσθλῶν τέκμαρ ἑναργές.
(Fr. 164 Rz.)

4. *Tr.*, v. 483-484 :

Ἄλλοτε δ' ἀλλοῖος Ζητὸς νόος αἰγιόχοιο,
ἀργαλέος δ' ἀνδρῶσσι καταθνητοῖσι νοῆσαι.

Fr. 169 Rz. :

Μάντις δ' οὐ νό τις (mss. : οὐδέ τις) ἐστὶν ἐπιθνητῶν ἀνθρώπων
ὅς τις ἂν εἰδείῃ Ζητὸς νόον αἰγιόχοιο.

Ce dernier hémistiche est lui-même emprunté par Hésiode à l'*Iliade* (XIV, v. 160,

fragment n'est malheureusement pas certaine¹; et cet unique rapprochement ne donne pas le droit d'affirmer que le style de la *Mélampodie* ait possédé le « caractère hésiodique » dont parlaient les grammairiens. L'attribution à Hésiode s'explique néanmoins² : la science des augures et des présages était de première importance pour les agriculteurs, dont la tâche est bien souvent réglée par l'attente d'une récolte plus ou moins féconde ou par des prévisions météorologiques; aussi les *Travaux* font-ils plus d'une allusion aux moyens de deviner l'avenir ou aux calamités imminentes dont un fâcheux auspice nous avertit et nous engage à nous garer³. Un poème, même narratif, où il s'agissait de divination pouvait avec quelque vraisemblance être mis sous le nom d'un auteur pour qui cette question offrait un intérêt capital.

A plus forte raison comprend-on que les Grecs aient attribué à Hésiode un autre groupe de poèmes, dont le sujet présentait avec celui des *Travaux* un rapport analogue, et dont le caractère était, de plus, essentiellement pratique. Envisageant dans sa théorie l'ensemble de la vie rurale, le maître s'était contenté d'indiquer sommairement quelles connaissances il jugeait nécessaires; chacun de ses successeurs, peut-être incapable d'embrasser du regard un horizon aussi vaste, restreignait son champ d'études à une branche particulière de ces connaissances, qu'il examinait à fond et traitait avec plus de détails. Sans être directement exhortatifs, ces ouvrages émanaient pourtant de la source hésiodique, car les notions qu'ils vulgarisaient faisaient partie du bagage indispensable à un parfait agriculteur. L'*Ornithomantie*, par exemple, dont la matière ressemblait fort à celle de la *Mélampodie*, mais faisait l'objet d'un traité didactique, passait si bien pour l'œuvre

— XVII, v. 176, etc.); mais l'analogie de la pensée montre que c'est plutôt Hésiode qui sert de modèle à l'auteur du fragment.

1. Clément d'Alexandrie (*Strom.*, V, 14, 129) dit seulement : « Ἀλλὰ καὶ Ἡσίοδος δι' ὧν γράφει συνάδει τοῖς προειρημένοις Μάντις κτλ. » C'est le terme μάντις qui a fait rapporter à la *Mélampodie* ce passage que Sittl (*Wiener Studien*, XII, p. 59 sq.) considère comme suspect.

2. Cette attribution était généralement admise dans l'antiquité; Tzetzés et un autre commentateur de Lycophron sont les seuls critiques qui désignent l'auteur par cette périphrase : ὁ τῆς Μελαμποδίας ποιήτης (cf. fr. 161 et 162 Rz.).

3. *Tr.*, v. 801 et 828, 744 sq., 746 sq., etc.

d'Hésiode que, dans certains manuscrits, elle faisait suite aux *Travaux*¹. Elle n'en était cependant pas la continuation : elle développait seulement une de ces superstitions qu'Hésiode ne distinguait pas encore de la science positive ; malheureusement on n'a pas conservé un seul vers de ce poème, et il nous est impossible d'établir avec plus de précision ses relations avec la poésie d'Hésiode, notamment de décider si la forme en était plutôt narrative ou gnomique². Mais ce qu'on est simplement fondé à supposer de l'*Ornithomantie*, on peut l'affirmer plus sûrement au sujet de l'*Astronomie*. Athénée en a cité entre autres deux fragments qui concernent le coucher des Pléiades³ ; ce sont des renseignements techniques, destinés sans doute à compléter le calendrier un peu sommaire des *Travaux*, où ce moment de l'année était donné comme point de repère, sans être bien déterminé⁴. Si brefs que soient ces passages, ils montrent que certaines parties au moins étaient conçues dans un esprit utilitaire. Mais ce caractère devait se modifier au cours de l'ouvrage, car l'auteur paraît s'être moins préoccupé de l'astronomie proprement dite que de la mythologie céleste ; ce qui l'intéresse le plus dans les étoiles, c'est l'origine de leur dénomination et la légende des personnages dont elles portaient le nom ; son poème était moins une

1. Le dernier vers des *Travaux* (ὄρνιθας κρίνων κτλ.) fait allusion à l'importance de cet art. Un scoliaste (in v. 824) dit à ce propos : « Τούτοις ἐπάγουσιν τινες τὴν Ὀρνιθομαντείαν » (cf. Pausanias, loc. cit.). Il ajoute, il est vrai, cette restriction : « ἅτινα Ἀπολλώνιος ὁ Ῥόδιος ἀθετεῖ. » Mais on ne sait si ἅτινα désigne l'*Ornithomantie* ou les derniers vers des *Travaux* (cf. Dimitrijevic, p. 55). Même dans la première hypothèse, si le commentateur a nommé le critique qui contestait l'authenticité du poème, n'est-ce pas précisément parce que cette opinion était exceptionnelle ?

2. C'est à l'*Ornithomantie* que Bergk (p. 1010, n. 103) et M. Weil (cité par O. Navarre, *Revue de Philologie*, XVI [1892], p. 57) rapportent un passage d'Aristote (*Hist. Anim.*, VIII, 18), suivant lequel Hésiode « aurait ignoré que les oiseaux de proie... ne boivent pas du tout, car dans sa narration du siège de Ninive, il a fait boire l'aigle qui servait à la divination ». D'autres critiques, notamment MM. A. Croiset et Christ, lisent Ἡρόδοτος au lieu de Ἡσίοδος. M. O. Navarre, qui penche pour cette dernière hypothèse, fait remarquer que dans un traité de divination on n'eût pas fait une *narration* (διήγησις) du siège de Ninive, tandis qu'Hérodote avait dû faire un récit de ce genre dans ses Ἀσσυρίοι λόγοι (qu'il cite liv. I, ch. 106 et 184). Rzach, adoptant les conclusions de M. Navarre, a rangé ce fragment parmi les Ἀποσπάσματα χίθδηλα καὶ ψευδεπίγραφα (fr. 1).

3. Fr. 178 et 179 :

Χειμέριαι δύνουσι Πελειάδες...

Τῆμος ἀποκρύκτουσι Πελειάδες...

4. *Tr.*, v. 384, 615 sq.

Astronomie qu'une *Astronomie*. Certaines histoires, comme celles d'Orion et de Callisto changée en ourse, étaient assez longuement racontées pour donner à cette œuvre didactique une allure narrative¹; de là provenaient peut-être les doutes qui s'élevaient déjà chez les anciens sur son authenticité².

On pourrait être tenté de ranger dans la même catégorie de poèmes le *Tour du Monde* dont parle Strabon : cet ouvrage serait une sorte de complément aux conseils sur la navigation, comme est l'*Astronomie* pour les préceptes d'agriculture; l'unique vers cité par le géographe a trait « au pays des hommes qui se nourrissent de lait et habitent dans des chariots » (les Scythes)³. Mais le peu que Strabon nous fait connaître montre que ce fragment se rencontrait au cours d'un développement narratif; le trait de mœurs qui lui a valu d'être conservé n'est signalé qu'en passant; le point essentiel du récit, c'était la légende de Phinée; la description de la Scythie venait pour ainsi dire par surcroît. Selon toute vraisemblance, le passage auquel il est fait allusion ne provient pas d'une œuvre scientifique, destinée à éclairer la route des navigateurs, mais d'une épopée ou d'un poème généalogique; on croit même que ce nom de *Tour du Monde* ne désignait pas un ouvrage spécial, mais simplement une partie du *Catalogue*, sans doute le troisième livre, où étaient racontées l'expédition

1. L'importance de ces récits ressort de l'analyse détaillée qu'en ont laissée divers auteurs (cf. fr. 181-183 Rz.). Le fragment le plus long est celui qui contient l'énumération des Nymphes Hyades (fr. 180 Rz. : trois vers et demi) : les épithètes épiques y abondent; et s'il se termine par une expression hésiodique (ἐπὶ χθονὶ φύλ' ἀνθρώπων, cf. *Tr.*, v. 90), l'emprunt peut être aussi bien fait à l'*Odyssée*, où cet hémistiche se retrouve (VII, v. 307). — Marckscheffel ajoute ses fragments 183 et 184 (51 et 199 Rz.) : ce dernier, relatif à Phaëthon, semble appartenir plutôt à un ouvrage généalogique; l'autre, qui concerne le bélier de Phrixos métamorphosé en constellation, peut à la rigueur provenir du *Catalogue*, où l'histoire des Argonautes était racontée au troisième livre; mais, d'après ce que nous connaissons de l'*Astronomie*, ce récit devait y figurer; nous nous rangeons donc, au sujet de ce fragment, à l'opinion de Marckscheffel.

2. Cf. *Athénée*, XI, p. 491 (= fr. 177 Rz.) : « Ὁ τῆν εἰς Ἡσίοδον ἀναφερομένην ποιήσας Ἀστρονομίαν... »; — Pline, *H. N.*, XVIII, 25 (= fr. 179) : « Hesiodus — nam hujus quoque nomine exstat Astrologia... »

3. « ... Ἡσίοδον ἐν τῇ καλουμένῃ Γῆς Περιόδῳ τὸν Φινέα ὑπὸ τῶν Ἀρπυιῶν ἄγθεσθαι

Γλακτοφάγων ἐς γαῖαν ἀπήνας οἰκί' ἐχόντων. »

(Strabon, VII, p. 302 = fr. 54 Rz.)

des Argonautes, la fuite d'Io et les pérégrinations d'Ulysse¹. Si l'on admet cette hypothèse, le prétendu traité de géographie appartenait au moins hésiodique de tous les poèmes attribués à Hésiode. Les relations de voyages qui amplifiaient cette histoire des familles illustres ne devaient même pas avoir un caractère très descriptif : ce n'étaient, à en juger par les rares vestiges qui nous en restent, qu'une série d'épisodes, dont le théâtre était sèchement indiqué par un nom de ville ou de pays ; les Scythes, les Pygmées, les Macrocéphales y figuraient, non comme des personnages vivants, mais à peine comme des silhouettes ou des ombres, auxquelles une épithète ne suffit pas à donner un corps². Cette impression ne peut qu'être corroborée par l'examen de quelques autres fragments épars, de provenance généralement incertaine, où se rencontrent encore des allusions à telle contrée ou à tel peuple³ : pas un ne contient la moindre description physique, la moindre notion ethnographique, ni surtout le moindre renseignement technique à l'intention des marins. Il n'est pas étonnant que

1. Kirchhoff (*Philologus*, XV [1860], p. 10) et Bergk (p. 1002, n. 84) affirment catégoriquement l'identité du prétendu *Tour du Monde* avec le troisième livre du *Catalogue*. Marckscheffel (p. 198) avait simplement démontré que ce ne pouvait être le nom d'un ouvrage à part, qu'il fallait le rayer de la liste des poèmes hésiodiques, et que le fragment en question fait partie du récit relatif à Phinée que contenait le *Catalogue* (cf. fr. 52-53 Rz.).

2. Fr. 55 Rz. : Αἰθίοπας τε Αἴγυς τε ἰδὲ Σκύθας ἱππηολογούς. Le mot Αἴγυς fait croire que ce fragment est postérieur à la fondation de Marseille (vers 600). Cf. fr. 56, 57, 59, 60, 62, 64. C'est encore un procédé épique, emprunté à Homère (cf. Bergk, p. 790). Strabon (I, p. 43, et VII, p. 299) dit, sans plus, qu'Hésiode a nommé (λέγειν) les Hémicycnes, les Macrocéphales et les Pygmées ; mais il ne semble pas qu'il ait donné à leur sujet la moindre notion ethnographique. Le fragment 64, où il est dit qu'Hésiode signale le passage des Argonautes en Libye, doit donner une idée assez exacte de la manière dont les questions géographiques étaient introduites et traitées dans le *Catalogue*.

3. Fr. 212 Rz. :

Δωδώνην φηγόν τε, Ἡελασγῶν ἔδρανον, ἦεν.

Fr. 245 (contesté) :

Μᾶρες, ὄσοι ναίουσι πέλας ποτὶ δαίελον...

D'autres fragments sont trop courts ou d'autres citations trop vagues pour qu'on en puisse tirer aucune conclusion : fr. 246 : Δωτίω ἐν περὶω (allusion à des événements accomplis en Thessalie), — 209 : Ἠσιόδω μὲν ἐστι περὶ Ἵπερβορέων εἰρημμένα (Hérodote, IV, 32), — 213 : Σημειοῦνται τινες, ὅτι τὴν ὅλην Ἡελοπόννησον οὐκ οἶδεν ὁ ποιητής (= Ὀμηρος), Ἠσιόδος δέ... (*Schol. Ven. A., II, IX, v. 246*). Ailleurs, le nom d'Hésiode paraît avoir été introduit par erreur dans un manuscrit : cf. Rzach, Ἄποσπάσματα χρίσθη λ x τ λ., 7 (sur les Ciliciens), 9 (sur les Échinades), 14 (sur Byblos et Sidon). Restent deux fragments, relatifs à des questions géographiques, mais où

la réputation d'omniscience dont jouissait Hésiode lui ait donné, entre autres, le renom d'un géographe; mais la science géographique était encore trop rudimentaire pour pouvoir faire à cette époque l'objet d'un ouvrage didactique¹.

En revanche, les questions agricoles ne pouvaient manquer de tenir une large place dans la poésie post-hésiodique. L'auteur des *Travaux* avait mis l'agriculture au premier rang parmi les occupations de la vie rurale; mais nous avons dit pour quelles raisons il n'avait pas cru devoir traiter à fond ce sujet. Il léguait donc en même temps à ses continuateurs un modèle à imiter et une très abondante matière, qu'il était loin d'avoir épuisée. Théophraste, Pline, Servius ont fait quelques allusions à des vers hésiodiques sur la culture et diverses propriétés de l'olivier, de l'asphodèle, du « polion » et de l'« hippomanes »²; à cette liste peuvent s'ajouter un hexamètre embarrassé de métaphores sur la préparation de la

aucun nom propre n'est cité : dans le premier (Diog. Laert., VIII, 1, 25 = fr. 254 Rz.), il est dit qu'Hésiode a le premier affirmé que la terre était ronde (στρογγύλην); Sittl (*op. cit.*, p. 39) voit ici une citation inexacte de la *Théogonie* (v. 126-127). Quant au second passage, où est décrit le cours d'un fleuve :

φοῖβον ὕδωρ ἐπάγων κέρασ' Ὀκεανοῖο ῥοῆσι,
(Fr. 274 Rz.)

Sittl (p. 55) le croit d'Héliodore.

1. Sittl (*op. cit.*, p. 46-47), qui voit dans les fragments 37, 213, 265 Rz. des citations inexactes de l'hymne homérique à Apollon Pythien, en explique l'attribution à Hésiode par l'abondance des notions géographiques qu'il contient et par une opposition qui aurait frappé les anciens entre l'esprit didactique de ce poème et l'allure épique de l'hymne à Apollon Délien. Il est certain qu'Hésiode passait pour un géographe (cf. encore Diog. Laert., VIII, 1, 25 = fr. 254 Rz., etc.); il n'est donc pas étonnant qu'on lui ait attribué un *Tour du Monde*, et il n'y a pas de raison pour remplacer dans le texte de Strabon, comme l'a fait Kirchhoff, ἐν τῇ καλομένην γῆς περιόδῳ par ἐν καταλόγων τρίτῳ. L'erreur relative à l'expression τῆς περιόδου, que l'on a pu prendre à tort pour le titre d'un ouvrage, n'est pas la seule de ce genre que la critique des poèmes pseudo-hésiodiques ait à relever : c'est ainsi que l'on a attribué à Hésiode des Ἐπιμαντικά, un Ἐπιβαλάμιος εἰς Πηλέα και Θέτιν, des Θεῖοι λόγοι; il est à peu près démontré que ce sont là de simples noms communs, désignant l'un l'*Ornithomanie* et les autres œuvres de même sujet, l'autre un épisode du *Catalogue*, le troisième on ne sait quel ouvrage ou partie d'ouvrage hésiodique (cf. Marckscheffel, p. 197 sq.). Quant aux *Dactyles de l'Ida*, l'unique souvenir qui nous en soit parvenu, c'est que l'auteur attribuait aux prêtres ainsi nommés la découverte du fer et l'invention de l'airain (Pline, *H. N.*, VII, 56, 197; — Clém. Alex., *Strom.*, I, 16, 75 = fr. 176 Rz.); si le poème entier réalisait ainsi la fusion des éléments hiératique et pratique, il est bien regrettable que nous ayons entièrement perdu ce monument d'un genre si particulier.

2. Théophraste, *Hist. Plant.*, VII, 13, 3, — IX, 19, 2 Wimmer; — Pline, *H. N.*, XV, 1, 3, — XXI, 7, 44, — 17, 68, — 20, 145, — XXII, 22, 67 et 73, — XXV, 2, 12; — Servius, in *Verg. Georg.*, III, v. 280 (= fr. 227-230, 232, 255 Rz., et fr. 199 Marcksch. = 18 Göttl. Fl., omis par Rzach).

laine¹ et un autre, plus obscur encore, qui avait trait au foulage des raisins²; tel est le bilan de nos fragments agricoles. La plupart d'entre eux sont, selon toute vraisemblance, les vestiges d'un poème spécial sur la culture des champs, dont Manilius a tracé le plan en quelques vers :

Quin etiam ruris cultus legesque novandi
 Militiamque soli, quod colles Bacchus amaret,
 Quod fecunda Ceres campos, quod Pallas utrumque,
 Atque arbusta vagis essent quod adultera pomis...
 Pacis opus magnos naturæ condit in usus³.

Il ne peut être question des *Travaux*, car cette analyse serait fort incomplète et constituerait un tissu d'erreurs; d'autre part, ce résumé expose le sujet avec trop de précision pour qu'on puisse lui donner cette signification générale, qu'Hésiode a été le maître de toute la poésie agricole⁴. Restent d'ailleurs les citations de Pline: il est vrai que ses informations — défaut trop commun dans l'antiquité — ne sont pas toujours assez rigoureusement contrôlées: plus d'un *Hesiodus dixit* a pu lui échapper sans qu'il prît la peine de vérifier scrupuleusement

1. « Ἀλετρεύουσι μύλης ἐπὶ μύλοπα κάρπον ».

(Fr. 264 Rz.)

(μύλη = ἡλακάτη, — μύλοπα κάρπον (τῶν προβάτων) = μαλλόν).

2. Fulgence (*Mythol.*, III, 1), qui cite ce vers, le traduit par « sordidus uvarum bene calcatorum sanguineo rore »; mais le texte de la citation grecque, extrêmement corrompu, est impossible à reconstituer. Rzach ('Α πο σ π. κί θ δ. κ τ λ., 15) et Sittl (*op. cit.*, p. 60) en contestent l'authenticité.

3. Manilius, *Astron.*, II, v. 19-22 et 24.

4. Telle est pourtant l'opinion de Marckscheffel (*op. cit.*, p. 202-215). Nous admettons volontiers avec lui que Virgile, parlant de la culture de la vigne, ait pris l'expression *Ascræum carmen* (*Géorg.*, II, v. 176) au sens de *carmen georgicum*. On peut également contester la valeur des témoignages d'Ovide (*Amores*, I, 15, v. 11-12) et de Propertius (II, 25, v. 77-78), un poète lyrique n'étant pas tenu, dans les citations, à une exactitude rigoureuse. Il n'en est pas de même d'un auteur didactique comme Manilius: l'analyse très précise et très détaillée de la *Théogonie*, qui précède dans les *Astronomica* les vers que nous avons cités, prouve la scrupuleuse exactitude de cet écrivain. Sittl, suivi par Dimitrijevic (p. 12) remarque que les Romains citaient souvent les *Travaux* non d'après le texte original, mais à travers les imitations de Virgile; un tel manque de probité critique ne peut être imputé à Manilius; lorsqu'il a écrit ce passage, il avait certainement en main un poème agricole, différent des *Travaux*, et attribué également à Hésiode. C'est à ce poème que l'on peut rapporter avec le plus de vraisemblance les fragments relatifs à l'olivier (*Pallas*), au raisin (*Bacchus*), aux plantes sauvages (*vagis pomis*). Seul le vers 18 de Manilius :

Omniaque immenso volitantia numina mundo,

qui termine l'exposé du sujet de la *Théogonie*, pourrait aussi s'appliquer aux démons dont parlent les *Travaux* (v. 121-126, 252-255).

soit l'exactitude de son assertion, soit l'authenticité du passage qu'il rapportait; peut-on cependant admettre que de sept témoignages qu'il invoque, l'un soit profondément altéré et les six autres erronés? Ce serait l'effet d'un hasard par trop inexplicable, que tant d'erreurs accumulées sur un seul point¹. Pour contester l'existence du poème agricole, il faudrait rejeter en bloc tous les faits de cet ordre que l'on ne peut rapporter aux *Travaux*, et une telle condamnation ne saurait être prononcée sans parti pris.

Tout ce qui concerne ce poème n'en reste pas moins obscur, le titre nous est absolument inconnu²; quant au sujet, nous ne faisons que l'entrevoir à travers l'analyse de Manilius: la culture de la vigne, des céréales, de l'olivier y tenait la première place, et le poète insistait sans doute sur les conditions les plus favorables à leur développement. C'est la matière d'un traité complet d'agriculture, peut-être expressément destiné

1. Il faut voir seulement dans deux passages de Pline des souvenirs inexacts des *Travaux*; le premier concerne les propriétés culinaires de l'asphodèle: «Asphodelus manditur et semine tosto et bulbo, sed hoc in cinere tosto, dein sale et oleo addito, præterea tuso eum ficis, præcipua voluptate, ut videtur Hesiodo» (*H. N.*, XXI, 17, 68; — cf. Théophraste, *Hist. Plant.*, VII, 11 = fr. 199 Marcksch., omis ou exclu par Rzach). Hésiode avait dit simplement, et dans une intention assez différente: ... ἐν ἀσφοδέλω μέγ' ὄνειαρ. L'autre citation est un précepte d'hygiène: «Meracis potio-nibus per viginti dies ante Canis ortum, totidem postea suadet Hesiodus uti» (*H. N.*, XXIII, 1, 43 = fr. 204 Marcksch., 231 Rz.). L'écrivain se souvenait du vers 592 des *Travaux*: ἐπὶ δ' αἴθοπα πίνεμεν οἶνον (cf. v. 585), mais il oubliait la restriction faite aussitôt par Hésiode (v. 596): τρίς ὕδατος προχέειν. Ces citations inexactes des *Travaux* et de la *Théogonie* sont assez fréquentes parmi les fragments hésiodiques; elles ont été relevées par Sittl (*Die Glaubwürdigkeit der Hesiods Fragmente*, dans les *Wiener Studien*, XII, p. 38-65); voir notamment les fragments 225, 253, 256, 257, 259, 267 Rzach et ses Ἄποσπ. κίθδ. 5, 13, 17. Mais les notions relatives aux propriétés des plantes que ne nomment pas les *Travaux* ne peuvent être empruntées, comme le pensait Lehrs (fr. 12-18), à des passages perdus de cet ouvrage, où l'on ne voit pas quelle place ils auraient occupée. Si nous refusons d'admettre que Pline et Théophraste aient commis pour toute cette série de citations la même erreur d'attribution, nous ne pouvons les rapporter qu'à cet autre poème agricole dont Marckscheffel niait l'existence.

2. C'est à ce poème qu'on a essayé d'appliquer le nom d'Ἔργα μεγάλα, que trois citations nous ont fait connaître (*Anonymus Comm. in Aristot. Eth. Nicom.*, V, 8; — Proclos, *in Op.*, v. 126 (= fr. 174 et 175 Rz.); — Athénée, VIII, p. 364); l'antiquité ayant considéré généralement les *Travaux* comme une œuvre surtout agricole, on a pu croire que l'expression de *Grands Travaux* désignait un traité d'agriculture plus complet que l'ouvrage authentique; c'était encore l'opinion de Flach. Mais les passages cités sous ce titre n'ont aucun rapport avec la culture des champs: l'un (fr. 174) contient des sentences morales difficiles à introduire dans un poème purement agricole; quant à Athénée, il rapporte la parodie, due à un comique, des préceptes de Chiron sur l'hospitalité, et en rapproche deux vers des *Travaux* (v. 722-723), qu'il paraît tirer du même ouvrage. Les Ἔργα μεγάλα seraient donc simplement une édition des *Travaux*, augmentée des *Préceptes de Chiron*, ainsi que de

à combler les lacunes que les *Travaux* présentaient sur ce point. Si l'auteur a eu cette intention, c'est que la véritable portée du chef-d'œuvre hésiodique lui avait échappé : Hésiode avait voulu montrer comment une existence active et bien ordonnée peut seule concilier l'observation de nos devoirs et le souci de nos intérêts; à l'appui de cette théorie, il décrivait la vie agricole, où il découvrait la réalisation de son idéal; une préoccupation morale apparaît toujours à travers ses préceptes les plus techniques : pour lui, la culture des champs n'est pas une fin, mais un moyen. Les *Travaux* ne sont pas plus un traité d'agriculture que l'*Illiade* n'est une relation historique de la guerre de Troie; ceux qui ont voulu compléter l'œuvre d'Hésiode n'en ont pas mieux saisi le caractère essentiel que les auteurs de la *Petite Illiade*, de la *Prise d'Ilion* et des *Retours* n'avaient aperçu l'unité de l'épopée en l'honneur d'Achille. Les rares détails que Servius et Pline nous ont transmis semblent tirés pour la plupart d'un chapitre spécial sur les propriétés de diverses plantes sauvages¹ : ces notions, capitales pour un cultivateur, ne sont d'aucune valeur pour un moraliste; un poème de ce genre est didactique au sens étroit du terme, mais il n'est nullement exhortatif. Hésiode avait su enchaîner dans un système d'une cohésion parfaite tous les rouages de la société; le travail de la terre était le fondement inébranlable où reposait tout l'édifice qu'il avait construit. Cette vaste conception s'est singulièrement rapetissée dans l'esprit de ses prétendus continuateurs : l'agriculture n'est plus qu'une branche de leur encyclopédie, au même titre que

l'*Ornithomanie* et peut-être d'autres vers sur la divination (Pausanias, *loc. cit.*). Si ce terme avait désigné un autre poème, plus étendu, plus complet et — de par son titre — plus célèbre que les *Travaux*, on s'expliquerait difficilement sa disparition radicale et la rareté des souvenirs qu'il aurait laissés (cf. Marckscheffel, p. 182-190 et 215 : la discussion des textes concernant cet ouvrage peut être considérée comme définitive; on y peut seulement ajouter l'argument intrinsèque, relatif au caractère moral des fragments conservés sous ce titre). Bergk (p. 1010, n. 105) voit dans les Ἐργα μεγάλα un poème gnomique distinct des Ἐργα, ce qui paraît être aussi l'opinion de Rzach (fr. 174 sq.); mais il y rapporte également les fragments relatifs aux « superstitions concernant les plantes », que nous rattachons à l'ouvrage agricole anonyme.

1. Ils appartenaient vraisemblablement à la partie du poème que résume le vers 22 de Manilius :

Atque arbusta vagis essent quod adultera pomis.

l'astronomie, la théogonie ou la divination, sujets particuliers que chaque auteur développe, sans doute pour l'instruction de ses contemporains, mais en songeant moins à les guider vers le bien qu'à étaler devant eux son érudition.

C'était, d'ailleurs, une entreprise délicate que de vouloir refaire une œuvre analogue à celle d'Hésiode et recommencer ce catéchisme de toute la vie privée que constituaient les *Travaux* : les différents points de la question avaient tous été examinés par le maître; la matière ne pouvait guère être renouvelée, et il était bien périlleux de la reprendre après un auteur dont le style avait autant de netteté et de vigueur que son savoir avait d'étendue et son jugement de perspicacité. La tentative a néanmoins été faite; nous ignorons qui l'a osée et avec quel succès¹, mais c'était à un poème proprement moral que Pausanias faisait allusion, lorsqu'il nommait les « *Préceptes de Chiron* destinés à l'éducation d'Achille »²; le début, qui nous a été conservé, ne laisse aucun doute à cet égard :

Εὖ νῦν μοι τὰ ἕκαστα μετὰ φρεσὶ πευκαλίμησι
 ῥράζεσθαι· πρῶτον μὲν, ὅτ' ἂν δόμον εἰσαφίκηαι,
 ἐρθέμεν ἱερὰ καλὰ θεοῖς ἀειγενέτησιν.

« Retiens bien tous mes préceptes dans ton esprit avisé : d'abord, dès que tu arrives chez toi, fais de belles offrandes aux dieux immortels³. » Presque tous les caractères du style exhortatif d'Hésiode sont reproduits dans ces trois vers : le tour en est impersonnel et sèchement impératif; l'injonction est rendue plus frappante par un rejet qui en fait ressortir le terme essentiel; la précision des détails s'unit à une solennité

1. Les fragments hésiodiques que l'on peut attribuer aux *Préceptes de Chiron* contiennent au plus une vingtaine de vers, ce qui ne nous permet pas de porter sur le poème un jugement définitif. Quant à l'auteur, les uns nommaient Hésiode, par une tradition sans fondement sérieux; les autres se bornaient à contester cette attribution (*Schol. Pind., Pyth.*, VI, v. 19, — Quintilien, I, 1, 15, etc.). Nous ignorons également l'âge exact de l'ouvrage; mais Marckscheffel (p. 192) observe justement qu'un poème moral en hexamètres doit être antérieur à la période élégiaque; les *Préceptes de Chiron* sont donc probablement du VII^e siècle.

2. Pausanias, *loc. cit.* : « παρανέσεις Χείρωνος ἐπὶ διδασκαλίᾳ τῇ Ἀχιλλέως. » La désignation ordinaire du poème est : Χείρωνος ὑποθήκαι (*Schol. Pind., loc. cit.*, etc.).

3. Fr. 170 Rz. Pindare (*Pyth.*, VI, v. 19-27), dont le scoliaste a conservé ce passage, nous en fait entrevoir la suite, en attribuant à Chiron ce précepte, qu'il faut surtout honorer Zeus, sans négliger cependant les mânes de nos parents.

d'expression tout homérique, sans que l'allure épique des épithètes nuise à leur valeur didactique¹. Si l'on en juge par cet exemple, le ton qu'affectait la parole du Centaure rappelait de très près les objurgations et les encouragements fraternels d'Hésiode. Mais la personnalité d'Achille était-elle en jeu autant que l'était dans les *Travaux* celle de Persès? On peut en douter, car les questions très générales que traitait le poème, telles que les obligations religieuses et les devoirs de l'hospitalité, ne concernaient pas plus spécialement le fils de Pélée que n'importe quel prince destiné à voyager au loin et à considérer les cérémonies officielles du culte². Le poète espérait sans doute donner plus de vie et de relief à ses *Préceptes*, si, au lieu de composer un traité trop abstrait, il mettait en scène un éducateur illustre donnant ses leçons à un disciple digne de lui. La portée de l'enseignement n'en était nullement restreinte; mais ce cadre héroïque était bien artificiel; malgré la popularité d'Achille, sa légende ne pouvait intéresser autant que l'histoire d'Hésiode, dont le livre, écho de ses soucis quotidiens, trahissait les souffrances réellement vécues.

Les *Préceptes* contenaient probablement l'exposé de diverses notions techniques³; on a même prétendu que certaines questions de pédagogie y étaient examinées⁴. Mais à coup sûr les sentences morales y abondaient, sous la forme monosti-

1. Φρεσὶ πευκαλίμησι : *Il.*, VIII, v. 366, — XIV, v. 165, — XV, v. 81, etc. — Θεοῖς ἀειγενέτησιν : *Il.*, III, v. 296, etc. L'emploi de cette dernière épithète est bien hésiodique : elle contient implicitement une raison d'être du précepte énoncé.

2. On voit par le début du poème que la religion tenait une place importante dans les préoccupations de l'auteur, — quoique les obligations religieuses soient placées au premier rang pour des raisons chronologiques : il s'agit du devoir que l'on doit remplir *en premier lieu* (v. 2; — cf. *Tr.*, v. 339, 467). — Quant aux préceptes sur l'hospitalité, nous ne les connaissons que par la parodie qu'en cite Athénée (XIII, p. 364).

3. C'est à ce poème que Bergk (p. 1008, n. 101) et Rzach (fr. 171) rapportent les cinq vers relatifs à la durée de la vie des Nymphes, comparée à celle de la corneille, du cerf, du corbeau et du phénix : religion et histoire naturelle mêlées, c'est un caractère assez hésiodique. Mais l'attribution de ce χροσμός aux *Préceptes de Chiron* s'appuie sur un argument bien faible : c'est uniquement que, suivant Plutarque (*Mor.*, p. 415 c), Hésiode aurait mis ces vers dans la bouche de Nais, et que Nais était la femme de Chiron. D'autres les rattachent, avec encore moins de vraisemblance, à l'*Astronomie*.

4. Quintilien, I, 1, 15 (= fr. 173 Rz.): « Quidam litteris instituendos, qui minores septem annis essent, non putaverunt... In qua sententia Hesiodum esse plurimi tradunt, qui ante grammaticum Aristophanem fuerunt, nam is primus Ὑποθήκας, in quo libro scriptum hoc invenitur, negavit esse hujus poetae. » Le passage des *Préceptes* auquel il est fait allusion est évidemment apocryphe.

chique et volontiers antithétique que les proverbes affectaient déjà dans les *Travaux*; Hésiode avait dit et redit aux rois, dont la principale fonction était, en temps de paix, de rendre la justice, que l'équité était la première des vertus; après lui, l'auteur des *Préceptes* appuie ce principe sur des raisons toutes pratiques, en envisageant les conséquences inévitables d'une action injuste: qui sème le vent récolte la tempête; craignons les représailles, car la victime rendra ce qu'elle aura souffert, et ce sera bien fait¹. Au développement de la même idée se rattache un fragment de provenance incertaine, mais d'allure bien hésiodique, qui prescrivait au juge de « ne pas prononcer une sentence sans avoir entendu les deux parties »². C'est encore aux souverains que s'adresse le poète, et c'est également aux puissants qu'est surtout destiné cet autre conseil de modération: « Il faut se contenter de ce que l'on possède et s'abstenir du bien d'autrui³. » En matière religieuse, c'est le roi que regarde l'accomplissement des sacrifices; à lui de connaître les rites et de les observer rigoureusement; car, ainsi que le déclare le poète, aussi conservateur qu'Hésiode, « l'usage antique est le meilleur »⁴; il ne négligera rien pour se concilier la faveur des dieux, il saura qu'il faut « des présents pour les fléchir, tout comme les rois vénérables »⁵. Dans la cité régnera le même ordre que dans la vie privée: « Aux jeunes gens, l'action; aux hommes mûrs,

1. Fr. 174 :

Ἐὶ κακά τις σπεύρει, κακὰ κέρδεά κ' ἀμήσειεν·
εἷ κε πάθοι τά κ' ἔρεξε, δίκη κ' ἴθια γένοιτο.

La provenance de ces vers n'est pas douteuse: un commentateur anonyme d'Aristote (*Eth. Nic.*, V, 8) les tire en effet des Ἔργα μεγάλα, qui, outre les *Travaux*, ne contenaient pas d'autre poème moral que les *Préceptes*.

2. Fr. 271 :

Μηδὲ δίκην δικάσης, πρὶν ἂν ἀμποῖν μῦθον ἀκούσης.

Cicéron (*ad Attic.*, VII, 18) qualifie ce vers de ψευδοῖσιδῆσιον; Schneidewin et Götting-Flach le rapportent aux *Préceptes*.

3. Fr. 181 Götting-Flach (omis par Rzach) :

Ἀρκεῖσθαι παρ' ἑοῖς, τῶν δ' ἄλλοτρίων ἀπέχεσθαι.

4. Fr. 221 Rz. :

Ὦς κε πόλις ῥέζησι, νόμος δ' ἀρχαῖος ἄριστος.

5. Fr. 272 :

Δῶρα θεοῦς πείθει, δῶρ' αἰδοῖους βασιλῆας.

les conseils; aux vieillards, les prières¹. » Le lien qui existait entre toutes ces formules était sans doute assez lâche, et nous appliquerions volontiers à ces *Préceptes* épars ce jugement du poète, faisant appel à l'attention de son auditoire : « Ce que je te dis paraît facile, mais c'est difficile à retenir². »

Beaucoup d'autres sentences de morale pratique ont encore été citées sous le nom d'Hésiode : elles prescrivent l'obéissance filiale³, mettent en garde contre l'imprévoyance⁴ ou engagent à ne pas lâcher la proie pour l'ombre :

Νήπιος, ὅστις ἔτοιμα λιπὼν ἀνέτοιμα διώκει.

Ce dernier hexamètre reproduit avec trop d'exactitude le mouvement d'un vers des *Travaux*, pour n'en pas être imité⁵; mais à cette exception près, il est impossible de déterminer la part qui revient à Hésiode dans l'inspiration de ces maximes : ces lieux communs, qui depuis longtemps appartenaient au domaine public, pourraient figurer expressément dans ses œuvres sans qu'il en fût le véritable créateur. L'un de ces proverbes nous est cité comme un oracle rendu à Delphes⁶; un autre présente la forme d'un parémiaque, ce qui semble l'indice d'une haute antiquité⁷; et si l'on retrouve dans quelques vers des procédés hésiodiques⁸, deux poètes peuvent puiser aux mêmes sources sans rien se devoir l'un à l'autre.

1. Fr. 220 :

Ἔργα νέων, βουλαὶ δὲ μέσων, εὐχαὶ δὲ γερόντων.

Ce fragment, comme les précédents, est rapporté par Götting-Flach (fr. 178-186) aux *Préceptes de Chiron*.

2. Fr. 223 :

Ὁ εἰπόντος μὲν ἐμεῖο
φαῦλόν κεν δόξειεν ἔμεν, χαλεπὸν δὲ νοῆσαι.

3. Fr. 222 :

Χρὴ δὲ σε πατρί... κτίλον ἔμμεναι.

4. Fr. 269 : Χαλεπὸς δ' ἐπὶ δράγματι λιμός, c'est-à-dire : il est pénible de souffrir de la faim avant la moisson, avant d'avoir coupé son blé et pu faire ses provisions.

5. Fr. 219; cf. *Tr.*, v. 40 :

Νήπιοι, οὐδὲ ἴσασιν ὄσφ πλέον ἤμισυ παντός.

6. C'est le second vers du fr. 174, relatif à la loi du talion; cf. Julien, *Conviu.*, p. 314 a : « Ἡ ὀρθεῖσα Δελφοῖς μαντεία· Ἄ' κε πάθοι κτλ. »

7. Fr. 269 (déjà cité).

8. Par exemple la rime entre les deux hémistiches (fr. 271 : δικάσῃς-ἀκούσῃς).

D'ailleurs, lorsque nous ignorons de quel ouvrage provient une citation, ne serait-ce pas une vaine tentative que de rechercher les raisons qui la font attribuer à Hésiode? Ce nom illustre n'a-t-il pas été souvent invoqué au hasard ou par un lapsus échappé à l'inattention d'un copiste? Les erreurs que la critique a pu relever formellement nous en font soupçonner un nombre plus grand encore¹. Ce n'est plus l'authenticité des œuvres qui est alors en question, c'est la compétence ou la bonne foi des scribes et des compilateurs.

PIERRE WALTZ.

1. Sittl (*Die Glaubwürdigkeit der Hesiods Fragmente*) répartit ainsi les fragments dont il conteste l'authenticité, c'est-à-dire qu'il ne croit pas tirés des œuvres perdues attribuées à Hésiode :

1° Des citations inexactes de la *Théogonie* (fr. 253-254, 65-66, 89-91, 114, 270, 249, 56, 268 Rzach 1902), des *Travaux* (fr. 243, 225, 255-257, 227-233, 267), de l'hymne à Apollon Pythien (fr. 265, 37, 213);

2° Des maximes étrangères à la poésie hésiodique, mais qu'on attribue à Hésiode en vertu de la célébrité de ses sentences (fr. 220, 271-272, 82, et 'Αποσπ. χίθδ., 13);

3° Des passages attribués à Hésiode par suite d'une confusion entre son nom et ceux d'Homère (fr. 260, 130, 259, 263), d'Hérodoros (fr. 18, 24), d'Héliodoros (fr. 24, 264, 226, et 'Αποσπ. χίθδ., 20-21), d'Hérodien (fr. 261, 115);

4° Des citations mal interprétées (fr. 269, 53, 117, 199, etc.);

5° Des vers d'autres généalogistes (fr. 99, 43, 105);

6° Des faux (fr. 195, 273, 169, 256, 258, 158, 97, 176, 235, 251, et 'Αποσπ. χίθδ., 15 et 18).

Ajoutons que les idées ou les tendances de quelques fragments sont en contradiction avec celles d'Hésiode : la sagesse considérée comme un don de la nature et non un fruit de l'expérience (Rzach, 'Αποσπ. χίθδ., 8), la vie présentée comme un fléau (*id.*, fr. 10), etc. (cf. fr. 163, 173, etc.).

Mais, outre les fragments agricoles (fr. 227 sq.), qui nous semblent tirés d'un ouvrage spécial sur l'agriculture, nous ferons surtout des réserves au sujet des maximes pseudo-hésiodiques; car la ressemblance qu'elles présentent avec les proverbes authentiques est précisément, selon nous, ce qui a pu faire attribuer à Hésiode les œuvres d'où elles proviennent, notamment les *Préceptes de Chiron*; elles ne sont ni plus ni moins apocryphes que tous les poèmes post-hésiodiques.

Rzach répartit ces débris en ἀποσπάσματα ἐξ ἀδῆλων ἔπων (fr. 192-244), ἀμπισθητιμμένα (fr. 245-278) et vingt-deux χίθδῆλα καὶ ψευδεπίγραφα. D'après le genre de sujet auquel ils paraissent se rattacher, on peut y distinguer, en outre des passages géographiques, agricoles et moraux que nous avons déjà cités, des fragments épiques et généalogiques (fr. 192-193, 198-201, 205, 206, 210-211, 226, 247, 249, 270, 273-277, et 'Αποσπ. χίθδ., 6, 11, 19), des fragments mythologiques (fr. 194-197, 242, 250-252, 268, 278), enfin des expressions citées par une particularité de syntaxe ou de style (fr. 202, 234-239, 248, et 'Αποσπ. χίθδ., 3, 18, 20-22).

LES NOUVEAUX FRAGMENTS DE MÉNANDRE

Découverts à Kôm Ishkaou — autrefois Aphroditopolis — dans le cours de l'année 1905, annoncés au public en séance de l'Institut au mois d'octobre 1906, les nouveaux fragments de Ménandre viennent d'être publiés par l'heureux inventeur, M. Gustave Lefebvre, avec le concours très efficace de M. Maurice Croiset¹. Dès maintenant, je n'ai plus à signaler aux lecteurs de cette revue l'importance exceptionnelle de la découverte. Mais, pour ceux qui n'ont pas à leur disposition les publications du Service des Antiquités de l'Égypte, je voudrais exposer brièvement — autant qu'il m'est possible de le faire après une première lecture superficielle — ce qu'elle apprend de neuf sur plusieurs pièces du grand comique, sur son talent de dramaturge et d'écrivain, et sur la comédie nouvelle en général².

Afin de rendre plus intelligibles quelques-unes des remarques qui vont suivre, indiquons d'abord sous quel aspect les fragments nous sont parvenus. Ce sont des lambeaux d'un *codex* que M. Lefebvre attribue, d'après le caractère de l'écriture, à

1. *Fragments d'un manuscrit de Ménandre, découverts et publiés par G. Lefebvre*, un volume des Publications du Service des Antiquités de l'Égypte, in-4° (xix-220 p.), Le Caire, 1907. Ce volume comprend : une préface et une note préliminaire, où sont relatées les circonstances de la découverte, et où les papyri sont décrits ; une copie du texte en capitales (les lettres douteuses signalées par un point), et une transcription en cursive, avec essais de restitution pour certains passages mutilés ; des notes critiques ; quelques notes explicatives ; en tête des fragments de chaque pièce, une notice sur l'ensemble de celle-ci.

2. [En rentrant de vacances, pendant que je corrige les épreuves de cette première moitié de mon article, j'ai connaissance d'une étude de M. Croiset, publiée dans le *Journal des Savants*, fascicule d'octobre 1907. De cette étude, je n'ai pu profiter. Mais du moins j'y renvoie les lecteurs. Ils y trouveront une traduction très agréable à lire d'une bonne partie des fragments, et beaucoup de remarques intéressantes, dont plusieurs — je suis heureux de le constater — confirment les miennes par avance.]

la fin du II^e siècle de notre ère ou au commencement du III^e. Ont été retrouvés : sept doubles feuilles (B, C, E, F, H, I, J) embrassant quatre pages d'écriture (B₁, B₂, B₃, B₄; C₁, C₂, C₃, C₄; etc.); trois demi-feuilles ou feuillets (A, D, G), et une dizaine de fragments plus petits. Le nombre des lignes à la page varie de 35 à 37. Les doubles feuilles étaient réunies en fascicules ou cahiers; M. Lefebvre, qui a manié les papyri, est d'avis qu'un cahier comprenait plus de trois doubles feuilles¹, vraisemblablement quatre. Il est probable que chaque comédie commençait en haut d'une page, et, peut-être, au recto d'un feuillet : nous possédons le commencement d'une pièce; il occupe les deux pages du feuillet A. Notons que ces deux pages portent — par exception — des numéros : 29 et 30; les vingt-huit pages précédentes du *codex*, qui pouvaient contenir un peu moins de mille vers, renfermaient sans doute une comédie. Or, 28 pages répondent à 7 feuilles doubles; et 7 est un nombre premier. Si même les cahiers du *codex* ont compris plus ou moins de quatre feuilles, — trois feuilles, par exemple, ou bien cinq — la page A₁ ne fut donc pas la première de l'un d'eux; autrement dit, le début de chaque pièce ne coïncidait pas avec le commencement d'un cahier; — ou bien il faudrait croire qu'avant la page A₁, à la fin du cahier précédent, des pages restées blanches avaient été laissées sans numéro².

I

Des quatre comédies dont la trouvaille de Kôm Ishkaou nous a restitué d'appréciables morceaux, celle dont le sujet

1. A vrai dire, cela ne ressort pas avec évidence des remarques de M. Lefebvre. Le texte, allègue-t-il, se continue de D_{1.2} sur C_{1.2}, sur B_{1.2}, et, par-dessus une lacune, sur B_{3.4} et C_{3.4}. Mais l'existence d'une lacune entre B₂ et B₃ est, verrons-nous, contestable. J'aimerais mieux alléguer la succession G_{1.2}, I_{3.4}, F_{1.2}, lacune, F_{3.4}, I_{1.2}. Encore, sommes-nous bien sûrs que G_{1.2} ait été le premier feuillet d'une feuille double? qu'il n'ait pas été au contraire le dernier feuillet d'un cahier? Je ne vois rien, dans la note de M. Lefebvre, qui nous tire d'incertitude. Mais, apparemment, l'inspection des papyri eux-mêmes est, sur ce point, décisive.

2. On ne saurait croire qu'un seul cahier de sept feuilles était attribué à chaque pièce. En dehors de toute autre considération, une raison de fait s'y oppose : ce que nous avons d'une comédie (*Epitrepontes*) provient de deux cahiers différents.

et le développement sont maintenant le mieux connus est la comédie des *Epîtrepontes*¹. Un jeune homme, Charisios, dans la fête de nuit des Tauropolies, viole sans la connaître une jeune fille, Pamphilé, et lui laisse entre les mains son anneau. A peu de temps de là, par une singulière coïncidence, il devient le mari de Pamphilé. Celle-ci accouche clandestinement, après cinq mois de mariage, d'un enfant qu'elle fait exposer. Mais un esclave, Onésimos, révèle à Charisios l'accouchement clandestin; Charisios rompt avec sa femme, noue des relations suivies avec une courtisane esclave, Habrotonon, et mène une vie dissipée qui indigne son beau-père, le grandeur et ladre Smikrinès. Cependant, l'enfant de Pamphilé a été recueilli par un berger, Daos, qui l'a cédé à un autre pauvre homme, le charbonnier Syriskos. Avec le nouveau-né avaient été exposés un certain nombre de menus objets, notamment l'anneau arraché lors du viol par Pamphilé à Charisios. Cet anneau, qu'Onésimos aperçoit en la possession de Syriskos, et qu'il se fait confier, sert à prouver que l'enfant exposé est le fils de Charisios; puis, grâce à l'intervention d'Habrotonon, qui assistait aux Tauropolies, on découvre que la victime de Charisios, la mère de l'enfant, est Pamphilé en personne. Les époux se réconcilient; Habrotonon et Onésimos sont vraisemblablement récompensés; et Smikrinès, qui voulait reprendre sa fille, doit renoncer à ce méchant dessein. Tel est l'*argument* de la pièce. Voici maintenant l'analyse plus détaillée des parties que nous en possédons, et ce que nous pouvons conjecturer relativement aux parties disparues.

Nous assistons d'abord à une scène que l'argument ci-dessus ne faisait point prévoir, et qui pourtant donne son nom à la comédie. Les objets que Daos a trouvés avec le nouveau-né n'ont pas été, par lui, cédés incontinent à Syriskos. Daos n'en a rien dit, et les a gardés pour les vendre. Mais Syriskos, informé de leur existence, les réclame; Daos les refusant, il les prend

1. On va voir que cette comédie — contrairement à l'hypothèse que j'ai émise naguère (*R. É. Gr.*, 1902) — n'a certes pas été le modèle de l'*Aululaire*. Je me suis trompé complètement. Du moins, plusieurs des interprétations que je proposais pour tel ou tel fragment pris à part — ainsi pour les fragments 173, 174, 176, 177, 181, 184 de Kock — peuvent être maintenues ou se trouvent confirmées.

de vive force¹; en fin de compte, les deux personnages, qui ne peuvent s'accorder, s'en remettent au jugement de Smikrinès (ἐπιτρέπονσι); chacun d'eux tour à tour plaide devant l'arbitre; Smikrinès adjuge le tout à Syriskos. Il nous manque le début de la contestation. La scène de l'arbitrage, que nous possédons en entier, occupe plus de 150 vers (D1, v. 5-36; D2, v. 1-37; C1, v. 1-37; C2, v. 1-37; B1, v. 1-12). L'importance de cet épisode, qui se plaçait vers le commencement de la pièce, explique jusqu'à un certain point que celle-ci ait été intitulée d'après lui; il n'en est pas moins vrai que le titre *Epitrepontes* correspond mal à l'ensemble du drame. De cette imprécision des titres de la *véz* nous avons déjà des exemples : qu'il suffise de rappeler les *Kleroumenoi* de Diphile.

La sentence prononcée, Smikrinès quitte la scène; Daos de même, après quelques imprécations. Syriskos, avant de pénétrer chez son maître Chairestratos, dont la maison était représentée dans le décor, s'attarde avec sa femme à inventorier les *γνωρίσματα* de l'enfant. Il est surpris, au cours de cette opération, par Onésimos, qui sort de chez Charisios en pestant contre la lenteur du cuisinier. C'est alors qu'Onésimos aperçoit l'anneau et le demande, pour le montrer à celui qui l'a perdu; Syriskos acquiesce sans trop de peine à son désir; les deux esclaves se séparent (B1, v. 12-35; B2, v. 1-19). Là se plaçait un intermède choral indiqué par la mention *χοροῦ*. Nous retrouvons ensuite Onésimos très perplexe. Il n'a pas eu à se louer d'avoir dénoncé à son maître l'indignité supposée de Pamphilé; Charisios regrette sa femme; Onésimos craint qu'il ne se rapproche d'elle malgré tout et ne punisse le dénonciateur. Instruit par l'expérience des inconvénients du trop de zèle, il hésite à porter à Charisios l'anneau révélateur, ce qui revient

1. Sa femme, qui l'accompagne, les a entre les mains lorsqu'il prononce le vers 12 de C1 : δός μοι, γύναι, τὰ δέραια καὶ γνωρίσματα. Au vers 36 de C2, Smikrinès invite Daos, semble-t-il, à prendre la besace dans laquelle il cachait les objets : τὴν πῆραν λαβέ[ε]; cela ne signifie-t-il pas qu'on la lui avait enlevée? Le reproche adressé par Daos à Syriskos dès le second vers de D1 — οὐ δεῖ σ' ἔχειν τὰ μὴ σά — s'accommoderait de cette explication, ainsi qu'une expression du premier vers de C1 : κατισχύσαντά με. Ce que dit Daos au commencement de son plaidoyer (D1, v. 29-30) — [ἐ]χον δέραια καὶ τοιούτων τινα | [κό]σμον — ne veut point dire, comme pense M. Lefebvre, « portant des colliers et une parure telle que celle-ci », mais « portant des colliers et autres objets de parure du même genre ».

draît à lui faire savoir qu'il est le père d'un bâtard (B 2, v. 20-30). A ce moment, survient Habrotonon. Vis-à-vis d'elle non plus, Charisios n'est guère aimable; il ne la tolère plus dans son lit, ni même à sa table; elle se demande pourquoi il fait tant de dépenses, dont il paraît tirer si peu de plaisir. Informée de la découverte de l'anneau et des circonstances dans lesquelles Charisios l'avait perdu, elle se rappelle qu'elle-même, l'année précédente, aux Tauropolies, a vu toute en larmes une jeune fille qu'un inconnu avait violée dans l'ombre¹. Qui sait si cette jeune fille n'est pas précisément la victime de Charisios? Habrotonon pourrait la retrouver. Mais avant tout il s'agit de savoir si le forfait dont Onésimos soupçonne son maître — d'après des apparences assurément des plus compromettantes, mais sans une entière certitude — a bien été accompli. Habrotonon s'offre à le vérifier. Elle se montrera à Charisios porteuse de son anneau retrouvé; le jeune homme ne manquera pas de le voir, il demandera à la courtisane d'où cet anneau lui vient; Habrotonon prétendra qu'elle l'a arraché, dans la nuit des Tauropolies, à un inconnu qui lui faisait violence; si Charisios est le coupable, il y a lieu de croire qu'il le confessera; on saura donc, à n'en plus douter, qui est le père de l'enfant; et alors, à loisir, on cherchera la mère. Onésimos est émerveillé de l'astuce d'Habrotonon, qui, à se faire passer provisoirement pour la victime de Charisios, gagnera sans doute d'être affranchie; après lui avoir fait promettre de ne pas trahir ses intérêts à lui, il la laisse se mettre en campagne (B 2, v. 31-33; B 3, v. 1-35; B 4, v. 1-35; C 3, v. 1-36; C 4, v. 1-36).

Arrêtons-nous ici pour le moment; et demandons-nous ce qui, en plus des morceaux conservés, remplissait la première partie de la pièce. Entre l'arrivée d'Habrotonon et son explication avec Onésimos, autrement dit entre la fin de la page B 2 et le commencement de B 3, M. Lefebvre suppose

1. Au texte adopté par les éditeurs pour les vers 6-9 de B 4 — ABP. Δηλαδῆ. | Εἰς τὰς γυναῖκας παννυχίζουσας μόνος | ἐνέ[δραμ'· οὔποτ' ἐμο]ῦ γὰρ παρουσίας ἐγένετο | τοιοῦτον ἕτερον — je préférerais celui-ci: Δηλαδῆ εἰς τὰς γ. π. μ. ἐνέ[δραμεν' ἐμο]ῦ γὰρ π. ἐγ. τ. ἔτ. Il me semble qu'ainsi la suite du dialogue (ON. Σοῦ προούσης; — ABP. Πέρουσι, νάι, Ταυροπολίοις) a plus d'aisance et plus de naturel.

une lacune. Cette hypothèse me paraît inutile. Qu'on relise d'un trait ce passage¹ : « ON. Plus de cinq fois je me suis mis en route pour aller trouver mon maître et lui montrer l'anneau. Et chaque fois, arrivé près de lui et me trouvant en sa présence, je recule. Et je me repens des indications que je lui ai précédemment données. Car il répète assez souvent : « Que Zeus le fasse périr, celui qui m'a révélé cela! » Pourvu qu'il n'aille pas me faire servir à sa réconciliation avec sa femme, moi qui lui ai révélé ce qu'il ignorait, et me faire disparaître à cause de ce que je sais. Avant de causer un autre remue-ménage, je réfléchirai bien. Dans l'affaire présente aussi, il y a passablement de danger pour moi². — HABR. (*à la cantonade*). Laisse-moi, je t'en prie! Ne me faites pas de mal, vous autres! C'est à mon insu, faut-il croire, que je me suis moquée, malheureuse³! Tu vois, Onésimos⁴! (B2, v. 20-33). Et il me hait, cet homme, d'une haine surhumaine (θεῖον δὲ μισεῖ μῖσος ἀνθρωπός μέ τι). Il ne me laisse plus même me mettre à table auprès de lui, mon pauvre ami; il me tient à distance! — ON. (*à part*). Quoi? Faut-il que je rende l'anneau à celui de qui je viens justement de le recevoir? Cela est absurde! — HABR. Le malheureux! Pourquoi perd-il tant d'argent? Et de plus, je pourrais, mon pauvre ami, porter la corbeille de la déesse! Voici le troisième jour que je demeure, comme on dit, pure des plaisirs conjugaux. — ON. Comment ferai-je donc, au nom des dieux? Comment, je vous en prie⁵? (B3, v. 1-10). » On voit qu'au début de B3, Onésimos est toujours en proie aux mêmes préoccupations qu'à la fin de B2; il n'écoute pas les plaintes d'Habrotonon. Est-il donc vraisemblable qu'ils soient en tête-à-tête depuis plus de

1. Sauf-pour quelques détails signalés ci-après, je reproduis la traduction de M. Lefebvre.

2. Trad. Lefebvre : « Auparavant, je vais essayer de combiner autre chose. Il est vrai qu'en ceci il y a bien quelque danger pour moi. » Texte : καλῶς [δὲ πρὶν] | ἕτερόν τι πρὸς τούτοις κυχᾶν [πειράσομαι] ? Je préférerais quelque chose dans le genre de νοήσομαι]. Κάνταυθα κακὸν ἔνεστιν ἐπεικῶς [γ' ἴμοί].

3. Trad. Lefebvre : « Il paraît que je me suis moquée de moi-même sans le savoir. » Texte : Ἐμχυτήν , ὧς ἔοικεν, ἄθ[ιχν] | λέληθα χλευάζουσα(α).

4. J'ajoute ces trois mots. Texte : [ὄ]ρᾶς υ — υ — ; à mon avis : [ὄ]ρᾶς, [Ὀνήσιμει];

5. Trad. Lefebvre : « Comment, je t'en prie? » Texte : πῶς ἔν, ἴκετεύω; Il n'y a pas de pronom exprimé; Onésimos s'adresse à tout le monde.

150 vers¹? Je ne suis pas disposé à le croire. Objectera-t-on que les allusions faites par Onésimos et par Habrotonon à leurs ennuis respectifs ne sont pas assez explicites? Elles le sont, à coup sûr, au point de vue de la vraisemblance dramatique : Onésimos s'entend à demi-mot, et il entend de même Habrotonon, étant quotidiennement témoin de ses misères. Quant à l'auditoire, il a pu, il a dû être mis au courant dans une scène antérieure. M. Maurice Croiset a reconnu que le fragment 600 de Ménandre, rangé jusqu'à présent parmi les débris ἀδελῶν δραμάτων et dont voici le texte — Οὐχ ὁ τρέφειμός σου, πρὸς θεῶν, Ὀνήσιμε, | ὁ γῶν ἔχων Ἀβροτόνιον τὴν ψαλτρίκην, | ἔγγημ' ἔναγχος; — ON. Πάνυ μὲν εἶν — provenait des *Epitreponles*; il a supposé, avec la plus grande vraisemblance, qu'au début de cette comédie, comme au début de l'*Hécyre* (*fabula similis argumenti*, dit quelque part Sidoine Apollinaire), l'esclave du jeune premier, conversant avec je ne sais qui², exposait la situation. Cet entretien mettait sans doute le public en état de comprendre d'emblée les sombres réflexions d'Onésimos, et aussi les plaintes d'Habrotonon.

L'entretien en question était-il l'unique scène qui précédait la scène de l'arbitrage? Dans le texte que nous possédons, rien n'annonce, rien n'introduit Smikrinès. J'en conclurais volontiers que Smikrinès avait été déjà introduit devant les spectateurs lorsque Syriskos le montre à Daos et l'interpelle. Il ne sortait pas de chez lui : car, contrairement à l'opinion de M. Lefebvre³, j'estime que sa maison n'était point sur la scène. L'action se passe aux champs⁴; Smikrinès, semble-t-il, habite en ville⁵; et, quand il vient chez Charisios, il fait une

1. M. Lefebvre indique, comme longueur probable de la partie disparue, tantôt une double feuille (p. XVI) et tantôt un feuillet (p. 80 et p. 98). Il n'est guère admissible qu'un feuillet isolé ait formé le milieu d'un fascicule.

2. Non pas, je pense, avec Chairestratos, comme M. Lefebvre le suppose (p. 28, n. 1, et p. 70); Chairestratos n'est pas un « marchand de charbon »; c'est un familier de Charisios (le festin d'où sort Habrotonon a lieu chez lui, cf. B3, v. 33), qui n'a pas à apprendre que Charisios est marié ni qu'il fait mauvais ménage. Avec Daos? Avec un cuisinier? Je l'ignore.

3. P. 31.

4. D 1, v. 25-26: πλησίον τῶν χωρίων | τοῦ τῶν.

5. N 1, v. 3-4: Τίς ἐσθ' ὁ προσίων; Σμ[ικρίνης;...] | ἐξ ἄστεως πάλιν. Rien n'autorise à croire que Smikrinès revienne du marché, où il serait allé chercher des provisions (Lefebvre, p. 101).

course assez longue¹. Supposer qu'il « passait là d'aventure »² est une hypothèse qui fait peu d'honneur à la dramaturgie de Ménandre, et dont j'aimerais me dispenser. On sait que Smikrinès désire — non sans quelque raison — détacher sa fille de son gendre et la reprendre chez lui, avec sa dot. Ce devait être un personnage important de la pièce, un de ceux dont la physionomie offrait le plus d'intérêt. N'est-il pas vraisemblable que, dès le début de l'action, il se faisait connaître pour ce qu'il est, de préférence dans un monologue? Le désir de parlementer avec Pamphilé ou de quereller Charisios pouvait l'avoir amené. M. Lefebvre admet qu'avant la page D₁ le texte de la comédie remplissait un feuillet, c'est-à-dire — déduction faite de l'espace nécessaire pour le titre, l'argument, la liste des acteurs — comprenait une cinquantaine de vers. A mon avis, c'est mesurer trop chichement la place. Je croirais plutôt que la page D₁ était la cinquième de l'ensemble.

Après la conférence d'Onésimos et d'Habrotonon, le fil de l'action nous échappe. Quand nous le retrouvons, au début de H₁, Habrotonon sort avec l'enfant d'une maison par rapport à laquelle celle de Charisios est *la maison voisine* (v. 22-23), c'est-à-dire, je pense, de la maison de Chairestratos : l'enfant, nous l'avons vu, y avait été conduit par Syriskos. Sur la scène, Habrotonon se rencontre avec une autre femme, éplorée, en qui les éditeurs ont reconnu la nourrice de Pamphilé, qu'on trouvera plus loin appelée par son nom : Sophroné³. Sophroné a été la confidente de la jeune femme, elle l'a aidée sans doute à dissimuler sa mésaventure, sa grossesse, ses couches. Entre elle et Habrotonon s'échangent quelques phrases, malheureusement mutilées. Peut-être Habrotonon reconnaissait-elle Sophroné pour l'avoir vue aux Tauropolies en compagnie de la jeune personne qui y a été mise à mal. Sophroné, elle, reconnaît l'enfant à quelque signe extérieur. Habrotonon avoue qu'elle n'est pas sa véritable

1. Il dit quelque part à Sophroné, avec laquelle il arrive, je crois, de chez lui : τὸ τέλμα' εἶδες παριοὔσ(α) (H 3, v. 13).

2. Lefebvre, p. 26.

3. Observons toutefois que ce nom conviendrait plutôt à une matrone.

mère; mais elle déclare avoir trouvé celle-ci, depuis qu'elle aperçoit — probablement par une porte entr'ouverte — la femme de Charisios¹; elle affirme que Charisios est le père; puis, entendant venir quelqu'un, elle se fait introduire par Sophroné dans la maison d'où cette dernière est sortie²; elle y donnera, promet-elle, tous les éclaircissements nécessaires (H 1, v. 1-25). Le personnage qu'elle entendait venir était Onésimos; il se précipite hors de chez Charisios, effaré; son maître, raconte-t-il, vient d'épier une conversation entre Smikrinès et Pamphilé; puis, il s'est répandu en reproches véhéments contre lui-même, homme sans pitié, père d'un bâtard, et en protestations de tendresse pour sa femme (H 1, v. 26-34; H 2, v. 1-21). Effectivement, Charisios à son tour fait irruption sur la scène, cependant que l'esclave prend la fuite; nous apprenons par lui que Smikrinès a insisté auprès de Pamphilé pour qu'elle abandonnât de son plein gré un mari dépensier et libertin; mais Pamphilé s'y est noblement refusée (H 2, v. 23-36). Dans l'intervalle de C 4 à H 1, la ruse d'Habrotonon a donc réussi: Charisios a été reconnu pour le père de l'enfant trouvé; Habrotonon elle-même s'est fait passer pour sa mère. En plus des scènes essentielles où ces événements se déroulaient ou dans lesquelles ils étaient relatés, d'autres ont dû disparaître. Un feuillet répondait à D 1. 2; un, au premier feuillet du cahier, qui précédait D 1; deux, dans le cahier suivant, — on verra pourquoi tout à l'heure, — précédaient probablement H 1. C'est dire que la lacune serait de quatre feuillets, en d'autres termes 280 vers. Je ne crois pas la chose inadmissible. Smikrinès, savons-nous, depuis la découverte du bâtard, a rendu visite à Pamphilé; on le voyait peut-être arriver et partir; un fragment isolé, N 1, contient ces quelques mots suggestifs: Τίς ἐσθ' ὁ προσιών; Σμικρινῆς....] ἐξ ἄστρωτος πάλιν... Au revers de N 1, se

1. H 1, v. 20-21: [Ὅστως, μάλιστα' ἄρ] οὐ γὰρ τὴν νόμφην ὄρω | τὴν ἐνδον οὖσαν.

2. Quelle est cette maison? Évidemment, ce n'est pas celle de Chairastratos, ni celle de Charisios, d'où Onésimos va se précipiter sur la scène. Pas davantage celle de Smikrinès, lequel habite en ville et d'ailleurs n'a pas encore repris Pamphilé. A mon avis, c'est une dépendance du logis de Charisios, où l'épouse dédaignée vit depuis la rupture, comme Lesbonicus (du *Trinummus*), après avoir vendu sa maison à Calliclès, vit dans un *posticum* ayant une entrée particulière.

lit le mot $\mu\chi\gamma\epsilon\acute{\iota}\rho[\sigma]\nu$. Or, des cuisiniers moqueurs, nous affirme Athénée (659 B), jouaient un rôle dans la pièce. Je me les figure se querellant avec le vieux grondeur, comme les cuisiniers de l'*Aululaire* avec le grondeur Euclion¹; plusieurs pages purent être consacrées à cette espèce d'intermède. Puis, ne fallait-il pas introduire Sophroné? Et Syriskos, qui vers la fin de B3 (v. 30-31) annonçait l'intention de revenir bientôt², ne tenait-il pas sa parole?

En revanche, entre H2 et H3, les événements, je crois, se précipitaient. Un fragment isolé, Q2, contient quelques lambeaux de vers où Charisios apprend, d'Habrotonon, qui est la vraie mère du prétendu bâtard. La scène dont ce débris subsiste suivait sans doute de fort près le monologue de Charisios : probablement avant que le jeune homme eût quitté la scène, Sophroné³ et Habrotonon le rejoignaient, revenant d'auprès de Pamphilé, et lui apportaient la bonne nouvelle. Q1, que je considère comme une portion du verso, paraît avoir contenu des éloges à l'adresse d'Onésimos, que peut-être on affranchissait⁴, et aussi à l'adresse d'Habrotonon. A ce point de l'action, un seul des personnages ignorait encore le dénouement : Smikrinès. Dans H3, — qu'une unique feuille, je pense, séparait de H2 — il arrive de chez lui, furieux, tonnait contre les déportements de son gendre; cette fois, il va emmener Pamphilé. Sophroné, qui l'accompagne, mais qui, faut-il croire, ne l'a pas informé, — sans doute parce qu'elle se sent coupable d'avoir mal veillé sur Pamphilé dans la nuit des Tauropolies — a essayé en route de le dissuader; il

1. C'est à quoi font peut-être allusion, au vers 1 de N2, les mots $\epsilon\gamma\theta\rho\eta\varsigma\ \acute{\upsilon}\mu\acute{\iota}\nu$.

2. $\text{Ἐγὼ} \text{ διαδραμῶν εἰς πόλιν γὰρ ἔρχομαι} \mid [\text{ἤδη}] \text{ περὶ τούτων εἰσόμενος τί δε[ῖ] ποιῆν}$. M. Lefebvre traduit : « Moi je ne fais que passer en courant. Je vais en ville pour savoir ce que je dois faire. » Cette traduction me paraît inexacte : Syriskos va faire une course en ville, et il compte repasser d'ici peu. Cela dit, il disparaît; la phrase $\text{Ὅπερ λέγω} \mid \text{τὴν μητέρα' οὐδείς οἶδεν}$ (B4, v. 3-4), que M. Lefebvre lui attribue, appartient à Onésimos (« Il y a ce que je dis : nul ne connaît la mère »).

3. Je suppose que c'est à Sophroné que s'adressent ces paroles, prononcées par Charisios (v. 3) : $[\text{τί δέ μ}] \text{ε περισπᾶς, ἱερόσυλ(ε)}$. Après quoi, j'attribuerais à Habrotonon tout ceci : $\text{Ἐ[μ]οὶ μάχου,} \mid [\text{βέλτι}] \text{στε}$ (Man.:... MTC). $\text{Τῆς γαμετῆς γυναικός ἐστὶ σου} \mid [\text{τὸ παιδί}] \text{[ο]ν, οὐκ ἀλλότριον}$. Il y a bien, avant τῆς γαμετῆς , le signe d'interponction qui indique d'ordinaire un changement d'interlocuteur; mais ce signe est parfois employé à tort, ou omis.

4. Q1, v. 7 : ἐλευθερος . L'étrange monosyllabe qui vient après — δαξ (la première lettre douteuse) — ne serait-il pas l'interjection πάξ ?

ne veut rien entendre. A la porte de Charisios, il est accueilli par Onésimos, qui se moque de lui, lui fait de la morale, et lui révèle qu'il a un petit-fils¹. Smikrinès pénètre dans la maison. La pièce touche à sa fin; au delà de H 4, elle ne comprenait plus sans doute que quelques vers. Si mes calculs sont justes, elle eût rempli d'abord les deux dernières pages d'un cahier; puis un cahier entier de quatre feuilles; enfin, dans un troisième cahier, six feuillets (les deux de la feuille H; les deux de la feuille Q, intercalés entre H 2 et H 3; deux demi-feuilles avant H 1); elle aurait donc compté un peu plus de mille vers.

Après les *Epitrepointes*, la pièce la mieux conservée est une comédie où une Samienne joue un rôle important, et que, pour ce motif, les éditeurs ont identifiée avec la *Samia*. Nous en avons deux feuilles entières et une demi-feuille, dont M. Croiset a reconnu l'ordre de succession : G 1. 2, I 3. 4, F 1. 2, lacune, F 3. 4, I 1. 2. Au début de G 1, on est encore tout près du commencement de la pièce. Un bonhomme, Déméas, prononce un monologue qui se prolonge jusqu'à la fin de G 2. Ce bonhomme, qui vit avec une concubine, la Samienne Chrysis, prépare les noces de Moschion, son fils. Pendant qu'il était dans son *tamieion*, la vieille nourrice de Moschion, ne soupçonnant pas sa présence, est descendue de l'étage supérieur; un jeune enfant pleurait, oublié sur un lit; elle s'est mise à le caresser; elle lui a dit : « Jadis, quand il était comme ce petit, mon cher Moschion, je l'allaitais, je l'aimais; et aujourd'hui qu'à son tour il a un enfant... » (la phrase est incomplète). Puis, à une servante qui accourait : « Allons, » a-t-elle dit, « qu'on lave cet enfant. Qu'est-ce à dire? le jour même où son père se marie, vous laissez ce petit à l'abandon ! » Déméas entendait sans être vu. Or, l'enfant en question passait pour

1. Signalons au passage que le vers 25, partagé par M. Lefebvre de la façon suivante : ON. (continuant son récit) ταύτην λαθὼν | χορῶν ἀποσπασθεῖσαν... — ΣΜ. Αἰσθάνει γε; — ΣΩΦΡ. Ν(αί), doit plutôt, à mon sens, se diviser ainsi : ON τ.λ.χ. ἀποσπασθεῖσαν... Αἰσθάνει γε; — ΣΜ. Ν(αί), le changement d'interlocuteur étant de nouveau indiqué fautivelement à la suite de ἀποσπασθεῖσαν. Onésimos ne veut pas dire les choses en des termes trop crus.

être né de Chrysis et de lui¹; lui aurait voulu le faire disparaître; Chrysis l'élevait contre sa volonté. Les paroles qu'il vient de surprendre le consternent : que l'enfant soit né de la Samienne, cela n'est point douteux²; mais qui donc est son père? Le pauvre Déméas hésite à soupçonner Moschion. Sur ces entrefaites, Parménon rentre du marché, conversant avec un cuisinier qu'il a loué pour le repas de noces³. Déméas l'interroge; Parménon déclare ne rien savoir; et, comme on le menace, il s'enfuit (I 3, v. 1-33; I 4, v. 1-12). Déméas reste convaincu que Chrysis l'a trompé avec son fils. Il excuse Moschion, qu'il a toujours connu sage, réservé, respectueux; il rejette toute la faute sur la Samienne, une femme de rien, qui a dû circonvenir le jeune homme; il prend le parti de la jeter à la rue; le prétexte sera qu'elle élève l'enfant malgré lui (I 4, v. 13-34; F 1, v. 1-10). Effectivement, il se rue dans la maison, à la grande épouvante du cuisinier⁴, et reparait bientôt avec Chrysis qu'il chasse (F 1, v. 11-36; F 2, v. 1-16). Arrive alors un nouveau personnage, qui apporte un agneau pour le sacrifice; c'est Nikératos, ami de Déméas et son voisin, père de la jeune personne avec laquelle on veut marier Moschion. Il s'étonne de trouver Chrysis pleurant à la porte, se fait narrer par elle le soudain transport de Déméas (F 2, v. 17-34). Au bout de quelques vers, l'entretien est interrompu. Quand le texte reprend, Déméas redoute la colère de Nikératos; et, en effet, Nikératos, furieux, se répand en malédictions à l'adresse de Chrysis, qui, dit-il, conspire contre lui, qui persuade à sa femme, à sa fille, de ne lui rien avouer; il annonce l'intention de la tuer; Chrysis fuit devant lui, avec

1. D'après M. Lefebvre, l'enfant aurait passé aux yeux de Déméas pour un enfant trouvé que Chrysis a voulu recueillir. L'hypothèse manque de vraisemblance. Chrysis peut allaiter (G 2, v. 18); donc, elle vient d'être mère. Quand Parménon répondra à son maître que l'enfant a pour mère Chrysis et pour père Déméas (I 4, v. 2-3), il dira ce que tout le monde croit — ou fait semblant de croire.

2. Si Déméas le constate, ce n'est pas qu'il en fasse la découverte: il rapproche cette maternité avouée, évidente, de la paternité soupçonnée de Moschion.

3. Dans les deux premiers vers de I 3, au lieu de ἐξιόνθ' (les trois premières lettres douteuses) ὄρω | τὸν Παρμένοντ' [ἐ]κ τῆς [θύρας], je propose de lire : εἰσιόνθ' ὄρω τὸν Π. ἐκ τῆς [πόλεως] ou ἐκ τῆς [ἀγορᾶς], si toutefois ces deux mots ne sont pas trop longs pour la lacune. Le cuisinier qui accompagne Parménon n'est pas encore entré chez Déméas : cela ressort clairement des questions qu'il pose à l'esclave.

4. C'est lui qui dit au cuisinier (F 1, v. 13-14) : Ἐκ τοῦ μέσου ἄναγε σεαυτόν.

l'enfant qu'il veut lui arracher; Déméas la recueille; les deux hommes se querellent, sont au moment de se battre; puis Nikératos s'apaise, et se laisse démontrer que si Moschion a séduit sa fille, mais l'épouse, il n'y a pas lieu de se fâcher ni de gémir (F 3 et 4)¹. Il faut donc qu'entre F 2 et F 3 Déméas ait appris la vérité, et que Nikératos ait été mis en état de la soupçonner: l'enfant a pour père Moschion, pour mère Plangon, fille de Nikératos, celle même que l'on destine comme épouse à Moschion; Chrysis a consenti à le substituer à son enfant à elle, qui est mort ou qu'on a éloigné. C'était probablement dans la coulisse que Nikératos entendait, observait quelque chose qui lui donnait des soupçons; ce devait être en scène que Déméas était informé; car il fallait que le public le fût, et je ne pense pas qu'il l'ait été avant le monologue du bonhomme. Par qui l'était-il? Assurément pas par Chrysis, qui s'est retirée chez Nikératos; ni par Parménon, qui est en fuite et qui reparaitra seulement un peu plus tard. Par Moschion en personne? J'en doute. Peut-être plutôt par la vieille nourrice, que Déméas avait expulsée en même temps qu'il expulsait Chrysis. Quoi qu'il en soit, une scène pouvait suffire — peut-être précédée d'un entr'acte — pour amener l'action où elle en est au début de F 3. Et par le fait, entre F 2 et F 3, si G appartenait au même fascicule, il n'y avait de place que pour une feuille (140 vers).

Déméas et Nikératos, celui-ci apaisé, ont quitté la scène. Après un intermède choral, Moschion y paraît. Bien que déchargé de toute accusation, il garde rancune à Déméas de l'avoir cru capable d'une vilénie. Pour l'effrayer, pour empêcher qu'à l'avenir il ne lui manque d'égards, Moschion veut

1. Plusieurs vers de cette scène, tels qu'ils ont été imprimés par M. Lefebvre, sont faux. Voici comment j'en corrigerais quelques-uns :

F 4, v. 7 suiv. : ἔστι δ' οὐ τοιοῦτον. Ἄλλὰ περιπάτη[σ]ον ἐνθαδὶ
μικρ[ᾶ] μετ' ἐμοῦ. — Περιπατήσω. — Καὶ σε[αυτὸν ἀνά]λαβε.

(autres exemples de tribraque au septième pied : F 4, v. 22, 27.)

Ὁὐκ ἀκήκοας λεγόντων, εἶπέ μοι, [ὦ φίλτα]τε,
τῶν τραγωιδῶν ὡς γενόμενος χρυσὸς ὁ Ζεὺς ἐρρήη
διὰ τέλους, κατειργμένην δὲ παῖδ' ἐμοίχευσέν [ποτε];

v. 20 : τοῦτο ἰθεὶον δ' ἔστ' ἀκριθῶς < πρᾶγμα > τὸ γεγεννημένον.

Au vers 26, lire : τρέφει παῖδα <ς>; — au vers 28 : οὐδ' ἂν εἰ σφάττοι τις αὐτόν.

feindre de quitter la maison paternelle, le pays natal, et d'aller guerroyer en Asie. Parménon passe précisément à proximité, revenant de son escapade; Moschion lui demande son épée, sa chlamyde. Parménon s'étonne, essaie de dissuader son maître; Moschion insiste. Déméas vient à la rescousse, représente au jeune homme qu'on l'attend pour la noce; Moschion fait la sourde oreille. Mais une crainte lui vient : si son père allait le prendre au mot! A la fin de l 2, nous le laissons en proie à cette inquiétude¹.

En plus de G, I et F, les éditeurs rattachent à la *Samia* une autre double feuille, lacérée et malaisément déchiffvable, où paraissent un jeune homme nommé Moschion et un esclave portant la chlamyde et l'épée de son maître : la feuille J. Il est question dans cette feuille d'une jeune personne aimée par le nommé Moschion, qui s'est réfugiée chez la mère de celui-ci; Moschion et un esclave qui s'appelle Daos épient ce que font les deux femmes, s'enquière de leurs dispositions. Puis un brutal veut forcer, semble-t-il, l'entrée de la maison où la jeune personne s'est retirée. Est-ce donc Plangon, rudoyée par son père, qui a cherché asile chez la mère de son amour? est-ce Nikératos qui la poursuit? Cette hypothèse, en elle-même, est peu satisfaisante. Elle implique que Déméas, marié, vit séparé de sa femme, avec une concubine. Or, Déméas paraît avoir été un personnage relativement sympathique. Si peu respectueuse de la famille qu'ait été la comédie nouvelle, — et elle l'a été, à mon avis, beaucoup plus qu'on ne dit d'ordinaire — elle n'eût pas présenté, je crois, comme un brave homme un homme mûr dont la vie domestique aurait été aussi irrégulière. Moschion est un nom très répandu dans le répertoire, où les mêmes noms reparaissent fréquemment. Si

1. Je lirais comme il suit les derniers vers (31 suiv.):

ἄν δέ μου
μὴ δέη[τ]', ἄνδρες, καταμένειν, ἀλλ' ἀποργισθεὶς ἔᾶ
ἀπέιναι] (τοῦτ' ἄρ' ἄρτι παρέλιπον) τί δεῖ ποεῖν;
'Ἀλλ' ἴσω] οὐκ ἂν ποῆσαι τοῦτ'. Ἐὰν δέ...; Πάντα γὰρ
ἐν πόλιν γέλοιος ἔσομαι, νῆ Δί', ἀνακάμπτων πάλιν.

Précédemment, au vers 11, 6, lire παρώξυμ[μαι σφ]όδρα; — au vers 12, 14 : οὔτος καταμένειν μ[ου, γαμειν] δεήσεται; — au vers 12, 21 : διακίνει σαυτόν; — au vers 12, 24 : οὔτος, οὐ φέρεις; — <Καί> γάρ σε κτλ.

d'autre part, dans la feuille J comme dans la feuille I, il est question d'un esclave portant la chlamyde et l'épée de son maître, ce peut être simple coïncidence; observons que l'esclave de la feuille I est invité par son maître à lui *apporter* les deux objets; celui de la feuille J est envoyé par le sien pour les *emporter* loin de lui¹. Rien, dans les circonstances de la trouvaille, n'oblige à rapprocher la feuille J des fragments précités de la *Samia* : on l'a recueillie en dehors de la jarre qui renfermait les feuilles G et F; elle était isolée. Enfin, et surtout, nous allons constater que la feuille J trouve beaucoup mieux sa place dans l'économie d'un autre drame. J'arrêterai donc au point où nous en sommes l'analyse de la *Samia*. La page I₂ devait être la seizième; le dernier vers qu'on y lit pouvait porter, dans l'ensemble de la pièce, le numéro 550 environ; selon toute vraisemblance, il était suivi de beaucoup d'autres. Que se passait-il, après la bouderie de Moschion? Sans doute Nikératos, voyant quels retards subissait le mariage, se croyait trompé par Déméas, et entrait dans de nouvelles colères. Présentement, je ne devine rien de plus².

Arrivons à une troisième comédie, que peu à peu le hasard bienveillant nous restituera peut-être tout entière : la *Périkéiroméné*, dont MM. Grenfell et Hunt découvrirent naguère un assez long morceau³. A cette pièce, les éditeurs des nouveaux fragments rapportent une feuille double qui est en bon état, la feuille E, et la moitié d'un feuillet mutilé, le feuillet K. Nous verrons qu'on peut faire davantage. — Durant toute la page E₁

1. J 3, v. 24 : πάλιν πέπομφε τὴν χλαμύδα φέροντά με | καὶ τὴν σπάθην...

2. Moschion ne serait-il pas simplement le fils *adoptif* de Déméas? A la fin de I₄, Déméas déclare invraisemblable que ce jeune homme si sage, si honnête vis-à-vis de tout le monde, trompe son père, [εἰ μὴ] δεκάκις ποητός ἐστι, μὴ γόνυ | ἐμὸς υἱός, ce qui doit signifier : « à moins qu'il ne soit dix fois mon fils adoptif, au lieu d'être mon fils selon la nature. » Ne pourrait-on pas lire : [εἰ καὶ] κτλ. et comprendre : « même s'il est dix fois (au lieu d'une) mon fils adoptif... » (Ensuite le premier vers de F₁ — οὐ γὰρ τοῦτο, τὸν τρόπον δ' ὀρώ — signifierait : « car je ne considère pas les liens du sang, mais le caractère »). L'hypothèse que je suggère ici — laquelle, pour le dire en passant, rendrait moins inadmissible la présence dans la pièce du personnage de la mère de Moschion, de sa mère φύσει — ne permet d'ailleurs pas d'entrevoir les incidents de la seconde partie.

3. *Oxyrhynchus Papyri*, II, n° CCXI. M. Weil a édité ce fragment dans le *Journal des Savants* (janvier 1900) et dans ses *Études sur l'Antiquité grecque*.

et les seize premiers vers de E 2, la parole est à un personnage que M. Croiset a très heureusement identifié : la Méprise — ou l'Ignorance — personnifiée : Ἀγνοία. Ce personnage pseudo-divin renseigne les spectateurs sur les antécédents de l'action. Nous apprenons de sa bouche que Glykéra et son frère sont deux enfants trouvés ; la personne qui les a recueillis a cédé le garçon à une femme riche qui désirait un enfant ; elle a élevé la fille, et, contrainte par la dureté des temps, l'a donnée comme maîtresse à un militaire corinthien, Polémon ; puis, à son lit de mort, elle a dit à Glykéra ce qu'elle savait de son origine, lui a remis les γυωρίσματα trouvés en même temps qu'elle, lui a fait connaître son frère. Postérieurement, Polémon est venu habiter dans le voisinage du jeune homme ; et celui-ci, des plus entreprenants, s'est amouraché de sa sœur, laquelle avait gardé pour elle les confidences de la vieille ; un beau soir, il l'a trouvée sur le pas de sa porte, abordée, embrassée ; puis il s'est retiré, semble-t-il, en sollicitant un rendez-vous ; Glykéra, ne croyant pas encore le moment venu de s'expliquer, recevait sans scrupules des caresses qu'elle savait être caresses fraternelles ; elle pleurait, regrettant, disait-elle, de ne pas pouvoir faire ce qu'on lui demandait¹. Or, Polémon a surpris l'entrevue. Il s'est mis en colère ; et, dans une scène qui précédait le discours d'Agnoia, scène nettement visée par plusieurs passages de ce discours², il s'est porté à des brutalités, dont le titre *Périkeiroméné* fait à lui seul connaître la nature. Après la retraite d'Agnoia, entre en

1. E 2, v. 4-7. Ὁ μὲν ᾄχει' εἰπὼ[ν] ὅτι κατὰ σχολὴν εἶρα] | αὐτὴν τί βούλει', [ἢ δ'] ἐδάκρυ' ἐστῶσα καὶ | ᾠδύρεθ' ὅτι ταῦτ' οὐκ ἐλευθέρως ποιεῖν | ἔξεστιν αὐτῇ. Ne faudrait-il pas lire plutôt : ὅτι κ. σχ. π[οιεῖν] αὐτὴν τι β. ? M. Lefebvre dit que la lettre qui suit σχολὴν lui paraît être un Η ; Η ressemble à Η plus qu'un epsilon lunaire. Je comprends d'ailleurs mal ce passage. — Ensuite M. Lefebvre écrit : πάντα δ' ἔξεκάετο | ταῦθ' ἕνεκα τοῦ μέλλοντος, εἰς ὀργὴν θ' ἵνα | οὗτος <ἐς> ἀφίκε(αι) et traduit : « elle s'enflamrait de colère au souvenir de cette scène, en songeant à son avenir et au degré de fureur où son amant s'était porté. » Je suis d'avis d'écrire : οὗτος ἀφίκε(η)ται οὐ ἀφίκε(ο)το, et je comprends : « toute cette affaire était *chauffée* en vue de l'avenir, et pour que Polémon se mit en colère. »

2. E 1, v. 7 : τῆς παιδὸς ἣν νῦν εἶδετε ; v. 8-9 : τοῦ σφοδροῦ τούτου νεανίσκου ; E 2, v. 12-13, où Agnoia prie les spectateurs d'excuser la violence de ce qu'ils viennent de voir. Quant au vers E 2, 3, dont il reste ceci : προσίων [δ'ὁ Πολέμων] | ὄρα' τὰ λοιπὰ εἴσοτος..., j'hésite à croire qu'il ait signifié : « Polémon survient, les aperçoit. [Ce qu'il fait ensuite, vous le savez, spectateurs]. » Les emportements de Polémon pouvaient-ils être rappelés avant les détails du conciliabule qui l'a si fort irrité ?

scène un esclave du militaire; il nous dit qu'il a laissé Polémon tout marri, entouré d'amis qui essaient de le consoler; lui-même a été envoyé aux nouvelles, sous le prétexte de porter un manteau (E2, v. 17-25). A peine s'est-il présenté, que Doris, servante de Glykéra, sort d'une maison, dépêchée de son côté par sa maîtresse, et va frapper à la porte d'une autre maison. L'esclave de Polémon l'entend gémir sur les ennuis de la jeune femme, et il s'en réjouit pour son maître (E2, v. 26-35). — Dans les premiers vers de E3, un personnage prend vivement à partie une femme nommée Habrotonon, qu'il traite de *λαϊκάστρις*, et lui reproche, semble-t-il, de se mêler d'un siège (*πολιορκία*) sans avoir rien de ce qu'il faut pour cela¹ (E3, v. 1-6). Puis nous assistons à une conversation entre Polémon et Pataikos, celui qui, on le sait par le fragment Grenfell, sera reconnu vers la fin de la pièce pour le père de Glykéra. On voit que Polémon voulait arracher par force la jeune femme de son asile, et user de violence contre le prétendu séducteur. Pataikos l'en détourne, conseille de recourir à la persuasion; Polémon le supplie de parler à Glykéra en sa faveur; puis il le fait entrer dans sa maison pour lui montrer les belles choses qu'il destinait à la soi-disant infidèle (E3, v. 7-35; E4, v. 1-11). Six vers qui viennent ensuite (E4, v. 12-17) contiennent de méchants compliments à l'adresse de traîneurs de lances, incapables d'enlever fût-ce un nid d'hirondelles, et qu'on invite à s'en aller au diable. Les éditeurs y voient le début d'une scène nouvelle; je crois plutôt que ces vers terminent la scène précédente: ils accompagnaient le renvoi, le licencierement de l'escorte de Polémon. — Au vers 18 commence un monologue. Un jeune homme, probablement le frère de Glykéra, se plaint de son triste sort; revenant je ne sais d'où, il n'a pas osé se présenter à sa mère, il s'est arrêté dans une maison à l'écart², et il a envoyé son esclave Daos annoncer son arrivée; il pensait que sa mère allait venir à lui, et lui

1. Je lirais, au vers 4: [ἔχεις τι] πρὸς πολιορκίαν σὺ χρήσιμον, avec interrogation.

2. Dans une maison à l'écart, ou dans une pièce retirée? Voici le texte: 'Ὡς γὰρ τάχιστα' εἰσῆλθον, οὐδὲν ὦν αἰεὶ | εἰώθ' ἐποίουν, οὐδὲ πρὸς τὴν μητέρα | εἰσῆλθον, οὐ τῶν ἔνδον ἐκάλεσ' οὐδένα | πρὸς ἑμαυτόν, ἀλλ' εἰς οἶκόν (τιν') ἔλθων ἐκπόδων, | ἐνταῦθα

dire à quelles conditions la femme qu'il aime l'admettrait auprès d'elle; mais Daos, trouvant un bon dîner tout prêt, a oublié son maître et n'a songé qu'à se garnir la panse (E4, v. 18-36). Le texte s'arrête là.

Reprenons maintenant la feuille J. Le Moschion que l'on y voit en scène, accompagné d'un Daos, parle sans tendresse d'un « chiliarque haï des dieux » qui doit être son ennemi (J 2, v. 1). Il hésite devant la porte¹ d'une maison où se trouvent sa mère et la personne qu'il aime; il est anxieux de l'accueil que pourront lui faire les deux femmes; il essaie de se rassurer lui-même, en se remémorant que sa belle ne l'a point repoussé un soir où il l'a abordée; et les termes en lesquels il parle de cette aventure rappellent de fort près un passage du discours d'Agnoia². Daos ayant vu par l'entrebâillement de la porte qu'un repas est tout prêt à l'intérieur³ et qu'on semble y attendre quelqu'un⁴, Moschion conçoit les plus douces espérances⁵. Mais Daos est entré et revient l'oreille basse; on l'a, paraît-il, mal reçu. Moschion, à qui il a donné une fausse joie, l'accable de reproches⁶, et se retire avec lui. On ne saurait manquer d'être frappé par les similitudes qui existent entre ce personnage de Moschion et le frère de Glykéra. D'autre part, celle que Moschion appelle sa bien-aimée (φιλάττη, J 2, v. 12) s'est, dit-elle, réfugiée chez la mère du jeune homme parce qu'on l'a effrayée (J 2, v. 27-28 : φοβήθεισ' [κατ]απέφυγχ); ce sont là des paroles qui peuvent convenir à Glykéra elle-même. Quant à l'esclave qui entre en scène en prononçant les vers 24-25 de J 3 — πάλιν πέπομφε τὴν χλαμύδα φέροντά με | καὶ τὴν σπάθην, ἴν' ἴδω τί ποιεῖ καὶ λέγω | ἐλθών, — il

κατεκείμεν συνεστῆκώς πάνυ (E4, v. 23-27). D'après les premiers mots — ὡς γὰρ τάχιστα εἰσῆλθον — il semble bien que le personnage soit entré chez lui (cf. *Samia*, G 1, v. 4). Οἶκος peut désigner une partie d'une maison.

1. J 2, v. 6 : περιπατῶν δὲ προσμ[εν]ῶ σε πρόσ(θ)[ε] τῶν [θ]υ[ρῶ]ν.

2. E 1, v. 33 — E 2, v. 2 : ἔτυχ' ἐσπέρας | [πέ]μπουσά ποι θεράπειαν ὡς δ' ἐπὶ ταῖς θύραις | [ταύτ]ην γενομένην εἶδεν, εὐθὺ προσδραμών | ἐφίλει, περιέβ[α]λλ'. ἥ δὲ τῷ προειδ[ε]ναι | ἀδελφὸν ὄντ' οὐκ ἔφυγε — J 2, v. 7-8 : ὡς προσῆλθον] (ἐ)σπ[ε]ρας, | προσδραμόντ' οὐκ ἔφυγεν, ἀλλὰ περιθαλο[ύ]σ' ἐφίλησέ με.

3. J 2, v. 14. Lire : Εὐτρεπὲς δ' ἄριστόν ἐστιν...

4. J 2, v. 15. Peut-être : περιμένειν δοκοῦσί μ[οι](σε)...

5. N'est-ce pas lui qui prononce le vers 16 de J 2, dont le début doit se lire probablement : οὐκ ἀηδῆς εἰμι? (Cf. J 2, v. 9 : οὐκ ἀ(ηδ)ῆς, ὡς εἰσι[κε]ν, εἰμι).

6. J 3, v. 18 : Οὐκ ἔξ φρονεῖν [με θ]ορυ[θ]ών... (paroles de Daos).

ressemble singulièrement à l'esclave de Polémon, qui disait page E 2, v. 22-24 : οὐκ ἔχων δ' ὅπως | τάνταυθ' ἀκούσῃ γινόμεν', ἐκπέπομφέ με | ἱμάτιον οἶσοντ' ἐξεπίτηδες. Et son maître, qu'on ferait bondir et courir en lui rapportant qu'on a surpris l'adultère à la maison (J 3, v. 26-27), est, faut-il croire, dans la même disposition d'esprit que le jaloux militaire. Des concordances aussi multiples ne sauraient être fortuites; je tiens pour infiniment probable que la feuille J provient de la *Périkeiroméné*¹. Du coup, la connaissance que nous avons de cette pièce se trouve accrue d'une donnée importante : c'est chez la mère adoptive de son frère que Glykéra s'est enfuie.

Où la feuille J se plaçait-elle par rapport à la feuille E? Je ne saurais le dire positivement. Aux vers 28 et suiv. de E 4, Moschion constate que Daos, envoyé pour annoncer à sa mère son retour (τὸν Δᾶον εἰσπέμπω δὲ δηλώσονθ' ὅτι | ἔχω, τοσοῦτον αὐτὸ, πρὸς τὴν μητέρα), n'a pas donné encore signe de vie; aux vers 25 et 26 de J 2, Daos dit à Moschion en propres termes qu'il vient d'entrer chez la dame et de lui annoncer la présence de son fils (ὡς γὰρ ἐλθ[ὼν] εἶπα πρὸς τὴν μητέρα | ὅτι πάρε...). D'après cela, il semble que J 2 devrait suivre E 4, à une distance d'ailleurs indéterminée. Mais d'autre part, dans la page E 4, Moschion s'explique l'absence prolongée de Daos par l'attrait du bon repas qu'il a trouvé là-bas tout préparé; or, il était question à la page J 2 d'un repas qu'on prépare chez la mère du jeune homme. De plus, Moschion, à la page E 4, croit avoir des raisons d'espérer que sa mère viendra lui parler de la part de Glykéra. Cela suppose qu'il sait sa mère animée de bonnes intentions à son égard; cela suppose aussi qu'il sait que les deux femmes se fréquentent; or, c'est au commencement de la feuille J qu'un esclave — Daos probablement — constate que la mère de Moschion a recueilli chez elle Glykéra², et qu'il l'envoie dire à son maître³; celui-ci n'en peut croire ses

1. Je dirais volontiers : pour assuré, si j'étais certain qu'aucun indice matériel — qualité du papyrus ou de l'encre, apparence de l'écriture, disposition des lignes, grandeur des marges, etc. — n'empêche de rapprocher J de E aussi légitimement que de G, I et F. C'est ce qu'il faudrait vérifier.

2. J 1, v. 2-4 : ἐπαινώ διαφόρως κεκτημένην | εἴσω προθύμως (au lieu de πρὸς ὕμνῃ) εἰσάγει τὴν μείρακα | τοῦτ' ἔστι μήτηρ.

3. J 1, v. 4-5 : ὁ [τρ]όφιμος ζητητός. | [Τρέχ]ε [αυ π]ρὸς αὐτὸν τ[ὴν τα]χίστην.

oreilles¹; et, au milieu de la page J 2, heureusement surpris d'une complaisance aussi inattendue, il en est encore à projeter de reconquérir cette bonne mère². Nous aurions donc quelques raisons de croire que J 1 et J 2 ont précédé E 4, autrement dit que la feuille J a été placée dans la feuille E, la lacune entre E 2 et J 1, entre J 4 et E 3, ayant pu chaque fois embrasser quatre pages. La mission de Daos mentionnée page E 4 serait-elle une seconde tentative de rapprochement, dont l'insuccès de la première démarche n'excluait pas l'opportunité? On le saura peut-être, si les pages J 1, J 2, J 3, mutilées et presque illisibles, livrent quelque jour leur secret. Qu'il suffise aujourd'hui de poser la question³.

Telle étant notre incertitude quant à l'ordre de succession des fragments, nous ne saurions prétendre à donner une analyse suivie de la pièce. Présentons seulement, sous toutes réserves, quelques observations de détail.

Lorsque le valet du militaire⁴ apparaît pour la seconde fois, à la fin de J 3, il semble appréhender que son maître ne revienne inopinément *de la campagne* (v. 33-35) : *καὶ τὸ κερῶλαιον οὐδέπω λογιζομαι· | τὸν δεσπότην. [^A]ν ἐξ ἄγροῦ θῶπτον υ - | ἔλθῃ, ταρχήν υ -· ποιήσει γὰρ ἄφ[ρονε].* Cette indication serait précieuse : elle inviterait à supposer qu'après la scène de violence du début, celui des deux amants qui désertait le domicile commun n'était pas Glykéra, mais bien le militaire, qui lui tournait le dos et se retirait noblement. Nous comprendrions mieux, à ce compte, les deux expéditions du valet, dont, autrement, le but reste incertain : de sa retraite, Polémon enverrait *chez lui* pour avoir des nouvelles de ce qui s'y passe, une première fois sous le prétexte de porter un himation, la seconde fois pour porter

1. J 1, v. 8-9 : Δᾶ[ε, πολλά]κις μὲν ἦδη πρὸς μ' ἀπήγγελλας υ - | [ο]ὐκ ἀληθές· ἀλλ' ἀλαζῶν τοῖς θεοῖσιν τ' ἐχθρὸς εἶ. — (Au vers 20, lire : βούλομαι δὲ προστάτην σε πραγμάτ(ων) ἔ(μ)[ὶ]ων ποιῆν]. Moschion est passé de la défiance à la confiance absolue.

2. J 2 v. 19-20 : τὴν δὲ μητέρα | εἰσιόντ' εὐθύς φιλῆσαι δεῖ μ', ἀνακτῆσασθ' ὄλωσ...

3. Si nous traduisons οἶκος, au vers 26 de E 4, par *chambre* (cf. ci-dessus, page 328, note 2), nous pouvons comprendre ainsi qu'il suit les deux missions de Daos : la première aurait eu pour objet d'annoncer que Moschion est tout proche (ὄτι πάρε), la seconde, qu'il est revenu, qu'il est à domicile (ὄτι ἦκω); dans l'intervalle, le jeune homme serait entré chez sa mère, peut-être sur le conseil de son esclave (J 3, v. 19 : *κοσμίως τ' εἶσω πάρ[ε]λθε* — et non *παρ[ῆ]λθε*).

4. Peut-être est-ce lui qui s'appelait Sosias (J 4, v. 29; E 4, v. 17).

sa chlamyde et son épée. La maison d'où sort Doris vers la fin de E 2 et où le valet conjecture qu'elle et sa maîtresse vivent seules (v. 28-29 : Ζῶσιν τρόπον τίν' ; Ὡς ἐμοί κατακρίνεται, | αὐταί), la maison que désigne le mot ἔνδον au vers 27 de J 3 (ἀκρήσ δέω δὲ φάσκειν καταλαθεῖν | τὸν μοιχὸν ἔνδον, ἴν' ἀναπηθήσας τρέχῃ) serait alors celle même où habitaient ensemble auparavant Polémon et Glykéra. A quel moment celle-ci l'abandonnait-elle donc, et dans quelles circonstances? Son émigration était-elle motivée par les adolescents en goguette dont parle Daos au début de J 1 1, qui auraient effarouché la jeune femme? J'aimerais mieux croire qu'elle était réfléchie, préméditée de la part de Glykéra, et qu'elle faisait partie de quelque plan adroitement combiné.

Quand Moschion et Daos sont partis après leur déconvenue, au vers 24 de J 3, le valet du militaire, avons-nous dit, revient. Il se trouve bientôt en présence d'un personnage qui doit être une femme : car, dans le dialogue qui s'ensuit, — le morceau est très lacéré — on distingue encore cette répartie (J 4, v. 31) : σὺ [τοῦ]των γέγονας αἰτιωτάτη. Le nom de cette femme finissait par un sigma, et il n'était pas long : car dans la marge, en face du premier vers que l'actrice prononce (J 3, v. 36), subsiste la lettre C *non suivie du signe de l'abréviation*². Vraisemblablement, ce nom était : Doris. Doris sortait d'une des maisons représentées sur la scène, parlant à la cantonade; une discussion a lieu entre elle et le valet; celui-ci, semble-t-il, s' imagine que Moschion se trouve auprès de Glykéra; il veut forcer la porte, que Doris lui défend de franchir; il profère des menaces soldatesques³; et on dirait que Doris lui apprend, vers la fin de J 4, la retraite de Glykéra chez la voisine Myrrhiné⁴. Si E 3 fut placée après J 4, il faudrait croire que, dans l'intervalle, Polémon, renseigné par son émissaire, est venu du lieu où il

1. J 1, v. 1-2 : Παῖδες, μεθύοντα μειράκια προσέρχεται | σύμπολλα.

2. Ce qui, d'ailleurs est tout à fait exceptionnel. Sur le fragment K 1, le nom de Doris est abrégé ainsi : Δωρ/.

3. J 4, v. 20-21 : τὸ δυστυχὲς | οἰκίδιον τοῦτ' αὐτίκ' ἔξαιρήσομεν. (Le vers 21 n'est pas *incomplet*; la seconde syllabe de οἰκίδιον doit être complétée pour une longue); v. 24-26 (réponse de Doris) : οἱ παῖδες... πρὶν πύσαι | διαρπάσσονται πάντα κᾶ[ν] <συ> πετρ(ο)βόλους | καλ[ῆ]ς. (L'orthographe πετρωβόλους doit être une erreur du copiste, comme l'orthographe Ταυροπωλοῖς, plusieurs fois répétée).

4. J 4, v. 32-33 : λέγ' ὅτι πρὸς γυναικᾶ ποι | ...κα[τα]πέφευγε; v. 34 : καὶ γὰρ αἶχθ' ὡς τὴν Μυρρίνην.

boudait, à la tête d'une bande de soudards, pour exterminer son rival et reconquérir sa maîtresse. Habrotonon serait une musicienne qui se trouvait près de lui, dans un festin, au moment où on l'a averti, et qui, ridiculement, se serait jointe à l'expédition. Quant à Pataikos, de qui il est parlé comme d'un familier de Glykéra (E 3, v. 29-30), il n'était pas, je pense, au nombre des amis qui entouraient Polémon dès le début de l'action : car, dans ce cas, il l'aurait retenu plus tôt. Peut-être lui aussi a-t-il sa maison sur la scène¹. Quoi qu'il en soit, on peut conjecturer qu'il reconnaissait Glykéra pour sa fille au cours de l'ambassade dont Polémon le charge page E 3, vers 30; nous avons, page K 1, un fragment de l'*anagnorisis*.

Du fragment K 2, où Glykéra, Pataikos et peut-être un troisième personnage prennent à tour de rôle la parole, je ne puis rien tirer pour le moment. D'autre part, je ne sais pas pourquoi Moschion et sa mère étaient en délicatesse. Enfin, je ne trouve dans les fragments nouveaux aucune allusion à la fille de Philinos, que Pataikos, une fois Glykéra accordée au militaire, veut demander en mariage pour son fils, c'est-à-dire pour Moschion²; l'exclamation ὦ γῆ[ραι θεσι], qui, dans le fragment d'Oxyrinchos, accueille l'énoncé de ce dessein, donne cependant à croire qu'il n'était pas sans rapport avec quelque chose de la pièce. On le voit, il s'en faut de beaucoup que l'intrigue de la *Périkeiroméné* soit dès maintenant connue dans le détail; même ses principales lignes n'apparaissent pas toutes. Du moins, plusieurs points sont fixés; et une matière assez abondante est offerte à la sagacité des chercheurs. Quelques lettres de plus déchiffrées sur le papyrus, quelques vers complétés ici ou là, et ce qui est encore flottant et fragmentaire acquerra de la cohérence.

De la quatrième comédie, nous ne possédons qu'une cinquantaine de vers — les cinquante premiers — dont presque la

1. Ce serait alors de chez lui, et non de chez Myrrhiné, qu'on le verrait sortir dans le fragment Grenfell.

2. M. Lefebvre suppose que la personne aimée (ἐρωμένη) de qui parle Moschion au vers 35 de E 4 serait la fille de Philinos. Mais, d'après ce que nous avons dit, c'est plutôt Glykéra.

moitié sont mutilés. Un esclave, Daos, raconte à un autre esclave, Gétas, qu'il est devenu amoureux. Son maître avait prêté de l'argent à un pauvre homme, à un affranchi, Tibéios, qui n'a pas pu le lui rendre; Tibéios mort, ses enfants, Gorgias et Plangon, sont entrés chez le créancier pour payer la dette en travail¹; c'est de Plangon que Daos est épris. Un *argument* nous renseigne sur les antécédents et sur les principaux éléments de l'action. Gorgias et Plangon ne sont pas ce qu'ils semblent être; ce sont deux enfants nés d'une jeune fille qui a eu des malheurs, Myrrhiné. Myrrhiné s'est débarrassée d'eux, et plus tard elle a épousé son séducteur, Lachès. Or, Lachès est précisément celui chez qui Gorgias et Plangon habitent à titre provisoire. Plangon, comme autrefois sa mère, a été séduite par un voisin, par Pheidias. Sa grossesse se découvrira dans le cours de la comédie; Daos, pour avoir la jeune personne, prétendra être le coupable; mais tout s'éclaircira, nous ne savons comment; Lachès et Myrrhiné reconnaîtront leurs enfants, et Plangon épousera Pheidias. Entre cet argument et le commencement de la première scène, le papyrus nous donne la liste des personnages. L'un d'eux est désigné par ces mots : Ἡρώς θεός. De là, M. Lefebvre a conclu que la comédie dont le début subsiste sur le feuillet A pouvait être la pièce intitulée *Héros*. Mais, nommé au rang qu'il occupe, — au troisième rang, à la suite de Gétas et de Daos — le personnage divin devait prendre la parole immédiatement après le dialogue initial. C'est dire que, selon toute apparence, il faisait fonction de prologue, comme Agnoia. Or, il est sans exemple certain qu'une pièce du répertoire ait été désignée d'après le θεός προλογίζων. Si donc, pour désigner la quatrième comédie, je retiens provisoirement le nom *Héros*, c'est faute de mieux, et sans grande conviction.

PII. E. LEGRAND.

(A suivre.)

Octobre 1907.

1. Plangon n'est donc pas une esclave. Aussi, lorsque Daos, à la question de Gétas (Δούλη 'στίν, A 2, v. 4), a répondu Οὔτως, éprouve-t-il le besoin de se reprendre: les mots ἥσυχῆ, τρόπον τινά signifient, je crois, «un peu, en quelque sorte», et la suite — Ηοιμὴν γὰρ ἦν Τίθειος κτλ. — explique τρόπον τινά.

BORÉE?

M. Jamot a publié, en 1890, une stèle votive trouvée dans l'hiéron des Muses, sur l'Hélicon, où se trouve représenté, en un relief de faible saillie, un buste masculin à la chevelure hérissée, à la barbe inculte¹. C'est avec hésitation qu'il a prononcé à ce propos le nom de Cyclope, tout en faisant remarquer que le triangle creusé dans la pierre, au milieu du front, que certains ont pris pour l'œil du Cyclope, pourrait bien n'être qu'un éclat de pierre enlevé accidentellement. Ce pourrait être aussi, pense-t-il, quelque rhapsode aveugle des temps héroïques, tel Thamyras.

M. Furtwaengler a admis la première hypothèse de M. Jamot, et croit distinguer que les oreilles du personnage sont pointues, ce dont M. Jamot ne dit rien, et ce que nous n'avons pu constater sur l'original. Il compare la tête à celles des réchauds en terre cuite hellénistiques², dans lesquelles il reconnaît aussi des Cyclopes.

Dans son étude sur les réchauds trouvés à Délos, M. Mayence remarque avec raison que les différences entre les têtes qui décorent ces ustensiles et la tête de la stèle sont très grandes³.

On a cherché à donner une autre interprétation de ce personnage étrange. M. Dittenberger voit en lui la personnification de l'Hélicon⁴, et cette opinion a été admise par M. Robert⁵.

Toutes ces explications ne sont qu'hypothétiques. Le triangle du front est, avons-nous dit, douteux⁶, et si les monuments

1. *BCH*, 1890, pl. IX-X, p. 546 sq.; cf. aussi Svoronos, *Τὸ ἐν Ἀθηναίσις ἑθνικὸν Μουσεῖον*, pl. LXXVI.

2. *Jahrbuch.*, 1891, p. 111; cf. aussi Roscher, *Lexikon*, s. v. *Kyklopes*, p. 1685.

3. *BCH*, 1905, p. 398.

4. *CI G*, VII, n° 4240.

5. Preller-Robert, *Griechische Mythologie*, I, p. 486, n. 4.

6. L'examen de la pierre nous semble assurer que ce triangle est une cassure accidentelle.

ne sont pas rares où l'œil du Cyclope est représenté au milieu du front, du moins n'en connaît-on aucun où il soit figuré par un triangle. La chevelure hérissée n'est pas particulière aux Cyclopes, et il y a tout lieu de croire que les têtes barbues des réchauds avec lesquelles M. Furtwaengler compare la tête de la stèle ne reproduisent pas des Cyclopes¹. Serait-ce l'Hélicon? Il n'y a aucune autre raison d'appeler ainsi ce personnage que le fait de le voir émerger d'un rocher, qui serait le mont Hélicon, et la présence de ce nom dans l'inscription mutilée que porte la stèle.

Nous présentons ici une autre interprétation dont nous ne voudrions pas garantir la certitude, mais qui nous paraît probable. Comme elle est fondée sur des analogies évidentes avec des monuments figurés, peut-être aura-t-elle plus de poids que les précédentes.

Comparons la tête du relief en question avec la tête de Borée enlevant Orythie, sur une peinture de vase², et nous serons frappés de la ressemblance. C'est, de part et d'autre, la même chevelure disposée en éventail, que forment des mèches hérissées, comparées par M. Jamot à des touffes d'algues marines. La représentation de ces mèches est la même; elles sont larges à la racine, et vont en s'effilant à leur extrémité. Sur la stèle, elles sont sillonnées d'une rainure médiane; or, dans la tête de Borée figurée sur un autre vase à figures rouges³, on rencontre une disposition analogue. La barbe, la moustache tombante, sont aussi semblables sur la stèle béotienne et le premier vase que nous avons cité.

« Les yeux sont sans regard, et comme ceux d'un aveugle; il semble qu'ils soient vides et que le globe lui-même ait été arraché, » dit M. Jamot, et M. Furtwaengler s'autorise de cette description pour affirmer qu'il s'agit bien d'un Cyclope. Mais l'expression est plutôt celle d'un homme farouche, sauvage, et c'est celle que l'art attribue à Borée. D'après Lucien, Zeuxis

1. *BCH*, 1905, p. 399 sq.

2. Baumeister, *Denkmaeler*, s. v. *Boreas*, p. 352, fig. 373.

3. Gerhard, *Etruskische und Campanische Vasenbilder*, pl. 26; Roscher, *Lexikon*, s. v. *Boreas*, p. 86, fig.

avait représenté Borée barbu, avec des cheveux hérissés, des sourcils froncés et le regard sauvage, *τιτανῶδες βλέπων*¹. C'est ainsi qu'il est figuré sur les peintures de vases².

Borée, le vent du Nord, souffle avec violence du haut des montagnes. Le nom de *βορέας* vient, en effet, de *ὄρος*³. Le roc d'où semble sortir le personnage dans la stèle représenterait la montagne d'où vient ce vent.

M. Jamot se demande ce que vient faire un Cyclope dans l'hieron des Muses, et la relation qu'il peut y avoir entre un Cyclope et un monument dont l'inscription ne parle que des Muses et d'Hésiode, et M. Furtwaengler avoue que cela n'est pas facile à expliquer.

L'interprétation que nous donnons peut-elle expliquer cette relation? Remarquons que l'origine de la religion des Muses est naturaliste. Les Muses ont été primitivement des nymphes des montagnes et des eaux, dont le culte a été établi dès le principe sur les montagnes, près des sources et des fontaines, tel le sanctuaire des Muses de l'Hélicon. On pourrait donc établir une certaine relation entre ces divinités et Borée, le dieu du vent du Nord qui descend des montagnes⁴. Peut-être y a-t-il lieu aussi de rappeler la relation qui unit Apollon, le conducteur des Muses, à Borée, dont les fils, les Boréades, étaient les prêtres de ce dieu chez les hyperboréens, et dont les filles, les vierges hyperboréennes, vinrent à Délos honorer Apollon⁵.

W. DEONNA.

1. *Timon*, 54.

2. Roscher, p. 808.

3. Roscher, p. 804.

4. Notons aussi que le culte des Muses et de Borée, divinités de la nature, est originaire de Thrace, leur patrie commune.

5. Roscher, s. v. *Boreaden*, p. 803, s. v. *Boreas*, p. 807.

LES DERNIÈRES ANNÉES DE STACE

Vollmer, dans son introduction aux *Silves*¹, a trop heureusement critiqué et complété les travaux de ses devanciers² sur la biographie de Stace pour qu'il soit utile de reprendre à nouveau toutes ces recherches. Mais on peut essayer, comme l'a fait Walter Härtel³, de rectifier et de préciser quelques détails, et cet essai, en ce qui touche ses dernières œuvres, paraît même le nécessaire préambule d'une étude sur l'*Achilléide*.

I. CHRONOLOGIE DES DERNIÈRES ŒUVRES DE STACE

La *Thébaïde* avait été achevée et publiée au plus tard vers le printemps de 92. Le poète nous assure, en effet⁴, qu'il y avait travaillé douze ans et que son père, mort avant d'avoir pu chanter l'éruption du Vésuve (mai 79), en avait encouragé et dirigé les premiers pas⁵. On sait d'ailleurs que, sous l'Empire, la date de l'invocation d'un poème est la date même de la publication de ce poème⁶; or, dans l'invocation de la *Thébaïde* (I, 19), Stace ne fait allusion qu'à deux expéditions dirigées contre les peuples du Danube, alors que, de mai 92 à janvier 93, il y en eut une troisième, dite suévo-sarmatique⁷. On ne peut donc, avec Vollmer⁸, reculer la publication de la *Thébaïde* jusqu'à la fin de 94 : Stace, dans son invocation, songe évidemment aux guerres de Domitien, non à son propre dessein d'épopée sur ces guerres, d'autant qu'il ne lui était

1. *P. Papinii Statii silvarum libri*, Leipzig, 1898, p. 1-21.

2. Notamment Nohl, *Quaestiones Stalianae*, diss. Berlin, 1871; et Kerckhoff, *Duae quaestiones Papinianae*, diss. Berlin, 1884.

3. W. Härtel, *Studia Staliana*, diss. Leipzig, 1900.

4. XII, 811.

5. *Silves*, V, 3, 205 sqq., 10 sqq., 233 sqq.

6. Legras, *Revue des Etudes anciennes*, VII, 1905, p. 143.

7. Cf. Gsell, *Essai sur Domitien*, p. 226 sqq.

8. *Op. cit.*, p. 12 et n. 1.

pas possible, après le poème consacré par son père à « la guerre de Jupiter »¹, après l'essai poétique de Domitien lui-même², de prétendre traiter autrement que par allusion le même sujet.

Mais, avant même d'avoir achevé sa *Thébaïde*, Stace, que ne faisaient vivre ni les lectures de son épopée ni les pantomimes, essaya, comme Martial et bien d'autres sans doute³, d'obtenir les bonnes grâces de ses contemporains riches ou influents par de petites pièces de circonstance, épithalames, consolations, souhaits ou remerciements. Chaque pièce lui rapportait sans doute quelque récompense immédiate, et le poète n'y attachait pas d'abord d'autre importance. Mais, plus tard, se rappelant fort à propos le *Culex* et la *Batrachomachie*⁴, il les édita et mit en tête de chaque livre une préface destinée tout à la fois à sauvegarder sa réputation de poète⁵, et à solliciter de nouveau la générosité d'un opulent ami. D'ailleurs, les livra-t-il toutes au public, ou faut-il prendre à la lettre ce passage d'une de ses premières *Silves* (II, 1, 30 sqq.) où il déclare qu'il a déjà consolé combien de fois des pères, des mères, des enfants, et en conclure qu'il a fait un choix? C'est une question insoluble. D'une part, en effet, c'était une coutume des rhéteurs de donner pour habituel ce qui n'était arrivé qu'une fois⁶; mais, d'un autre côté, il paraît probable, en dépit de Vollmer⁷, que l'*Epicedion in Patrem* (S., V, 3), non publié, fut presque entièrement composé peu après la mort du père de Stace⁸; et si le caractère exclusivement personnel d'une *Silve* qui ne pouvait lui être payée paraît expliquer qu'il ne l'ait pas éditée lui-même, encore faut-il observer qu'il publia une

1. *Silves*, V, 3, 195 sqq.

2. Martial, V, 7, 5; cf. Quintilien, *I. O.*, proœm., et X, 1, 91.

3. Cf. notamment *Silves*, I, 2, 247 sqq.

Nunc opus, Aonidum comites tripodumque ministri,
Diversis certare modis, etc.

4. *S.*, I, Praef., 12.

5. *Ib.*, 16 sqq. : « Sed apud ceteros necesse est multum illis pereat ex venia, cum amiserint quam solam habuerunt gratiam celeritatis. » Cf. II, Praef., 13 sqq.; III, Praef., 3 sqq. J'ai montré ailleurs que cette excuse tirée de la rapidité est habituelle aux rhéteurs : voir *Étude sur la Thébaïde de Stace*, p. 293, n. 4.

6. Cf. Leo, *Senecae tragoediae*, I, p. 152.

7. *Op. cit.*, p. 9, n. 10.

8. W. Härtel, *op. cit.*, p. 47 sqq.

Soteria à Rutilius Gallicus après la mort de celui-ci, donc quand il n'en pouvait plus rien attendre¹. Il a donc pu songer à sa réputation, et ne donner au public que les plus achevées de ces petites poésies. Quoi qu'il en soit, la première *Silve* de rapport qui ait été publiée par Stace est celle qu'il adressa précisément à Rutilius pour le féliciter de sa guérison, et elle est de la fin de 88 ou du début de 89². D'autres suivirent d'assez près, mais à des intervalles irréguliers, et bien que plusieurs ne puissent être datées, notamment II, 3-6, il paraît toutefois certain qu'avant l'achèvement de la *Thébaïde* la plupart des *Silves* qui composent les trois premiers livres étaient déjà écrites. Sans rééditer les dates et les preuves de Vollmer³, bornons-nous à citer les deux derniers vers du *Propemplicon* à Maecius Celer, qui sont ici décisifs :

Ast ego (dicam) devictis dederim quae busta Pelasgis
Quaevae laboratas claudat mihi pagina Thebas.

(S., III, 2, 142 sqq.)

Or, dans le même livre, la *Silve* troisième est de la fin de 92, la quatrième est du début de 94 et la cinquième, comme on l'expliquera bientôt, du milieu de la même année. Ce retard et ce mélange de *Silves* plus anciennes avec de très récentes confirment-ils l'opinion de Vollmer selon laquelle les trois premiers livres des *Silves* ont été publiés ensemble? En tout cas, deux points sont par là même fixés : Stace n'avait d'abord vu dans ses *Silves* qu'un moyen de subsistance; mais, après la publication de la *Thébaïde* et quand il n'avait ni épopée sur le chantier ni lectures pour le faire applaudir, il s'aperçoit qu'une édition de ces opuscules empêchera la foule de l'oublier. D'autre part, lorsqu'il songe à une publication, il peut faire un choix parmi les *Silves* qu'il a déjà composées; et ceci explique assez le nombre égal des vers et la disposition pareille des pièces dans les deux premiers

1. Il est vrai que Rutilius laissait une veuve et des enfants (cf. Vollmer, p. 283), mais le poète ne dit rien d'eux dans sa pièce.

2. Gsell (*Essai sur Domitien*, p. 199) la croit de l'automne de 88, Vollmer du commencement de 89.

3. *Op. cit.*, p. 4-8.

livres¹. On en peut donc conclure raisonnablement que ces deux premiers livres ont été édités ensemble; mais il faut d'autres raisons pour croire à la publication simultanée des livres I-III, car, par le contenu et la disposition, le III^e livre diffère des précédents, et, du reste, toutes les *Silves* qui le composent sont postérieures aux autres au moins d'une année.

Vollmer ne tire pas non plus une preuve décisive de la phrase si obscure de la préface du IV^e livre² : « Reor equidem aliter quam invocato numine maximi imperatoris nullum opusculum meum cœpisse. » Assurément, dans les livres II et III des *Silves*, il n'y a pas de pièce consacrée à l'Empereur, et il semble donc assez naturel d'en inférer que les deux livres ont été mis dans le public en même temps que le I^{er}, qui s'ouvre par la description de l'*Ecus Domitianus*. Mais, si l'on entre dans le détail, que de difficultés! Admettons que l'éloge de Domitien dans la première *Silve* et au début de la *Thébaïde* puisse passer pour une invocation, que signifie du moins le mot *opusculum*? Stace l'a employé trois fois : deux fois (II, Praef., 7; IV, Praef., 30) il en fait un synonyme de *libellus* ou de *Silve*³. Faut-il le prendre ici dans le sens de *livre*, ou même faut-il croire que Stace, comme le veut Vollmer, désigne ainsi ses trois premiers livres? Mais encore la *Thébaïde* serait bien un *opus*⁴, non un *opusculum*. Ou devons-nous donner à ce mot une signification plus vague et traduire : « Je crois n'avoir commencé aucun de mes ouvrages, *si petits qu'ils soient*, autrement que par l'éloge de l'empereur »? L'argument de Vollmer aurait alors toute sa force; mais cette traduction, plus vraisemblable que celle de Härtel⁵, n'est cependant pas certaine, d'autant que le texte de la phrase suivante est très altéré.

Ce qui paraît plus significatif, c'est le ton des trois premières préfaces. Il est aisé sans doute de montrer qu'elles ne

1. *Op. cit.*, p. 12. H. Langford Wilson, *Amer. Journ. of Phil.*, 1898, p. 317 sqq. combat à tort l'opinion de Vollmer.

2. IV, Praef., 6 sqq.

3. Cf. I, Praef., 7.

4. Cf. I, Praef., 14.

5. « Ich habe doch, denke ich, keines meiner Werke anders als mit dem Kaiser begonnen, wenn ich diesen angerufen hatte; ich habe immer, wenn ich bei einer sammlung ein Gedicht auf den Kaiser hatte, dieses an die Spitze gestellt. » (P. 7.)

sont pas rigoureusement semblables¹, que de l'une à l'autre le poète gagne en assurance et insiste moins sur la rapidité de la composition. Il n'en est pas moins vrai que dans la quatrième il ne daigne pour ainsi dire plus s'excuser : il entreprend son apologie et répond à ses détracteurs. Pourquoi ne disait-il rien d'eux dans les précédentes, sinon parce qu'il n'en avait pas encore rencontré, ses amis connaissant seuls ces hâtives poésies? Et pourquoi devient-il si confiant sinon parce qu'il a conquis, malgré les inévitables critiques², la majorité des lecteurs?

Mais surtout on s'explique mal le choix qui a présidé à la composition des deux premiers livres s'ils n'ont pas été publiés en même temps que le troisième. Il est certain que la publication du I^{er} livre est postérieure à l'achèvement de la *Thébaïde*³ et date au plus tôt de l'automne 92. A ce moment Stace avait quatorze *Silves* en réserve : pourquoi ne les aurait-il pas publiées toutes en même temps, soit en un seul livre, soit en deux livres? Dira-t-on que la treizième (III, 1) est adressée à Pollius Félix et que le poète n'a pas voulu, pour cette raison, la placer dans son second livre, dont une pièce est dédiée au même personnage? Mais il n'a pas hésité à réunir dans ce second livre trois pièces⁴ adressées à Atedius Melior. Quant à la quatorzième (III, 2), on s'expliquerait moins encore que Stace ne l'eût pas livrée au public parmi les premières, car elle annonce l'achèvement prochain de la *Thébaïde* (III, 2, 142 sqq.), et porte donc en elle-même la preuve qu'elle est bien, comme il le déclarait dans sa préface⁵, un prélude de l'épopée. Enfin, toutes les deux sont séparées des suivantes par un intervalle de plus d'une année⁶. Et sans doute on comprend bien que le poète, occupé à la publication de la *Thébaïde*, ait interrompu à ce moment ses petits ouvrages; mais, une fois la *Thébaïde* publiée, rien ne

1. Cf. Härtel, *op. cit.*, p. 9.

2. IV, Praef., 34.

3. S., I, Praef., 11.

4. II, 1, 3, 4.

5. I, Praef., 13 sqq.

6. III, 1 et 2 sont de l'été ou de l'automne 91; III, 3 est de décembre 92.

pouvait l'obliger à éditer aussitôt six ou douze de ses *Silves*, alors qu'il en avait écrit quatorze et que, fatigué par son long travail, il n'allait composer dans les deux années suivantes que trois autres pièces.

Le plus vraisemblable est donc que Stace a publié ses trois livres en même temps, comme l'avait fait Horace pour ses *Odes*, et que cette édition est une sorte de testament poétique que l'auteur las et découragé adressait aux Romains.

Précisons la date, en effet : elle nous est fournie par la cinquième *Silve* du livre III, écrite vers le même temps que la préface¹. Cette *Silve* est antérieure, bien entendu, à plusieurs pièces du livre IV, qui sont, comme nous le verrons, de la fin de 94 ; et, d'autre part, elle est venue après l'échec de Stace au Concours Capitolin. Or ce concours avait lieu en mai ou juin², et Stace y échoua en 94, non en 90, comme le pense Vollmer³. A la vérité, Vollmer a raison de croire que c'est surtout à cause d'une grave maladie⁴ que Stace résolut de se retirer à Naples, et que, si Florus a quitté Rome après avoir été vaincu aux Jeux Capitolins, rien ne prouve qu'il suivit en cela l'exemple de Stace⁵. Il est certain toutefois que l'échec du poète ne fut pas étranger à sa résolution ; car, dans la même *Silve* où il nous parle de sa maladie, il se plaint amèrement de la cruauté et de l'ingratitude de Jupiter, qui ne lui a pas donné la victoire⁶, et plus tard il déplore encore la jalousie du dieu du Capitole⁷. Mais une preuve plus convaincante se tire d'un passage de l'*Eucharisticon* (IV, 2). Dans cette *Silve*

1. III, Praef., 27 sqq.

2. Friedländer, *Sittengesch.*, II, 437 5.

3. *Op. cit.*, 19, n. 11.

4. Qualem te nuper Stygias prope raptus ad umbras,
Cum jam Lethaeos audirem comminus amnes,
Aspexi, tenuique oculos jam morte cadentes !
(III, 5, 37 sqq.)

5. Vollmer, p. 19, n. 11. — Cf. Friedländer, *Sittengesch.*, III, 379 5.

6. Saevum ingratumque dolebas
Mecum victa Jovem.
(III, 5, 32 sqq.)

Il semble, d'ailleurs, que Rome, trop bruyante, trop livrée aux disputes et aux procès, lui fût devenue odieuse. Cf. *ib.*, 87 sqq.

7. V, 3, 232 sqq., dans un passage récent d'une *Silve* probablement plus ancienne mais remaniée et non terminée : cf. Härtel, *op. cit.*, p. 47 sqq.

Stace remercie avec effusion Domitien de l'avoir invité à sa table, mais en même temps il exprime clairement le regret d'avoir été longtemps privé des faveurs de l'Empereur : depuis la date si éloignée (*longo post tempore*, IV, 2, 64) où celui-ci lui a décerné la couronne de Minerve, il n'a pas vu, dit-il, de jour pareil. Or, comme le remarque très justement Härtel¹, puisque Stace a pu concourir en 90 et en 94² et n'a échoué qu'une fois, il ne saurait se plaindre ici d'un échec remontant à 90 sans s'accuser lui-même de négligence ou de découragement : confiant dans son talent et dans la bienveillance de l'empereur, il devait ou tenter de nouveau la fortune ou ne s'en prendre qu'à lui-même de n'avoir pas été depuis quatre ans distingué par Domitien.

Au surplus, est-il vraisemblable qu'ayant concouru aux Jeux Albains le 19 mars 90, comme le reconnaît Vollmer³, Stace ait pris part deux mois après, en mai ou juin, à l'Agon Capitolinus, qui avait plus d'importance et d'éclat?

Les livres I-III ont donc été publiés ensemble dans l'été de 94, à un moment où Stace, à peine convalescent et découragé par un grave échec, s'était décidé à abandonner Rome, sinon la poésie.

Cependant le poète a beau annoncer et promettre⁴ à ses amis de retourner à Naples, il n'y retourne pas de si tôt, comme on va le voir; il y arrive seulement dans l'été ou à la fin du printemps de l'année suivante. Bien plus, il n'est pas certain qu'au moment où il regagne Naples il ait encore l'intention de s'y fixer définitivement, et, de fait, on a des raisons de croire qu'au début de 96 il est revenu à Rome; en tout cas, sa fatigue et son découragement paraissent bien oubliés, car jamais il n'a produit plus abondamment que dans les derniers mois de l'année 94 et pendant toute l'année 95. Un sourire de l'empereur a transformé notre poète, une

1. P. 13 sqq.

2. Même en 86 (cf. Friedländer, III, 379⁵), mais il ne saurait être question de cette date, puisque sa défaite est évidemment postérieure à la victoire qu'il remporta aux Jeux Albains le 19 mars 90.

3. P. 19, n. 10.

4. III, Praef., 31 sqq. : « Hanc destinationem quietis meae tibi maxime intendere, inique non tam in patriam quam ad te secedere. »

invitation à la table impériale lui a rendu la santé, le goût de Rome et le désir des applaudissements. On ne peut fixer exactement la date de cette invitation, car le seul fait certain c'est que la *Silve* où Stace remercie l'empereur (IV, 2) a été publiée entre l'été de 94 et l'été de 95; mais si l'on rapproche cette pièce de l'épigramme de Martial (IX, 91) qui a le même objet et qui a été éditée vers l'automne de 94¹, si l'on observe que dans le IV^e livre des *Silves*, Stace n'a pas adressé moins de trois poésies à Domitien dont l'une (I, 1) est du 1^{er} janvier 95, enfin si l'on tient compte de l'ardeur nouvelle du poète succédant à tant de découragement et de fatigue, on est bien forcé de croire que c'est au moment même où Stace allait quitter Rome que l'invitation ou la promesse d'une invitation de l'empereur l'a retenu et lui a rendu confiance². Il est donc vraisemblable que la seconde *Silve* du livre IV a été composée parmi les premières ou même la première³. En tout cas, la date des autres *Silves* et surtout le lieu où elles furent composées sont assez faciles à déterminer. La neuvième adressée à Grypus est de l'époque des Saturnales⁴, par conséquent de la fin de 94, puisque le IV^e livre a été écrit en 94-95. La première, en l'honneur du XVII^e consulat de Domitien, est nécessairement du 1^{er} janvier 95 et fut aussi écrite à Rome. La sixième, sur l'Hercules Epitrapezios de Novius Vindex qui l'avait invité à dîner (IV, 6, 3), est encore de l'hiver 94-95 (*ib.*, 13). La septième, la première pièce lyrique du poète⁵, est aussi de l'hiver ou du commencement du printemps de 95, car au printemps Stace se trouvait à sa villa d'Albe, et cette *Silve* est peut-être encore de Rome (IV, 7, 13-20)⁶. La cinquième, seconde ode lyrique, est du printemps de 95 (IV, 5, 9 sqq.) et fut composée

1. Friedländer, *op. cit.*, III 5, 444.

2. Il en vient à espérer de nouveaux triomphes, notamment à l'Agon Capitolinus. Cf. IV, 2, 62 :

Saepe coronatis iteris quinquennia lustris!

3. Vollmer (p. 8, n. 6) pense que le poète pouvait bien être déjà à Naples, quand il reçut l'invitation de l'empereur. Sans doute cette invitation valait bien le voyage de Naples à Rome; mais alors le voyage se serait fort prolongé, car Stace a passé loin de Naples tout l'hiver et tout le printemps de 95.

4. IV, Praef., 31.

5. Cf. W. Härtel, p. 38.

6. Les 4^e et 5^e strophes, comme le remarque Härtel, ont été mal expliquées par Vollmer (p. 485). Voici la liaison des idées : Comment la Dalmatie, qui n'est pas ton

à Albe (*ib.*, 21 sqq.). La huitième est d'Albe encore (IV, 8, 39), par conséquent du printemps de 95. La troisième est de l'été de 95¹ et probablement de Naples. Enfin, la quatrième, la dernière en date et contemporaine de la préface et de la publication du livre², est de l'été (IV, 4, 12 sqq.) et a été composée à Naples, comme la préface elle-même (*ib.*, 51 sqq., 77 sqq.).

Cette année 94-95 est donc une des plus fécondes de Stace, puisqu'elle a vu naître non seulement neuf *Silves* pleines d'entrain et d'un rythme plus varié, mais encore une partie de l'*Achilléide* (IV, 7, 23 sqq., 4, 94 sqq.). Elle témoigne en même temps d'un renouvellement d'enthousiasme : le poète, qui dans l'été de 94 craignait encore pour sa *Thébaïde*, publiée depuis deux ans³, qui, en 92, s'interdisait de prétendre à la gloire de Virgile⁴, avouait, au début de 95 (IV, 7, 25 sqq.), que son épopée, animée d'une audace confiante, aspirait à la gloire de l'*Énéide*⁵, et, ne se bornant plus à suivre pas à pas son glorieux modèle, allait encore rêver près de son tombeau, mais pour chanter plus librement, presque comme un rival⁶. Heureux effet de la bienveillance impériale assurément, mais aussi d'un sujet mieux choisi, plus approprié au talent du poète.

Il serait surprenant que, dans cet état d'esprit, Stace eût persisté dans son dessein de demeurer à Naples. Sans doute, dans son épître à Vitorius Marcellus, il semble content de sa retraite sur le rivage natal et du repos qu'elle lui procure⁷; il assure même qu'il ne touche plus la lyre que d'un doigt indolent⁸; mais on est en été et le séjour de Naples repose mieux que celui de Rome; l'indolence dont le poète s'accuse ne l'empêche pas de rechercher ardemment la gloire poéti-

pays natal, qui est si éloignée, si effrayante, peut-elle te retenir, alors que moi-même, né dans une région plus voisine et si agréable, je reste pourtant dans le doux Latium?

1. Vollmer, p. 8 et 9.

2. IV, Praef., 14 sqq.

3. I, Praef., 11.

4. *Theb.*, XII, 816 sqq.

5. Cf. *Achill.*, I, 10 sqq.

6. IV, 4, 54 sqq.

7. IV, 4, 51 :

En egomet somnum et geniale secutus
Litus.

8. *Ib.*, 53, ignavo pollice.

que¹, et des mots comme *otia*, *somnum*, *ignavo*, indiquent seulement que, comme un vrai Romain, il juge les charges militaires de son protecteur seules dignes du nom de travaux. En fait, il sentait que si un recueil de *Silves*, d'ailleurs écrites à Rome pour la plupart, pouvait sans dommage être édité à Naples, une épopée devait être lue dans une salle romaine; aussi compte-t-il lire son *Achilléide* à Rome :

Sed questus solitos si forte ciebo
Et mea Romulei venient ad carmina patres
Tu deeris, Crispine, mihi, cuneosque per omnes
Te meus absentem circumspectabit Achilles.

(V, 2, 160 sqq.)

Donc il n'a pas abandonné Rome sans esprit de retour, et même il est permis de croire qu'il y est revenu. Si l'on examine, en effet, la seconde *Silve* du V^e livre, elle paraît avoir été écrite à Rome, puisque c'est vraisemblablement à Rome que Crispinus avait plaidé (79 sqq.), et que le poète se plaint de son départ pour l'Étrurie, qui le sépare de lui (1 sqq.). D'autre part, au moment où le poète écrit, César est à Albe (168 sqq.) et Crispinus s'en va à la campagne (1). On est donc probablement au printemps. Et ce n'est pas le printemps de 95, car le poète aurait publié cette *Silve* dans son IV^e livre, au cours de l'été de 95². De plus, comme on l'a vu tout à l'heure, Stace songe à une lecture de l'*Achilléide* : preuve que cette épopée est plus avancée que dans l'été de 95, quand il écrivait simplement à Vitorius Marcellus :

Troja quidem magnusque mihi temptatur Achilles.

(IV, 4, 94.)

J'incline donc à croire que cette *Silve* est de la fin de l'hiver ou du printemps de 96, et que Stace était de retour à cette

1. *Ib.*, 49 sqq.

... nos otia vitae
Solamur cantu ventosaque gaudia famae
Quaerimus.

2. Tout au moins en même temps que l'*Epicedion in Priscillam* (V, 1), la seule pièce du V^e livre qu'il ait lui-même publiée. Ajoutons que cette *Silve*, très soignée et pleine de fort beaux détails, d'ailleurs composée deux ans après la mort de Priscilla (V, 1, 16 sqq.), et éditée à part, pouvait bien être destinée, dans l'esprit du poète, à lui concilier les esprits pour son retour.

époque. Mais il ne jouit pas longtemps du séjour de Rome; saisi sans doute par une nouvelle maladie¹ et profondément affligé par la perte d'un enfant récemment adopté (V, 5), il mourut dans les premiers mois de cette même année 96, n'ayant pas eu le temps d'éditer ses dernières *Silves* ni même de mettre la dernière main aux pièces qu'il consacrait à son père (V, 3) et à son enfant (V, 5). Ce furent ses amis qui publièrent le V^e livre des *Silves* et le fragment de l'*Achilléide*².

L. LEGRAS.

(A suivre.)

1. Si V, 4 n'est pas un simple exercice de rhétorique, il y faut peut-être voir une allusion à cette maladie.

2. Publièrent-ils aussi, comme le croit Vollmer (p. 14), le poème intitulé par le scoliaste de Juvénal (*Ad Juv.*, IV, 94), *De Bello germanico*? Oui, sans doute, si ce poème est un fragment d'épopée spécialement consacrée aux guerres de Domitien; non, s'il y faut voir, comme il est probable, une poésie couronnée dans quelque concours. Il est très difficile de croire à la parfaite sincérité du poète quand, au début de son *Achilléide* (I, 19 sqq.), il promet un poème à l'empereur, car la même promesse au commencement de la *Thébaïde* (I, 17 sqq.) n'avait été suivie de nul effet, et c'était un simple usage de l'époque. Cf. Legras, *Étude sur la Thébaïde*, p. 8. Dans son épître à Vitorius Marcellus (IV, 4, 95 sqq.) il paraît vraiment décidé à entreprendre ce poème; mais une imitation trop visible d'Horace (*Ep.*, II, 1, 157 sqq.) laisse encore des doutes, et d'ailleurs on ne peut prendre une intention de poème pour un poème achevé ou même commencé. Surtout, on ne croira guère qu'ayant en une seule année composé un grand nombre de *Silves* et plus de 1,100 vers de son *Achilléide*, il ait encore trouvé le temps d'écrire un poème en l'honneur de Domitien. Si donc Härtel (p. 17) a tort de croire qu'un tel poème eût dû commencer à la guerre du Capitole et non traiter des seules guerres de Germanic (voir plus haut, p. 339, n. 1 et 2), il semble toutefois avoir le droit de soutenir, contre Vollmer, que le *De Bello germanico*, dont le scoliaste de Juvénal nous a conservé quatre vers, n'est autre que la poésie qui valut à Stace la couronne des Jeux Albaïus (cf. *S.*, IV, 2, 66 sqq.); nul doute du moins que le poète, fier de son triomphe, n'ait publié lui-même l'œuvre qui le lui avait mérité.

QUESTIONS HANNIBALIQUES¹

VII

LES LIMITES ANTIQUES DE LA MAURIENNE SUR L'ISÈRE²

Le diocèse de Grenoble remontait la rive droite de l'Isère jusqu'à Montailleur (cf. Le Monteilier, Montailloset, dérivés sans doute également du nom primitif de la station de *Mantala*) : le diocèse de la Tarentaise descendait la rive droite de ce cours d'eau jusqu'à Cléry et Saint-Vital.

Sur la rive gauche, le diocèse de Maurienne se trouvait limité par Aiton, Chamousset, Châteauneuf, Coise, Planaise, La Chavanne, Sainte-Hélène-du-Lac, Saint-Pierre-de-Soucy, La Rochette, Presle.

En général, les limites diocésaines n'ont guère varié : elles ont perpétué, sauf exception, jusqu'à l'époque moderne, les limites des cités gallo-romaines. Pour la région dont il s'agit, quelques indices tirés de la toponymie permettent de vérifier aisément cette continuité : ils permettent même d'établir que, sur les rives de l'Isère, pour le diocèse de Maurienne, le tracé des limites date réellement de l'époque préromaine.

Tout d'abord, en effet, rive droite de l'Isère, sur le terroir de Saint-Pierre-d'Albigny, en Savoie, se remarque le lieu-dit *Pau* ; rive gauche, sur le terroir de Saint-Pierre-de-Soucy, en Maurienne, se remarque le lieu-dit *Pouille*. Ces deux lieux-dits doivent conserver le souvenir d'une borne ou d'un poteau des limites de l'époque romaine.

De plus, il y aurait lieu d'étudier si le nom de la commune de Coise, en Maurienne, sur le terroir duquel coule un petit affluent de

1. Voir ci-dessus, p. 18-47.

2. [M. de Manteyer a bien voulu rédiger cette note sur notre demande, comme commentaire du passage où Tite-Live, XXI, 32, 9, nous montre Hannibal quittant le territoire des Allobroges pour entrer chez les Alpes. — C. JULIAN.]

l'Isère dénommé le Coisin, puis le Coisetan, ne pourrait pas avoir une signification analogue (cf., en Italie, Coazze, Cosio, Cuasso; en Espagne, Cos, Cosa, Cosio, Coso, Couso, Gos, Guizo; en France, Coise, Coisia, Coisse, les Coisses, Cuis, Cuise, Cuisia, Cuisiat, Cuiseaux, Cuse, Cuze, Cuzeau, Guisceau, Guise, Guisette, Guize). Ce nom et ses pareils font penser à * $\pi\omega\alpha\tau\tau\zeta$: d'où, en grec, $\pi\acute{\omega}\zeta$; en latin, $p\acute{e}s$ ¹; en sanscrit, $p\acute{a}d$; en anglo saxon, *foet*; en vieux-haut-allemand, *foaz*; en vieux-nordique, *fota*; en frison, *foet*; en néerlandais, *voet*²; en irlandais, *cos*³.

En tout cas, les Varandes, lieu-dit de la commune d'Arvillard, paraît très suffisant, à lui seul, pour marquer que la limite préromaine n'a pas varié sensiblement sur la rive gauche de l'Isère entre les deux pays dont il s'agit. Il faut joindre ce nom et ses analogues (cf. les Eyverras, les Evarras) à ceux signalés depuis longtemps par MM. Cardin, Voisin, A.-F. Lièvre, Vincent Durand, Julien Havet, Auguste Longnon et Antoine Thomas⁴.

La même constatation s'impose pour les limites du comté viennois de Tullins vers le Grésivaudan. Rive droite de l'Isère, ces limites répondent à Voreppe et Vourey; rive gauche, elles répondent à Veurey sur la Voroise. Ces limites sont donc préromaines (cf. Varepe et Varsin sur le Rhône, aux limites du Lyonnais vers le Bugey).

GEORGES DE MANTEYER.

Manteyer, 7 août 1907.

1. Paul Regnaud, *Éléments de grammaire comparée du grec et du latin*, Paris, Colin, 1896, t. II, p. 43, 45, 242, 316, 317, n. 1.

2. Paul Regnaud, *Éléments de grammaire comparée des principaux idiomes germaniques*, Paris, Le Soudier, 1898, p. 34.

3. H. d'Arbois de Jubainville, *Les Celtes*, Paris, Fontemoing, 1904, p. 29.

4. CARDIN [Communication relative au nom *Ingrande*] (*Congrès archéologique de France*, XXXI^e session, à Fontenay, 1864. *Compte rendu des séances*, p. 58).

VOISIN, *Topographie et monuments gallo-romains de l'arrondissement de Blanc* (*Congrès archéologique de France*, XI^e session, à Châteauroux, 1873, p. 93).

A.-F. LIÈVRE, *Les chemins gaulois et romains entre la Loire et la Gironde. Les limites des cités. La lieue gauloise*, Poitiers, Blay, Roy, 1892 (*Mém. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, 1891).

VINCENT DURAND, *Observations sur la recherche des limites des cités gauloises* (*Bull. de la Diana*, t. VI, p. 77, 12 mai 1891).

JULIEN HAVET, **Igoranda* ou **Icoranda*, frontière; note de toponymie gauloise (*Rev. archéol.*, 1892, extrait de 8 p.).

AUGUSTE LONGNON, *Le nom de lieu gaulois « Ewiranda »* (*Ibidem*, 1892, extrait de 7 p.).

ANTOINE THOMAS, *Le nom de lieu « Igoranda » ou « Ewiranda »* (*Ann. du Midi*, 1892, p. 232-235).

VINCENT DURAND, *Ewiranda et les noms de lieux de la même famille* (*Rev. archéol.*, 1894, extrait de 11 p.).

NOTES GALLO-ROMAINES

XXXVI

A PROPOS DU RECUEIL DE M. ESPÉRANDIEU

On ne cesse pas de consulter, d'étudier les *bas-reliefs* de M. Espérandieu. A chaque instant, des faits nouveaux surgissent, qui expliquent ou complètent l'histoire de la civilisation.

Je m'étais demandé ce qu'était devenu, sous les Romains, cette symbolique gauloise dont les monnaies de l'indépendance nous montrent la merveilleuse floraison. Avait-elle disparu sous les progrès continus des images innombrables et banales de la mythologie gréco-romaine? avait-elle résisté et survécu à quatre siècles d'une existence obscure et plébéienne pour revivre sous d'autres influences? Voici quelques données, fournies par le travail désormais célèbre de notre confrère, qui me font incliner vers cette dernière solution.

On peut, parmi les symboles et les emblèmes du monde gaulois, établir les groupements suivants, qui, dans une certaine mesure, correspondent à des étapes successives de l'art et de la pensée :

1° *Figures linéaires à lignes droites*. — Le type le plus connu est le *svastika*. Ce sont, je crois, les plus anciennes. Elles sont, évidemment, antérieures aux temps celtiques, et elles ont été, chez les Gaulois, relativement moins populaires. Le *svastika* n'apparaît, dans le tome I de ce recueil, que dans une stèle du Var, c'est-à-dire d'un pays presque exclusivement ligure (n° 12). On le verra beaucoup plus fréquent (t. II) dans les monuments des régions pyrénéennes. Et, entre parenthèses, c'est une preuve de plus de l'étroite affinité des Ligures de

Provence et des Aquitains ou des Vardules et autres peuplades des pays basques¹.

2° *Figures linéaires à lignes courbes*. — Celles-là, au moins jusqu'à plus ample informé, me paraissent surtout propres à la pensée gauloise. La plus célèbre est l'S, dont un livre récent de M. Romilly Allen a bien montré l'importance dans l'art britannique ou, plutôt, belgo-britannique. L'S a été pour cet art, je crois, ce que la croix a été pour le monde chrétien. Mais je pense que si le culte de l'S s'est développé surtout chez les Belges, plus indépendants de l'imagerie classique, il est général à tous les Gaulois. Ils l'ont conservé même après leur conversion à l'Olympe, et nous trouvons ici ce signe rapidement tracé dans le cadre d'un monument funéraire (326).

Il faudrait étudier, à ce point de vue, les ornements des gros morceaux d'architecture gallo-romaine : je crois bien que parfois, au milieu des feuilles d'acanthé, des volutes ou des palmettes classiques², le sculpteur a glissé l'S nationale³.

3° *Objets ou instruments sacrés*. — Cette fois, la moisson sera plus riche, car nous sommes en pleine époque gréco-romaine, qui est le triomphe de l'image. — Les plus fréquentes, où le devine, sont : a) le *mâtlet* du dieu gaulois dit Dispater⁴; b) le *vase* de ce même dieu⁵; c) la *roue* du dieu solaire⁶; d) l'*arbre* : car, dans beaucoup de cas, je crois que l'arbre est non pas purement décoratif, mais significatif d'une croyance; et de plus, si souvent cet arbre signifie un dieu classique (le laurier d'Apollon⁷), souvent aussi il est l'attribut d'un dieu franche-

1. Les chevaux de cette stèle (10, cf. 135) rappellent ceux des monuments hispaniques. — Les stèles d'Orgon (123), aux dessins en chevrons, me paraissent plus semblables aux types du nord-ouest de l'Espagne qu'aux types gaulois.

2. Cf. n° 216, 307 (et tous les antéfixes de même genre), 93, 555.

3. De la même manière, si la plupart du temps les ondulations des chevelures ne sont que des boucles stylisées (n° 287), il peut se faire que, comme sur certaines monnaies et certaines poteries, elles aient été figurées à dessein en S symboliques. — Il faut distinguer l'S, double courbe ou courbe serpentine, de la spirale à spires plus ou moins nombreuses. Celle-ci me paraît, d'une part, plus ancienne, et, d'autre part, s'être conservée beaucoup plus de temps chez les Belges et dans les pays du Nord, où elle devait (combinée avec l'S) donner naissance à des motifs d'une rare élégance. Mais, il est vrai, lorsque sa valeur religieuse était complètement oubliée.

4. Seul : 284, 440, 497, 511, 833; avec le dieu : 436, 437, 434, 435.

5. Seul : 497; avec le dieu : 436, 437, 434, 435.

6. Seule : 428, 513, 517, 524; avec le dieu : 299, 303.

7. 138. Ou de Sylvain, 93. Ou de Mercure, 278.

ment celtique¹; ensuite, beaucoup plus rares : e) le collier²; f) l'instrument bifide, ancre, fourche ou bident de dieu aquatique³. — A ce point de vue, l'autel que publie, ici même (p. 357-8), M. Chaillan offre un particulier intérêt : il groupe trois des principaux symboles gaulois, il rappelle trois grands dieux, le dieu solaire, le dieu au maillet, le dieu à l'arbre : et celui-ci est peut-être l'*Esus* de Paris, en tout cas un grand dieu national.

Ces emblèmes peuvent provoquer trois remarques.

Au point de vue du dessin, ils sont figurés tantôt au naturel⁴, tantôt stylisés, et dans ce dernier cas l'influence de l'art classique est plus visible⁵. La stylisation a dû faire perdre plus d'une fois aux attributs des dieux indigènes leur forme traditionnelle⁶, comme la transformation du dieu solaire en Jupiter l'a complètement dénaturé.

Au point de vue de la composition, ils sont : — tantôt accolés au dieu qu'ils représentent (Jupiter à la roue⁷, Sylvain à l'arbre⁸), et dans ce cas, souvent, ce dieu est habillé à la romaine, l'attribut seul rappelle son origine nationale, il est comme le moyen de ne pas le sacrifier tout aux formes classiques; — tantôt isolés, sans aucune image divine, ils sont la figure essentielle ou unique, ils sont le dieu sous la forme de son attribut⁹, et c'est, évidemment, le cas le plus conforme à la pensée gauloise, qui adore son dieu sous la forme du symbole et non de la statue¹⁰.

1. 242, 466, 32 (laurier?), 814 (laurier?).

2. Au moins à l'état isolé, 466.

3. A Toulouse, 825; cf. le dieu de Viège (Visp en Valais). — Peut-être plutôt qu'aquatique, une sorte de Vulcain constructeur. Je ne sais encore que penser de la coquille (seule, 129; avec les divinités, 507); je ne peux cependant pas exclure un sens indigène.

4. Pour l'arbre, 242, 466, 32 (sauf, bien entendu, la grossièreté du dessin).

5. Sauf, je crois, lorsqu'il s'agit d'arbres classiques, laurier par exemple, 563, 278, 563.

6. Je me demande, dans cet ordre d'idées, si la rosace, plus ou moins compliquée (20), n'est pas souvent la traduction en style classique de la roue indigène. — Et, inversement, la roue plus ou moins géométrique ou linéaire est devenue, sous l'influence de l'art figuré, une véritable roue de char (303).

7. Cf. p. 352, n. 6.

8. 93.

9. Voyez les notes précédentes, p. 352, n. 4-6.

10. Il y a des symboles classiques figurés isolés, comme le caducée (438, 15; 443 : corne d'abondance et rameau d'olivier, dit M. Espérandieu, peut-être caducée?); mais

Au point de vue de l'origine, il est probable que souvent l'image est soit le simulacre, soit l'équivalent d'un objet donné : un *torques* sculpté sur la pierre¹ était le souvenir² du collier d'or ou de bronze offert à un dieu, ou simplement le semblant de cet objet³. Nous remarquerons de même, à propos des sculptures funéraires gallo-romaines, qu'elles présentent l'image (par exemple *wnochoe*, *poculum*, etc.) des objets que les tombes gauloises de Champagne renferment en réalité. Et tout cela est une preuve de plus de l'étroite continuité entre l'art gallo-romain et la civilisation antérieure⁴.

4° On voit donc que la symbolique gauloise a, au moins pendant un certain temps, essayé de lutter contre l'action de l'imagerie gréco-romaine, qu'elle a essayé de créer ou de garder des images et un style.

Combien de temps a duré cette lutte? C'est ce que nous ne pouvons dire, faute de savoir dater ces sculptures. Je crois cependant qu'il ne faudrait pas croire que, dès le m^e siècle, la partie est définitivement gagnée par l'image classique. Qu'elle triomphât désormais dans le bronze et sur la pierre, je le crois, mais il y a toute une sorte d'objets et de figures qui nous échappent, et que la religion nationale a pu garder : les sculptures sur bois des campagnes, et les *graffiti*. — De ces *graffiti*, le T *Galicum* est bien connu : c'est la survivance du maillet du Dispatier national, stylisé en lettre, et l'on sait qu'il se traçait encore à l'époque mérovingienne⁵, comme aujour-

je me demande si, dans ce cas, ce n'est pas l'esprit gaulois qui a déterminé la chose (remarquez, par exemple, 441 : le caducée est associé au coq et à la tortue, ce qui fait songer au Mercure gaulois). Même remarque pour le foudre, 428, 517. Cette question — et bien d'autres — n'aura sa solution que lorsque nous aurons pour tout le monde romain des recueils régionaux semblables à celui de M. Espérandieu. A ce point de vue, comme jadis pour le *Corpus*, la France a été l'initiatrice.

1. 466.

2. Cette idée de souvenir ou, si l'on préfère, de doublet se retrouve, je crois, dans une stèle portant la figuration d'un autel (302), d'un édicule (449).

3. En ce qui concerne l'arbre, il est évident que souvent c'est l'arbre consacré à un dieu, mais plus d'une fois aussi, j'imagine, c'est l'arbre-dieu. Toutefois cette dernière conception paraît moins propre aux sculptures des régions celtiques que des régions ligures ou aquitaines.

4. C'est pour cela que je crois de plus en plus que l'*ascia* a été réellement déposée sur les tombes des temps de l'indépendance. Elle est figurée ici, 27 (mais avec une forme bien particulière), 79.

5. Virgile, *Cat.*, 2, 4 = Quintilien, VIII, 3, 28; Grégoire de Tours, IV, 5; Ausone, *Technop.*, 13, 5 et suiv.

d'hui les Basques tracent ou peignent la croix sur toute muraille. — D'autres lettres mystiques de ce genre paraissent être les AL auxquels fait allusion Ausone¹, et qui sont peut-être, A, le niveau, L, l'équerre maçonniques, assez fréquents sur nos tombes². — Je crois, sans pouvoir l'affirmer, qu'il y eut d'autres lettres de cet alphabet symbolique, par exemple l'S déjà rappelée, l'O de la roue, etc.

5° D'autre part, au m^e siècle, la diffusion des religions orientales et notamment du christianisme, toutes religions à emblèmes, à symboles, à attributs³, a dû réveiller ces habitudes nationales (de la même manière qu'en ce temps-là, le culte de Bélénus a dû une nouvelle vigueur aux progrès de la religion solaire de Mithra, etc.). — Et le recueil des *Bas-Reliefs* me permet de poser une dernière question : dans quelle mesure la symbolique indigène de la Gaule s'est-elle adaptée à la symbolique chrétienne? Je le répète, je questionne et je ne résous pas. Mais le peu que je trouve de choses chrétiennes dans ce livre me fait supposer l'application des vieux signes celtiques aux cultes nouveaux; voyez, par exemple, le n^o 834, qui est une sculpture chrétienne, et où apparaissent trois *svastikas*. Je me demande encore si les strigiles⁴, si fréquents dans la décoration des sarcophages chrétiens d'Aquitaine, n'ont pas été provoqués, dans quelques pays, par les S des dieux gaulois⁵. Remarquez encore ceci : le seul pays de France, à ma connaissance, où le *svastika* soit aujourd'hui encore employé comme symbole funéraire chrétien, est cette région pyrénéenne où le recueil de M. Espérandieu nous le montrera répandu à l'époque

1. AL *Celtarum*, Ausone, *Technop.*, 13, 5 et suiv : je ne pense pas qu'il faille corriger le passage, comme l'a, je crois, proposé Bücheler (*Rh. Mus.*, XXXVIII, p. 509).

2. 730, où l'on a également le maillet; 471, avec le maillet; 225, où il y a, en plus, l'*ascia*, en tout point semblable à celle des tombeaux de la Celtique; 510.

3. 313, 315, 317, 318, 320, 181, 335, 467, 83, 28, 576.

4. L'oiseau dans les branches ou becquetant des grappes, symbole chrétien bien connu, est évidemment dérivé d'un motif classique (cf. 213, 412) mais je me demande si ce motif n'a pas trouvé une pensée correspondante chez ces Gaulois, où le culte de l'oiseau a été si développé. Je le remarque dans une sculpture (326), où la présence de l'S indique une influence indigène marquée; dans une autre, consacrée au dieu indigène *Rudianus* (32). — Même remarque pour la branche d'arbre émergeant d'un vase (220, 441). — Même remarque pour le poisson (439). — L'instrument du dieu de Viège (p. 353, n. 3) se retrouve comme ancre dans les monuments chrétiens.

5. En Narbonnaise, ici, 8, 68, 77, 82, 179, etc.

païenne. Le christianisme, pour bien des choses, a été un réveil de très vieilles croyances.

CAMILLE JULLIAN.

LE CORPUS ARCHITECTURAL DE LA GAULE ROMAINE

C'est un heureux signe que, de toutes parts en Gaule, les grands recueils se préparent ou se publient. Voici celui de M. Espérandieu au tiers de sa route¹; les travaux de M. Déchelette nous donneront, évidemment, un *corpus* des poteries à figures, s'il veut bien ajouter à son domaine la Belgique, où il y a les figures céramiques les plus curieuses de l'art indigène; le livre de M. Reinach sur les *Bronzes* peut nous faire prendre patience pendant longtemps dans cet ordre d'idées; MM. Hirschfeld et Bohn achèvent leur œuvre épigraphique; le complément le plus important à Muret, Chabouillet et de La Tour sera fourni par l'extraordinaire collection de notre ami et maître M. Changarnier. Quand M. d'Ault du Mesnil le voudra, nous aurons le *Corpus* des signes dolméniques. D'autres préparent, ou devraient préparer, le *Corpus* des monuments mégalithiques. — Mais qu'il serait utile (et qui y songe?) de joindre à tout cela le recueil des monuments architecturaux de la Gaule romaine, théâtres, amphithéâtres, temples, aqueducs, thermes, villas, etc. Quelle mine de richesses et pour l'histoire de la civilisation gallo-romaine et pour l'art gréco-latin? Voyez ce que l'on trouve, à dépouiller les recueils similaires de MM. Gsell et Gauckler. Étendez à toute la Gaule le relevé des plans, coupes, vues d'appareil, détails de sculptures, etc., des villas, — ce que M. Grenier vient de faire pour les Médiomatriques², — et l'histoire de la maison, se trouve fait pour la Gaule, et même pour tout l'Occident. Quelle base pour toutes les recherches sur l'architecture au Moyen-Age! Le sujet intéresserait tant de groupes, érudits de l'Antiquité et du Moyen-Age, artistes et architectes, que l'on trouverait sans peine les subventions nécessaires.

CAMILLE JULLIAN.

1. Sur le très judicieux conseil de M. S. Reinach, conseil qui réalise un espoir que nous avions tous, M. Espérandieu va incorporer dans son recueil toutes les statues et toutes les têtes antiques. Un supplément au t. I apportera les statues de Fréjus, Arles, etc. Voilà qui est parfait.

2. Ou étendez à toutes les catégories d'édifices le travail de M. Blanchet sur les *Enceintes romaines*, en insistant sur le côté reproductions et mesures.

L'AUTEL A SYMBOLES DE CUECH

Ce monument est entre Salon et Aurons, non loin des Vernègues, sur une hauteur qui domine la région du Val de Cuech ou Caich.

La chapelle de Sainte-Croix est à 500 mètres au-dessus de la chapelle

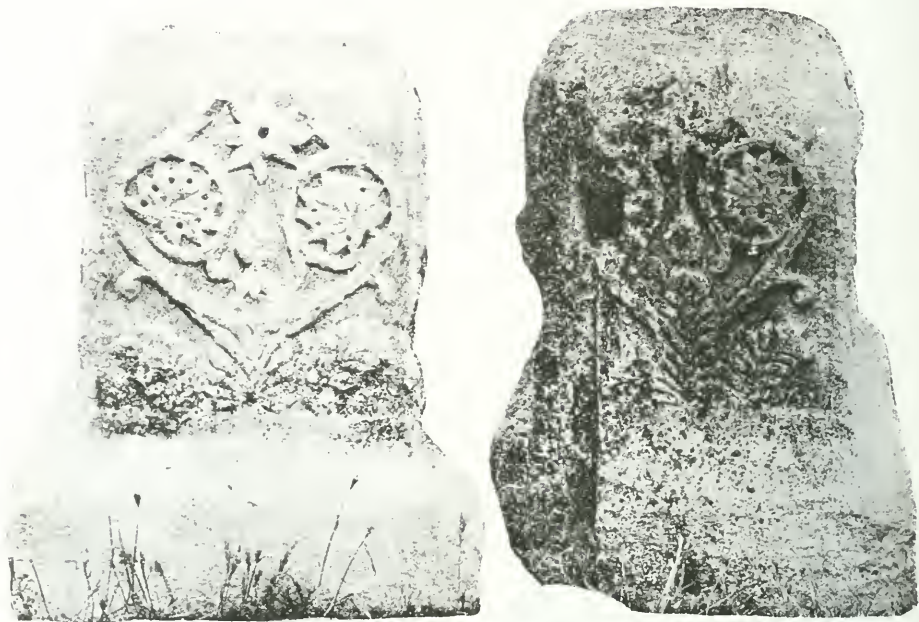


de *Nostra Domina de Cugio* (Arch. de Salon, xiv^e siècle). Dans la cour de la chapelle de Notre-Dame du Val de Cuech, la dite pierre gisait et ne montrait qu'une face sculptée, le reste étant environné de ruines. Je l'ai relevée et l'ai photographiée sur toutes ses faces. A un flanc, elle est taillée de manière à faire croire qu'on a mis le vieux et si curieux monument en quelque encoignure de porte ou fenêtre. Le dessus est fort usé et comme arrondi par le frottement. Les angles ont disparu.

Le grain de la pierre est blanc. C'est une sorte de marbre peu résistant. Ses mesures sont : hauteur, 0^m70; largeur, 0^m52, au milieu; épaisseur en bas, 0^m64 environ.

Le panorama de Cuech est un des plus beaux de Provence. La mer, l'étang de Berre, la Croix-Blanche, Sainte-Victoire : tout cela est à vos pieds.

Des débris de toutes sortes et de tous les âges, tombeaux creusés dans le roc, comme aux Vernègues; avec les poteries grossières des



Ligures sont mêlées lès tuiles romaines et une autre céramique, peut-être mérovingienne.

C'est d'une richesse extraordinaire en fait de ruines.

La chapelle de Cuech a été rebâtie au moins trois fois, au xvii^e, au xix^e siècle et sous les Mérovingiens, dont j'ai cru voir quelques traces signalétiques.

CHAILLAN,

membre de l'Académie d'Aix.

Aix, 12 août 1907.

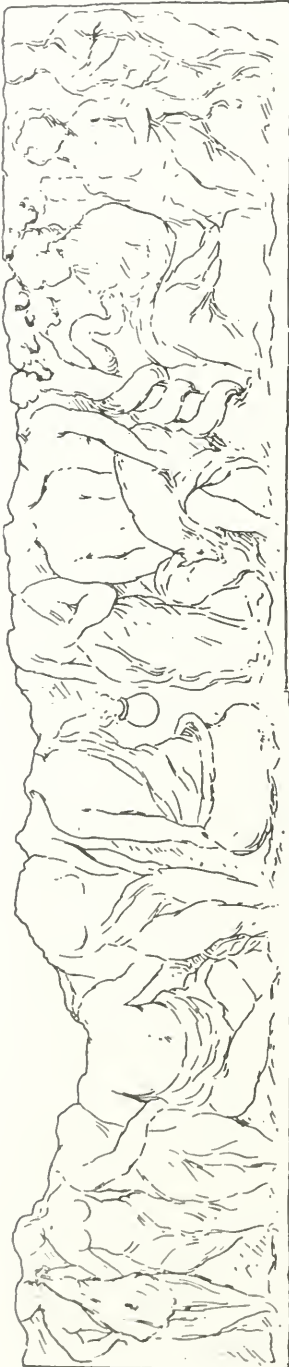
SCÈNES DE LA VIE D'HERCULE

M. Ch. Braquehaye, dans une intéressante notice qu'a publiée, il y a dix ans, la Société archéologique de Bordeaux¹, a réuni et comparé une série de monuments relatifs au culte d'Esculape et d'Hygie à Bordeaux, vers les III^e et IV^e siècles.

Un de ces monuments, disparu depuis le milieu du XVIII^e siècle, n'est connu que par un dessin et une dissertation présentés à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, le 18 avril 1744. L'auteur du mémoire, l'abbé Venuti, a donné de ce bas-relief une interprétation à notre avis erronée, ainsi qu'il est aisé de l'établir d'après le dessin accompagnant la dissertation et que reproduit notre figure (p. 360) : « Le bas-relief, écrit cet auteur, est un ancien et grand vase de pierre dure..., sculpté tout autour avec des figures. Ce vase, qui est d'une pièce, avait autrefois un fond, que l'on a coupé pour s'en servir à couronner un puits. Il ne présente plus à nos yeux que des figures informes et usées par le frottement de ceux qui vont au puits et des cordes dont on se sert. A peine peut-on reconnaître les figures, dont la plupart ont perdu la tête et les bras. La circonférence du vase est de 10 pieds 9 pouces; et la hauteur 1 pied 9 pouces et 3 lignes; l'épaisseur de la pièce est de 5 pouces. »

Je n'analyserai pas en détail tous les arguments mis en avant par Venuti pour établir que le sujet de la scène représentée se rattache au culte d'Hygie. Suivant lui, cette déesse serait le personnage féminin assis à droite sur une pierre « dans une espèce de grotte ». A l'entrée de la grotte, on voit, ajoute-t-il, un arbre, dont une couleuvre enlace le tronc. Derrière Hygie se tiennent *Jaso* et *Panacée*, ses sœurs. « L'homme que nous voyons presque tout nu, assis à terre les jambes croisées, et tout le corps extrêmement enflé, est sans contredit un malade; deux femmes habillées d'une simple tunique semblent vouloir le relever, en le prenant sous les bras. Celle qui est à gauche tient une corne d'abondance, pour faire connaître qu'elle est une déesse, ou Génie tutélaire du malade. La figure qui suit représente un homme qui prend un demi-bain dans un *labrum*. Il tient de la main gauche une bouteille. Il paraît s'entretenir avec une femme qui est debout à sa gauche, habillée d'une simple tunique. Je m'imagine que l'on a voulu représenter ici le même homme malade, lequel au moyen de

1. Ch. Braquehaye, *Monuments relatifs au culte d'Esculape à Bordeaux, avec dissertation de l'abbé Venuti sur un bas-relief de la ville de Bordeaux*, 1897.



l'usage des bains et des autres remèdes a recouvré sa santé et s'est rétabli dans son état naturel. Les deux autres figures assises qui suivent sont occupées à égorger un cochon, pour faire le sacrifice d'actions de grâces à Esculape. »

Je passe sur le complément des explications relatives au culte d'Esculape et d'Hygie, où l'abbé Venuti donne libre cours à son érudition.

Il est en effet bien inutile de recourir à d'ingénieuses hypothèses pour expliquer un bas-relief dont le sujet est absolument classique et dont l'interprétation échappe à peine par quelques détails à la banalité habituelle des ouvrages d'art gallo-romain inspirés des traditions mythologiques hellénistiques. Nous avons en réalité sous les yeux des scènes de la vie d'Hercule. Comme à l'ordinaire, le sculpteur, ne pouvant reproduire dans un espace limité le cycle des aventures, a fait choix d'un petit nombre de scènes qu'il s'est borné à juxtaposer. Elles sont ici au nombre de trois :

1° Au centre, Hercule, aidé d'Iolaos, qui l'assiste souvent dans ses travaux, apporte à Eurysthée le sanglier d'Erymanthe. Effrayé à la vue de l'animal, Eurysthée se cache dans le pithos d'airain. Une déesse, que l'imprécision du dessin ne permet pas de déterminer, assiste à la scène. Venuti place une bouteille dans la main gauche du personnage « prenant un demi-bain ». Le pseudo-flacon n'est autre chose que le coude du bras levé en signe de surprise et faussement interprété par le dessinateur, en raison du mauvais état de l'original. Toute cette scène est classique. La couardise d'Eurysthée égayait la clientèle des potiers attiques, qui se plaisaient à peindre sur leurs vases

cet épisode du cycle hérakléen¹. De la Grèce le sujet est passé dans l'art romain et ensuite en Gaule. La seule particularité non traditionnelle de l'interprétation réside dans la posture assise d'Hercule, qui tient ordinairement le sanglier sur ses épaules et s'avance vers le fils de Nicippe. Le type d'Eurysthée, dont le buste émerge du vase d'airain en forme de doliolum, a été fixé de bonne heure par les artistes grecs. Je ne sache pas cependant qu'il se soit rencontré ailleurs, sur les monuments de la Gaule, mais la présence sur les vases gallo-romains en argile d'Hercule rapportant le sanglier nous montre que le mythe était entré dans l'art populaire provincial².

2° A droite, les Hespérides et, enroulé sur son arbre, le dragon, gardien des fruits d'or. La première des Hespérides est assise. Elle présente au serpent le breuvage narcotique qui facilitera la tâche d'Hercule. Ce que Venuti a pris pour l'entrée d'une grotte n'est autre chose qu'une branche du pommier mythique. Là encore, l'interprétation ne présente aucune difficulté.

3° A gauche, Hercule assis dans l'Olympe entre une Nymphé, (Hébé?) et un autre personnage indéterminé. Je dois reconnaître que cette dernière scène paraît avoir été beaucoup plus déformée que les précédentes par le provincialisme gallo-romain. Isolée, elle demeurerait presque inexplicable, mais rapprochée des deux autres, elle s'interprète aisément. Hercule est ordinairement représenté assis, lorsqu'il se repose de ses travaux. Dans l'Olympe, diverses divinités l'entourent, sans que la composition de ce cortège ait été nettement déterminée dans l'art iconographique. Une interprétation des figures accessoires ne serait possible que d'après le monument original et non pas d'après un dessin, où la représentation des détails peut être tenue pour suspecte. Remarquons seulement la forte corpulence du héros, et notons comme une particularité, peut-être imputable à l'art gaulois, le croisement des jambes. Une des Nymphes qui escorte Hercule, celle qui est à sa gauche, porte la corne d'abondance. C'est là un accessoire de circonstance, dans la scène du repos d'Hercule. Le héros, d'après certaines traditions, l'avait arrachée au front d'Acchéloüs et offert aux Nymphes. Les représentations d'Hercule assis entouré de divinités et tenant lui-même la *cornucopia*, ne manquent pas dans l'art antique.

On a déjà observé que l'immortalité du fils d'Alcmène était liée intimement au dernier de ses douze travaux, la conquête des pommes d'or. Déjà sur des vases attiques du v^e siècle, Héraclès apporte les

1. Voir Reinach, *Répertoire des vases peints*, I, 153 (variante avec Cerbère remplaçant le sanglier); II, 54, 72. Pour l'époque romaine, on pourrait dresser une liste assez étendue de ces représentations.

2. *Vases Céramiques ornés de la Gaule romaine*, t. II, p. 209, fig. 64.

pommes aux dieux assemblés dans l'Olympe¹. Le sculpteur du vase de Bordeaux, en associant l'image de l'Hercule olympien à celle du pommier des Hespérides, s'est souvenu de cette tradition de la fable.

Telle est l'interprétation qu'il convient de donner à ces figurations. Une fois encore, nous constatons que les productions des écoles d'art gallo-romaines ne se recommandent pas fréquemment par l'originalité des conceptions. Il est trop rare que la vieille iconographie hellénistique ne nous apporte l'explication intégrale de ces représentations. Au roi Eurysthée dans son pithos, nous préférierions le paralytique gaulois de Venuti, même s'il se traînait dans un temple romain. Mais il faut rendre à l'Hercule classique ce qui n'appartient pas à une Hygie provinciale.

J. DÉCHELETTE.

« DESUVIATICUS LACUS »

Parmi les peuplades qui se partageaient la Basse Provence avant l'arrivée des Romains, et que l'on désignait par le terme commun de *Salyens* ou *Salluviens*, celle des Désuviates passe généralement pour la plus facilement reconnaissable comme emplacement. « Le nom de l'étang de Déseaumes ou Dezeaumes, — au Moyen-Age *stagnum Desuatus, lacus Desuviaticus*, — situé au nord-ouest de la Crau, ne laisse guère de doute sur leur emplacement, » dit Ernest Desjardins²; et il renvoie, pour les textes du Moyen-Age ainsi indiqués, à deux auteurs locaux, la *Statistique des Bouches-du-Rhône*, c'est-à-dire, en fait, Toulouzan³, et à Rouchon⁴.

Or, si l'on se reporte à ces deux ouvrages, voici ce que l'on y trouve : « Le nom ancien de l'étang de Déseaumes (*Desuatus st.*) ne laisse aucun doute sur cet emplacement des Désuviates. »

« L'indication résultant de la topographie est manifeste, mais il y a, de plus, une indication historique dans les chartes du Moyen-Age qui donnent à l'étang de Déseaumes, situé au midi et à distance des Alpines, le nom de *lacus Desuviaticus*. »

Ces chartes du Moyen-Age, que Rouchon n'indique pas autrement, je les ai cherchées vainement. Et, ne me fiant pas à mes seules

1. Dürbach, dans le *Dict. des Antiquités* de Saglio, v° *Hercules*, p. 97.

2. *Géographie de la Gaule romaine*, II, p. 82.

3. II, p. 195.

4. *Des Saliens (Mémoires de l'Académie d'Aix, VIII, 1861, p. 290)*.

recherches, j'ai eu recours, comme d'habitude, à la science si obligeante de notre excellent archiviste, M. Joseph Fournier. Or, voici ce qu'il m'a appris. Le nom ancien du susdit étang figure, à sa connaissance, dans trois documents des archives des Bouches-du-Rhône. L'un est de 1203, et l'étang s'y appelle *Dozemes*¹; le second, du XIII^e siècle également, sans que l'on puisse préciser davantage, l'appelle *stagnum de duobus Emis*²; le troisième, de 1616, l'appelle *des Olmes*³.

Il semble bien qu'il faille rapporter ces diverses dénominations au mot *ulmus*, *orme*. Mais, quoi qu'il en soit, il n'y a point place là pour le prétendu terme *Desuatus* ou *Desuviaticus*. Si, au lieu de chercher comment l'étang avait dû s'appeler dans l'Antiquité et au Moyen-Age, les érudits locaux s'étaient bornés à rechercher, dans les textes à leur disposition, comment il s'était appelé en réalité, ils n'auraient pas encombré la géographie historique de la Provence de ce nom, forgé de toutes pièces d'après celui des Désuviates, avec lesquels l'étang n'a rien à voir. Le *Desuatus stagnum* est encore un produit artificiel de l'officine Toulouzan, comme la dédicace des *Anatillii* et celle des *Avatici*⁴. De la *Statistique*, devenue en Provence article de foi, la fausse étymologie a passé dans l'ouvrage de Rouchon (qui a fait preuve pourtant en d'autres passages d'un certain sens critique), et de là dans celui de Desjardins, qui, il est juste de le dire, ne pouvait guère vérifier toutes ces indications de pièces d'archives locales.

Il faut donc rayer de tous les textes, anciens ou du Moyen-Age, les mots *Desuatus* et *Desuviaticus*, que Holder a acceptés dans son lexique. Et, une fois le terrain débarrassé de cette chimère, l'emplacement indiqué par le même Holder, et défendu par C. Jullian⁵, pour les Désuviates, devient infiniment vraisemblable. Le nom des Désuviates, ou plutôt des *Dexuiates* de Pline, rappelle d'une façon frappante le nom de la déesse *Dexiva*, dont les adorateurs occupaient les hauteurs du Castelar, près de Cadenet, sur la Durance⁶. La conclusion est d'importance: elle nous prouve que les tribus salyennes débordaient, au moins sur un point, la Durance, et s'étendaient entre cette rivière et le Luberon⁷.

MICHEL CLERC.

1. Archives des Bouches-du-Rhône, commanderie Sainte-Luce-du-Temple, chapitre de la Crau, n^o 4.

2. Authentique, f^o 107, verso; XIII^e siècle.

3. *Livre des nouveaux baux*: Crau, cote 6, fol. 81; Archives du chapitre d'Arles.

4. *C. I. L.*, XII, 120^r, et 653.

5. *Les Salyens de Provence (Mélanges d'Arbois de Jubainville)*.

6. *C. I. L.*, XII, 1062-1064.

7. [C'est ce que j'ai essayé de prouver autrefois, *Festschrift Hirschfeld*, en m'appuyant sur les textes de Strabon et l'étendue du diocèse d'Aix au Moyen-Age. — C. J.]

GROUPE DE DIS PATER-CERNUNNOS ET DE LA TERRE-MÈRE

M. Camille Jullian, à la suite des deux nouveaux arguments que j'ai fournis pour prouver qu'il a dû exister en Gaule un culte populaire de la Terre-Mère associée à Dis Pater-Cernunnos, écrivait : « Il est évident, après ce que vient de dire M. Gassies, que la symétrie est complète entre dieux cornus et déesses cornues de l'époque gallo-romaine. Les déesses cornues sont bien des formes de la Terre-Mère,



les dieux cornus, du Dis Pater des Celtes. Nous avons là la double figure, féminine et masculine, des dieux créateurs. Mais comment se fait-il qu'ils n'apparaissent jamais en couple ? »

Il y aurait lieu, en effet, de s'étonner que le couple divin ne fût jamais figuré sur les monuments.

Aussi pensons-nous qu'en examinant à ce point de vue nouveau les sculptures gallo-romaines conservées

dans nos musées ou dans les collections particulières, on trouvera des exemples de ce couple divin.

Je pense que nous en possédons déjà un dans l'autel de Saintes, publié en 1880 par Alexandre Bertrand.

En effet, le savant archéologue, dominé par sa thèse des *Triades gauloises*, a vu une réunion de trois divinités de même importance dans un monument qui n'en présente, à mon avis, que deux principales. Voici quelle est la description donnée par Alexandre Bertrand

pour la face qui nous occupe : « ... Le personnage principal est un dieu assis, les jambes croisées à la manière orientale, accosté de deux divinités formant avec lui une triade. La tête du dieu à attitude « bouddhique »... manque. Les attributs qu'il tient à la main sont fort mutilés... Toutefois, on reconnaît facilement qu'il porte le *sagum*, attaché sur l'épaule par une fibule. La main droite tient un *torques*. L'objet que serre la main gauche, plus difficile à déterminer, paraît être une bourse... A la gauche du dieu est assise une déesse drapée. Une corne d'abondance repose sur le bras gauche. Dans la main droite est un objet de caractère douteux, peut-être un oiseau ¹. La tête de la déesse s'est retrouvée, détachée du tronc, à peu près intacte. La chevelure pend par derrière en chignon covale.

» A gauche de la déesse et presque sur la tranche de l'autel, une petite divinité, un tiers de grandeur des deux autres, se tient debout et complète la triade. Cette petite divinité est mutilée... On y reconnaît toutefois une divinité féminine portant la robe talaire. La tête manque. Le bras gauche est plié sur la poitrine. La main tient une sorte de fruit, pomme ou grenade. Le bras droit soutient une corne d'abondance dépassant l'épaule... ². »

L'identification du dieu accroupi portant la bourse et le torques avec le dieu cornu n'est pas douteuse, malgré l'absence de la tête, et il nous paraît certain aussi que la déesse assise est la Terre-Mère. Nous avons là le couple divin demandé. La petite figure de droite n'est là que comme attribut de la Déesse-Mère, et, pour en préciser le caractère maternel, elle en est en quelque sorte l'émanation localisée, c'est-à-dire que la grande déesse représenterait la Terre-Mère, et la petite la Source, sa fille, ou la Mère particulière au lieu consacré.

La déesse-mère présente un attribut qu'elle n'a pas d'ordinaire, un oiseau, sans doute une colombe, c'est l'oiseau que porte la Cypris du musée de Lyon (n° 81 du *Recueil Espérandieu*). On peut voir là un symbole d'amour et de fécondité. Récemment la *Revue* ³ a fait connaître les colombes du musée de Beaune, qu'il faut rapprocher de celles du musée d'Autun (n° 8280 du musée de Saint-Germain) et du musée d'Alise-Sainte-Reine. L'oiseau a sa place auprès des dieux dans la mythologie gauloise.

Le rapprochement s'impose aussi entre la petite figure du groupe de Saintes et les figures analogues que l'on voit : 1° à côté de la déesse ⁴

1. La *Revue archéologique* imprime un *ciseau*, mais la faute d'impression est évidente. Il s'agit d'un oiseau, sans doute une colombe, dont la tête manque.

2. *Revue archéologique*, année 1880, t. XVII, p. 337 et suiv.

3. *Rev. des Études anc.*, 1907, p. 186.

4. Cette divinité a été identifiée avec Nehalennia. On ne saurait trop examiner les statues de cette déesse, répandues dans tout le monde celtique; on l'a trouvée abondamment représentée dans l'île de Walcheren; D. Martin prétend la trouver dans l'île de Sein et à Nîmes. La voici dans la Côte-d'Or. Et si l'on considère que le nom

du musée de Châtillon trouvée non loin de la source du Revinson (à la Vincente, canton d'Aignay); 2° auprès de la déesse portant une corne d'abondance, sur une des faces du monument de Mavilly; 3° enfin et surtout avec la petite figure debout auprès d'une *Mère* assise d'un bas-relief d'Autun¹. La première semble bien être une source, la seconde est un petit génie nu en relation avec la grande figure qui semble bien une *Mère* portant une corne d'abondance; la troisième fait partie d'un groupe de trois *Mères* assises².

Nous rappelons aussi le groupe publié par Bulliot et représentant un couple de deux divinités assises : l'une masculine, le dieu au sac et au marteau; l'autre féminine, « une fée avec sa corne d'abondance et sa patère. » Le dieu masculin, d'ailleurs très mutilé, n'est pas cornu, mais près de lui se trouve une grosse bourse, attribut bien caractéristique. Je pense que l'on peut considérer le groupe de Saintes comme une figuration du dieu cornu et de la Terre-Mère, mais je ne pense pas que l'on puisse trouver de groupe où les deux figures soient cornues.

Les cornes sont, en effet, des bois de cerf, c'est-à-dire des bois caducs, sans rapport — surtout pour un chasseur, — avec ceux des taureaux et des vaches, des bois exclusivement réservés au mâle, et lorsque la divinité est représentée *cornue*, comme dans les statuettes de Besançon et de Clermont-Ferrand, ces cornes donnent à la divinité le caractère androgyne.

N'oublions pas que les dévots de cette divinité chthonienne sont avant tout de grands chasseurs. La chasse, c'est, outre l'exercice noble qui ressemble à la guerre, l'œuvre d'alimentation par excellence. La forêt, c'est le mystérieux marché où, par ses fatigues et son adresse, l'homme achète des dieux le droit à la vie. Il est reconnaissant au

de Nehalennia n'est qu'un surnom, on pensera que cette divinité est bien la même que nos déesses-mères, la même que les déesses assises du musée de Capoue, dont nous avons parlé ici même. Qu'on examine les figures données par D. Martin (t. II, pl. XXXI, p. 78). La déesse, debout ou assise, a toujours les attributs des *Mères* : corbeille de fruits, corne d'abondance, pommes dans le giron. De plus, elle a près d'elle, comme Silvain, comme le dieu au marteau et au sac, un *chien*, qui accentue encore le rapprochement avec les divinités qui nous occupent. On a dit d'elle : « Elle est à la fois l'onde irrigatrice, la terre fertilisée et la lune à lueur pâle et bienfaisante. » (*Dict. mythol. de la Biogr. Michaud.*) Un des dix-sept édicules trouvés à Dombourg (île de Walcheren) présente, outre la déesse assise, un *Gaulois* qui revient de la chasse, s'appuyant en marchant sur un bâton, et portant au bout d'un autre un levraut, qui pend sur ses épaules. » (D. Martin, *La Relig. des Gaul.*, t. II, p. 81-82.)

Pour la Nehalennia du musée de Châtillon et les bas-reliefs de Mavilly, voyez (à défaut des monuments eux-mêmes) l'article de Bulliot (*Mém. de la Société éduenne*, t. XVII, p. 118-119, et t. XXVII, p. 365 et pl. VIII).

1. Autun, cf. *Mém. de la Soc. éduenne*, t. XVIII, p. 253, fig. 115. [Voyez aussi le vase de Gundestrup, pl. XIII, 1, Müller, qui interprète deux femmes attachées au culte de la déesse. — C. J.]

2. *Mém. de la Soc. éduenne*, t. XVIII, fig. 152. Voir aussi les figures 125, 126, 127, 128, 129, et les figures 42 et 68 du tome XVIII.

cerf qui se laisse prendre dans ses lacs ou qui succombe à ses flèches, mais cet animal sauvage, qu'il n'a jamais vu vivant que de loin, qui a souvent dépisté ses ruses, a pour lui quelque chose de surnaturel, c'est-à-dire de divin. Il lui est reconnaissant de se laisser prendre et d'offrir sa chair en pâture à l'appétit du clan.

Je songe, malgré moi, aux Esquimaux dont parle l'auteur des *Primitifs*, qui considèrent comme un dieu la baleine, qu'ils tuent avec respect et qu'ils dépècent avec des formalités religieuses. Ils ont aussi, paraît-il, l'idée d'une grande Baleine, que voient seuls les prêtres initiés. Le dieu aux bois de cerf a dû être, aux époques les plus lointaines dans notre pays de forêts immenses, un de ces dieux animaux, — dieu de la génération, de la fécondité, de la chasse, dieu de « l'approvisionnement ».

Le mâle forestier, fils et époux de la Terre, est adoré sous son aspect semi-anthropomorphique avec Cernunnos, mais ne le fut-il pas sous forme animale dans le temple de Neuvy-en-Sullias¹, à moins que le cerf majestueux trouvé à cet endroit ne soit une offrande à Dis Pater-Cernunnos.

Le cerf, comme le sanglier des enseignes et des monnaies gauloises, et comme le cheval ensuite, a eu un caractère probablement divin, certainement sacré. Il est, par excellence, l'animal sauvage, qui naît dans la forêt sainte, et le mâle; car le chasseur gaulois, dans la hutte familiale, au milieu ou à la lisière des grands bois, a entendu dans la nuit les échos retentir de son rut bruyant et farouche.

Comme les Africains ou les Asiatiques auront le dieu-lion, le dieu-crocodile ou le dieu-tigre, le Gaulois ou le Ligure a dû avoir naturellement le dieu-cerf.

L'identification que l'on a faite avec le Dispater classique ne nous paraît donc qu'une identification déjà faite, l'époque romaine qu'une assimilation opérant sur un mythe déjà conçu. Le dieu celtique primitif, le dieu cervidé de l'abondance, de la virilité, doit appartenir aux conceptions religieuses les plus anciennes, il doit être aussi vieux que sa parèdre, la Terre féconde², la déesse chthonienne, qui appartient à toutes les religions primitives, mais il semble plus spécialisé qu'elle; il est le dieu propre d'un peuple de chasseurs, pour lesquels le gibier noble est le cerf. L'idée d'attribuer à Cernunnos un rôle de

1. Voyez le précieux catalogue des *Bronzes figurés du musée de Saint-Germain*, par S. Reinach, p. 241 et suiv.

2. Je pense que tous les petits édicules avec femmes assises du musée de Marseille, que j'examine dans le précieux recueil des *Bas-reliefs de la Gaule* que vient de m'adresser M. Espérandieu, présentent également des déesses-mères. — Il faut comparer aussi les *chariots avec déesses-mères* trouvés aux sources de l'Armançon et à Autun (fig. 143 de l'article de Bulliot, *Soc. éduenne*, t. XVIII), avec le chariot de *Berecynthia mater*, mais aussi, je crois, avec le chariot de Herta, dont parle Tacite (*German.*, XL). Et ces *déeses-mères* sont la Terre, mère primitive des hommes.

fontainier n'a pas dû venir dès l'origine. Il a dû devenir dieu des sources parce qu'on le donnait pour masculin à la déesse-mère éminemment fontainière¹. Il a pu aussi le devenir par assimilation avec les divinités fluviales des Grecs, mais je le crois aussi vieux qu'elles. Sans doute on peut, en cédant à son imagination, se figurer que le chasseur primitif ayant mis en fuite le cerf qui se baignait au ruisseau a pu croire qu'il dérangeait le dieu de la source. C'est la légende de Diane surprise par Actéon. Mais, en somme et pour conclure d'une façon aussi précise que le permet une matière où l'hypothèse tient tant de place, je pense que nous avons dans le couple de Dis Pater-Cernunnos et de la Terre-Mère les plus anciens dieux gaulois, nés du sol ou personnifiant ce sol même, créateur et nourricier d'hommes, d'animaux et de plantes.

On sait, d'autre part, que la religion des sources se rattache à l'élément solaire². Soleil, Terre, Eau : tels sont les principes de la religion celtique, comme de presque toutes les autres.

G. GASSIES.

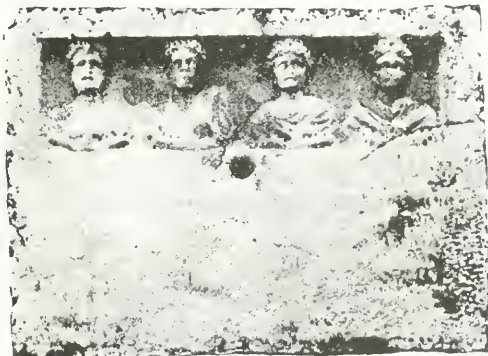
1. Cf. *Diana*, féminin de *Janus*, dieu fontainier lui aussi (Preller, *Les dieux de l'ancienne Rome*, trad. Dietz, p. 124-126).

2. La colonne solaire de Cussy a été élevée près de la source du Gor; la colonne de Merten était également en relation avec une rivière. Cf. aussi la légende des « *larmes du dieu solaire, créatrices des sources et des fontaines* ». (*Rev. des Ét. anc.*, 1904, p. 137.)

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

Les forêts de France. — Nombreux articles de M. Buffault : *La ville d'Oloron et sa forêt de Bager* (depuis l'an mil), Toulouse, 1907, *Revue des Pyrénées*; autres sur cette forêt, *Revue des Eaux et Forêts*, 1902, XLI; une monographie sur cette forêt, 1901 (*non vidi*); *Forêts et gaves du pays d'Aspe*, 1903, *Bull. de la Soc. de géogr. comm. de Bord.*; *le Régime forestier de 1669 en Béarn*, *Revue des Eaux et Forêts*, 1900, XXXIX. — M. Buffault me fait connaître, par quelques-unes de ses notes, Picard, *La Forêt des Crochères de la ville d'Auzonne*. — M. Buffault, qui est aujourd'hui à Périgueux, nous doit une histoire complète de la Double, le plus beau sujet que puisse provoquer ce genre d'études, le plus riche, le plus difficile.

Bas-reliefs romains en Corse. — Dans leur charmant livre sur l'histoire de *la Corse* (Paris, Juven, in-8° de 144 pages, nombreuses gravures [1907], MM. Hantz et Dupuch (p. 33) donnent un croquis d'un bas-relief funéraire romain à quatre images qui se trouve au-dessus de la porte du presbytère antique de Larri. Est-ce autochtone? ou importé de Rome? Grâce à l'obligeance de M. Dupuch, ancien étudiant de notre Faculté, nous publions ici un fac-similé du bas-relief.



Les noms en -ac. — *Méthode très pratique nouvelle et scientifique d'interpréter les noms en -ac*, par un Rouergas de Rignac; Rodez, Carrère, 1907, in-12 de 96 pages. — Exemple : Yffiniac rappelle le culte d'Iphigénie; Alby, c'est la patrie des hommes pâles; Calviac, des hommes chauves; Flavignac = *hac flavi agni*, «là on trouvait des ovins à la laine jaune.»

Huttes préhistoriques [?]. — *Bulletin de la Société d'Études... de Draguignan*, t. XXIV, 1902-3.

Les Tumulus de Lignol, Morbihan. — Fouilles bien conduites, bien exposées, par M. Loth. Des résultats intéressants : dans un tumulus, javelot en fer trouvé en même temps (à assez grande distance) qu'une pointe d'épée en bronze. Des urnes cinéraires du premier âge du fer. Fragments d'anses. En somme, des constatations à conserver. *Mém. de la Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine : Fouilles de six tumuli*, Rennes, 1907, tirage à part de 36 pages in-8° et 10 planches.

Le Musée de Toulouse. — Joulin, *La Salle des Antiques du Musée de Toulouse*, in-8° de 14 pages, s. d. [pourquoi?], extrait des *Mémoires de l'Académie des Sciences*, etc., de Toulouse, X^e série, t. VII. Tend à réhabiliter du Mège; ne se souvient que de ses initiatives et oublie ses fautes. Il est certain que le souvenir de du Mège est resté, et loin de Toulouse, assez fâcheux. A mon arrivée à Bordeaux, en 1883, on en parlait encore; il faudra beaucoup d'efforts, de la part de M. Joulin, pour que cette impression disparaisse. Peut-être, cependant, a-t-il raison, et, à plus d'un égard, par ses écrits comme par ses collections, du Mège a rénové l'archéologie toulousaine et pyrénéenne, comme Jouannet (lui aussi non tout à fait indemne de faiblesses) pour l'archéologie girondine.

La Micoque. — O. Hauser, *La Micoque, erster Theil, Ausgrabungen* von O. Hauser, 1906-7, chez l'auteur, Bâle, Suisse, in-4° de 16 planches et 26 pages. — Cf. p. 273. — Nous reviendrons là-dessus.

Le Trésor de Holder. — Un nouveau fascicule vient de paraître, allant jusqu'au milieu de la lettre V.

Matra. — Les *Mettensia* de la Société des Antiquaires me rappellent ce nom de *Matra*, qui est celui de la rivière de Moder. Je crois bien, comme l'a supposé Christ, que le nom des Médiomatrices vient de là. C'est le peuple qui habite des deux côtés de la Moder, et *medio-* est l'équivalent de *ambi-*, qu'on trouve chez tant de peuples, *Ambiani*, *Ambarri*, *Ambiliati*, ainsi désignés à cause de leur situation à cheval sur une rivière. — Mais si *Matra* est le nom indigène d'un cours d'eau, comme *Matrona*, la Marne, l'est également, il serait possible que l'un et l'autre mot signifiaient « mère » ou « eau-mère » (*ona* = certainement « eau » ou « source »), et, dans ce cas, lors des célèbres dédicaces aux Déeses-Mères des sources *Matribus* ou *Matrabus* ou *Matronis*, la forme *Matra* serait provoquée par la forme indigène; et l'expression de *Matres* ou de *Matronæ*, loin d'être purement et simplement un emprunt au latin, serait un arrangement à la latine d'un mot indigène similaire. Il se serait passé, pour certains termes du vocabulaire gaulois, ce qui s'est passé pour les dieux (Taran habillé à la Jupiter), pour les magistrats (le *vergobret* devenu préteur), pour les groupes politiques (la tribu devenue *pagus*), pour les fonctions religieuses (le *gutuater* devenu flamine, les druides remplacés par les délégués de Lyon), pour les symboles (cf. plus haut,

p. 353 sqq.). La formule, peut-être, de la Gaule romaine serait non pas une transformation, mais plutôt une adaptation, une *interpretatio romana*, comme disait Tacite.

La question aurignacienne. — Sous ce titre (Paris, 1907, in-8° de 47 pages, extrait de *La France préhistorique*), M. l'abbé Breuil présente une défense très énergique, très franche, très logique, de sa classification (aurignacien = groupe distinct, pré-solutréen, gisements d'Aurignac, Cromagnon, Gorge-d'Enfer, Gargas, etc.).

Stomalimné. — De Manteyer, *Note sur Stomalimné*, extrait du Compte rendu du Congrès des Sociétés savantes de Provence, 1906, p. 171-185 : signifierait non pas *paludis ostium*, mais *ostii palus*.

Les monnaies de Fos. — *Ibidem*, M. de Manteyer relève les monnaies romaines trouvées à Fos : 110, allant de 194 à 28 avant J.-C. Il a dû y avoir, à cette date, abandon de la voie fluviale, tout au moins du canal des *Fossæ*. Et ceci est une constatation capitale. Les plus nombreuses, et de beaucoup, sont de 84. Qu'on se rappelle l'œuvre d'Auguste en Gaule en 27.

Les premiers Gaulois. — Hamy, dans *L'Anthropologie*, 1906 et 1907 (tirage à part). Les premières recherches précises qui aient été faites, je crois, sur les caractères anthropologiques du premier âge du fer : caractérisé, à ce point de vue, par une population dolichocéphale qui se serait superposée [sauf lacune de l'âge du bronze] aux brachycéphales (= protoligures) de la fin du néolithique. Et dès lors est constitué le mélange qu'on retrouvera aux temps de l'invasion.

Les Elésyques. — *Les monnaies des Elésyques*, par Amardel, seraient les pièces ΗΑΙΚΙΩΤΑΝ. Extrait de la *Commission*?

Les Elésyques. — Rouzan, *Notes et observations sur le Pays Narbonnais*, à propos des fouilles de Montlauris. M. Rouzan retrouverait les Elésyques dans l'*Alésia* de Diodore, et cette Elisia, Alesia, serait Montlauris. Dans le même recueil?

Confluentes. — De Meyer-Lübke (extrait des *Mélanges Chabaneau*). Ce nom se rattacherait à des constatations faites par la navigation fluviale, au temps des Celtes. Très ingénieux et montre le parti que l'onomastique peut tirer de la géographie. Dans l'espèce, je crois que le problème n'est pas résolu, puisque, même en Gaule, *Confluentes* se rencontre pour des cours d'eaux non navigables.

Ethnographie. — Gaidoz, *Introduction à l'étude de l'ethnographie politique*, Paris, 1907, tirage à part de la *Revue internationale de l'enseignement*.

Les publications de Hirmenech. — 1° *Jupiter et ses fils*, Le Mans, 1907, in-8° de 16 pages; 2° *Menhirs et Obélisques*, Le Mans, 1907, in-8° de 16 pages. Ces publications sont le dernier succédané du faux Bérose, d'Annius de Viterbe, de Jean Lemaire de Belges, etc.

Onomastique celtique en Espagne. — Carnoy, *Éléments celtiques*

dans les noms de personnes des inscriptions d'Espagne, 1907, Louvain, extrait du *Muséon*, in-8° de 40 pages. Fait avec beaucoup de soin, et serait concluant, si par malheur l'auteur ne mêlait pas deux éléments très distincts, le celtique, postérieur à 400, le ligurien, antérieur : il est vrai que les discerner est presque toujours impossible, vu qu'ils se sont complètement fondus dans le pays qui sert de base à cette sorte de recherches, la Gaule.

Le dieu au maillet. — Celui-ci a le pied appuyé sur une barrique, et cela me paraît bien prouver que la tonnellerie vinaire est, dans la Gaule propre, une invention indigène et ancienne. Changarnier, *Le Dieu au maillet*, 1907, extrait des *Mémoires de la Soc. d'arch.* de Beaune.

Autun. — Déchelette, *Guide des monuments d'Autun*, Roanne, Soucier, 1907, in-12 de 31 pages. Ai-je besoin de dire qu'il est fort bien fait ?

Alise et les sources de la Seine. — Double série de cartes postales reproduisant les ex-voto des sources et les anciennes découvertes faites à Alésia, tout ce qui est aujourd'hui au Musée de Dijon. Excellente idée, et fort bien exécutée. Remerciements de tous à M. Chabeuf.

Classis Britannica. — *Les sigles figulins de la flotte de Bretagne*, par Hamy, Boulogne, 1907, in-8° de 37 p., extrait du *Bulletin de la Société*. Des dessins à grande échelle, l'historique détaillé des monuments (y compris ceux d'Angleterre).

La question du littoral gascon. — Saint-Jours, *Repères du Littoral gascon*, Bordeaux, 1907, extrait du 28^e Congrès nat. des Soc. franc. de Géogr. M. Saint-Jours a raison : mais pourquoi attaquer l'enseignement public ? M. Saint-Jours ignore-t-il que depuis 1884 l'enseignement public à Paris et à Bordeaux a soutenu la thèse, qui lui est chère, de la stabilité du littoral depuis l'époque historique ?

La question des piles. — Voir l'article (avec fac-similés) sur les piles du Couserans de M. F. Pasquier, dans le *Bulletin*, t. XI, 1907, de la Société Ariégeoise. Il y voit plutôt des édicules consacrés à des divinités agrestes.

Les Pompéiens en Aquitaine. — Du même, *ib.*, l'inscription *D. M. Memoriae Pompeiæ Q. f. Primillæ Q. Pomp. Avitus et Cominia L. f. Primilla* [la mère a donné son nom à sa fille] *parentes fil. piissimæ*. L'extension de la gens Pompeia en Aquitaine remonte, je crois, aux expéditions de Pompée. L'inscription a été trouvée à Saint-Girons. Couserans et Comminges, ne l'oublions pas, ont été organisés par lui.

Basque et roman. — M. Lacombe commence, dans la *Revue internationale des études basques*, n° 4 (revue qui est, décidément, de tout premier ordre au point de vue scientifique), la traduction du travail de Schuchardt.

La trouvaille de monnaies de Briscous. — Cf. le n° 3 de cette

Revue. La route de Bayonne à Hasparren par Briscous est la principale artère de la civilisation romaine en Pays Basque.

La cravate chez les Gaulois. — En me montrant quelques bas-reliefs du Musée de Bordeaux, M. Espérandieu me demandait si certains bourrelets, près de la pèlerine, ne figuraient pas une cravate, cache-nez ou foulard. J'ai beaucoup hésité à l'approuver. Je suis maintenant tout à fait de son avis. Un monument de Saintes, dont M. Dangibeaud m'envoie la photographie, montre très nettement une longue cravate-foulard aux extrémités tombant sur la poitrine. Et dans son *Dieu au maillet*, p. 3, M. Changarnier parle d'une cravate semblable sur un monument de Moulins (le bas-relief d'Apinusus, d'Entrains). Voilà qui paraît acquis. Les Gaulois portaient de longues et larges cravates. Et en cela, comme par leurs pantalons, leurs justaucorps, leurs pardessus d'été et d'hiver, ils ont été les inventeurs du costume moderne.

Le Musée Calvet. — Héron de Villefosse, *A propos d'une inscription du Musée Calvet*, Paris, 1907, extrait des *Mem. des Antiquaires*, LXVI. Sur les origines exotiques de quelques monuments des collections méridionales.

Ampurias, de M. Schulten, 1907, extrait du t. XIX des *Neue Jahrbücher für das klassische Alterthum*. Il est absolument urgent, pour la science, de connaître les poteries grecques trouvées sur le sol d'Ampurias, dont parle M. Schulten : il faut en avoir des dessins et connaître à coup sûr leur origine.

Insubres. — Cf. ici, p. 261-2. *Siubris* = *aqua* ou quelque chose d'approchant, *insubris* = *in aquis* ou *inter aquas* (cf. *insula*), et les Insubres seraient le peuple entre des rivières, ce qui est précisément le cas de Milan et de sa peuplade.

Parthénius de Nicée. — Une édition, qui paraît définitive, vient de paraître chez Teubner. On connaît le curieux roman d'Erippé, si intéressant pour nous autres.

Dictionnaire préhistorique. — R. Forrer annonce chez Spemann, à Stuttgart, un *Reallexikon der prähistorischen, klassischen und frühchristlichen Altertümer*.

Déesse-Mère trouvée au Mont-César de l'Oise : Houlé, 1907, *Bull. de la Société d'Études scientifiques de l'Oise*. — Pourquoi parler toujours de Mères?

La Vénus d'Agen. — Une longue et profonde étude de S. Reinach commence dans la *Revue archéologique*.

Les terres céramiques. — *Histoire géologique de la céramique de Rouen*, par le général Jourdy, Rouen, Cagniard, 1907, in-8° de 94 pages. Extrait du *Bulletin de la Société d'Émulation*.

Icoranda. — Ce coin de Lugasson, en Gironde, est extraordinairement riche. Le nom de *Lugasso* me rappelle celui des habitats ibéri-

ques, *Turiasso*, *Carcasso*, *Oïasso*. La grotte de Fontarnaud, découverte et explorée par notre collègue l'abbé Labrie, est appelée à devenir célèbre comme gisement paléolithique. Les communs agricoles souterrains de Fauroux, dans la même commune, toujours découverts et explorés par le même M. Labrie, sont une des choses les plus utiles à la science de la *res rustica* gallo-romaine. — Lugasson est dans le Bazadais, sur le ruisseau de l'*Engranne*. Ce ruisseau, sur le haut de son parcours, forme limite entre le Bazadais et le Bordelais. D'accord avec Boureiez, je n'hésite pas à faire venir ce mot de *Icoranda*, et à voir dans ce ruisseau un ruisseau-frontière, comme tous les lieux qui viennent de ce nom. Cela a son importance, et très grande. D'abord, la frontière entre Bordelais et Bazadais est autre chose qu'une limite entre cités : c'est limite entre Gaulois et Aquitains. Puis, cela prouve que le Bazadais (question longtemps débattue) montait, au nord de la Garonne, jusqu'en Dordogne, et cela recule l'origine de l'étendue de la Gascogne jusqu'aux plus anciennes époques historiques. Enfin, Lugasson (je n'ai pu encore étudier l'*appidum*) serait une place forte frontière, gardant le passage du ruisseau, sur la grande route diagonale de l'Entre-deux-Mers, — comme les Anciens en ont bâti tellement (*Bibrax*, *Noviodunum* des Bituriges, et Rome même). M. Labrie, qui travaille Lugasson avec intelligence, esprit de suite, prudence et netteté, a là un beau champ d'études.

Le théâtre de Lillebonne. — Dubosc, *le Journal de Rouen*, du 6 juillet 1907; Morel, *la Dépêche de Rouen*, du 1^{er} juillet 1907.

Histoire et Météorologie ¹. — Au mois de septembre 1905, une conférence internationale des directeurs d'observatoires et de services météorologiques se réunissait à Innsbrück. Parmi les délibérations prises dans cette réunion figure la suivante : « Il est reconnu utile de rechercher dans les documents historiques des divers pays les renseignements sur les phénomènes météorologiques anormaux, tels que les inondations, les sécheresses, les hivers particulièrement rigoureux, etc. »

Prenant texte de ce vœu, M. Clouzot a dressé pour la France une bibliographie sommaire des articles et publications déjà parus dans cet ordre d'idées. En 1895, M. Alfred Angot, le directeur actuel du Bureau central météorologique de France, avait dressé un *Premier catalogue des observations météorologiques faites en France depuis l'origine jusqu'en 1850* (*Annales du Bureau central météorologique*, 1895). Mais ce catalogue ne visait que les séries d'observations proprement dites. Une foule de renseignements lui échappaient, fournis par des sources indirectes : chroniques locales, livres de raison, registres de délibérations de corps municipaux, registres paroissiaux, corres-

1. *Histoire et Météorologie*, par M. E. Clouzot (extrait du *Bulletin historique et philologique*, 1906). Paris, Impr. nationale, 1907, in-8°, 23 pages.

pondance des intendants, journaux, etc. Un certain nombre d'érudits ont publié des séries d'indications de ce genre, recueillies dans des documents historiques, mais sans se douter la plupart du temps de leur intérêt au point de vue scientifique. Les meilleures publications, comme celles de Célestin Port pour l'Anjou et de M. Louis Duval pour la Normandie, ne répondent pas aux besoins des météorologistes de profession.

Pour faire œuvre vraiment utile, il faudrait dresser dans chaque région des répertoires scientifiques, où les phénomènes physiques de toute nature prendraient place dans l'ordinaire appareil des publications sérieuses, bibliographie critique, annotation minutieuse, table des matières et des noms de lieux. Ce vœu, par lequel M. Clouzot termine son article, commence à se réaliser. Le ministère de l'Agriculture vient, en effet, d'envoyer un jeune chartiste en mission dans la région des Alpes pour rechercher dans les archives les anciens textes relatifs aux phénomènes météorologiques anormaux de cette contrée. Les notes rapportées seront publiées et formeront le premier volume d'une collection appelée à rendre les plus grands services aux historiens comme aux savants.

Cartes anciennes de la Savoie. — On sait l'importance que les plus anciennes cartes ont pour l'histoire de la géographie même gallo-romaine : signalons donc le travail, d'ailleurs excellent en son genre, de M. Ferrand sur *Les premières cartes de la Savoie*, Paris, 1907 (extrait du *Bulletin de géogr. hist.* de 1906) : car, avec les retards considérables des Bulletins du Comité, jamais la date du tirage à part ne correspond avec la date du fascicule.

Sculptures. — Brutails, *Album d'objets d'art existant dans les églises de la Gironde*, Bordeaux, 1907, 75 pl. in-4°. Puisse l'initiative de la Société archéologique de Bordeaux être suivie par toute la France. On peut presque dire, par ces temps de crise, que le moment est venu de ce genre de publications. Encore quelques mois, et il sera trop tard. Il y a, dans ce volume, quelques sculptures et bas-reliefs qui ressortissent à M. Espérandieu.

ARISTOTE FONTRIER

ἀκέραιος, ἀνεπίληκτον ἡσυχῶς βίον
Euripide, *Oreste*, v. 922.

Un de nos meilleurs et de nos plus chers collaborateurs, Aristote Fontrier, est mort à Smyrne, le 9 septembre 1907, dans sa soixante-douzième année, des suites

d'une appendicite. On tenta vainement de le sauver. Minée par de longs mois de maladie, sa constitution, qui avait été si robuste, ne résista pas au choc opératoire.

Aristote Fontrier descendait d'une de ces vieilles familles de protestants français qui se réfugièrent les unes en Allemagne, en Hollande ou en Angleterre, les autres dans les Cyclades, après la révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV en 1685. C'est à Naxos que se fixèrent les ancêtres de notre ami. Ils y vécurent pendant plusieurs générations, y épousèrent des femmes grecques et y firent souche d'orthodoxes.

L'aïeul de Fontrier, déjà grec de langue et de religion, vint à Smyrne en bas âge. Il s'y maria et eut un fils unique, Michel. Michel Fontrier épousa

Pippina Mourmouri, qui lui donna deux filles et cinq fils, dont Aristote, né en 1835.



ARISTOTE FONTRIER
Cour de l'Église Saint Georges
24 septembre 1903.

Remarquablement doué pour les lettres, Aristote Fontrier fit d'excellentes études. S'il n'avait écouté que sa vocation, il se fût consacré tout entier aux recherches d'histoire et d'archéologie. Mais les affaires le réclamaient. Il entra successivement dans diverses maisons de commerce européennes, puis s'établit à son compte et en 1870 fonda, pour l'extraction et le pressage du bois de réglisse, une grande industrie sous la raison sociale Fontrier frères.

Cependant, les nécessités du négoce ne diminuaient en rien son culte ardent pour l'Antiquité. A Smyrne, il profitait des ressources en monuments et en livres que lui offrait la vieille capitale ionienne pour compléter son instruction. Voyageait-il hors de sa ville natale, il ne limitait pas son horizon aux arides colonnes du doit et avoir: il scrutait avec passion les vestiges glorieux du passé. En 1860, de passage à Cavala, il découvre un texte épigraphique, le transcrit, le commente et publie son essai dans un périodique d'Athènes, la *Pandora*. Les inscriptions depuis lors sauvées par lui de l'oubli se chiffrent par centaines¹.

On ne saurait donner ici la liste complète de ses travaux. Voici du moins l'indication des plus importants :

Περὶ τῆς ἐν Ἴωνίᾳ Μητροπόλεως, dans le Μουσεῖον καὶ Βιβλιοθήκη τῆς Εὐαγγελικῆς Σχολῆς, 2^e période, Smyrne, 1878, p. 65-101 : fixation à Yéni-Keuî du site et des ruines de Métropolis en Ionie, étude historique et topographique, suivie d'un petit *corpus* des inscriptions de la ville.

Περὶ Κλάρου, Κολοφῶνος, Νοτίου, dans le même recueil, 3^e période, 1880, p. 185-221 : cette étude, rédigée sur le plan de la précédente, la complète et achève de préciser la topographie de la région qui est au nord de l'embouchure du Caystre.

Τὸ Ἵρκανίων πεδῖον καὶ ἐν αὐτῷ ἀνακλυφθεῖσαι θέσεις τῶν ἀρχαίων πόλεων Ἵρκανίδος, Ἀτταλείας, Ἱεροκκισαρείας καὶ Ἀπολλωνίδος, dans le même recueil, 5^e période, 1886, p. 1-96, avec une carte dessinée par G. Weber : contribution de première importance à la géographie ancienne de la Lydie. Déjà, précédemment, l'auteur avait établi, à l'aide d'inscriptions découvertes par lui, l'existence et l'emplacement de trois κατοικίαι dépendant de Magnésie du Sipyle, à savoir les bourgs des Ὀρμειτηνοί, des Τυανωλιεῖται et des Δρειουωμηῖται (cf. *Bulletin de Correspondance hellénique*, t. IX, 1885, p. 394-398). Cette fois, les découvertes épigraphiques de l'habile voyageur nous renseignaient sur les établissements des Perses et des Macédoniens dans la plaine de l'Hermus, sur le droit d'asile

1. Entre tant de textes, je me ferais scrupule de ne pas citer le décret des villes ioniennes pour l'institution d'une fête anniversaire de la naissance d'Antiochus I^{er} Soter (*BCH.*, t. IX, 1885, p. 387-394 = Dittenberger, *Orientalis graeci Inscriptiones selectae*, 222).

de la « Déesse Persique » (Anaïtis), sur le site vrai de plusieurs des villes renversées, au temps de Tibère, par le célèbre tremblement de terre de l'an 17, dont parle Tacite (*Annales*, II, 47). Tous ceux de ces textes qui offraient un intérêt majeur pour l'archéologie et l'histoire furent repris par M. Foucart dans un article destiné à les faire connaître aux savants qui pouvaient n'être pas familiers avec les publications de l'École évangélique de Smyrne (*Bulletin de Correspondance hellénique*, t. XI, 1887, p. 79-107 : *Exploration de la plaine de l'Hermus par M. Aristote Fontrier*).

Le Monastère de Lembos près de Smyrne et ses possessions au XIII^e siècle, dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, t. XVI, 1892, p. 379-410, avec une grande carte dressée par G. Weber : ce mémoire, qui associe sans cesse à la topographie médiévale la topographie antique (à noter l'identification de Silyos d'Ionie), fut traduit en grec par le professeur Zakas.

Notes sur la Géographie ancienne de l'Ionie, dans la *Revue des Universités du Midi*, t. IV, 1898, p. 368-374 (La rivière Méléès, le mont Mastusia, le ressort métropolitain de Smyrne), et dans la *Revue des Études anciennes*, t. I, 1899, p. 273-280 (Sossandra-Monœkos).

Antiquités d'Ionie, dans la *Revue des Études anciennes*, t. II, 1900, p. 249-255 (Les Bains d'Agamemnon, inscription d'Issiklar, épitaphe métrique de Mersinli), et p. 359-360 (épitaphe métrique de Smyrne); t. IV, 1902, p. 191-193 (Le site du temple d'Aphrodite Stratonicide à Smyrne); t. IX, 1907, p. 114-120 (Topographie de Smyrne, la fontaine ΚΑΛΕΩΝ, le Méléès, avec carte).

La *Revue des Études anciennes* lui doit encore la publication d'un certain nombre de textes épigraphiques :

Inscriptions de Thyatire (t. III, 1901, p. 265-268).

Une nouvelle borne milliaire de la route de Smyrne à Sardes (*ibid.*, p. 349-351).

Inscriptions de Smyrne et des environs (t. IV, 1902, p. 193-195).

Inscriptions d'Asie Mineure (*ibid.*, p. 238-239).

Inscriptions de la plaine du Caystre (*ibid.*, p. 258-266).

Inscriptions d'Érythrées (t. V, 1903, p. 231-233).

Inscription de Cordélio (t. VIII, 1906, p. 285-286).

Le dernier travail de l'auteur (il prévoyait lui-même, comme le montrent les expressions mélancoliques du συμπέρασμα de sa brochure, qu'il ne s'occuperait plus des antiquités de chez lui) aura été la monographie d'ensemble où il a fondu ses études de détail sur la topographie de Smyrne :

Περὶ τοῦ ποταμοῦ Μέλῃτος, Athènes, typographie ἑ "Αρειος Πύργος, 1907; un volume in-8° de 44 pages avec carte.

Aux revues savantes il faut joindre la plupart des journaux de Smyrne dans lesquels Aristote Fontrier insérait fréquemment des

notices archéologiques : *Ἰ'Αμάλθεις*, la *Πρόδοος*, *Ἰ'Ημερησία Σμύρνη*, *Ἰ'Αρμενία* surtout, dont il fut un des collaborateurs assidus et qui, au lendemain de sa mort, publia, sous la signature de M. D. Seizanès, deux articles où sa personne, sa vie et son œuvre sont appréciées avec autant de justesse que d'émotion¹. A l'inverse de tant d'archéologues, qui transportent dans les champs poudreux du passé les âpres lois de la concurrence, Aristote Fontrier avait l'âme noble et désintéressée. Il accueillait avec une bonne grâce inlassable ceux qui venaient exploiter son propre domaine. Il ne leur marchandait ni son temps ni son expérience. Il se multipliait sans compter pour eux. Les services qu'il a rendus sous ce rapport à l'École française d'Athènes sont immenses. Dès qu'à la belle saison recommençaient nos explorations d'Anatolie, c'était lui qui aidait à tracer les itinéraires, qui indiquait les pistes à suivre, qui choisissait les guides, qui recueillait les lettres de recommandation pour l'intérieur, qui préparait le succès matériel et scientifique de la campagne. Que de promotions d'« Athéniens » lui doivent le meilleur de leurs trouvailles ou de leurs souvenirs ! Il faut avoir connu les fatigues de ces dures recherches, les couchers à la belle étoile, les nuits blanches dans d'infâmes taudis grouillant de vermine, l'isolement en pays barbare, le sentiment d'angoisse, de danger parfois, qu'on éprouve à marcher en suspect parmi des populations méfiantes ou hostiles, il faut avoir connu ces ennuis, ces tortures, ces luttes, puis, tout à coup, la joie d'une maison gaie et d'un lit propre, de visages avenants, d'hôtes qui s'empressent, pour comprendre l'affection vouée par le voyageur reconnaissant au bon magicien qui a su lui ménager, dans le maquis aux mésaventures, des amis et un foyer.

C'est dans ce rôle de providence tutélaire que m'était d'abord apparu Aristote Fontrier lorsqu'au mois d'avril 1885 je débarquai à Smyrne pour y organiser ma première tournée d'Asie Mineure. L'impression que me fit cette physionomie empreinte d'une simplicité à la fois si dévouée et si discrète fut inoubliable. Il me sembla que je l'avais toujours connu, que je retrouvais en lui quelqu'un des miens, que c'était un frère aîné dont la familiale bonhomie m'entourait des attentions les plus délicates. Mon attachement pour lui ne fit que grandir avec les années. Aristote Fontrier était de ces cœurs d'élite qui se croient toujours les obligés de ceux auxquels ils rendent service. Nul, mieux que lui, ne m'a révélé la force souveraine, l'évangélique rayonnement de la bonté.

Une nature si droite, ne soupçonnant pas le mal, était sans défense contre lui. Au Levant, où le « birbanti » pullule, quiconque fait du négoce doit avoir l'œil grand ouvert sur les roueries et les pièges.

1. Numéros des 4 et 5 septembre 1907 (ancien style).

Fontrier, qui appartenait à une génération probe où le respect de la parole donnée était religieusement pratiqué, ne se méfia pas assez des brasseurs d'affaires à la moderne. Il tomba dans d'abominables chausse-trapes. Un long procès empoisonna la dernière période de sa vie. La diplomatie française eut toutes les peines du monde à l'empêcher d'être dévoré par la justice turque. Bien que son bon droit fût évident, il est mort sans avoir eu gain de cause. Souhaitons que le triomphe qui a été refusé à sa personne soit du moins accordé à sa mémoire.

Aristote Fontrier eut deux patries : la France et l'Hellade. Il n'honora pas moins l'une que l'autre. Ce qu'il fit pour la Communauté grecque de Smyrne, pour la bonne gestion de ses intérêts, pour l'École évangélique et les autres établissements d'instruction dont il fut éphore, ce n'est pas à moi qu'il appartient de le mettre en lumière. Mais nous ne saurions oublier le zèle qu'il montra pour la science en général, pour la science française en particulier. Il fut l'un des fondateurs du Musée de l'École évangélique. Membre de l'Alliance française, il a laissé par testament, au Comité régional de cette ville, sa bibliothèque, fort abondamment pourvue en ouvrages d'histoire et d'archéologie¹. Il est de ceux qui ont contribué à l'enrichissement de nos collections nationales. Le Louvre avait contracté des dettes envers lui. Il me vient comme un remords que nous autres Français de France nous n'ayons pas suffisamment récompensé les mérites de ce compatriote du Levant.

Mais qu'importe? Des âmes de la qualité de celle-ci sont au-dessus des satisfactions contingentes. Ce à quoi tenait surtout Aristote Fontrier, ce n'était pas à recevoir des distinctions et des couronnes² : c'était à laisser la réputation d'un homme serviable, généreux et intègre. Il s'est harmonieusement épanoui suivant la loi de ses rares supériorités intimes. Il a incarné les deux ou trois choses très bonnes qui sont la suprême raison de la vie. De sa haute stature, qui semblait taillée pour le combat, mais autour de laquelle flottait l'aurole apaisante de son regard et de son sourire, un charme émanait, que n'oublieront jamais ceux qu'il honorait de son affection, un charme prenant et robuste, le charme même de cette admirable Ionie qui est une des terres privilégiées du monde.

GEORGES RADET.

1. Voir *l'Impartial* de Smyrne, en date du 2 octobre 1907.

2. Il était officier d'Académie et officier de l'Instruction publique. Le patriarche de Jérusalem lui avait conféré la croix du Saint-Sépulcre. L'Association d'archéologie chrétienne d'Athènes l'avait inscrit parmi ses membres.

LES FOUILLES DE DELPHES

PRINCIPAUX RÉSULTATS¹

Messieurs,

Je croyais avoir été suffisamment payé des peines de mon travail à Delphes par les joies inoubliables que nos trouvailles m'y ont données. Voici qu'aujourd'hui m'échoit une autre récompense, que je n'ai pas cherchée, l'honneur redoutable de parler de Delphes devant vous. Permettez-moi de dire que cet honneur aurait dû aller à un autre, à l'homme extraordinairement actif, entreprenant et habile, au savant pénétrant à qui revient toute la gloire des fouilles de Delphes, M. Théophile Homolle.

Si ma tâche, dans ces fouilles, fut modeste, j'ai le plaisir de penser qu'elle est terminée. Elle consistait à étudier la poterie, les terres cuites, les petits bronzes et autres antiquailles. Le volume qui concerne cette partie de nos découvertes et qui forme l'un des tomes de cette publication des *Fouilles de Delphes*, que les archéologues attendent avec une si juste impatience, aura fini de paraître cet hiver.

Nous nous arrêterons d'abord, si vous le voulez bien, devant ma vitrine. Aussi bien contient-elle les débris les plus anciens que le sol de Delphes nous ait livrés. Ils prouvent que les origines du sanctuaire pythique remontent à une antiquité très reculée, comme les origines de la plupart des autres sanctuaires de la Grèce, celui d'Athéna sur l'Acropole, celui des deux Déesses à Éleusis, celui d'Héra près Argos, celui de Poseidon à Calaurie, celui d'Apollon et d'Artémis à Délos.

Il n'en est pas de même du sanctuaire d'Olympie. Si haut que l'on fasse remonter l'Héræon d'Olympie, il n'en reste pas moins postérieur à la période mycénienne, puisque les fouilles d'Olympie n'ont pas donné de tessons mycéniens. Les poteries préhistoriques exhumées naguère à Olympie prouvent simplement que, des milliers d'années avant que des sacrifices aient été offerts par des Grecs dans l'Altis, il avait été l'emplacement d'un village de sauvages; autrement dit, entre les poteries préhistoriques d'Olympie et l'Héræon, il y a une énorme solution de continuité.

1. Conférence donnée à Bâle le 27 septembre 1907, dans la séance de clôture du XLIX^e Congrès des philologues allemands (*Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner*), auquel M. Perdrizet avait été invité par le Comité d'organisation.

La haute antiquité que le mythe attribuait à l'oracle pythique permettait de prévoir que, sous les ruines de la période historique, des fouilles complètes découvrirait à Delphes des vestiges de la période préhistorique. Les cultes de Gé, de Poseidon, du héros Pyrrhos, qui persistèrent, plus ou moins atrophies, à côté du culte triomphant d'Apollon, paraissaient *a priori* dater d'une époque très ancienne. Les fouilles ont confirmé pleinement ces prévisions. Elles ont donné des monuments mycéniens en grande abondance, quelques objets importés de la Crète minoenne, et même des instruments néolithiques.

Il n'était pas à espérer que l'on remonterait plus haut que le néolithique : car le paléolithique ne se trouve pas en Grèce, pas plus qu'en Scandinavie ou qu'en Armorique. La plus ancienne couche néolithique de Cnossos, que M. Evans n'hésite pas à faire remonter jusqu'au XII^e millénaire avant notre ère, repose sur le sol vierge. Les instruments néolithiques découverts à Delphes ont été ramassés de-ci, de-là, dans toute l'étendue des fouilles, sans que nous ayons trouvé nulle part de couche néolithique intacte. Presque tous proviennent du sanctuaire d'Apollon. Il faut donc admettre que ce sanctuaire a succédé, comme le palais de Minos, à une station de l'âge de la pierre polie.

Si l'on entend par préhistoire l'époque antérieure à l'écriture, le mot s'applique mal à la civilisation minoenne, dont nous possédons tant de documents écrits. L'un de ces documents avait été recueilli à Delphes même, par feu le professeur Rhoussopoulos, bien avant les découvertes de Cnossos : c'est une hache de bronze sur laquelle sont gravés deux pictographes. L'objet a été donné à l'Ashmolean Museum par sir John Evans. Il faut rapporter à la même période et à la même civilisation que la hache d'Oxford un fragment de pierre sculptée, trouvé en 1894 dans les fondations du temple d'Apollon. La matière est un calcaire dur, blanc jaunâtre, qui semble de la pierre lithographique. On reconnaît le muse, grandeur nature, d'un carnassier, lion ou dogue. La tête à laquelle ce muse appartenait devait servir de bouche de fontaine ou de rhyton, car l'objet est creux et les lèvres sont percées d'un trou. Une pièce rapportée figurait les naseaux. Le travail est des plus soignés ; la surface est admirablement polie, le creux des naseaux découpé avec précision, le modelé d'un réalisme nerveux qui touche à la sécheresse. Ce fragment, aussi singulier comme style que comme matière, était resté pour nous une énigme jusqu'au jour où M. Arthur Evans fit connaître la tête de lionne du palais de Cnossos. Il n'est pas douteux que notre fragment ne provienne d'une tête identique à celle de Cnossos : M. Evans et M. Karo en sont convaincus comme moi. Et voilà que ce morceau presque informe, maintenant qu'il a révélé son secret, prend place parmi les plus importantes découvertes de Delphes. Il forcera les plus sceptiques à reconnaître qu'il y avait une âme de vérité dans les tradi-

tions concernant les rapports de la Crète et de Delphes à l'époque mythologique. Preller, dans ses *Delphika*, a montré quelle part singulière les Crétois, particulièrement ceux de Cnossos, tiennent dans l'histoire légendaire de Pythô : un Crétois, Charmanor, aurait purifié Apollon du meurtre de Python ; un autre Crétois aurait remporté la première victoire pythique au concours du chant ; le cantique delphique, le péan, serait d'origine crétoise ; enfin l'hymne homérique à Apollon Pythien raconte que le dieu avait préposé à la garde du temple de Delphes, une fois qu'il eut été bâti par Trophonios et Agamédès, une colonie de Crétois de Cnossos, Κρήτες ἀπὸ Κνωσοῦ Μινωῶων. La découverte, dans les fondations du temple, sous le mystique ἄζυτον, d'une sculpture minoenne, confirme d'une façon vraiment saisissante le témoignage de l'hymne homérique. Nos mains profanes peuvent toucher la relique d'un des vases liturgiques dont se sont servis, dans leurs cérémonies mystérieuses, les prêtres venus de l'île experte aux rites. Nous avons trouvé, d'autre part, dans le sanctuaire d'Apollon, sous le temple et aux abords de l'autel, un couvre-ventre en bronze, genre d'armure qui n'est guère connu qu'en Crète, et un certain nombre de minuscules bipennes de bronze, talismaniques ou votives, qui paraissent indiquer la survivance à Delphes, jusqu'à l'époque archaïque, du culte minoen de la double hache. Je persiste à croire qu'il faut mettre en corrélation le nom bizarre de Ἀζύτος, le néocore eunuque du temple de Delphes, l'inventeur du γυνῶθι στυτόν et l'éponyme probable de la phratrie des Labyades, avec le nom du Palais de la double hache (λαδύρινοθος) et le culte de la bipenne (λάβρυς). Les cultes aniconiques et fétichistes, dont les fouilles de Crète ont révélé l'importance au II^e millénaire avant notre ère, survécurent à Delphes jusqu'à la fin du paganisme avec l'ἔμφραλος, avec la pierre de Cronos, avec le platane sacré d'Agamemnon. En somme, il est difficile désormais de douter de l'existence d'un élément crétois dans l'amalgame delphique.

La légende d'Apollon le met en rapport plus encore avec la Thessalie qu'avec la Crète. Et la géographie explique la légende. Delphes est sur la route qui, par les Thermopyles et la Béotie, mène directement de la Thessalie dans le Péloponnèse. Je me rappelle avoir vu à Castri, en 1897, le défilé lamentable des paysans de la Thessalie qui fuyaient devant les Turcs victorieux ; ils se hâtaient vers l'échelle d'Itéa, prêts à s'embarquer pour la Morée à la première alerte. On pouvait s'attendre à trouver à Delphes, dans les couches profondes du sanctuaire, des débris de ces poteries très anciennes, de style bien caractérisé, comme les recherches récentes en ont fait connaître en Thessalie. Nous n'avons rien trouvé de tel. Sur les rapports très anciens de Delphes avec la Thessalie, nos fouilles n'ont apporté aucune donnée, je veux dire aucune donnée archéologique.

A l'époque mycénienne, Delphes était déjà, comme à l'époque classique, à la fois un sanctuaire et une ville, une ville sans murailles. Et déjà les habitants enterraient leurs morts dans la partie occidentale du *κεῖλαν* dont le sanctuaire d'Apollon occupe à peu près le centre, au lieu dit à l'époque romaine *Pylava*, et antérieurement *Thyia*, *Thyston*. La plus grande des tombes mycénienes que nous ayons rencontrées paraît avoir été la sépulture d'un *ἀναξ* : c'est une tombe à coupole et couloir creusés dans le schiste ; les *κτερίσματα*, dague, fibule, rasoir, poterie, la datent de la fin de l'époque mycénienne. D'une façon générale, la poterie mycénienne de Delphes est de la dernière période, de cette période de transformation où l'on voit les éléments décoratifs empruntés à la vie faire place à la décoration géométrique.

Il est remarquable que nous n'ayons trouvé de poterie mycénienne, exception faite pour les tombes, que dans les deux sanctuaires, celui d'Apollon et celui d'Athéna ; ensuite, que des deux sanctuaires, ce soit celui d'Apollon qui en ait donné de beaucoup la plus grande quantité ; enfin, que les tessons trouvés dans le sanctuaire d'Apollon l'aient été surtout dans la partie du sanctuaire qui s'étend devant le front Est du temple, autour du grand autel, jusqu'au mur d'enceinte. Toute cette partie du sanctuaire était, immédiatement au-dessus du sol vierge, couverte d'une couche épaisse de terre noire, faite de cendres, de débris d'os, de détritus organiques et farcie de tessons mycéniens.

Le même endroit nous a livré quelques statuettes mycénienes de terre cuite ; deux ont été trouvées dans les fondations du temple d'Apollon. Or, toutes ces statuettes sont des images féminines. L'une représente une déesse trônant. Il y aurait lieu d'en être surpris, si ces statuettes étaient postérieures à l'établissement du culte apollinien à Delphes. Mais elles datent de l'époque préhistorique, où le sanctuaire de Delphes était consacré à la Terre. Peut-être a-t-on le droit de supposer qu'elles représentent ou bien Gé, l'antique divinité pélasgique, qui la première rendit des oracles à Pythô, ou bien la fille de Gé, Thémis, à qui le sanctuaire passa et qui en fut dépossédée par Apollon. Il est remarquable que les divinités qui ont possédé Delphes avant Apollon aient été des divinités féminines. Les Mycéniens semblent avoir adoré surtout des déesses, probablement des déesses agraires, chargées d'assurer la fécondité des champs, du troupeau et de la famille. Ainsi s'expliquerait qu'à l'époque historique les divinités poliades de la Grèce aient été en majorité féminines, et qu'à Olympie, par exemple, l'Héraëon soit tellement plus ancien que le temple de Zeus. Cette explication reste vraie même si les statuettes féminines représentent non pas des déesses, mais des orantes ; car c'était aux femmes surtout que devait être confié le culte des divinités de la fécondité.

Sur cette couche mycénienne qui s'étend devant le temple, aux

abords du grand autel, se seront rencontrés en grande abondance, par stratifications régulières, des tessons géométriques, protocorinthiens et corinthiens, mêlés à des fragments de bronze très archaïques. Tessons et bronzes proviennent des vases qui servaient au culte. Les petits animaux votifs de terre cuite et de métal, chevaux, bœufs et moutons, dont on a trouvé un si grand nombre dans la plupart des sanctuaires grecs, sont à Delphes en quantité très petite. Le dieu, apparemment, ne se contentait pas d'offrandes si minimes, et surtout, il ne s'intéressait guère à l'agriculture et à l'élève des troupeaux; il avait autre chose à faire.

Mais en voilà assez sur les « Kleinfunde ». Je passe aux résultats auxquels nous sommes arrivés concernant les belles époques de l'histoire de l'art grec, le vi^e, le v^e et le iv^e siècle.

La première question qui se pose est celle de la topographie. Et celle-ci est étroitement liée à celle de Pausanias.

Pausanias, depuis les fouilles d'Olympie, a, comme on dit, une mauvaise presse. On lui reproche cruellement ses omissions, ses bévues. Certains même l'accusent d'avoir écrit son voyage en chambre, avec les livres des érudits et des voyageurs antérieurs. Comme il ne mentionne guère de monuments plus récents que le iii^e siècle avant notre ère, on le soupçonne de s'être surtout servi d'ouvrages du commencement de la période alexandrine, tels que ceux de l'épigraphe Polémon. Les fouilles de Delphes ont versé beaucoup de faits nouveaux au procès de Pausanias. Quel jugement nous font-elles porter sur l'accusé?

Je crois, pour ma part, que Pausanias a vu Delphes et qu'il l'a décrit avec les notes qu'il y a prises.

Si Pausanias avait décrit Delphes à l'aide des livres, il aurait donné du sanctuaire une description complète, il n'aurait rien omis d'important. Or, il a omis des monuments considérables, qui sont connus par les fouilles, comme le « Bouleutéon », l'ex-voto de Daochos, la chasse d'Alexandre, ou dont l'existence est attestée par des témoignages littéraires, comme les trésors de Massalia, d'Agylla, de Spina, d'Acanthe, de Clazomène. La raison de ces omissions, c'est, tout bonnement, que les monuments en question ne se trouvaient pas sur le chemin que Pausanias a suivi dans son tour à travers le sanctuaire. On peut déterminer ce chemin avec précision. De la grande entrée du téménos jusqu'à la façade orientale du temple, c'est la Voie Sacrée; du parvis oriental à la Lesché, c'est une route en forme d'S, ayant aux deux extrémités le temple et la Lesché, aux deux boucles l'héron de Pyrrhos (dit de Néoptolème) et la fontaine Cassotis. Pausanias n'a pris note que des monuments que son guide lui a fait remarquer le long de ce parcours.

Il est vrai que sur ce parcours se trouvaient des monuments que

l'on s'étonne qu'il n'ait pas mentionnés : ainsi, sur le parvis du grand autel, ἐν ἐπιφανεστάτῳ τόπῳ τοῦ ἱεροῦ, l'ex-voto commémoratif de la victoire d'Himère. Mais cette omission même m'a toujours paru un argument en faveur de l'« autopsie » de Pausanias. On a, en effet, de bonnes raisons de croire que Polémon et qu'Alexandridas avaient parlé du monument de la victoire d'Himère. Si Pausanias avait fait sa description avec les ouvrages de Polémon et d'Alexandridas sous les yeux, il n'aurait pas omis, lui si soucieux du patrimoine de gloire de l'Hellade, ce monument qui commémorait l'une des plus grandes victoires que l'Hellénisme ait remportées sur la Barbarie. Il n'en a rien dit, parce qu'il a passé à côté sans le voir : les bases élevées par Gélon et ses frères avaient, depuis beau temps, été dépouillées, et l'inscription dédicatoire était cachée à Pausanias par les stèles que l'on avait scellées, depuis le iv^e siècle, dans les emmarchements du monument.

Mais comment expliquer que Pausanias ait omis de mentionner, près du grand autel, à l'angle même du mur polygonal, la colonne triangulaire des Messéniens, sœur jumelle de celle d'Olympie? sur le parvis du temple, des monuments de taille aussi imposante que ceux de Prousius et de Paul-Émile, ou que la colonne en forme d'acanthé? Quoi qu'il ne soit pas entré dans l'enceinte consacrée à la Terre, comment ses yeux n'ont-ils pas été frappés par la colonne de Naxos? Ces ex-voto de haute stature, analogues les uns aux colonnes de la Piazzetta de Venise, les autres au monument qu'Agrippa a planté devant les Propylées d'Athènes, étaient, ce semble, une des caractéristiques artistiques du sanctuaire de Delphes. Dans cette enceinte étroite, dont la superficie ne dépasse pas deux hectares et où les offrandes se pressaient comme brins d'herbe dans le pré, il y en avait de hautaines et d'orgueilleuses, qui montaient d'un grand jet vers la lumière. Pausanias ne nous avait pas fait prévoir cette étonnante végétation. Pourquoi n'en a-t-il rien dit? Car il est peu probable que vers 175 de notre ère, quand Pausanias vit Delphes, ces hautes colonnes, ces piliers élancés fussent déjà ruinés.

De tous les *addenda* et *corrigenda* que les fouilles de Delphes ont faits à la description de Pausanias, le plus important concerne le temple d'Apollon. L'exhumation du temple date de 1893. On s'attendait à retrouver l'édifice du vi^e siècle dont Hérodote a parlé, dont Euripide, dans l'*Ion*, a décrit les métopes, et dont la façade orientale, en marbre blanc, était un don des Alcéméonides. La surprise fut grande de trouver, au lieu de ce temple archaïque, un temple du iv^e siècle. On n'aurait pas eu cette surprise, si l'on s'était rappelé les textes de Xénophon, d'Eschine et de Diodore, qui, joints à une inscription connue depuis 1882, attestaient que le temple du vi^e siècle, détruit vers 373 par un tremblement de terre (suivi peut-être d'incendie) fut reconstruit dans le cours du iv^e siècle.

Cinq temples auraient successivement abrité, d'après Pausanias, le culte apollinien. Les trois premiers sont purement fabuleux ; le n° 4 aurait brûlé la première année de la 58^e olympiade (548 av. J.-C.) ; le n° 5, celui que Pausanias dit avoir vu, aurait été bâti par les Amphictyons, avec l'argent du dieu, sur les plans d'un architecte corinthien, Spintharos. On croit généralement que l'erreur de Pausanias consiste à avoir omis de parler du temple qui aurait succédé à celui de Spintharos ; autrement dit, on croit que le temple de Spintharos serait celui qui fut bâti au vi^e siècle par les Alcéméonides. Il est peut-être préférable de croire que Pausanias ne se trompait pas quand il écrivait avoir vu le temple bâti avec l'argent du dieu par les Amphictyons sur les plans de Spintharos : car le temple du iv^e siècle fut bien bâti, comme nous l'allons voir, par les Amphictyons avec l'argent du dieu, sous la direction d'architectes corinthiens. Entre le temple n° 4, brûlé en 548, et le temple n° 5, bâti au iv^e siècle, par les Amphictyons, sur les plans de Spintharos, Pausanias aurait omis de parler du temple qu'on peut appeler 4 bis, qui fut bâti au vi^e siècle par les Alcéméonides, sur les plans d'un architecte inconnu. Si l'on admet cette hypothèse, les renseignements donnés par Pausanias au chapitre XIX sur les sculptures et les frontons du temple doivent être retenus.

Les fouilles ont livré un grand nombre de textes épigraphiques concernant la comptabilité de l'administration financière du sanctuaire pythique au iv^e siècle. La plupart ont rapport à la reconstruction du temple. S'ils nous étaient parvenus au complet, ils nous feraient l'histoire de cette grande entreprise jusque dans les plus menus détails. Le dallage et les orthostates furent construits en calcaire dur du Parnasse, la colonnade extérieure, les murs au-dessus des orthostates, les épistyles furent construits en tuf. Quant à la colonnade ionique de l'intérieur, qui est en marbre, elle ne date que du iii^e siècle. Les bois de charpente, nécessaires pour les échafaudages, venaient des montagnes du Péloponnèse, par Sicyone, et de la Macédoine ; le tuf, des carrières entre Sicyone et Corinthe : on embarquait les blocs à Léchæon, une grue les débarquait sur le môle de Cirrha ; pour les hisser jusqu'à Delphes, on se servait, je suppose, non de chariots, mais de rouleaux. Nombre de pierres du temple portent, gravé sur une des faces latérales, le nom d'un des entrepreneurs qui sont mentionnés dans les comptes.

Le temple fut rebâti à l'aide de revenus extraordinaires, souscriptions des particuliers et des villes, puis, à partir de 346, amende payée par les Phocidiens, en punition du pillage du sanctuaire. Les Phocidiens furent tenus quittes envers le dieu après 10 versements semestriels de 30 talents et 12 versements de 10, soit 420 talents en tout, dont 300 en cinq ans. C'est surtout avec l'amende des Phocidiens que les Amphictyons purent reconstruire le temple. En somme, il fut

heureux, pour Apollon, d'avoir été pillé. Les Phocidiens, en volant les offrandes qui depuis des siècles s'accumulaient à Delphes, firent rentrer dans la circulation une masse énorme de métaux précieux, et Apollon fut le premier à en profiter : les offrandes qui lui avaient été dérobées lui revinrent en partie sous forme de numéraire ; or, il avait grand besoin d'argent monnayé pour rebâtir son temple. Car on peut croire que les souscriptions des particuliers et des villes n'y auraient pas suffi. Elles ne semblent pas avoir dépassé une moyenne de quatre talents par an : à ce taux, les travaux du temple auraient pu durer aussi longtemps que ceux du dôme de Cologne. Pourtant, on avait fait appel, d'un bout à l'autre du monde hellénique, à la piété des fidèles. Et Apollon, lui non plus, ne refusait pas la pite de la veuve. A Phlonte, une pauvre femme, Cléonica, donna une obole et demie pour relever le temple. Cette offrande touchante fut gravée comme les autres sur les listes de souscriptions ; le prix payé au lapicide pour les trente-deux lettres qu'avait nécessitées cette mention excéda certainement la somme versée par la donatrice.

Ces documents financiers du IV^e siècle n'intéressent pas seulement l'archéologie et l'histoire de l'architecture : l'histoire économique, la métrologie, la chronologie et même l'histoire générale y trouvent leur compte. Ils font mieux comprendre, par exemple, comment le pillage du sanctuaire par les Phocidiens a permis à Philippe de s'immiscer dans les affaires de la Grèce ; ils font deviner le rôle joué par les hiéronnémons thessaliens, Cottyphos et Colosimmos, Thrasydaos et Daochos, qui ont été, au conseil amphictyonique, les agents secrets, les âmes damnées de Philippe ; ils révèlent enfin les efforts tentés par les Amphictyons pour amener la Grèce à s'unir, à se fédérer. Ces efforts, que la politique macédonienne devait rendre vains, sont attestés par l'abandon à peu près complet des formes dialectales dans les documents de la comptabilité pythique ; par le compromis monétaire que les Amphictyons réussirent à établir entre les systèmes éginétique et attique ; et, finalement, par la frappe, en 338, d'une monnaie fédérale dont les types ne sont ceux d'aucune ville, mais représentent les divinités tutélaires de la confédération, la Déméter des Thermopyles et l'Apollon de Delphes. Mais ces efforts étaient tardifs : au moment même où l'on frappait la monnaie nouvelle, Philippe était vainqueur à Chéronée¹.

De tous les monuments de l'enceinte pythique, le temple d'Apollon était celui dont on attendait l'exhulation avec la plus vive curiosité. Comment était aménagé l'adyton ? Qu'était au juste, dans l'adyton, le tombeau de Dionysos ? Et que penser de la bouche prophétique de la terre, dont les exhalaisons enivraient la Pythie ? Il en faut penser qu'elle n'a jamais existé que dans l'imagination des dévots et

1. Bourguet, *L'administration financière du sanctuaire pythique au IV^e siècle*, p. 162.

des poètes. Aucune fissure ne béait dans le rocher, sous l'adyton. Aucune vapeur n'est jamais montée en cet endroit des profondeurs de la terre. Le sous-sol du temple ne cachait rien de mystérieux. Les prétendus souterrains sur lesquels il était bâti ne sont qu'un agencement des fondations destiné à économiser des matériaux. Quant à l'aménagement intérieur du temple, le seul résultat positif concerne l'omphalos : une inscription du IV^e siècle atteste qu'il se trouvait dans le temple, évidemment dans l'adyton, et qu'il était entouré d'un portique. L'omphalos extérieur, signalé par Pausanias sur le parvis oriental, près du grand autel, a été retrouvé à peu près à l'endroit où l'avait vu le Périégète. Si un omphalos, lisse et pointu, qui a été découvert près du trésor d'Athènes est celui du temple, c'est ce qu'il est impossible de décider.

Le temple du VI^e siècle n'a pas péri tout entier. Le tremblement de terre qui le renversa en 373, détacha des Phétriades une avalanche de rochers qui vint s'écraser dans le téménos de Néoptolème. Plutôt que de déblayer cet amas, les naopes préférèrent le niveler ; et, dans la construction de la terrasse qu'ils élevèrent par-dessus, ils employèrent les débris des sculptures qui avaient décoré les frontons du temple ruiné. Nous avons retrouvé ces débris ; ils sont trop mutilés pour permettre une restauration. Les uns, en marbre de Paros, proviennent de la façade orientale, que les Alcméonides avaient bâtie de leurs deniers ; les autres sont en tuf. Ces sculptures, qui datent les unes et les autres du dernier tiers du VI^e siècle, ne semblent pas avoir été faites par des Doriens. Et ceci nous amène à énoncer un des résultats les mieux assurés de nos excavations, à savoir que nul champ de fouilles, l'Acropole d'Athènes à peine exceptée, n'a livré jusqu'ici autant de monuments d'art ionien archaïque que le sanctuaire pythique, où l'on aurait pu croire que les premiers rôles auraient été tenus, en tout, par les Doriens. Entre tant de monuments archaïques trouvés à Delphes, les seuls qu'il faille inscrire au compte de l'art dorien sont deux statues pareilles, œuvres d'un sculpteur argien du début du VI^e siècle, qui représentent deux jeunes hommes, deux frères, probablement Cléobis et Biton — et quatre métopes de tuf, qui proviennent du trésor de Sicyone et qui datent au plus tard du milieu du VI^e siècle. Celles-là exceptées, toutes les sculptures archaïques que nous avons découvertes à Delphes sont d'art ionien.

Ce résultat, qui ne semble paradoxal que si l'on ignore la prodigieuse expansion de l'art ionien archaïque, sa diffusion en Attique, en Grande Grèce, en Étrurie, à Sparte même avec Bathyclès, et jusqu'en Perse avec Téléphanès, — ce résultat, dis-je, les fouilles faites à Delphes antérieurement aux nôtres le laissaient pressentir. Ni le sphinx de Naxos, dont nous avons retrouvé la tête, mais dont le corps, le chapiteau, la colonne et la base avaient été découverts en 1860 par

Wescher et Foucart; ni le portique d'Athènes, déblayé en 1880 par Haussoullier n'étaient des monuments doriens. Nous y avons ajouté, outre les sculptures du temple des Alcméonides, un groupe de petits édifices en marbre de Paros, grâce auxquels ont été élargies et précisées d'une façon inespérée les données encore si insuffisantes que l'on possédait même après les fouilles d'Éphèse, de Délos et d'Athènes, sur l'architecture et la sculpture ioniennes du VI^e siècle.

Le plus étonnant de ces édifices est sans contredit le Trésor que M. Homolle appelle le Trésor de Cnide. La richesse, pour ne pas dire la surcharge, de cette châsse de marbre paraît avoir fait une impression profonde sur les contemporains. Ce trésor suscita immédiatement, à Delphes même, deux trésors de même matière et de même style, qui furent construits, l'un dans le sanctuaire d'Athéna, l'autre dans le sanctuaire d'Apollon, à côté du trésor même qui lui avait servi de modèle. Pour bâtir ces monuments, il dut, j'imagine, y avoir à demeure, à Delphes, un atelier d'artistes et d'artisans ioniens, probablement des Pariens. Entre temps, ils exécutaient des ex-voto de moindre importance, tels ceux des fils de Charopinos. Et quand les Alcméonides, jaloux de ces joyaux d'architecture et de sculpture décorative offerts au dieu par des cités de deuxième ou de troisième ordre, voulurent que le marbre resplendît à la façade du temple d'Apollon, c'est à cette colonie parienne, selon toute vraisemblance, qu'ils s'adressèrent.

Vous n'attendez pas de moi que, dans le peu de temps dont je dispose, je tâche de dire ce qu'ont appris de nouveau, au point de vue de l'imagerie archaïque, la frise et le fronton du Trésor de Cnide; ni que j'étudie la manière particulière à chacun des deux sculpteurs qui semblent s'être partagé l'ouvrage. Me rappelant que j'ai l'honneur de parler surtout devant des philologues, j'appellerai plutôt votre attention sur les qualités bien ioniennes de narration brillante et animée, d'imagination ample, aisée et féconde dont témoignent ces reliefs. Ces qualités, n'est-il pas vrai, sont tout homériques. Le *Bild* fait songer au *Lied*. Le même esprit de vie et de jeunesse anime ces deux créations successives de l'Ionie, sa poésie épique et sa plastique narrative.

Ce n'a pas été une de nos moindres surprises que d'être amenés à reconnaître que deux de ces Trésors avaient en guise de colonnes, pour supporter l'entablement de la façade, deux statues féminines. Sœurs, par le style, des statues ioniennes de l'Acropole, les κέραι des Trésors ioniens de Delphes annoncent, cent ans à l'avance, les κέραι de l'Érechthéion, de même que les cavaliers qui défilent sur la frise méridionale du Trésor de Cnide ou l'assemblée des Olympiens sur la face orientale sont comme une première pensée de la frise du Parthénon. L'art de Phidias, moins novateur que conservateur, plonge par ses racines dans l'art ionien.

La chaîne qui relie à l'art phidiasque l'art ionien des κέραι archaïques

se compose de plusieurs anneaux, dont les fouilles de Delphes ont rendu l'un : c'est le Trésor d'Athènes et ses trente métopes. Nulle autre de nos découvertes n'a fait une impression aussi grande que celle de ce petit édifice, vrai bijou de l'art attique, et que l'Acropole d'Athènes peut envier à Pythô. Je ne fais pas allusion à l'erreur de l'administration hellénique qui, apprenant que les Français venaient de trouver le Trésor d'Athènes, crut qu'ils avaient mis la main sur des monceaux d'or et d'argent et donna l'ordre par télégraphe au préfet d'Amphissa de se saisir de la trouvaille. Je parle des archéologues, qui, par la voix autorisée de M. Studniczka, ont déclaré que le Trésor d'Athènes serait la « pierre angulaire » de l'histoire de la plastique grecque, reliant l'archaïsme à l'art parfait. Si l'on en croit le Moyen-Age, la pierre angulaire dont parle l'Écriture n'aurait été mise en place au temple de Salomon qu'après de longs tâtonnements. Il en ira de même, je le crains, pour le Trésor d'Athènes. Pausanias dit que c'était l'ex-voto commémoratif de Marathon ; mais il est croyable que Pausanias a conclu cela de l'inscription gravée sur la terrasse où s'élève l'édifice : or, cette inscription concernait, ce semble, non pas le Trésor ni son contenu, mais les trophées érigés en contre-bas du Trésor, postérieurement à la construction de celui-ci. On est donc amené à dater le Trésor d'avant Marathon : il commémorerait la victoire remportée en 504 par les Athéniens sur les Thébains et les Chalcidiens. On pensait généralement que le monument commémoratif des succès de 504 était le portique à colonnes de marbre et toit de bois, au pied du grand mur polygonal : comme il est impossible d'admettre que les Athéniens aient dédié à Delphes deux édifices pour rappeler leur victoire de 504, on est obligé de croire le portique d'Athènes plus récent que le Trésor. Mais cette conclusion ne laisse pas que d'inquiéter, étant donnée la paléographie de la dédicace du portique.

L'étude archéologique du Trésor, au point de vue de l'architecture et de la plastique, nous tirera-t-elle de ces perplexités ? Il ne le semble pas, jusqu'ici du moins. Le Trésor d'Athènes, à considérer ses formes architecturales et sa décoration sculptée, paraît à peu près contemporain du temple d'Aphaia à Égine : mais la date de celui-ci flotte entre 500 et 470. Les métopes du Trésor, d'autre part, ont des analogies surprenantes avec les vases à figures rouges de style sévère, signés d'Euphronios et d'Euthymidès : mais la chronologie des vases attiques, malgré les fouilles de l'Acropole, reste flottante elle aussi, et l'on ne peut dire si les vases signés d'Euphronios ont été fabriqués avant ou après Marathon. Il est clair que l'importance archéologique du Trésor d'Athènes serait singulièrement accrue si l'on arrivait à déterminer avec certitude la date de ce monument. On en doit dire autant de la statue du Cocher, la plus belle de toutes celles que le sol de Delphes nous a rendues, et, assurément, le plus beau bronze qui

soit parvenu de l'Antiquité. Ne nous dissimulons pas que, pour mettre à leur place dans le développement de la plastique grecque les métopes athéniennes et le Cocher, nous ignorons trop de choses. Mais cette ignorance ne doit nous gêner nullement pour goûter le charme irrésistible de ces œuvres, leur saveur franche et fraîche. Tantôt, la frise du Trésor de Cnide nous faisait penser d'Homère : le Cocher n'est-il pas une évocation des jeunes hommes chantés par Pindare ? Et n'est-ce pas une coïncidence merveilleuse que la découverte, à deux ou trois ans d'intervalle, d'abord des métopes athéniennes, puis des poèmes de Bacchylide ? Si les recherches archéologiques n'étaient pas, chez nous, un peu trop unilatérales, on aurait remarqué que les métopes du Trésor d'Athènes, qui racontent les exploits du jeune Thésée, sont identiques, par le sentiment, par l'émotion, au *Thésée* de Bacchylide.

Le succès des fouilles de Delphes a dépassé toute espérance. Avant qu'elles fussent commencées, il était généralement admis qu'elles ne profiteraient pas beaucoup à l'histoire de l'art. Voici comment s'exprimait, en 1892, dans un rapport sur l'École française d'Athènes, l'un de nos hellénistes¹ : « Que produiront ces fouilles ? Les creux du rocher qui forme le sol de Delphes, bien moins favorables que les sables de l'Alphée à la conservation des œuvres d'art, nous rendront-ils, avec les inscriptions qu'on est certain d'y trouver, quelques beaux restes de l'architecture et de la sculpture ? C'est ce qui échappe à nos prévisions. »

Il semble vraiment qu'aux fouilles préside une Tyché malicieuse, qui s'amuse à démentir les prédictions de la prudence. On s'attendait à ce que le butin ramassé à Delphes fût surtout épigraphique : c'est le contraire qui est arrivé. Sans doute, l'épigraphie n'a pas été mal partagée ; et M. Nikitsky, dans un article russe où il ne nous ménage pas les coups de nagaïka, a tort de dire des 1,500 inscriptions delphiques que nous avons ajoutées aux 1,156 déjà connues : « Franchement, on s'attendait à mieux ! » Le cippe des Labyades, les hymnes avec notation musicale, le péan à Dionysos, le dossier des naopes, celui des technites dionysiaques, celui de la Pythaïde, la loi, encore inédite, relative au taux de l'intérêt, sont des documents de tout premier ordre. Mais il faut reconnaître qu'en fait d'épigraphie comme d'archéologie, nous avons trouvé ce que nous n'espérions pas, et que nous n'avons pas trouvé ce que nous attendions. Dans le grand sanctuaire panhellénique, où étaient conservées, nous dit-on, les archives de la Grèce, nous n'avons découvert aucun traité. Dans ce temple où ont été rendus tant d'oracles, nous n'avons trouvé qu'un oracle, la réponse d'Apollon à une femme stérile qui voulait avoir un enfant.

PAUL PERDRIZET.

1. Jules Girard, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1893, p. 35.

BIBLIOGRAPHIE

A. Cuny, *Le nombre duel en grec*. Paris, Klincksieck, 1906 ; 1 vol. in-8° de 513 pages.

Cette thèse a été inspirée par quelques lignes du manuel de M. Meillet (*Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*). Elle en observe rigoureusement la doctrine et la méthode, même hors des chapitres qui sont ici le domaine réservé de la comparaison. De fait, ceux-ci n'occupent que les 80 premières pages de la thèse. Mais, bien que dans les 430 autres elle ait toute l'apparence — et aussi tous les mérites propres — d'un ouvrage de pure philologie, là encore, les idées qui la conduisent et qui l'éclairent viennent de la linguistique ; et, malgré la minutie des énumérations, des explications et des statistiques qui la remplissent, elle est toute pénétrée de philosophie. Ainsi, M. Cuny ayant constaté : 1° que la disparition du duel dans les divers idiomes commence soit par les pronoms et les verbes, soit par les substantifs seuls, mais non pas simultanément par les uns et les autres ; 2° que les derniers duels conservés de substantifs se rencontrent, suivant les langues, soit dans le voisinage du nombre « deux » (duels occasionnels), soit, au contraire (duels habituels, duels naturels), dans les noms de couples ou d'organes pairs, à côté desquels le mot « deux » n'est pas exprimé, de ces observations générales il déduira le plan des chapitres centraux de l'ouvrage, de ceux où il doit étudier le duel grec à son apogée, décliné ou conjugué dans toutes les parties variables du discours. — D'autre part, ayant posé en fait — après MM. Hirt et Meillet — que toutes les langues primitives se créent des formes duelles¹ pour les user et les perdre plus ou moins vite, suivant les progrès de la culture ou la rapidité de l'évolution sociale², il expliquera par là l'histoire du nombre deux en grec, et il en déduira l'économie de tout son livre, où nous pouvons voir en effet les dialectes éminents (homérique, attique) qui deviennent des langues communes faire avant tout autre sacrifice celui de leur duel. — A chaque moment de l'évolution qu'il étudie, il trouve l'occasion de montrer « l'action des parlars locaux sur les langues littéraires et la réaction des traditions de ces langues » : en dépit de la tradition

1. Certaines langues (Mélanésie, Terre-de-Feu) possèdent même le triel (p. 4 et 5).

2. Voir, page 484, en note, l'observation de M. Meillet que rapporte M. Cuny.

homérique et ionienne, les quatre princes du théâtre usant pour écrire comme pour parler des trois nombres; Platon recherchant ou évitant le second de ceux-ci selon le ton de son dialogue; l'éloquence spontanée de Démosthène admettant dans la plupart de ses discours les derniers duels de la littérature grecque, tandis que pour Eschine, plus correct ou plus délicat, deux personnes ou deux choses font toujours un pluriel. — Surtout, M. Cuny a su par chaque phase de l'histoire du duel grec dater une modification du grec littéraire; et donnant à la succession du dialecte homérique, où le duel est déjà une forme sans vie, puis de la langue lyrique et dramatique, où il renaît, puis de la prose ionienne, qui l'ignore, de la prose « attique ionisante », qui l'admet et le développe, de la prose « attique atticisante », où il décline et meurt, enfin de la langue commune, où il a disparu sans retour, les mêmes causes sociales qu'aux révolutions, au progrès des mœurs, au développement de l'art entre les VIII^e et IV^e siècles, il a pu affirmer, il a pu même démontrer pour l'époque attique la connexion naturelle de deux ordres de faits qu'avant lui on n'avait guère pensé à rapprocher: ceux qui constituent les deux histoires du nombre duel et de... la sculpture. Peut-être les pages¹ où M. Cuny résume toute l'évolution du grec littéraire et celles² où il reprend à son compte les conclusions de la thèse de M. Lechat³ sont-elles à la fois les plus profondes et les plus brillantes de tout son livre. — Enfin, je note qu'il attache une importance parfois décisive « aux tendances générales dans le développement des langues »: pour rejeter l'explication d'ἴπποις par ἴπποισιν, ἴπποις, que propose un de ses maîtres, M. Henry, et qu'il juge lui-même irréprochable au point de vue phonétique, il lui suffit d'avoir constaté que le duel, qui d'ailleurs finit toujours par céder la place au pluriel, ne paraît pas lui avoir emprunté aucune autre de ses formes. — Les exemples que je viens d'accumuler suffiront, je pense: dans cette ordonnance des faits et dans cette hiérarchie des lois, on reconnaît l'esprit du maître grammairien, qui définit le langage le « fait social par excellence », et qui collabore avec M. Durkheim à l'*Année sociologique*.

Pour l'histoire du duel, il n'est aucun témoignage plus intéressant que celui du grec. Attestée à une date ancienne, représentée par une épigraphie et une littérature abondantes, cette langue, au moins en certains de ses dialectes, nous donne des exemples de la plupart des formes et emplois possibles du duel: nous y pouvons même étudier en trois siècles d'histoire avec M. Cuny un progrès et une décadence de ce nombre. Mais il y a toute une moitié des populations grecques qui, dès le temps des plus anciens textes, ne s'en servait plus. Quelles

1. 410-413.

2. 452-453.

3. Sur *La sculpture attique avant Phidias*.

que soient les affinités naturelles des parlars helléniques d'Europe et d'Asie, du continent et des îles, et quelles que soient les divergences originelles des dialectes d'une même région, M. Cuny trouve les traces du duel dans tous les pays de la Grèce propre, et là seulement : dans les colonies, qui atteignirent de bonne heure à une civilisation si brillante, c'est déjà, avant toute tradition écrite, un nombre aboli. Ainsi, pour notre auteur, l'arcadien s'oppose au chypriote, son proche parent; le lesbien au thessalien et au béotien, ses congénères; le dorien du Péloponnèse et du Nord-Ouest au dorien de la Grande-Grèce, de la Sicile, de la Crète, de Rhodes et du rivage méridional de l'Asie-Mineure. Surtout, l'ionien a perdu l'usage du duel dès une époque où l'attique est encore loin de lui avoir donné toute son extension : et cependant l'attique passe pour être une variété de l'ionien. Cette rupture des rapports de parenté ou de filiation entre les dialectes dès qu'il s'agit de l'emploi du duel imposait à M. Cuny un plan en apparence paradoxal : c'est par Homère que finit cette histoire d'une des formes de la langue grecque. Il était, en effet, légitime d'étudier à part et d'abord le développement et la décadence du duel en attique, puisque c'est en attique que ce nombre a eu la plus longue et la plus belle fortune, puisque aussi bien c'est ce dialecte que nous connaissons le mieux, le seul que nous puissions suivre sans interruption à travers les ans et les textes, qu'il a vécu longtemps « à l'abri des influences de la civilisation et de la littérature », et qu'il a fini — après avoir perdu le duel — par devenir la langue commune de tous les Grecs. Et, bien que toute poésie grecque, même attique, emprunte à Homère certains traits de sa langue, et que l'*Iliade* et l'*Odyssee* elles-mêmes, en nombre de formules, témoins isolés d'antiques idiomes locaux, aient gardé d'importants vestiges du duel, il était légitime aussi que cette revue des parlars grecs s'achevât par l'homérique, et non par d'autres dialectes où le duel n'est même pas attesté une fois, parce qu'à la différence de ceux-ci la langue de l'épopée est composite, et que, quatre siècles environ avant la diffusion de l'attique et la réduction définitive des nombres grecs à deux (singulier et pluriel), elle est déjà une *κοινή*.

Comme il était nécessaire, M. Cuny a interrogé à la fois les pierres et les livres. Il doit moins à l'épigraphie qu'à la littérature; et, à vrai dire, il lui a moins demandé. L'épigraphie d'Athènes, après les travaux de Riemann, de Van Herwerden, de Meisterhans, de Schwyzer, ne pouvait guère lui révéler de faits nouveaux. Du moins a-t-il su, en reprenant l'enquête de ces philologues, la limiter aux seuls exemples incontestablement attiques, et interpréter les statistiques avec autant de finesse que de décision : les règles qu'il rectifie ou qu'il établit à ce propos et qui résument pour lui l'histoire du duel en attique vulgaire lui permettront, lorsqu'il étudiera l'usage des grands

écrivains, de faire dans chaque style, sur un point déterminé de la syntaxe, la part des influences populaires, domestiques et locales et celle de l'éducation et de la tradition littéraire. — L'épigraphie, d'ailleurs beaucoup moins riche, des autres dialectes ne pouvait présenter le même intérêt : très peu, parmi ceux qui ont conservé quelques traces du duel, ont été illustrés par une littérature ; et encore les auteurs béotiens ou doriens dont il nous est resté autre chose que le nom sont-ils presque tous des poètes qui n'ont pu éviter de se souvenir d'Homère¹. Là encore, d'excellents grammairiens (MM. Boisacq, Meister, Hoffmann, Prellwitz, Kern, etc.) avaient presque toujours tracé la voie à M. Cuny. Des faits rassemblés par eux il a tiré le meilleur parti, et il est arrivé sans efforts à cette formule d'une netteté saisissante : « La décadence du duel coïncide dans les cités du continent comme en Attique avec l'adoption du nouvel alphabet et l'avènement de la démocratie, et ce nombre disparaît, aussi comme en Attique, dans le courant du iv^e siècle. » — Dans cette revue des parlars grecs, il y a pourtant un dialecte sacrifié : les 50 lignes que l'auteur consacre au delphique dans ce livre de plus de 500 pages paraîtront insuffisantes, et la documentation en est en effet incomplète. Si cette lacune, dont il ne faudrait point exagérer la gravité, est regrettable, c'est parce que les exemples qu'a laissés échapper M. Cuny étaient, par une rare fortune, datés avec certitude ; c'est aussi parce que la question du duel en delphique était encore intacte. A peine 4 lignes, en effet, lui sont-elles données dans la plus récente étude allemande de ce dialecte. M. Cuny, qui n'a pu se contenter du maigre butin que lui apportait M. Valaori (2 δούρειν et 1 πινακίδιον), est remonté aux sources, je veux dire à la *Sammlung* de Collitz. Mais il l'a feuilletée d'un doigt trop rapide, et, comme si ce recueil, achevé en 1899, était une « Somme », il s'est cru dispensé de toute autre enquête. S'il avait, tandis qu'il cherchait dans ces textes des exemples de duels ou de pluriels substitués au duel, prêté un peu de son attention au fond, il n'aurait pas couru le risque de confondre avec « la grande inscription des Labyades » le premier des « comptes des naopes » qu'a publiés M. Bourguet² ; et il se serait avisé que la série de ces comptes, dont 3 au moins, et non un seul, ont passé dans la *Sammlung*, se continuait, pendant plusieurs années après 1899, dans le *Bulletin de*

1. Si, entre tous les lyriques, Pindare a admis dans ses œuvres un nombre assez appréciable de formes duelles (8 en tout, qui sont énumérées à la page 470 de la thèse), ce sont, chez lui, d'après M. Cuny, autant de réminiscences du parler natal.

2. Il n'aurait pas non plus (page 480, 8^e ligne avant la fin) pris un acte d'affranchissement pour un décret, ni (page 481, même ligne) cité comme « exemple négatif » le βουλευόντων de l'inscription delphique n^o 2743. Ce participe est suivi des noms de 2 magistrats ; mais la pierre est d'une époque où les actes delphiques mentionnent toujours 3 *bouleutes* ; et nous savons par quel nom combler ici le vide qui résulte soit d'une absence du personnage, soit d'une négligence du lapicide.

Correspondance hellénique et dans les Appendices d'une thèse sur *l'Organisation financière du sanctuaire pythique*. Tous ces textes sont du IV^e siècle. Ils sont assez riches, sinon en formes duelles, du moins en occasions de duels. On sait ce qu'il a fallu de divination prudente pour les restituer, ce qu'il y a de science et de talent dans le commentaire : on est moins averti des mérites de la première lecture, on n'a pas idée de la ténuité des traits gravés, de l'usure et de l'incommode exposition des pierres, si lisses qu'à peine y soupçonnait-on d'abord des traces de lettres, si mal placées, à plat sur le sol, au milieu du dallage de la Voie Sacrée, ou au fond d'un trou, que jamais ne les éclairait le jour frisant, — et l'on ne peut rendre assez justice à la rare patience que ces difficultés ont exercée et n'ont point lassée. Sans doute, aucun des exemples qu'a discutés M. Cuny dans sa très honorable thèse n'a-t-il été acquis avec plus de peine que ceux que je regrette de n'y point trouver : et c'est là peut-être la plus forte raison de mon regret. Quant à la thèse, il est certain que les faits qu'apportait M. Bourguet n'en auraient pas ébranlé la moindre des conclusions. — Ceux que M. Cuny a rencontrés dans les œuvres des poètes, des philosophes, des historiens et des orateurs étaient bien plus variés et autrement précieux : en revanche, ils avaient été pour la plupart déjà examinés par les savants. Il y a trois quarts de siècle que Zander avait étudié la syntaxe de δύο chez Homère, Hésiode et les Attiques. A partir de 1880, MM. Keck, Ohler, Illek, Röper, Hasse publiaient coup sur coup leurs monographies sur le Duel chez les Orateurs, le Duel chez Homère, le Duel chez Hésiode, le Duel chez Platon, le Duel chez Xénophon et Thucydide, le Duel chez les dramatiques grecs ; et Hasse résumait et complétait la plupart de ces opuscules dans son traité du Duel en Attique (1893). De nouvelles recherches sur le nombre duel en grec eussent été sans intérêt, si l'auteur n'avait dû que dénombrer parmi les textes les formes de δύο et δ'ἄμφω et les désinences nominales et pronominales en ω, ᾶ, ε, οιν ou οιν, αιν, ῶν, ou verbales en τον, την, μεθον, σθον, σθην, et formuler en règles — et en règles spéciales à chaque poète ou prosateur — les circonstances de leur emploi : les grammairiens dont on vient de lire les noms s'étaient acquittés en conscience de cette tâche modeste. Mais deux choses surtout font la nouveauté de la thèse de M. Cuny et lui donnent une solidité et une portée inattendues. D'abord, il a revu, réuni et ordonné en doctrine les observations qu'on avait faites avant lui, écrivant une histoire où s'affirment d'un côté la tradition indo-européenne et le rapport de la langue soit à l'état social, soit au genre littéraire, de l'autre l'originalité du grec, l'indépendance de ses dialectes et la personnalité de ses écrivains. En second lieu, M. Cuny a compris que l'usage fait par chaque auteur des formes duelles ne pouvait être rigoureusement exprimé ni par le total de

celles qu'on trouve en son œuvre (car il y en a nécessairement plus dans l'*Illiade* que dans *les Travaux et les Jours*, qui sont 15 fois moins étendus), ni même par le rapport de ce total aux dimensions de cette œuvre (car, en ajoutant dans son *Électre* aux couples traditionnels des deux amants et des deux meurtriers celui des deux sœurs, Sophocle s'est donné plus d'occasions d'y employer le duel que n'en avait eu Eschyle dans les *Choéphores* et que n'en devait avoir Euripide dans l'autre *Électre*). Il fallait donc toujours compter, en regard des exemples *positifs* de duels, ce que M. Cuny appelle les exemples *négatifs*, c'est-à-dire tous les cas où le pluriel a remplacé le duel : le rapport de ces deux sommes est le seul qui ait en l'espèce une signification réelle. Or, un seul parmi les philologues qui ont traité du duel en grec, M. Ohler, avait jusqu'ici attaché autant d'importance à l'une et à l'autre catégorie d'exemples¹. Mais son étude ne concernait que le dialecte homérique, où le duel n'est qu'un élément d'emprunt, employé sans conséquence. Les écrivains dont le témoignage importait le plus en cette matière — tous les Attiques — n'avaient été soumis qu'à une demi-enquête, et il restait pour chacun d'eux à établir ou du moins à compléter, c'est-à-dire à reprendre tout entière, la table d'absence du duel. C'est ce qu'a fait M. Cuny pour les tragiques et pour Aristophane ; et il a voulu non seulement compter les exemples positifs ou négatifs qu'ils lui donnaient, — et, pour les compter mieux, ordonner chaque série suivant le plan le plus rationnel et le plus clair, — mais, autant qu'il était nécessaire, les peser : ici, discuter la valeur des leçons concurrentes, là, reconnaître la formule archaïque employée sans hésitation et par habitude ou la construction imposée par la métrique. Entre tous, ces deux chapitres de la thèse méritaient ce soin extrême. En effet, d'Eschyle à Sophocle et Euripide, de ceux-ci à Aristophane, le duel va gagnant sur le pluriel, et non seulement aucune langue indo-européenne sauf le grec, ou aucun dialecte grec sauf l'attique, mais aucun genre litté-

1. M. Cuny ne s'est pas cru dispensé pour autant de revoir à son tour les poèmes homériques ; mais il a pu borner son enquête à deux chants, le premier de l'*Illiade* (qui est, sans doute, le plus ancien de tous), et l'un des derniers et des plus récents de l'*Odyssee*. L'étude minutieuse qu'il a faite des exemples positifs et négatifs de l'un et de l'autre démontre péremptoirement l'incohérence de la syntaxe homérique dans le chapitre qui nous occupe ; l'auteur a pu néanmoins affirmer que, dans l'épopée comme en attique, les duels dits naturels ou habituels ont été de beaucoup moins stables que les autres. — L'étude du duel hésiodique achève le chapitre consacré d'abord à Homère. Ici, la statistique confirme la tradition qui fait naître en Béotie l'auteur des *Travaux et des Jours* ; la Béotie, comme l'on sait, est avec l'Attique le centre de conservation du duel grec. Le progrès de ce nombre dans Hésiode et aussi dans Solon (dont les langues, par ailleurs, diffèrent si peu de celle d'Homère) est donc bien significatif. — Il convient d'ajouter que les « exemples positifs » se font de plus en plus rares dans la *Théogonie* : M. Cuny a trouvé, en étudiant le duel, le plus fort argument d'ordre linguistique contre l'attribution au même auteur de la *Théogonie* et des *Travaux*.

raire attique sauf le théâtre ne nous présente un exemple aussi net de ce progrès continu. Ainsi, les concitoyens et contemporains de Sophocle qui écrivent en prose s'appliquent à restreindre dans leurs œuvres l'emploi du duel : ce sont des disciples d'Hérodote, un Dorien qui avait adopté le parler d'Ionie, et de Gorgias, un Ionien et un maître en beau langage qui proscrivait de la phrase attique les tours vulgaires. Ainsi encore, arrivé à l'apogée dans la comédie d'Aristophane, à la fois si vulgaire et si poétique, le duel décline dès la fin du v^e siècle dans les inscriptions et dès le début du iv^e dans les œuvres littéraires : il lui faudra seulement 80 ans pour disparaître. — En passant des poètes aux autres grands Attiques, M. Cuny, qui avait fait chez les premiers une recherche si minutieuse de tous les exemples qui l'intéressaient, positifs et négatifs, ne s'est plus cru tenu d'être complet. Le plus considérable des prosateurs du v^e siècle, Thucydide, n'a été examiné à fond qu'en son premier livre, où n'a été relevé qu'un emploi de duel pour vingt occasions; dans les livres suivants, notre auteur s'est contenté de reprendre, après Hasse, la liste des exemples positifs, et de constituer, sans doute à l'aide du *Lexicon Thucydideum* de Bétant, celle des pluriels qui accompagnent δύο. Il a ainsi trouvé matière à deux observations importantes : 1^o sur l'omission, dans l'« Histoire de la guerre de la Péninsule », de plusieurs catégories du duel (nominatifs-accusatifs neutres et féminins, masculins en -ε, formes des thèmes ἀλληλο- et ἀμφοτερο-, pronoms personnels); 2^o (mais ceci seulement à partir du livre IV) sur la précision de la syntaxe de δύοῖν. Précision relative d'ailleurs, puisque dans cette partie de l'œuvre de Thucydide on peut encore compter 4 génitifs ou datifs pluriels précédés de δύο contre 17 exemples de δύοῖν suivi d'un autre duel; mais comparons à ces chiffres la statistique des 3 premiers livres, l'unique δύοῖν qu'on y rencontre entre 7 δύο traités en pluriels invariables au génitif et au datif : il est sûr qu'à un moment donné, en un cas spécial, a fléchi la résistance délibérée du grand historien à l'usage courant et aux formes duelles. Bien que M. Cuny n'ait entrepris pour la plus grande partie de l'« Histoire de la guerre de la Péninsule » qu'un dénombrement partiel de ce qu'il nomme les exemples négatifs, il eût pu, ce semble, affirmer plus hardiment qu'il ne l'a fait que ce cas — celui de δύοῖν — était isolé, et qu'il était impossible de signaler aucun autre progrès du duel dans la seconde moitié de cette « Histoire », non seulement parce que δύο, le nominatif-accusatif de δύοῖν, s'y présente 28 fois sur 31 en compagnie du pluriel d'un nom sujet ou régime direct, mais parce que 6 sur 7 des exemples positifs du livre IV, et la totalité de ces exemples aux livres VI, VII et VIII renferment δύοῖν. A-t-il eu scrupule de trop montrer qu'en appliquant sa méthode avec une rigueur moindre aux 7/8 de l'œuvre de Thucydide il s'épargnait une peine inutile? — Pour

des raisons également plausibles, il a fait de même un choix parmi les textes du iv^e siècle, traitant les uns avec un soin minutieux et n'étudiant que sommairement les autres : J'ai déjà dit que le grec perdit très rapidement le second de ses trois nombres. Il suffira maintenant de citer quelques faits : tandis que l'*Euthydème* de Platon (p. 301, note) « fourmille de duels », que, dans certains passages des *Mémorables* (p. 364), Xénophon emploie ces formes « avec une rigueur inconnue à Platon lui-même », — en revanche, on n'en compte plus qu'une seule contre 180 pluriels irréguliers dans le *Ménon* du même Platon ; il n'y en a plus aucune dans le *Banquet* et l'*Apologie* du même Xénophon. Il eût été absurde de penser résoudre en les deux nombres d'une double somme d'aussi prodigieuses dissemblances, et exprimer par un simple rapport l'usage moyen que chacun de ces grands écrivains a fait du duel ; il était, d'autre part, bien téméraire de prétendre étudier chez eux les phases de son déclin, et du même coup établir enfin la chronologie de Platon, en échelonnant les « Dialogues » du plus riche en duels au plus pauvre, suivant leur richesse ou leur pauvreté. Sachant que ni les observations de Blass sur l'hiatus, ni les recherches de Dittenberger, Ritter, Siebeck sur les conjonctions et les particules n'ont permis de dater sûrement les diverses œuvres du grand philosophe, voyant d'ailleurs que celle où le pluriel a le moins gagné, l'*Euthydème*, n'était pas la plus ancienne, M. Cuny a cru pourtant qu'il pouvait y avoir pour les historiens de Platon un certain parti à tirer des tables de fréquence du duel (et il en a lui-même dressé plusieurs), au moins lorsque les indications qu'elles donnent corroborent d'autres témoignages. C'est ainsi qu'il a été conduit à confirmer une assertion de Diogène-Laërce sur les livres I et VII de la *République* (où il y a tout juste 2 « exemples positifs » pour 250 négatifs) : ces deux livres, au moins dans leur rédaction définitive, appartiendraient — avec le *Cratyle* et le *Ménon* (Diogène ne parlait pas de ces deux dialogues) — à la dernière période de la vie de Platon, et seraient postérieurs même aux *Lois*. On comprend que M. Cuny ne se soit point cru obligé d'établir au complet la série de ces rapprochements curieux, qui n'étaient en effet pas de son domaine, et dont je n'ai tenu à citer l'un des plus typiques que pour montrer le multiple intérêt de sa très neuve et très savante étude. Ce qu'il appartenait plutôt au grammairien, et au grammairien comparatiste de nous donner, — de rechercher tout au moins, c'étaient les causes qui durent accélérer, puis ralentir ou même arrêter, puis à nouveau précipiter le déclin du duel, les raisons de l'incohérence apparente et des brusques revirements de l'usage platonicien dans l'emploi de ce nombre. M. Cuny attribue les discordances qu'il a notées au ton différent des *Dialogues*, les plus familiers ou ironiques usant librement du duel, — qui devait être banni du style soutenu. Cette raison a sa

valeur; elle est conforme aux indications les plus précises de l'histoire même des nombres grammaticaux : il faudrait l'accepter sans réserves si l'analyse minutieuse de *tel dialogue déterminé* nous y montrait les finales -οι, -ους, -οις, -τες, etc., préférées à -ω, -οιν, -των, etc., du moment qu'intervient un personnage plus considérable, ou que le discours prend un tour plus grave... M. Cuny ne nous l'a pas montré. Si cette constatation était impossible, il nous resterait, surtout lorsque nous connaissons mieux — grâce aux inscriptions et aux papyrus — les conditions de l'établissement de la langue commune, la ressource de comparer aux hésitations de Platon ou de Xénophon entre le pluriel et le duel, celles de tel dialecte à son déclin entre la forme ou la construction qu'il va perdre et ce qui doit y être substitué. Comme si, dans le dernier conflit de l'idiome local et de la langue commune, le sujet parlant manifestait son indifférence et surtout son indécision entre le son, le mot, le tour de la veille et celui du lendemain bien plutôt par des engouements excessifs et brusques — les caprices de la mode — tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre, que par un emploi égal de chacun d'eux, j'ai pu voir à Delphes, dans la même famille, le nom de Cléodamos, fils ou père de Cléon, écrit 25 fois sur 32 Κλεόδαμος dans les 30 premières années du second siècle, et 15 fois sur 20 (soit exactement la même proportion) Κλεύδαμος dans les 30 années suivantes; au même lieu, le rapport des 2 graphies du nom du mois θεοξένιος ou θευξένιος est de 12 entre 198 et 180, 1/2 entre 180 et 170, 1 entre 170 et 143, 1/6 entre 143 et 136, 3/4 entre 136 et 110, année où les initiales θευ-, κλευ- disparaissent de l'épigraphie delphique : je me demande si les duels de l'*Euthydème* et des *Mémorables* et l'abus du pluriel dans le *Ménon*, le *Cratyle*, les I^r et VII^e livres de la *République*, ou le *Banquet* de Xénophon ne seraient pas de même affaire de mode. Ce sera aux philologues qu'intéressera spécialement la langue de Platon ou celle de Xénophon à voir ces choses en détail : en étudiant au point de vue du duel, avec la même conscience et la même finesse qu'il avait mises à rassembler et à critiquer les exemples d'Eschyle, Sophocle, Euripide et Aristophane, treize des « *Dialogues* », l'*Anabase* et la *Cyropédie*, M. Cuny aura commencé et déjà beaucoup avancé leur tâche. Pour le reste, ils ne pourront oublier ni ses principes ni sa méthode. C'est grâce aux uns et à l'autre qu'il a donné les grandes lois et fixé les grandes dates de l'histoire du duel grec, et, à l'occasion, formulé les règles de son emploi spéciales à chaque auteur (voir : pour les tragiques, celles des noms d'organes pairs, des mots généraux désignant des personnes, de δός, de δούιν, de δισός surtout; pour Aristophane, celle des thèmes en -μα; pour Démosthène, celle des finales en -οιν, -αιν, les seules formes duelles qui aient survécu jusqu'à lui, et qu'il n'emploie d'ailleurs qu'en compagnie de δούιν.)

J'ai réservé pour les dernières lignes de ce compte rendu le début

de la thèse de M. Cuny. Les faits essentiels de la syntaxe comparée du duel étaient acquis : au moins a-t-il su corriger ce qu'il y avait d'un peu arbitraire dans les classifications de Delbrück. Pour la plupart des formes aussi avaient été données les explications définitives : au moins a-t-il su les présenter clairement, mettre en valeur les arguments décisifs, et, dans les discussions, prendre toujours résolument son parti. La théorie la plus neuve qu'il nous apporte est celle qui explique la finale $-εiv$. J'ai dit en commençant pour quelles raisons il avait rejeté l'hypothèse de M. Henry. Pour lui, comme pour son maître, $-εiv$ est indo-européen ; mais la consonne qui est régulièrement tombée entre les deux i de l'homérique $ἱππεύειν$ n'est plus un $σ$; c'est un F . Le vieux-slave et le lituanien permettent de restituer dans la langue antérieure pour le locatif duel une désinence $-ou$. Dans le grec $-Fiv(ν)$, où le $ν$ est épheleystique, F représente l'état réduit de cette désinence : on sait d'autre part combien est fréquente à la finale, dans tout le domaine indo-européen, l'alternance i | $zéro$ (désinence primaire $-mi$, désinence secondaire $-m$). $ἱππεύειν$ n'est donc en grec ni une innovation ni un emprunt. — Je ne ferai qu'une remarque sur cette ingénieuse hypothèse : En béotien, la chute du duel est antérieure à celle du F intervocalique. Le jour où l'on lira dans une inscription de Thèbes ou des environs une finale duelle en $-υFiv$ ($=-εivFiv$), la théorie de M. Cuny recevra une confirmation éclatante. Elle serait ruinée par la découverte d'un génitif-datif en $-υνi$.

PAUL FOURNIER.

H. W. Prescott, *Some phases of the relation of thought to verse in Plautus* (extrait des *University of California publications, classical Philology*, vol. I, n° 7, p. 205-262). Berkeley, University Press, 1907.

À l'origine de la poésie latine, la phrase et le vers coïncidaient ; mais quand la construction des périodes devint plus compliquée, la phrase dépassa la mesure du vers ; chez Plaute, elle occupe généralement un distique. Il s'ensuit que des mots étroitement unis par le sens ne peuvent parfois trouver place dans le même vers, ce qui pourtant serait normal. La cause de cette anomalie peut être la longueur même de la phrase, comme dans le cas, très fréquent, où le premier vers est terminé par un nom, tandis que le second commence par une épithète formant rejet. Ailleurs, il arrive que le nom et son « attributif » sont séparés par suite soit d'une nécessité métrique, soit du désir de produire un de ces effets chers aux premiers âges poétiques : rime,

1. Le livre est imprimé avec soin. Ajouter à l'Erratum les trois fautes suivantes : page 74, ligne 7 : *at*, écrit pour *ut* ; page 475, ligne, 24 : $χεροῖν$, écrit pour $χερσιν$; page 483, ligne 8, 1151, écrit pour 1115.

allitération, répétition, jeu de mots, etc. Dans tous les cas, l'unité de la phrase est précisément accentuée par la présence, dans deux vers différents, de mots grammaticalement et logiquement inséparables.

Ces remarques, dans leur généralité, sont dues à Leo; M. Prescott en a vérifié la justesse dans une minutieuse analyse des vers de Plaute, qui, par sa place à l'origine de la « Kunstpoesie » (Leo), était susceptible de fournir les exemples les plus probants. L'auteur examine successivement la place, par rapport au substantif, des adjectifs qualificatifs, possessifs, démonstratifs, relatifs, interrogatifs, indéfinis et numéraux; il s'efforce surtout de déterminer pour quelles raisons ils sont tantôt rapprochés, tantôt séparés du substantif. Cette étude est faite avec la conscience et la scrupuleuse exactitude qui caractérisent la philologie américaine.

PIERRE WALTZ.

B. C. Bondurant, *Decimus Junius Brutus Albinus, A historical Study*. Chicago, impr. de l'Université, 1907; in-8° de 113 pages.

C'est une dissertation faite en vue du doctorat en philosophie de l'Université de Chicago. Elle n'est point mal faite, et nullement inférieure aux bonnes dissertations allemandes. Mais, tandis que ces dernières font surtout place à la discussion, celle-ci se présente surtout sous la forme d'une narration, d'ailleurs claire et bien disposée. L'auteur est au courant des principaux travaux: toutefois, quelques monographies utiles lui ont échappé, notamment en ce qui concerne le siège de Marseille et la campagne contre les Vénètes. Je crois qu'il se fie trop à Jules César et qu'il a tort d'écartier délibérément les textes de Dion Cassius: il y a eu, de ces événements, plus d'un récit et il est visible que Dion ne s'est pas attaché uniquement à celui du proconsul. Le travail renferme un bon index et un tableau chronologique utile.

C. J.

Camille Jullian, *Histoire de la Gaule: I. Les Invasions gauloises et la Colonisation grecque; II. La Gaule indépendante*. Paris, Hachette et C^{ie}, 1908; 2 vol. in-8° de 530 et 557 pages.

M. Camille Jullian nous donne les deux premiers volumes d'une *Histoire de la Gaule* qu'il espère conduire jusqu'aux invasions des Barbares. Le premier est consacré à la géographie de la Gaule ancienne, à l'étude des peuples qui ont précédé les Celtes, à l'établissement des Celtes en Gaule et en Europe, à la fondation et à l'Empire de Marseille, au passage d'Hannibal. Deux chapitres intéresseront surtout les chercheurs, à cause de la vogue particulière des questions

traitées, celui des voyages de Pythéas et celui du passage des Alpes par Hannibal. Le second volume est un tableau de la Gaule avant César au point de vue politique, économique, moral et géographique.

L'idée nouvelle de ce travail a consisté à voir dans la Gaule non pas seulement une expression géographique, mais un État déjà constitué, avec ses lois et ses habitudes propres, une patrie complète, vraiment formée, que la conquête romaine allait détruire. Mais, à côté de l'histoire générale de la Gaule, l'auteur s'est efforcé, sans rompre l'unité du volume, de tracer l'histoire propre des principales provinces, comme la Bretagne et l'Auvergne, et celle des principales villes de France, comme Lyon, Paris et Marseille.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA REVUE

W. DEONNA, *Deux potiers de l'époque hellénistique : Asclépiadès et Ariston*, extrait de la *Rev. des Études grecques*, t. XX, p. 1-9. — Paris, Leroux, 1907.

R. DUSSAUD, *L'île de Chypre, particulièrement aux âges du cuivre et du bronze*, extrait de la *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, t. XVII, 1907, p. 145-212. — Paris, Alcan.

D^r H. F. HITZIG, *Allgriechische Staatsverträge über Rechtshilfe* (extrait de la *Festschrift zu Ehren von Ferdinand Regelsberger*); une broch. in-8° de 70 pages. — Zurich, Institut Orell Füssli, 1907.

LE P. JALABERT, *Inscriptions grecques et latines de Syrie*, 2^e série, extrait des *Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth*, t. II, p. 265-320. — Paris, Geuthner, 1907 (pour la 1^{re} série, voir ci-dessus, p. 107).

A. MARTIN, *Notes sur l'Ostracisme dans Athènes*, extrait des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XII, 2^e partie; 63 pages in-4°. — Paris, Klincksieck, 1907.

G. MAY, *Sur quelques exemples de gémiation juridique dans les auteurs littéraires latins*, extrait des *Mélanges Gérardin*, p. 399-412; 14 pages in-8°. — Paris, Larose et Tenin, 1907.

A.-J. REINACH, *Bulletin épigraphique*, extrait de la *Rev. des Études grecques*, t. XX, p. 38-96. — Paris, Leroux, 1907.

C. ROBERT, *Der delphische Wagenlenker*, extrait des *Nachrichten der K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen (philol.-histor. Kl.)*, 1907; 5 pages in-8°.

G. SEURE, *Nouvelles Monnaies de Kabylé de Thrace*, extrait de la *Revue numismatique* de 1907, p. 157 sqq.; 9 pages in-8° (Kabylé doit être assimilée définitivement aux ruines de Taouchan-Tépé, voisines de Yamboli). — Paris, Rollin et Feuardent.

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

	Pages.
ARMAND. — Le Rhône à Tarascon.	19
AUDOLLENT (A.). — Pro Domo.	188
BLANCHET (A.). — Le Bâtardeau ou couteau de table des Celtes.	181
BOURCIEZ (É.). — E. Slijper, <i>De Formularum Andecavensium latinitate</i> (bibl.)	105
— R. de la Grasserie, <i>De la catégorie du genre</i> (bibl.).	106
BRUTAILS (J.-A.). — La Frise de Casseuil.	267
CARCOPINO (J.). — Inscription à Teutatès.	265
CHABERT (S.). — La vue des Alpes, à propos de Tite-Live, XXI, 32, 7.	26
CHAILLAN. — L'Autel à symboles de Cuech.	357
CHANGARNIER (A.). — Le Dieu aux colombes.	186
CHAPOT (V.). — H. Vincent, <i>Canaan</i> (bibl.).	193
CLERC (M.). — « Desuviaticus lacus ».	362
DÉCHELETTE (J.). — Scènes de la vie d'Hercule.	359
DEONNA (W.). — Statue en terre cuite du Musée de Catane.	121
— Borée?	335
DOTTIN (G.). — « Brica », « Briga » et « Briva ».	175
DUGAS (CH.) et R. LAURENT. — Le Monument romain de Biot (Alpes-Maritimes).	48
DÜRRBACH (F.). — H. Lechat, <i>Phidias</i> (bibl.).	97
— S. Chabert, <i>Histoire sommaire des études d'épigraphie grecque</i> (bibl.).	100
FERRAND (H.). — L'hypothèse du Clapier	43
FONTRIER (A.). — Antiquités d'Ionie : VII. Topographie de Smyrne; la fontaine ΚΑΛΕΩΝ; le Mélès.	114
FOUGÈRES (G.). — Ἰγὸς τῆν ὠράτων, Polybe, III, 41, 2	45
FOURNIER (J.). — Le passage du Rhône entre Tarascon et Beaucaire au Moyen-Age et jusqu'en 1670.	21
FOURNIER (P.). — A. Cuny, <i>Le nombre duel en grec</i> (bibl.).	393
FREIXE (J.). — Les bois du Pertus.	18
GASSIES (G.). — Terre-Mère et Déesse cornue.	184
— Groupe de Dis Pater-Cernunnos et de la Terre-Mère.	364
GLOTZ (G.). — Têtes mises à prix dans les cités grecques.	1
JULLIAN (C.). — Notes gallo-romaines : XXXIII. Silius et la route d'Hannibal; XXXIV. Vo-contii; XXXV. Tri-Obri = Trois-Fontaines; XXXVI. A propos du recueil de M. Espérandieu, 13, 172, 261,	351
— Les Ligures en Normandie.	174
— Dis Pater et Dieu cornu.	185
— (et de Pachthère). — Le monument des Nautes parisiens.	263
— Le Corpus architectural de la Gaule romaine.	356
— Chronique gallo-romaine. 83, 189, 269,	369
— Lauterbach, <i>Unterwerfung von Ober-Italien durch die Römer</i> (bibl.).	285
— B. C. Bondurant, <i>Decimus Junius Brutus Albinus</i> (bibl.).	403
LAURENT (R.) et CH. DUGAS. — Le Monument romain de Biot (Alpes-Maritimes).	48
LA VILLE DE MIRMONT (H.). — L'astrologie chez les Gallo-Romains (4 ^e et 5 ^e articles).	69 et 155
LEGRAND (Ph.-E.). — Sur le <i>Timon</i> de Lucien.	132
— L'Argumentation d'Euxithéos dans le discours <i>Contre Euboulidès</i>	228

	Pages.
LEGRAS (L.). — Les dernières années de Stace.	338
MANTEYER (G. de). — Le nom du Drac.	42
— Les limites antiques de la Maurienne sur l'Isère.	349
MAY (G.). — R. J. Bonner, <i>Evidence in Athenian Courts</i> (bibl.).	284
MICHEL-LÉVY (A.). — Le Grenat des Marseillais.	187
NAVARRÉ (O.). — Bodin et Mazon, <i>Scènes choisies d'Aristophane</i> (bibl.).	197
— M. Croiset, <i>Aristophane et les partis à Athènes</i> (bibl.).	274
NETTANCOURT (J. de). — Le Bas-Relief d'Ibriz en Lycaonie.	109
PACHTÈRE (de) et C. JULLIAN. — Le Monument des Nautes parisiens.	263
PARIS (P.). — W. Deonna, <i>Les statues de terre cuite en Grèce</i> (bibl.).	99
PERDRIZET (P.). — Les fouilles de Delphes : principaux résultats.	381
— L. Friedlaender, <i>Petronii Cena Trimalchionis</i> (bibl.).	287
RADET (G.). — L'Histoire des Lagides, d'après un livre récent.	6
— Aristote Fontrier.	376
— Chronique.	204 et 292
— Fr. et E. Cumont, <i>Voyage d'exploration archéologique dans le Pont et la Petite Arménie</i> (bibl.).	93
— D. M. Robinson, <i>Ancient Sinope</i> (bibl.).	96
— E. Pottier, <i>Catalogue des vases antiques de terre cuite du Musée du Louvre, 3^e partie</i> (bibl.).	99
— B. Modestov, <i>Introduction à l'Histoire romaine</i> , trad. M. Delines (bibl.).	100
— M. Clerc, <i>La Bataille d'Aïax</i> (bibl.).	104
— A. Schulten, <i>Zwei Erlasse des Kaisers Valens über die Provinz Asia</i> (bibl.).	104
— M.-J. Lagrange, <i>Études sur les Religions sémitiques</i> (bibl.).	195
— R. Dussaud, <i>Les Arabes en Syrie avant l'Islam</i> (bibl.).	195
— V. Chapot, <i>Séleucie de Piérie</i> (bibl.).	196
— W. M. Ramsay, <i>Studies in the History and Art of the Eastern Provinces of the Roman Empire</i> (bibl.).	196
— E. Ziebarth, <i>Kulturbilder aus griechischen Städten</i> (bibl.).	198
— Fr. Cumont, <i>Les religions orientales dans le paganisme romain</i> (bibl.).	202
— D. J. A. Westerhuis, <i>Origo Constantini imperatoris</i> (bibl.).	202
— A. Engel et P. Paris, <i>Une forteresse ibérique à Osuna</i> (bibl.).	203
— A. D. Keramopoulos, <i>Cyrus et la plaine Hyrcanienne</i> (bibl.).	285
— Publications nouvelles adressées à la <i>Revue</i> . . . 107, 203, 291 et	404
REINACH (A.-J.). — Argeia et Sperchis dans les <i>Syracusaines</i>	233
WALTZ (A.). — A. Cartault, <i>A propos du Corpus Tibullianum</i> (bibl.).	198
WALTZ (P.). — De la Portée morale et de l'Authenticité des œuvres attribuées à Hésiode.	205 et 293
— V. Strazzulla, <i>Sul mito di Perseo</i> (bibl.).	96
— V. Strazzulla, <i>I Persiani di Eschilo ed il nome di Timoteo</i> (bibl.).	96
— A. Vogliano, <i>Ricerche sopra l'ottavo miniambo di Heroda</i> (bibl.).	97
— H. W. Prescott, <i>To verse in Plautus</i> (bibl.).	402
— A. Rettore, <i>Tito Livio Patavino precursore della decadenza della lingua latina</i> (bibl.).	202
— N. W. de Witt, <i>The Dido Episode in the Aeneid of Virgil</i> (bibl.).	286
— L. J. Richardson, <i>Horace's alcaic Strophe</i> (bibl.).	286
— R. Pichon, <i>Études sur l'histoire de la littérature latine dans les Gaules : Les derniers écrivains profanes</i> (bibl.).	288

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

I. ARTICLES DE FOND ET DOCUMENTS ORIGINAUX.

1° ORIENT GREC. — Le Bas-Relief d'Ibriz en Lycaonie (**J. de Nettancourt**), p. 109-113. — Antiquités d'Ionie: VII. Topographie de Smyrne; la fontaine ΚΑΛΕΩΝ; le Mélès (**A. Fontrier**), p. 114-120. — Têtes mises à prix dans les cités grecques (**G. Glotz**), p. 1-5. — L'Argumentation d'Euxithéos dans le discours *Contre Euboulidés* (**Ph.-E. Legrand**), p. 228-232. — L'histoire des Lagides (**G. Radet**), p. 6-12. — De la Portée morale et de l'Authenticité des œuvres attribuées à Hésiode (**P. Waltz**), p. 205-227 et 293-311. — Les nouveaux fragments de Ménandre (**Ph.-E. Legrand**), p. 312-334. — Argeia et Sperchis dans les *Syracusaines* (**A.-J. Reinach**), p. 233-260. — Sur le *Timon* de Lucien (**Ph.-E. Legrand**), p. 132-154. — Borée? (**W. Deonna**), p. 335-337. — Statue en terre cuite du Musée de Catane (**W. Deonna**), p. 121-131.

2° MONDE LATIN. — Les dernières années de Stace (**L. Legras**), p. 338-348.

3° ANTIQUITÉS NATIONALES. — Notes gallo-romaines (**C. Jullian**), XXXIII. Silius et la route d'Hannibal, p. 13-17; XXXIV. Vo-contii, p. 172-173; XXXV. Tri-Obris = Trois-Fontaines, p. 261-262; XXXVI. A propos du recueil de M. Espérandieu, p. 351-356. — Questions hannibaliqnes: I. Les bois du Pertus (**J. Freixe**), p. 18-19; II. Le Rhône à Tarascon (**Armand**), p. 19-21; III. Le passage du Rhône entre Tarascon et Beaucaire au Moyen-Age et jusqu'en 1670 (**J. Fournier**), p. 21-26; IV. La vue des Alpes, à propos de Tite-Live, XXI, 32,7 (**S. Chabert**), p. 26-42; V. Le nom du Drac (**G. de Manteyer**), p. 42-43; VI. L'hypothèse du Clapier (**H. Ferrand**), p. 43-45; VII. Ὑπὸ τὴν ὄρειαν, Polybe, III, 41, 2 (**G. Fougères**), p. 45-47; VIII. Les limites antiques de la Maurienne sur l'Isère (**G. de Manteyer**), p. 349-350. — Les Ligures en Normandie (**C. Jullian**), p. 174. — «Brica», «Briga» et «Briva» (**G. Dottin**), p. 175-180. — «Desuviaticus lacus» (**M. Clerc**), p. 362-363. — Pro Domo (**A. Andollent**), p. 188. — Le Bâtardeau ou couteau de table des Celtes (**A. Blanchet**), p. 181-183. — Le Grenat des Marseillais (**A. Michel-Lévy**), p. 187-188. — L'Astrologie chez les Gallo-Romains (**H. de La Ville de Mirmont**), p. 69-82 et 155-171. — Scènes de la vie d'Hercule (**J. Déchelette**), p. 359-362. — Terre-Mère et Déesse cornue (**G. Gassies**), p. 184-185. — Dis Pater et Dieu Cornu (**C. Jullian**), p. 185-186. — Groupe de Dis Pater-Cernunnos et de la Terre-Mère (**G. Gassies**), p. 364-368. — Le Dieu aux colombes (**A. Changarnier**), p. 186-187. — Inscription à Teutatés (**J. Carcopino**), p. 265-267. — L'Autel à symboles de Cuch (**Chaillan**), p. 357-358. — Le Corpus architectural de la Gaule romaine (**C. Jullian**), p. 356. — La Frise de Cassueil (**J.-A. Brutails**), p. 267-268. — Le Monument romain de Biot (**R. Laurent** et **Ch. Dugas**), p. 48-68. — Le Monument des Nautes parisiens (**de Pachtère** et **C. Jullian**), p. 263-264.

II. NÉCROLOGIE.

Aristote Fontrier (**G. Radet**), p. 376-380.

III. VARIÉTÉS ET CHRONIQUE.

Les fouilles de Delphes : principaux résultats (**P. Perdrizet**), p. 381-392. — Anciennes civilisations (**G. Radet**), p. 204. — Antiquités crétoises; le Tombeau d'Hannibal; Papyrus de Lille (**G. Radet**), p. 292.

Chronique gallo-romaine (**C. Jullian**), p. 83-92, 189-192, 269-273, 369-375.

IV. BIBLIOGRAPHIE.

H. VINCENT, Canaan (**V. Chapot**), p. 193-194. — M.-J. LAGRANGE, Études sur les Religions émitiques (**G. Radet**), p. 195. — R. DUSSAUD, Les Arabes en Syrie avant l'Islam (**G. Radet**), p. 195-196. — V. CHAPOT, Séleuc de Piérie (**G. Radet**), p. 196. — W.-M. RAMSAY, Studies in the History and Art of the Eastern Provinces of the Roman Empire (**G. Radet**), p. 196-197. — FR. et E. CUMONT, Voyage d'explora-

tion archéologique dans le Pont et la Petite Arménie (**G. Radet**), p. 93-96. — D. M. ROBINSON, Ancien Sinope (**G. Radet**), p. 96. — A. D. KERAMOPOULOS, Cyrus et la plaine Hyrcanienne (**G. Radet**), p. 285.

V. STRAZZULLA, I Persiani di Eschilo ed il nome di Timoteo (**P. Waltz**), p. 96. — M. CROISSET, Aristophane et les parlis à Athènes (**O. Navarre**), p. 274-284. — L. BONIN et P. MAZON, Scènes choisies d'Aristophane (**O. Navarre**), p. 197-198. — A. VOGLIANO, Ricerche sopra l'ottavo mimiambo di Heroda (**P. Waltz**), p. 97. — A. CUNY, Le nombre duel en grec (**P. Fournier**), p. 393-402. — S. CHABERT, Histoire sommaire des études d'épigraphie grecque (**F. Dürrbach**), p. 100.

E. ZIEBARTH, Kulturbilder aus griechischen Städten (**G. Radet**), p. 198. — R. J. BONNER, Evidence in Athenian Courts (**G. May**), p. 284-285. — V. STRAZZULLA, Sul mito di Perseo (**P. Waltz**), p. 96. — H. LECHAT, Phidias (**F. Dürrbach**), p. 97-98. — W. DEONNA, Les statues de terre cuite en Grèce (**P. Paris**), p. 99. — É. POTTIER, Catalogue des vases antiques de terre cuite du Musée du Louvre, 3^e partie (**G. Radet**), p. 97-100.

H. W. PRESCOTT, To verse in Plantus (**P. Waltz**), p. 402-403. — A. CARTAULT, A propos du Corpus Tibullianum (**A. Waltz**), p. 198-201. — N. W. DE WITT, The Dido episode in the Aeneid of Virgil (**P. Waltz**), p. 286. — L. J. RICHARDSON, Horace's alcaic Strophe (**P. Waltz**), p. 286. — A. RETTORE, Tito Livio Patavino precursore della decadenza della lingua latina (**P. Waltz**), p. 202. — L. FRIEDLAENDER, Petronii Cena Trimalchionis (**P. Perdrizet**), p. 287-288. — D. J. A. WESTERMUIS, Origo Constantini imperatoris (**G. Radet**), p. 202-203. — R. ПИЧОВ, Études sur l'Histoire de la Littérature latine dans les Gaules; les derniers écrivains profanes: les Panégyristes, Ausone, le *Querolus*, Rutilius Namatianus (**P. Waltz**), p. 288-290.

B. MODESTOV, Introduction à l'Histoire romaine, trad. M. DELINES (**G. Radet**), p. 100-104. — LAUTERBACH, Unterwerfung von Ober-Italien durch die Römer (**C. Jullian**), p. 285-286. — M. CLERC, La Bataille d'Aix (**G. Radet**), p. 104. — A. SCHULTEN, Zwei Erlasse des Kaisers Valens über die Provinz Asia (**G. Radet**), p. 104. — FR. CUMONT, Les Religions orientales dans le Paganisme romain (**G. Radet**), p. 202. — A. ENGEL et P. PARIS, Une forteresse ibérique à Osuna (**G. Radet**), p. 203. — C. JULLIAN, Histoire de la Gaule, t. I et II, p. 403-404.

E. SLJPER, De Formularum Andecavensium latinitate (**É. Bourciez**), p. 105-106. — R. DE LA GRASSERIE, De la catégorie du genre (**É. Bourciez**), p. 106.

V. GRAVURES.

La falaise et le vallon d'Ibriz en Lycaonie, p. 109. — Monnaie de Smyrne représentant le Dieu-fontaine ΚΑΛΕΩΝ, p. 118. — Aristote Fontrier, p. 376.

Monument de Biot: état des fouilles en octobre 1906, p. 49; blocs, p. 51-52; poteries et restes de construction, p. 54; tranchées, p. 55; voies de communication, p. 56; tracé de porte, p. 66. — La Frise de Cassueil, p. 267. — Inscription à Teutatès, p. 266. — Reconstitution du Monument des Nautes parisiens, p. 263. — Bas-relief funéraire romain de Larri en Corse, p. 369. — Scènes de la vie d'Hercule, p. 360. — Autel à symboles de Cuech, p. 357 et 358. — Groupe de Dis Pater-Cernunnos et de la Terre-Mère, p. 364. — Déesse cornue du Musée de Clermont-Ferrand, p. 184. — Terre-Mère du Musée de Melun, p. 184. — Le dieu aux colombes du Musée de Beaune, p. 186. — Les dieux aux oiseaux d'Alésia, p. 86. — Poignards gaulois d'Alésia, p. 269.

VI. PLANCHES.

- I. Le Rhône à Tarascon.
- II-III. Le Monument romain de Biot.
- IV. Le Monument de Biot: Restitution.
- V. Le Monument de Biot: Types de casques gaulois.
- VI. Le Monument de Biot: Types de trompettes gauloises.
- VII. Le Bas-Relief d'Ibriz en Lycaonie.
- VIII. Plan de la ville de Smyrne.
- IX-X. Statue en terre cuite du Musée de Catane.
- XI-XIV. L'Autel des Nautes parisiens.
- XV. Ex-voto à Teutatès.

25 novembre 1907.

GETTY CENTER LINRARY



3 3125 00670 2076

